

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
LORRAINE

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

**BILAN
 SCIENTIFIQUE**

2006 2007 2008



LISTE DES BILANS

■ 1	ALSACE	■ 11	LANGUEDOC-ROUSSILLON	■ 21	PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR
■ 2	AQUITAINE	■ 12	LIMOUSIN	■ 22	RHÔNE-ALPES
■ 3	AUVERGNE	■ 13	LORRAINE	■ 23	GUADELOUPE
■ 4	BOURGOGNE	■ 14	MIDI-PYRÉNÉES	■ 24	MARTINIQUE
■ 5	BRETAGNE	■ 15	NORD-PAS-DE-CALAIS	■ 25	GUYANE
■ 6	CENTRE	■ 16	BASSE-NORMANDIE	■ 26	DÉPARTEMENT DES RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES SUBAQUATIQUES ET SOUS-MARINES
■ 7	CHAMPAGNE-ARDENNE	■ 17	HAUTE-NORMANDIE	■ 27	RAPPORT ANNUEL SUR LA RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE EN FRANCE
■ 8	CORSE	■ 18	PAYS-DE-LA-LOIRE		
■ 9	FRANCHE-COMTÉ	■ 19	PICARDIE		
■ 10	ÎLE-DE-FRANCE	■ 20	POITOU-CHARENTES		

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

L O R R A I N E

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 0 6 2 0 0 7 2 0 0 8

**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
LORRAINE**

2006

2007

2008

**MINISTÈRE
DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION
DIRECTION DES PATRIMOINES
SERVICE DU PATRIMOINE
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE**

2016

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
L O R R A I N E

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

6 place de Chambre
57045 METZ Cedex 1
Tél. : 03 87 56 41 10 - Fax : 03 87 56 41 71

Le bilan scientifique vise
à diffuser rapidement les résultats
des travaux archéologiques de terrain.
Il s'adresse aux archéologues, aux aménageurs,
aux élus et à toute personne concernée par les
recherches archéologiques menées dans la région.
Il permet en outre aux membres des instances
chargées du contrôle scientifique des opérations,
comme à l'administration centrale, d'être tenus
informés des opérations réalisées en région,
dans le cadre de la déconcentration.

Les textes publiés dans la partie
« Travaux et recherches archéologiques de terrain »
ont été rédigés par les responsables des opérations,
sauf mention contraire.

Les avis exprimés n'engagent
que la responsabilité de leurs auteurs.

Illustration de couverture :
METZ (Moselle), ensemble Sainte-Chétienne, arc des grandes fenêtres,
bâtiment D, deuxième étage
Responsable d'opération : Éric ROUGER (INRAP)
Cliché : INRAP

Coordination et réalisation : Marielle DORIDAT-MOREL et Stéphanie VINCENT PÉREZ
Impression : PRINTOT&IXO imprimeurs, 3 rue James Joule,
zone Technopole Forbach Sud, 57460 Béhen-lès-Forbach.

ISSN : 1240-8573
ISBN : 2-915961-04-2 © 2016
EAN : 9782915961041

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

À la mémoire de Dominique Zaffuto

L O R R A I N E

Sommaire général

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 0 6 2 0 0 7 2 0 0 8

Bilan scientifique régional 2006	5
Bilan scientifique régional 2007	133
Bilan scientifique régional 2008	271
Bibliographie régionale	421
Liste des abréviations	431

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

L O R R A I N E

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 0 6

**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
LORRAINE**

2006

**MINISTÈRE
DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION
DIRECTION DES PATRIMOINES
SERVICE DU PATRIMOINE
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE**

L O R R A I N E

Table des matières

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 6

Tableau de présentation générale des opérations autorisées	13
---	-----------

Travaux et recherches archéologiques de terrain	15
--	-----------

MEURTHE-ET-MOSELLE 15

Tableau des opérations autorisées	15
Carte des opérations autorisées	19

AGINCOURT - ESSEY-LÈS-NANCY - LAY-SAINT-CHRISTOPHE, voie nouvelle de la vallée de l'Amezule, tranche 3	21
AGINCOURT, dépôt de Graffin, voie nouvelle de la vallée de l'Amezule, tranche 4	22
BARBONVILLE, Mahinat, Morte Chaudron, le Nil, carrière GSM	22
BELLEVILLE, fosse Arnould, au Cul d'Haleine, Rhadez, sablière Holcim Granulats	22
BLÉNOD-LÈS-PONT-À-MOUSSON, Manharel, carrière GSM	23
BRIEY, les petits Hauts	23
BRIEY, les petits Hauts	23
CEINTREY, les Rouges Terres, à la Contre Noire	23
CERVILLE, voie communale n° 5 de Cerville à Laneuvelotte	23
CHAVIGNY, en Bray, derrière le Berger, ZAC du Haldat	24
CRÉVIC, le Tombois	24
CUSTINES, maison des Lombards	24
CUTRY, rue Dominique-Georges, pré de Vaux Sud	25
DAMELEVIÈRES, Grande Bléhors	25
FLAVIGNY-SUR-MOSELLE, la Conge	26
FLAVIGNY-SUR-MOSELLE, la Voivre, phase 2	26
GONDREVILLE, rue de Lorraine, ZAC de la Croix Saint-Nicolas	26
JAILLON, le coin Bigarré, les Grandes Haies, patis de Haine, carrière COGESUD	26
JARNY, pré Rougeot, Marcaires, sous les Marcaires, pré Rougeot	27
LANEUVELOTTÉ, coin du Cendrier, extension de la station de compression	27
LONGUYON, église Sainte-Agathe	27

LONGWY , porte de Bourgogne, square Chaply	27
LUDRES , haut des Ronces, ZA le Franclos III	28
LUNÉVILLE , 5 et 7 rue Cyfflé, projet 3T SCI	29
LUNÉVILLE , rue Level, centre hospitalier de Lunéville	29
MARS-LA-TOUR , R.D. 952, lotissement les Pommiers	29
MAXÉVILLE , les Composants, lotissement d'activités Zénith Saint-Jacques	29
MESSEIN , rue Saint-Maurice	30
MEXY , devant le bois de Mexy, ZAC les Racrutes	30
MONT-SAINT-MARTIN , avenue de l'Europe, les Bas Coteaux	30
PIENNES , le Valmusson	30
PONT-À-MOUSSON , lotissement Haut de la Treiche	30
PONT-À-MOUSSON , pré Palette, la Saumenotte, carrière GSM, extension	31
PULNOY - SAULXURES-LÈS-NANCY , liaison routière Saulxures - Pulnoy, tranche 2	31
ROSIÈRES-AUX-SALINES , rue Joliot-Curie	31
SAINT-CLÉMENT , R.N. 59 Mise à 2 x 2 voies, zone de stockage temporaire	32
SAINT-CLÉMENT , pré Xaé, carrière Thiriet	32
SAXON-SION , colline de Sion, travaux d'assainissement	32
TOMBLAINE , avenue Tolstoï, lotissement Les Terrasses de la Meurthe	33
TOUL , 870 avenue Georges-Clémenceau, faïencerie Bellevue, phase 1	33
TOUL , ancien hôpital militaire, route de Gama, résidence Cités de Toul	33
TRIEUX , Germont	33
VILLERS-LÈS-NANCY , plateau des Côtes de Villers, ZAC du plateau de Brabois	34
VILLERUPT , haie du Profot, Orbeuse	34

MEUSE

35

Tableau des opérations autorisées	35
Carte des opérations autorisées	37

ANCERVILLE , la Croix Jacoty	39
AUBRÉVILLE , la Saillée	39
BAÂLON , Villers	39
BOVIOLLES , mont Châtel	40
BUREY-EN-VAUX , les Chanetières, les Vieilles Côtes et la Vallée	40
CHARNY-SUR-MEUSE , cul Reboule et la Moutarde	40
DIEUE-SUR-MEUSE , entre deux Haies	41
DIEUE-SUR-MEUSE , lotissement artisanal, le grand Rattentout	41
FAINS-VEEL , lotissement d'Égremont	41
FAINS-VEEL , les Patureaux, Rondeval	41
FRESNES-EN-WOËVRE , le Cugnot	42
JUVIGNY-EN-PERTHOIS , Belle Épine et Longue Queue	42
LES HAUTS-DE-CHÉE , sablière Valette Roussel, Marat-la-Petite, au Jura	42
MILLY-SUR-BRADON - SASSEY-SUR-MEUSE , carrière MCA le Pré Madame, Poirier Cadet, phase 1	42
MOUZAY , la Ravauderie	43
NAIX-AUX-FORGES , réseau d'assainissement	43
PAGNY-SUR-MEUSE , le Coup de Canne	43
SASSEY-SUR-MEUSE , carrière MCA le Pré Madame, Poirier Cadet, phase 2	43
SORCY-SAINT-MARTIN , église Saint-Martin	44
TILLY-SUR-MEUSE , entre deux Voies	44

TRONVILLE-EN-BARROIS - VELAINES , champ Mia et sur bas de la Praye	44
VACHERAUVILLE , la Vaux le Clerc	44
VERDUN , projet INEOS, Baleycourt	45
VIGNEULLES-LÈS-HATTONCHÂTEL , le Clos du Chanot	46
VIGNOT , lotissement les tranchons, tranche 2, chemin de Vignot à Jouy	46
VOID-VACON , la Pelouze, les Quatorzes, la Côte Tire Cul	46
VOID-VACON , sur les Ormes	46

MOSELLE	47
----------------	-----------

Tableau des opérations autorisées	47
Carte des opérations autorisées	53
ARS-LAQUENEXY - PELTRE , Mercy, CHR	55
AUMETZ , 5 rue du Maréchal Joffre	55
BAMBIDERSTROFF , Bambesch	55
BÉHREN-LÈS-FORBACH , lotissement de La Grande Prairie, tranche 2, auf Ressieswies	56
BERTRANGE - ILLANGE , mégazone Illange-Bertrange, zones 2, 3, 4 et 12	56
BLIESBRUCK , quartier Est et tracé du nouvel accès au Crex et voie principale, unterer Sand et Steinfelder	56
BLIESBRUCK , Rothwiese, rue des Vergers	57
BOULANGE , lotissement le Vieux Puits, Hole de Bouck	57
BOULAY-MOSELLE , centre hospitalier Le Secq de Crepy, 1 rue de l'Hôpital, tranche 2	58
BOULAY-MOSELLE , lotissement Les Jardins de Sarrelouis, route de Sarrelouis	58
BOUSSE , lotissement La Clairière aux Cerfs, tranche 3, derrière les Jardins	58
BOUZONVILLE , cour de l'abbaye Sainte-Croix	58
CATTENOM , sablières de Sentsich, Michelacker III, Sentsicher Wiese	59
CATTENOM , lotissement Les Résidences de Husange	59
CHARLY-ORADOUR , le Village, rue du Moulin à Vent, R.D. 67a	59
CHÂTEAU-ROUGE , le château	60
CHÂTEAU-SALINS , projet de centre de transfert des déchets, derrière le moulin nord	60
CHÂTEL-SAINT-GERMAIN , chemin des Fourrières	60
CHEMINOT , sur Quetit, parcelles 264-267	60
CHEMINOT , sur Quetit	61
CHESNY - MÉCLEUVES - ORNY - PELTRE , R.D. 955, déviation et mise à 2x2 voies entre Metz et Orny, sites 1-3-4-5, aux Tilleuls, pré les Tilleuls, sur Stock, sur Merchive	61
CORNY-SUR-MOSELLE , ferme Pallez, rue Saint-Martin	63
ENNERY , zone Eurotransit Garolor, ITT Flygt, site 10, tranche 2, Landrevenne	63
FAMECK , ZAC de la Feltière, grandes Pointes des Volvennes	63
FAMECK , ZAC le Domaine de la Forêt, tranche 1, la Landerre	64
FAMECK , ZAC le Domaine de la Forêt, tranche 2, la Landerre	64
FIXEM , lotissement Le Beau Site, hinter den Garten	65
FLEURY , lotissement Les Résidences de Fleury, Doua	65
FLÉVY - TRÉMERY , ZAC de la Fontaine des Saints, sites 14-15-17-18-27, la Grande Rayée	65
FLORANGE , 14 rue des Romains, pavillon Benadouda	67
FLORANGE , ZAC Saint-Agathe, site 1	67
GOIN - PAGNY-LÈS-GOIN - VIGNY , zone d'activités aéroportuaires, secteur nord, à la Grande Feuillère, les Bochez	68

GRAVELOTTE , lotissement Les Annevals, tranche 2, rue du Pâquis	69
GUÉNANGE , Grand Zellner, sur le chemin de Reinange	69
GUÉNANGE , Z.A. Bellevue, extension, Galgenberg et sur le Petit Étang	69
HAGONDANGE - MONDELANGE , carrière Michel Brouch, tranche 1, les Terres noires, sur Michelbruch, sur la Stroh	69
HAUCONCOURT , endiguement, zone de compensation hydraulique	70
HETTANGE-GRANDE , lotissement Les Acacias, im grossen Weckingen, angle de la R.N. 53, allée des Fresnes	70
HETTANGE-GRANDE , rue Châteaubriand, hinter der Mühle	70
HETTANGE-GRANDE , zone artisanale, route de Sœtrich, Rutenreisen	70
HETTANGE-GRANDE , zone artisanale de Sœtrich, tranche 4, Rutenreiser	71
HILBESHEIM - SARRALTROFF , poste 225/63 kV du Bergholz, tranche 2, Bergholz et fond de Bergholz	71
HOMBOURG-BUDANGE , lotissement Le Clos des Tourelles, Grundkaul	71
HOMBOURG-BUDANGE , lotissement Le Clos des Tourelles, Grundkaul	72
HULTHEOUSE , élargissement de la route forestière, Bannwal	73
JOUY-AUX-ARCHES , maison de retraite Saint-Joseph, 10 Grande Rue, rue du Bassin Romain	73
KERPRICH-AUX-BOIS , lotissement Le Haut du Stock, tranches 1 et 2, bois du Stock	73
LAQUENEXY , lotissement Entre deux Cours, tranche 3, Villers Laquenexy	74
LAQUENEXY , entre Deux Cours, tranches 4 et 5, la Noiseraie, tranche 6	74
LONGEVILLE-LÈS-SAINT-AVOLD , Cora, R.N. 3, Neuhof	75
MALLING , auf die Wenzelbach, Steffesfeller, Petite-Hettange	75
MANOM , château de la Grange, parking visiteurs, la Grange	75
MARIEULLES , lotissement Aux Termes, phase 1, Vezon et aux Termes	75
MARSAL , briquetage de la Seille, la Digue, les Grands Prés, Pransieu	76
METZ , caserne Riberpray, place du Pontiffroy	76
METZ , extension du parking de l'Esplanade, avenue Ney	77
METZ , la cour Saint-Clément, 84-86 avenue André Malraux	78
METZ , Sainte-Chrétienne, 9-15 rue Saint-Gengoulf et 50-58 rue Dupont des Loges	79
METZ , Sainte-Chrétienne, 9-15 rue Saint-Gengoulf et 50-58 rue Dupont des Loges	80
METZ , Technopôle, 15-16 boulevard de la Solidarité	80
METZ , ZAC Actipôle, rue des Drapiers	81
METZ , ZAC quartier de l'Amphithéâtre, zone 6, 98-104 rue aux Arènes, îlot Hisette, dépose minute gare sud	81
METZ , ZAC quartier de l'Amphithéâtre, tranche 1	81
METZERVISSE , lotissement Les Résidences de Metzervisse 2, Acker	82
MEY , lotissement Le Praillon	82
MONDELANGE , carrière Michel Brouch, tranche 1, les Terres Noires, sur Michelbruch, sur la Stroh	82
MONDELANGE , lotissement communal Le Stade, rue de la Centrale	83
MONTIGNY-LÈS-METZ , 50-52 rue Franiatte, 2-4 rue des Volontaires	83
MONTIGNY-LÈS-METZ , rue Monseigneur Heintz	83
MONTOY FLANVILLE , Cugnot, Unterhausen	84
MORHANGE , lotissement Pépinières, les Pépinières	84
NOUILLY , lotissement Fercieux, sous la Chapelle	84
PELTRE , le Longion	84
PLESNOIS , ZAC artisanale l'Ambanie, point du Jour, Fontenelle, Embanie	84
PORCELETTE , lotissement Le Pré Fleuri, Weiherschwantz	85
RÉDING , lotissement Les Terrasses du Château, rue du Château	85
RÉDING , zone Horizon, tranche 1, rue du Soleil Levant, Kretzenacker	85
RIMLING , rue de la Paix	85

RURANGE-LÈS-THIONVILLE , lotissement Les Résidences des Triches, tranche 2, Montrequienne	85
SAINT-AVOLD , lotissement Le Vallon, Selchenbachwiese, rue du Levant, zone Horizon	86
SAINT-JULIEN-LÈS-METZ , château de Grimont, boucle de la Bergerie	86
SARREBOURG , 1 rue du Musée	86
SARREBOURG , rue de Coubertin, lang Almend	86
SOLGNE , lotissement artisanal Le Cheval Blanc, 2 rue Jean Walgenwitz	87
TALANGE , lang Four, rues de Metz, de l'Usine, Pasteur, 4 coin du Ningert	87
TERVILLE - THIONVILLE , parc d'Activités Technologiques de Terville, Huhnerfeld, Beckargraben, am Hayinger Fufspad, Linkler	87
TÉTING-SUR-NIED , lotissement rue de la Forêt, rue de la Forêt, Himerten	88
THIONVILLE , cour des Capucins, rues Poincaré, du Vieux Collège et de Paris	88
THIONVILLE , lotissement Le Domaine du Pré Seigneurial, sites 1 et 2, Élange, rive de Veymerange	88
TROISFONTAINES , lotissement Les Terrasses de la Bièvre, Wolf, Sechsaecker	89
UCKANGE , lotissement La Voie Romaine I, la Petite Fontaine	89
VARIZE , groupe scolaire intercommunal, Tourche	89
VIC-SUR-SEILLE , centre multi-accueil de la petite enfance, place du Tripot	90
VIC-SUR-SEILLE , parcelles 694, 7b et 7c, rue de la Gare	90
VIGY , lotissement Le Domaine du Haut Chemin, Rayu Pierre, rue Charlemagne	90
WOIPPY , lotissement Les Terrasses, rue de Norroy-le-Veneur	91
WOIPPY , ZAC des Coteaux, les Basses Cors, le Quartier du Roi	91
WOUSTVILLER , ZAC de la Sapinière, tranche 2, Binswese	91
YUTZ , rue Jean Moulin	92
ZOUFFTGEN , ZAC unter Litschen	92

VOSGES

93

Tableau des opérations autorisées	93
Carte des opérations autorisées	95
ARCHES , au-dessus de la Fontaine Gauche	97
BAINS-LES-BAINS , centre ville	97
BELMONT-SUR-VAIR - DOMBROT-SUR-VAIR - HOUÉCOURT - MANDRES-SUR-VAIR - SAINT-REMIMONT , R.D.13	97
CHÂTENOIS , le Remouilleux, extension	97
DAMBLAIN , ZAC Cap Vosges Damblain, tranche 1, base aérienne 133	98
DOMBROT-LE-SEC , les Mancelles	100
DOMBROT-LE-SEC , lotissement Les Prés de May	100
DOMPAIRE , Brochapierre	100
ÉPINAL - JEUXEY , ZAC des Terres Saint-Jean	100
ESCLES , Pierraumont	100
FREBÉCOURT , la Fourche	101
GOLBEY , ZAC Les Hauts Cailloux, tranche 2	101
LE THILLOT , les mines de cuivre	101
LERRAIN , le Haut du Bois	102
LIFFOL-LE-GRAND , Grand Rue	102
MADONNE-ET-LAMEREY , les Maisonnettes	102
MOYENMOUTIER , impasse de l'Église, cour sud de l'abbaye	102
MOYENMOUTIER , jardin de l'ancienne abbaye	102

NEUVILLERS-SUR-FAVE , la Fraize	103
REMOMEIX , les Mennes Hières	103
SOULOSSE-SOUS-SAINT-ÉLOPHE , la Villion et lotissement communal l'Alouette	103
SOULOSSE-SOUS-SAINT-ÉLOPHE , lotissement communal Laveau	103
THAON-LÈS-VOSGES , le Clos du Canal, la Grande Ponta	104
VILLE-SUR-ILLON , le Heuviau	104
VINCEY , lotissement communal du Stade, le Void Chaintra, les cités de la filature	104
VIOMÉNIL , forêt de la Pille	104
VITTEL , rue des Dames	104
VITTEL , ZAC des Collines, tranche 1, vieille Ringue	105
XERTIGNY , rue Marius Becker	105

PROSPECTIONS INVENTAIRES, PROJETS COLLECTIFS DE RECHERCHE ET PROSPECTIONS THÉMATIQUES

107

Autorisations de prospections délivrées en 2006	107
Le Néolithique ancien en Lorraine (ACR)	109
La romanisation du bassin de la Moselle (La Tène D, période augusto-tibérienne) (PCR)	110
Les enduits peints gallo-romains sur les territoires des Leuques et des Médiomatriques (projet de PCR)	111
Archéologie des enceintes urbaines et leurs abords en Lorraine et Alsace du XI ^e s. au XV ^e s. (PCR)	112
La céramique de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge (V ^e -VI ^e et X ^e -XI ^e s.) entre Meuse et Rhin (PCR)	114
Les formes d'organisation de la production du fer en métallurgie ancienne. Systèmes de production et chaîne opératoire dans les ateliers de l'est du Bassin parisien, de l'âge du Fer au haut Moyen Âge en Lorraine, Bourgogne, Île-de-France et Champagne-Ardenne (PCR)	115
De l' <i>oppidum</i> gaulois de Boviolles à l'agglomération antique de <i>Nasium</i> (Meuse) (PCR)	116
Bliesbruck (Moselle) - Reinheim (Sarre), recherches archéologiques sur un site transfrontalier (PCR)	117
Les occupations du Paléolithique supérieur au Mésolithique de la vallée de l'Orne (Meurthe-et-Moselle et Moselle) (PT)	118
Habitats et structures agraires fossiles du plateau de la côte bajocienne de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle) à Neufchâteau (Vosges) (PT)	121
Prospection subaquatique Vallée de la Moselle : Dieulouard <i>sur le Vieux Pont</i> et <i>le Spitz</i> (Meurthe-et-Moselle) (PT)	122
Le briquetage en haute vallée de la Seille (Moselle) (PT)	123
Parcelles et habitats fossiles du piedmont vosgien (Moselle) (PT)	124
Liéhon, Larry, projet <i>LAZARIVS</i> (Moselle) (PT)	125
La Salle, les carrières de meules des Fossottes (Vosges) (PT)	125
Le centre thermal antique de Plombières-lès-Bains (Vosges) (PT)	126
Les archives minières du bassin de Saint-Dié à Nancy (Meurthe-et-Moselle et Vosges) (PI)	128
La prospection aérienne en Lorraine	129

PERSONNEL DU SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

131

L O R R A I N E

Tableau de présentation générale des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 6

	MEUTHE-ET- MOSELLE (54)	MEUSE (55)	MOSELLE (57)	VOSGES (88)	NON RELIÉ À UN DÉPAR- TEMENT	TOTAL
OPÉRATION PRÉVENTIVE DE DIAGNOSTIC (OPD)	37	21	88	28	/	174
FOUILLES D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE (FPREV)	3	1	10	/	/	14
FOUILLES PROGRAMMÉES (FP)	/	1	1	2	/	4
PROJETS COLLECTIFS DE RECHERCHE (PCR)	/	1	2	/	3	6
SONDAGES AUTORISÉS (SD)	3	3	5	/	/	11
PROSPECTIONS THÉMATIQUES (PT)	/	2	4	2	3	11
PROSPECTIONS INVENTAIRES (PI)	3	5	14	5	8	35
TOTAL	46	34	124	37	14	255

MEURTHE-ET-MOSELLE

Tableau des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 6

N° OA	Ville, lieu-dit	Responsable	Nature de l'opération	Prog.	Époque	Réf. Carte
6351	AGINCOURT - ESSEY-LÈS-NANCY - LAY-SAINT-CHRISTOPHE, voie nouvelle de la vallée de l'Amezule, tranche 3	Sébastien VILLER (INRAP)	OPD	15-20	PRO-FER-GAL	1
6443	AGINCOURT, dépôt de Graffin, voie nouvelle de la vallée de l'Amezule, tranche 4	Sébastien JEANDEMANGE (INRAP)	OPD	13-14-15-18	BRO-FER-CON-IND	2
6122	BARBONVILLE, Mahinat, Morte Chaudron, le Nil, carrière GSM	Patrick CLERC (INRAP)	OPD	13-14-20	BRO-GAL-IND	3
6135	BELLEVILLE, fosse Arnould, au Cul d'Haleine, Rhadez, sablière Holcim Granulats	Philippe MERVELET (INRAP)	OPD			4
6043	BLÉNOD-LÈS-PONT-À-MOUSSON, Manharel, carrière GSM	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			5
6249	BRIEY, les petits Hauts	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			6
6250	BRIEY, les petits Hauts	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			7
6373	CEINTREY, les Rouges Terres, à la Contre Noire	Marie-Pierre KOENIG (INRAP)	OPD			8
6102	CERVILLE, voie communale n° 5 de Cerville à Laneuvelotte	Sébastien JEANDEMANGE (INRAP)	OPD			9
6396	CHAVIGNY, en Bray, derrière le Berger, ZAC du Haldat	Michiel GAZENBEEK (INRAP)	FPREV	20-25	HMA	10
6170	CRÉVIC, le Tombois	Jean-Pierre LEGENDRE (SDA)	SD			11
6516	CUSTINES, maison des Lombards	Ivan FERRARESSO (INRAP)	SD	20-26	MA-MOD-CON	12
6087	CUTRY, rue Dominique-Georges, pré de Vaux Sud	Rachel BERNARD (INRAP)	OPD			13
6130	DAMELEVIÈRES, Grande Bléhors	Rémy JUDE (INRAP)	OPD	14-15-18	FER	14

N° OA	Ville, lieu-dit	Responsable	Nature de l'opération	Prog.	Époque	Réf. Carte
6041	FLAVIGNY-SUR-MOSELLE, la Conge	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			15
6355	FLAVIGNY-SUR-MOSELLE, la Voivre, phase 2	David GUCKER (INRAP)	OPD			16
6387	GONDREVILLE, rue de Lorraine, ZAC de la Croix Saint-Nicolas	Nicolas TIKONOFF (INRAP)	OPD			17
6040	JAILLON, le coin Bigarré, les Grandes Haies, patis de Haine, carrière COGESUD	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			18
6444	JARNY, pré Rougeot, Marcaires, sous les Marcaires, pré Rougeot	Lonny BOURADA (INRAP)	OPD			19
6341	LANEUVELOTTE, coin du Cendrier, extension de la station de compression	Nicolas MEYER (INRAP)	OPD	25	CON	20
6328	LONGUYON, église Sainte-Agathe	Jean-Pierre LEGENDRE (SDA)	SD	23	MA	21
6504	LONGWY, porte de Bourgogne, square Chaply	Amaury MASQUILIER (INRAP)	OPD	25	MO-CON	22
6523	LUDRES, haut des Ronces, ZA le Franclos III	Karine BOULANGER-BOUCHET (INRAP)	OPD	14-20	PRO-GAL-IND	23
6088	LUNÉVILLE, 5 et 7 rue Cyfflé, projet 3T SCI	Amaury MASQUILIER (INRAP)	OPD	25	MOD	24
6121	LUNÉVILLE, rue Level, centre hospitalier de Lunéville	Marilyne PRÉVÔT (INRAP)	FPREV	23	MOD	25
6038	MARS-LA-TOUR, R.D. 952, lotissement les Pommiers	Sébastien VILLER (INRAP)	OPD	14-15	PRO	26
6472	MAXÉVILLE, les Composants, lotissement d'activités Zénith Saint-Jacques	David GUCKER (INRAP)	OPD			27
6526	MESSEIN, rue Saint-Maurice	Marc LEROY (SDA)	SD	20-26	HMA	28
6425	MEXY, devant le bois de Mexy, ZAC les Racutes	Franck GÉRARD (INRAP)	OPD	20	GAL-HMA	29
6446	MONT-SAINT-MARTIN, avenue de l'Europe, les Bas Coteaux	Francesca SCHEMBRI (INRAP)	OPD	14-15	PRO	30
6352	PIENNES, le Valmusson	Sabine BACCEGA (INRAP)	OPD			31
6518	PONT-À-MOUSSON, lotissement Haut de la Treiche	Sébastien JEANDEMANGE (INRAP)	OPD			32
6042	PONT-À-MOUSSON, pré Palette, la Saumenotte, carrière GSM, extension	Rémy JUDE (INRAP)	OPD	14-15	FER	33
6137	PULNOY - SAULXURES-LÈS-NANCY, liaison routière Saulxures - Pulnoy, tranche 2	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			34
6138	ROSIÈRES-AUX-SALINES, rue Joliot-Curie	Amaury MASQUILIER (INRAP)	OPD	14-15-18-20	FER-GAL	35

N° OA	Ville, lieu-dit	Responsable	Nature de l'opération	Prog.	Époque	Réf. Carte
6350	SAINT-CLÉMENT, R.N. 59 Mise à 2 x 2 voies, zone de stockage temporaire	David GUCKER (INRAP)	OPD			36
6349	SAINT-CLÉMENT, pré Xaé, carrière Thiriet	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			37
6290	SAXON-SION, colline de Sion, travaux d'assainissement	René ELTER (INRAP)	FPREV	14-15-18-20-23	BRO-FER-GAL-HMA-MA-MOD-CON	38
6445	TOMBLAINE, avenue Tolstoï, lotissement Les Terrasses de la Meurthe	Nicolas TIKONOFF (INRAP)	OPD	14-15	PRO-FER	39
6136	TOUL, 870 avenue Georges-Clémenceau, faïencerie Bellevue, phase 1	Amaury MASQUILIER (INRAP)	OPD			40
6267	TOUL, ancien hôpital militaire, route de Gama, résidence Cités de Toul	Sébastien JEANDEMANGE (INRAP)	OPD			41
6354	TRIEUX, Germont	Rachel BERNARD (INRAP)	OPD	14-15-20	PRO-GAL	42
6500	VILLERS-LÈS-NANCY, plateau des Côtes de Villers, ZAC du plateau de Brabois	David GUCKER (INRAP)	OPD	25	CON	43
6374	VILLERUPT, haie du Profot, Orbeuse	Xavier ANTOINE (INRAP)	OPD			44

* : cf. carte de répartition des sites.

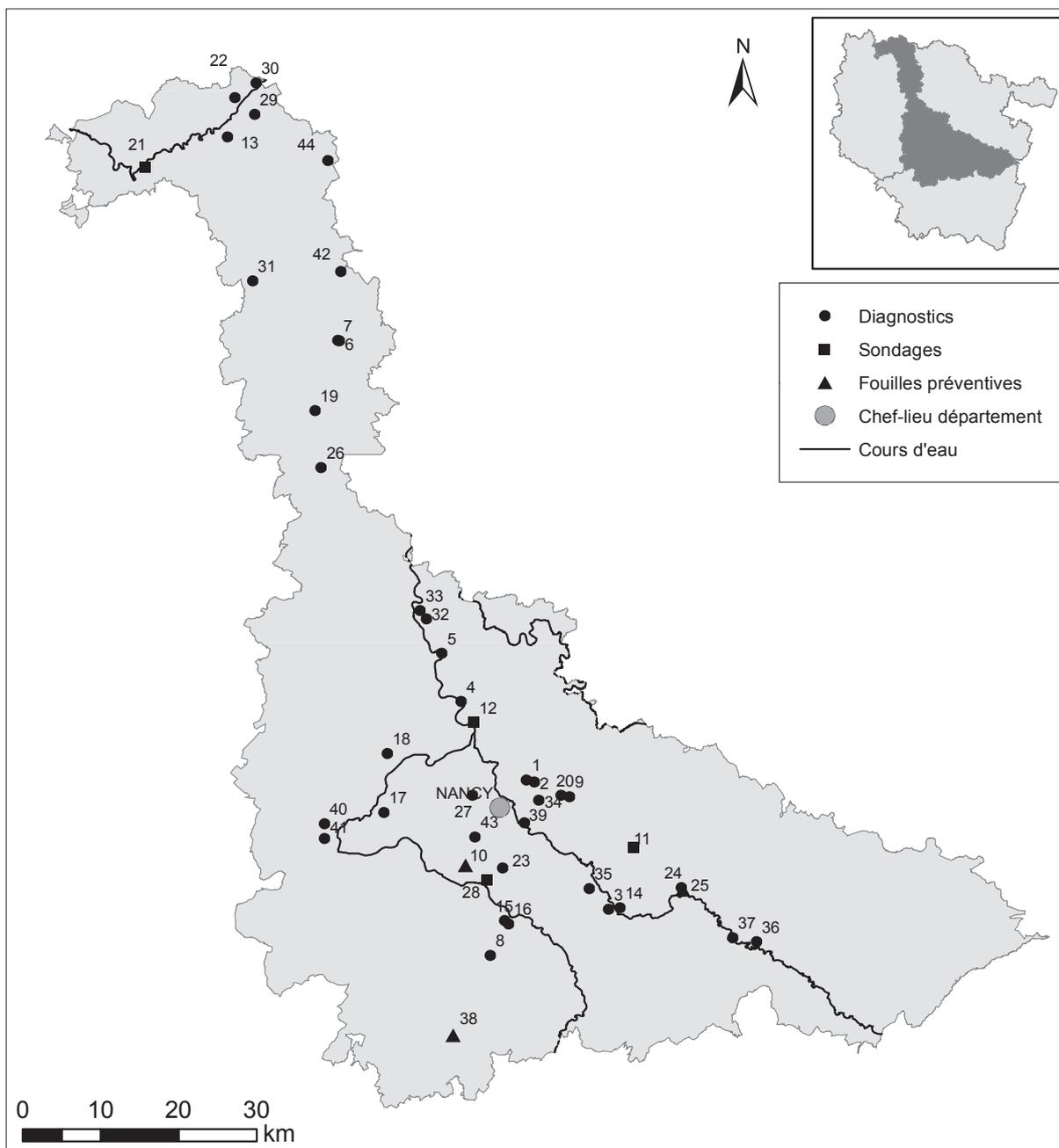
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

MEURTHE-ET-MOSELLE

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 6



MEURTHE-ET-MOSELLE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 6

AGINCOURT, ESSEY-LÈS-NANCY, LAY-SAINT-CHRISTOPHE Voie nouvelle de la vallée de l'Amezule, tranche 3

Protohistoire - Âge du Fer -
Gallo-romain

L'évaluation archéologique menée sur le tracé de la Voie Nouvelle de l'Amezule a livré 14 sites et indices de sites lors des trois premières phases du diagnostic archéologique, entre janvier et décembre 2004 (cf. *Bilan scientifique régional 2004*, p. 36-38). Cette nouvelle tranche, de 12 ha, concerne trois zones de stockage des matériaux (la première tranche du dépôt de Graffin, le dépôt des Allantes et le dépôt de la Hurle), ainsi que le tracé dans sa branche sud (commune d'Essey-lès-Nancy) et sa branche ouest (commune de Lay-Saint-Christophe). Les sondages ont permis la mise en évidence de structures protohistoriques sur deux zones périphériques aux sites partiellement fouillés à l'occasion des sondages de 2004 (sites 5 et 6).

Les premières traces d'occupation sont situées de part et d'autre de la R.D. 913 et se caractérisent par la mise au jour de 10 structures fossoyées sous la forme de deux petites fosses, de quatre négatifs de poteaux et de six fossés. Les quelques éléments mobiliers échantillonnés correspondent à des tessons de facture protohistorique et à des nodules de terre cuite. Ces structures pourraient faire partie d'une occupation plus importante se développant à l'est du tracé. Une fosse et un paléo chenal, dont le comblement a livré du mobilier attribuable au second âge du Fer, correspondent aux seconds indices mis au jour à l'emplacement du dépôt de Graffin. Ces structures sont très probablement liées aux sites 5 et 6 mis au jour à l'occasion de la

première tranche de l'opération de la Voie de l'Amezule (bâtiments sur poteaux datés du second âge du Fer).

Les secondes traces d'occupation concernent le tracé dans sa branche ouest (commune de Lay-Saint-Christophe), ainsi qu'un bassin adjacent. Les sondages ont abouti à la mise au jour de quelques indices de site sur la portion du tracé qui est située en bordure du ruisseau de l'Amezule, à l'entrée de Lay-Saint-Christophe (protohistoire et époque gallo-romaine) et d'un petit bâtiment en dur d'époque gallo-romaine sur la suite du tracé, à proximité du futur rond-point de la R.D. 321.

Ce bâtiment est de taille modeste (15 m x 10 m) et de plan bipartite, l'espace interne étant visiblement scindé en deux pour former une pièce de 2,50 m de large à l'ouest et une autre de 9,50 m de large à l'est. Des niveaux de démolition, d'une largeur à peu près homogène, sont quasi exclusivement formés de pierres de construction et correspondraient, dès lors, à l'effondrement des murs, soit dans le bâtiment, soit à l'extérieur de celui-ci.

Les quelques éléments mobiliers échantillonnés placeraient l'occupation entre la deuxième moitié du II^e s. de n. è. et la première moitié du III^e s. L'apparent isolement de l'édifice en ferait un petit établissement rural de type grange ou étable qui serait à mettre en relation avec une ferme ou une *villa* des environs.

Sébastien VILLER

AGINCOURT

Dépôt de Graffin, voie nouvelle de la vallée de l'Amezule, tranche 4

Âge du Bronze - Âge du Fer -
Contemporain - Indéterminé

L'évaluation archéologique menée sur le tracé de la voie nouvelle de la vallée de l'Amezule a livré 16 sites et indices de site lors des quatre premières phases de diagnostic archéologique, depuis janvier 2004 (cf. *Bilan scientifique régional 2004*, p. 36-38). Cette quatrième tranche concerne la seconde partie du diagnostic du dépôt de Graffin (39 100 m²), la première partie (22 900 m²) ayant été sondée en juillet-août 2006 (cf. *supra*). Les présents sondages ont permis la mise au jour d'un enclos protohistorique (mobiliers céramique La Tène D1) associé à un niveau riche en mobilier céramique daté du Bronze final, le tout situé à l'extrémité sud du futur dépôt. Deux sondages ont également mis en évidence un chenal ou méandre dont le comblement

contient des fragments de céramique protohistorique (Bronze final et indéterminé). Enfin, un fossé parcellaire dont le comblement contient un fragment de céramique récente (XIX^e siècle ?) a été observé dans deux sondages. Ces découvertes s'ajoutent à celles faites sur l'autre moitié du futur dépôt, à savoir une fosse et un paléo chenal dont le comblement a livré du mobilier attribuable au second âge du Fer. Comme l'a déjà souligné Sébastien Viller, ces découvertes sont probablement liées au site 5, situé à moins de 200 m à l'ouest, et mis au jour lors de la première tranche de l'opération de la voie nouvelle de la vallée de l'Amezule.

Sébastien JEANDEMANGE

BARBONVILLE

Mahinat, Morte Chaudron, le Nil, carrière GSM

Âge du Bronze - Gallo-romain -
Indéterminé

Cette opération de diagnostic archéologique, qui a portée sur une grande superficie (23,82 ha), a été réalisée dans des conditions météorologiques hivernales.

La zone 1000 présente des traces périphériques de l'implantation du Bronze final localisée hors de l'emprise de l'opération.

La zone 2000 semble, quant à elle, bien fréquentée, mais sans qu'il soit possible de pouvoir estimé ni la période ni la durée d'occupation. Les traces sont ténues et peu organisées. La céramique protohistorique est très peu représentée.

Pour la période romaine, les datations plutôt tardives (IV^e s. de n. è.) sont aléatoires et les périodes médiévales et modernes sont trop légères pour donner à ces indices d'occupation une valeur indicative convenable. À partir des informations disponibles sur le projet d'aménagement par la société GSM, son impact sur le potentiel archéologique est réduit car l'intérêt du site est relativement modeste. La présence de nombreux restes végétaux dans un bon état de conservation au fond des chenaux, dont les datations nous sont inconnues, est un élément à considérer même si aucun aménagement n'a été observé.

Patrick CLERC

BELLEVILLE

Fosse Arnould, au Cul d'Haleine, Rhadez, sablière Holcim Granulats

Dans le cadre d'un projet d'exploitation de la société Holcim Granulats, une trentaine de sondages-puits atteignant 4 m de profondeur ont été réalisés sur une

surface de 30 500 m², dans un méandre de la Moselle. Les sondages se sont révélés négatifs.

Philippe MERVELET

**BLÉNOD-LÈS-
PONT-À-MOUSSON**
Manharel, carrière GSM

Le projet d'aménagement d'un lotissement d'habitation, d'une superficie de 24 296 m², situé au nord-est de la commune de Ceintrey, a fait l'objet de sondages de

diagnostic. Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour.

Rémy JUDE

BRIEY
Les petits Hauts

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur une surface de 38 970 m², à l'occasion de la construction d'un lotissement privé au lieu-dit *les Petits Hauts*. L'opération s'est révélée négative. Il

est à remarquer une érosion du sol sur l'ensemble de l'opération laissant apparaître rapidement les calcaires oolithiques et coquilliers de la formation géologique du Bajocien.

Gilles MANGIN

BRIEY
Les petits Hauts

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur une surface de 27 000 m², à l'occasion de la construction d'un lotissement privé au lieu-dit *les Petits Hauts*. Toute la parcelle a pu être sondée

et s'est révélée négative. Il est à remarquer la même configuration géologique que pour l'opération précédemment présentée (*cf. supra*).

Gilles MANGIN

CEINTREY
Les Rouges Terres, à la Contre Noire

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur les 4,4 ha que couvre le projet de

lotissement prévu à Ceintrey, aux lieux-dits *les Rouges Terres* et à *la Contre Noire*. Elle s'est révélée négative.

Marie-Pierre KOENIG

CERVILLE
Voie communale n° 5
de Cerville à Laneuvelotte

Une opération de diagnostic archéologique, entreprise sur une parcelle de l'exploitation de gaz de Cerville, a concerné une superficie de 13 615 m². Elle a été réalisée

en amont de l'extension de cette exploitation. Le présent diagnostic n'a révélé aucun indice archéologique.

Sébastien JEANDEMANGE

CHAVIGNY

En Bray, derrière le Berger, ZAC du Haldat

Haut Moyen Âge

Le site carolingien du *Haldat* a été mis au jour lors de la campagne d'évaluation archéologique conduite en 2005 à l'occasion du projet de création d'un lotissement à Chavigny sur une surface de 4,6 ha environ (cf. *Bilan scientifique régional 2005*, p. 170). Cette opération a révélé, d'une part les vestiges d'un ferrier (zone 2b), situé au nord de la zone sondée et matérialisé par une couche de terre noire d'un mètre d'épaisseur contenant une grande quantité de scories liées au travail du fer. D'autre part, un habitat d'époque carolingienne (zone 1), qui a livré des résidus de forge, a été identifié dans la partie ouest du secteur à lotir. La zone sensible, définie par le diagnostic, représente une surface totale d'environ 8 000 m².

Bien que d'ampleur limitée, le site de Chavigny, lieu-dit *le Haldat*, offre un intérêt particulier car il vient compléter une série de sites métallurgiques du haut Moyen Âge semblables fouillés ces dernières années dans les environs de Nancy, sur les communes de Frouard, Messein et Ludres.

La fouille préventive s'est déroulée durant tout le mois de septembre. Le secteur de la zone 1, situé en haut de pente, a été décapé intégralement sur 2 000 m². Tous les vestiges archéologiques du haut Moyen Âge se concentrent dans l'angle nord-ouest de la zone. Un égout du lotissement, qui avait déjà été posé, nous a contraint à laisser une bande non décapée. Celle-ci traverse cette zone archéologiquement riche, de part en part.

La zone 2b, étant située sur un terrain en forte pente, ne pouvait être décapée. Pour pouvoir travailler, la pelle mécanique a été obligée de tailler une piste à flanc de coteau. Nous avons donc opté, pour comprendre la stratigraphie et l'extension du ferrier, pour la solution de creuser une coupe perpendiculaire à la pente sur 85 m de longueur. Pour des raisons de sécurité, cette coupe se composait de deux banquettes superposées.

Des trous de poteaux dispersés qui avait été observés lors du diagnostic dans la zone 1 s'avèrent être contemporains les uns des autres. Une décoloration blanchâtre du sol dans la zone 2a, interprétée comme un possible four à chaux, est apparue après nouveau décapage de 12 m², comme un phénomène naturel.

La totalité des comblements des structures du haut Moyen Âge en creux de la zone 1 a été prélevée soit en fouille manuelle, soit par mini-pelle et a été tamisée à la station de tamisage d'Ay-sur-Moselle (total de 40 m³). Pour chaque ensemble, un prélèvement de 10 à 20 litres a été réservé pour un tamisage fin afin de vérifier la présence de macro-restes notamment végétaux.

La zone 2b a fait l'objet d'un nettoyage des coupes par nos soins, puis d'un échantillonnage du ferrier pour étude par le Laboratoire d'archéologie des métaux de Jarville (Meurthe-et-Moselle) sous la direction de Marc Leroy.

Michiel GAZENBEEK

CRÉVIC

Le Tombois

Pour faire suite au projet d'un lotissement sur la commune de Crévic, le service régional de l'Archéologie a réalisé un diagnostic préliminaire sur une surface de 1 ha. Le toponyme du secteur concerné, *le Tombois*, ainsi que la mention de découvertes anciennes de sarcophages faisaient supposer, à cet endroit, l'existence d'une nécropole d'époque mérovingienne.

Les sondages n'ont cependant mis en évidence aucun vestige archéologique. Le fait que le sous-sol soit constitué d'un banc calcaire lité à angle droit et formant des plaques parfois régulières, pouvant effectivement parfois évoquer des fragments de sarcophages, est peut-être à l'origine d'une interprétation erronée.

Jean-Pierre LEGENDRE

CUSTINES

Maison des Lombards

Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

Le village de Custines se situe à quinze kilomètres au nord de Nancy, sur la rive droite de la Moselle. À moins de 200 m de l'ancienne rive, les vestiges sont implantés en périphérie de l'agglomération, près de l'église Saint-Léger. La volonté d'une restauration soignée sur la maison des Lombards a suscité, en 2006, la réalisation

d'une opération d'archéologie du bâti, afin de préciser la chronologie d'un édifice civil fortifié au début de l'Époque moderne. Si la présence italienne est attestée à Custines en 1345, la dénomination *maison des Lombards* n'apparaît qu'en 1584.

Le parcellaire fossilise l'emprise du bâtiment qui était défendu par un fossé, large de 12 m et remblayé sur environ 1 m, une enceinte quadrangulaire arasée (40 x 33 m) et quatre tours d'angle probablement ouvertes à la gorge. Dans la moitié nord de la cour, une tour carrée, objet de la surveillance archéologique, a polarisé autour d'elle plusieurs corps de bâtiment construits *a posteriori* (entre le XVII^e et le XIX^e s.).

L'enregistrement stratigraphique des élévations a permis d'identifier trois états avant restauration. L'édifice n'est, dans un premier temps, qu'un bâtiment carré de 16,5 m x 17 m de côté. Maçonnés à l'aide de moellons ébauchés en petit ou moyen appareil irrégulier, les murs sont chaînés aux quatre angles par des pierres de taille dont certaines gardent des traces smillées de laye. Le mortier de chaux utilisé comprend un sable alluvial grossier, des petits graviers et des inclusions de végétaux divers (bois, paille, etc.). Les baies découvertes sous différents enduits témoignent d'un édifice à quatre niveaux réunissant une cave, un rez-de-chaussée, un étage carré et un étage de comble. La typologie des baies est variée mais on retiendra, au premier étage de l'élévation antérieure, l'association d'une fenêtre trilobée à meneau avec une porte à chanfrein et congé en sifflet. Les intérieurs ont souffert d'un incendie, déclaré avant le début du XVII^e s., contre l'élévation nord dont seule la pièce est, au premier étage, a conservé un enduit contemporain des fenêtres à meneau. Soit simplement rougi, soit pulvérulent (proche du foyer d'incendie), cet enduit, composé de sable et de chaux, forme une surface irrégulière sans décors. Appliqué sans soin particulier, il recouvre les pierres de taille des ébrasements de baie, beurrant grossièrement les joints. Pour cet état, l'analyse

stratigraphique permet de distinguer deux phases : la première de construction/occupation, la seconde de restauration, estimée avec prudence de la première moitié du XVI^e s., grâce à une poutre d'échafaudage (analyses dendrochronologiques dendronet - W. Tegel). La plus importante restauration intervient autour de 1610 (date d'abattage des bois utilisés pour les plafonds). Après l'incendie, le parti de restauration conduit à recomposer l'ensemble des niveaux, y compris les voûtes de cave. Chaque mur est ouvert part trois fois, sur toute sa hauteur, afin de réaliser de nouvelles travées de fenêtres (à croisillon ou simple traverse). Enfin, deux murs de refend, un escalier en vis et un étage carré supplémentaire sont créés. Les nouveaux enduits sont systématiquement badigeonnés, offrant un décor simple avec une bande noire en appui et les parties hautes en couleur « coquille d'œuf ».

Après quelques aménagements au XVIII^e s., les dernières modifications sont réalisées au XIX^e s. Le dernier étage carré est alors dérasé afin d'installer une nouvelle toiture à deux pans. C'est avec ce dernier état qu'apparaissent des plafonds coffrés au plâtre qui condamnent en partie certaines fenêtres.

Dans l'attente d'autres précisions chronologiques, cette opération a mis en évidence des aménagements en rez-de-chaussée, jusqu'ici difficilement interprétables. La présence d'une série de petites baies, à la fois fentes d'éclairage et système de ventilation, témoignerait d'un espace de stockage sur les deux premiers niveaux (cave et rez-de-chaussée du premier état). L'hypothèse d'un établissement de prêteurs sur gage lombards, à proximité d'un important axe fluvial et commercial, semble donc se préciser.

Ivan FERRARESSO

CUTRY

Rue Dominique Georges,
pré de Vaux Sud

Le projet de construction de pavillons individuels et de logements collectifs à Cutry, rue Dominique-George, a amené le service régional de l'Archéologie de Lorraine à prescrire une opération de diagnostic en raison de la sensibilité archéologique de la commune. La surface sondée (7 608 m²) était l'occasion de compléter l'état

de la donnée sur l'évolution historique de la commune. Les sondages n'ont toutefois livré aucun vestige structuré. La présence d'un ancien bâtiment scolaire a entraîné un nivellement d'une partie de la parcelle. Aucun artefact n'a été trouvé dans la couche de limon argileux beige situé sous la terre végétale.

Rachel BERNARD

DAMELEVIÈRES

Grande Bléhors

Âge du Fer

La campagne de diagnostic menée au lieu-dit *la Grande Bléhors*, sur une superficie de 20 862 m², a permis de mettre en évidence un site d'habitat protohistorique.

Aux éléments classiques de construction rencontrés habituellement pour la période, viennent se greffer des structures plus singulières comme un puits, un vase silo,

trois fosses et un fossé. L'agencement architectural au sein du site n'a cependant pas pu être mis en évidence avec précision.

L'échantillonnage de la céramique, présente dans certaines structures, a permis de définir deux phases d'occupation distinctes. La première inclut les périodes du Hallstatt D et de La Tène A et la seconde se situe à La Tène D.

Le site semble s'étendre de l'extrémité sud-ouest du

secteur sondé vers la R.D. 1d, située à une cinquantaine de mètres au nord-est. Les ouvertures périphériques aux sondages positifs n'ont révélé aucun indice archéologique, ce qui laisse supposer une occupation dense et concentrée.

Bien que les sondages positifs soient excentrés par rapport au cœur du projet d'aménagement, ils sont compris dans les parcelles constructibles ainsi que dans celles de la voirie.

Rémy JUDE

FLAVIGNY-SUR-MOSELLE

La Conge

L'extension d'une zone industrielle sur les hauteurs de la commune, à proximité d'indices reconnus d'époques néolithiques et protohistoriques, a fait l'objet d'une

campagne de diagnostic archéologique. Aucun indice supplémentaire n'a été recueilli sur les 4 ha concernés.

Rémy JUDE

FLAVIGNY-SUR-MOSELLE

La Voivre, phase 2

L'extension de la zone d'activité du plateau a fait l'objet d'un diagnostic archéologique sur une emprise de 4,4 ha. Malgré la présence de stations de surface du

Paléolithique, et plus particulièrement de l'Acheuléen aux environs, aucun vestige archéologique n'a été identifié.

David GUCKER

GONDREVILLE

Rue de Lorraine, ZAC de la Croix Saint-Nicolas

Le diagnostic archéologique réalisé sur la commune de Gondreville (7 216 m²) s'est avéré négatif.

Nicolas TIKONOFF

JAILLON

Le coin Bigarré, les Grandes Haies, patis de Haine, carrière COGESUD

Les parcelles diagnostiquées sur la commune de Jaillon, d'une superficie de 7 ha, sont situées au nord-est de l'agglomération, sur des terrains aujourd'hui en culture et bordés au nord par la forêt communale de Jaillon. Cette limite nord-est est marquée par un pendage assez marqué, attribuable à une petite vallée sèche.

Géologiquement, la zone est établie sur les calcaires argileux du Bathonien. Il s'agit d'un sédiment calcaire argileux détritique orangé.

Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour sur ces parcelles.

Rémy JUDE

JARNY

Pré Rougeot, Marcaires, sous les Marcaires, pré Rougeot

Le projet d'aménagement (6,72 ha) se situe dans un secteur qui, au regard de campagnes de prospection pédestre, paraît densément occupé à l'époque gallo-romaine. Plusieurs établissements ruraux ont ainsi pu être repérés dans les environs immédiats. Il se situe aussi à proximité de l'itinéraire médiéval menant de Metz à Verdun. Malgré tous ces éléments, aucune occupation structurée n'a été appréhendée lors de la

réalisation de l'opération. En revanche, un sondage a livré un ensemble céramique daté de la période du Hallstatt D3. Il a été mis au jour piégé au sein d'une dépression pouvant correspondre aux restes d'un chemin creux ponctuellement conservé. Cette découverte trahit une occupation qui est soit totalement érodée soit située hors emprise mais tout de même à proximité.

Lonny BOURADA

LANEUVELOTTÉ

Coin du Cendrier, extension de la station de compression

Contemporain

Le diagnostic archéologique de 2 ha réalisé sur la commune de Gondreville s'est révélé négatif. Au cours de cette opération, seul un trou d'obus comblé avec

du matériel militaire de la seconde Guerre Mondiale (allemand et américain) a été mis au jour.

Nicolas MEYER

LONGUYON

Église Sainte-Agathe

Moyen Âge

La réalisation d'un drainage autour de l'église Sainte-Agathe (XI^e s. et fin XII^e-début XIII^e s.) a mis au jour plusieurs sarcophages en pierre dans l'angle nord-ouest de la tour du XI^e s., ce qui a nécessité une intervention du service régional de l'Archéologie. La surveillance d'un sondage, réalisé par l'entreprise dans l'angle nord-est de la tour du XI^e s., a fourni, par ailleurs, des informations sur le mode de fondation de cette église. Profonde de 1,30 m, la tranchée de fondation entame le terrain naturel sur 0,40 m. Au-dessus se trouve 0,90 m

de remblai hétérogène renfermant des ossements humains remaniés, provenant probablement de sépultures bouleversées. La fondation elle-même est constituée de cinq assises de gros blocs calcaires bien équarris, hauts de 0,21 à 0,32 m, appareillés à sec ; l'utilisation de mortier n'apparaît que dans la première assise de l'élévation.

On notera en outre la présence sur le site d'un fragment de *tegula* gallo-romaine, qui paraît confirmer l'occupation du site dès cette époque.

Jean-Pierre LEGENDRE, Murielle LEROY

LONGWY

Porte de Bourgogne, square Chaply

Moderne - Contemporain

Préalablement à la construction d'un groupe d'immeubles d'habitation, une opération de diagnostic archéologique, d'une surface de 9 336 m², a été réalisée à Longwy-Haut, à l'emplacement de la pointe de la demi-lune protégeant la porte de Bourgogne érigée par Vauban entre 1679 et les années 1690. Les sondages, creusés à la pelle hydraulique, ont permis de mettre en évidence au moins trois phases chronologiques.

La première phase concerne les fortifications construites par Vauban. De la demi-lune, deux segments des faces est et ouest ont été mis au jour,

celle à l'ouest présentant encore son parement taluté en grand appareil à bossage. La contrescarpe, en grand appareil sans bossage, présente des marques lapidaires visibles, sur au moins 4 m d'élévation, dans des escaliers postérieurement accolés à celle-ci. Le fossé est profond d'au moins 5 m. Enfin, le mur marquant la limite entre le chemin couvert et le glacis pourrait avoir été exhumé dans un sondage.

La deuxième phase concerne des contremines creusées dans la roche et formées de longs couloirs d'où partent des galeries latérales terminées par des

cheminées à la base desquelles étaient disposés des fourneaux pour les explosifs. Celles-ci n'ont pas fait l'objet de relevé en raison des contraintes de tous ordres qu'aurait engendré leur étude, même sommaire. Seule une visite rapide de la galerie principale construite contre le parement intérieur du mur de contrescarpe, à partir du fond du fossé, et des galeries adjacentes a pu être effectuée. Ces contremines peuvent être rapprochées du projet dressé en 1860-61 par le Génie. En surface, un épais mur révélé dans un sondage pourrait être attribué à la galerie principale et un autre à une traverse en abri, ou une casemate, reconstruite après le creusement des galeries de contremine. Deux sondages ont par ailleurs livré de larges fosses entaillant le glacis et le substrat calcaire, remplies de cailloux calcaires non compactés. Ces fosses peuvent

être interprétées comme les cheminées qui surmontent les fourneaux d'explosion.

La troisième phase est relative aux escaliers aménagés contre le parement extérieur de la contrescarpe. Trois escaliers ont été dénombrés au minimum. Fermés par des trappes en tôle d'acier quadrillé, ils pourraient avoir été conçus comme sorties d'escouades, depuis le fond du fossé vers le chemin couvert, après la mise en place d'un réseau de barbelés établi sur le glacis en 1889-90 et avant la destruction de la demi-lune en 1914.

Ces sondages ont montré la richesse et la complexité des vestiges mis au jour qui mériteraient des relevés en sous-sol et une étude plus approfondie pour certaines parties comme le chemin couvert et la demi-lune, afin de comprendre leur organisation précise et la chronologie fine du site, en relation avec la documentation existante.

Amaury MASQUILIER

LUDRES

Haut des Ronces, ZA le Franclos III

Protohistoire - Gallo-romain -
Indéterminé

La *villa* gallo-romaine, située au lieu-dit *haut des Ronces*, a été une première fois repérée en 1977 par une équipe d'archéologues bénévoles de Ludres, dirigée par Jean-Paul Lagadec. Cette fouille de sauvetage urgent a été motivée par un projet d'aire de repos lié à l'autoroute A 330. Plus de 150 m de fondations de murs constituées de pierres sèches ont été mis au jour. Des *tegulae* et *imbrice* ont été retrouvées pendant la fouille ainsi que des fragments de marbre et des pilettes d'hypocauste. La découverte de tesson de céramique, d'un marteau faucille en fer et de deux fibules a permis de situer la période d'activité de l'établissement entre le I^{er} et le III^e s. de n. è.

Le diagnostic archéologique réalisé, sur une superficie de 5 858 m², au *haut des Ronces* a permis de repositionner la *villa* dont le plan avait été partiellement dressé et approximativement localisé lors de la fouille de 1977. La grande majorité des sondages positifs concerne une *villa* romaine implantée au centre de l'emprise du projet. Dans l'état actuel des connaissances, le bâtiment orienté nord-est/sud-ouest s'organise autour d'une vaste cour rectangulaire. Il a été repéré sur une longueur de 27 m et une largeur de 21 m. Une partie des murs a été dégagée.

Dans un second temps, les sondages ont révélé des structures antiques inédites. Ainsi l'existence d'une cave a pu être mise en évidence dans l'angle sud du bâtiment. Une cave a également été identifiée et se superpose vraisemblablement à une fosse de la fouille de 1977. Une canalisation en pierre installée dans un profond fossé en V semble se diriger vers le niveau

de sol de la pièce excavée (sondage 8). Elle pourrait correspondre à une conduite d'évacuation des eaux d'infiltration. De tels aménagements associés à des caves sont en effet fréquemment observés sur les sites d'habitat antique. Les sondages 7 et 16 ont quant à eux révélé deux fossés parallèles aux côtés nord-est et sud-ouest du bâtiment. Ces structures semblent correspondre à un parcellaire d'origine antique. Enfin, le sondage 6 implanté au sud de la villa a révélé une couche de limon incluant du mobilier antique qui pourrait correspondre à un niveau d'occupation antique de type sol mis en culture.

À l'écart de l'ensemble gallo-romain, dans l'angle nord-ouest de l'emprise, le diagnostic a révélé un trou de poteau et une sablière basse qui semblent appartenir à un bâtiment sur structure légère. En l'absence de mobilier archéologique, cette construction n'a pas pu être datée.

Les indices d'occupation protohistorique ont été mis au jour en limite sud de l'emprise. Les quelques tessons de céramique non tournée mis au jour dans le niveau limoneux sont attribuables à l'époque protohistorique, sans plus de précision.

Il convient par ailleurs de noter qu'une fibule attribuée à la période de La Tène a été mise au jour le long d'un des murs de la *villa*, à l'occasion des fouilles de 1977.

Le projet d'aménagement est enclin à détruire les vestiges archéologiques. Ces derniers sont présents sur la totalité de l'emprise du projet, à l'exception de la pointe nord-est du terrain et d'une petite bande à l'extrémité sud-ouest.

Karine BOULANGER-BOUCHET

LUNÉVILLE

5 et 7 rue Cyfflé, projet 3T SCI

Moderne

Le projet, de 4 100 m², est situé dans le secteur des fortifications médiévales et des XV^e-XVI^e s., plus précisément à l'emplacement supposé du fossé moderne. Si l'on note plus de 5 m de remblais par endroits, aucune limite précise de ce supposé fossé n'a pu être mise en évidence. Il est possible qu'une

déclivité naturelle du terrain fasse office de fossé. En revanche, une remontée des alluvions récentes vers la ville permettrait de localiser, à titre hypothétique, un bastion représenté sur le plan du XVII^e s. Aucune maçonnerie n'a été mise au jour.

Amaury MASQUILIER

LUNÉVILLE

Rue Level, centre hospitalier de Lunéville

Moderne

La fouille, réalisée préalablement à la construction d'un centre hospitalier sur 1 100 m² à Lunéville, a permis l'étude des fondations d'une chapelle édifiée à l'extrême fin du XVI^e s. à l'intérieur d'un vaste cimetière paroissial, non concerné par l'opération archéologique (cf. *Bilan scientifique régional 2005*, p. 176). De la chapelle, renseignée par les archives et visible sur des plans du milieu du XVIII^e s., ne subsistent que deux murs sur quatre assises et deux tranchées de

récupération, qui dessinent un plan rectangulaire d'environ 14,5 m de long et 8 m de large. Aucun niveau de sol n'était conservé. Elle renfermait de nombreuses inhumations dont quarante cinq ont été fouillées sur au moins deux niveaux dans la partie ouest de l'édifice. Le travail réalisé sur les sépultures a mis en évidence des pratiques d'inhumations en linceul et cercueil d'une population composée d'hommes et de femmes jeunes et adultes.

Marilyne PRÉVÔT

MARS-LA-TOUR

R.D. 952, lotissement les Pommiers

Protohistoire

Les terrains concernés par le projet de lotissement se situent au sud-est du village de Mars-la-Tour, en bordure de la R.D. 952. D'une superficie de 17 953 m², ces parcelles étaient utilisées comme prairies de pâture. Le potentiel archéologique du secteur est connu par les nombreuses campagnes de prospections pédestres réalisées depuis une dizaine d'années sur tout le plateau. L'intérêt archéologique résidait dans la proximité de l'agglomération secondaire antique reconnue aux abords du château, mais dont l'extension sud est encore mal définie.

Réalisé sur l'intégralité du terrain, le diagnostic archéologique a révélé quelques indices d'occupation protohistorique dont une approche chronologique plus précise ne peut être donnée, faute d'éléments mobiliers. Les structures apparaissant dans six sondages positifs et à une profondeur de l'ordre de 0,40 m correspondent à cinq négatifs de poteaux et à deux fosses. Ils témoignent de la proximité d'un site d'habitat aux abords de l'emprise.

Sébastien VILLER

MAXÉVILLE

Les Composants, lotissement d'activités Zénith Saint-Jacques

L'emprise du projet de Zénith, au lieu-dit *les Composants*, a fait l'objet d'un diagnostic archéologique

sur une emprise de 13,6 ha. Ce dernier n'a pas permis de déceler de vestige archéologique.

David GUCKER

MESSEIN

Rue Saint-Maurice

Haut Moyen Âge

Une opération archéologique de surveillance de travaux s'est déroulée en décembre 2006, sur les parcelles cadastrales 159 et 160, rue Saint-Maurice. Celle-ci a

couvert une superficie de 458 m² et a permis d'observer des niveaux d'occupation du haut Moyen Âge.

Marc LEROY

MEXY

Devant le bois de Mexy, ZAC les Racrutes

Gallo-romain -
Haut Moyen Âge

L'opération archéologique, réalisée à l'emplacement du projet d'aménagement d'une ZAC de près de 51 ha à Mexy, a permis de mettre au jour trois sites archéologiques, tous localisés dans la partie orientale du projet. Un quatrième site, situé au centre de la future ZAC, n'est constitué que de fossés de nature indéterminée.

Le site 1 est composé de 7 sondages positifs. Il est attribuable au haut Moyen Âge. La nature des vestiges (cabanes excavées, trous de poteau, fosses et dés de

Pierre) permet d'envisager un site d'habitat.

Le site 2 n'est composé que d'un seul sondage positif dans lequel un seul trou de poteau a été identifié. L'attribution chronologique de ce site n'est pas envisageable.

Le site 3 est composé de sept sondages positifs. Les vestiges, de type habitat (bâtiment maçonné, fosses, trous de poteau, foyers, etc.), sont attribuables à l'Antiquité.

Franck GÉRARD

MONT-SAINT-MARTIN

Avenue de l'Europe, les Bas Coteaux

Protohistoire

Suite au projet d'extension de la zone commerciale de Mont-Saint-Martin déposée par la société Immochan, le service régional de l'Archéologie a prescrit une opération de diagnostic archéologique. Les sondages ont été réalisés sur une surface de 68 500 m², jouxtant une zone archéologique sensible située à l'ouest,

sous l'actuel magasin Auchan (*cf. Bilan scientifique régional 2001*, p. 25). Le diagnostic s'est révélé négatif à l'exception d'un sondage. Dans ce dernier, a été découvert, hors structure, une céramique écrasée. Il s'agit d'un gros vase de stockage à pâte grossière attribuable à la période protohistorique.

Francesca SCHEMBRI

PIENNES

Le Valmusson

78 936 m² ont été sondés au lieu-dit *Valmusson* à Piennes. Le diagnostic n'a livré aucun vestige

archéologique.

Sabine BACCEGA

PONT-À-MOUSSON

Lotissement Haut de la Treiche

Le diagnostic archéologique, réalisé au lieu-dit *haut de la Treiche*, a concerné une surface de 46 000 m². Il a été effectué en amont de la construction d'un lotissement. Bien que localisé en contrebas de la butte de Mousson,

occupée depuis l'époque gallo-romaine, et non loin du site rural du haut Moyen Âge de la Vitrée, le présent diagnostic n'a révélé aucun indice archéologique.

Sébastien JEANDEMANGE

PONT-À-MOUSSON

Pré Palette, la Saumenotte, carrière GSM, extension

Âge du Fer

Cette troisième campagne de sondages de diagnostic (182 100 m²) a révélé une occupation peu marquée dans ce secteur de la Moselle.

Les alluvions modernes sont de forte amplitude et la présence de tuiles romaines côtoyant des faiences fines à tous les niveaux, y compris dans les labours, trahissent une dynamique fluviale souvent violente. La nature du terrain est donc peu propice à la conservation de vestige archéologique.

Un fond de vase a pourtant été mis au jour à 1,90 m de profondeur dans un sondage. Les quelques fragments en connexion révèlent un objet à l'endroit, vraisemblablement en position primaire. Le remplissage est de même nature que l'encaissant et aucun indice particulier ne vient préciser la nature et la fonction de l'objet. La facture de l'objet et sa forme évoquent un vase de l'âge du Fer.

Rémy JUDE

PULNOY - SAULXURES-LÈS-NANCY

Liaison routière Saulxures - Pulnoy, tranche 2

La deuxième tranche de la liaison routière entre la commune de Pulnoy et l'avenue de Saulxures (8 988 m²) a fait l'objet d'un diagnostic archéologique

dans un contexte particulièrement sensible. Aucun vestige n'a cependant été mis au jour.

Rémy JUDE

ROSIÈRES-AUX-SALINES

Rue Joliot-Curie

Âge du Fer - Gallo-romain -
Haut Moyen Âge

Préalablement à la construction d'un lotissement de trois maisons d'habitation, une opération de diagnostic archéologique a été réalisée à Rosières-aux-Salines, rue Joliot-Curie. D'une superficie de 3 339 m², le projet est localisé en limite de la plaine alluviale de la Meurthe, juste au pied du coteau dominé par le *haut de Saint-Simon*, à moins de 200 m du bourg actuel. Des vestiges de trois époques différentes sont apparus dans plusieurs des neuf sondages ouverts.

Localisé dans l'angle nord-ouest du terrain, le premier sondage a révélé, à 2,70 m de profondeur, une structure interprétée comme un four. Partiellement dégagée et échantillonnée à la pelle hydraulique pour des raisons évidentes de sécurité, elle a néanmoins livré un riche mobilier archéologique daté de La Tène D1 (150 à 85 av. n. è.). Ce dernier constitue un assemblage faunique et céramique original sans doute en relation avec un repas pris en commun. Ce phénomène est peu connu dans l'état actuel de la recherche dans la région, alors que le principe du *repas collectif* semble un élément fondamental dans l'organisation de la société à la fin de La Tène. Cet événement particulier apparaît en effet comme vecteur d'un pouvoir politique, religieux ou familial tout autant qu'il sert à la cohésion sociale d'un groupe. La nature et la fonction de cette structure

restent donc à préciser car aucun fragment d'amphore n'a été mis au jour, mais la fosse n'a pas été fouillée dans son intégralité. La découverte de battitures, et donc la présence d'une forge dans le secteur, ajoute à l'intérêt général de la structure.

Pour la période gallo-romaine, si aucune structure n'a été mise au jour en tant que telle, la découverte récurrente de tuiles et de céramiques antiques dans plusieurs sondages suggère l'existence d'un site de cette époque à proximité, sans doute celui déjà connu sur le coteau ou sur le plateau qui borde le lotissement au lieu-dit *Saint-Simon*.

Le dernier sondage, localisé dans l'angle sud-est du terrain, en limite du projet de lotissement, a révélé deux fosses et un trou de poteau. On peut y associer un petit fossé non daté situé dans un sondage adjacent. Le lot de céramique domestique mis au jour est essentiellement représenté par des pots globulaires datés du VIII^e-IX^e s., mais aussi par deux fragments d'éuelles dont la datation est indéterminée. L'ensemble de ces structures suggère l'existence d'un site occupé au moins à l'époque carolingienne et dont l'extension dépasse vraisemblablement les limites du lotissement, au sud et à l'est. Situé à moins de 200 m du bourg castral de Rosières (*castrum* cité en 1194), ce site inédit

permet de reposer la question des origines du village de Rosières : continuité ou discontinuité de l'habitat entre le haut Moyen Âge et le Moyen Âge classique ?

D'une manière plus générale, il complète la carte de répartition des sites carolingiens très peu fournie pour le sud de la Lorraine.

Amaury MASQUILIER

SAINT-CLÉMENT
R.N. 59 Mise à 2 x 2 voies,
zone de stockage temporaire

La création d'un dépôt de terre provisoire, dans le cadre de l'aménagement de la R.N. 59, a fait l'objet d'un diagnostic archéologique sur une emprise de

8 ha. Ce dernier n'a pas permis de déceler de vestige archéologique.

David GUCKER

SAINT-CLÉMENT
Pré Xaé, carrière Thiriet

L'exploitation d'une gravière a fait l'objet d'un diagnostic archéologique qui a porté sur 85 966 m². Les dépôts

alluviaux de la Meurthe n'ont pas révélé de vestige archéologique.

Rémy JUDE

SAXON-SION
Colline de Sion,
travaux d'assainissement

Âge du Bronze - Âge du Fer -
Gallo-romain - Haut Moyen
Âge - Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

L'intervention archéologique a été entraînée par la mise en place du réseau d'assainissement de la *Colline de Sion* dans un cadre plus général de mise en conformité de l'assainissement de la commune de Saxon-Sion, programme soutenu par le Conseil Général de la Meurthe-et-Moselle.

Les travaux impliquaient la réalisation de plusieurs larges tranchées de plus de deux mètres de profondeur. La *Colline de Sion* est connue pour ses richesses archéologiques depuis le courant du XVIII^e s. Les différents travaux et études ont montré que son sous-sol renferme un patrimoine enfoui étendu dans le temps, entre l'âge du Bronze ancien et la fin du XIX^e s. Le tracé de la tranchée d'assainissement a été projeté du sud au nord sur plus de 170 m de longueur. Cette véritable coupe à grande échelle était l'occasion de lire en long et en continu la stratigraphie du lieu. De plus, le tronçon nord de la tranchée touchait un secteur encore non investi et évalué par les archéologues : le jardin du couvent situé sur le haut de la colline.

Les observations menées lors de cette opération confirment dans les grandes lignes les données acquises sur la colline depuis le milieu du XIX^e s. Elles montrent des occupations larges mais discontinues du site de l'âge du Bronze à aujourd'hui. Les précédentes interventions plus ponctuelles avaient fait apparaître une importante utilisation du site à l'âge du Bronze récent, à la fin du deuxième âge du Fer et au courant

de l'Antiquité. Aujourd'hui, ces hypothèses sont confirmées à plus large échelle sur une grande partie du site. La période de transition post antique et le Moyen Âge restent cependant plus mal renseignés et aucun artefact ne permet de rattacher des vestiges aux périodes mérovingienne et carolingienne. Seule la nécropole mise au jour à proximité de la basilique actuelle renseigne à ce sujet. Le calage chronologique de cette implantation et de son développement reste toutefois large et imprécis. L'intervention a également fait apparaître une importante récupération des matériaux de la période antique. Le développement des villages alentours, dont le bourg castral de Vaudémont, doit en partie en être la cause. L'investigation menée dans les différentes tranchées excavées dans le jardin du couvent, secteur resté non exploré jusqu'à l'opération de 2006 a révélé une sédimentation atteignant ponctuellement 2,5 m. L'occupation s'y est développée dès l'âge du Bronze récent. Durant l'Antiquité, un ensemble architectural constitué d'un ou plusieurs bâtiments montés sur caves et resté non identifié y a été construit. Là encore, le processus de récupération des matériaux de construction aura été actif de la fin de l'Antiquité tout au long du Moyen Âge. Plus tardivement, au courant de la période médiévale, une nécropole s'est organisée autour du sanctuaire marial de l'église paroissiale. Les aménagements conventuels du début du XVII^e s., voulus par le duc de Lorraine Charles IV,

ont mis fin à l'extension du cimetière. Ils ont figé les vestiges des périodes antérieures dans l'allée et le jardin et les gommeront à l'emplacement des bâtiments

du couvent. Cette destruction, parfois ponctuelle, se poursuit jusqu'au début du XX^e s. lors des différentes extensions du couvent.

René ELTER

TOMBLAINE

Avenue Tolstoï, lotissement Les Terrasses de la Meurthe

Protohistoire - Âge du Fer

Le diagnostic archéologique du futur lotissement de Tomblaine (43 964 m²), au lieu-dit *Sainte-Marguerite*, a permis la découverte d'une structure excavée et de remblais plus ou moins récents sur les berges de la Meurthe. Les tessons retrouvés dans la fosse, attribuables au premier âge du Fer, et ceux contenus dans les remblais des bords de Meurthe, datés, sans plus de précision, de la période protohistorique, semblent indiquer la présence d'une occupation ancienne, sur l'emprise même du lotissement ou à proximité.

L'important remaniement des terrains, observé lors de l'opération de diagnostic, ne laisse que peu d'espoir quant à l'éventuelle conservation d'un site protohistorique. La découverte de tessons datés du premier âge du Fer permet malgré tout d'élargir la zone connue d'occupation protohistorique déjà largement appréhendée lors de la campagne de fouille de 1998.

Nicolas TIKONOFF

TOUL

870 avenue Georges-Clémenceau, faïencerie Bellevue, phase 1

Le site est localisé sur les premières pentes du mont Saint-Michel. Le substrat géologique est formé d'argiles de la Woëvre. Hormis un chemin vraisemblablement

récent, aucun vestige archéologique n'a été mis au jour lors de la phase 1 de ce diagnostic de 6 469 m².

Amaury MASQUILIER

TOUL

Ancien hôpital militaire, route de Gama, résidence Cités de Toul

Le diagnostic archéologique, réalisé dans l'enceinte de l'ancien hôpital militaire, a concerné une superficie de 59 160 m². Ils ont été réalisés en amont de la construction d'une zone pavillonnaire. Malgré la proximité de l'ancienne voie romaine impériale Lyon-

Trèves, du prieuré Saint-Georges mal localisé à l'est et d'un site de surface paléolithique au sud, la présente intervention archéologique n'a révélé aucun indice archéologique.

Sébastien JEANDEMANGE

TRIEUX Germont

Protohistoire - Gallo-romain

La prescription de diagnostic archéologique à Trieux, au lieu-dit *Germont*, a été motivée par la nature, la localisation et la surface (160 937 m²) des travaux envisagés.

L'opération de diagnostic menée sur l'emprise de ce projet a permis de mettre au jour une occupation protohistorique, une structure isolée ainsi que des indices de site gallo-romain. La première occupation

est matérialisée par la présence d'un trou de poteau et une fosse très érodée attestant d'une occupation protohistorique indéterminée. La seconde réside dans la présence d'un trou de poteau isolé et d'époque indéterminée. Enfin, des indices matériels contenus dans une couche de colluvions renseignent sur la proximité d'un site gallo-romain.

Rachel BERNARD

VILLERS-LÈS-NANCY

Plateau des Côtes de Villers, ZAC du plateau de Brabois

Contemporain

L'emprise du projet, au lieu-dit *plateau des Côtes de Villers*, a fait l'objet d'un diagnostic archéologique sur une emprise de 293 229 m². Les anomalies circulaires interprétées comme des *tumuli* se sont révélées être

des structures liées à l'occupation militaire (ancien champ de manœuvre). Ces vestiges ont été décelés directement sous la terre végétale, mais aucune structure archéologique n'a été mise au jour.

David GUCKER

VILLERUPT

Haie du Profot, Orbeuse

Un diagnostic archéologique été réalisé sur la commune de Villerupt à l'occasion de la création d'un lotissement aux lieux-dits *Orbeuse* et *haie du Profot*, sur une superficie de 100 135 m². Aucun élément archéologique n'a été repéré. Le substrat, composé de marne argileuse de couleur jaune orange et de calcaire

coquillier et oolithique, a pu être observé sur les trois quarts du terrain à une profondeur de 0,20 m à 0,40 m. Toutes les parcelles ont pu être sondées. Une zone d'environ 2 ha présente un remblai issu de l'exploitation d'une carrière vraisemblablement antérieure à la seconde Guerre Mondiale.

Xavier ANTOINE

MEUSE**BILAN
SCIENTIFIQUE****Tableau des opérations autorisées****2 0 0 6**

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
6090	ANCERVILLE, la Croix Jacoty	Sabine BACCEGA (INRAP)	OPD			1
6408	AUBRÉVILLE, la Saillée	Laurent VERMARD (INRAP)	OPD			2
6195	BAÂLON, Villers	Sabine BACCEGA (INRAP)	OPD	19	GAL	3
6300	BOVIOLLES, mont Châtel	Thierry DECHEZLEPRÊTRE (COL)	FP	14-15-20	FER-GAL	4
6391	BUREY-EN-VAUX, les Chanetières, les Vieilles Côtes et la Vallée	Sabine BACCEGA (INRAP)	OPD			5
6496	CHARNY-SUR-MEUSE, cul Reboule et la Moutarde	Lonny BOURADA (INRAP)	OPD			6
6094	DIEUE-SUR-MEUSE, entre deux Haies	Lonny BOURADA (INRAP)	OPD			7
6590	DIEUE-SUR-MEUSE, lotissement artisanal, le grand Rattentout	Lonny BOURADA (INRAP)	OPD	20	HMA-MA	8
6437	FAINS-VEEL, lotissement d'Égremont	Sabine BACCEGA (INRAP)	OPD			9
6773	FAINS-VEEL, les Patureaux, Rondeval	Sabine BACCEGA (INRAP)	OPD	23	CON	10
6597	FRESNES-EN-WOËVRE, le Cugnot	Sabine BACCEGA (INRAP)	OPD	14-15	FER	11
6080	JUVIGNY-EN-PERTHOIS, Belle Épine et Longue Queue	Sabine BACCEGA (INRAP)	OPD			12
6841	LES HAUTS-DE-CHÉE, sablière Valette Roussel, Marat-la-Petite, au Jura	Stéphanie JACQUEMOT (SRA)	SD			13
6438	MILLY-SUR-BRADON - SASSEY-SUR-MEUSE, carrière MCA le Pré Madame, Poirier Cadet, phase 1	Sabine BACCEGA (INRAP)	OPD			14
6227	MOUZAY, la Ravauderie	Rachel BERNARD (INRAP)	OPD	13-14-15-18-27	BRO-CON	15

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
6124	NAIX-AUX-FORGES, réseau d'assainissement	Stéphanie JACQUEMOT (SRA)	SD	20-21-23-25	GAL-MOD	16
6468	PAGNY-SUR-MEUSE, le Coup de Canne	Sabine BACCEGA (INRAP)	OPD	27	IND	17
6438	SASSEY-SUR-MEUSE, carrière MCA le Pré Madame, Poirier Cadet, phase 2	Sabine BACCEGA (INRAP)	OPD			14
6491	SORCY-SAINT-MARTIN, église Saint-Martin	Stéphanie JACQUEMOT (SRA)	SD	23	HMA-MA	18
6467	TILLY-SUR-MEUSE, entre deux Voies	Sophie GALLAND (INRAP)	OPD			19
6497	TRONVILLE-EN-BARROIS - VELAINES, champ Mia et sur bas de la Praye	Sabine BACCEGA (INRAP)	OPD	14-15-18-27	FER-IND	20
6604	VACHERAUVILLE, la Vaux le Clerc	Lonny BOURADA (INRAP)	OPD	25	CON	21
6471	VERDUN, projet INEOS, Baleycourt	Lonny BOURADA (INRAP)	OPD	15-20-27	FER-GAL	22
6435	VIGNEULLES-LÈS-HATTONCHÂTEL, le Clos du Chanot	Sabine BACCEGA (INRAP)	OPD			23
7045	VIGNOT, lotissement les tranchons, tranche 2, chemin de Vignot à Jouy	Arnaud LEFEBVRE (INRAP)	FPREV	7-8-12-13-14-15-16	PAL-NEO-BRO-FER	24
6092	VOID-VACON, la Pelouze, les Quatorzes, la Côte Tire Cul	Nicolas TIKONOFF (INRAP)	OPD			25
6096	VOID-VACON, sur les Ormes	Nicolas TIKONOFF (INRAP)	OPD			26

* : cf. carte de répartition des sites.

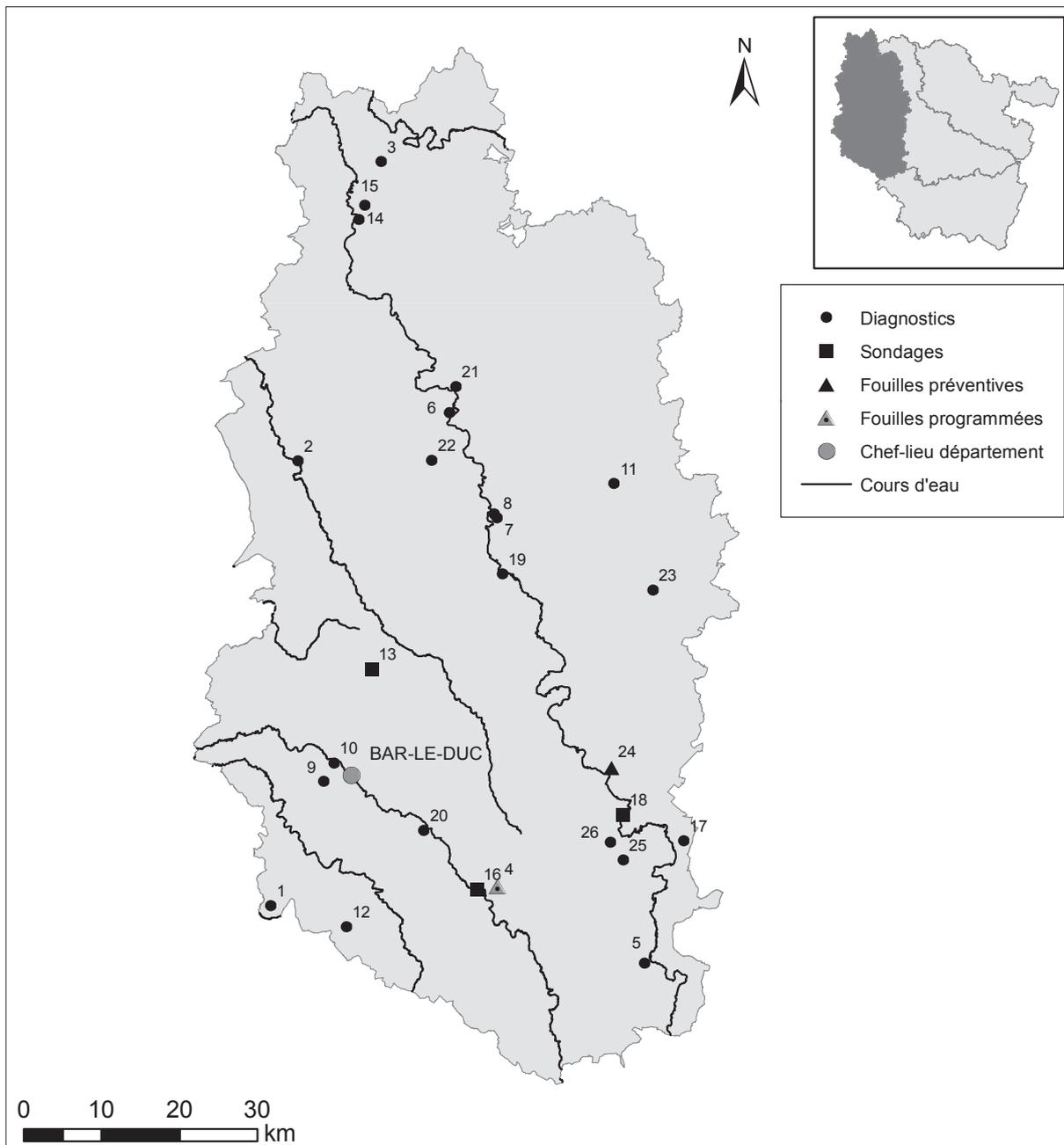
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

MEUSE

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 6



MEUSE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 6

ANCERVILLE La Croix Jacoty

Un diagnostic archéologique a été réalisé dans le cadre d'un projet de lotissement privatif de 25 430 m², situé au lieu-dit la Croix Jacoty. Bien que situé dans un contexte

d'occupation de la Protohistoire ancienne attesté par un grand nombre d'indices en surface, les sondages se sont révélés négatifs.

Stéphanie JACQUEMOT pour Sabine BACCEGA

AUBRÉVILLE La Saillée

Le projet de construction d'un lotissement à Aubréville, au lieu-dit *La Saillée*, a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique. D'une surface de 12 710 m², l'emprise du projet est située sur le flanc sud-ouest de la côte qui domine la rivière de l'Aire. Les sondages, tous négatifs, ont été effectués dans le sens sud-ouest/

nord-est. Le terrain naturel a été atteint dans tous les sondages. Celui-ci, constitué de plaquettes marno-calcaires, apparaît à 0,25-0,30 m sous le niveau de sol actuel, directement sous la couche de terre végétale.

Laurent VERMARD

BAÂLON Villers

Gallo-romain

Le diagnostic effectué sur une superficie de 3 439 m² apporte de nouveau des éléments qui viennent compléter les connaissances du site de Baâlon. Celui-ci est déjà connu et interprété comme une agglomération secondaire importante dans le nord meusien. Le potentiel archéologique est essentiellement concentré dans la zone est de la parcelle, la roche étant directement

atteinte dans la partie ouest. Les vestiges apparaissent dès 0,40 m sous la terre végétale. Cette intervention a mis au jour une série de murs, une, peut-être deux caves, des fosses, des trous de poteaux ainsi que du mobilier céramique, plusieurs éléments métalliques et des fragments de verre. La céramique étudiée montre une occupation III^e s.

Sabine BACCEGA

BOVIOLLES

Mont Châtel

Âge du Fer - Gallo-romain

La chronologie du rempart principal constitue une question centrale dans le cadre de l'étude de l'occupation de cet important *oppidum* des Leuques. L'étude des collections anciennes, ainsi que les fouilles récentes, suggèrent une phase d'occupation centrée sur La Tène D2 et le début de l'époque gallo-romaine. Dans ce cadre, l'étude du rempart a comme ambition d'établir un phasage précis de la mise en place de cette fortification. Cette question de chronologie est en effet centrale dans toute étude d'*oppidum*. Si l'on considère la chronologie des différentes structures mises en évidence sur ce site, le fossé semble comblé dès l'époque augustéenne, époque correspondant à une chute des indices de fréquentation à l'échelle du site. La relation entre cette structure fossoyée majeure et le rempart principal, ainsi que la question de son démantèlement, constituent donc un ensemble de problématiques directement reliées à l'évolution entre l'*oppidum* et le site de plaine dans les décennies qui suivent la conquête romaine. Parallèlement, cette opération ambitionne de déterminer si le passage actuel implanté dans la partie médiane du rempart de barrage a une origine antique. Dans cette perspective, la fouille a porté une attention particulière à l'organisation du parement externe dans ce secteur de manière à mettre

en évidence la présence d'un éventuel système d'accès. Il est actuellement difficile de tirer de ces maigres indices des éléments de chronologie. Le petit lot de céramiques mis au jour permet uniquement de proposer une chronologie large entre la fin de La Tène moyenne et l'époque augustéenne. Aucun indice céramologique fiable provenant de l'intérieur de la structure en place du rempart ne permet actuellement de dater sa construction. Cependant, malgré le faible nombre de tessons présents, on remarque une nette différence de faciès entre la zone du rempart proprement dite et celle située juste à l'intérieur. Alors que la céramique du rempart présente une facture habituelle sur l'*oppidum*, celle de la zone interne recèle des différences sensibles : les tessons de céramique fine claire ainsi que d'amphores sont plus nombreux qu'habituellement, des dégraissants siliceux ou d'origine volcanique apparaissent et des tessons engobés et poissés ont été retrouvés. Ces différences pourraient constituer des indices chronologiques - bien maigres il est vrai - pour envisager une datation plus tardive. La poursuite de la fouille du rempart en 2007 devrait livrer des éléments de datation supplémentaires.

Thierry DECHEZLEPRÊTRE

BUREY-EN-VAUX

Les Chanetières, les Vieilles Côtes et la Vallée

Sur les 8 000 m² sondés dans la carrière de Burey-en-

Vaux, aucun indice archéologique n'a été mis au jour.
Sabine BACCEGA

CHARNY-SUR-MEUSE

Cul Reboule et la Moutarde

En vue d'une prochaine exploitation par la société GSM, une superficie de 88 760 m² localisée sur la commune de Charny-sur-Meuse a été sondée. Les parcelles concernées se trouvent dans la plaine alluviale de la Meuse, sur la rive ouest de son cours actuel. La terre végétale repose sur une séquence de glaise dont la puissance varie entre 0,50 m et 1,50 m. Elle scelle un

horizon de graviers qui est ponctuellement recouvert par un niveau tourbeux d'environ 0,10 m d'épaisseur. La nature argileuse du substrat induit un sol assez ingrat. Toute la surface correspondant au projet d'exploitation est en fait susceptible d'être inondée une grande partie de l'année. Cela pourrait expliquer l'absence d'occupation archéologique.

Lonny BOURADA

DIEUE-SUR-MEUSE

Entre deux Haies

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur une surface de 3 864 m² sur la commune de Dieue-sur-

Meuse. Cette opération n'a pas permis la mise au jour de vestige archéologique.

Lonny BOURADA

DIEUE-SUR-MEUSE

Lotissement artisanal, le Grand Rattentout

Haut Moyen Âge - Moyen Âge

Le projet d'aménagement se trouve au cœur d'une localité où les nombreuses découvertes suscitent une surveillance accrue. Des vestiges témoignant d'une occupation continue de son territoire depuis la protohistoire ont été reconnus au cours de différents travaux et investigations archéologiques. Au lieu-dit *la Potence*, secteur situé directement à l'ouest de la présente opération de diagnostic, les premières découvertes datent des années 1930. En 1968, une opération archéologique se déroule en préalable

à l'aménagement d'un lotissement. Elle a permis d'appréhender une nécropole à inhumations utilisée du V^e au VII^e s. et une réoccupation du site au X^e et XI^e s. sous la forme de fonds de cabanes. Les sondages réalisés au *Grand Rattentout* ont révélé ce même type de structure, associé cette fois à des fosses, des négatifs de poteaux et des fossés. Sur les 10 000 m² concernés par cette opération de diagnostic archéologique, cette occupation structurée de la période médiévale s'étend sur environ 5 000 m².

Lonny BOURADA

FAINS-VEEL

Lotissement d'Égremont

Les sondages qui ont été réalisés rue d'Égremont en amont de la construction d'un nouveau lotissement

n'ont révélé aucun vestige archéologique.

Sabine BACCEGA

FAINS-VEEL

Les Patureaux, Rondeval

Contemporain

Dans le cadre de la création d'un hôpital psychiatrique, un diagnostic archéologique a été réalisé sur une surface de 3 697 m². Cette opération a permis de délimiter le cimetière de la commune qui semble occupé de façon optimale dans le secteur concerné. En effet, tous les sondages montrent une densité très importante de sépultures. Celles-ci sont installées de manière systématique et très rapprochée les unes des autres. D'après ces éléments, il est possible d'estimer le nombre de tombes entre 800 et 1 000. Les squelettes sont en bon état de conservation. Ils n'ont subi aucune érosion et sont entiers. Les ossements, bien que décharnés, sont encore minéralisés. Apparemment, ce n'est pas un cimetière paroissial bien que chrétien. Les tombes sont orientées tête à l'ouest, pieds à l'est (orientation classique depuis l'ère chrétienne) mais certainement pour des raisons liées à la gestion de

l'espace funéraire, certaines tombes sont orientées sud/nord. Des perles appartenant à des couronnes mortuaires ont été prélevées dans l'espace où les sépultures sont orientées sud-nord. Ces couronnes en perle apparaissent fin XIX^e-début XX^e s. et sont encore utilisées fréquemment dans les années 1950-1960. Elles se retrouvent de nos jours parfois dans les dépotoirs de cimetière ou en brocante. Les plans cadastraux du XIX^e s. n'ont pas révélé de bâtiment ni de cimetière ancien sur les parcelles concernées par le projet de construction. Celles-ci devaient être cultivées. Dans Le recueil de documents concernant l'histoire de Fain-lès-Sources par le docteur G. Margeury qui collecte les données anciennes du village, il n'est pas mentionné de nécropole ancienne à cet endroit. Toutes ces observations font penser que ce cimetière est contemporain sans qu'il en soit possible de déterminer

la date précise de construction et d'abandon de cet espace funéraire. La seule information concernant la fin de l'utilisation de ce cimetière dans les années 1956-57 a été recueillie oralement.

L'impact de l'aménagement sur les sépultures semble plutôt limité. En effet d'après les informations fournies

par l'aménageur, le bâtiment est construit à ras du sol sur longrines. Seules des galeries, pour des locaux techniques placés à l'extrémité ouest du projet et en dehors de l'emprise du cimetière, atteignent 2,20 m de profondeur.

Sabine BACCEGA

FRESNES-EN-WOËVRE

Le Cugnot

Âge du Fer

Un projet d'aménagement de zone d'activité au lieu-dit *le Cugnot* à Fresnes-en-Woëvre a conduit le service régional de l'Archéologie à prescrire une opération de diagnostic archéologique sur une superficie de 14 209 m². Malgré la faible densité des structures découvertes et l'absence d'éléments de datation, les sondages effectués ont permis de mettre en évidence une occupation humaine sur le site. Celui-ci se compose d'une série de silos souterrains qui attestent d'une activité de stockage sur le lieu de production ou de consommation, d'un petit tronçon de fossé, qui peut faire penser à un système d'enclos fossoyé d'habitat de La Tène, et de quelques trous de poteaux. Les

deux drains et la sépulture animale semblent assez difficilement rattachables à l'ensemble des autres structures.

Bien que les éléments soient faibles, on peut considérer le site comme étant un site d'habitat rural, dont le restant se trouve peut-être sous les parties non décapées ou en périphérie.

Les projets concernant l'aménagement de la zone d'activité ne sont pas connus à ce jour. Mais il est certain que la construction de bâtiments et les aménagements de viabilisation du terrain sont une menace pour les vestiges archéologiques découverts à une faible profondeur sur le site.

Sabine BACCEGA

JUVIGNY-EN-PERTHOIS

Belle Épine et Longue Queue

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur une surface de 30 000 m² en amont de l'extension d'exploitation d'une carrière aux lieux-dits

Belle Épine et Longue Queue qui n'a révélé aucun vestige archéologique.

Sabine BACCEGA

LES HAUTS-DE-CHÉE

Sablière Valette Roussel, Marat-la-Petite, au Jura

En raison du contexte archéologique sensible de la commune, un diagnostic a été prescrit dans le cadre de l'étude d'impact préalable à l'autorisation d'exploiter une carrière de calcaire par la société Les Sablières de Laimont Valette Roussel. Le terrain de

10 ha est composé de quatre tranches d'exploitation. À la demande du pétitionnaire, une première phase de 8 000 m² de sondages archéologiques a été réalisée, cette opération s'étant avérée négative.

Stéphanie JACQUEMOT

MILLY-SUR-BRADON -

SASSEY-SUR-MEUSE

Carrière MCA le Pré Madame, Poirier Cadet

Lors de l'opération de diagnostic archéologique, qui a porté sur 77 300 m² de la sablière MCA, sise sur les

communes de Sassy-sur-Meuse et Milly-sur-Bradon, aucun vestige archéologique n'a été mis au jour.

Sabine BACCEGA

MOUZAY

La Ravauderie

Âge du Bronze - Contemporain

La prescription d'un diagnostic archéologique, qui a porté sur 177 900 m² à Mouzay, a été motivée par le contexte environnant. En effet, des trouvailles isolées ont été signalées dont celle d'une épée en bronze datée de l'âge du Bronze moyen ainsi qu'une épingle datée de l'âge du Bronze final. Il est stipulé également que des bas-reliefs en pierre, des fûts de colonnes, des pièces de monnaies ainsi que des tesselles de mosaïque romaine ont été découverts dans le village même de Mouzay.

L'opération de diagnostic archéologique a permis de mettre au jour des structures de type trous de poteaux, fosses et fossés. Concentré sur une même zone, seul

un trou de poteau sur huit a livré du mobilier céramique donnant une indication chronologique attribuable à l'âge du Bronze. Deux fosses, situées à proximité, restent indéterminées quant à leur nature et datation. De plus, huit tronçons de fossés ont également été mis au jour. Ceux-ci ont été consignés sur le plan du cadastre napoléonien daté de 1826. En outre, le lit d'un ancien ruisseau, dont le tracé reprend l'orientation du ruisseau actuellement perceptible dans le paysage et le joux, a été relevé. Enfin, une anomalie linéaire, d'orientation nord-sud, a été mise en exergue traversant les mêmes zones, ce fait pourrait être interprété comme un chemin à vocation agricole d'époque récente.

Rachel BERNARD

NAIX-AUX-FORGES

Réseau d'assainissement

Gallo-romain - Moderne

Dans le cadre du programme d'assainissement collectif de la commune de Naix-aux-Forges, le service régional de l'Archéologie a prescrit le suivi des travaux d'enfouissement des réseaux situés place de l'église, au cœur de l'agglomération antique. D'une manière générale les terrassements superficiels n'ont fait apparaître que des niveaux de type remblais fortement perturbés par les creusements des tombes en périphérie de l'église. En effet, le déplacement du cimetière, au début du XX^e s. ayant produit la constitution d'un niveau de terres noirâtres où se retrouvent mélangés

ossements humains mais aussi mobilier d'époque moderne. Le secteur le plus intéressant se situe en limite occidentale, dans l'axe de circulation gallo-romain. À cet endroit, les tranchées ont livré des blocs de mortier de tuileau dont un de plus d'un mètre carré. Les fragments d'éléments architecturaux se rapportent tous à du matériel lié aux hypocaustes (fragments de dalles de *suspensura* et de tubulures) qui pourrait appartenir à un petit habitat privé comme déjà attesté à cet endroit en 1999, lors d'une opération de sauvetage urgent au 9 rue Haute (cf. *Bilan scientifique régional 1999*, p. 35).

Stéphanie JACQUEMOT

PAGNY-SUR-MEUSE

Le Coup de Canne

Indéterminé

Un projet d'aménagement portant sur une superficie de 114 214 m² et visant à étendre la zone industrielle de la commune de Pagny-sur-Meuse, au lieu-dit *le coup de la canne* a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique. Cette opération a permis de mettre au

jour des structures d'aménagement de l'espace rural de type drains ainsi qu'un chemin empierré. Aucun mobilier n'a été découvert ou trace d'aménagement lié à de l'habitat. La datation des structures reste indéterminée.

Sabine BACCEGA

SASSEY-SUR-MEUSE

Carrière Grobois MCA, Poirier Cadet

Lors du diagnostic archéologique, réalisé dans la sablière MCA sur une superficie de 25 000 m², aucun

vestige archéologique n'a été mis au jour.

Sabine BACCEGA

SORCY-SAINT-MARTIN

Église Saint-Martin

Haut Moyen Âge - Moyen Âge

L'église Saint-Martin fait l'objet d'un programme de restauration au titre des Monuments Historiques depuis 1999. À cet effet, le dossier d'étude préalable soumis à l'avis du service régional de l'Archéologie est accompagné de prescriptions de sondages archéologiques préalables aux travaux, en particulier ceux concernant la reprise en sous œuvre du collatéral sud ainsi que le réseau de drainage au pourtour du chœur. En 2006, les premiers travaux ont été entrepris sans que le service régional de l'Archéologie en soit averti. Deux sarcophages en pierre ont été mis au

jour par l'entreprise chargée d'effectuer les travaux à l'intérieur du monument, au droit du mur du bas côté sud. Bien que missionné en urgence, le service régional de l'Archéologie n'a pu que constater la présence des sépultures vides de leur contenu, les ossements ayant été prélevés et stockés dans des sacs plastic. Après avoir réalisé des relevés en plan, il a été recommandé de laisser les structures en place dans l'attente d'un diagnostic archéologique complémentaire comme prescrit dans l'autorisation de travaux.

Stéphanie JACQUEMOT

TILLY-SUR-MEUSE

Entre deux Voies

Un diagnostic archéologique a été réalisé à la demande de la commune de Tilly-sur-Meuse. Celui-ci a permis de sonder une surface de 6 000 m² dévolue à la construction de parcelles à lotir. La localité est implantée sur la rive gauche de la Meuse, en fond de vallée. Il s'avère qu'elle détient un véritable potentiel archéologique puisqu'elle est connue par une première mention écrite qui remonte au IX^e s. en ce qui concerne

les étapes historiques, et par la prospection de surface pour la Préhistoire.

Les sondages ont été réalisés à l'extérieur de la commune sur des niveaux constitués de limons argileux qui recouvrent les grouines calcaires affleurant à partir de 0,70 - 0,80 m de profondeur. Cette opération n'a révélé aucune trace d'anthropisation.

Sophie GALLAND

TRONVILLE-EN-BARROIS - VELAINES

Champ Mia et sur Bas de la Praye

Âge du Fer - Indéterminé

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée aux lieux-dits *Champ Mia* et *sur Bas de la Praye*, en amont de l'aménagement d'une zone d'activité de près de 15 ha. Cette opération a permis de mettre au

jour quatre fossés, une fosse contenant des fragments de céramique datables de la fin du premier âge du Fer et un chemin empierré non daté.

Sabine BACCEGA

VACHERAUVILLE

La Vaux le Clerc

Contemporain

Vacherauville est un village établi sur la rive droite de la Meuse, à environ 8 km au Nord de Verdun. Un projet de lotissement de 20 000 m² a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique. Située en surplomb de la plaine alluviale de la Meuse, l'emprise du futur lotissement recoupe à l'est un talweg assez marqué. 44 sondages ont été effectués en lignes discontinues nord-sud et 12 sur un axe est-ouest au niveau du talweg. Sur ces derniers, quatre sondages plus profonds ont été pratiqués pour reconnaître la puissance du niveau de colluvions. Le substrat, constitué d'éléments calcaires, est apparu à 2,20 m sous le sol actuel alors que, sur

le reste de la butte, la terre végétale constitue le seul recouvrement.

La partie ouest du site est occupée par une ancienne carrière. La dalle calcaire présente de nombreux paliers, anciens fronts de taille peut-être liés à la période de l'après-guerre. De cette première guerre, le sous-sol renferme encore quantité de résidus. La zone sondée est parsemée de tranchées, nombreux trous d'obus ou autres sapes qui, à l'issue du conflit, ont été comblés à l'aide de piquets métalliques, fil barbelé, munitions et divers rebus.

Lonny BOURADA

VERDUN

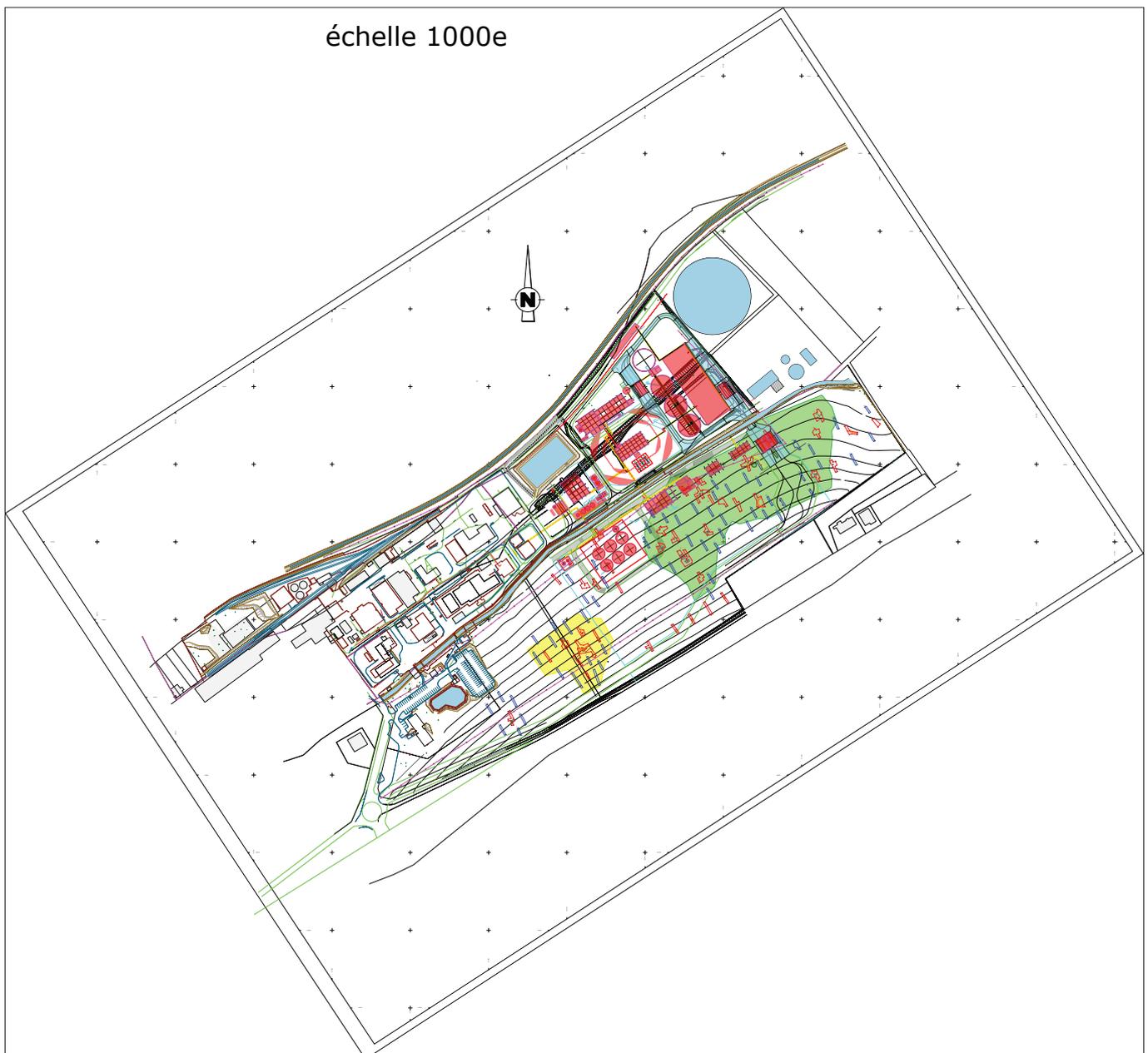
Projet INEOS, Baleycourt

Âge du Fer - Gallo-romain

Un projet d'extension industrielle de 100 000 m² au lieu-dit *Baleycourt* a nécessité la réalisation d'une opération de diagnostic archéologique. Les terrains visés par cet aménagement se répartissent de part et d'autre de La Séance, dont le cours, aujourd'hui forcé, s'écoule vers l'est. Au nord de ce petit ruisseau, 12 sondages ont été réalisés sur la zone 2. En raison de sa dernière utilisation et de l'important remblaiement à l'aide de matériaux de démolition qui la caractérise, notre intervention n'a pu être plus approfondie. L'opération s'est donc concentrée sur la zone de 100 000 m² située au sud de La Séance. Sur cette parcelle, les sondages ont permis de mettre

au jour une occupation assez lâche de toute la partie est durant de la période laténienne. Elle a été perçue sous forme de bâtiments sur poteaux de type grenier, de fosses, fossés et un enclos circulaire. Une deuxième occupation est localisée sur la partie sud-ouest. Elle correspond à une installation gallo-romaine, datée grâce à l'étude du mobilier céramique du II^e s. de n. è. Il s'agit vraisemblablement d'un axe de circulation est-ouest ponctuellement conservé, de trous de poteaux, d'un drain et d'une excavation de taille importante mais qui, pour le moment, reste encore à interpréter.

Lonny BOURADA



VERDUN,
projet INEOS, Baleycourt
Relevé de l'ensemble du site (DAO : Inrap).

VIGNEULLES-LÈS- HATTONCHÂTEL

Le Clos du Chanot

Sur les 14 818 m² sondés à Vigneulles-lès-Hattonchâtel,

aucun vestige archéologique n'a été mis au jour.

Sabine BACCEGA

VIGNOT

Lotissement les tranchons, tranche 2, chemin de Vignot à Jouy

Paléolithique - Néolithique -
Âge du Bronze - Âge du Fer

L'extension du lotissement Les Tranchons, dans un secteur archéologiquement sensible ayant déjà fait l'objet de plusieurs interventions, a motivé la réalisation de sondages en 2005 sur l'ensemble du projet immobilier (cf. *Bilan scientifique régional 2005*, p. 191). Ces sondages ont révélé une forte densité de structures archéologiques, venant compléter nos connaissances du secteur, et ont motivé la prescription d'une fouille.

L'opération, portant sur une surface de 3 434 m², a permis de mettre au jour près de 250 structures domestiques, composées de silos, de niveaux de circulation et d'un chemin creux, ainsi que de nombreux trous de poteaux, formant un ensemble de 16 bâtiments. Les datations obtenues par le mobilier ou l'analyse ¹⁴C indiquent une continuité de l'occupation depuis la phase ancienne de l'âge du Bronze, jusqu'à la fin de l'âge du Fer.

La réflexion menée sur l'implantation des poteaux nous a permis de suggérer, entre autre, la présence d'un bâtiment datant du Bronze ancien ou moyen et a également mis en évidence une partition de l'espace,

persistante à travers les siècles, de part et d'autre du chemin creux.

À côté de ces structures domestiques, se trouvent également 18 tombes, datées de la transition entre le Néolithique final et le Bronze ancien, ainsi qu'une sépulture attribuée au Bronze final.

La découverte de cette nécropole constitue une nouveauté non négligeable, puisqu'il s'agit de la première, fouillée exhaustivement, dans ce secteur. Nous avons ainsi été en mesure d'étudier les pratiques funéraires dans le détail et de mettre en avant des caractéristiques apparemment inédites pour la période. La tombe datée du Bronze final, découverte isolée en contexte domestique, constitue aussi un apport inédit pour le secteur.

Enfin, l'étude du mobilier lithique a permis de mettre en évidence des pièces attribuées au Paléolithique probablement issues d'un site proche apparemment non localisé pour le moment.

Arnaud LEFEBVRE

VOID-VACON

La Pelouze, les Quatorzes, la Côte Tire Cul

Dans le cadre de l'aménagement d'une zone d'activité de près de 25 ha, un diagnostic archéologique a porté sur une superficie de 6,68 ha. Les parcelles décapées,

situées sur le plateau calcaire dominant la vallée de la Meuse, se sont révélées stériles de toute trace d'anthropisation.

Nicolas TIKONOFF

VOID-VACON

Sur les Ormes

Un diagnostic archéologique a été prescrit sur une surface de 28 750 m² en amont d'un projet

d'aménagement. Cette opération n'a pas permis de mettre au jour de vestige archéologique.

Nicolas TIKONOFF

MOSELLE**BILAN
SCIENTIFIQUE****Tableau des opérations autorisées****2 0 0 6**

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
6021	ARS-LAQUENEXY - PELTRE, Mercy, CHR	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			1
6171	AUMETZ, 5 rue du Maréchal Joffre	Jean-Denis LAFFITE (INRAP)	OPD	20	GAL-MA	2
6097	BAMBIDERSTROFF, Bambesch	Franck THIÉRIOT (INRAP)	OPD			3
6419	BÉHREN-LÈS-FORBACH, lotissement de La Grande Prairie, tranche 2, auf Rössieswies	Franck THIÉRIOT (INRAP)	OPD			4
6830	BERTRANGE - ILLANGE, mégazone Illange-Bertrange, zones 2, 3, 4 et 12	Laurent THOMASHAUSEN (INRAP)	FPREV	11-14-15-16-20	PAL-NEO-BON-FER-GAL-HMA-MA	5
6335	BLIESBRUCK, quartier Est	Jean-Paul PETIT (COL)	SD	20	GAL	6
6758	BLIESBRUCK, Rothwiese, rue des Vergers	Matthieu MICHLER (INRAP)	OPD	20	GAL-HMA-MOD-CON	7
6302	BLIESBRUCK, tracé du nouvel accès au Crex et voie principale, unterer Sand et Steinfeldler	Jean-Paul PETIT (COL)	FP	20	GAL	8
6054	BOULANGE, lotissement le Vieux Puits, Hole de Bouck	Justine FRANCK (INRAP)	OPD	20	GAL	9
6825	BOULAY-MOSELLE, centre hospitalier Le Secq de Crepy, 1 rue de l'Hôpital, tranche 2	Olivier FAYE (INRAP)	OPD			10
6414	BOULAY-MOSELLE, lotissement Les Jardins de Sarrelouis, route de Sarrelouis	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			11
6410	BOUSSE, lotissement La Clairière aux Cerfs, tranche 3, derrière les Jardins	Franck GÉRARD (INRAP)	OPD			12
6493	BOUZONVILLE, cour de l'abbaye Sainte-Croix	Marie-Paule SEILLY (SDA)	SD	23	HMA-MA	13
6019	CATTENOM, sablières de Sentzich, Michelacker III, Sentzicher Wiese	Thierry KLAG (INRAP)	OPD	15-20	NEO-FER-GAL-MOD	14
6390	CATTENOM, lotissement Les Résidences de Husange	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			15

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
6447	CHARLY-ORADOUR, le Village, rue du Moulin à Vent, R.D. 67a	Xavier ANTOINE (INRAP)	OPD			16
6485	CHÂTEAU-ROUGE, le château	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD	24	IND	17
6412	CHÂTEAU-SALINS, projet de centre de transfert des déchets, derrière le moulin nord	André GLAD (INRAP)	OPD			18
6363	CHÂTEL-SAINT-GERMAIN, chemin des Fourrières	Franck GÉRARD (INRAP)	OPD			19
6450	CHEMINOT, sur Quetit, parcelles 264-267	Sylvie DEFFRESSIGNE (INRAP)	OPD	15	FER	20
6451	CHEMINOT, sur Quetit	Sylvie DEFFRESSIGNE (INRAP)	OPD	15	FER	21
6427	CHESNY - MÉCLEUVES - ORNY - PELTRE, R.D. 955, déviation et mise à 2x2 voies entre Metz et Orny, sites 1-3-4-5, aux Tilleuls, pré les Tilleuls, sur Stock, sur Merchive	Muriel ROTH-ZEHNER (ANTEA)	FPREV	15-20-21-22	BRO-FER-GAL	22
6365	CORNY-SUR-MOSELLE, ferme Pallez, rue Saint-Martin	Sébastien VILLER (INRAP)	OPD	20	GAL-MA-MOD	23
6455	ENNERY, zone Eurotransit Garolor, ITT Flygt, site 10, tranche 2, Landrevenne	Sylvie DEFFRESSIGNE (INRAP)	FPREV	15-20	FER-GAL-MOD	24
6488	FAMECK, ZAC de la Feltière, grandes Pointes des Volvennes	Sophie GALLAND (INRAP)	OPD	13-20	NEO-GAL	25
6123	FAMECK, ZAC le Domaine de la Forêt, tranche 1, la Landerre	Jean-Charles BRÉNON (INRAP)	OPD	15	FER	26
6364	FAMECK, ZAC le Domaine de la Forêt, tranche 2, la Landerre	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD	15-20	FER-GAL	27
6093	FIXEM, lotissement Le Beau Site, hinter den Garten	Stéphane AUGRY (INRAP)	OPD			28
6383	FLEURY, lotissement Les Résidences de Fleury, Doua	Olivier FAYE (INRAP)	OPD	15	FER	29
6831	FLÉVY - TRÉMERY, ZAC de la Fontaine des Saints, sites 14-15-17-18-27, la Grande Rayée	Marie-Pierre PETITDIDIER (INRAP)	FPREV	8-11-12-13-15-20	PAL-MES-NEO-BRO-FER-GAL	30
6133	FLORANGE, 14 rue des Romains, pavillon Benadouda	Jean-Marie BLAISING (INRAP)	OPD	20	GAL	31
6820	FLORANGE, ZAC Saint-Agathe, site 1	Jean-Denis LAFFITE (INRAP)	FPREV	20	GAL	32
6822	GOIN - PAGNY-LÈS-GOIN - VIGNY, zone d'activités aéroportuaires, secteur nord, à la Grande Feuillère, les Bochez	Xavier ANTOINE (INRAP)	OPD	15-20	FER-GAL	33
6334	GRAVELLOTTE, lotissement Les Annevals, tranche 2, rue du Pâquis	Olivier FAYE (INRAP)	OPD		IND	34
6395	GUÉNANGE, Grand Zellner, sur le chemin de Reinange	Rachel BERNARD (INRAP)	OPD		IND	35
6420	GUÉNANGE, Z.A. Bellevue, extension, Galgenberg et sur le Petit Étang	Rachel BERNARD (INRAP)	OPD	15-20	FER-GAL	36
6369	HAGONDANGE - MONDELANGE, carrière Michel Brouch, tranche 1, les Terres noires, sur Michelbruch, sur la Stroh	Franck GÉRARD (INRAP)	OPD			37

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
6781	HAUCONCOURT, endiguement, zone de compensation hydraulique	Franck GÉRARD (INRAP)	OPD	12-15-20	NEO-PRO-GAL	38
6430	HETTANGE-GRANDE, lotissement Les Acacias, im grossen Weckingen, angle de la R.N. 53, allée des Fresnes	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			39
6392	HETTANGE-GRANDE, rue Châteaubriand, hinter der Mühle	Justine FRANCK (INRAP)	OPD			40
6421	HETTANGE-GRANDE, zone artisanale, route de Sœtrich, Rutenreisen	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			41
6422	HETTANGE-GRANDE, zone artisanale de Sœtrich, tranche 4, Rutenreiser	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			42
6465	HILBESHEIM - SARRALTROFF, poste 225/63 kV du Bergholz, tranche 2, Bergholz et fond de Bergholz	Nicolas MEYER (INRAP)	OPD	11	PRE-IND	43
6018	HOMBOURG-BUDANGE, lotissement Le Clos des Tourelles, Grundkaul	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD	20	GAL-MA	44
6457	HOMBOURG-BUDANGE, lotissement Le Clos des Tourelles, Grundkaul	Sébastien JEANDEMANGE (INRAP)	FPREV	15-20-25	PRO-FER-GAL-MA	44
6779	HULTEHOUSE, élargissement de la route forestière, Bannwal	Nicolas MEYER (INRAP)	OPD	22	GAL	45
6832	JOUY-AUX-ARCHES, maison de retraite Saint-Joseph, 10 Grande Rue, rue du Bassin Romain	Jean-Denis LAFFITE (INRAP)	OPD	20-25	GAL	46
6399	KERPRICH-AUX-BOIS, lotissement Le Haut du Stock, tranches 1 et 2, bois du Stock	Nicolas MEYER (INRAP)	OPD	15	FER	47
6827	LAQUENEXY, lotissement Entre deux Cours, tranche 3, Villers Laquenexy	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD	20	GAL-MA	48
6448	LAQUENEXY, entre Deux Cours, tranches 4 et 5, la Noiseraie, tranche 6	Xavier ANTOINE (INRAP)	OPD	20-22	GAL-HMA	49
6404	LONGEVILLE-LÈS-SAINT-AVOLD, Cora, R.N. 3, Neuhof	Franck THIÉRIOT (INRAP)	OPD			50
6362	MALLING, auf die Wenzelbach, Steffesfeller, Petite-Hettange	Xavier ANTOINE (INRAP)	OPD			51
6458	MANOM, château de la Grange, parking visiteurs, la Grange	Émile DECKER (MUS)	SD	25	MOD	52
6416	MARIEULLES, lotissement Aux Termes, phase 1, Vezon et aux Termes	Xavier ANTOINE (INRAP)	OPD			53
6405	MARSAL, briquetage de la Seille, la Digue, les Grands Prés, Pransieu	Laurent OLIVIER (MUS)	SD	15-16-25	FER	54
6513	METZ, caserne Riberpray, place du Pontiffroy	Karine BOULANGER-BOUCHET (INRAP)	OPD	19	MOD	55
6821	METZ, extension du parking de l'Esplanade, avenue Ney	Patrice PERNOT (INRAP)	FPREV	19-25	GAL-HMA-MOD-CON	56
6515	METZ, la cour Saint-Clément, 84-86 avenue André Malraux	Stéphane ALIX (INRAP)	OPD	19-22	GAL	57
6524	METZ, Sainte-Chrétienne, 9-15 rue Saint-Gengoulf et 50-58 rue Dupont des Loges	Matthieu MORIAMEZ (INRAP)	OPD	19-23	GAL-MA-MOD	58

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
6511	METZ, Sainte-Chrétienne, 9-15 rue Saint-Gengoulf et 50-58 rue Dupont des Loges	Eric ROUGER (INRAP)	OPD	19-23	MA-MOD	59
6406	METZ, Technopôle, 15-16 boulevard de la Solidarité	Xavier ANTOINE (INRAP)	OPD			60
6270	METZ, ZAC Actipôle, rue des Drapiers	Xavier ANTOINE (INRAP)	OPD	19	MOD	61
6490	METZ, ZAC quartier de l'Amphithéâtre, zone 6, 98-104 rue aux Arènes, îlot Hisette, dépose minute gare sud	Matthieu MORIAMEZ (INRAP)	OPD			62
6725	METZ, ZAC quartier de l'Amphithéâtre, tranche 1	Franck GAMA (INRAP)	FPREV	19-22	GAL	63
6361	METZERVISSE, lotissement Les Résidences de Metzervisse 2, Acker	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD	19-22-25	GAL-MOD	64
6411	MEY, lotissement Le Praillon	Rachel BERNARD (INRAP)	OPD			65
6369	MONDELANGE, carrière Michel Brouch, tranche 1, les Terres Noires, sur Michelbruch, sur la Stroh	Franck GÉRARD (INRAP)	OPD			66
7317	MONDELANGE, lotissement communal Le Stade, rue de la Centrale	Franck GÉRARD (INRAP)	OPD	15	PRO	67
6824	MONTIGNY-LÈS-METZ, 50-52 rue Franiatte, 2-4 rue des Volontaires	Diane CARRON (INRAP)	FPREV	19-23-25	HMA-MA-MOD	68
6378	MONTIGNY-LÈS-METZ, rue Monseigneur Heintz	Jean-Denis LAFFITE (INRAP)	OPD			69
6368	MONTOY FLANVILLE, Cugnot, Unterhausen	Franck GÉRARD (INRAP)	OPD			70
6384	MORHANGE, lotissement Pépinières, les Pépinières	Franck THIÉRIOT (INRAP)	OPD			71
6431	NOUILLY, lotissement Fercieux, sous la Chapelle	Xavier ANTOINE (INRAP)	OPD			72
6388	PELTRE, le Longion	Xavier ANTOINE (INRAP)	OPD			73
6185	PLESNOIS, ZAC artisanale l'Ambanie, point du Jour, Fontenelle, Embanie	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD	15	FER	74
6826	PORCELETTE, lotissement Le Pré Fleuri, Weiherschwanz	Xavier ANTOINE (INRAP)	OPD			75
6366	RÉDING, lotissement Les Terrasses du Château, rue du Château	Nicolas MEYER (INRAP)	OPD			76
7307	RÉDING, zone Horizon, tranche 1, rue du Soleil Levant, Kretzenacker	Nicolas MEYER (INRAP)	OPD	20	GAL	77
6407	RIMLING, rue de la Paix	Nicolas MEYER (INRAP)	OPD			78
6103	RURANGE-LÈS-THIONVILLE, lotissement Les Résidences des Triches, tranche 2, Montrequienne	Justine FRANCK (INRAP)	OPD	20	GAL	79
6432	SAINT-AVOLD, lotissement Le Vallon, Selchenbachwiese, rue du Levant, zone Horizon	André GLAD (INRAP)	OPD	20	GAL	80

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
6454	SAINT-JULIEN-LÈS-METZ, château de Grimont, boucle de la Bergerie	Rachel BERNARD (INRAP)	OPD	24	MOD-CON	81
6272	SARREBOURG, 1 rue du Musée	Sébastien JEANDEMANGE (INRAP)	OPD	19	MA-MOD	82
6156	SARREBOURG, rue de Coubertin, lang Almend	David GUCKER (INRAP)	OPD			83
6271	SOLGNE, lotissement artisanal Le Cheval Blanc, 2 rue Jean Walgenwitz	Xavier ANTOINE (INRAP)	OPD	15	FER	84
6434	TALANGE, lang Four, rues de Metz, de l'Usine, Pasteur, 4 coin du Ningert	Sophie GALLAND (INRAP)	OPD		IND	85
6487	TERVILLE - THIONVILLE, parc d'Activités Technologiques de Terville, Huhnerfeld, Beckargraben, am Hayinger Fufspad, Linkler	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD	11-12	NEO	86
6433	TÉTING-SUR-NIED, lotissement rue de la Forêt, rue de la Forêt, Himerten	Franck THIÉRIOT (INRAP)	OPD			87
6039	THIONVILLE, cour des Capucins, rues Poincaré, du Vieux Collège et de Paris	Franck GAMA (INRAP)	OPD	19	MA-MOD	88
6829	THIONVILLE, lotissement Le Domaine du Pré Seigneurial, sites 1 et 2, Élange, rive de Veymerange	Sophie GALLAND (INRAP)	FPREV	3-4-10-11-12-13	PAL-MES-NEO-FER	89
6436	TROISFONTAINES, lotissement Les Terrasses de la Bièvre, Wolf, Sechsaecker	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			90
6035	UCKANGE, lotissement La Voie Romaine I, la Petite Fontaine	Justine FRANCK (INRAP)	OPD			91
6108	VARIZE, groupe scolaire intercommunal, Tourche	Rachel BERNARD (INRAP)	OPD	20	GAL	92
6508	VIC-SUR-SEILLE, centre multi-accueil de la petite enfance, place du Tripot	Jean-Denis LAFFITE (INRAP)	OPD	20-23	HMA-MA-MOD	93
6486	VIC-SUR-SEILLE, parcelle 694, 7c rue de la Gare	Jean-Denis LAFFITE (INRAP)	OPD	20-23	GAL-HMA-MA-MOD-CON	94
6489	VIC-SUR-SEILLE, parcelle 695/231, 7b rue de la Gare	Jean-Denis LAFFITE (INRAP)	OPD	20-23	GAL-HMA-MA-MOD-CON	95
6333	VIGY, lotissement Le Domaine du Haut Chemin, Rayu Pierre, rue Charlemagne	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			96
6370	WOIPPY, lotissement Les Terrasses, rue de Norroy-le-Veneur	Lonny BOURADA (INRAP)	OPD	20	GAL	97
6228	WOIPPY, ZAC des Coteaux, les Basses Cors, le Quartier du Roi	Rachel BERNARD (INRAP)	OPD	11-12-13-15	NEO-FER	98
6397	WOUSTVILLER, ZAC de la Sapinière, tranche 2, Binswese	Franck THIÉRIOT (INRAP)	OPD			99
6413	YUTZ, rue Jean Moulin	Franck GÉRARD (INRAP)	OPD			100
6020	ZOUFFTGEN, ZAC unter Litschen	Xavier ANTOINE (INRAP)	OPD			101

* : cf. carte de répartition des sites.

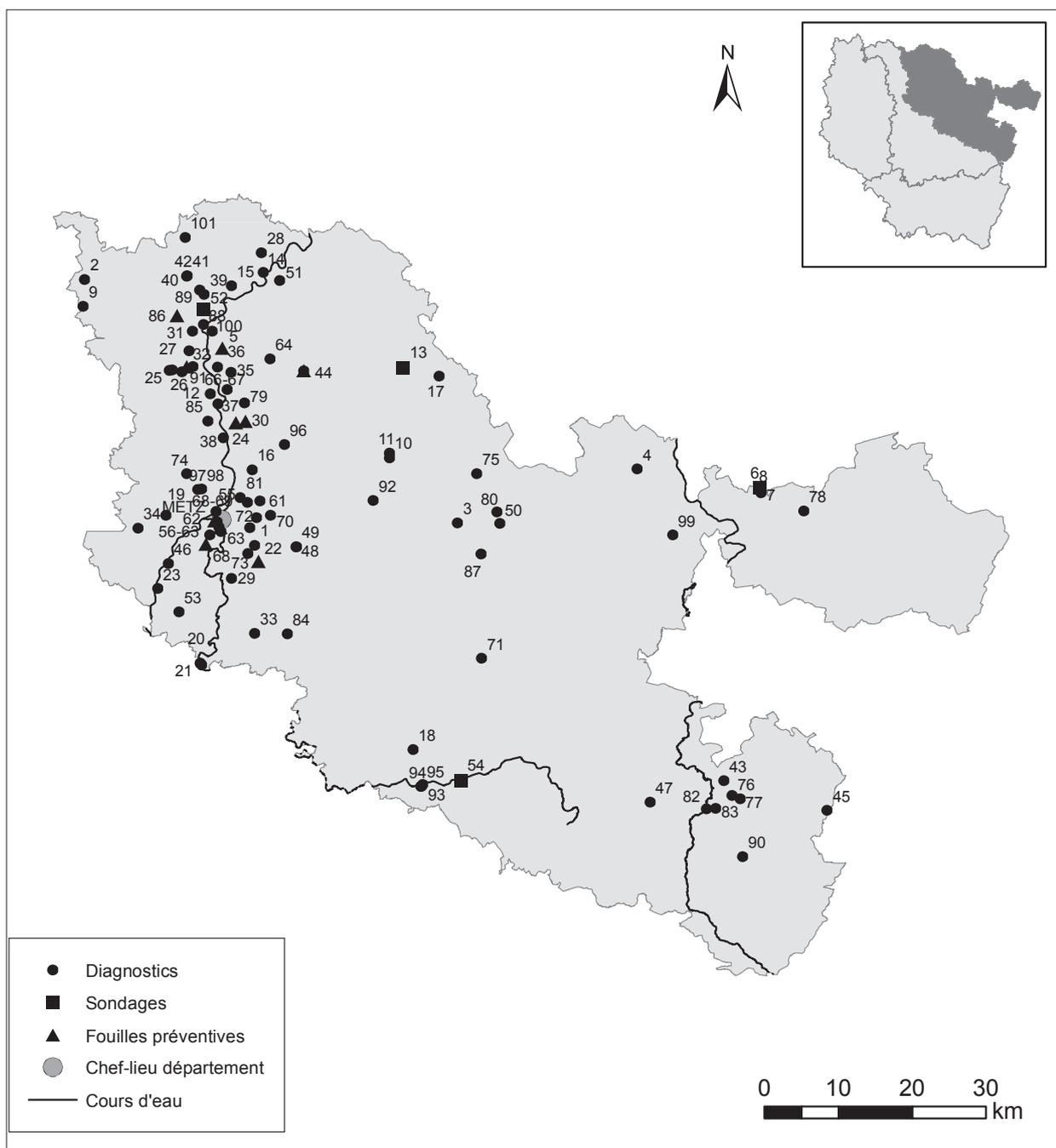
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

MOSELLE

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 6



MOSELLE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 6

ARS-LAQUENEXY - PELTRE Mercy, CHR

Le diagnostic archéologique a été réalisé à l'occasion de la construction du futur centre hospitalier régional de Metz Thionville sur le site de Mercy (ancien état-major de l'armée) sur une surface de 159 913 m². Celui-ci se situe dans un secteur relativement sensible. Les sondages préventifs ont été motivés par la présence attestée d'un habitat gallo-romain (*villa*) et par l'occupation historique du château allant du X^e au XX^e s. Effectivement, il y aurait eu quatre phases de construction et destruction du château durant ces siècles. Les sondages ont été réalisés sur les espaces verts rencontrés autour de ce casernement fortement occupé par des infrastructures

militaires. D'importants terrassements ont par ailleurs été réalisés dans les années 1950 pour le casernement de Mercy-lès-Metz. Ces travaux ont fortement perturbé le terrain et de nombreuses zones de remblais et déblais ont été rencontrées lors de ce diagnostic. Un angle de mur avec contrefort situé en contrebas de la terrasse sud du château a été relevé dans un sondage. Des éléments contemporains, mis au jour dans et autour de ce mur, ont permis de dater cette structure du XX^e s. Aucun autre vestige archéologique n'a été rencontré lors de cette opération.

Gilles MANGIN

AUMETZ, 5 rue du Maréchal Joffre

Gallo-romain - Moyen Âge -
Moderne

Le présent diagnostic a couvert une superficie de 975 m². Il a permis de mettre au jour les vestiges enfouis d'un bâtiment arasé d'une certaine ampleur, comprenant la base de murs épais et en pierres non maçonnées, les sols en terre battue ainsi qu'une couche de destruction et d'incendie. Ces éléments, qui ont été découverts sous la terre végétale de jardin, sont datables, en première approche, du XIII^e s. à la fin du XV^e s. ou le début du XVI^e s.

Par ailleurs, une cave creusée dans le sous-sol calcaire et remblayée, qui contient une couche riche en gros fragments de tuiles gallo-romaines, semble être plutôt datable de l'époque romaine même si une datation médiévale de cette structure n'est pas totalement exclue (remblais médiévaux postérieurs possibles contenant des éléments gallo-romains ?).

Jean-Denis LAFFITE

BAMBIDERSTROFF Bambesch

Le projet d'installation de six éoliennes sur les communes de Bambiderstroff et Longeville-lès-Saint-Avoid a conduit le service régional de l'Archéologie à prescrire

un diagnostic sur l'emprise de trois d'entre-elles, distantes d'environ un kilomètre les unes des autres. L'opération visait principalement à la reconnaissance

d'une voie antique dont le tracé précis est encore inconnu (tracé supposé par les R.D. 74 et R.D. 110d).

Les trois tranchées de sondage n'ont révélé aucun vestige archéologique.

Franck THIÉRIOT

BÉHREN-LÈS-FORBACH

Lotissement de La Grande Prairie, tranche 2, auf Ressieswies

Le projet du lotissement de la Grande Prairie sur la commune de Behren-lès-Forbach a conduit le service régional de l'Archéologie à prescrire une opération de diagnostic sur une surface de 30 590 m². Le

terrain naturel a été rencontré directement sous la terre végétale sur l'ensemble de l'emprise. Hormis un réseau peu dense de drains empierrés non datés, cette opération n'a pas révélé de vestige archéologique.

Franck THIÉRIOT

BERTRANGE - ILLANGE

Mégazone Illange-Bertrange, zones 2, 3, 4 et 12

Paléolithique - Néolithique -
Âge du Bronze - Âge du Fer -
Gallo-romain - Haut Moyen
Âge - Moyen Âge

La création d'une plate-forme industrielle sur le ban des communes d'Illange et de Bertrange a conduit le service régional de l'Archéologie de Lorraine à prescrire une opération de diagnostic archéologique sur les 120 ha concernés par le projet. Cette opération, réalisée à la fin de l'année 2004, a permis de repérer 14 zones archéologiquement sensibles (*cf. Bilan scientifique régional 2004*, p. 66). Une première campagne de fouille a été réalisée à la fin de l'année 2005 (*cf. Bilan scientifique régional 2005*, p. 221) sur les zones 1, 5 et 6. En 2006, une seconde opération a été engagée sur les zones 2, 3, 4 et 12 et, au total, 3,57 ha ont été décapés.

L'emprise fouillée sur la zone 2 est de 1,8 ha. Un établissement rural de la fin du second âge du Fer (La Tène C-D), comportant deux unités d'habitats, plusieurs bâtiments agricoles et enclos palissadés, est implanté sur le versant nord du vallon qui traverse la zone. Sur le versant opposé, un habitat de la fin du haut Moyen Âge (X^e-XII^e s.), une structure excavée et

des niveaux détritiques de la fin de l'âge du Bronze ont été découverts. Entre ces deux secteurs, dans le fond du vallon, l'échantillonnage des niveaux a permis de collecter des éléments organiques (bois, copeaux, etc.) et de la céramique datée de la Tène finale.

Sur les zones 3 et 4, la surface fouillée est de 1,18 ha. Au nord (zone 3) ont été mis au jour quatre bâtiments d'habitations et quinze structures excavées du Néolithique ancien (Rubané récent et final) et une incinération de la fin de l'âge du Bronze. Au sud (zone 4), ce sont plusieurs bâtiments et structures excavées du Bronze final, de La Tène finale, de la fin de l'époque gallo-romaine et du début de l'époque mérovingienne qui ont été découverts.

Sur la zone 12, l'emprise fouillée est de 0,59 ha. Quatre bâtiments, une structure de stockage et deux structures de combustion constituent les vestiges d'une petite installation à vocation agricole datée de la fin du premier âge du Fer.

Laurent THOMASHAUSEN

BLIESBRUCK

Quartier Est, tracé du nouvel accès au Crex et voie principale, unterer Sand et Steinfelder

Gallo-romain

En 2006, des fouilles sont reprises à Bliesbruck, dont celle dans la maison 5 afin de dégager complètement le secteur de sa cave. Lors des premières explorations du quartier Est, une cave en grès d'époque tardive avait été laissée en place, mais devant des problèmes de

stabilité, elle devait être démontée. Suite à ces travaux, l'angle sud-est de la cave restait à fouiller.

Des couches de terre noire et orange issues d'un incendie ont été enlevées près du seuil de l'escalier, dans la cage d'escalier de la cave du Bas-Empire et

dans le quart sud-est de la cave qui contenait deux monnaies, un sesterce de Commode, daté de 180-192 et un antoninien de Divo Claudio daté après 270.

Une autre couche contenait notamment une perle en pâte de verre et un sesterce d'Hadrien daté de 137. Sous cette couche se trouvait une couche marron épaisse très riche en artefacts archéologiques. C'est un remblai de démolition qui renfermait des dizaines de lots d'objets en alliage cuivreux, en fer, en os, en plomb, du verre, de la céramique en très grande quantité, du plomb, des éléments de construction en terre cuite et des fragments d'enduits peints. Parmi ce mobilier, on compte notamment deux monnaies, des outils (lame, pointe, creuset, gouge, crochet, passoire), des éléments de parure (chaîne, fibule, anneau), une clef, des enseignes et des éléments d'harnachement. Les deux monnaies sont respectivement, un sesterce d'Antonin (frappe : 145-161) et un denier fourré de Septime Sévère (frappe : 202-210).

L'ensemble des céramiques trouvées dans cette couche lors de ces fouilles et lors des fouilles passées a été analysé. Il a dénombré en tout près de 26 récipients

destinés au service de table en sigillée, 123 gobelets à boire engobés ou métallescents et 25 cruches, dont 14 en sigillée. Pour la vaisselle culinaire, 86 récipients de cuisson et 9 mortiers ont été retrouvés. À ce comptage s'ajoute 9 pots à provisions et 13 amphores servant principalement au transport d'huile.

Sous ce niveau, la couche était de nature très différente. Située contre la paroi orientale de la cave, elle se composait presque exclusivement d'enduits pulvérulents et contenait par endroit des « poches » de matériaux de construction en terre cuite type *tegulae*, *imbres*, tubulures et surtout des dalles.

Au niveau des murs de la cave tardive en grès, des couches de terre noire ont également été dégagées. Dans le remblai qui comblait, au nord, le creusement du mur de la cave tardive, se trouvait une couche de couleur marron comportant des blocs de grès concassés. Deux monnaies ont été trouvées dans ce remblai. La première est datée de 322 et la seconde du quatrième quart du III^e s. La couche contenait également des tessons de céramique engobée de Cologne avec un décor de scène de chasse.

Jean-Paul PETIT

BLIESBRUCK

Rothwiese, rue des Vergers

Gallo-romain - Haut
Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

Le projet de construction d'une maison individuelle dans la rue des Vergers, au sud du *vicus*, a nécessité un diagnostic archéologique sur une superficie de 1 443 m².

Neuf tranchées, dont une avec extension, ont été réalisées représentant 9 % de la superficie du terrain, et deux ont révélé la présence de structures et/ou de matériel archéologique. Le but de l'opération était de connaître l'étendue des vestiges archéologiques liés à la présence proche d'une nécropole gallo-romaine

mise en évidence en 1997 (cf. *Bilan scientifique régional 1997*, p. 63). Le diagnostic a révélé la présence de plusieurs drains modernes et/ou contemporains parallèles à la pente. Du mobilier mérovingien (fibule discoïde estampée et céramique carénée) ont également été mis au jour, comme un empiérement de nature indéterminée très probablement gallo-romain. Aucune nouvelle tombe gallo-romaine n'a été mise au jour.

Matthieu MICHLER

BOULANGE

Lotissement le Vieux Puits, Hole de Bouck

Gallo-romain

Le projet de lotissement, situé au nord-ouest du village de Boulange, a fait l'objet d'une intervention archéologique préventive sur une surface de 26 445 m². Un sondage a révélé la présence d'un bâtiment gallo-romain, matérialisé par ses fondations, un trou de poteau et un petit empiérement.

Ce petit bâtiment était recouvert par un petit niveau d'épandage qui contenait des fragments de *tegulae*, des clous de charpentier et quelques rares fragments de céramique datée de la période allant du I^{er} s. au milieu du III^e s. de n. è.

Justine FRANCK

BOULAY-MOSELLE
Centre hospitalier Le Secq de Crepy,
1 rue de l'Hôpital, tranche 2

Le diagnostic réalisé à l'emplacement du parking de l'hôpital de Boulay sur une surface de l'ordre de 500 m², rue de l'hôpital, fait suite à une première campagne

réalisée au sud du bâtiment en 2003 (cf. *Bilan scientifique régional 2003*, p. 59). Il n'a révélé aucun vestige archéologique.

Olivier FAYE

BOULAY-MOSELLE
Lotissement Les Jardins de
Sarrelouis, route de Sarrelouis

Un diagnostic archéologique préventif a été réalisé à l'occasion de la construction du lotissement Les Jardins de Sarrelouis, sur une surface de 39 263 m². La commune de Boulay se situe dans un secteur relativement sensible. Toutes les parcelles ont pu

être sondées et se sont révélées négatives. Il est à remarquer une importante érosion du sol sur l'ensemble de l'opération laissant apparaître très rapidement le terrain naturel.

Gilles MANGIN

BOUSSE
Lotissement La Clairière aux Cerfs,
tranche 3, derrière les Jardins

L'extension du lotissement de la Clairière aux Cerfs à Bousse a conduit le service régional de l'Archéologie de Lorraine à prescrire une opération de diagnostic. Cette dernière, motivée par la mention dans les textes du hameau de Laudrevange (attesté dès le XIII^e s.) et dont remplacement exact reste à ce jour inconnu, a porté

sur une superficie de 4,3 ha. Cette opération n'a pas permis d'identifier de vestige à mettre en relation avec cette mention. Toutefois, la découverte, hors structure, de fragments de céramique non tournée témoigne de l'existence de vestiges protohistoriques à proximité immédiate desdits travaux.

Franck GÉRARD

BOUZONVILLE
Cour de l'abbaye Sainte-Croix

Haut Moyen Âge - Moyen Âge

L'abbaye bénédictine de Bouzonville, localisée à 30 km au nord-est de Metz, a été fondée en 1033 par le Comte Adalbert V d'Alsace pour y déposer des reliques de la Sainte-Croix, ramenées lors d'un pèlerinage en Terre Sainte. De cet établissement roman, on ne connaît pratiquement rien car il fut ravagé par un incendie vers 1342 et l'abbatiale en particulier dût être reconstruite à cette occasion.

L'édifice actuel présente un plan basilical ramassé dont la nef et les deux bas-côtés disposent chacun de quatre travées couvertes de voûtes sur croisées d'ogives. Le chœur en abside à cinq pans est flanqué de part et d'autre par une absidiole plus petite et de même plan. Les dispositions actuelles correspondent à un édifice

gothique qui a connu d'importants remaniements au XVIII^e s. et au XIX^e s.

L'abbatiale, inscrite à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques en 1980 et les parties subsistantes du cloître en 1986, a fait l'objet depuis plusieurs années de travaux de restauration et de mise en valeur qui ont été suivis tant bien que mal par le service régional de l'Archéologie.

En 2006, un projet de requalification de la cour de l'abbaye, qui s'étend entre la façade occidentale de l'abbatiale et le presbytère, soit sur environ 500 m², prévoyait la reprise des sols, la modernisation de l'ensemble des réseaux et enfin la plantation d'arbustes divers. Le suivi de ces travaux a permis la découverte

de plusieurs murs dont un de 1,15 m de large, orienté nord-sud. Cette maçonnerie massive s'aligne sur le mur intérieur du cloître et semble confirmer la présence d'une galerie prolongeant ce dernier devant le porche de l'église comme certains plans anciens semblent l'évoquer. Les restes très fragmentaires d'une sépulture

orientée ouest-est, sans doute endommagée lors de la construction de ce mur ont également été mis au jour. Ces ossements en connexion correspondent aux fragments des membres inférieurs d'un adulte et ont livré une datation par radiocarbone calibrée de 900 à 1023 de n. è.

Marie-Paule SEILLY

CATTENOM

Sablères de Sentsich, Michelacker III, Sentsicher Wiese

Néolithique - Âge du Fer -
Gallo-romain - Moyen Âge -
Moderne

Le projet d'extension de la sablière, situé à l'est du village de Cattenom-Sentsich, a fait l'objet d'une intervention archéologique préventive sur une surface de 90 671 m². Le diagnostic a permis de mettre en évidence des niveaux anthropiques (mobiliers épars, nombreux foyers de déforestation) sur la majeure partie de l'emprise. Ils correspondent à des sols piégés dans un ancien chenal de la Moselle. L'un de ces niveaux peut être daté du Néolithique ancien, un autre remonte vraisemblablement à la fin du Néolithique et un troisième de l'époque romaine. D'autres sont sans doute présents car du mobilier atteste d'autres occupations sur le secteur.

Par ailleurs, diverses structures (poteaux et fosses) sont disséminées sans qu'aucune organisation ne puisse être décelée. Un secteur semble, quant à lui, mieux structuré et regroupe plusieurs petits poteaux appartenant à un même bâtiment et une petite fosse. Cette occupation date vraisemblablement de l'âge du Fer.

Plusieurs fossés apparaissent à une profondeur de 1,60 m et peuvent être interprétés comme du parcellaire antique ou médiéval. Enfin, un chemin creux, colmaté par des remblais modernes, semble plus récent (époque médiévale ou moderne).

Thierry KLAG

CATTENOM

Lotissement Les Résidences de Husange

Un diagnostic archéologique a été réalisé à l'occasion de la construction du lotissement privé Les Résidences d'Hussange, sur une surface de 24 600 m². La commune de Cattenom-Hussange se situe dans un secteur relativement sensible. Les sondages préventifs

pourraient toucher des éléments du patrimoine archéologique en raison de la présence de vestiges de l'époque médiévale, situé à 250 m environ. Toutes les parcelles ont pu être sondées et se sont révélées négatives.

Gilles MANGIN

CHARLY-ORADOUR

Le Village, rue du Moulin à Vent, R.D. 67a

Un diagnostic archéologique a été réalisé au nord-est de la commune de Charly-Oradour à l'occasion de la création d'un lotissement sur une surface de 18 432 m². Aucun élément archéologique n'a été mis au jour. Le

substrat est composé de marne panachée de couleur jaune orange et gris bleu. Il a pu être observé à une profondeur de 0,30 m à 0,60 m. Toutes les parcelles ont pu être sondées.

Xavier ANTOINE

CHÂTEAU-ROUGE

Le château

Indéterminé

Un diagnostic archéologique a été réalisé à l'occasion du projet d'aménagement et d'assainissement du Dumbach sur la commune de Château-Rouge (5 700 m²). C'est plus précisément au lieu-dit *Le Château* qu'ils ont été opérés, secteur connu pour son château fondé au XIV^e s. Sur l'axe des travaux, trois sondages situés dans la cour des dépendances du château se sont révélés positifs. Les vestiges les plus anciens sont représentés par des fondations de mur à 0,70 m de

profondeur, puis un empièchement formé de moellons disposés en hérisson à 0,50 m de profondeur, le tout recouvert par le dallage actuel de la cour. Il n'a pas été possible de dater ces vestiges du fait de l'absence de tout élément de datation précis.

D'autres sondages effectués dans le parc n'ont démontré que des remblais récents sur 1,50 m de profondeur.

Gilles MANGIN

CHÂTEAU-SALINS

Projet de centre de transfert des déchets, derrière le moulin nord

Une opération de diagnostic archéologique a été prescrite par le service régional de l'Archéologie de Lorraine sur la commune de Château-Salins dans le cadre du projet de réalisation d'un centre de transfert des déchets. La superficie concernée par le diagnostic

est de 6 600 m² dont 3 000 m² effectivement accessibles en raison de contraintes techniques. Aucun vestige ou site archéologique n'a été mis au jour dans cette emprise.

André GLAD

CHÂTEL-SAINT-GERMAIN

Chemin des Fourrières

Le projet d'aménagement d'un gymnase à Châtel-Saint-Germain a motivé la prescription d'une opération de diagnostic. Cette dernière portait sur une superficie de 6 148 m². Cette opération était localisée

non loin du centre historique de Châtel-Saint-Germain. Les sondages archéologiques n'ont pas permis d'identifier de vestige archéologique.

Franck GÉRARD

CHEMINOT

Sur Quetit, parcelles 264-267

Âge du Fer

Le présent diagnostic (52 527 m²) a mis en évidence une zone d'habitat sans doute du Hallstatt C constituée d'un grand bâtiment, d'un grand four rectangulaire installés à proximité d'une couche riche en mobilier archéologique sans doute piégée dans des dépressions et donc susceptible de représenter d'anciennes surfaces topographiques. Cette zone d'habitat proprement dite s'accompagne d'un ou plusieurs puits bordés par un secteur de construction(s) (poteaux). Ces sondages ont pu accréditer la préservation des restes organiques (bois) et que ceux-ci sont donc propices à la découverte

d'autres éléments particuliers (insectes, graines, etc.) et à la bonne conservation des pollens. L'intégration de l'habitat dans son cadre environnemental est un complément toujours appréciable surtout quand il peut s'associer à un mobilier abondant servi par des dates dendrochronologiques. La présence d'une grande fosse dépotoir, sans doute également du Hallstatt C, complète les découvertes. Elle comporte de nombreux restes céramiques et les artefacts d'un artisanat du bronze riches en informations et rares pour cette période.

Sylvie DEFFRESSIGNE

CHEMINOT Sur Quetit

Âge du Fer

Au lieu-dit *sur Quetit*, sur la commune de Cheminot, les sondages effectués préalablement à l'installation d'une plate-forme pour la société Béton Granulats, sur une surface de 15 000 m² ont permis de constater l'existence d'au moins un niveau ancien (sol, colluvion ?). Des concentrations de tessons de céramique y sont identifiées en mélange avec de la faune entre - 0,50 et - 0,80 m par rapport au sol actuel. Malgré un nombre intéressant de tessons, très peu d'éléments datants ont été extraits. Les quelques bords ne sont pas réellement significatifs, tout au plus l'un d'eux pourrait évoquer le premier âge du Fer. Un éclat de silex a été repéré à - 0,85 m.

Dans le haut de la parcelle, toujours dans un niveau installé à - 0,50 m du sol actuel, se trouve un fond de vase en céramique fine, décoré de motifs graphités sur un aplat de peinture rouge (hématite). Les motifs sont constitués de séries de lignes parallèles sans qu'il soit possible de dire s'il s'agit d'un décor rayonnant ou encore de triangles emboîtés, ornementation qui semble classique pour la région, notamment au Hallstatt C, période où la production céramique est riche en ornements de ce genre là. Aucune structure excavée sur cette parcelle n'est associée à ces niveaux archéologiques.

Sylvie DEFFRESSIGNE

CHESNY - MÉCLEUVES - ORNY - PELTRE

**R.D. 955, déviation et mise à 2x2 voies
entre Metz et Orny, sites 1-3-4-5,
aux Tilleuls, pré les Tilleuls,
sur Stock, sur Merchive**

Âge du Bronze - Âge du Fer -
Gallo-romain

L'opération de fouille a porté sur une superficie de 20 016 m². Les vestiges les plus anciens découverts sur le tracé de la R.D. 955 (sites 3, 4 et 5) datent de la transition Bronze final/Hallstatt C (site 3, secteur 1). Il s'agit d'un habitat, mal conservé et dont certains aménagements sont anecdotiques (enclos quadrangulaire ?). La forte érosion de ce site (les structures n'étaient conservées que sur 0,10 m de profondeur) explique certainement la difficulté de lecture de l'ensemble de ces installations.

La découverte la plus spectaculaire est localisée sur le site 3, secteur 1 : il s'agit d'une nécropole comportant 59 dépôts à crémation, une inhumation, 3 fosses à offrandes et un bâtiment carré.

L'ensemble de ces structures est délimité à l'ouest par la voie romaine et au nord par un fossé. La destination de ce dernier n'est pas claire car il n'enserme pas le site côté est. Aucun retour n'a été repéré. Le diagnostic avait montré que les structures liées à la nécropole étaient concentrées dans la zone fouillée : alors pourquoi n'a-t-on observé aucun retour du fossé ? Entourait-il une « aire sacrée » plus vaste dans laquelle se trouvait la nécropole ?

L'étude des mobiliers céramiques découverts au sein des dépôts à crémation a permis de proposer trois horizons au sein de la nécropole.

Un dépôt à crémation associé à une (ou deux) fosse(s)

à offrandes fonde cette aire funéraire au milieu du I^{er} s. de n. è.

Le dépôt à crémation 205 contient les ossements humains brûlés d'une personne gracile (femme ?). Se trouvait, dans ce dépôt, un fragment d'une épingle à cheveux en os, une perle, mais aussi les éléments en alliage cuivreux appartenant à un coffre ou coffret de facture très soignée. Ce dépôt est associé à une fosse à offrandes qui contenait des éléments de charnières en os mais aussi d'abondants fragments d'ossements animaux brûlés. Le nombre important d'animaux sacrifiés mais aussi les espèces concernées par cette pratique (grands mammifères, lièvres, poissons) ainsi que les importations (présence de nombreuses céramiques sud-gauloises) démontrent la richesse du ou de la propriétaire.

À l'est de ces aménagements, on note la présence de fondations appartenant à un bâtiment carré. Dans la couche de destruction, localisée au-dessus du bâtiment, les restes d'un dépôt à crémation ont été notés. Ce dépôt semble avoir été posé à même le sol ou à même les fondations. Aucun élément datant n'y a été découvert.

Il est difficile d'être certain que ce dépôt soit celui placé dans ce bâtiment. Localisé à l'est des installations, il s'agit peut-être d'un dépôt secondaire. Il n'est donc pas possible d'affirmer que nous soyons en présence d'un

mausolée.

La destruction du bâtiment peut-être datée du début du II^e s. à la première moitié du III^e s. de n. è. d'après les mobiliers céramiques découverts dans les décombres. Le bâtiment a donc peut-être été démantelé avant la fin de la nécropole (datée de la seconde moitié du III^e s. de n. è.). Dans tous les cas, il est impossible de dater son aménagement : il a pu fonctionner avec la première phase du site, pendant la seconde moitié du I^{er} s. de n. è. accompagnant le dépôt à crémation et la fosse à offrandes, structures riches appartenant probablement à une élite locale ; ou alors pendant la phase d'expansion de la nécropole, phase à dépôts à crémation en fosse et des premières cistes.

Cinq blocs calcaires décorés ont été découverts à proximité de ce bâtiment ; peut-être faisaient-ils partie du programme architectural de l'édifice. Ils démontrent aussi éventuellement la richesse de ce monument, qui devait marquer le paysage le long de la voie allant à Metz-*Divodurum*.

La « surprise », après étude du mobilier sur le site de Mécleuves, est la présence d'un *hiatus* entre la probable « fondation » de l'aire sacrée/funéraire avec l'aménagement de la tombe de l'élite locale et les premiers dépôts à crémation en fosse organisés autour d'une aire d'épandage, vestiges de structures non pérennes.

La première série de dépôts en fosse date de la seconde moitié du II^e s. de n. è. et subsiste jusqu'au milieu du III^e s. de n. è. C'est pendant cette phase que la nécropole accueille un nombre important de tombes et qu'elle se structure. Un grand « espace central », qui n'a jamais été perturbé par des aménagements postérieurs, suppose des structures éphémères installées à cet endroit, peut-être une zone de bûcher. C'est à l'ouest de la nécropole et le long de la voie romaine que se sont installées les cistes tandis que les dépôts en fosse ont trouvés leur place essentiellement au sud de l'espace central. Enfin, remarquons aussi que ces dépôts ne perturbent pas les aménagements du I^{er} s., ce qui laisse à penser que ces derniers étaient encore visibles en surface pendant toute la période de fréquentation de la nécropole.

L'aménagement d'une base de pile carrée au nord de la zone d'épandage centrale accueillait peut-être une stèle ou un autel lié aux pratiques funéraires de la nécropole. Aucune structure funéraire ne se trouvait autour de cette installation.

C'est durant la première moitié du III^e s. de n. è. que les premières cistes apparaissent. Elles sont toutes localisées le long de la voie romaine, plus ou moins

alignées, à l'ouest du site. La plupart d'entre elles ne sont pas datées. Les datations que nous avons proposées résultent du fait que ces dernières semblent perturber des urnes cinéraires, pour la plupart datées du début du III^e s. Dans quelques cas, il n'est pas possible de trancher entre l'idée d'un dépôt à côté de la ciste (mais enterré, au niveau des fondations) ou à de véritables perturbations. En tout état de cause, les cistes datent du III^e s. de n. è. par la présence de ces céramiques.

Les objets découverts au sein des dépôts à crémation étaient parfois nombreux, mais pas forcément divers. On y rencontre une grande majorité de tessons céramiques en dépôt primaire, quelquefois en dépôt secondaire, mais aussi des fragments de verre et de fer, en grande majorité brûlés et déformés par le feu. Les éléments reconnaissables sont des services céramiques assez répétitifs provenant exclusivement de la région. On y découvre également de nombreux éléments de charnières en fer, de clous de toute taille, des cuillères en alliage. Mais on constatera le peu d'objets de toilette découverts, ce qui laisse à penser que nous sommes en présence de tombes relativement modestes.

Les cistes, quant à elles, n'ont livré aucun mobilier remarquable. Notons tout de même la présence d'une stèle. C'est lors de cette dernière période que le bâtiment en face de la nécropole s'est installé. Les fondations étaient très arasées et bon nombre de structures semblaient déjà avoir disparues à l'ouest du site. Les éléments découverts dans le bâtiment n'ont pas permis de caractériser sa fonction : a-t-elle un lien avec la nécropole ?

Les diverticules le long de la voie romaine, mis au jour sur les sites 4 et 5, se sont avérés modernes. Pourtant, la présence de deux dépôts à crémation sur le site 4 supposait l'existence d'un croisement de routes romaines. Les fouilles ont démenti ce point de vue.

Les collaborations nombreuses que nous avons eues dans le cadre de ce travail ont été très enrichissantes. Le croisement des données entre anthropologues, archéozoologues, céramologues et archéologues a donné lieu à des résultats probants et pour l'instant uniques dans la région sur les nécropoles à crémations gallo-romaines. Pourtant, bon nombre de questions restent encore ouvertes et de nouvelles découvertes et recherches sur ce sujet sont encore nécessaires pour parfaire notre image des pratiques funéraires, souvent complexes, des I^{er} au III^e s. de n. è. en territoire médiomatricien.

Muriel ROTH-ZEHNER

CORNY-SUR-MOSELLE

Ferme Pallez, rue Saint-Martin

Gallo-romain - Moyen Âge -
Moderne

La parcelle diagnostiquée (2 955 m²) se situe au centre du village actuel dans un secteur ayant livré de nombreuses traces d'occupations s'échelonnant du second âge du Fer à l'époque Moderne. Les sondages archéologiques étaient l'occasion d'apprécier le potentiel archéologique et l'évolution historique de la bourgade antique et médiévale. Cinq sondages se sont révélés positifs sur un total de six tranchées qui ont pu être réalisées dans les espaces accessibles.

Ceux-ci ont mis en évidence des vestiges datables des périodes gallo-romaines, médiévales et modernes, sous la forme de fondations de murs, de négatifs de

poteaux, d'un muret en pierres sèches, d'une fosse, d'une cabane excavée (?) et d'un niveau de voirie. Les structures archéologiques sont apparues à des profondeurs moyennes comprises entre 0,60 m et 1 m, excepté pour les vestiges mis au jour dans le sondage 1. Dans celui-ci, les structures antiques ont été découvertes à 1,60 m de profondeur. Celles-ci sont implantées dans des limons de colluvionnement, le reste du terrain étant formé d'alluvions de débordement de la Moselle. Ceci pourrait traduire l'existence d'une dépression en pied de côte peut-être sous la forme d'un paléo chenal, voir d'un ancien bras de la Moselle.

Sébastien VILLER

ENNERY

Zone Eurotransit Garolor, ITT Flygt, site 10, tranche 2, Landrevenne

Âge du Fer - Gallo-romain -
Moderne

Le site archéologique d'Ennery *Landrevenne*, site 10, est installé sur la plaine de la rive droite de la Moselle à proximité, à environ 800 m d'un bras mort encore indiqué sur la carte IGN au 1/25000^e récente sous l'appellation *Les Vieilles Eaux*. Le cours d'eau actuel est à 1,5 km. Les côtes de la Moselle sont situées à environ 5 km à l'ouest.

69 structures archéologiques ont été mises au jour et la plupart d'entre elles sont datables de La Tène C2-D1. C'est dans la partie sud du décapage que se concentrent la plus grande partie des vestiges. L'habitat est essentiellement constitué de constructions simples ou complexes à quatre ou six poteaux porteurs, d'une palissade et de fossés palissades. Les bâtiments

correspondent à des habitations, à une entrée ou un abri et vraisemblablement à une tour de guet. Les fossés palissades forment un couloir tout en matérialisant la façade ouest d'un enclos. Aucune fosse ayant servi de dépotoir n'a été repérée, aussi le mobilier est très peu abondant. Cette fouille a permis de compléter les données archéologiques mises au jour lors de la campagne de 1998 (cf. *Bilan scientifique régional 1998*, p. 59), celles d'un grand habitat laténien de haut rang de plus de 2 ha et bordé par un important système de palissades formant des enclos.

Plusieurs fossés soit gallo-romains soit modernes sillonnent également tout le site.

Sylvie DEFFRESSIGNE

FAMECK

ZAC de la Feltière, grandes Pointes des Volvennes

À la demande de la SEBL, une opération de diagnostic archéologique préventif a été réalisée sur la commune de Fameck, dans la ZAC de la Feltière, sur une superficie de 13,11 ha.

L'emprise se développe sur une moyenne terrasse de la rive gauche de la Moselle à une altitude de 177 m.

Ce diagnostic révèle, pour la période antique, au moins une occupation datée, d'après la céramique, de la transition II^e-III^e s. de n. è. ; deux structures de combustion, deux poteaux et un amas de céramique

ainsi que la proximité d'un site rubané dont il ne reste plus rien car seul un objet de 12 kg, un fragment de meule en grès a été retrouvé.

Cette section de la ZAC de la Feltière ainsi que les zones voisines sondées les années passées révèlent des indices d'occupation qui remontent au Néolithique ancien. Toutefois, nous retrouvons peu de vestiges structurés, ainsi que des artefacts rares et dispersés dans les couches érodées des labours contemporains.

Sophie GALLAND

FAMECK

ZAC le Domaine de la Forêt, tranche 1, la Landerre

Âge du Fer

Le diagnostic archéologique a porté sur une première tranche de 7 ha d'un projet de ZAC qui compte 37 ha. Localisé au pied de la cuesta des côtes de Moselle, le secteur étudié est implanté sur l'interfluve délimité par les rivières de l'Orne et de la Fensch, affluents de la Moselle. La carte archéologique de ce secteur rend compte d'une forte densité de sites de l'âge du Fer et de la présence d'un site de hauteur situé à moins d'1 km du gisement. Les résultats révèlent un secteur

sensible ayant livré 17 structures archéologiques. Elles concernent un site d'habitat hallstattien, caractérisé entre autres, par une vaste fosse d'extraction de matériaux argileux, un bâtiment à quatre poteaux de type « grenier surélevé », et un groupe de dix trous de poteau dont certains alignements laissent soupçonner l'existence d'un bâtiment à vocation d'habitation. La datation repose sur un faible lot de fragments de céramiques attribué à la période du premier âge du Fer.

Jean-Charles BRÉNON

FAMECK

ZAC le Domaine de la Forêt, tranche 2, la Landerre

Âge du Fer - Gallo-romain

Le terrain, d'une surface de 301 673 m², se situe sur le côté ouest de la ville de Fameck au lieu-dit *La Landerre*. Le diagnostic réalisé sur l'emprise du futur lotissement sur la commune de Fameck a permis de repérer trois sites.

Le site 1 est attribuable au premier âge du Fer, le site 2 à l'époque gallo-romaine et le site 3 allant du second âge du Fer au Haut-Empire.

Le site 1 est le plus à l'ouest des trois sites mis au jour, à moins de 90 m de la limite ouest du projet. Un sondage élargi a permis de reconnaître une fosse à prélèvement contenant de la céramique détritique attribuée au Hallstatt. À proximité, se trouve un groupe de poteaux correspondant à l'édification de bâtiments de stockage à grain de type grenier à quatre poteaux. Les sondages périphériques se sont révélés négatifs.

Sur le site 2, quatre sondages élargis recèlent essentiellement des vestiges de l'Antiquité. Un sondage a partiellement mis au jour un bâtiment rectangulaire en fondation de pierre comprenant une grande pièce principale avec des poteaux internes. Au sud-est de celui-ci, un autre sondage a livré un groupe de trois trous de poteaux semblant correspondre à des vestiges d'aménagements annexes indéterminés. Plus à l'ouest, il a été mis en évidence le fond d'une cave rectangulaire isolée incluant un petit réseau d'assainissement (canalisation, drain, puisard). Un accès est également visible sur son côté nord.

Dans la partie la plus occidentale de ce site, on a pu observer la présence de fosses de creusement carrées importantes contenant des traces de pieux. L'un d'eux,

d'un diamètre de 0,40 m, est encore conservé dans la partie inférieure. Ces deux éléments appartiendraient à un grand édifice sur poteau de bois (portées importantes et/ou destruction des autres éléments porteurs). Cet ensemble de vestige permet d'attester l'existence d'un habitat rural gallo-romain et de ses annexes. Les éléments de céramique découverts peuvent être rattachés au I^{er} et au II^e s. de n. è.

Le site 3 est localisé dans la partie centrale de l'emprise sondée. Le sondage situé au sud-ouest a permis de mettre au jour un silo de forme bien régulière mais au remplissage stérile. Trois sondages successifs ont permis de reconnaître un fossé orienté sud-ouest/nord-est sur une longueur de 80 m. Dans les différentes portions de cette structure linéaire a été retrouvée, systématiquement piégée, de la céramique protohistorique indéterminée. Enfin, un sondage a livré trois trous de poteaux régulièrement espacés. Ces aménagements correspondraient vraisemblablement à un bâtiment à quatre poteaux du second âge du Fer. Ces sites sont situés dans des zones de dévers de la cuesta des côtes de Moselle, dans un secteur archéologiquement peu connu. Les indices découverts sur ces sites nous suggéreraient une datation allant des âges du Fer jusqu'à la période gallo-romaine. L'implantation de ces sites protohistoriques et gallo-romain sur les contreforts des côtes de Moselle présente un intérêt particulier sur le plan de l'occupation des sols sur les reliefs de ce type, aspect encore largement méconnu de l'archéologie mosellane.

Gilles MANGIN

FIXEM

Lotissement Le Beau Site, hinter den Garten

Dans le cadre d'un projet de lotissement une opération de diagnostic archéologique a été réalisée le 23 février. L'opération portait sur une surface de 13 336 m². Les horizons étudiés dans les sondages présentent une grande homogénéité stratigraphique. Des couches de limon argileux apparaissent sous le faible niveau

de terre végétale. Il s'agit probablement de colluvion. Le toit de la terrasse géologique a été reconnu ponctuellement dans trois sondages à plus de 3 m de profondeur. Aucun indice ou vestige archéologique n'a été repéré sur les parcelles concernées par le projet.

Stéphane AUGRY

FLEURY

Lotissement Les Résidences de Fleury, Doua

Âge du Fer

Le diagnostic réalisé sur une surface de 50 000 m² sur la commune de Fleury, au lieu-dit *Doua*, rue de La Forêt, a révélé un indice d'occupation du premier âge du Fer. Cet indice se situe au nord-est de la parcelle sondée. Il est constitué d'un fond de fosse isolée contenant quelques fragments de céramique. L'absence d'autre

structure s'explique par l'érosion naturelle ainsi que les activités agricoles postérieures. La situation de cette fosse dans une légère dépression (doline ?) a vraisemblablement permis de limiter sa destruction à sa partie supérieure.

Olivier FAYE

FLÉVY - TRÉMERY

ZAC de la Fontaine des Saints, sites 14-15-17-18-27, la Grande Rayée

Paléolithique - Mésolithique -
Néolithique - Âge du Bronze -
Âge du Fer - Gallo-romain

Les communes de Flévy et Trémery se trouvent à une quinzaine de kilomètres au nord de Metz, sur la bordure occidentale du plateau lorrain. Les opérations de fouille menées en 2006 dans l'emprise de la ZAC de la Fontaine des Saints, sur les communes de Flévy et Trémery, ont permis de lever l'hypothèse archéologique de cinq zones déterminées lors d'études d'impact réalisées en 1995 (*cf. Bilan scientifique régional 1995*, p. 92-94) : zones 14, 15, 17, 18 et 27.

La zone 14

La zone 14 est localisée dans la moitié sud de la ZAC de la Fontaine des Saints, sur la commune de Flévy. Lors de l'étude d'impact de 1995, un poteau avait été relevé, mais le décapage, d'une surface de 500 m², n'a pas permis de retrouver cette structure, ni de mettre au jour d'autres vestiges.

La zone 15

La zone 15 est localisée sur la commune de Flévy, dans la moitié sud de la ZAC de la Fontaine des Saints. Elle a été décapée sur une surface de 8 000 m². Les vestiges apparaissaient directement sous la terre végétale ou sous des limons argileux bruns colluvionnés, à une profondeur variant de 0,35 m à 0,70 m. Du mobilier

relevant de l'Épipaléolithique et du Néolithique moyen au Bronze ancien a été recueilli en position secondaire dans une fosse plus récente. Les premiers vestiges structurés reconnus, une grande fosse de prélèvement de marne et deux bâtiments, datent du Bronze final IIIa (étape régionale 7). Après un long *hiatus*, la zone ne semble réoccupée qu'à partir du Haut-Empire, pour lequel ont été relevés des bâtiments, un possible four, deux groupements de poteaux et/ou petites fosses et des fossés de parcellaire. Les éléments les plus anciens datent de la période augustéenne et les plus récents, du dernier quart du I^{er} s.

La zone 17

La zone 17 est localisée sur la commune de Flévy, dans la partie sud de la ZAC de la Fontaine des Saints. Elle a été décapée sur 1 600 m². Les structures apparaissaient directement sous la terre végétale ou bien sous les limons colluvionnés, à une profondeur maximale de l'ordre de 0,60 m. Une probable maison, deux greniers et des poteaux pouvant appartenir à une quatrième construction plus douteuse datent selon toute vraisemblance du Bronze final. Un fossé constitue vraisemblablement le prolongement vers le sud-est d'un chemin observé en zone 15. La conduite

d'eau souterraine romaine, observée en zones 11 et 15, traverse également la zone décapée, où elle est matérialisée par des puits.

La zone 18

La zone 18 est localisée sur la commune de Flévy, dans la partie sud-est de la ZAC de la Fontaine des Saints. Elle a été ouverte sur une surface de 2 100 m². Sur la majorité du secteur décapé, une dépression dans le substrat de marne, interprétée lors du diagnostic comme une grande fosse ou un sol piégé, correspond en fait à la tête d'un vallon sec qui se poursuit en dehors du décapage. Large d'une quinzaine de mètres, elle a été dégagée sur une longueur de 40 m environ. Elle était totalement comblée au moment de l'intervention, sa profondeur maximale étant de l'ordre de 0,90 m à son extrémité orientale. Dans ces colluvions, des éléments en position secondaire attribuables au Paléolithique ancien ou moyen, au Mésolithique, au Néolithique, au Bronze ancien ou moyen, au Bronze final et au premier âge du Fer ont été recueillis. La structure la plus ancienne reconnue est un possible puisard qui pourrait dater du Néolithique moyen. Une fosse cylindrique aux parois rubéfiées est datée par ¹⁴C du Campaniforme. Pour la fin du premier âge du Fer (Hallstatt D), cinq surcreusements dans le versant sud de la dépression et une autre fosse installée sur sa bordure orientale ont été reconnus. L'abondance du mobilier trouvé dans ces structures et dans les colluvions témoigne de la proximité d'un habitat dont les bâtiments n'ont pas été retrouvés malgré la présence de quelques poteaux isolés. Des drains empierrés organisés suivant un réseau en épi sont installés dans les niveaux de limon argileux comblant la dépression 3002 et apparaissent directement sous la terre végétale. Ce type de drain est connu en Lorraine depuis l'Antiquité jusqu'à la fin du XIX^e s.

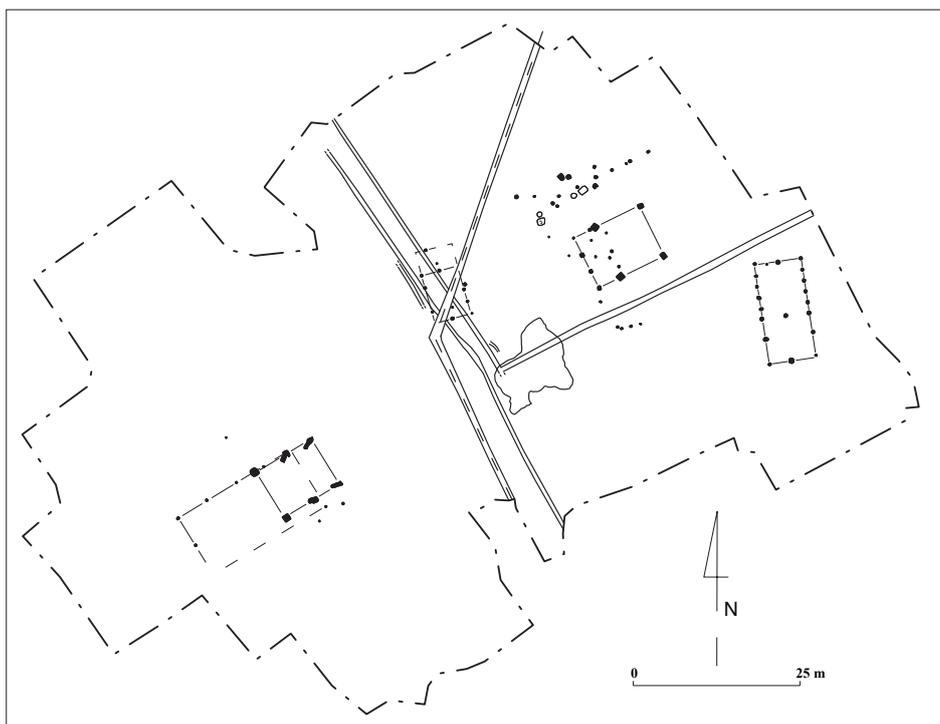
La zone 27

La zone 27, située sur la commune de Flévy, est localisée dans la moitié sud de la ZAC de la Fontaine des Saints, du côté est. Lors de l'étude d'impact archéologique, un poteau avait été relevé, permettant d'envisager la présence d'un bâtiment. Le décapage du secteur sur une surface de 600 m² n'a permis de retrouver que deux trous de poteaux supplémentaires, le terrain étant par ailleurs fortement perturbé par des sillons. Ces structures ne sont pas datées.

La ZAC de la Fontaine des Saints et le pôle industriel Eurotransit d'Ennery qui la jouxte couvrent au total environ 180 ha, sur lesquels près de 160 ha ont fait l'objet de sondages. Plus de 20 ha ont été décapés lors de fouilles de sauvetage entre 1990 et 2006. Dans l'emprise de la ZAC de la Fontaine des Saints, il ne reste plus que deux secteurs sensibles non fouillés. Localisés en bordure de sites déjà explorés, ils sont pour l'un protégé et, pour l'autre, implanté dans les espaces verts d'aménagements déjà réalisés et ils ne sont pas menacés à court terme. Dans l'emprise du pôle industriel d'Ennery, trois sites ont fait l'objet de mesures conservatoires sur une partie de leur emprise et deux secteurs restent à explorer.

Presque tous les sites repérés lors des sondages sur ces deux zones industrielles sont donc aujourd'hui fouillés ou protégés et, s'il semble y avoir encore quelques *hiatus* entre la fin du Néolithique ancien et le Bronze final, peut-être dus pour partie à des phénomènes d'érosion, la continuité de l'occupation entre le Bronze final et le Bas-Empire est aujourd'hui avérée. Cet espace constitue ainsi, depuis le Néolithique ancien, un secteur d'implantation privilégiée, peut-être liée à la configuration topographique et à la proximité de la Moselle.

Marie-Pierre PETITDIDIER



FLÉVY, ZAC de la Fontaine des Saints, sites 14-15-17-18-27, la Grande Rayée Relevé de la zone 5 (DAO : Inrap)

FLORANGE

14 rue des Romains,
pavillon Benadouda

Gallo-romain

Un projet de construction d'un pavillon sur une parcelle au 14 de la rue des Romains à Florange-Daspich a nécessité un diagnostic d'une journée en mai. Le décapage de 80 m² a permis la découverte de deux fosses riches en mobilier et en charbon de bois correspondant à des restes de foyers d'incinérations antiques du II^e s. de n. è. Le mobilier fut traité avec l'aide de Hubert Cabart pour le verre, de Michiel Gazenbeck, Pillar Martin-Ripol et Karine Michel pour la céramique et Jean-Denis Laffite pour la numismatique. La parcelle est voisine de celle où Jean-Jacques Hatt avait découvert un lot d'incinérations antiques dans les années 1950. Elle se situe dans l'emprise de la nécropole reconnue sur une distance de plus de 100 m le long de la voie au sud de l'agglomération secondaire de Florange-Daspich. Sur la voie romaine de Metz à Trèves par la rive gauche de la Moselle, durant l'Antiquité, le lieu était une sorte de village-rue essentiellement tourné vers l'artisanat, en particulier la poterie durant les I^{er}-II^e s.



FLORANGE,
14 rue des Romains, pavillon Benadouda
Lampe à huile estampillée *ATTILLVS F*
(cliché : J. M. BLAISING).

La première fosse est apparue à un mètre sous le niveau actuel, de forme oblongue, sa largeur était de 0,60 m pour une longueur de 0,90 m, le profil en coupe était lenticulaire et la profondeur conservée de 0,15 m. La fouille a livré 25 individus de poteries : onze sigillées de Chémery-Faulquemont (Drag. 46, 35, 36), une dorée, sept rugueuses claires locales, deux communes claires dont une locale, quatre rugueuses claires locales, une cruche commune claire, une commune tournée, trois gobelets engobés et un bouchon en commune claire. Les céramiques rugueuses sont passées au feu après fragmentation ainsi que les gobelets et le bouchon. Les terres sigillées n'ont subi que partiellement l'action du feu ainsi que la cruche. Le reste du mobilier consiste en une lampe à huile de type Firmalampe avec l'estampille *ATTILLVS F.*, une monnaie d'Hadrien (117-138), un fragment de tôle de bronze, quatre clous de fer, et des objets en verre, une coupe en verre gravé, un petit vase, un fragment de bouteille et des fragments de verre fondu. L'ensemble est datable de la première moitié du II^e s.

La deuxième fosse, également riche en charbons de bois et en céramique, approximativement circulaire, avait un diamètre de 0,60 m avec un profil en coupe lenticulaire et une profondeur conservée de 0,10 m, elle est apparue à 0,70 m de profondeur. La fouille a livré sept individus de céramiques. Deux plats en sigillée de forme Drag. 32, un fragment de gobelet à pâte blanche engobée, une jatte en céramique rugueuse (Gose 467) et un plat (Gose 484/486), une cruche commune claire et un pot à miel en céramique commune claire à engobe blanc. Le mobilier céramique est partiellement passé au feu, hormis le pot à miel et un plat en terre sigillée, la datation du dépôt se situe entre 150 et 170 de n. è. L'épaisseur des sédiments au-dessus du niveau antique va croissant en direction de la rue des Romains pour atteindre près d'un mètre, cette accumulation résulte probablement de la formation d'une crête de labour le long de la voie antique une fois que l'emplacement de la nécropole fut occupé par des champs en lanières perpendiculaire à cet axe.

Jean-Marie BLAISING

FLORANGE

ZAC Saint-Agathe, site 1

Gallo-romain

Le site 1 de Florange ZAC Sainte-Agathe se trouve dans le val de Moselle, sur la terrasse comprise dans la confluence entre la rive de la Moselle, à moins de 2,2 km de la rivière, et des ruisseaux convergents de Krebsbach et du Val de la Fensch immédiatement au nord.

La proximité de la grande voie romaine Metz-Trèves est à remarquer en priorité en ce qui concerne le contexte de l'occupation antique du secteur. Le site est en effet distant d'environ 570 m à la perpendiculaire à l'ouest du tracé de cette voie majeure de la rive gauche de la Moselle. Il est également à 2 km au sud-sud-ouest

de l'agglomération de potiers de Florange-Daspich installée de part et d'autre de cette même voie. Il correspond à un secteur d'habitat dense, repéré en sondage en 2004 (cf. *Bilan scientifique régional 2004*, p. 75), qui a été décapé sur 6 400 m². Le décapage a élargi la zone des sondages reconnus positifs, sur un secteur carré d'environ 80 m de côté, ceci pour cerner au mieux l'ensemble des vestiges archéologiques. Il a été cependant limité au sud-ouest du terrain par la présence du tracé d'un gazoduc avec son emprise de sécurité, alors même que le site pouvait s'étendre encore vers ce secteur. Les vestiges découverts correspondent à ceux d'une ferme rustique représentée par un ensemble de bâtiments d'habitation (maisons) et à vocation agraire (granges, étables, greniers).

Trois phases d'occupation ont été identifiées clairement qui correspondent à trois états de constructions de bâtiments.

La phase 1 se trouve comprise durant la fin du I^{er} s. de n. è. et la première moitié du II^e s. Elle est représentée par une maison principale à poteaux et sablières, comprenant une cave. Elle est associée à un bâtiment annexe à huit poteaux et à un petit grenier à quatre poteaux et à un bâtiment annexe à six poteaux.

La phase 2, durant la deuxième moitié du II^e s. et le milieu du III^e s., est représentée par une nouvelle maison centrale, comprenant une cave. Elle est associée à un grand bâtiment annexe à 16 poteaux et à appentis, à un bâtiment annexe à huit poteaux et à un grenier probable à quatre poteaux.

La phase 3 correspond au IV^e s. jusqu'au tout début du V^e s., probablement, et est représentée par une nouvelle maison à huit poteaux installée au sein du bâtiment de la phase précédente. Elle est associée à un bâtiment annexe à huit poteaux, un bâtiment à six poteaux et appentis, à un petit bâtiment annexe à six poteaux et à un grenier à quatre poteaux.

La répartition des bâtiments s'est faite au premier état suivant un axe linéaire ouest-sud-ouest/est-nord-est,

au second état, suivant un plan en L, et au troisième état suivant un plan en U, autour d'une cour rustique, mais toujours dans le même orientation ouest-sud-ouest. Cette cour centrale faisait 20-24 m sur 20-22 m. Elle est limitée vers l'ouest par un chemin d'accès et une parcelle, à l'angle de laquelle ont été aménagées successivement deux mares.

L'ensemble des bâtiments de la phase 2 est compris dans un espace large de 36 m, soit un *actus* (mesure agraire romaine). On n'a pas détecté d'enclos immédiatement autour de l'établissement agraire. L'accès devait se faire par l'ouest-sud-ouest.

Deux puits, une dépression humide et deux mares assuraient l'approvisionnement en eau des habitants et du bétail. Des structures rubéfiées (foyers et fours divers) sont associées à cet habitat, qui confirment la vocation rustique de l'établissement ; les bâtiments agraires correspondent aux plans d'étables, de granges et de greniers.

Le bâtiment principal d'habitation est modeste et de plan simple, installé dans la partie centrale est, qui clôt la cour agraire lors des phases d'occupation 2 et 3. Les fondations étaient empierrées dans la phase 2, les murs en pierre uniquement pour le parement des caves ; elles ont été remplacées par des poteaux en bois dans la phase 3.

Les annexes étaient construites en bois sur armature de poteaux fichés, et garnies de murs en terre et torchis, probablement. Certaines toitures étaient couvertes de tuiles comme le bâtiment principal d'habitation.

Le site n'est plus réoccupé durant le V^e s., ni au haut Moyen Âge. Malgré l'érosion de la partie supérieure des vestiges et la disparition de la plus grande partie des niveaux d'occupation, un mobilier relativement abondant (céramique, métallique, osseux) a pu être échantillonné dans les structures remblayées comme les caves, les fours et les fosses. Il nous a permis de dater précisément la plupart des structures et de préciser les différentes phases d'occupation.

Jean-Denis LAFFITE

GOIN - PAGNY-LÈS-GOIN - VIGNY

**Zone d'activités aéroportuaires,
secteur nord, à la Grande Feuillère,
les Bochez**

Âge du Fer - Gallo-romain

Le diagnostic archéologique réalisé à l'emplacement d'une zone d'activités aéroportuaires (17 ha), secteur nord sur les communes de Pagny-lès-Goin, Vigny et Goin a mis en évidence des vestiges archéologiques. Ceux-ci renvoient à une occupation du premier âge du Fer caractérisée par une fosse ayant livré du mobilier du Hallstatt D. La présence, à proximité, d'un bâtiment sur poteaux pourrait vraisemblablement le rattacher à cette période.

Les vestiges de l'occupation antique ont été identifiés

au sud de la parcelle. Le mobilier est très peu abondant, mais permet une attribution au Haut-Empire. Les sondages ont révélé la présence d'un petit bâtiment sur poteaux et de quatre fours rectangulaires. Ces derniers sont caractéristiques de l'époque gallo-romaine et ont été retrouvés en grand nombre en Lorraine, notamment lors des fouilles menées en 1989 sur le futur aéroport de Lorraine ; cependant leur fonction n'a pour l'instant pas pu être déterminée.

Xavier ANTOINE

GRAVELOTTE

Lotissement Les Annevals, tranche 2, rue du Pâquis

Indéterminé

Le diagnostic archéologique réalisé sur une surface de 16 001 m² sur la commune de Gravelotte, au lieu-dit *les Annevals*, rue du Paquis, n'a révélé qu'une très faible quantité de vestiges témoignant d'une occupation archéologique. Ce diagnostic se trouve dans le prolongement est d'un site fouillé en 1991 (cf. *Bilan scientifique régional 1991*, p. 53) qui a révélé la présence d'habitats de la fin de l'âge du Bronze au début de l'âge du Fer, et d'une nécropole à incinération gallo-romaine.

Une seule structure pouvant correspondre au vestige d'une construction a été découverte dans un sondage. Il s'agit probablement d'une petite structure à combustion de forme circulaire d'un diamètre de 0,25 m. Les autres vestiges correspondent à la présence de quelques fragments de céramique, indéterminée, de tradition protohistorique. Deux fragments de céramique gallo-romaine ont également été découverts. L'un au sud-ouest de la parcelle et un au nord-est.

Olivier FAYE

GUÉNANGE

Grand Zellner, sur le chemin de Reinange

Indéterminé

La prescription de diagnostic archéologique (64 200 m²) à Guénange *grand Zellner* et *sur le chemin de Reinange* a été motivée par un contexte sensible. Cette opération a permis de mettre au jour plusieurs occupations d'époques indéterminées situées à proximité directe d'un site antique. La première occupation est matérialisée par une structure quadrangulaire (four ?) et un four. La seconde réside dans la présence d'une

tranchée limitée au nord (profondeur : 3,20 m). De plus, deux portions de drains en pierre couverts de dalles calcaires, rappelant une technique de construction antique, se développent à l'ouest de l'emprise. Enfin, quelques tessons de céramique hors structure évoquent la proximité d'un site protohistorique indéterminée.

Rachel BERNARD

GUÉNANGE,

Z.A. Bellevue, extension, Galgenberg et sur le Petit Étang

Âge du Fer - Gallo-romain

La prescription de sondages archéologiques à Guénange Z.A. Bellevue a été motivée par un contexte archéologiquement sensible. L'opération de diagnostic (77 200 m²) menée sur l'emprise de la future Z.A. Bellevue a permis de mettre au jour deux sites, l'un protohistorique (La Tène ancienne ?) et l'autre gallo-romain. Le site protohistorique est matérialisé par une série de trous de poteaux, de fosses et un

niveau d'occupation. Le site antique réside dans la présence d'une fosse-dépotoir ayant livré du matériel archéologique attribuable aux II^e-III^e s. de n. è.

Enfin, un niveau de colluvions a charrié bon nombre de matériaux de construction ainsi que des artefacts d'époque récente (XVIII^e- XIX^e s. ?).

Rachel BERNARD

HAGONDANGE - MONDELANGE

Carrière Michel Brouch, tranche 1, les Terres noires, sur Michelbruch, sur la Stroh

Le projet d'exploitation d'une gravière à Mondelange a motivé une opération de diagnostic. Cette dernière portait sur une superficie de 18,5 ha. Seuls 12 ha ont

été diagnostiqués, faute d'acquisition des terrains situés au nord du projet. Les sondages archéologiques réalisés n'ont pas permis la mise au jour de vestige

archéologique. Toutefois, la découverte hors structure de fragments de céramique non tournée témoigne de

l'existence de vestiges protohistoriques à proximité immédiate desdits travaux.

Franck GÉRARD

HAUCONCOURT

Endiguement, zone de compensation hydraulique

Néolithique - Protohistoire -
Gallo-romain

Le projet d'endiguement du village d'Hauconcourt, ainsi que la conception d'une zone de compensation hydraulique, ont nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique qui a porté sur une superficie de

20,6 ha. Cette opération a permis de révéler des traces d'occupation datées du Néolithique, de la Protohistoire (La Tène ?) et de l'Antiquité.

Franck GÉRARD

HETTANGE-GRANDE

Lotissement Les Acacias, im grossen Weckingen, angle de la R.N. 53, allée des Fresnes

Le diagnostic archéologique a été réalisé à l'occasion de la construction d'un lotissement au lieu-dit *im grossen Weckingen* sur une surface de 3 000 m². Les parcelles ont pu être sondées et se sont révélées négatives. Il a toutefois été observé, dans l'angle nord-est, un

groupe de trois trous de poteaux dans un sondage élargi. Ceux-ci peuvent être attribués à la Protohistoire, des fragments de céramique protohistorique ayant également été retrouvés piégés dans certaines dépressions du terrain.

Gilles MANGIN

HETTANGE-GRANDE

Rue Châteaubriand, hinter der Mühle

Un projet de lotissement situé au Sud de la commune d'Hettange Grande, au lieu dit *hinter der Mühle* et rue Châteaubriand, a fait l'objet d'une opération

archéologique préventive, sur une surface de 8 835 m². Les sondages n'ont révélé la présence d'aucun vestige archéologique.

Justine FRANCK

HETTANGE-GRANDE

Zone artisanale, route de Sœtrich, Rutenreisen

Un diagnostic archéologique préventif a été réalisé à l'occasion de l'extension de la zone artisanale, route de Sœtrich, sur une surface de 26 858 m². Toutes les parcelles ont pu être sondées et se sont révélées

négatives. Un ouvrage de la seconde Guerre Mondiale a fortement oblitéré la partie nord-ouest du terrain où les sondages laissent découvrir des remblais de plus de 2 m d'épaisseur.

Gilles MANGIN

HETTANGE-GRANDE

Zone artisanale de Sœtrich,
tranche 4, Rutenreiser

L'opération de diagnostic archéologique, réalisée sur

une surface de 23 035 m², s'est révélée négative.

Gilles MANGIN

HILBESHEIM - SARRALTROFF

Poste 225/63 kV du Bergholz,
tranche 2, Bergholz
et fond de Bergholz

Préhistoire - Indéterminé

Dans l'emprise diagnostiquée en 2005, deux zones avaient livré des indices liés à une présence anthropique ancienne (cf. *Bilan scientifique régional 2005*, p. 220). Les sondages complémentaires ont été effectués dans les espaces proches de ces zones (28 119 m²).

Une bande de 227 m de long, de 8 à 10 m de large a été évaluée au nord-ouest de la zone 1. Deux traces d'anciens fossés ont été mises au jour. Orientés nord-sud, ces derniers sont conservés sur une dizaine de centimètres de profondeur et étaient scellés par les billons fossiles d'une ancienne mise en culture de l'actuelle pâture. Aucun autre vestige n'a été repéré.

Un tesson protohistorique a été recueilli dans le sol. Il s'agit d'un fragment de panse ne permettant pas une attribution chronologique précise.

Aucune structure archéologique n'a été découverte dans les 3 000 m² sondés au sud-est de la zone 2.

Un éclat de débitage préhistorique a été ramassé en surface du comblement d'une tranchée de raccordement électrique creusée en bordure du projet en dehors de l'emprise. Deux pièces préhistoriques en silex ont été recueillies à la base des anciens labours dans l'argile sableuse.

Nicolas MEYER

HOMBOURG-BUDANGE

Lotissement Le Clos des Tourelles,
Grundkaul

Gallo-romain - Moyen Âge

Un projet de lotissement situé au sud-est du village de Hombourg-Budange a fait l'objet d'une intervention archéologique préventive sur une surface de 13 375 m². Les sondages positifs ont permis de mettre en évidence des vestiges sur deux secteurs. L'un est daté de la période gallo-romaine et l'autre du bas Moyen Âge.

Du bas Moyen Âge date un angle de mur construit sur solins. À proximité a été mise au jour une fosse comprenant des pierres et un culot de forge. Dans le second sondage, situé à moins de 25 m de celui-ci, a été découverte une fosse comprenant quatre récipients en céramique soigneusement rangés et callés avec des pierres. Leur état de conservation est exceptionnel.

Deux des quatre vases principaux étaient encore positionnés debout dans cette excavation. Cette fosse correspond à un dépôt particulier constitué de vases de stockage à usage alimentaire, datable du bas Moyen Âge et probablement en relation avec le bâtiment tout proche. Des trous de poteaux ont également été découverts en périphérie de ces structures.

Dans certains sondages, au sud de la parcelle, on a remarqué un épandage de fragments de *tegulae* et d'*imbrices* provenant vraisemblablement d'un site gallo-romain repéré dans ce secteur. Une organisation parcellaire probablement gallo-romaine (deux fossés rectilignes orientés est-ouest) a également été observée dans ce même secteur.

Gilles MANGIN

HOMBOURG-BUDANGE

Lotissement Le Clos des Tourelles, Grundkaul

Protohistoire - Âge du Fer -
Gallo-romain - Moyen Âge

Les 2 620 m² décapés à Hombourg-Budange, Le Clos des Tourelles, ont permis la mise au jour de vestiges archéologiques datant des périodes protohistorique, gallo-romaine (I^{er}-début du V^e s.) et médiévale (XIII^e-XV^e s.).

La première période est matérialisée par trois structures de type fosse et par une quinzaine de fragments de céramique découverts dans huit structures et attribuables à la Protohistoire au sens large. Seul un bord d'écuelle est datable du second âge du Fer (La Tène).

Les découvertes antiques portent sur une partie de la chaîne opératoire de l'artisanat de l'argile : un four et ses différentes composantes (aire de travail, alandier, chambre de chauffe, conduits de chaleur, etc.), une halle « galerie » aménagée autour du four, une partie du système de drainage, une halle de séchage, un puits maçonné, un bâtiment à quatre gros poteaux. La quasi-absence de mobilier céramique antique sur le site nous a incité à entreprendre quelques datations archéométriques. Une restitution en élévation a été envisagée et permet de mieux se représenter le site antique. Cette étude spatiale a envisagé trois états successifs de constructions et de reconstructions de la tuilerie.

Dans son dernier état, le four de plan rectangulaire présente une longueur de 8 m pour une largeur de 5 m (alandier et chambre de chauffe). Il servait notamment à cuire des tuiles plates (ou *tegulae*), des tuiles creuses (ou *imbrices*) et des plaques striées destinées à une utilisation locale. Une étude archéomagnétique a été effectuée sur le pourtour de l'aire de chauffe constitué de substrat argileux rubéfié en place. La datation archéomagnétique à 95 % nous donne deux intervalles d'âges possibles qui sont [45-190] AD et [200-470] AD. À l'intérieur de ces intervalles, les périodes les plus probables sont respectivement [115-155] AD et [275-295] AD (pics \geq 50 % centrés sur 135 et 285). Une halle « galerie », d'une longueur de 19 m et d'une largeur estimée de 18 m, est aménagée autour du four pour permettre le stockage des tuiles à cuire ou cuites. Une halle de séchage, longue de 17 m et large de 11 m, située aux abords permettait de faire sécher les tuiles avant leur cuisson.

Enfin, un bâtiment sur poteaux, long de 8 m et large de 5 m, pouvait servir d'atelier de fabrication des tuiles, avec un puits à proximité. Deux datations radiocarbones ont été effectuées, l'une sur un charbon contenu dans le colmatage d'un des quatre poteaux du bâtiment, l'autre sur un noyau d'aubépine de type *Crataegus monogyna* contenu dans le comblement inférieur du puits. Pour le bâtiment, la datation se situe dans une fourchette comprise entre 45 av. n. è. et 121 de n. è., avec une probabilité de 95,4 %. Concernant le puits, la date

non-calibrée de 1695 \pm 25 BP donne, après calibration, une fourchette de 2-sigma de 257-413 AD, qui indique une fourchette chronologique de la deuxième moitié du III^e s. de n. è. jusqu'au début du V^e s. de n. è. pour le comblement du puits. La plus grande probabilité (74,4 %) figure entre 317 et 413 AD. En revanche, certaines activités comme l'extraction ou le foulage de l'argile n'ont pas été repérées. Cela est lié à la situation du four en limite de fouille. L'occupation antique se poursuit au-delà du décapage, vers le sud, comme en témoignent les fossés orientés est-ouest et les quelques poteaux découverts lors du diagnostic ; mais également vers l'ouest du four comme le démontre l'observation lacunaire de la halle « galerie ». Ces indices antiques non décapés sont perdus pour la science archéologique car ils se situent dans l'emprise du projet immobilier du lotissement Le Clos des Tourelles.

Parmi les vestiges médiévaux, un bâtiment sur solin de pierre, présentant un plan rectangulaire d'une longueur de 12 m et d'une largeur de 6 m, a été exhumé non loin du four antique. Le mot « solin » désigne des alignements plus ou moins soignés de pierres posées sur le sol, isolant les superstructures en bois des bâtiments de l'humidité du terrain. Une partie d'un bâtiment sur tranchée de fondation et un fond de cabane ont également été découverts. Le mobilier céramique permet de dater cette unité rurale des XIII^e-XV^e s.

Située à une centaine de mètres au sud de l'actuel village-rue, les limites de cette occupation sont circonscrites au sud, à l'est et à l'ouest. La limite septentrionale, en direction du village mentionné à partir du XII^e s., n'est pas connue. De ce fait, il est difficile d'établir une quelconque relation entre l'actuel village et la présente fouille, et seules des hypothèses peuvent être émises. Dans le cas d'une continuité d'occupation entre le village et la fouille, il serait permis de dire que les vestiges médiévaux découverts lors de cette fouille correspondent à une extension ou à un déplacement du village-rue.

Dans le cas contraire, il s'agirait plutôt d'une annexe isolée de type bergerie située à une centaine de mètres du noyau villageois. Si un fossé peut-être interprété comme étant le vestige d'un enclos permettant de canaliser le bétail vers l'intérieur du bâtiment, cette seconde hypothèse est la plus probable. De plus, si nous observons le cadastre napoléonien, nous remarquons la proximité immédiate de grandes parcelles à vocation pastorale situées au sud, aux abords d'un ruisseau orienté est-ouest ; cela renforce encore un peu plus cette hypothèse. À l'échelle régionale, ce type d'unité rurale du bas Moyen Âge reste rare et donc mal documenté. Seuls les futurs projets d'aménagement aux abords immédiats des noyaux villageois nous permettront d'en savoir plus sur ce type d'implantation humaine.

Sébastien JEANDEMANGE

HULTEHOUSE

Élargissement de la route forestière, Bannwal

Gallo-romain

L'élargissement du chemin (26 100 m²) passe en bordure immédiate de nombreuses structures supposées antiques (murets, pierriers, terrasses et nécropole). Ces vestiges ont été relevés au tachéomètre de part et d'autre du chemin. Trois relevés complémentaires ont été effectués afin de replacer précisément les vestiges importants du plan de 1860 (*fanum*, nécropoles et chemin antique bordé de murs). La prospection des abords du chemin a permis de retrouver la nécropole antique de la parcelle 90 signalée en 1897 par T. Welter dont la localisation était imprécise.

Dans la partie sondée mécaniquement, l'extension envisagée du chemin devait entailler trois extrémités de terrasses et un pierrier dans l'emprise du projet. Ces quatre structures ont donc été coupées à la pelle mécanique lors de l'évaluation, les profils relevés et des prélèvements des sédiments effectués en vue d'une étude des hypothétiques paléosols. Les autres tranchées de sondages n'ont pas livré d'autre structure archéologique.

Nicolas MEYER

JOUY-AUX-ARCHES

Maison de retraite Saint-Joseph, 10 grande Rue, rue du Bassin Romain

Gallo-romain

L'opération de diagnostic (8 800 m²) a été réalisée sur des terrains proches de l'antique aqueduc de Jouy-aux-Arches, ouvrage partiellement conservé et restauré par les Monuments Historiques, dans le secteur de la maison de retraite Saint-Joseph, à l'origine un ancien couvent établi au milieu du XIX^e s. Aucun vestige structuré n'a été repéré dans les sondages ouverts sur les différents secteurs accessibles. Seuls les quatre premiers sondages les plus proches des dernières piles de l'aqueduc encore en élévation ont fourni des indices d'un niveau de démolition, certainement postérieur à l'Antiquité, éparpillé immédiatement au nord des vestiges sur environ 25 m de largeur le long de l'ouvrage. Aucun aménagement annexe à l'aqueduc n'a été observé.

Le premier sondage, réalisé à 11 m de l'ouvrage antique, a livré une couche de démolition des structures maçonnées provenant du canal supérieur de

l'aqueduc sur arches, sur une épaisseur de 0,25 m. Elle contient des gravats de mortier romain, des moellons identiques aux maçonneries, des tuiles brisées provenant vraisemblablement de la couverture du canal supérieur, des fragments de bétons hydrauliques (mortier de tuileau) et de quarts de rond formant les joints d'étanchéité de la base de canal. Ces débris éparpillés proviennent probablement des matériaux de la démolition ou de l'effondrement des parties supérieures de l'ouvrage, qui ont pu servir de carrière dès la fin de l'Antiquité et probablement aussi durant le Moyen Âge, au regard de l'enfouissement de cette couche sous plus de 0,50 m de remblais postérieurs. Les autres sondages sont négatifs et n'ont pas révélé de structures antérieures à l'Époque moderne. Les sondages situés à l'extrême nord du projet ont fourni des indices de présence antique dans ce secteur (fragments de tuiles épars), sans structure.

Jean-Denis LAFFITE

KERPRICH-AUX-BOIS

Lotissement Le Haut du Stock, tranches 1 et 2, bois du Stock

Âge du Fer

Trois sondages, réalisés dans le cadre de la création d'un lotissement de 31 908 m², ont livré des vestiges archéologiques constitués de structures en creux (fosses et creusements liés à des emplacements de poteaux). Dans le sondage 1 et son élargissement, les poteaux semblent s'organiser en au moins deux ensembles de construction : un bâtiment et une

possible unité de stockage de type grenier. Les poteaux des sondages 2 et 3 indiquent l'existence d'au moins deux autres constructions probablement de la même période.

Comme toujours, lorsque l'on rencontre ce type de structures, la céramique est peu abondante. Un tesson caractéristique recueilli et un fragment de meule

permettent une attribution des vestiges aux âges des Métaux. La période hallstattienne peut éventuellement être avancée à titre d'hypothèse, mais des vestiges légèrement plus récents ne sont pas à exclure (La Tène ?).

L'organisation du site telle qu'elle peut être appréhendée à travers les tranchées de diagnostic plaide également pour un site protohistorique. En effet, la quasi-totalité des structures mises au jour (moins une fosse) appartiennent à des constructions en bois, probablement des bâtiments et des greniers.

Nicolas MEYER

LAQUENEXY

Lotissement Entre deux Cours, tranche 3, Villers Laquenexy

Gallo-romain - Haut Moyen
Âge - Moyen Âge

Le site, situé dans la partie nord de l'emprise du projet de 14 676 m², s'étend probablement au-delà de la limite nord (chemin d'exploitation) là où s'observe un replat au sommet du versant. Cela correspondrait vraisemblablement aux ruines de l'ancien habitat. Dans les sondages, les structures apparaissent à une profondeur de 0,20 m à 0,80 m et s'étendent sur une surface de 4 000 m² dans la surface diagnostiquée. Le gisement est à une altitude de 172 m. Les vestiges de cette zone se présentent sous la forme de structure d'habitat.

Dans la partie nord de ce secteur, les sondages ont livré un angle de bâtiment maçonné constitué de deux murs ainsi que d'un mur de refend. Dans l'emprise délimitée par ces murs se trouvent des trous de poteaux. La nature de ces murs ainsi que les fragments de couverture permettent d'attribuer ces fondations à un bâtiment important de *villa* gallo-romaine.

D'autres sondages ont également livré des trous de poteaux ainsi qu'une fosse de forme ovoïde et un drain en pierre de belle facture. Dans ce même secteur a

été mis au jour le radier d'une fondation de mur dont l'orientation est différente de celle du mur du bâtiment du sondage précédent.

Le diagnostic de la partie centrale du site a également livré une forte densité de trous de poteaux. Plus à l'est de cette zone archéologique ont été mis au jour un angle de mur, des tranchées et des niveaux de destruction situés à plusieurs niveaux stratigraphiques. Un sondage laisse apparaître un drain en pierre de même facture que le précédent de part et d'autre duquel se trouvent deux fosses. Une empreinte de poteau dans sa fosse d'installation est visible dans la partie est de ce sondage.

À l'ouest de ces sondages a été observée la présence d'aménagements empierrés qui pourraient attester une cour ou un large chemin. La facture de ces murs et le mobilier recueilli permettent d'attribuer ces vestiges d'habitat à deux grandes périodes d'occupation, la période gallo-romaine (III^e et IV^e s. de n. è.) et le Moyen Âge (haut ? et bas Moyen Âge).

Gilles MANGIN

LAQUENEXY

Entre Deux Cours, tranches 4 et 5, la Noiseraie, tranche 6

Gallo-romain - Haut Moyen
Âge

L'extension d'une zone lotie sur le territoire de la commune de Laquenexy a été l'occasion d'une intervention archéologique préventive sur deux secteurs distants d'une centaine de mètres qui se sont tous deux révélés positifs.

Une première parcelle de 15 430 m² (secteur 1 : *entre Deux Cours*) a révélé la continuité du site découvert à l'occasion des sondages de la troisième tranche du lotissement (*cf. supra*). Deux bâtiments en dur renvoient à la période gallo-romaine et s'associent aux vestiges de la tranche 3 pour former le plan d'une *villa* à cour. De nombreux fours culinaires sont liés à cette occupation, ainsi probablement que des fosses et des négatifs de poteaux. Une très forte densité de fosses et de négatifs de poteaux ont livré du mobilier du haut Moyen Âge et caractérise la continuité de l'occupation

du site qui avait déjà été observée sur la tranche 3. Quelques fossés pourraient être attribués à l'une ou l'autre des phases d'activité du site.

Une seconde parcelle, de 14 940 m², située en bordure immédiate du village de Villers-Laquenexy a livré des vestiges en trois endroits différents. Sur la zone la plus proche du village ont été mis en évidence les vestiges les plus structurés sous la forme de négatifs de poteaux, de fosses, de niveaux d'occupation et de possibles fonds de cabanes. Les structures et le mobilier démontrent l'existence d'un site d'habitat de l'époque gallo-romaine et du haut Moyen Âge qui se développe sous le bâti actuel.

Deux inhumations de nouveaux-nés, d'époque gallo-romaine, correspondent apparemment à des faits isolés en marge de la zone d'habitat. Elles ont

été découvertes dans le bas de la parcelle. Quelques structures mises au jour à l'autre extrémité de l'espace

sondé (fosses et fossés) seraient relativement récentes au vu des quelques éléments mobiliers échantillonnés.

Xavier ANTOINE

LONGEVILLE-LÈS- SAINT-AVOLD

Cora, R.N. 3, Neuhof

Le projet de création d'un nouvel hypermarché Cora, au lieu-dit *Neuhof*, a conduit le service régional de l'Archéologie à demander la réalisation d'une opération de diagnostic archéologique sur une surface de 206 119 m². Le terrain naturel (grés vosgiens du Trias

inférieur, fortement bioturbés par la présence d'une ancienne pépinière) a été rencontré directement sous la terre végétale sur l'ensemble de l'emprise. Cette intervention n'a révélé aucun vestige archéologique.

Franck THIÉRIOT

MALLING

Auf die Wenzelbach, Steffesfeller,
Petite-Hettange

Un diagnostic archéologique préventif a été réalisé sur la commune de Malling à l'occasion de la création d'un lotissement, au lieu-dit *auf die Wenzelbach*, sur une surface de 30 200 m². Aucun élément archéologique n'a été repéré. Le substrat composé de Limon de plateau

reposant sur des marnes irisées à gypse du Keuper, a pu être observé sur l'ensemble de la zone à une profondeur de 0,30 m à 0,80 m. Toutes les parcelles ont pu être sondées.

Xavier ANTOINE

MANOM

Château de la Grange, parking
visiteurs, la Grange

Moderne

Le sondage de 4 m² a permis de déterminer que cette partie du parking se trouve en marge du dépotoir de la faïencerie et que celui-ci a été aplani à une date non connue. Le mobilier livre un large aperçu des formes des productions au stade du biscuit, aussi bien pour la platerie que pour les objets de formes.

Aucun objet émaillé n'ayant été découvert dans les carrés ouverts, on ignore encore les décors de la manufacture en dehors de trois tessons dont le décor est porté sur le biscuit et qui datent vraisemblablement

du début de la production. Par le dépôt d'émail laissé sur les cazettes, on sait que l'on produisait des terres à feu du type « culs noirs ».

Les éléments techniques permettent de reconstituer avec beaucoup de détails, les procédés d'enfournement. En absence de données caractéristiques, il est difficile de préciser la datation des objets découverts qui restent dans une fourchette qui les situent entre 1733 et 1792.

Émile DECKER

MARIEULLES

Lotissement Aux Termes, phase 1,
Vezon et aux Termes

Un diagnostic archéologique préventif a été réalisé sur la commune de Marieulles à l'occasion de la création d'un lotissement sur une surface de 33 177 m². Aucun élément archéologique n'a été repéré. Le substrat,

composé de marne argileuse de couleur jaune orange, a pu être observé à une profondeur de 0,20 m à 0,40 m. Toutes les parcelles ont pu être sondées.

Xavier ANTOINE

MARSAL

Briquetage de la Seille, la Digue, les Grands Prés, Pransieu

Âge du Fer

Sondage de Marsal, la Digue

À Marsal, *la Digue*, un sondage a permis d'observer des stratifications d'accumulations de briquetage appartenant à un secteur d'atelier de saunier ayant fonctionné durant la phase récente du premier âge du Fer (Ha D1). L'étude morphométrique et statistique des éléments de briquetage a permis d'améliorer la connaissance typologique des pièces entrant dans la composition des fourneaux à barre mettant en œuvre des récipients horizontaux interprétés comme des moules à sel. Plusieurs grandes structures artisanales en fosses, disposées selon un axe sud-est/nord-ouest, ont été identifiées mais n'ont pu encore être fouillées intégralement. Des indices d'activité métallurgique (travail du fer ?) ont également été découverts.

Sondages de Marsal, les Grands Prés

Les recherches de terrain réalisées au cours de l'été 2006 ont apporté des informations tout à fait nouvelles sur les cimetières associés aux ateliers et aux habitats des sauniers de l'âge du Fer de la Seille. À Marsal, *les Grands Prés*, une occupation funéraire a été mise en évidence sur le pied du coteau qui borde au sud le secteur d'ateliers de production du *Pransieu*, lequel couvre une surface de près de 20 ha. Un ensemble de tombes et d'enclos funéraires a été découvert. Le mobilier funéraire montre que ce cimetière a été occupé entre le VII^e s. et le I^{er} s. av. n. è. Un groupe de cinq sépultures à inhumation datant des VI^e-V^e s. av. n. è. a été fouillé. À ce groupe de tombes du premier âge du Fer sont associés des enclos funéraires quadrangulaires, datant vraisemblablement de La Tène récente.

Reconnaitances géophysiques

La poursuite des prospections géophysiques entreprises en 2005 (cf. *Bilan scientifique régional 2005*, p. 284) à Moyenvic, *les Roseaux*, a confirmé la présence d'une concentration d'anomalies archéologiques ponctuelles étendues sur plus 1,5 ha, dont l'extension vers l'est et l'ouest n'est pas encore connue. Ces anomalies pourraient correspondre à des structures d'habitat.

Trois grands transects géo-électriques, effectués transversalement à l'axe de la vallée, à Marsal, Moyenvic et Vic-sur-Seille, ont montré que les émergences salines affleurant en surface sous la forme de mares et de sources salées empruntaient le tracé de failles géologiques difficiles à détecter, car recouvertes d'une importante couverture alluviale. À Marsal, *la Chenau*, ainsi qu'à Vic-sur-Seille, *le Châtry*, les zones d'ateliers de briquetage sont apparues localisées directement au voisinage du tracé de ces failles, remontant des profondeurs du sous-sol une saumure fortement concentrée et en conséquence particulièrement conductrice.

Études paléo-environnementales

Une série de 15 carottages complémentaires a été effectuée afin de préciser la chrono-stratigraphie des dépôts alluviaux dans la vallée supérieure de la Seille, entre les ateliers de briquetage de Salonnnes, *Burthecourt*, à l'ouest, et de Marsal, à l'est. Les données sont en cours de traitement, mais elles confirment d'ores et déjà le modèle d'évolution géo-archéologique établi à partir des recherches de 2004 et 2005.

Les sondages réalisés en 2006 à Marsal, *la Digue* et *les Grands Prés*, ont fait l'objet d'un échantillonnage archéobotanique systématique, qui a permis de réunir environ 120 échantillons. L'étude de ce très important matériel est actuellement en cours.

Laurent OLIVIER

METZ

Caserne Riberpray, place du Pontiffroy

Moderne

L'emprise du projet (3 200 m²) de construction d'un bâtiment dans l'enceinte de la Caserne Riberpray est implantée en bordure de Moselle, en limite nord-est du quartier du Pontiffroy. Depuis 1973, les fouilles archéologiques réalisées dans ce secteur de Metz ont révélé un quartier urbanisé antique. Le projet est, par ailleurs, localisé à remplacement du glacis du front

Saint-Vincent, rempart élevé au XVII^e s.

Suite à une étude documentaire préparatoire, il est apparu que la parcelle du projet a fait l'objet de profonds remaniements en 1866 lors de l'édification d'une ligne de casemates constituant le front bastionné Saint-Vincent. Conformément aux données historiques et aux contraintes techniques inhérentes au projet,

un unique sondage a été réalisé en avant de la ligne de casemates. Ce dernier a permis d'effectuer le relevé d'un tronçon de façade de la fortification. Il est complété par un relevé de l'espace intérieur de l'une

de ces casemates encore accessible aujourd'hui. Les aménagements militaires du XX^e s. ont occulté toute trace éventuelle de vestiges antérieurs.

Karine BOULANGER-BOUCHET

METZ

Extension du parking de l'Esplanade, avenue Ney

Gallo-romain -
Haut Moyen Âge -
Moderne - Contemporain

Le projet d'extension du parking existant datant des années 1960 à l'ensemble de l'Esplanade a conduit à la réalisation d'une fouille de sauvetage qui s'est déroulée entre février et mai 2006. Cette opération réalisée sur presque 5 000 m² d'un seul tenant bénéficiait d'un contexte archéologique particulièrement bien documenté depuis les années soixante (fouilles de l'Arsenal, du Magasin-aux-Vivres, école des arts appliqués, rue Winston Churchill, etc.).

Les niveaux antiques étudiés n'étaient conservés qu'à l'extrémité occidentale de la zone de fouille, sur environ 1 000 m². Un habitat initial a été identifié à la cote de fond d'intervention. Le premier état est très mal renseigné et n'est représenté que par un tronçon de mur. Il a par la suite été complété par l'adjonction d'un *praefurium* d'hypocauste situé à l'extérieur de l'habitat. Ces deux étapes sont datées sans distinction de la fin du I^{er} s. ou du début du II^e s. de n. è. Elles sont donc postérieures d'au moins un demi-siècle à l'urbanisation du quartier. L'habitat installé dans le coteau de la Moselle semble rapidement abandonné et est suivi d'une phase plus particulière d'urbanisation du secteur, caractérisée par la mise en place de terrasses contenues par une série de murs de soutènement parallèles. Le mobilier recueilli n'est pas suffisamment discriminant pour discerner un éventuel décalage dans le temps entre ces deux types de construction. Cet aménagement particulier du versant plongeant vers la rivière semble montrer que cette zone accidentée a rapidement été considérée comme mal adaptée à un habitat urbain classique. Même si quelques tentatives ont pu être ponctuellement réalisées, cette raison expliquerait le décalage dans le temps constaté avec l'essor urbain de l'ensemble de la ville qui est déjà bien accompli au milieu du I^{er} s. de n. è.

Une nouvelle phase d'urbanisation est entreprise un siècle plus tard (fin II^e-début III^e s.). Les contraintes physiques imposées par le terrain encaissant (pression dans le sens de la pente) déforment dangereusement les murs des terrasses. Peut-être des effondrements de murs ont-ils eu lieu. Un nouveau programme d'aménagement du versant descendant vers la Moselle est donc planifié et réalisé. Il est précédé par la mise en place d'un réseau hydraulique souterrain. La chronologie relative entre ces deux réalisations est incertaine, le décalage dans le temps les séparant

n'ayant pu être précisément défini. Il est cependant peu probable que ce décalage ait été très important, l'opportunité offerte par le nouveau projet de terrasses ayant certainement été saisie pour implanter en amont ce réseau souterrain.

Huit puits d'accès ont été mis au jour. Ils s'organisent selon deux lignes perpendiculaires, l'un des puits faisant office d'embranchement. Tous les puits ont été comblés après la mise en place du réseau souterrain. Le toit de la galerie a été ponctuellement atteint. Phénomène étrange, elle était comblée avec le même type de remblais que les puits. Deux raisons peuvent expliquer cette observation : soit le projet a été abandonné en cours de réalisation, soit il faut imaginer une récupération postérieure des matériaux de construction et un colmatage dans la foulée de l'ancien conduit. Aucun élément ne permet de privilégier l'une de ces deux hypothèses.

Les terrasses s'organisent selon une série de murs majeurs parallèles au relief, recoupés par des murs transversaux permettant soit de cloisonner l'espace, soit d'accéder aux différents degrés par l'intermédiaire d'escaliers. Les premiers murs mentionnés sont en général très massifs, égaux ou supérieurs à un mètre de large. Certains comportent des contreforts d'ancrage dans le terrain encaissant. Les contreforts d'un de ces murs, à l'origine masqués par des remblais, sont des demi-cercles chaînés entre eux, parallèles au mur et se répétant à l'infini sur une ligne. Cette architecture spécifique a déjà été identifiée sur la ville dans le cœur urbain historique. Au-delà de cette trame générale, des subdivisions internes à chaque terrasse sont parallèlement créées. Ces maçonneries, sans rôle architectonique prépondérant, permettaient de rompre la monotonie relative des grandes terrasses linéaires en créant des petits espaces plus intimes.

Aucun témoin du Bas-Empire n'a été reconnu. Le rempart antique de cette époque figurant parmi les problématiques de fouille n'a pas été retrouvé. Il est d'ailleurs possible qu'il ait été sommairement réalisé, simplement par le renforcement d'un des murs de terrasse, la topographie du secteur favorisant sa défense. La grosse phase médiévale de récupération de matériaux antiques s'est déroulée à partir du VIII^e s. Elle s'est prolongée dans le secteur jusqu'au X^e s.

1552 marque un virage dans la vie de la cité messine.

La prise de Metz par le roi de France et l'échec de la contre-offensive de Charles Quint suite au siège qu'il a imposé à la ville conduit le monarque français à renforcer ses défenses. Les plans de la citadelle viennent de l'architecte italien Rocco Guerinio, qui les réalise à partir de 1560. L'édifice est sub-carré avec un bastion à chaque angle. La partie reconnue dans l'emprise de fouille concerne un tronçon du mur de courtine nord et le bastion nord-ouest appelé bastion Saint-Pierre. Ce dernier comportait deux casemates enterrées, bâties sur deux niveaux, ainsi qu'un magasin à poudre construit en son centre. Ces casemates étaient accessibles depuis un long couloir voûté en plein cintre débouchant à la surface de la citadelle ; elles étaient reliées entre elles par un couloir similaire passant dans l'épaisseur du rempart du bastion. La fouille a permis de vérifier que l'état initial du bastion a

fait l'objet d'une réfection partielle. L'ampleur de cette reconstruction n'est pas complètement appréhendée mais elle a concerné une partie des aménagements de façade ou situés en périphérie. Par exemple, un tronçon du couloir initial a été condamné et reconstruit quelques mètres plus loin.

Les terrains de la citadelle sont définitivement rendus à la ville à la fin du XVIII^e s. Son démantèlement (démolition, comblement des fossés) intervient rapidement. La casemate nord-est est comblée, l'autre est transformée en cave. Une dernière série de trois murs est construite à ce moment là, l'un recouvrant la casemate comblée. Leur fonction est inconnue mais ils n'auront pas une existence très longue puisque l'Esplanade sera aménagée sous sa forme actuelle dans la première moitié du XIX^e s.

Patrice PERNOT

METZ

La cour Saint-Clément,
84-86 avenue André Malraux

Gallo-romain

Les vestiges mis en évidence, lors de cette opération de diagnostic qui a porté sur une superficie totale de 3 164 m², semblent tous correspondre à un contexte funéraire. Au total 24 structures ont été observées (dans trois sondages positifs sur sept, soit une surface d'environ 100 m²). Outre certaines, douteuses, qui pourraient n'être que de simples piégeages de mobilier, on a affaire à trois grands types de structures.

La première catégorie est constituée d'urnes en place. On en dénombre neuf clairement attestées. Mais certaines autres structures pourraient se révéler en être, dans un état dégradé. Les fosses d'installation n'ayant pu être clairement observées, elles semblent isolées. Il s'agit de poteries en pâte commune oxydante ou réductrice, d'un diamètre d'environ 0,20 à 0,30 m. Celles qui sont suffisamment endommagées laissent apparaître leur contenu : essentiellement des fragments d'os brûlés humains. Aucun mobilier clairement associé à ces vestiges n'a été perçu. Ces dépôts d'urnes sont classiques dans les nécropoles à incinération gallo-romaines.

L'unique urne en pierre constitue un deuxième type. Là encore, si on a bien constaté la présence de restes humains carbonisés, les seuls vestiges matériels associés sont, pour l'instant, des éléments de céramiques communes. Toutefois, ce type de sépulture peut-être accompagné de fosses de dépôt et le réceptacle du bloc n'a pas été fouillé dans sa totalité. Ces caissons en pierre renfermant des restes humains brûlés forment également un élément classique dans la région, bien qu'ils soient moins répandus que les urnes céramiques.

Enfin, une troisième catégorie rassemble la majorité des structures. Il s'agit de structures en creux qui peuvent relever de plusieurs interprétations. Elles se manifestent

en surface par une concentration de céramiques, avec, en général, des restes osseux brûlés et des charbons. Les contours exacts étaient difficiles à percevoir compte tenu des infiltrations liées à des remontées de la nappe phréatique. Parmi ces creusements, certains peuvent correspondre à des fosses d'incinération. L'une d'elle a été testée dans un sondage. Ce type de vestige cinéraire se différencie des dépôts d'urnes simples par une plus grande complexité et diversité des dépôts. En effet, on a soit affaire à une urne recouverte des rejets de bûcher, soit à une collecte de ces rejets sans présence d'urne. Ce type de structure est assez fréquent dans les nécropoles de cette période. Ce type de vestiges n'est pas toujours correctement identifié. Du point de vue de la méthodologie de fouille, il est souvent plus aisé de traiter ce type de structure *in situ* plutôt que d'effectuer un prélèvement qui s'avère souvent complexe.

Le mobilier observé est essentiellement de nature céramique. Il s'agit majoritairement de tessons de céramiques communes (aucune sigillée observée, par exemple). On les rencontre soit dans les structures, soit épars dans le paléosol antique. On signalera toutefois la présence de fragments d'amphores bétiques de type Dressel 20 en plusieurs points du site. Une amphore de ce type paraît d'ailleurs être en place. Outre ces éléments, très peu de mobilier d'une autre nature a été mis au jour. On dénombre quelques rares ossements d'animaux, toujours épars dans la couche antique ; aucun n'est associé à une sépulture. Au vu des premières observations, les vestiges osseux brûlés semblent tous humains. Pour le verre, outre quelques rares fragments de verre isolés, seuls des morceaux fondus ont été découverts. Deux monnaies constituent les seuls objets métalliques. Ces différents éléments

mobiliers permettent tout de même de proposer une fourchette de datation. La céramique semble dater de la première moitié du II^e s. de n. è. L'une des monnaies a été émise à la fin du règne de Néron (66 de n. è.). L'autre est d'un module similaire. La première estimation de datation s'orienterait donc entre la fin du I^{er} s. et le milieu du II^e s. de n. è.

Stratigraphiquement, les vestiges se rattachent presque tous au même horizon : on les rencontre à environ 0,90 m ou 1,40 m de profondeur, dans une couche de limon sableux brun. Elle doit correspondre au paléosol antique où était implantée la nécropole. On retrouve du mobilier antique éparé à partir de ce niveau. Toutefois, toutes les structures ne présentent pas le même niveau d'apparition. Leur état de conservation en dépend : peut-être les plus hautes ont-elles souffert des occupations postérieures (labours, bâti moderne, etc.). Une des urnes en place est apparue à une profondeur nettement inférieure aux autres. En effet, dans le sondage 5, le sommet (col ?) de l'urne 3 est situé quelques 0,40 m plus bas que le sommet des autres vestiges. Elle se situe donc dans la couche de limon sableux brun jaune qui fait la transition avec le sommet du substrat géologique. Plus que la présence de plusieurs niveaux de tombes, cette observation pourrait indiquer des profondeurs d'enfouissement variables. Dans les rares endroits des sondages positifs où l'on a pu descendre sur le limon sableux brun jaune, aucune structure n'a été observée.

Le diagnostic n'a pas permis de mettre en évidence une structuration interne au sein des tombes. Tout au plus, pouvons-nous constater quelques concentrations, la proximité et la ressemblance de certains éléments. Toutefois, dans l'état actuel des investigations, il n'est pas possible de trancher entre des hasards d'implantation et des actions délibérées. Par ailleurs, aucun élément structurant ou délimitant l'espace funéraire n'a été perçu (fossé, muret, chemin, etc.). Quant au fonctionnement même de la nécropole, aucune trace de combustion en place (rubéfaction du limon, large dépôt de charbons) n'a été observée : la localisation du ou des bûchers reste à découvrir. Par ailleurs, aucune des sépultures

observées ne montre non plus de trace suggérant que l'on puisse avoir affaire à des crémations directement au sein des tombes à incinération.

Au vu des sondages positifs, on peut estimer la partie de l'espace funéraire présent dans l'emprise à 1 000-1 500 m². Ses limites précises ne sont pas connues. Toutefois, les sondages négatifs permettent d'avoir une idée approximative de son étendue vers le sud-est. Par contre, l'extension nord et est nous échappe. Il est toutefois probable qu'elle se poursuive au nord. À l'ouest, elle bordait la voie romaine dont l'avenue Malraux reprend le tracé. Dans tous les cas, sa position dans le paysage urbain de la Metz antique s'insère dans un schéma classique : dans une zone suburbaine, le long d'une voie d'accès à la cité. C'est le schéma qui se dégage des nécropoles du quartier du Sablon. De même, les types de structures mis au jour lors de ce diagnostic s'y retrouvent : dépôt d'urne simple, fosses complexes et coffres en pierre.

Les autres vestiges perçus (fondations de murs) datent de l'époque moderne. La stratigraphie du site, relativement homogène, ne laisse entrevoir, entre le niveau antique et les vestiges récents, qu'une assez courte séquence limono-argileuse brun gris. Elle se révèle assez différente des accumulations de terres noires que l'on trouve plus au nord, près de l'amphithéâtre par exemple. L'absence de structure invite à penser qu'il s'agit des vestiges de paléosols agraires. Ils témoigneraient du passé suburbain agraire, voire rural, de la zone étudiée avant son urbanisation tardive.

Ce diagnostic a donc permis de mettre en évidence la présence d'une nécropole gallo-romaine à incinération, datable du Haut-Empire, dans la moitié nord-ouest de la zone sondée. Cette opération constitue donc probablement l'une des dernières opportunités, dans un contexte fortement urbanisé, pour étudier, sur une surface significative, une nécropole antique du chef lieu de cité. Enfin, l'étude précise de cet espace funéraire est également susceptible d'apporter des informations précieuses sur la configuration et l'organisation du paysage aux abords de la cité antique.

Stéphane ALIX

METZ

Sainte-Chrétienne,
9-15 rue Saint-Gengouf et
50-58 rue Dupont des Loges

Gallo-romain - Moyen Âge -
Moderne

Les sondages réalisés dans l'emprise du futur parking souterrain de l'opération immobilière sainte Chrétienne ont couvert une surface de 10 000 m².

Ils ont confirmé la puissance et la complexité de la stratification dans ce secteur. Le sondage le plus profond, poursuivi jusqu'à - 3,80 m (soit 171 m NGF), s'est arrêté sur le toit des niveaux romains ; il est donc probable que le développement total des couches archéologiques atteint ou dépasse les 5 m.

Les principales observations ont porté sur les niveaux médiévaux et modernes, plus directement menacés par le projet d'aménagement. Ainsi, a été mise au jour la quatrième aile du cloître du couvent des Carmélites, fondé en 1623. Le sol de la galerie de circulation n'a pas été retrouvé, mais il se situe à moins de 0,50 m sous le sol actuel, d'après la stratigraphie. Une sépulture, installée dans la galerie, a été mise en évidence. Rapportée à l'étude archivistique, il est possible d'avancer qu'il

s'agit soit d'une sœur carmélite soit d'une laïque ayant souhaitée être enterrée dans le cloître en échange d'un versement numéraire ou matériel. Une enquête aux archives a permis de retrouver les noms des personnes qui y sont inhumées et atteste la présence d'autres sépultures dans le cloître.

Un bâtiment datant du XVI^e s., d'après les relations stratigraphiques et le mobilier associé, a été mis au jour dans ce qui étaient les jardins du cloître. Il comporte trois niveaux successifs de sols en *terrazzo*, contemporains d'un mur d'un mètre de large, récupéré. On observe ce secteur plusieurs phases d'aménagements différents, antérieures à l'installation du cloître.

Les niveaux romains ont été observés sur une surface très réduite, dans le cadre d'un sondage. Il a toutefois

été possible d'identifier deux structures en creux (fosses ou tranchées de récupérations), ainsi qu'une couche de démolition.

Le second sondage, plus au nord, est localisé en dehors de l'emprise du couvent. Compte tenu de la densité des structures rencontrées, il n'a pas été approfondi au-delà de 1,90 m, hormis ponctuellement. Les observations archéologiques du bâti révèlent plusieurs phases d'aménagements avec de nombreuses reprises de constructions. Un niveau de sol en *terrazzo*, associé à une structure de combustion, et des murs ayant conservés leur enduit ont été trouvés. Un système de canalisation, contenant de la céramique du bas Moyen Âge et de l'Époque moderne, a été dégagé partiellement.

Matthieu MORIAMEZ

Moyen Âge - Moderne

METZ
Sainte-Chrétienne,
9-15 rue Saint-Gengulf et
50-58 rue Dupont des Loges

Sur la base des éléments de prescriptions qui concernent la présence de vestiges picturaux, le diagnostic se limite au constat de quelques traces de badigeons appliquées directement sur les pierres d'encadrement, puis sur des surfaces plus importantes en façade, au premier étage du bâtiment D. Il faut additionner ces observations au premier état connu du cloître, lequel apparaît distinctement. Il est ainsi possible d'en restituer le rythme des galeries (son éventuel mode de couverture) sa modénature et son principe de composition dans une fourchette chronologique cohérente avec le milieu du XVII^e s.

En marge de ces vestiges, d'autres états sont apparus, sans qu'il ait été possible de les relier aux premiers. Parmi eux, retenons celui qui correspond aux grandes baies dont la datation ne semble pas antérieure à la fin XVI^e- début du XVII^e s. Ces ouvertures concrétisent l'existence d'un ensemble bâti préexistant, en partie occulté, du moins remanié, dès l'arrivée des Carmélites. Le croisement de ces observations et des premières orientations documentaires font état d'une politique de constitution d'un temporel par achat de parcelles bâties (pour une part) pendant plusieurs décennies avant qu'un ensemble de type conventuel ne vienne prendre place vers 1635, date d'achèvement et de consécration de la première église conventuelle.

Éric ROUGER

METZ
Technopôle,
15-16 boulevard de la Solidarité

Un diagnostic archéologique préventif a été réalisé à l'occasion d'une implantation de local commercial à 4 km à l'est de la commune de Metz. La parcelle, d'une surface de 52 228 m², se situe entre la R.N. 4 et la surface de vente Leroy Merlin. Le terrain est actuellement occupé par des friches. Sa configuration

est celle d'un versant exposé au nord qui présente un pendage de 5 %. Le substrat naturel, quant à lui, est constitué d'argiles d'altération et de marnes datant du Lotharingien. Toutes les parcelles ont pu être sondées et n'ont livré aucun indice de site archéologique.

Xavier ANTOINE

METZ

ZAC Actipôle, rue des Drapiers

Moderne

Dans le cadre de l'instruction des dossiers d'urbanisme, le service régional de l'Archéologie de Lorraine a été consulté préalablement à l'extension de la ZAC Actipôle sur la commune de Metz. L'opération de diagnostic archéologique, qui a porté sur cette parcelle

de 22 300 m², a permis de mettre au jour un radier de mur, un fossé parcellaire et deux drains modernes. Le reste du terrain n'a pas révélé de vestige.

Xavier ANTOINE

METZ

ZAC quartier de l'Amphithéâtre, zone 6, 98-104 rue aux Arènes, îlot Hisette, dépose minute gare sud

Sur l'ensemble de la zone diagnostiquée, soit 5 802 m², en dehors du dépose-minute, les sondages se sont tous révélés négatifs en présentant des niveaux de démolition récents de bâtiments et des couches de remblai contemporains. Si vestiges archéologiques il y a eu, ce qui est très probable eu égard à la densité archéologique des zones 6, 7 et 8 fouillées à ce jour, ils ont été complètement détruits par l'impact des habitations contemporaines.

Il est à souligner que les vestiges archéologiques dans la ZAC amphithéâtre ont été trouvés presque exclusivement à l'est de l'avenue André-Malraux, qui correspond à l'ancienne voie romaine. La construction de la redoute et le glacis de fortification ont eu un impact destructeur sur les vestiges (les fossés n'ont rien épargné), mais ont sans doute permis aussi de les préserver.

Matthieu MORIAMEZ

METZ

ZAC quartier de l'Amphithéâtre, tranche 1

Gallo-romain - Moderne

De mars 2006 à octobre 2008, une vingtaine d'archéologues a étudié des vestiges du Haut-Empire et de la fin de l'Antiquité tardive sur une superficie de 22 000 m² jusqu'à quatre mètres de profondeur. Cette fouille s'est déroulée en amont et durant les travaux de réaménagement du Quartier de l'Amphithéâtre à Metz, en limite méridionale de l'espace urbanisé ancien.

En bordure de la voie de la Meurthe, axe majeur de la cité des Médiomatrices, des bâtiments sur poteaux, des tranchées de drainage, des fosses de déchets et de plantations témoignent d'une occupation rurale durant la seconde moitié du I^{er} et le début du II^e s. de n. è.

Puis, l'urbanisation est engagée au sud de l'amphithéâtre. Bordant ce dernier, une esplanade large de 26 m et longue de 70 m sépare l'édifice public d'une rue perpendiculaire à la voie principale. Cet axe secondaire dessert plusieurs bâtiments dont le premier état est faiblement documenté.

En effet, un réaménagement urbain important et destructeur intervient au début du III^e s. de n. è. Séparées par des venelles, dont les radiers cachaient quelques sépultures périnatales, quatre constructions sont alors érigées selon l'orientation originelle et

s'inscrivent dans un espace de 94 m sur 103 m. Au nord, un bâtiment équipé de plusieurs hypocaustes est édifié entre l'esplanade et la voie de la Meurthe tandis qu'au sud, toujours sur la face orientale de cet axe, des latrines, des murs et des sols faiblement conservés constituent une sixième construction.

Ce quartier a livré notamment des éléments de la décoration intérieure (pavements, décors pariétaux et mobilier en pierre) qui pourraient indiquer un certain luxe au regard de l'état des connaissances de Metz. Du reste, l'utilisation de la scie, emploi exceptionnel pour cette période, a été observée sur les planches en chêne d'un puits (249 de n. è.). Les données sur l'alimentation carnée confirment le caractère très privilégié des occupations. Autant de caractéristiques qui tendent à faire de ce quartier un espace particulier de *Divodurum*, au sud de l'amphithéâtre. Bien que protégé des aménagements et, par conséquent, soustrait à la fouille, cet édifice public bénéficie dorénavant de connaissances nouvelles. Probablement attribuable à ce dernier, une vingtaine d'éléments architecturaux de dimensions remarquables est dotée d'un parement à joint factice qui suggère un appareil isodome.

Les bâtiments du quartier semblent abandonnés précipitamment au milieu du III^e s. de n. è. Profond de quatre mètres, un fossé défensif large de huit mètres et long d'au moins 70 m, creusé au sud de l'amphithéâtre, est aussitôt rebouché. Lui succèdent trois sépultures groupées (datation ¹⁴C la plus récente de la fourchette : 238 de n. è.). D'autres inhumations sont installées de façon disparate sur le site jusqu'à la fin du IV^e s. Des terres noires se forment au cours de cette phase et comblent à partir du milieu du V^e s. jusqu'au début du VI^e s. de n. è. un nombre très important de fosses.

Celles-ci livrent de grandes quantités de déchets domestiques et artisanaux : céramiques, en particulier des sigillées argonnaises et des communes culinaires de l'Eifel, une masse conséquente de vestiges fauniques témoignant d'une alimentation privilégiée, plus de 6500 fragments de verre, un millier d'objets métalliques, 350 vestiges de tabletterie (peignes, étuis, épingles, etc.), 800 kg de scories, culots de forge, parois de four,

etc. Des traces de bâti sont également observées, constituées de trous de poteau et de deux cabanes excavées. Contemporain de celles-ci, un chemin empierré long de 30 m et large de 11 m est utilisé devant l'amphithéâtre. Au-delà des informations concernant les structures et le mobilier, les études carpologiques et palynologiques participent au développement de l'approche environnementale du nord-est de la Gaule, fort peu documentée pour la seconde moitié du V^e s. de n. è.

Au-delà du VI^e s., le site semble principalement voué à l'exploitation horticole et est marqué par plusieurs centaines de fosses de plantations longilignes. L'étude micro-morphologique a mis en exergue leur rôle dans le remaniement des sols ainsi que l'apport de fumier et de chaux. En 1730, une redoute est édiflée et défendue par deux profonds fossés qui détruisent une part importante du site antique.

Franck GAMA

METZERVISSE

Lotissement Les Résidences de Metzervisse 2, Acker

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée à l'occasion de la construction du lotissement Les Résidences de Metzervisse sur une surface de

64 666 m². Réalisé en deux temps, en juillet et août 2006 pour des problèmes de récoltes, ce diagnostic s'est révélé négatif.

Gilles MANGIN

MEY

Lotissement Le Praillon

Le projet de construction de pavillons individuels, au lieu-dit *le Praillon* à Mey, a amené le service régional de l'Archéologie à prescrire une opération de diagnostic en raison de la sensibilité archéologique de la commune. La surface sondée (2 005 m²) était l'occasion de compléter l'état des connaissances sur l'évolution historique de

la commune. Les sondages n'ont toutefois livré aucun vestige structuré. De rares artefacts (micro-fragments de céramique indéterminée) ont été observés ou collectés dans la couche de colluvions limoneuses de couleur brune.

Rachel BERNARD

MONDELANGE

Carrière Michel Brouch, tranche 1, les Terres Noires, sur Michelbruch, sur la Stroh

Le projet d'exploitation d'une gravière à Mondelange a entraîné le service régional de l'Archéologie de Lorraine à prescrire une opération de diagnostic. Cette dernière portait sur une superficie de 18,5 ha. Seuls 12 ha ont été diagnostiqués, faute d'acquisition des terrains situés au nord du projet. Les sondages

n'ont pas permis d'identifier de vestige archéologique. Toutefois, la découverte hors structure de fragments de céramique non tournée témoigne de l'existence de vestiges protohistoriques à proximité immédiate desdits travaux.

Franck GÉRARD

MONDELANGE

Lotissement communal Le Stade, rue de la Centrale

Protohistoire

L'implantation d'un lotissement (1,6 ha) le long de la route d'accès à la centrale de Richemont à Mondelange a conduit le service régional de l'Archéologie de Lorraine à prescrire une opération de diagnostic archéologique. Cette intervention a permis la mise au jour d'un site

protohistorique inconnu composé, dans l'état actuel des recherches, d'un bâtiment à six poteaux et d'une fosse intégrée au cœur d'une infrastructure quadrangulaire à six poteaux.

Franck GÉRARD

MONTIGNY-LÈS-METZ

50-52 rue Franiatte, 2-4 rue des Volontaires

Haut Moyen Âge - Moyen
Âge - Moderne

La construction d'un immeuble locatif par l'Office Public d'HLM de la ville de Montigny-lès-Metz a motivé la fouille d'une partie de l'emprise du projet sur une surface de 150 m² dans l'environnement immédiat de l'église Saint-Privat. L'opération, conduite du 13 au 31 mars 2006, a permis de découvrir une séquence stratigraphique débutant durant le haut Moyen Âge et présente, quoique de façon discontinue, jusqu'à l'Époque contemporaine. La première occupation perçue sur 2,50 m² est matérialisée par des niveaux de sols entretenus et rehaussés, datés de l'époque mérovingienne. Cette occupation a, par la suite, changé de nature, elle consiste en trois ateliers excavés dont l'un deux conservé presque intégralement a livré une abondante céramique attribuable aux IX^e-XI^e s. ainsi qu'une faune domestique variée. La datation absolue de cet horizon archéologique, obtenue par le radiocarbone, correspond aux années 944-1020 de n. è. Très peu de

temps après l'abandon de ces structures domestiques, vraisemblablement dans les années 969-1031, une sépulture a été disposée dans cet espace, à l'époque où apparaît la première mention de l'église Saint-Privat dans la documentation messine. La présence de cette tombe dans l'environnement immédiat de l'église pourrait être un indice sur la mise en place du réseau paroissial dans les environs de Metz vers l'An Mil.

Un niveau de remblai scellait cet horizon qui est percé par l'installation d'une série de tombes, consistant en de simples fosses sépulcrales. Les monnaies et la céramique figurant dans le remplissage des tombes indiquent que cet horizon funéraire n'est pas antérieur aux XIV^e-XV^e s. Il correspond au cimetière paroissial de l'église Saint-Privat et n'est conservé que par des tronçons exigus, dans l'espace de la cour aménagée entre les sous-sols et les fondations des bâtiments construits aux XVIII^e et XIX^e s.

Diane CARRON

MONTIGNY-LÈS-METZ

Rue Monseigneur Heintz

Le projet immobilier situé à l'angle des rues du XX^e Corps Américain et Monseigneur Heintz, dans un secteur reconnu pour livrer des vestiges d'une importante nécropole périurbaine gallo-romaine, a amené le service régional de l'Archéologie à prescrire une opération de diagnostic pour évaluer le potentiel archéologique sur une emprise de 1 013 m². Les six sondages n'ont révélé aucune structure ou élément

archéologique ; seul un paléosol gallo-romain probable (fragments de tuiles romaines et mortier de tuileau très diffus) a été détecté à 0,50-0,60 m et à 0,80 m de profondeur dans deux des sondages réalisés, présent sur le sommet des graviers géologiques.

Jean-Denis LAFFITE

MONTOY-FLANVILLE

Cugnot, Unterhausen

Le projet d'aménagement d'une zone pavillonnaire à Montoy-Flanville a entraîné le service régional de l'Archéologie de Lorraine à prescrire une opération de diagnostic archéologique. Cette dernière portait sur

une superficie de 2,3 ha. Cette opération n'a pas permis d'identifier de vestige archéologique. Les terrains marno-calcaires présentaient un fort pendage vers le nord ayant entraîné un important lessivage des sols.

Franck GÉRARD

MORHANGE

Lotissement Pépinières, les Pépinières

Le projet de création d'une route et d'un supermarché à Morhange, au lieu-dit *Pépinières*, a conduit le service régional de l'Archéologie à prescrire un diagnostic sur

une surface de 93 416 m². Cette opération n'a pas révélé de vestige archéologique.

Franck THIÉRIOT

NOUILLY

Lotissement Fercieux, sous la Chapelle

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur la commune de Nouilly à l'occasion de la création d'un lotissement sur une surface de 52 960 m². Aucun élément archéologique n'a été repéré. Le substrat a pu

être observé à une profondeur de 0,30 m à 0,60 m. Il est composé de marne de couleur jaune gris et de calcaire à gryphée. Toutes les parcelles ont pu être sondées.

Xavier ANTOINE

PELTRE

Le Longion

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur la commune de Peltre à l'occasion de l'extension du lotissement des Champs Dorés, au lieu-dit *Longion*, sur une surface de 7 400 m². Aucun élément archéologique n'a été repéré. Le substrat, composé d'argiles jaunes

compactes et de marnes calcaires gris bleu du plateau lorrain, a pu être observé sur l'ensemble de la zone à une profondeur de 0,40 m. Toutes les parcelles ont pu être sondées.

Xavier ANTOINE

PLESNOIS

ZAC artisanale l'Ambanie, point du Jour, Fontenelle, Embanie

Âge du Fer

Un projet de ZAC artisanale situé à l'est du village de Plesnois a fait l'objet d'une intervention archéologique préventive sur une surface de 43 000 m². Les sondages positifs ont permis de mettre en évidence des vestiges

datés du premier âge du Fer. Cette occupation se caractérise par des indices d'habitat : des fosses à prélèvement, un silo et des groupes de trous de poteaux situés dans la partie nord-est de l'emprise.

Gilles MANGIN

PORCELETTE
Lotissement Le Pré Fleuri,
Weiherschwantz

Un diagnostic archéologique, d'une emprise de 6,7 ha, a été réalisé sur la commune de Porcelette. Le projet de lotissement se situe au nord du village. Le terrain est actuellement occupé par des prairies. Aucun vestige

archéologique n'a été repéré lors de cette intervention. Le substrat a pu être atteint sur la totalité du terrain à une profondeur de 0,40 à 0,60 m.

Xavier ANTOINE

RÉDING
Lotissement Les Terrasses du
Château, rue du Château

Un diagnostic archéologique, d'une emprise de 43 451 m², a été réalisé sur la commune de Réding.

Aucun vestige archéologique n'a été repéré lors de cette intervention.

Nicolas MEYER

RÉDING
Zone Horizon, tranche 1,
rue du Soleil Levant, Kretzenacker

Gallo-romain

Un diagnostic archéologique, d'une superficie de 44 370 m², a été réalisé sur la commune de Réding. Les sondages positifs permettent de restituer l'image d'un site se développant sur 140 m de long pour une largeur de 50 m constitués de structures en creux (fossé) et de constructions en bois. Aucun bâtiment en pierre ne semble occuper ces 7 000 m². L'organisation semble lâche, les concentrations de poteaux permettent de

supposer l'existence d'au moins trois bâtiments en bois. Les profondeurs d'apparition des vestiges, allant de 0,50 à 1,20 m de profondeur, laissent présager une bonne conservation des structures. La présence d'un paléosol scellé en partie sud est exceptionnelle. Le mobilier permet de placer ces aménagements au III^e et au IV^e s. de n. è.

Nicolas MEYER

RIMLING
Rue de la Paix

Un diagnostic archéologique, d'une emprise de 9 893 m², a été réalisé sur la commune de Rimling.

Aucun vestige archéologique n'a été repéré lors de cette intervention.

Nicolas MEYER

RURANGE-LÈS-THONVILLE
Lotissement Les Résidences des
Triches, tranche 2, Montrequienne

Gallo-romain

Le projet de lotissement, situé au nord du village de Rurange-lès-Thionville, a fait l'objet d'une intervention archéologique préventive sur une surface de 65 119 m². Les sondages positifs ont révélé la présence d'une occupation rurale gallo-romaine précoce (présence

de céramique gauloise non tournée et de céramique gallo-romaine attribuable au Haut-Empire) composée de structures légères (trous de poteaux), de fosses et d'un petit niveau de démolition. Quelques fossés ont été reconnus mais leur datation pourrait être plus tardive.

Justine FRANCK

SAINT-AVOLD
Lotissement Le Vallon,
Selchenbachwiese, rue du Levant,
zone Horizon

Gallo-romain

Une opération de diagnostic archéologique a été prescrite par le service régional de l'Archéologie de Lorraine dans le cadre du projet de réalisation d'une zone pavillonnaire, le lotissement Le Vallon. La superficie concernée par le diagnostic est de 29 913 m². L'opération de sondage a permis de révéler quelques structures liées à des aménagements agraires de type réseau de drainage, fossés, puisard, localisés dans le quart sud-est du terrain. Il a été également

mis en évidence deux tronçons de chemins anciens dans le même secteur. Aucune trace de structures liées à de l'habitat n'a été révélée par cette opération de diagnostic. Par ailleurs, la datation des structures mises au jour est indéterminée pour la plupart, mais la présence de tuiles romaines et la présence d'un tesson de verre romain peut révéler une occupation du secteur à l'époque gallo-romaine et la présence éventuelle d'un site d'habitat à proximité de l'emprise du projet.

André GLAD

SAINT-JULIEN-LÈS-METZ
Château de Grimont,
boucle de la Bergerie

Moderne - Contemporain

La prescription de diagnostic archéologique (4 800 m²) à Saint-Julien-lès-Metz a été motivée par la localisation et la nature du projet immobilier à l'emplacement du château de Grimont, attesté textuellement depuis l'extrême fin du XIII^e s. L'opération de diagnostic a permis de mettre en évidence la présence d'une

succession de murs de soubassement de bâtiments et des aménagements divers à l'intérieur du dernier état de la cour ainsi que différents états du système de fossé défensif et les fondations d'un bâtiment indéterminé à l'extérieur du château.

Rachel BERNARD

SARREBOURG
1 rue du Musée

Moyen Âge - Moderne

L'objectif du présent diagnostic (114 m²) a été de mettre en évidence la présence de vestiges archéologiques, et en particulier de vestiges alto-médiévaux. En effet, au haut Moyen Âge, la ville de Sarrebourg est chef-lieu de *pagus*. Or, les découvertes attribuables à cette période y sont peu nombreuses et se limitent à quelques tessons de céramique.

Les parcelles concernées par le projet d'un nouvel office du Tourisme, et situées au cœur de la ville

antique et médiévale, n'ont pas livré de vestiges du haut Moyen-Âge. Les principaux résultats se résument par la mise au jour d'une latrine maçonnée contenant du mobilier céramique datant du XV^e s. au milieu du XVI^e s. Des murs maçonnés au mortier de chaux ont également été découverts, mais aucun fossile-directeur ne permet de les dater précisément.

Sébastien JEANDEMANGE

SARREBOURG
Rue de Coubertin, lang Almend

Moyen Âge - Moderne

L'emprise du lotissement de la rue de Coubertin, sur le lieu-dit *lang Almend*, a fait l'objet d'un diagnostic

archéologique sur une emprise de 31 550 m². Ce dernier n'a pas permis de déceler de vestige archéologique.

David GUCKER

SOLGNE

Lotissement artisanal Le Cheval Blanc, 2 rue Jean Walgenwitz

Âge du Fer

Le diagnostic archéologique, réalisé sur l'emprise du lotissement artisanal de Solgne, soit 96 438 m², a permis, après élargissement du sondage positif, de repérer les vestiges d'un petit bâtiment. La faible densité du site est peut-être due à une forte érosion ou à la continuité de l'habitat sur la partie nord de la parcelle sondée.

Avec une superficie de 22,50 m² environ et ses imposantes fosses de creusement, le bâtiment pourrait être classé dans la catégorie des « greniers à quatre poteaux » dont la surface est de l'ordre de 16 à 65 m². La morphologie ainsi que la nature du remplissage des poteaux semblent être caractéristiques de La Tène finale.

Xavier ANTOINE

TALANGE

Lang Four, rues de Metz, de l'Usine, Pasteur, 4 coin du Ningert

Indéterminé

Ce diagnostic archéologique préventif a été réalisé sur une emprise de 74 309 m² à la demande de la société Opéra Construction. Les terrains sont situés sur la commune de Talange, au lieu-dit *Lang Four*, à 17 km au nord de Metz, sur la basse terrasse de la rive gauche de la Moselle et à une altitude de 161 m.

Sous la terre végétale, on observe du haut vers le bas une succession de dépôts alluvionnaires constitués d'argiles et argiles sableuses sur une épaisseur variant de 0,30 à 0,50 m de profondeur. Sous ce niveau, affleurent les premiers lits de graviers et de sable jusqu'au niveau d'apparition de l'eau à 3,20 m de profondeur.

Quelques sondages profonds (une dizaine en tout à 3 à 4 m de profondeur) n'ont pas permis de découvrir des vestiges du quaternaire, en revanche, une structure de combustion de plan quadrangulaire isolée a été mise

au jour à un niveau d'apparition situé à 0,40 m sous la surface du sol. Cette structure mesure 0,98 sur 2,10 m pour une profondeur conservée de 0,46 m. Ses bords droits verticaux et son fond plat sont rubéfiés au contact du substrat et noirs vers l'intérieur au contact du comblement de la structure. Son remplissage est constitué d'une argile panachée orangée-grise/blanchâtre avec présence de charbons de bois épars et de quelques galets bruts (quartz et quartzites). Il n'y a pas le moindre objet archéologique. Toutefois, ce type de structure s'apparente à un ensemble de fours forts répandus en Moselle. Deux de ces fours rectangulaires ont d'ailleurs été repérés lors d'un diagnostic réalisé au lieu-dit *Pferdekopf*, justement sur la commune de Talange, à 400 m environ vers le sud (cf. *Bilan scientifique régional 1994*, p. 97).

Sophie GALLAND

TERVILLE - THIONVILLE

Parc d'Activités Technologiques de Terville, Huhnerfeld, Beckargaben, am Hayinger Fufspad, Linkler

Néolithique

Le projet est localisé à l'ouest du département de la Moselle sur les communes de Terville et Thionville, sur la rive gauche de la plaine alluviale de la Moselle. Le terrain, d'une surface de 323 600 m², se situe le long de l'A 31. Les deux tiers de la surface du projet sont en terre cultivée et un tiers est recouvert de remblais récents.

Le diagnostic archéologique réalisé sur l'emprise de la future ZAC a permis la mise au jour d'un site d'habitat du Néolithique ancien (culture Rubanée). Les vestiges sont situés dans la partie centrale de la zone sondée et sont répartis sur un secteur d'environ 145 m de long et 90 m de large. Dix sondages ont permis de reconnaître 21 structures dont un chablis. Les structures mises au jour correspondent à des fosses de prélèvement et des trous de poteaux qui attestent de la présence de plusieurs unités d'habitat.

Gilles MANGIN

TÉTING-SUR-NIED

Lotissement rue de la Forêt, rue de la Forêt, Himerten

Un projet de lotissement immobilier situé à proximité de la grande *villa* gallo-romaine de *Bussgarten*, fouillée au XIX^e s., a conduit le service régional de l'Archéologie à

prescrire une opération de diagnostic sur une surface de 28 824 m². Cette intervention n'a révélé aucun vestige archéologique.

Franck THIÉRIOT

THIONVILLE

Cour des Capucins, rues Poincaré, du Vieux Collège et de Paris

Moyen Âge - Moderne

En 1994, les services de l'État avaient déjà prescrit un diagnostic sur l'emprise d'un projet immobilier au centre ville de Thionville (*cf. Bilan scientifique régional 1994*, p. 97).

La problématique du site avait été quasiment cernée. Étaient menacés le système défensif médiéval et des structures post-médiévales situées au-delà du fossé. L'étude documentaire préalable avait fourni plusieurs plans d'archives aidant à la compréhension de l'évolution topographique à travers les siècles de ce secteur de la ville.

Le nouveau diagnostic (1,1 ha) a apporté un lot d'informations non négligeable. Les sondages 6, 7 et 8 concernent l'enceinte médiévale. C'est essentiellement le fossé médiéval qui a pu être étudié. Les hypothèses de tracés de la muraille ont pu être vérifiées. Celle-ci se retrouve dans la trame urbaine actuelle tangente à l'emprise étudiée.

Se pose la question de la présence d'un paléo-chenal. Mais il est difficilement cernable du fait du contexte urbain. Les sondages 9, 10, 11 et 12, situés *extra-muros* à la période médiévale, se trouvent au cœur d'une nouvelle zone urbaine lorsque l'enceinte médiévale est abandonnée pour une nouvelle fortification située plus loin. Le couvent des Capucins est alors bâti en 1627-1628. Jusqu'au XIX^e s. des bâtiments à vocations militaires sont également construits sans véritable schéma directeur. Nous les retrouvons sur les plans cadastraux anciens. Tout comme en 1994, ce sont également des niveaux d'exhaussement et probablement des structures en creux imposantes qui ont été recoupés. Leurs comblements, semblable à ceux du fossé médiéval, présentent des horizons argilo-tourbeux favorisant particulièrement la conservation du mobilier habituellement périssable.

Franck GAMA

THIONVILLE

Lotissement Le Domaine du Pré Seigneurial, sites 1 et 2, Élange, rive de Veymerange

Paléolithique - Mésolithique -
Néolithique - Âge du Fer

Une fouille préventive (3 041 m²) réalisée sur la commune de Thionville-Élange, au lieu-dit *Rive de Veymerange*, a permis de découvrir, dans des niveaux de marnes calcaires et de lehms alternés situés sous le niveau de labour, deux occupations diachroniques du Néolithique en position primaire (sites 1 et 2) ainsi qu'un assemblage mésolithique piégé dans la structure principale du site 2 (structure excavée 202), et peut-être également un ensemble plus ancien du Paléolithique moyen ou supérieur.

La première occupation (site 1, 1 948 m² décapés) révèle le plan partiel d'une maison accompagnée de

fosses. L'ensemble est daté par la céramique de la phase 4 du Néolithique ancien rubané régional.

La seconde occupation (site 2, 1 093 m² décapés) a permis de dégager une fosse de 110,70 m² (12,30 x 9 m) orientée sud-ouest/nord-est, dont le fond était recouvert de pierres en matériaux locaux formant potentiellement un pavement au niveau duquel on a retrouvé un foyer ainsi qu'un poteau. L'ensemble est associé à du mobilier du Néolithique final daté d'un horizon Seine-Oise-Marne / Horgen situé entre les cultures Michelsberg et Cordé de la chronologie du Rhin (céramique non décorée à dégraissant coquillier,

armatures de flèches, haches, matériel de mouture). À cette période, on connaît en Allemagne et en Suisse des habitats dont les maisons sont semi-excavées ; la structure d'Élange présente de fortes similitudes telles qu'une morphologie semi-excavée, la présence d'un foyer et du mobilier.

Cette structure, dont la lecture est complexe, a subi des remaniements post-dépositionnels car elle est recoupée par un bâtiment, partiellement conservé en raison de l'érosion, de l'époque de La Tène n'ayant pas livré de matériel. Enfin, les sédiments de la fosse du Néolithique final ont été tamisés. On y a recueilli 576 artefacts lithiques, près de 3 kg de faune et quelques fragments de coquille. Sur l'ensemble, quelques outils appartiennent peut-être à un faciès du Paléolithique (moyen-supérieur ?), d'ailleurs, des restes

de mammouths avaient été retrouvés lors du diagnostic à proximité du site. Ils étaient piégés dans une petite dépression légère de quelques dizaines de mètres en contrebas. En l'absence d'armatures caractérisant une industrie typique, l'hypothèse est à considérer avec prudence.

En position secondaire également, un assemblage sur silex et chailles est composé d'armatures microlithiques : deux pointes à base non retouchée, deux armatures triangulaires courtes, une pointe ogivale, un triangle isocèle, un segment de cercle, ajoutons quelques lamelles à dos et des burins. Il s'agit d'un *corpus*, caractéristique d'un faciès ancien du Mésolithique (Beuronien A) complété par une série d'artefacts rentrant dans la chaîne opératoire du débitage des nucléus aux esquilles.

Sophie GALLAND

TROISFONTAINES

Lotissement Les Terrasses de la Bièvre, Wolf, Sechsaecker

Un projet de lotissement sur les hauteurs dominant la rive droite de la Bièvre a fait l'objet d'une campagne

de diagnostic sur une emprise de 76 815 m². Aucun vestige archéologique n'a été mis en évidence.

Rémy JUDE

UCKANGE

Lotissement La Voie Romaine I, la Petite Fontaine

Le projet de lotissement La Voie Romaine, situé au nord-ouest de la commune d'Uckange, a fait l'objet d'une opération archéologique préventive sur une surface de 14 448 m². Les sondages n'ont pu révéler la présence de vestiges archéologiques structurés.

Toutefois quelques tessons de céramique non tournée, de céramique gallo-romaine et quelques fragments de *tegula* sont apparus dans la couche de limons colluvionnés (entre 0,40 et 0,60 m de profondeur).

Justine FRANCK

VARIZE

Groupe scolaire intercommunal, Tourche

Gallo-romain

La prescription de diagnostic à Varize a été motivée par le contexte archéologique environnant. En effet, ces parcelles (1,5 ha) sont contiguës à un terrain ayant livré des vestiges archéologiques appartenant à une *villa* antique. Une partie du site a donné lieu à des fouilles archéologiques au début du XX^e s.

L'opération de diagnostic archéologique a permis de mettre au jour deux fosses : la première structure s'apparente à une fosse d'extraction de matériaux d'époque indéterminée, la seconde structure se présente sous forme de fosse-dépotoir datable de la deuxième moitié du I^{er} voire du début du II^e s. de n. è.

Rachel BERNARD

VIC-SUR-SEILLE

Centre multi-accueil de la petite enfance, place du Tripot

Haut Moyen Âge - Moyen Âge - Moderne

Le diagnostic archéologique, prescrit sur une emprise de 1 100 m², a permis de révéler partiellement des vestiges de structures bâties, présents sur la moitié sud-est de la parcelle du projet de la SEBL. La moitié nord-ouest s'est révélée comme une zone de remblais plus négative quant à la présence de vestiges structurés. La présence du tracé du mur de l'enceinte urbaine limitant la parcelle à l'est, est un facteur qui influence la présence de vestiges médiévaux associés ou non à cette structure défensive.

Certains sondages ont fourni la preuve de la présence de vestiges maçonnés, puis arasés et enfouis sous les remblais modernes et leurs déblais de démolition.

Ces vestiges (bases de murs, fondations en place ou récupérées) nous informent sur l'occupation du sol sur les abords internes de l'enceinte urbaine, et sur son évolution au cours de l'époque médiévale et de l'époque moderne.

Leur plan est malheureusement incomplet, mais certaines contraintes techniques et de sécurité (notamment la limitation des profondeurs de sondage, ainsi que deux zones insondables) ont limité les investigations archéologiques sur cette parcelle de faible étendue.

La fonction de ces bâtiments n'est pas définie (habitat, structures défensives ou artisanales, lieu de stockage, bâtiments d'exploitation agricole ?).

Par contre, leur datation médiévale est fournie par la présence ponctuelle de fragments de céramiques significatifs, datables du haut Moyen Âge (dès les VIII^e et IX^e s.) et du Moyen Âge jusqu'à la transition de la Renaissance (X^e-XI^e aux XV^e-XVI^e s.).

Sur le plan cadastral de 1830, aucun bâtiment n'est représenté sur cette parcelle en jardin au XIX^e s. Des corps de ferme (grange, étables, écuries) n'ont été rebâties sur ce secteur que tardivement à la fin du XIX^e s. et au XX^e s. (bâtiments d'exploitation démolis récemment par la SEBL).

La présence d'une tombe d'enfant, qui semble isolée, nécessiterait une fouille de prélèvement par un anthropologue,

Le reste des vestiges pour être mieux compris nécessiterait également une fouille d'évaluation plus poussée qui prendrait en compte une surface plus étendue avec l'évacuation des déblais lors d'un décapage du secteur, en fonction des possibilités du projet de construction de l'aménageur.

La reconnaissance des vestiges inédits, repérés lors de cette opération de diagnostic en milieu *intra-muros* de la ville médiévale de Vic (ancien chef-lieu du temporel des évêques de Metz du XIII^e au XVIII^e s.), est en mesure d'apporter des précisions sur la topographie urbaine dans ce secteur de la ville.

Jean-Denis LAFFITE

VIC-SUR-SEILLE

Parcelles 695/231 et 694, 7b et 7c rue de la Gare

Gallo-romain - Haut Moyen Âge - Moyen Âge - Moderne - Contemporain

Le projet immobilier sur deux terrains à bâtir de 2 040 m² (maisons individuelles) a donné lieu à deux opérations de diagnostic, l'une en septembre et la seconde en octobre 2006 sur la commune de Vic-sur-Seille. Les sondages réalisés à cette occasion ont permis la découverte d'un cimetière de type paroissial dont l'utilisation a perduré sur plusieurs siècles, depuis au

moins la fin de la période mérovingienne jusqu'à la fin du XII^e s. de n. è. La présence de fragments résiduels de céramiques antiques et mérovingiennes laisse cependant planer le doute sur la date de fondation de ce cimetière et il n'est pas impossible que les couches sous-jacentes ne renferment des vestiges, funéraires ou non, appartenant à ces périodes.

Jean-Denis LAFFITE

VIGY

Lotissement Le Domaine du Haut Chemin, Rayu Pierre, rue Charlemagne

Un diagnostic archéologique a été prescrit à l'occasion de la construction du lotissement privé Le domaine du Haut Chemin, sur une surface de 83 260 m². Toutes

les parcelles ont pu être sondées et se sont révélées négatives. La topographie du projet démontre un terrain relativement pentu (2 à 3 %). Il a été remarqué

une érosion du sol de la partie centrale de l'emprise jusqu'à son extrémité est. Ensuite se sont des limons bruns sur une épaisseur moyenne de 0,35 m que l'on a pu observer dans la partie ouest de la parcelle.

L'emprise est exposée également sur le versant nord d'un vallon. Le fond du vallon est relativement humide et un certain nombre de drainages contemporains y ont été découverts.

Gilles MANGIN

Gallo-romain

WOIPPY

Lotissement Les Terrasses, rue de Norroy-le-Veneur

Le projet d'aménagement concerne une zone de 56 367 m² en bordure de l'agglomération médiévale mais aussi le long des ruisseaux des Moulins et de Woippy dont les cours ont été aménagés et canalisés dès le Moyen Âge. Il s'agit donc d'un secteur à haut potentiel archéologique et le diagnostic était destiné à

mettre en évidence d'éventuels vestiges en lien avec une maison forte toute proche et un château édifié au XIV^e s. À l'issue de l'opération, les seules découvertes réalisées concernent des structures appartenant vraisemblablement à la période antique.

Lonny BOURADA

Néolithique - Âge du Fer

WOIPPY

ZAC des Coteaux, les Basses Cors, le Quartier du Roi

La prescription de diagnostic à Woippy a été motivée par un contexte archéologique très dense. À proximité directe des parcelles concernées par le projet de ZAC sont localisés la voie consulaire romaine de Lyon à Trêves (le long de l'actuelle R.N. 52) ainsi que le centre ancien de l'agglomération de Woippy attesté dès le XII^e s. L'opération de diagnostic archéologique réalisée sur l'emprise de la future ZAC des Coteaux (162 637 m²) a permis de mettre au jour un site du premier âge du Fer, vraisemblablement dans ses phases les plus récentes (Hallstatt D2- D3). Ce site est matérialisé par

une série de fosses, de paléo chenaux, de tranchées d'installations de trous de poteaux ainsi qu'une série de trous de poteaux (dont un grenier à quatre poteaux). Des niveaux d'épandages de sédiments ayant piégé du mobilier céramique ont été également décelés à proximité du site. Une fosse est le témoin d'une occupation du site durant le Néolithique ancien et le Néolithique moyen.

D'autre part, quelques fossés d'époque indéterminée témoignent probablement de l'organisation du parcellaire récent.

Rachel BERNARD

WOUSTVILLER

ZAC de la Sapinière, tranche 2, Binswese

Le projet d'extension de la ZA de la Sapinière, sur la commune de Woustviller, a conduit le service régional de l'Archéologie à prescrire une opération de

diagnostic archéologique sur une surface de 85 200 m². L'opération, réalisée du 27 au 29 mars 2006, n'a révélé aucun vestige archéologique.

Franck THIÉRIOT

YUTZ

Rue Jean Moulin

La création d'un centre vétérinaire à Yutz, rue Jean Moulin, a nécessité la prescription d'une opération de diagnostic archéologique. Cette dernière portait sur une superficie de 2 730 m². Les sondages complémentaires,

réalisés le 19 avril 2006, se sont révélés négatifs. L'opération a été tronquée par d'importantes contraintes techniques liées aux réseaux en place, aux parkings et à la démolition d'un bâtiment.

Franck GÉRARD

ZOUFFTGEN

ZAC unter Litschen

Un diagnostic archéologique a été prescrit sur la commune de Zoufftgen à l'occasion de la création du lotissement ZAC unter Litschen sur une surface de 97 000 m². Toutes les parcelles ont pu être sondées excepté un hangar agricole sur la partie nord-ouest du

terrain. Aucun élément archéologique n'a été repéré. Le substrat, composé de marnes, a pu être observé uniquement sur la partie sud du terrain à une profondeur allant de 0,15 m à 2,40 m.

Xavier ANTOINE

VOSGES

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées

2 0 0 6

N° OA	Ville, lieu-dit	Responsable	Nature de l'opération	Prog.	Époque	Réf. Carte
6131	ARCHES, au-dessus de la Fontaine Gauche	Nicolas TIKONOFF (INRAP)	OPD			1
6033	BAINS-LES-BAINS, centre ville	Gilbert SALVINI (BEN)	SD	19-21	GAL-MA-MOD-CON	2
6631	BELMONT-SUR-VAIR - DOMBROT-SUR-VAIR - HOUÉCOURT - MANDRES-SUR-VAIR - SAINT-REMIMONT, R.D.13	Sébastien JEANDEMANGE (INRAP)	OPD			3
6452	CHÂTENOIS, le Remouilleux, extension	David GUCKER (INRAP)	OPD	20	GAL	4
6356	DAMBLAIN, ZAC Cap Vosges Damblain, tranche 1, base aérienne 133	Sébastien VILLER (INRAP)	OPD	14-20-22-26	BRO-FER-GAL-HMA-CON	5
6960	DAMBLAIN, ZAC Cap Vosges Damblain, tranche 1, base aérienne 133	Sébastien VILLER (INRAP)	OPD	14-20-22-26	BRO-FER-GAL-HMA-CON	5
6393	DOMBROT-LE-SEC, les Mancelles	Karine BOULANGER-BOUCHET (INRAP)	OPD			6
6394	DOMBROT-LE-SEC, lotissement Les Prés de May	Karine BOULANGER-BOUCHET (INRAP)	OPD			7
6339	DOMPAIRE, Brochapierre	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			8
6423	ÉPINAL - JEUXEY, ZAC des Terres Saint-Jean	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			9
6415	ESCLES, Pierraumont	Sébastien VILLER (INRAP)	OPD			10
6347	FREBÉCOURT, la Fourche	David GUCKER (INRAP)	OPD	14-15-16	FER	11
6625	GOLBEY, ZAC Les Hauts Cailloux, tranche 2	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			12
6304	LE THILLOT, les mines de cuivre	Francis PIERRE (BEN)	FP	25	MOD	13
6627	LERRAIN, le Haut du Bois	David GUCKER (INRAP)	OPD			14

N° OA	Ville, lieu-dit	Responsable	Nature de l'opération	Prog.	Époque	Réf. Carte
6512	LIFFOL-LE-GRAND, Grand Rue	Karine BOULANGER-BOUCHET (INRAP)	OPD	26	MA	15
6344	MADONNE-ET-LAMEREY, les Maisonnets	Nicolas TIKONOFF (INRAP)	OPD			16
6340	MOYENMOUTIER, impasse de l'Église, cour sud de l'abbaye	Amaury MASQUILIER (INRAP)	OPD	23	HMA	17
6517	MOYENMOUTIER, jardin de l'ancienne abbaye	Sébastien JEANDEMANGE (INRAP)	OPD	23	MHA	18
6342	NEUVILLERS-SUR-FAVE, la Fraize	David GUCKER (INRAP)	OPD			19
6187	REMOEIX, les Mennes Hières	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			20
6453	SOULOSSE-SOUS-SAINT-ÉLOPHE, la Villion	David GUCKER (INRAP)	OPD			21
6403	SOULOSSE-SOUS-SAINT-ÉLOPHE, lotissement communal l'Alouette	David GUCKER (INRAP)	OPD			22
6053	SOULOSSE-SOUS-SAINT-ÉLOPHE, lotissement communal Laveau	David GUCKER (INRAP)	OPD			23
6345	THAON-LÈS-VOSGES, le Clos du Canal, la Grande Ponta	David GUCKER (INRAP)	OPD			24
6358	VILLE-SUR-ILLON, le Heuviau	David GUCKER (INRAP)	OPD			25
6098	VINCEY, lotissement communal du Stade, le Void Chaintra, les cités de la filature	David GUCKER (INRAP)	OPD			26
6237	VIOMÉNIL, forêt de la Pille	Jean-Jacques GAFFIOT (BEN)	FP	20-22-27	GAL	27
6449	VITTEL, rue des Dames	Rémy JUDE (INRAP)	OPD	20	GAL	28
6248	VITTEL, ZAC des Collines, tranche 1, vieille Ringue	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			29
6338	XERTIGNY, rue Marius Becker	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			30

* : cf. carte de répartition des sites.

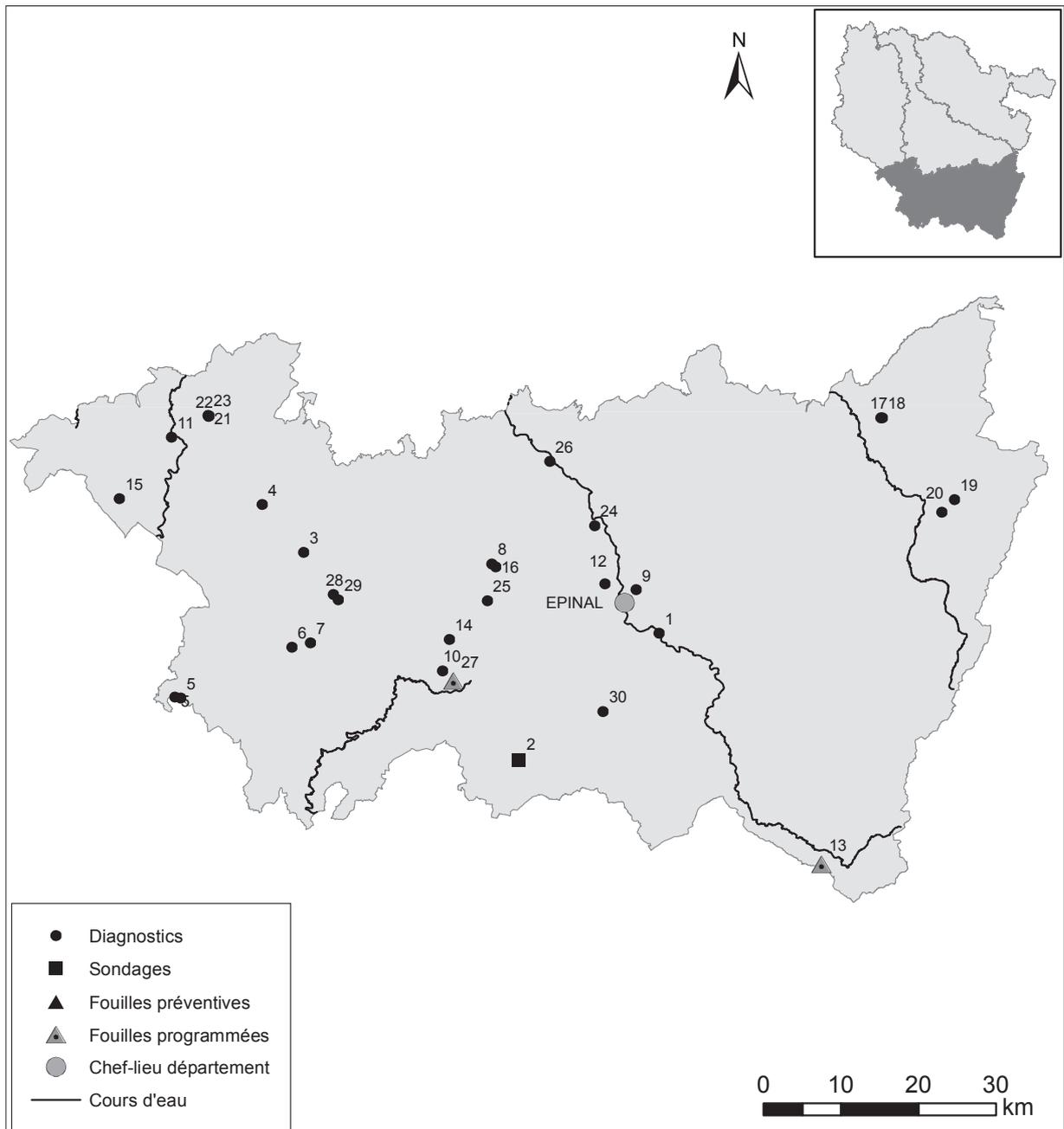
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

VOSGES

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 6



VOSGES

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 6

ARCHES

Au-dessus de la Fontaine Gauche

Les sondages archéologiques réalisés sur la commune d'Arches (42 187 m²) se sont avérés négatifs. Le projet est placé sur un terrain très humide (présence de

sources) perturbé par la présence de nombreux drains et d'excavations remblayées par des déchets de défrichements.

Nicolas TIKONOFF

BAINS-LES-BAINS

Centre ville

Gallo-romain - Moyen Âge -
Moderne - Contemporain

Cette opération s'étant déroulée sur décembre 2006 et février 2007, la notice est consultable dans le *Bilan*

scientifique régional 2004 2005, p. 255-256.

Gilbert SALVINI

BELMONT-SUR-VAIR - DOMBROT-SUR-VAIR - HOUÉCOURT - MANDRES-SUR-VAIR - SAINT-REMIMONT

R.D. 13

Le diagnostic, réalisé le long de la R.D. 13, a concerné une superficie d'environ 100 000 m². Il a concerné une infrastructure routière d'une longueur de 7,5 km, en amont du calibrage et du renforcement de la R.D. 13. Aucun site archéologique n'a été découvert ; tout au plus, quelques indices archéologiques et géologiques ont été exhumés. Des silex de Muchelkalk, découverts à l'état naturel, en ramassage de surface, proviennent de plus haut, à l'est des sondages, du côté du village de Belmont-sur-Vair. En effet, le village repose sur un étage géologique correspondant au Muchelkalk. Cette découverte géologique permet d'affiner la cartographie

de ce type de silex encore inconnu pour ce secteur des Vosges. De même, en contrebas du village de Belmont-sur-Vair, trois tessons de céramique rugueuse et coquillier ont été découverts dans du colluvionnement. La pâte de ces fragments laisse à penser qu'il s'agirait de céramique du haut Moyen Âge, sans plus de précision. Sur la commune de Houécourt, entre les lieux-dits *de Moulin de La Gravière* et *La Grangeotte*, un bloc testé en silex a été découvert dans du colluvionnement, à une quarantaine de centimètres de profondeur qui pourrait dater du Paléolithique.

Sébastien JEANDEMANGE

CHÂTENOIS

Le Remouilleux, extension

Gallo-romain

Le projet se situe à l'emplacement du village disparu de Curtille, attesté jusqu'à la fin du XVIII^e s. Les

occupations protohistoriques et gallo-romaines sont mal connues sur ce secteur. Le village de Châtenois

est attesté dès 971. Deux diagnostics archéologiques réalisés à 1,5 km de l'emprise ont également livré des vestiges d'un habitat du haut Moyen Âge. Le diagnostic réalisé au lieu-dit *Le Rémoilleux*, sur une superficie de 56 538 m², a permis la mise au jour, au nord-ouest de l'emprise, d'une mare abreuvoir et d'un trou de poteau, le tout bordé par une canalisation. Une fosse

isolée, non datée, a également été mise en évidence au sud de l'emprise. La mare, le trou de poteau et la canalisation sont attribuables à la période gallo-romaine. La dernière phase de comblement de la mare a piégé de la céramique attribuable à la première moitié du I^{er} s. de n. è.

David GUCKER

DAMBLAIN

ZAC Cap Vosges Damblain, tranche 1, base aérienne 133

Âge du Bronze - Âge du Fer
- Gallo-romain - Haut Moyen
Âge - Contemporain

L'opération archéologique a porté sur un ancien aérodrome militaire de l'OTAN situé à cheval sur le département des Vosges (commune de Damblain) et sur le département de Haute-Marne (commune de Breuvannes-en-Bassigny). Racheté par le Conseil Général des Vosges dans le cadre de sa politique d'aménagement de parcs d'activités d'intérêt départemental, le projet de réalisation de la future ZAC a permis la réalisation d'un diagnostic sur une surface de près de 200 ha. Des zones boisées, d'une superficie d'une vingtaine d'hectares, devraient également faire l'objet de sondages ultérieurs. Le diagnostic archéologique a été réalisé au moyen de quatre pelles mécaniques munies de godets de curage de 2,40 m et 2,50 m sur un découpage de l'emprise en dix-huit secteurs. Ces derniers ont mis en évidence le fort remaniement des terrains lié aux travaux de réalisation des infrastructures, des pistes, des plates-formes et par les réseaux enfouis (électricité, transmissions, oléoducs, drainages). Peu de secteurs se sont révélés vierges de toute intervention de terrassement, de nombreux terrains étant recouverts par des remblais ou simplement décapés jusqu'au substrat géologique en place. Sur un total de 3 951 sondages réalisés, ce sont sept indices de sites et deux sites qui ont été mis au jour.

Les indices de sites renvoient à différents types d'observations :

- l'indice de site 3 correspond à des structures et à des éléments mobiliers d'époque gallo-romaine, fosses et fragments de *tegulae* du I^{er} s. de n. è., mis au jour en bordure d'un terrain non sondable sur le secteur IV ;
- l'indice de site 4 correspond à du mobilier céramique du Bronze final ou de l'âge du Fer découvert dans une probable fosse isolée dans le secteur V ;
- l'indice de site 5 renvoie à quelques structures et éléments mobiliers protohistoriques observés dans une enclave entourée de bois dans le secteur X (fossé, négatifs de poteaux et céramique) ;
- l'indice de site 6 correspond à du mobilier de facture protohistorique mis au jour dans les niveaux de colluvions de cinq sondages sur le secteur XVI ;

– l'indice de site 7 correspond à deux fosses ayant livré des inhumations de bovidés et liées à des négatifs de poteaux récents sur le secteur VI ;

– l'indice de site 8 correspond à l'ensemble des traces mises au jour sur l'emprise de la base et qui sont liées à la mise en valeur de l'espace rural (fossés entrant dans la trame du parcellaire lanieré, drains et chemins plus récents) ;

– l'indice de site 9 correspond à un ensemble de structures (fosse et fossés non datés) et mises au jour en bordure de terrains non diagnosticables et détruits par les travaux liés à la réalisation des pistes sur le secteur IV.

Quant aux deux sites, ceux-ci correspondent en premier lieu à un secteur d'habitat (site 1). Une occupation mérovingienne matérialisée sous la forme de négatifs de poteaux, de fosses et d'un chemin succède à un établissement gallo-romain de type *villa* associant partie résidentielle avec cave, système d'adduction d'eau, pièces, probable hypocauste et ses annexes agricoles. Le site 2 correspond, quant à lui, à une zone d'inhumation sous la forme d'un tertre empierré ayant livré les restes d'au moins quatre individus. Par l'absence de mobilier et dans l'attente de résultats de ¹⁴C réalisés sur des ossements échantillonnés, la présence de quelques fragments de tuiles antiques dans l'empierrement permettrait de resituer cette nécropole dans une phase historique. Les autres structures mises au jour dans l'emprise correspondent pour beaucoup à des éléments de mise en valeur du terroir à une époque récente (indice de site 8). Il s'agit de nombreux drains empierrés, de petits fossés et de fonds de sillons billons laissant transparaître la trame du parcellaire antérieure à la création de la base. Il en est de même pour trois chemins empierrés qui ont été découverts dans sa partie ouest. Ils sont visibles sur les extraits de carte d'état-major et correspondent à des chemins ruraux visiblement très récents.

Enfin, quelques structures archéologiques isolées n'ont pu être datées faute de mobilier associé. Il s'agit en particulier de petites fosses découvertes sur les secteurs III, V et VIII, d'un four découvert sur le secteur II, ou encore d'un puits sur le secteur VI.

Sébastien VILLER



DAMBLAIN, ZAC Cap Vosges Damblain, tranche 1, base aérienne 133
 Plan du diagnostic (relevé : INRAP).

DOMBROT-LE-SEC

Les Mancelles

Le projet d'aménagement d'un chemin de débardage en forêt communale de Dombrot-le-Sec, au lieu-dit *Les Mancelles*, a donné lieu à la réalisation préalable d'une opération de diagnostic archéologique. Ce secteur est

défini comme sensible en raison de la proximité d'une nécropole tumulaire d'époque protohistorique. Les sondages réalisés sur une superficie de 7 320 m² n'ont pas révélé de vestige archéologique.

Karine BOULANGER-BOUCHET

DOMBROT-LE-SEC

Lotissement Les Prés de May

Le projet d'aménagement d'un lotissement sur la commune de Dombrot-le-Sec, au lieu-dit *les Prés de May*, a donné lieu à la réalisation préalable d'une

opération de diagnostic archéologique. Les sondages réalisés sur une superficie de 18 500 m² n'ont pas révélé de vestige archéologique.

Karine BOULANGER-BOUCHET

DOMPAIRE

Brochapierre

La construction d'un lotissement d'habitation a fait l'objet d'un diagnostic sur une surface de 13 194 m².

Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour.

Rémy JUDE

ÉPINAL - JEUXEY

ZAC des Terres Saint-Jean

L'aménagement d'une ZAC entre la R.N. 57 et l'agglomération d'Épinal a nécessité une campagne

de diagnostic sur près de 17,5 ha. Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour à cette occasion.

Rémy JUDE

ESCLES

Pierraumont

L'implantation d'un centre de valorisation et de traitement des déchets, au lieu-dit *Pierraumont* à Escles, a amené le service régional de l'Archéologie à prescrire une opération de diagnostic afin d'évaluer le potentiel archéologique des terrains. Une surface de 280 000 m² a été diagnostiquée sans qu'aucune

structure archéologique n'ait été révélée. Les seuls éléments anthropiques observés dans les niveaux de colluvions consistent en de très sporadiques fragments de tuiles antiques (4-5 fragments), deux tessons, l'un de facture protohistorique, l'autre antique, ainsi qu'un petit nucléus en silex attribuable au Paléolithique supérieur,

voire au mésolithique. Quelques tessons de céramique glaçurée, de grès et autres fragments de verre sont

à mettre en relation avec la proximité de la ferme de Pierraumont.

Sébastien VILLER

FREBÉCOURT La Fourche

Âge du Fer

Le projet se situe en fond de vallée alluviale dans un secteur propice aux occupations protohistoriques et antiques, à proximité de l'*oppidum* de Moncel-sur-Vair et de l'agglomération secondaire gallo-romaine de Soulosse-sous-Saint-Élophé. Le réseau de voiries antiques est également représenté par la voie impériale Lyon-Trèves. Pour la période médiévale, le village de Frebécourt est attesté dès 1180.

Le diagnostic réalisé sur une superficie de 2,37 ha,

au lieu-dit *La Fourche*, a permis la mise au jour de deux fossés situés au nord-ouest et au sud-ouest de l'emprise, encadrant une série de 20 poteaux. Ces éléments correspondent à un enclos d'habitat du deuxième âge du Fer. Les sondages ont également mis en évidence deux fosses quadrangulaires qui ont livrées les ossements d'un poulain et d'un porcelet, ainsi qu'une troisième fosse plus hypothétique.

David GUCKER

GOLBEY ZAC Les Hauts Cailloux, tranche 2

La seconde phase d'aménagement du lieu-dit *Les Hauts Cailloux* n'a pas révélé d'indice archéologique

sur les 228 900 m² sondés.

Rémy JUDE

LE THILLOT Les mines de cuivre

Moderne

Cette campagne a constitué en l'étude d'une structure à mettre en relation avec les opérations d'enrichissement du minerai à bocarder par un procédé faisant appel à une ségrégation par densité sur matériaux de granulométrie homogène. Il est vraisemblable que les installations retrouvées ne représentent pas l'ensemble du procédé. Seuls les bacs de décantation ont été retrouvés ce qui, logiquement, ne correspond qu'à une partie seulement de l'installation, puisqu'il manque dans le dispositif les éléments de lavage proprement dit, ainsi que les emplacements et matériels de tri successifs. La surface de l'installation découverte ne permet pas d'imaginer la localisation des installations de lavage absentes dans le même espace.

Il est possible que les restes de cette laverie, ainsi que les autres ateliers classiquement associés, tels que stockage ou bocard, soient localisés dans la proximité du site fouillé, de préférence en amont pour la laverie et vers le ruisseau pour un bocard, la surface restante

entre les obstacles de relief avoisinant ayant pu permettre l'implantation de ces ateliers.

La comparaison prévue des caractéristiques géomorphologiques des sédiments entre le site de laverie de la première époque et le site du bocard fouillé en 2004-2005 (cf. *Bilans scientifiques régionaux 2004-2005*, p. 118 et 258) sera possible au retour des résultats des analyses.

Le fait nouveau réside dans la mise au jour du massif du second bocard supposé. La campagne 2007 sera d'ailleurs consacrée à l'étude de cette structure. Compte tenu du recouvrement par les terres provenant de la pente à l'amont de la structure, cela suppose une préparation du terrain par décapage à l'aide de moyens mécaniques légers. S'il est confirmé par la fouille que cette structure est l'ancien petit pilon du plan de 1764, les positions relatives des bâtiments sur le plan pourraient permettre ensuite la localisation des autres installations citées, dont la forge des mines.

Francis PIERRE

LERRAIN

Le Haut du Bois

L'emprise du lotissement communal, au lieu-dit *Le Haut du Bois*, a fait l'objet d'un diagnostic archéologique sur une emprise de 1,62 ha. Malgré le potentiel

archéologique important de la commune, aucun vestige n'a été mis au jour.

David GUCKER

LIFFOL-LE-GRAND

Grand Rue

Moyen Âge

Par son implantation et sa nature, le projet de construction d'un pavillon au 61 Grande Rue est susceptible d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. Il peut notamment atteindre un secteur supposé urbanisé durant l'occupation gallo-romaine de Liffol-le-Grand.

Le diagnostic réalisé sur l'emprise du projet, sur une superficie de 80 m², n'a révélé aucun indice d'occupation gallo-romaine. Par contre, le sondage central a permis de mettre au jour quatre structures datées par le mobilier céramique des XIII^e-XV^e s.

Karine BOULANGER-BOUCHET

MADONNE-ET-LAMEREY

Les Maisonnets

Le diagnostic archéologique réalisé sur une superficie

de 8 090 m² s'est avéré négatif.

Nicolas TIKONOFF

MOYENMOUTIER

Impasse de l'Église, cour sud de l'abbaye

Haut Moyen Âge

Le diagnostic porte sur une superficie de 3 081 m² et correspond aux vestiges du cloître de l'abbaye de Moyenmoutier, reconstruite en 1766-1776 à environ 150 m à l'ouest de l'abbaye bénédictine fondée au VII^e s.

Cette opération a montré que les bâtiments sont bâtis sur des caves dont les murs apparaissent à 0,80 m de profondeur au minimum.

Amaury MASQUILIER

MOYENMOUTIER

Jardin de l'ancienne abbaye

Haut Moyen Âge

La problématique de recherche de cette opération consiste en la réalisation de sondages de diagnostic archéologique sur l'ensemble de l'emprise du projet (1 178 m²), en ayant pour objectif la reconnaissance, l'échantillonnage et le relevé des structures rencontrées. Il s'agit plus particulièrement de reconnaître l'articulation

et l'implantation exactes des bâtiments et des espaces appartenant à l'abbaye primitive. Les principaux résultats sont la découverte de murs maçonnés dont l'observation des mortiers de chaux permet de distinguer trois phases de construction. De plus, des niveaux de sols sous forme de couches archéologiques plus ou

moins charbonneuses, parfois rubéfiées, ont été mis au jour. L'analyse de ces vestiges laisse à penser que ces découvertes correspondent aux vestiges de l'aile

occidentale du cloître primitif et, peut-être, des allées de jardin.

Sébastien JEANDEMANGE

NEUVILLERS-SUR-FAVE

La Fraize

L'emprise du lotissement communal, au le lieu-dit *La Fraize*, a fait l'objet d'un diagnostic archéologique sur

une emprise de 32 656 m². Ce dernier n'a pas permis de déceler de vestige archéologique.

David GUCKER

REMOMEIX

Les Mennes Hières

L'aménagement d'une zone d'activité a été l'occasion d'effectuer une campagne de sondages de diagnostic sur une première phase de plus de 21 ha. Le contexte particulièrement humide de cette partie de la vallée de la Fave a été le prétexte à des observations et des prélèvements en vue d'analyses palynologiques et de

macro restes. Une datation au ¹⁴C est envisageable dans cet environnement rarement observable comme les niveaux de tourbe atteignant parfois 0,6 m d'épaisseur. Aucun vestige archéologique n'a cependant été mis au jour.

Rémy JUDE

SOULOSSE-SOUS- SAINT-ÉLOPHE

La Villion et lotissement communal l'Alouette

L'emprise du bâtiment projeté au lieu-dit *La Villion* ainsi que l'extension du lotissement communal d'habitations l'Alouette ont fait l'objet d'un diagnostic archéologique

sur une emprise de 1 ha. Ce dernier n'a pas permis de mettre au jour de vestige archéologique.

David GUCKER

SOULOSSE-SOUS- SAINT-ÉLOPHE

Lotissement communal Laveau

Gallo-romain

Les informations issues des prospections et sondages archéologiques attestent la présence de l'agglomération secondaire gallo-romaine de Soulosse, à proximité de la voie impériale Lyon-Trèves et de plusieurs sites archéologiques gallo-romains, dans l'environnement immédiat du terrain concerné par le projet, ce qui a motivé cette opération de diagnostic archéologique qui a porté sur une superficie de 6 379 m².

Les structures rencontrées apparaissent dans deux sondages situés au sud de l'emprise. Le premier sondage comporte deux radiers de fondation, une tranchée de

récupération de mur, trois fosses ou trous de poteaux ainsi que deux lambeaux de sol ainsi qu'une structure qui pourrait être interprétée comme une sablière-basse. Le second comporte également deux radiers de fondation et une tranchée de récupération de mur. Un niveau de sol, recoupé par un fossé, ainsi que trois trous de poteaux ont également été appréhendés dans ce sondage. L'ensemble de ces indices d'occupation apparaît entre 0,25 et 0,60 m de profondeur.

David GUCKER

THAON-LÈS-VOSGES

Le Clos du Canal, la Grande Ponta

Le projet de création d'un lotissement au lieu-dit *La Grande Ponta* a fait l'objet d'un diagnostic archéologique

sur une emprise de 22 360 m². Ce dernier n'a pas permis de déceler de vestige archéologique.

David GUCKER

VILLE-SUR-ILLON

Le Heuviau

L'emprise du lotissement communal sur le lieu-dit *Le Heuviau* a fait l'objet d'un diagnostic archéologique sur

une emprise de 18 986 m². Ce dernier n'a pas permis de déceler de vestige archéologique.

David GUCKER

VINCEY

Lotissement communal du Stade, le Void Chaintra, les cités de la filature

L'emprise du lotissement du Stade, sur le lieu-dit *Le Void Chaintra*, a fait l'objet d'un diagnostic archéologique sur une emprise de 24 381 m². Des fragments de céramique, dont un bord datable de la période gallo-romaine, ont

été prélevés dans les alluvions récentes de limons sableux, mais aucune structure archéologique n'a été mise au jour.

David GUCKER

VIOMÉNIL

Forêt de la Pille

Gallo-romain

La fouille a révélé les soubassements d'un sanctuaire antique de bord de voie composé de plusieurs bâtiments dont les matériaux ont été exploités à une époque

indéterminée avec comme élément remarquable un important mobilier lapidaire présent sur le site.

Jean-Jacques GAFFIOT

VITTEL

Rue des Dames

Gallo-romain

Un projet de construction de deux bâtiments d'habitation à proximité du centre de l'agglomération a fait l'objet d'un diagnostic archéologique, d'une superficie

de 10 683 m². Bien que très nettement bouleversé à l'époque moderne, le terrain a révélé quelques fragments de céramique gallo-romaine.

Rémy JUDE

VITTEL
ZAC des Collines, tranche 1,
vieille Ringue

La construction d'un lotissement d'habitations au sud-est de l'agglomération a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique sur une première tranche de

42 618 m². Aucun vestige archéologique n'a cependant été mis au jour.

Rémy JUDE

XERTIGNY
Rue Marius Beckere

Un projet de lotissement de près de 4 ha a fait l'objet d'une opération de diagnostic au nord de la commune.

Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour malgré des indices funéraires gallo-romains à proximité.

Rémy JUDE

LORRAINE

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 6

Prospections inventaires (PI), projets collectifs de recherche (PCR) et prospections thématiques (PT)

Autorisations de prospections délivrées en 2006 pour le département de la Meurthe-et-Moselle

Prospecteurs	Prospecteurs associés	Secteurs prospectés
Alain CLAUDE		Les archives minières du bassin de Saint-Dié à Nancy
Alain GERBER		Canton de Cirey-sur-Vezouze
Marc GRIETTE		Cantons de Homécourt Conflans-Jarny
Bernard HAMON	D. GRANDATI, Y. GERARD, G. ZAGARRIO	Secteur du Pays Haut entre Briey (54) et Fameck (57)
Fabrice KUNEJ-ESTAVIO		Communes de Crusnes, Errouville, Serrouville, Malavillers, Beuvillers, Bures, Audun-le-Roman, Sancy et Villerupt
Christian PECORARO		Arrondissement d'Avril
Sébastien VILLER	Gérard VILLER	Cantons de Pont-à-Mousson, Thiaucourt-Regnéville, Chambley-Bussières et Conflans-en-Jarnisy

Autorisations de prospections délivrées en 2006 pour le département de la Meuse

Prospecteurs	Prospecteurs associés	Secteurs prospectés
Adolf BUCHNER		Communes de liées à la première Guerre Mondiales du département
Olivier HERBINET	Dominique HERBINET	Cantons de Saint-Mihiel, Vigneulles-lès-Hattonchâtel et Fresnes-en-Woëvre
Denis MELLINGER		Cantons de Saint-Mihiel et Vigneulles-lès-Hattonchâtel
Virgile RACHET		Secteur de Commercy

Sabine TYLCZ		Canton de Bar-le-Duc
Sébastien VILLER	Gérard VILLER	Cantons d'Étain, Vigneulles-lès-Hattonchâtel et Fresnes-en-Woëvre

Autorisations de prospections délivrées en 2006 pour le département de la Moselle

Prospecteurs	Prospecteurs associés	Secteurs prospectés
Alain GERBER		Canton de Lorquin
Francis GOUBET		Arrondissement de Sarrebourg
Marc GRIETTE		Communes de Marange-Silvange, Rombas et Metz-Campagne
Bernard HAMON	D. GRANDATI, Y. GERARD, G. ZAGARRIO	Secteur de Courcelles-Chaussy
Bernard HOUPERT		Cantons de Sarrebourg et Phalsbourg
Henri GUNTHER		Secteur Sarreguemines
Fabrice KUNEJ-ESTAVIO		Canton de Tressange, Ottange, Boulange, Audun-le-Tiche et Aumetz
Jean-Denis LAFFITE		Liéhon, Larry
Jean-Denis LAFFITE		Ottange, carrière Billert, extension
Jacques MANGIN		Canton de Cattenom
Nicolas MEYER		Arrondissement de Sarrebourg
Richard MICHLER		Canton de Rohrbach-lès-Bitche
Christian PECORARO		Arrondissement de Moyeuvre-Grande
Jean-Marie RÉMY		Cantons de Vigy, Saint-Julien-lès-Metz, Chieulles et Rémilly
Jean-Yves RINGENBACH		Cantons de Cattenom, Thionville est, Thionville ouest et Fontoy
Sébastien SCHMIT		Cantons de Volmunster et Rohrbach-lès-Bitche
Sébastien VILLER	Gérard VILLER	Cantons d'Ars-sur-Moselle et Verny
Heyd VOLKER		Commune de Tincry

Prospecteurs	Prospecteurs associés	Secteurs prospectés
Alain CLAUDE		Arrondissement de Saint-Dié
Jean-Jacques GAFFIOT	Olivier BERTIN, Pierre FETET	Canton de Darney
Jean-Michel HANS		Canton de Bains-lès-Bains
Sébastien POIROT		Canton de Dompaire

Le Néolithique ancien en Lorraine (ACR)

L'action collective de recherche sur le Néolithique ancien de Lorraine a permis d'étudier l'ensemble du mobilier issu des fouilles effectuées ces trente dernières années en Lorraine sur 29 sites d'habitat du Néolithique ancien. Une périodisation régionale en 10 phases a pu être établie à partir de l'important corpus céramique. Cette séquence a pu être corrélée avec celles du plateau d'Aldenhoven, de la Wetterau et du Neckar inférieur.

Le Rubané de Lorraine du Nord débute (phases 1 et 2 régionales) à un stade évolué du style de Flomborn, soit au Ic1-Ic2 de la chronologie rhénane. Comme dans la Wetterau et la Hesse, l'utilisation du poinçon bifide est attestée ici dès la phase 2 de manière discrète mais certaine.

Au Rubané moyen (phase 3 régionale, Id du Rhin moyen) et au début du Rubané récent (phase 4 régionale, IIa de la séquence rhénane), les styles céramiques, dominés par des motifs de hachures transversales et des bandes de trois à cinq lignes incisées parallèles, présentent de fortes affinités avec la région Main-Weser.

À la phase 5 régionale (IIb de la séquence rhénane), deux influences stylistiques se font sentir sur le cours moyen de la Moselle. La première, dominante sur les sites de la rive droite, est caractérisée par des motifs non délimités réalisés au poinçon suivant la technique pointillée-sillonnée et formant des chevrons fréquemment tronqués par le motif de bord. Ces thèmes se rattachent au groupe Oberrhein-Pfalz dont l'épicentre se situe vraisemblablement en Palatinat, sur la rive gauche du Rhin. La seconde, surtout représentée dans la région de Trèves, au Luxembourg et sur la rive gauche

de la Moselle française, voit l'utilisation majoritaire de bandes curvilignes remplies d'impressions en rangées au poinçon simple. Ce style est caractéristique du Rhin inférieur et des régions mosanes.

La phase IIc de la séquence rhénane a pu, en Lorraine du Nord, être subdivisée en deux phases (5/6 et 6), caractérisées par l'utilisation importante du peigne à deux dents qui, à la phase 6, devient dominant tant pour les décors du bord que pour ceux de la panse. Le peigne à dents multiples (trois dents et plus) utilisé en impression pivotante, discret à la phase 5/6 (moins de 1 %), atteint 10 % à la phase 6.

Le Rubané final (IIId de la séquence rhénane), lui aussi subdivisé en deux phases régionales (7 et 8) est marqué par le développement du peigne à dents multiples utilisé suivant la technique du trémolo pour le remplissage des bandes et qui concerne 40 % du total des décors à la phase 8. L'organisation des motifs se distingue nettement du style local de Plaidt qui, sur la Moselle allemande, associe systématiquement bandes vides et décors intégrés réalisés au peigne à dents multiples. Le style régional se distingue également des stades évolués de l'Omalien par l'utilisation quasi exclusive de bandes étroites organisées en chevrons.

La fin du Rubané (phase 9 régionale), contemporaine du IIIa de la séquence rhénane, se distingue par l'abandon des motifs classiques du Rubané et l'utilisation quasi exclusive de bandes non délimitées réalisées au peigne pivotant associé ou non à des cordons lisses. Quelques rares éléments se rattachent au style de Leihgestern tandis que la présence de motifs de guirlandes permet, suite à la fouille de Reims-Tinqueux, de paralléliser

cette phase avec le Villeneuve-Saint-Germain ancien. L'étude de l'organisation des habitats, notamment dans le secteur d'Ay-sur-Moselle-Trémery, où sept sites rubanés répartis sur un territoire d'environ 25 km² ont été en grande partie fouillés, montre que les phases stylistiques régionales 2 à 9 correspondent à 17 phases de construction. Onze ou douze de ces phases sont postérieures à la onzième phase de construction de la vallée du Merzbach. Il apparaît ainsi que, dans le bassin de la Moselle, mais aussi vraisemblablement au-delà, la séquence IIb-IIIa est beaucoup plus dilatée que ce qui est classiquement admis.

L'étude des industries lithiques montre que l'approvisionnement en silex exogène est extrêmement varié, ce qui témoigne d'échanges de longues distances multidirectionnels. La part prise respectivement par les silex du Maastrichien, ceux du Crétacé et du Tertiaire du Bassin parisien et les chailles d'origine locale ou régionale évolue sensiblement au fil du temps, ce qui reflète des modifications des réseaux d'approvisionnement.

Les mêmes constatations valent pour les herminettes, puisqu'à une phase initiale où les amphibolites et les basaltes dominant (Rubané ancien et moyen) succède une phase où les matériaux originaires du Palatinat sont majoritaires (Rubané récent et final). La raréfaction de cette catégorie d'objets à la phase 7 régionale corrélée, pour les meules, à un repli sur des roches locales au détriment des matériaux du bassin de la Sarre, pourrait

indiquer une détérioration des réseaux d'échanges au début du Rubané final.

L'étude de la dynamique de peuplement du secteur Ay/Trémery montre que les premières installations au Rubané ancien et moyen, localisées à proximité du cours d'eau principal, étaient constituées de plusieurs habitations synchrones qui ont été reconstruites à plusieurs reprises au même endroit. À partir du Rubané récent, ces habitats ont pénétré plus profondément dans le territoire, jusqu'à trois kilomètres en arrière de la Moselle, à proximité des sources du réseau hydrographique secondaire. Il semble qu'à partir de ces phases et durant tout le Rubané final et terminal, ce soit un habitat de type dispersé qui prédomine. Cette évolution se poursuivra au Néolithique moyen.

Les analyses palynologiques indiquent des ouvertures du paysage dès la fin du Boréal et au début de l'Atlantique ancien, soit bien avant la mise en place du Rubané. Sur la base des analyses ¹⁴C, ces éventuelles traces précoces d'agriculture sont également antérieures à la céramique Hoguette dont quelques éléments sont connus régionalement hors habitat rubané mais qui se trouvent en contexte rubané très ancien dans le Bassin du Rhin.

L'étude de la faune montre que la part de l'élevage est prédominante tout au long de la séquence mais qu'au Rubané terminal la proportion de faune sauvage augmente légèrement.

Vincent BLOUET, Thierry KLAG, Marie-Pierre PETITDIDIER, Laurent THOMASHAUSEN

La romanisation du bassin de la Moselle (LaTène D, période augusto-tibérienne) (PCR)

Née de la volonté d'organiser la recherche et l'échange d'informations en archéologie dans la grande région, entre Lorraine, Rhénanie-Palatinat et Grand-Duché de Luxembourg, la constitution d'un groupe de travail a abouti au début de l'année 2005, à la définition d'un programme commun de recherche sur la romanisation de l'axe de la Moselle au cours de La Tène D et de l'époque augustéenne, qui prendrait en compte les fouilles anciennes comme les fouilles récentes, tant préventives que programmées.

L'aire géographique choisie est l'axe de la Moselle et ses abords. Cette bande, d'environ 70 km de large, correspond, du nord au sud, au Grand-Duché de Luxembourg, à l'ouest des départements de la Moselle, de la Meurthe-et-Moselle et des Vosges, à l'est du département de la Meuse. Pour la période étudiée, cette zone couvre la partie occidentale des trois principales *civitates* du Nord-Est de la Gaule, les Trévires, les Médiomatiques et les Leuques. Pour la période de l'indépendance, elle englobe les *oppida* du Titelberg, de Metz et de Boviollles, et, pour la période romaine, les chefs-lieux des trois cités concernées,

Augusta Treverorum-Trèves, *Divodurum*-Metz, *Tullum*-Toul et *Nasium*-Naix-aux-Forges.

Deux secteurs, plus restreints, seront également étudiés à titre de comparaison : le seuil de Saverne et le secteur Forbach-Sarrebruck. Ils ont été choisis à cause de la présence de sites importants pour la problématique, l'*oppidum* du *Fossé des Pandours*-ville de Saverne et le mont *Hérapel*. Ils correspondent, en outre, à deux passages « naturels » entre le plateau lorrain et la plaine rhénane.

Le cadre chronologique de ce projet englobe l'ensemble de La Tène D et la période augusto-tibérienne. C'est à la fin du II^e s. av. n. è. qu'apparaissent les *oppida* dans l'est de la Gaule. Ces sites correspondent aux principaux centres régionaux ou micro-régionaux de la fin de l'âge du Fer et c'est à travers eux que s'expriment les premières manifestations de la romanisation.

Au terme de l'année 2006, et à l'issue des deux premières années de fonctionnement du projet, les outils méthodologiques ont pu être testés : la base de données, sous la forme des différents modèles de fiches, correspondant aux différentes catégories

de sites, a fait l'objet de quelques ajustements. Les inventaires de sites lorrains ont été complétés, à l'aide des instruments à notre disposition : liste de sites issue d'un précédent PCR, *Cartes archéologiques de la Gaule*, désormais intégralement disponibles pour notre zone d'étude, fichiers personnels des doctorants participant au projet collectif, recensements réalisés par certains d'entre nous dans le cadre de la préparation du prochain colloque de l'AFEAF, en 2007. Outre la partie française, ces dépouillements sont bien avancés, également, pour le territoire luxembourgeois. Les inventaires seront complétés en 2007 pour la partie allemande, en fonction de la disponibilité des collègues impliqués.

Malheureusement, l'absence de prise en compte par l'Inrap de notre projet à la fin de 2005, lors de l'examen des programmes scientifiques individuels de ses agents, a porté préjudice à l'opération prioritaire initialement prévue pour 2006 : la constitution de la base de données. En effet, les fiches de sites n'ont pu être que partiellement remplies en 2006, et cette tâche devra s'étendre encore sur une partie de l'année 2007, ce qui nous conduira à reporter l'essentiel du travail d'exploitation sur la troisième année (2008).

Anne-Marie ADAM

Les enduits peints gallo-romains sur les territoires des Leuques et des Médiomatiques (projet de PCR)

L'objectif premier de ce programme de recherche est de remettre à jour le catalogue recensant les enduits peints mis au jour en Lorraine depuis 1982. Celui-ci prendra la forme d'une base de données renouvelable au fur et à mesure des découvertes et consultable par toutes personnes travaillant sur le sujet.

Afin de mener à bien cette tâche, des fiches informatisées bien spécifiques (logiciel FileMaker pro) ont été mises en place permettant d'enregistrer le maximum d'informations.

Différents aspects sont ainsi pris en compte tels que l'analyse technique des décors, l'analyse des matériaux (mortiers et pigments), des renseignements généraux (provenance, état de conservation, bibliographie, comparaisons, emplacement supposé dans l'élévation et datation), les dessins et photographies complétant l'enregistrement des données.

Ce corpus doit servir de support à l'élaboration d'une carte de répartition à l'échelle de la Lorraine qui viendra compléter la carte mise en place par le CEPMR (Centre d'Étude des Peintures Murales Romaines, CNRS-ENS UMR 8546) de Soissons au niveau national.

Ces informations doivent permettre de mieux cerner l'architecture et les techniques de construction des édifices décorés. Ce sont, en effet, les enduits qui permettent le plus souvent de comprendre la construction qu'ils recouvraient, de savoir où se trouvaient portes, fenêtres et mobilier. C'est notamment le cas de la fouille réalisée rue Marchant (1987) à Metz, où les seules traces d'élévation étaient conservées au revers des enduits restés en place, alors que le mur en adobe avait disparu.

Des analyses macro et microscopiques des mortiers et des pigments, jamais réalisées en Lorraine, sont également envisagées.

Les analyses ainsi réalisées doivent permettre de déterminer les recettes de fabrications des mortiers et des matières picturales, leur provenance, leur utilisation privilégiée par un atelier et les techniques nécessaires à leur application.

L'objectif final de ce PCR est de répondre à différentes problématiques auxquelles seul un corpus bien fourni et bien documenté est susceptible de répondre.

La première de ces problématiques est celle de la chronologie déjà soulevée par le passé. Ces nouveaux éléments permettront de compléter, confirmer voire infirmer les essais de chronologie réalisés jusqu'à présent, qui offrent néanmoins une assise sérieuse sur laquelle s'appuyer.

Ce PCR doit également permettre de déterminer si le choix des thèmes décoratifs, les moyens mis en œuvre et la qualité de la réalisation sont liés à la fonction des pièces d'une même habitation, au caractère civil ou religieux de la construction, aux moyens financiers et aux goûts du commanditaire, à la qualité du travail des ateliers et de leurs répertoires décoratifs.

Des analyses comparatives seront tentées avec les différents secteurs géographiques voisins (nord-est de la Gaule, la vallée rhénane, la partie orientale du Jura), afin de déterminer la diffusion des thèmes iconographiques et des schémas décoratifs, les influences et courants stylistiques, artistiques et économiques.

En parallèle à la base de données renouvelable, les études réalisées seront amenées à être publiées.

Dominique HECKENBENNER, Magali MONDY

Archéologie des enceintes urbaines et leurs abords en Lorraine et Alsace du XI^e s. au XV^e s. (PCR)

Le cadre institutionnel

Ce projet collectif de recherche (PCR) est né de la volonté de favoriser les échanges interinstitutionnels et interrégionaux entre des chercheurs travaillant de façon isolée sur la question des fortifications médiévales. Ce projet avait pour ambition de valoriser, de comparer et de synthétiser le résultat de travaux récents et inédits, obtenus selon des protocoles différents (fouilles archéologiques préventives, prospections et relevés de terrain, études des sources écrites, iconographiques et cartographiques).

Au rythme de cinq séminaires annuels, il a ainsi réuni, de 2003 à 2006, une vingtaine d'archéologues et/ou d'historiens. Après quatre années de fonctionnement consacrées à la présentation d'études monographiques selon une grille d'analyse commune et la rédaction de chapitres de synthèse, il a paru naturel de mettre à la disposition de la communauté scientifique le résultat de ces travaux.

Les villes étudiées

Le principal objectif était de présenter des sites inédits ayant fait l'objet de fouilles préventives récentes,

complétées, le cas échéant, par des relevés micro-topographiques et architecturaux, et de confronter ces données avec d'autres sources documentaires (sources écrites et iconographiques).

Il ressortait en première analyse, après dépouillement de la bibliographie régionale, qu'une centaine d'interventions, réparties dans trente-huit agglomérations, dont seize en Alsace et vingt-deux en Lorraine, avaient fait l'objet d'une ou de plusieurs interventions archéologiques ces vingt dernières années (1986-2005). Cette enquête documentaire a également mis en lumière un déficit évident de publications, marqué par le faible nombre de travaux de synthèse et d'études monographiques, les données accessibles étant le plus souvent publiées sous forme de notices.

Compte tenu de l'importance quantitative du potentiel documentaire, il paraissait plus raisonnable de restreindre le nombre de villes à étudier. La sélection est principalement fondée sur le nombre d'opérations par ville, la qualité des informations archéologiques, variable selon le type d'intervention, ainsi que sur leur représentativité géographique. D'autres critères, plus

Villes étudiées	Région	Département	Surface maximale enclose (ha)	Périmètre maximal (m)
Commercy	Lorraine	Meuse	4,94	919
Épinal	Lorraine	Vosges	13,00	2355
Haguenau	Alsace	Bas-Rhin	62,32	3268
Kaysersberg	Alsace	Haut-Rhin	13,38	1970
Livardun	Lorraine	Meurthe-et-Moselle	6,52	1601
Mirecourt	Lorraine	Vosges	6,77	1102
Molsheim	Alsace	Bas-Rhin	28,78	2209
Neufchâteau	Lorraine	Vosges	16,57	1893
Ribeauvillé	Alsace	Haut-Rhin	23,77	2599
Saint-Avold	Lorraine	Moselle	8,41	1342
Saint-Mihiel	Lorraine	Meuse	31,30	3167
Sarrebourg	Lorraine	Moselle	15,97	1667
Sarreguemines	Lorraine	Moselle	7,29	1072
Sélestat	Alsace	Bas-Rhin	32,75	2471
Thann	Alsace	Haut-Rhin	9,74	1507
Vaucouleurs	Lorraine	Meuse	11,75	1382
Verdun	Lorraine	Meuse	82,19	5756
Vic-sur-Seille	Lorraine	Moselle	31,91	2217

Liste et superficies des villes ou agglomérations retenues
dans le cadre des études monographiques.

subjectifs, comme la possibilité de fédérer plusieurs chercheurs sur une même ville, ont influé sur le choix des agglomérations à traiter. En revanche, les villes qui nécessitaient un investissement trop important et pour lesquelles il existait, de surcroît, déjà plusieurs articles, comme Strasbourg, Metz ou Nancy, ont été écartées.

Au terme de cette première enquête sur l'état de la documentation, le nombre d'enceintes de villes ou d'agglomérations sélectionnées s'élève à dix-huit. Il s'agit, en l'occurrence, de six villes alsaciennes (Haguenau, Kaysersberg, Molsheim, Ribeauvillé, Sélestat et Thann) et douze agglomérations lorraines (Commercy, Épinal, Liverdun, Mirecourt, Neufchâteau, Saint-Avold, Saint-Mihiel, Sarrebourg, Sarreguemines, Vaucouleurs, Verdun, et Vic-sur-Seille). Chaque département est représenté par au moins deux villes, à l'exception toutefois de la Meurthe-et-Moselle.

Si l'on prend le critère de la surface maximale enclose à la fin du Moyen Âge, enceintes abbatiales et castrales comprises (cf. tableau ci-dessous), le choix s'est majoritairement porté sur des villes moyennes (entre 10 et 50 ha enclos) au détriment des petites (entre 1 et 10 ha) et grandes agglomérations (> 50 ha). Les localités de très petites dimensions (< à 1 ha) sont en revanche absentes du corpus.

La question de la définition de la ville et l'enceinte urbaine n'a pas été sans poser un certain nombre de difficultés. Contrairement à l'Alsace, où c'est l'enceinte en pierre qui définit la ville, il n'existe pas, en Lorraine, de définition univoque de la ville. Si, en Lorraine, toutes les villes médiévales étaient protégées par une enceinte, toutes les agglomérations ainsi fortifiées ne sauraient être considérées comme telles. C'est la raison pour laquelle, c'est le terme plus neutre d'enceinte d'agglomération qui a été retenu pour caractériser au mieux les enceintes lorraines.

Telles qu'elles avaient été définies dans les attendus du projet, les limites chronologiques devaient au départ s'étendre du XI^e au XV^e s. Devant l'absence de données archéologiques concernant le XI^e s., la limite haute de l'étude a été ramenée au XII^e s. La limite basse a, quant à elle, été arbitrairement arrêtée au XV^e s. De fait, les fortifications bastionnées et la question du démantèlement des fortifications médiévales ont été exclues du champ de l'étude. Les enceintes d'Époque moderne typologiquement comparables à celles de la fin du Moyen Âge ont été prises en considération uniquement dans la mesure où elles appartenaient à un site faisant l'objet d'une notice.

Le choix d'étudier les enceintes urbaines en Lorraine et en Alsace s'explique avant tout par des raisons conjoncturelles. Il résulte en effet de relations privilégiées entre des archéologues des deux régions.

D'un point de vue scientifique, il se justifie également par la volonté de confronter des résultats archéologiques de deux régions situées dans une zone de transition politique et culturelle. Bien évidemment, les limites administratives des régions actuelles ne recouvrent pas forcément les frontières historiques, fluctuantes au cours de la période considérée.

La problématique

La problématique est principalement orientée selon deux axes de recherche. Le premier répond au souci de caractériser l'enceinte et ses composantes par une approche thématique orientée sur la construction, la défense et ses autres fonctions. Le second est de traiter de l'impact de l'enceinte urbaine sur la ville, afin de rompre avec une tradition historiographique dans laquelle la question des abords immédiats est, le plus souvent, négligée. À terme, le traitement de ces deux axes de recherche a pour ambition de répondre à des questions d'ordre historique portant sur les origines, la chronologie et les modalités de développement des enceintes urbaines en Lorraine et en Alsace, l'un des effets recherchés étant de relever d'éventuels points communs ou différences dans cette zone d'Entre-Deux, partagée entre le Royaume de France et le Saint Empire Romain Germanique.

Les méthodes utilisées

L'une des premières tâches auxquelles le collectif s'est attelé a consisté à élaborer une grille d'analyse commune aux dix-huit villes, afin de permettre des comparaisons et d'alimenter les chapitres synthétiques. Toutes les villes sont ainsi traitées selon un plan normalisé composé d'une partie introductive consacrée au contexte géographique et géologique, à l'historique des recherches et au bilan des connaissances, d'une seconde partie réservée à la présentation des travaux récents et d'une conclusion principalement destinée à souligner leurs apports.

L'effort a par ailleurs porté sur l'élaboration d'une charte graphique qui a progressivement été aménagée. Chaque étude monographique comprend en l'occurrence une carte de localisation des villes à 1/25000, un plan à 1/5000 des enceintes médiévales replacées sur un cadastre actuel et une série de vignettes à 1/10000 retraçant leur développement topo-chronologique.

À la lecture des différentes notices élaborées dans le cadre du PCR, il est apparu que le vocabulaire architectural utilisé pouvait varier, parfois de façon sensible, d'un auteur et/ou d'une région à l'autre. C'est la raison pour laquelle, il a semblé utile d'uniformiser ce vocabulaire et de proposer un glossaire des termes les plus couramment utilisés.

Yves HENIGFELD, Amaury MASQUILIER

La céramique de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge (V^e-VI^e et X^e-XI^e s.) entre Meuse et Rhin (PCR)

La première année du PCR *La céramique des périodes charnières du haut Moyen Âge (V^e-VI^e et X^e-XI^e s.)* entre Meuse et Rhin s'achève. Cette notice dresse le bilan des travaux accomplis lors de cette première année du projet triennal. Le PCR propose la mise en place de plusieurs outils de travail et le développement de plusieurs axes de recherche :

- constitution d'une base documentaire comprenant un inventaire des sites avec des ensembles céramiques caractéristiques de cette période,
- définition de faciès régionaux par la délimitation de différents groupes technologiques, l'établissement de répertoires de formes et de leurs datations. Au final, ce travail doit aboutir à l'établissement d'une cartographie concernant la diffusion de groupes typo-technologiques par période ou phase,
- constitution d'un tessonier.

L'effort principal a été mis, cette première année, sur l'élaboration d'une base documentaire destinée à recenser les ensembles céramiques caractéristiques de la période allant du IV^e au XI^e s. Dans un premier temps, nous nous sommes limités aux ensembles numériquement importants (ensembles dos de plus de 100 tessons), estimant que ceux-ci peuvent contribuer davantage à l'établissement de répertoires de formes et de faciès de céramiques régionaux. Dans ce but, une fiche signalétique a été élaborée de manière à pouvoir recueillir, pour chaque site, un minimum d'informations sur les ensembles susceptibles d'être étudiés. Ces informations sont généralement extraites des rapports de fouille. Ce travail a mis en évidence deux problèmes majeurs pour l'étude comparative de ces ensembles. D'une part, la définition des catégories techniques et celles des formes varient d'un rapport à l'autre et, d'autre part, les quantifications des céramiques ne sont absolument pas standardisées. La quantité de tessons peut être exprimée selon les rapports par le poids, en nombre de tessons ou uniquement en NMI. La vingtaine de fiches que nous avons rédigées pour l'instant, reflète ces différences de traitement du mobilier.

Ce premier recensement a également confirmé que les sites du haut Moyen Âge qui ont livré des lots numériquement très importants (plusieurs milliers de tessons) sont assez rares. Pourtant, ces sites sont primordiaux pour le travail de sériation que nous voulons entreprendre. Ils forment le groupe où nous pouvons suivre sur des bases statistiques assez solides, une succession de faciès céramiques à travers

le mobilier des différents ensembles composant le site. Pour l'instant, nous avons retenu trois sites dans cette catégorie : Prény (57), Saint-Epvre *Le Château* (57) et Frouard *Saule Gaillard* (54).

Parallèlement au recensement d'ensembles clos susceptibles de servir dans la sériation typochronologique que nous voulons entreprendre, nous avons également recensé les ensembles clos datés par ¹⁴C. Ces ensembles devraient permettre de caler, en chronologie absolue, la succession de phases élaborées à partir de la sériation des ensembles clos.

Concernant plus particulièrement les céramiques rugueuses de l'Antiquité tardive et du début du haut Moyen Âge, largement représentées par ailleurs à Prény et à Saint-Epvre, nous aurions voulu préciser, cette année, nos connaissances sur les ateliers messins, deux de nos collègues ayant proposé de travailler sur les collections conservées dans les réserves du musée de Metz. Il s'agissait de travailler sur les caractéristiques des argiles issues des alluvions de la Seille et de la Moselle et de décrire le faciès dit messin. Mais des problèmes d'accessibilité au musée et une surcharge de travail pour ces deux personnes ont nécessité un report de cette opération à 2007. Toutefois, le réexamen d'un autre ensemble de céramiques rugueuses issu de contextes messins a été entrepris cette année et doit être poursuivi l'année prochaine (îlot *Turmel*, Metz).

Deux déplacements collectifs en Allemagne ont permis de nouer des contacts avec des collègues allemands et de voir des collections de référence.

La base de données que nous avons commencée à élaborer cette année doit être étoffée en 2007. En parallèle, le travail d'analyse et de sériation des très grands ensembles (Prény, Frouard, Saint-Epvre) doit également être achevé.

Ce PCR espère alors pouvoir proposer, à la fin de 2007, une première sériation typochronologique, tenant compte non seulement des critères formels mais aussi des critères technologiques de ces ensembles, ceci dépendant évidemment des moyens qui seront alloués à ce projet.

Le choix des ensembles de contrôle à dater par ¹⁴C et des lots méritant des analyses pétrographiques et chimiques a donc également été repoussé d'une année au moins, ces choix devant évidemment se faire en fonction des groupes typo-technologiques et typochronologiques qui doivent être identifiés dans le cadre des sériations.

Michiel GAZENBEEK

Les formes d'organisation de la production du fer en métallurgie ancienne. Systèmes de production et chaîne opératoire dans les ateliers de l'est du Bassin parisien, de l'âge du Fer au haut Moyen Âge en Lorraine, Bourgogne, Île-de-France et Champagne-Ardenne (PCR)

Les vingt dernières années marquent, en France, un développement important des recherches sur la métallurgie ancienne du fer. Des programmes intégrant, d'une part, des études systématiques de secteurs géographiques miniers et métallurgiques et, d'autre part, les données fournies par les fouilles d'archéologie préventive, ont fortement révolutionné les connaissances des ateliers et des zones de production. Ils ont aussi accompagné un renouvellement méthodologique résultant en grande partie de la collaboration interdisciplinaire entre archéologues, historiens, géologues et métallurgistes. Dans l'est et le sud-est du Bassin Parisien, plusieurs zones de forte concentration de vestiges d'ateliers de production primaire peuvent apparaître comme autant de « districts » sidérurgiques. Parallèlement, de nombreuses opérations archéologiques ont livré un panel de sites d'ateliers représentant l'ensemble de la chaîne opératoire et une ample fourchette chronologique, de l'âge du Fer au haut Moyen Âge, couvrant la période de plein développement du procédé direct. La richesse de la documentation rassemblée dans certaines parties du quart nord-est de la France autorise à ébaucher une approche novatrice de la production du fer, associant les questionnements sur l'organisation technique de la transformation des minerais en fer métallique, puis en produits forgés, et ceux qui concernent l'organisation structurelle et économique des différents stades de cette transformation. La mise en relation des ateliers de réduction du minerai avec les ateliers de forge, où le métal est travaillé, devrait déboucher sur une compréhension des différentes formes d'organisation que revêt la production du fer et sa transformation.

Les deux espaces géographiques retenus dans le cadre de cette étude correspondent ainsi à des zones où les découvertes récentes d'ateliers anciens sont suffisamment nombreuses, mais aussi où le contexte de la production primaire (réduction du minerai) a pu être relativement bien établie (identification du ou des minerais utilisés, cartographie et datation des sites d'atelier). Il s'agit :

- des plateaux calcaires bajociens de Lorraine centrale et septentrionale bordés par la vallée de la Moselle ;
- des collines du Pays d'Othe et du Sénonais prolongées vers le nord par les plaines de la confluence Seine-Yonne.

Le projet de recherche a pour but d'élaborer, à partir des données issues des opérations préventives, une première analyse des systèmes de production du fer dans ces deux zones géographiques de l'est du Bassin Parisien, entre le premier âge du Fer et le haut Moyen Âge. L'ambition est de mettre en évidence l'évolution des pratiques techniques et de l'organisation du travail du fer devant répondre aux besoins des sociétés anciennes successives. Les circuits économiques du fer et l'intensité de la production sont à croiser avec les capacités techniques et l'organisation politique et socio-économique qui prévaut au cours de ces différentes périodes.

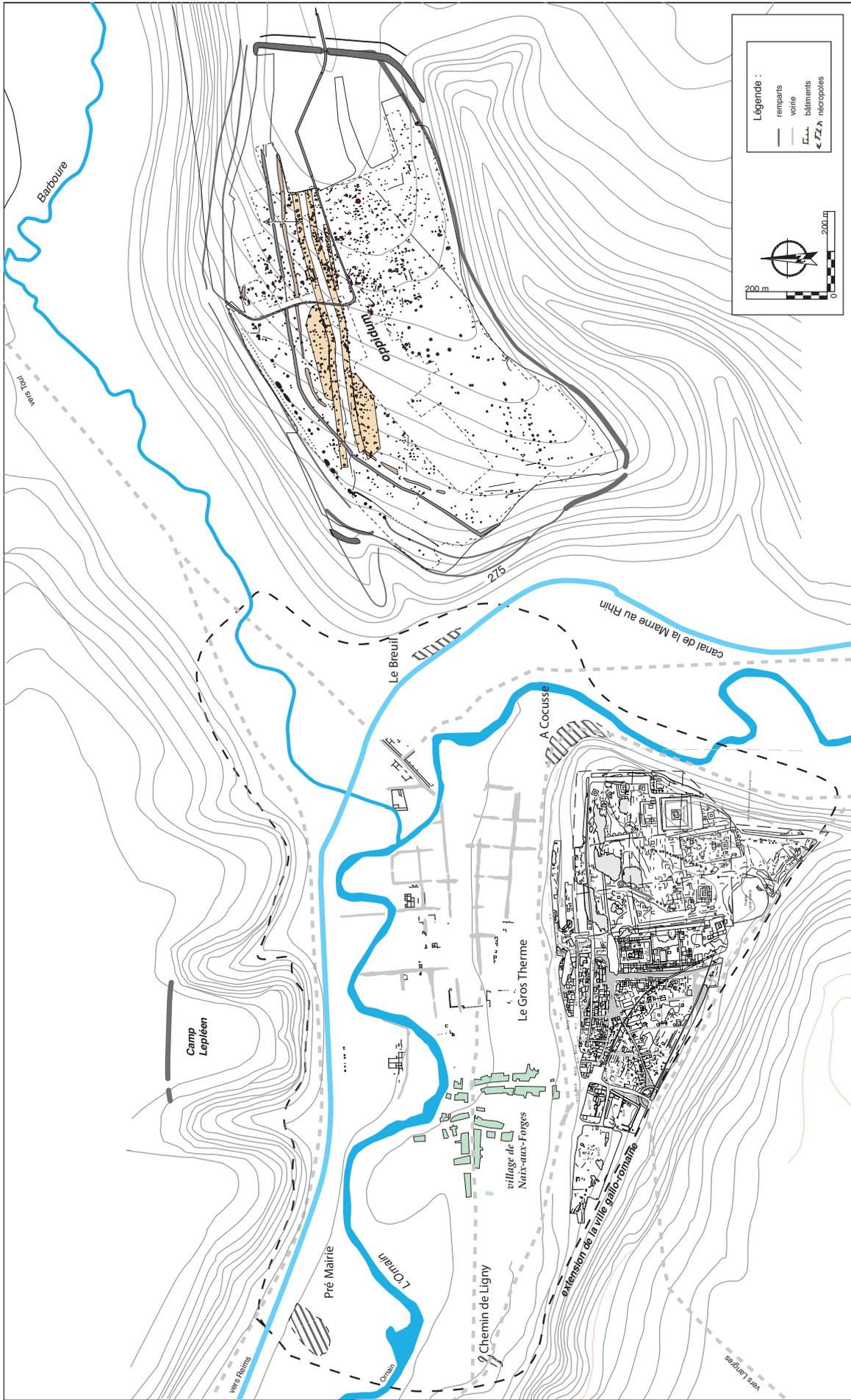
Aborder cette thématique de recherche sous ce double angle géographique permet de renforcer la pertinence de l'étude, en ne limitant pas la réflexion à un seul territoire et en autorisant une analyse comparative entre deux espaces suffisamment différents sur les plans géographique, métallifère et historique.

Le nombre de sites archéologiques reconnus est suffisamment grand pour balayer un éventail assez large de niveaux et de cadres de production différents (peuples, cités, domaine public, domaine privé, contrôle aristocratique, exploitation domaniale, etc.).

Les territoires étudiés paraissent assez diversifiés sur le plan géographique pour offrir l'occasion d'aborder la question de l'organisation hiérarchique des zones de production, entre elles et avec les espaces de consommation, et les stratégies techniques, économiques et commerciales que cette organisation sous-tend.

Le caractère diachronique de la recherche permettra, peut-être, de mettre en évidence l'évolution des techniques du travail du fer entre le VIII^e s. av. n. è. et le X^e s. de n. è., mais également d'élargir la réflexion à l'évolution des cadres institutionnels et socio-économiques dans ces territoires de la Gaule septentrionale, au cours de la période celtique, au sein de l'Empire romain ou durant les périodes mérovingienne et carolingienne.

Marc LEROY



BOVIOLLES et SAINT-AMAND-SUR-ORNAIN,
 Plan général de l'oppidum et de l'agglomération antique (DAO : T. DECHEZLEPRÉTRÉ et F. MOUROT).

De l'oppidum gaulois de Boviolles à l'agglomération antique de *Nasium* (Meuse) (PCR)

Outre la fouille programmée réalisée sur l'oppidum de Boviolles (cf. *supra*, p. 40) au cours de l'été 2006, les recherches 2006 du PCR ont permis de poursuivre le programme d'étude de la partie méridionale de la ville gallo-romaine de *Nasium*. À ce jour, la totalité du plateau de *Mazeroie l'Éguevillon* a été couverte par les prospections géophysiques, soit 35 ha. Mis à part la fouille programmée du temple de *Mazeroie* (1969-1988), cette zone n'était connue qu'à partir des clichés aériens obliques pris à basse altitude et des données archivistiques principalement issues de découvertes fortuites anciennes. Les prospections électriques et les ramassages de surface complémentaires ont permis de mieux appréhender l'urbanisme de la ville antique.

Le plateau qui domine la plaine alluviale, traversé par la voie Langres-Metz, est principalement occupé par des constructions monumentales. Les édifices identifiés dans le *forum* et les aménagements monumentaux du sanctuaire qui, avec ses 15 ha constitue un des ensembles urbains les plus importants du nord-est de la Gaule, marquent la ville d'une véritable empreinte architecturale. L'importance des constructions renforce l'hypothèse d'un statut de chef-lieu de cité au début du Haut-Empire. Différentes questions se posent désormais sur les modalités mêmes de mise en place et d'évolution de ces ensembles architecturaux. Seule la poursuite de l'étude du plan urbain et la réalisation de sondages ciblés sur certains bâtiments permettront de répondre à ces nouvelles problématiques. Les acquis mais aussi les lacunes des prospections géophysiques permettent à la fois d'élargir les problématiques de recherche et de dresser un premier bilan des méthodes archéologiques non destructives.

La confrontation des résultats des différentes méthodes d'investigation permet de mieux cerner les structures détectées. Il apparaît que l'exploitation des données archivistiques et des données de prospection au sol

constitue un élément majeur pour l'interprétation et la datation des structures. Les clichés aériens, quant à eux, fournissent des plans généraux qui doivent être complétés par des données géophysiques beaucoup plus précises. Les prospections géophysiques n'offrent pas des plans complets, mais un second niveau d'information en trois dimensions (prises de mesures à trois profondeurs). L'exemple de *Nasium* est particulièrement significatif. Les cartes demeurent lacunaires dans certains secteurs. En effet, les caractéristiques du sous-sol influent de façon importante sur la prise de mesures électriques. À 20 m de distance, les résultats peuvent changer fortement. Tel est le cas entre la zone du *forum* (lecture claire dans les limons) et celle du complexe cultuel (perturbations liées aux affleurements du substrat et aux dépôts de remblais). L'hétérogénéité des résultats sur la totalité de la zone prospectée offre des degrés d'interprétation différents des structures, qu'elles soient construites ou fossoyées. Le recours aux sondages de vérification est indispensable dans les secteurs ciblés grâce aux prospections géophysiques. Ces résultats permettent d'élargir le champ d'interprétation des structures repérées et de disposer de données chronologiques et patrimoniales primordiales pour la compréhension de l'évolution structurelle du site

L'importance scientifique du site de *Nasium* et les menaces qui pèsent sur lui ont justifié la mise en place d'un programme collectif de recherche triennal. Le projet vise à l'étude de l'occupation de l'ensemble du site se développant à la confluence de l'Ornain et de la Barboure en intégrant un certain nombre de problématiques transversales, notamment la structuration spatiale et la chronologie relative des deux sites.

Thierry DECHEZLEPRÉTRE, Franck MOUROT

BLIESBRUCK (Moselle) - REINHEIM (Sarre), recherches archéologiques sur un site transfrontalier (PCR)

Des recherches archéologiques sont menées depuis plus de 20 ans dans le cadre du Parc archéologique européen de Bliesbruck-Reinheim. Même si, jusqu'en 2005, aucun programme de recherche transfrontalier n'avait été mis en place, les travaux menés par les chercheurs impliqués sur le site visaient un objectif implicite qui, dès 1988, avait été défini de

la manière suivante : une petite région dont Bliesbruck et Reinheim occupent le centre sera l'objet d'une recherche archéologique approfondie ayant pour objectif l'étude de l'homme dans son milieu naturel et son contexte historique à travers toutes les époques de la Préhistoire au Moyen Âge. Si les recherches ont surtout mis l'accent sur l'époque celtique et l'époque

romaine, elles démontrent que cette ambition est largement justifiée et que les résultats obtenus et les partenariats mis en place représentent une base solide pour les développer et élaborer un programme de recherche global et cohérent. C'est pour cela que les chercheurs impliqués dans le Parc ont décidé d'inscrire, en 2006, leur action dans un cadre formel commun, décision qui prolonge celle de disposer d'un Conseil Scientifique commun aux deux partenaires du Parc.

La mise en place de ce projet global, qui a pour objectif de réunir les chercheurs autour d'un programme qui réponde mieux à une problématique scientifique globale et actuelle, est aussi nécessaire pour donner une lisibilité forte à ces recherches en renforçant la vocation éminemment transfrontalière du Parc.

L'année 2006, si elle a permis de mener à terme la plupart des opérations de terrain, n'a pas permis d'avancer autant que prévu sur deux des thèmes du PCR, à savoir, l'approche archéologique diachronique de Bliesbruck-Reinheim et de son territoire et l'approche paléoenvironnementale du même espace, thèmes étroitement corrélés. La mise en place et la réalisation des objectifs relatifs à ces deux thèmes énoncés dans le projet établi en 2005 nécessitent un temps long dont les chercheurs impliqués dans le PCR ne disposent pas pour l'instant.

Les opérations réalisées en 2006 dans le cadre du PCR

Le programme 2006 prévoyait les opérations et actions suivantes :

- des fouilles à Bliesbruck,
 - la poursuite de la fouille programmée de la grande *villa* de Reinheim,
 - des prospections géophysiques associées à des sondages à Bliesbruck, sur la partie méridionale du noyau urbanisé (2,5 ha) et à l'est de l'ancienne voie ferrée (7,5 ha),
 - la poursuite des prospections géomagnétiques à Reinheim, aux lieux-dits *auf dem Horres* et *unter dem Horres* pour révéler l'ampleur du site,
 - la poursuite de l'étude géomorphologique du site de Bliesbruck-Reinheim,
 - le suivi géomorphologique et sédimentologique du nouvel accès au Centre de Ressources et d'Expositions,
 - la poursuite des prospections aériennes et pédestres.
- La mise en place du PCR a eu un effet bénéfique tout à fait évident, à savoir la mise en commun progressive de l'ensemble des données pour définir la recherche. Plusieurs séances de travail ont été organisées au cours de l'année auxquelles ont participé tous ou une partie des chercheurs impliqués dans le projet. Les recherches pluridisciplinaires conduites en 2006 ont modifié notre connaissance du paysage et de l'environnement antique de façon importante sur deux zones : le cours de la Blies et la zone située entre le noyau urbain de l'agglomération et la nécropole.

Jean-Paul PETIT

Les occupations du Paléolithique supérieur au Mésolithique de la vallée de l'Orne (Meurthe-et-Moselle et Moselle) (PT)

Les recherches de prospections réalisées sur le Paléolithique supérieur et le Mésolithique ont pour objectif d'apporter des réponses sur la présence de sites archéologiques de ces périodes dans la vallée de l'Orne, affluent de la Moselle. Le manque d'information sur le Paléolithique supérieur, dans ses différentes phases culturelles, correspond à une problématique scientifique pour la Lorraine. La rareté des données sur l'occupation humaine au cours de cette phase de la Préhistoire peut s'expliquer par les conditions rigoureuses de la dernière période glaciaire mais aussi par les mauvaises conditions de conservation des sites liées à des processus érosifs. La Lorraine ne possède pas de larges dépôts éoliens et d'importantes formations alluviales susceptibles de piéger les niveaux archéologiques de ces périodes. De plus, cette région n'a pas bénéficié, ou qu'exceptionnellement, du développement de la recherche en Préhistoire ancienne à la fin du XIX^e s. et au début du XX^e s. Encore actuellement, les recherches sur le Paléolithique restent limitées. Afin d'apporter des éléments de réponses à ce

constat, un travail de prospection est mené depuis 2003 dans la région de la vallée de l'Orne. Après trois années de recherches intensives sur le terrain, l'examen de la documentation existante, la prise de contact avec les prospecteurs locaux et la collaboration avec les préhistoriens statutaires, il apparaît que l'Aurignacien, premier grand faciès culturel du Paléolithique supérieur, soit, en l'état actuel de la recherche, la période la mieux représentée dans la région de la vallée de l'Orne. Les travaux de l'année 2006 ont été essentiellement orientés sur la réalisation d'un bilan des connaissances du début du Paléolithique supérieur dans la vallée de l'Orne étendu à la moyenne vallée de la Moselle dans le nord de la Lorraine. Dans le secteur géographique défini dans le cadre de cette étude, les séries lithiques aurignaciennes ou supposées appartenir à ce complexe sont représentées par deux gisements de surface ainsi que par quelques indices.

La première et la plus importante série demeure à ce jour celle de la station de surface d'Auboué, *la Pièce de Coinville*, documentée par environ 500 objets en

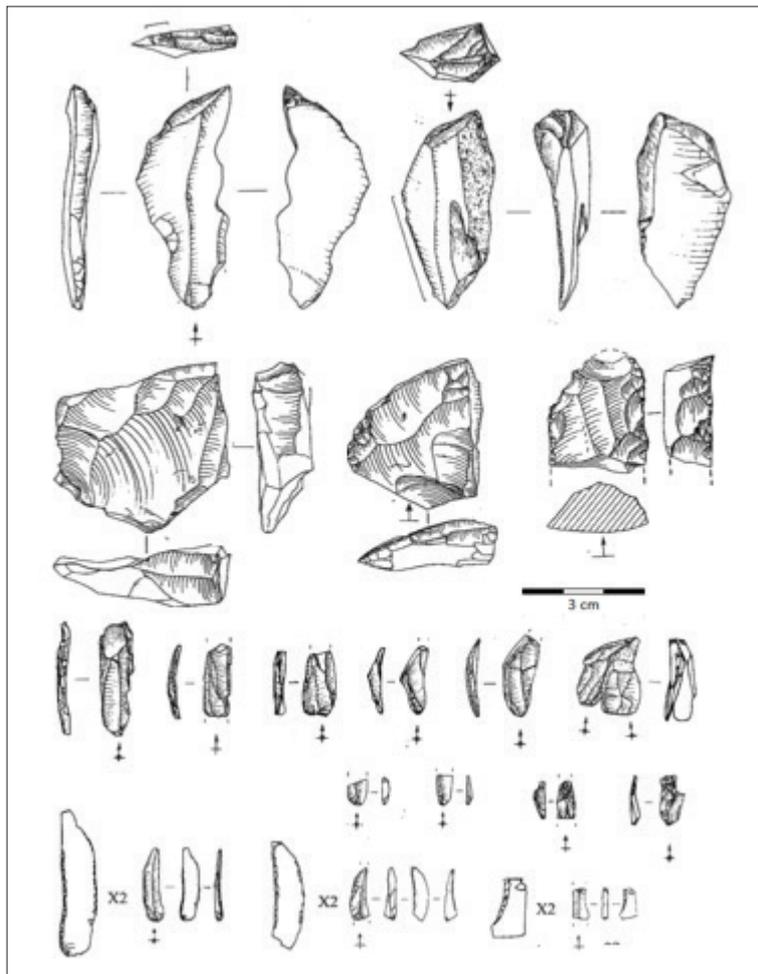
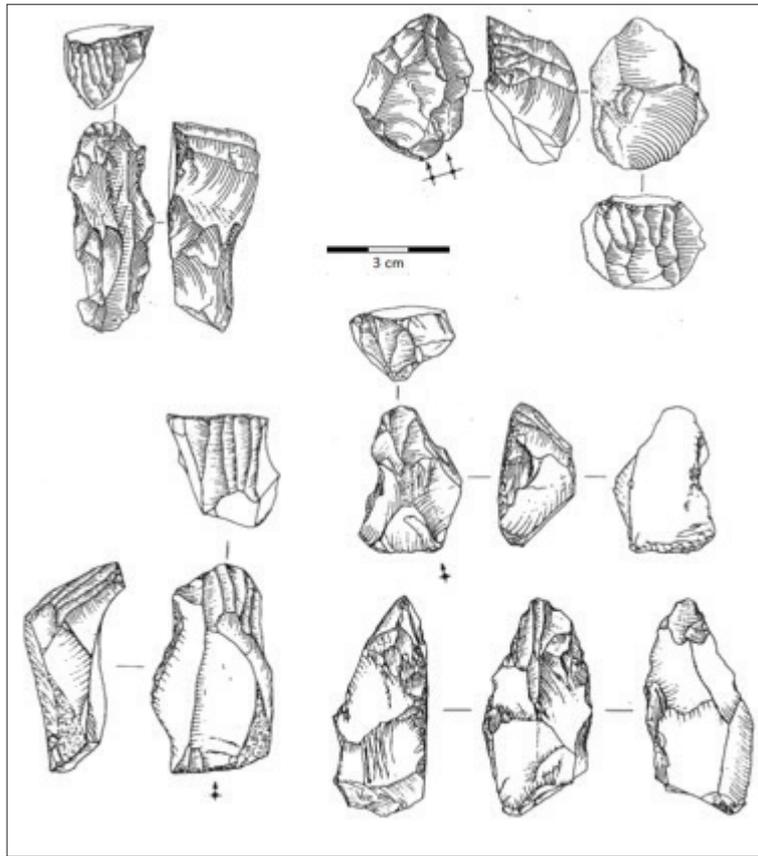
silex fortement patinés, d'excellente qualité, provenant probablement du Bassin parisien. Le site est matérialisé en surface par une importante concentration associée à une plus petite. L'analyse lithologique et technologique du mobilier confirme l'excellente homogénéité de la série confirmée par plusieurs remontages. L'ensemble lithique (cf. *Bilan scientifique régional 2003*, p. 135) est représenté par une quinzaine d'outils retouchés associés à de nombreux produits de débitage issus des séquences de production lamellaire sur nucleus carénoïdes de type grattoirs carénés à front étroit et sur burins carénés. C'est surtout la découverte de trois lamelles retouchées de type Dufour sous-type Roc-de-Combe qui permet de confirmer l'attribution de la série à l'Aurignacien et plus particulièrement à une phase récente.

La deuxième série lithique est celle de l'occupation de plein air d'Havange, *les Pâquis*, connue depuis le début des années 1970. Dans le cadre de ce travail sur l'Aurignacien, le mobilier m'a été confié pour une étude comparative avec celui d'Auboué. Les artefacts de cette série sont en silex d'importation et sont légèrement patinés à la différence des objets découverts à Auboué. La collection comprend environ 300 objets avec 23 outils associés à des produits laminaires et lamellaires, ainsi qu'à un nucleus. La présence de grattoirs carénés et de burins carénés suggère une attribution de cet ensemble à une phase de l'Aurignacien. Par contre, la présence d'une lamelle à dos latéralisée à gauche et l'absence de lamelles Dufour dans la série autorisent une certaine réserve sur cette proposition d'attribution culturelle. Les grattoirs carénés sur supports épais peuvent aussi se retrouver dans d'autres industries plus récentes du Paléolithique supérieur (Magdalénien ancien, etc.). On signalera aussi la présence d'un fragment proximal d'une lame avec un talon en éperon indiquant certaines modalités de débitage propres à certaines phases du Magdalénien. On ne peut aussi exclure au sein de la série un mélange d'occupations de différentes phases du Paléolithique supérieur en palimpseste. Bien que la série d'Havange présente des affinités avec l'Aurignacien, les données archéologiques restent encore lacunaires et ne permettent pas d'être plus précis sur l'attribution culturelle de cette station de surface.

Les prospections de surface réalisées dans la vallée de l'Orne, l'observation des collections et la consultation bibliographique ont permis d'identifier cinq indices d'occupations de plein air avec du mobilier ayant des caractéristiques aurignacoïdes mais plus difficilement interprétables. À la limite des communes de Moineville et d'Auboué au lieu-dit *haut Manteau*, une petite série en chaille locale a été découverte en 2006 avec la présence d'un possible grattoir à museau sur éclat épais associé à un grattoir sur lame et à plusieurs éclats. Sur les territoires des communes d'Escherange-Molvange et Volmerange-lès-Mines, des prospections réalisées au début des années 1990 ont permis la découverte de grattoirs carénés et à museau associés à des burins qui pourraient appartenir à l'Aurignacien. Sur le site d'Avril, *sur le Chemin de la Chapelle*, plusieurs grattoirs carénés en chaille locale ont été aussi découverts mais la série demande des investigations complémentaires. Il en est de même pour les stations d'Audun-le-Roman, *les Longs Champs*, et Villers-sous-Pareid, *le Chanois*, qui ont aussi livré des artefacts présentant des caractéristiques suggérant le Paléolithique supérieur ancien.

En conclusion, dans une région où les données concernant le Paléolithique supérieur sont très lacunaires, la découverte du site aurignacien d'Auboué, *la Pièce de Coinville*, revêt un intérêt majeur. Il est en de même pour le site d'Havange mais une incertitude demeure quant à son attribution culturelle. Pour les autres indices de sites, même si le mobilier évoque l'Aurignacien, il est beaucoup trop tôt pour conclure sur leur attribution culturelle. Quoi qu'il en soit, il est nécessaire de poursuivre les prospections afin de mieux évaluer la représentativité du Paléolithique supérieur dans le nord de la Lorraine. Ce travail de prospection est aussi un préalable indispensable pour entreprendre l'étude du mobilier lithique dans une perspective économique, en particulier l'exploitation et la circulation des matières premières siliceuses au cours du Paléolithique supérieur et plus particulièrement à l'Aurignacien dans le nord-est de la France.

Marc GRIETTE



AUBOUÉ, la Pièce de Coinville
 Industrie lithique en silex
 (dessins : F. LE BRUN-RICAENS, L. BROU).

Habitats et structures agraires fossiles du plateau de la côte bajocienne de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle) à Neufchâteau (Vosges) (PT)

La première campagne du nouveau programme pluriannuel 2006-2008 sur les habitats et structures agraires fossiles du plateau de la côte bajocienne a été axée sur le massif forestier de Haye, massif de 12 000 ha implanté dans une boucle de la Moselle entre Nancy et Toul.

Les travaux ont principalement porté sur le réseau viarie ancien. En premier lieu, dans la suite des études d'archives menées les années précédentes, plusieurs cartes et plans anciens apportant des informations sur le réseau routier d'époque moderne et contemporaine ont été géoréférencés (cartes de 1613, 1755, 1907 et 1913). Parmi les nombreux chemins creux existant dans la forêt, certains ont pu être rattachés au grand chemin des rouliers menant de Gondreville à Villers-lès-Nancy, représenté sur la carte de 1613 mais probablement antérieur. Par ailleurs d'intéressantes observations ont pu être réalisées sur le réseau étoilé de tranchées de chasse créé par le duc de Lorraine en 1559. Ce réseau est en grande partie repris par les routes forestières actuelles goudronnées, mais certains tronçons ont été conservés dans leur état d'origine. Ils se présentent comme un chemin en terre d'environ 6 m de large, bordé de deux fossés et de deux buttes terreuses. Ils sont donc de morphologie assez comparable aux grandes voies antiques, hormis l'absence d'épierrement au niveau de la zone de circulation.

Les prospections sur le réseau viarie antique se sont poursuivies. Rappelons que deux catégories de voies se distinguent en forêt de Haye : des grandes voies dont la largeur totale, avec les fossés et les pierriers latéraux, varie entre 10 et 25 mètres et des voies matérialisées en général par la présence d'une double murée ménageant un espace central de 5 à 6 mètres. Les prospections sur le réseau principal se sont achevées. Un axe traversant la forêt du nord au sud a été identifié sur 13 km de long. Il aboutit au nord et au sud dans des vallons profondément échancrés permettant de rejoindre la vallée de la Moselle. Au sud, il pourrait se prolonger vers l'agglomération antique de la colline de Sion. Deux autres axes s'embranchent en biais sur celui-ci, un qui se dirige vers l'ouest sur 6 km et qui pourrait se poursuivre jusqu'à Toul, le chef-lieu

de la cité des Leuques, et un autre, vers l'est, repéré sur moins de 2 km. Les prospections ont également permis la découverte d'un nouvel établissement rural, à Villers-lès-Nancy, en bordure d'une voie qui pourrait correspondre à la continuité de cette voie vers l'est.

Cette année a également été consacrée aux analyses des prélèvements micromorphologiques effectués en 2005 par Anne Gebhardt (Inrap) sur la grande voie nord-sud, à Maron, et sur un tas d'épierrement aux abords d'un établissement routier à Gondreville. L'analyse des sédiments conservés sous le pierrier apporte des renseignements sur la phase précédant sa mise en place : phase de brulis sans doute d'origine anthropique et mise à nu du sol, témoignant d'un défrichage du secteur, à laquelle succède une séquence de végétation basse de graminées. Ces séquences pourraient correspondre à l'installation et au début de l'occupation de l'établissement routier. La mise en place du tas de pierres, postérieurement au 1^{er} s. de n. è., associé à d'autres tas, témoigne d'une phase de mise en culture ayant nécessité un épierrement. Celle-ci pourrait indiquer la présence de jardins aux abords immédiats de l'habitat. Les analyses des sédiments conservés sous la grande voie nord-sud indiquent, quant à eux, une ouverture du milieu moins forte que sous le pierrier au moment de la construction de la voie.

Enfin, les analyses du prélèvement palynologique du carottage réalisé en 2003 dans le vallon de *Bellefontaine* à Champigneulle ont été achevées par Pascale Ruffaldi (Laboratoire de Chronoécologie de Besançon - UMR 6565). La séquence peut être datée du Subatlantique, mais l'absence de datations absolues ne permet pas plus de précision. Elle montre des taux de céréales assez constants et la présence d'une chênaie-charmaie-hêtraie. Les seules grandes variations perçues au niveau du couvert forestier sont la régression du charme et du hêtre (chute des valeurs à partir de l'échantillon 1,80 m), le remplacement d'une aulnaie par une cariçaie (à partir de 1,10 m) et l'apparition de plantations de pins (à partir de 0,30 m).

Murielle GEORGES-LEROY

Prospection subaquatique Vallée de la Moselle : Dieulouard *sur le Vieux Pont et le Spitz* (Meurthe-et-Moselle) (PT)

Une opération de relevés de blocs architecturaux a été réalisée en 2006 par une équipe de bénévoles, dans la continuité de l'opération archéologique engagée par l'Inrap, sur le lieu de la découverte fortuite de deux piles de pont en 2005 (cf. *Bilan scientifique régional 2005*, p. 172).

En parallèle, une opération de prospection subaquatique s'est déroulée sur le site de la découverte, en accord avec l'exploitant de la gravière de Holcim granulats.

La découverte fortuite se situe au nord-est de l'agglomération secondaire gallo-romaine de Scarponne, qui est également, au haut Moyen Âge, le chef-lieu du *pagus Scarponensis*. Cette découverte consiste en 849 blocs de pierre taillée, découverts en deux points distincts, correspondant à deux piles de pont. La présence d'un pont à cet endroit indique l'existence d'un chenal inconnu jusqu'ici.

Une première concentration permet de supposer la présence d'une pile en place. Cette première découverte a permis de recenser 329 blocs de pierre. En relation avec cette pile localisée avec précision ont été relevées deux poutres équarries en chêne, ainsi que des fragments d'autres poutres du même type. L'étude dendrochronologique de ces poutres, réalisée par Willy Tegel du laboratoire DendroNet de Bohlingen (Allemagne), a fourni une date d'abattage de 836 de n. è.

À quelques mètres au nord-est de la première pile, l'extraction a permis la découverte isolée de six meules en basalte de l'Eifel. Ce lot comporte trois *catillus* et une *méta* très bien conservés. Deux autres *meta*, plus fragmentaires, avaient néanmoins conservé un fragment de l'axe en métal calé par un élément en bois. À une distance d'au moins dix mètres de la première pile, en direction du nord-est, la suite de l'extraction a livré 520 nouveaux blocs. Ces pierres taillées dispersées sur plusieurs mètres de longueur semblent appartenir à une seconde pile démantelée. L'extraction n'ayant livré depuis aucun vestige, on peut émettre l'hypothèse que ces blocs appartiennent à la culée nord-est du pont.

Les blocs, en calcaire blanc de Norroy-lès-Pont-à-Mousson, constituent le parement des piles, le noyau étant constitué par des moellons noyés dans du mortier de chaux. Les éléments du parement étaient solidarités entre eux par des crampons en fer scellés au plomb. Des grosses queues d'aronde en bois assuraient le réglage temporaire, nécessaire à la mise en place des différentes assises. La création de certaines d'entre elles était réalisée au moment de l'ajustement des blocs.

Les blocs étaient constitués en partie de réemploi d'époque gallo-romaine, notamment une quinzaine de stèles funéraires et des éléments appartenant à un ou plusieurs mausolées. Les stèles funéraires correspondent principalement à des stèles maison. Leurs cavités funéraires sont systématiquement comblées par du mortier et les stèles sont le plus souvent réemployées dans le blocage. Il arrive plus rarement qu'elles soient employées directement dans le parement de la pile.

Sur certains blocs plusieurs réutilisations successives ont pu être mises en évidence.

Cette opération a permis d'apporter de précieuses informations concernant les traces de débitage et de façonnage des blocs et les différents outils employés.

Cette étude a permis de mettre en avant trois caractéristiques inédites pour ce type d'ouvrage :

- l'utilisation d'un outil spécifique, léger à manche court, pour le recalibrage des blocs, plus couramment utilisé en maçonnerie. La taille fruste obtenue est typiquement associée à l'assemblage du bloc dans la pile du pont,
- l'utilisation du foret pour la perforation des trous de crampons,
- l'utilisation du mortier en association avec des assemblages par queues d'aronde.

En parallèle, des prélèvements de crampons en fer ont été effectués sur les blocs de la pile 2 en association avec Marc Leroy (Laboratoire d'Archéologie des Métaux). Ils ont pour but de mettre en place une étude métallographique destinée à observer la structure et la texture des échantillons et éventuellement caractériser leur origine.

Deux plongées ont été effectuées sur le lieu de la découverte. La profondeur moyenne d'intervention est de 4 m. La mauvaise visibilité a limité la prospection au strict suivi des drisses, sur plusieurs passages, par une équipe de deux plongeurs. En fonction des informations fournies par l'aménageur, deux drisses servant d'axes de prospection ont été implantées.

Le premier axe a été prospecté du nord-est au sud-ouest. Deux troncs ont été détectés sur ce secteur, mais aucun indice anthropique n'a été observé.

Le fond est constitué de vase sur toute la superficie du premier tronçon. Un sondage manuel a permis de déterminer que la nature du fond est composée de 0,40 m de vase, qui repose sur les graviers de la Moselle. Un second axe de prospection, parallèle au précédent, a été installé sur la zone. Son exploration a dû être interrompue en raison de la montée des eaux de la Moselle.

David GUCKER

Le briquetage en haute vallée de la Seille (Moselle) (PT)

Marsal, la Digue

À Marsal, *la Digue*, un sondage a permis d'observer des stratifications d'accumulations de briquetage appartenant à un secteur d'atelier de saunier ayant fonctionné durant la phase récente du premier âge du Fer (Ha D1). L'étude morphométrique et statistique des éléments de briquetage a permis d'améliorer la connaissance typologique des pièces entrant dans la composition des fourneaux à barre mettant en œuvre des récipients horizontaux interprétés comme des moules à sel. Plusieurs grandes structures artisanales en fosses, disposées selon un axe sud-est/nord-ouest, ont été identifiées mais n'ont pu encore être fouillées intégralement. Des indices d'activité métallurgique (travail du fer ?) ont également été découverts.

Marsal, les Grands Prés

Les recherches de terrain réalisées au cours de l'été 2006 ont apporté des informations tout à fait nouvelles sur les cimetières associés aux ateliers et aux habitats des sauniers de l'âge du Fer de la Seille. À Marsal, *les Grands Prés*, une occupation funéraire a été mise en évidence sur le pied du coteau qui borde au sud le secteur d'ateliers de production du *Pransieu*, lequel couvre une surface de près de 20 ha. Un ensemble de tombes et d'enclos funéraires a été découvert. Le mobilier funéraire montre que ce cimetière a été occupé entre le VII^e s. et le I^{er} s. av. n. è. Un groupe de cinq sépultures à inhumation datant des VI^e-V^e s. av. n. è. a été fouillé. À ce groupe de tombes du premier âge du Fer sont associés des enclos funéraires quadrangulaires, datant vraisemblablement de La Tène récente.

Reconnaitances géophysiques

La poursuite des prospections géophysiques entreprises en 2005 à Moyenvic, *les Roseaux*, a confirmé la présence d'une concentration d'anomalies archéologiques ponctuelles étendues sur plus 1,5 ha, dont l'extension vers l'est et l'ouest n'est pas encore connue. Ces anomalies pourraient correspondre à des structures d'habitat.

Trois grands transects géo-électriques, effectués transversalement à l'axe de la vallée, à Marsal, Moyenvic et Vic-sur-Seille, ont montré que les émergences salines affleurant en surface sous la forme de mares et de sources salées empruntaient le tracé de failles géologiques difficiles à détecter, car recouvertes d'une importante couverture alluviale. À Marsal, *la Chenau*, ainsi qu'à Vic-sur-Seille, *le Châtry*, les zones d'ateliers de briquetage sont apparues localisées directement au voisinage du tracé de ces failles, remontant des profondeurs du sous-sol une saumure fortement concentrée et en conséquence particulièrement conductrice.

Études paléo-environnementales

Une série de 15 carottages complémentaires a été effectuée afin de préciser la chrono-stratigraphie des dépôts alluviaux dans la vallée supérieure de la Seille, entre les ateliers de briquetage de Salonnnes, *Burthecourt*, à l'ouest, et de Marsal, à l'est. Les données sont en cours de traitement, mais elles confirment d'ores et déjà le modèle d'évolution géo-archéologique établi à partir des recherches de 2004 et 2005.

Les sondages réalisés en 2006 à Marsal, *la Digue* et *les Grands Prés*, ont fait l'objet d'un échantillonnage archéobotanique systématique, qui a permis de réunir environ 120 échantillons. L'étude de ce très important matériel est actuellement en cours.

Laurent OLIVIER

Parcelles et habitats fossiles du piedmont vosgien (Moselle) (PT)

La prospection thématique réalisée en 2006 s'inscrit dans la continuité des travaux menés pour la gestion des dégâts occasionnés par la tempête Lothar, en 1999, sur les sites archéologiques de la partie mosellane du massif des Vosges. Elle a pour objectifs de relever au tachéomètre un site d'habitat et de parcelle antique important par an et d'effectuer des plans ponctuels (zones funéraires, sanctuaires, etc.) sur d'autres sites en fonction des urgences liées aux travaux forestiers.

Le relevé du site de *Belle-Roche*, débuté en 2005, sur la commune de Saint-Quirin (57) a été finalisé au printemps 2006 (cf. *Bilan scientifique régional 2005*, p. 285).

Un peu plus de 15 ha de forêt ont été parcourus et relevés sur ce site connu depuis 1911.

L'emplacement des découvertes d'éclats de silex effectuées en prospection pedestre par Bernard Houpert en 1993, dans la parcelle 124, a été positionné

précisément. Il s'agit d'éclats de débitage difficilement attribuables à une période particulière. Ils sont à rapprocher de l'abri sous-roche qui se trouve à 300 m à l'ouest.

Quant aux parcelles fossiles, le relevé a montré qu'ils s'organisent de part et d'autre d'un chemin bordé de deux murs orienté nord/sud de 400 m de long. Onze indices de ruines de bâtiments ont été relevés. La zone funéraire antique découverte en 1966 par l'abbé Schlieser a été retrouvée précisément et un inventaire des fragments de sculptures gisant en surface mené. Une seconde zone funéraire, constituée de deux pierres tombales gallo-romaines renversées sur une petite terrasse, a également été repérée. Les deux monuments (miniature de pilier funéraire et pierre tombale prismatique) traînant dans l'humus ont été déposés au musée du Pays de Sarrebourg. Les tombes n'ont, quant à elles, pas été fouillées.

Ces zones funéraires permettent de proposer une datation antique de ce parcellaire. Pour le Moyen Âge et l'Époque moderne, les seuls vestiges repérés sont liés à l'exploitation des ressources forestières : chemin creux et place de charbonniers.

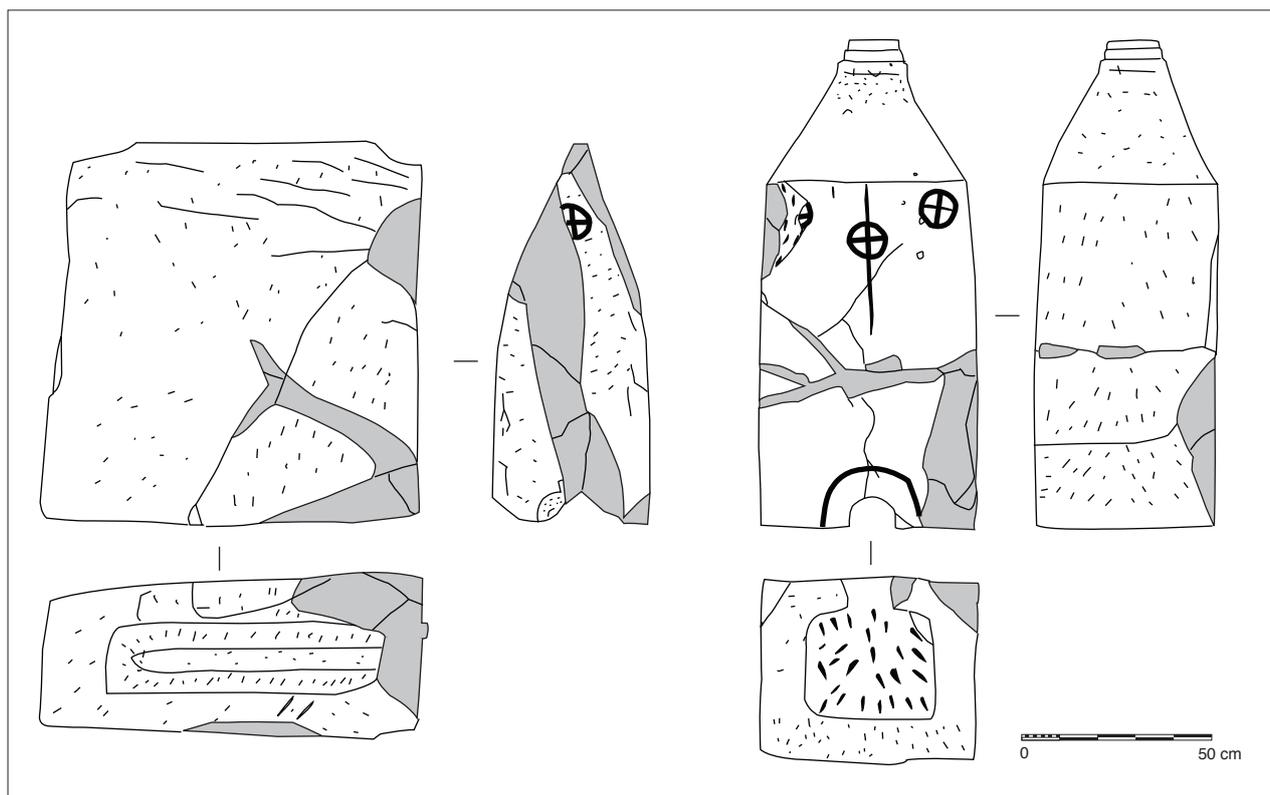
Deux relevés précis des vestiges visibles sans fouille de la zone funéraire gallo-romaine du *Heidenschlossberg*

à Walscheid (57) et du lieu de culte gallo-romain du *bois du Brantweinthal* à Troisfontaines (57) ont également été réalisés.

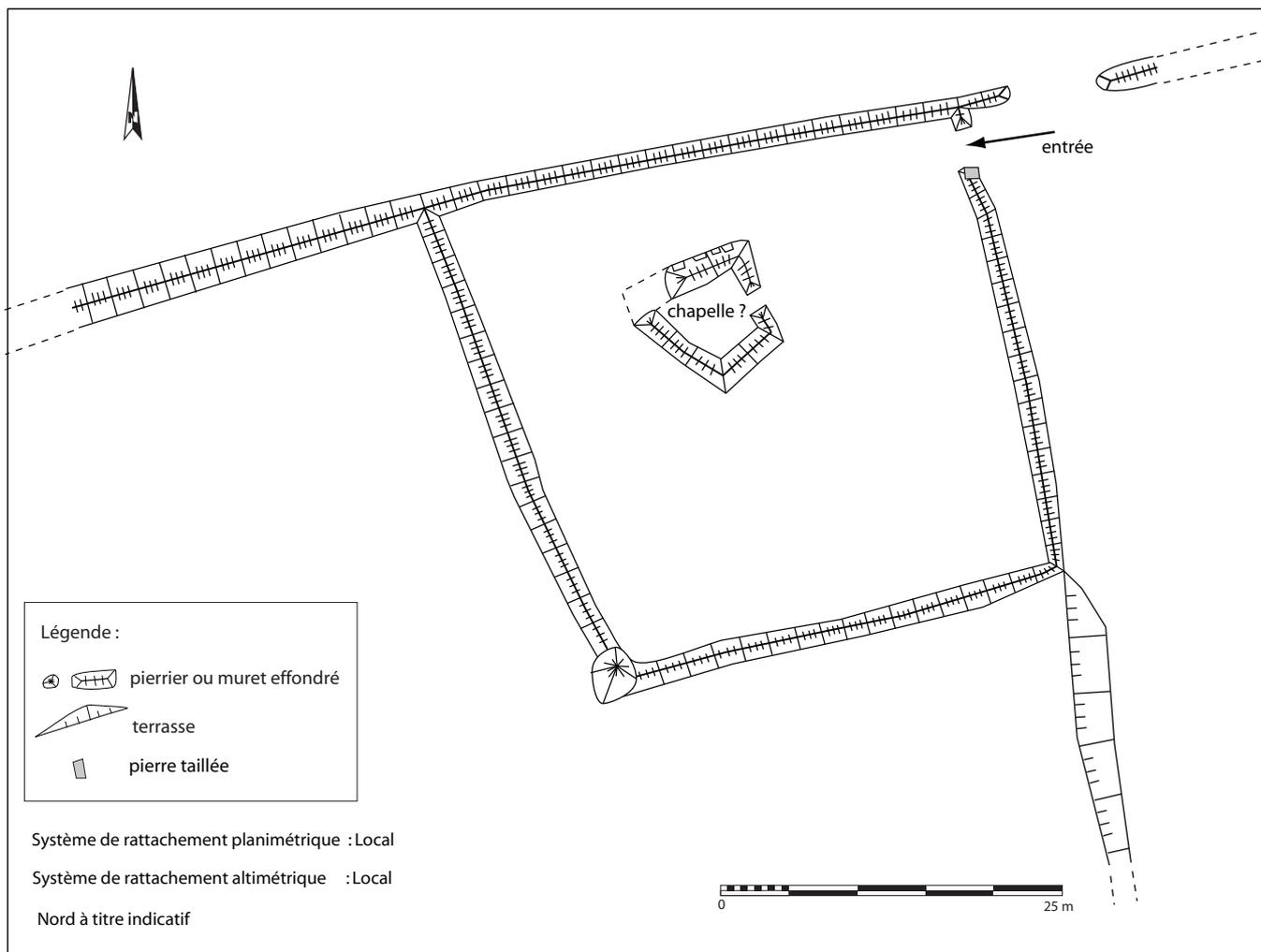
Ceux-ci ont permis d'enregistrer, d'une part, l'emplacement de la fouille clandestine de 1987 à Walscheid et de relever vingt fragments de blocs sculptés antiques dispersés sur environ 300 m². Pour mémoire, ce site avait livré deux crémations (fouille Eugène Kurtz en 1987), une pierre tombale prismatique exposée actuellement devant la maison forestière de la Beimbach, cinq chaperons prismatiques, quatre plaques prismatiques et deux blocs à rainure.

Le second relevé a permis de compléter le plan de 1899 de Timothé Welter et de mettre en évidence un enclos quadrangulaire de 37,7 m x 36 m x 33,5 m x 32 m de côtés par lequel on accède par l'angle nord-est. À l'intérieur de cette petite enceinte, les ruines d'une construction abîmée par les fouilles de la fin du XIX^e s. semblent avoisiner les 25 m². De ce petit sanctuaire proviennent deux bas-reliefs de Mercure, celui d'un personnage vêtu d'une tunique et un fragment de colonne jovienne. Ces sculptures, découvertes au XIX^e s., sont conservées dans les musées de Nancy, de Strasbourg et du Pays de Sarrebourg.

Nicolas MEYER



SAINT-QUIRIN, Belle Roche
Deux stèles maisons gallo-romaines déposées au musée de Sarrebourg
(DAO : N. MEYER).



TROISFONTAINES, Brantweinthal
 Relevé des vestiges visibles du sanctuaire gallo-romain
 (DAO : N. MEYER).

**LIÉHON, Larry, projet LAZARIVS
 (Moselle) (PT)**

Les résultats globaux de cette opération, qui s'est déroulée sur trois années (2006-2008), sont présentés

dans le *Bilan scientifique régional 2008*, p. 413.

Jean-Denis LAFFITE

**LA SALLE, les carrières de meules
 des Fossottes (Vosges) (PT)**

La nature du site des *Fossottes* est rapidement identifiable lorsque sont corrélées les données de terrain et l'analyse du mobilier. Les différentes fosses

d'extraction et les nombreuses ébauches de meules qualifient *les Fossottes* en tant que site de carrières de meules. L'analyse de ces deux ensembles conduit

à distinguer le milieu extérieur et le milieu intérieur, comme les définit André Leroi-Gouhran (Leroi-Gouhran 1945).

Le milieu extérieur concerne les éléments extérieurs aux activités humaines. Les carrières se caractérisent par des fosses d'extraction, réparties selon des contraintes géomorphologiques et géologiques du gisement rhyolitique de La Salle. L'étude géologique de F. Boyer justifie le choix de la rhyolite pour sa qualité abrasive, accentuée par des grains de quartz. Toutefois, les bancs rocheux observés depuis la carrière « moderne », aux *Grandes Fossottes*, montrent un gisement très fracturé, qui permettrait en partie d'expliquer la quantité de ratés de taille ébauchés, découverts sur le site. La surface cumulée du gisement s'étend sur 35 ha de terrain, dont 22 ha sont concernés par les carrières. Les deux types d'exploitation (en « creux » et « fronts de taille ») témoignent de l'adaptation du carrier aux bancs rocheux et du savoir-faire de partisan pour les deux types d'exploitation que nous avons tenté d'identifier. Cependant, nous ignorons totalement la technique d'extraction du bloc, « directe » ou « en bloc ». De plus, nous avons peu de traces des méthodes employées, même après observation du mobilier (traces d'encoignures). Certes, nous avons présenté des déchets de taille, de forme ovalaire, souvent observés près des fosses, mais dont l'analyse devrait être plus complète après connaissance des techniques d'extraction.

L'étude du matériel archéologique a cependant permis de reconstituer les étapes de la fabrication de l'objet, donc témoins de l'activité du tailleur de pierre. Cette

activité est la mieux représentée matériellement. En effet, les ébauches et la découverte d'un ciseau de taille métallique prouvent l'existence des ateliers de taille sur le site même des carrières. Les concentrations des découvertes du mobilier permettent d'indiquer l'emplacement approximatif des ateliers de taille. Leur proximité aux carrières indique un caractère pratique de l'organisation du site et une continuité de la chaîne de production rapide, ainsi gérée *aux Fossottes* et une diffusion directe depuis le site.

L'étude sur la diffusion des meules en rhyolite présente une typo-chronologie à rapprocher de l'activité des carrières. La provenance de la rhyolite pour ce corpus et celui de notre analyse est la même selon les lames minces en cours d'étude par F. Boyer, ce qui nous permet de mettre en relation la typo-chronologie à l'activité des carrières. Cette dernière débute alors dès le Hallstatt D2-D3 pour les meules à va-et-vient, abandonnées au II^e s. av. n. è., alors que le moulin rotatif apparaît dès le II^e s. av. n. è. jusqu'au IV^e s. de n. è., qui signerait l'abandon de la production.

La pérennité du site semble donc s'expliquer par le choix de la roche, recherchée et adaptée pour le procédé de mouture et de broyage (meules, mortier). La typologie des objets montre des variantes nettes pour chaque collection, très probablement liée aux différentes périodes chronologiques de l'existence du site et à l'évolution des techniques, qui, ici, caractérise le milieu intérieur : l'emprunt technique par l'homme. Les artisans des *Fossottes* se sont ainsi adaptés à l'évolution technique, grâce à un milieu extérieur favorable.

Virginie FARGET

Le centre thermal antique de Plombières-lès-Bains (Vosges) (PT)

En complément des cinq échantillons réalisés dans la salle des Manœuvres en 2003 (cf. *Bilan scientifique régional 2003*, p. 141), neuf prélèvements de béton romain ont été sélectionnés en 2006 afin de répondre prioritairement à la question de l'homogénéité du matériau sur l'ensemble du site.

Ainsi, les échantillons 1 (*source du Crucifix*) et 9 (*bain des Dames*) ont été réalisés aux emplacements les plus éloignés sur l'axe nord-sud, de part et d'autre du canal de l'Augronne, soit à 65 m de distance. De même, les prélèvements 3 (*bain des Capucins*) et 10 (*galerie des Enfers*) ont été réalisés aux extrémités ouest et est du site, soit à 130 m d'intervalle. Enfin, l'échantillon 7 (*puisard des Médailles*) a été prélevé au point le plus haut du site, par opposition au prélèvement 12 (Étude Romaine) réalisé au contact de la roche.

Les analyses réalisées par J.-M. Mechling montrent une homogénéité de composition du béton sur l'ensemble du site. Les petites variantes observées sur

la couleur, la granulométrie ou les propriétés physiques des échantillons ne sont pas assez significatives pour permettre de conclure à différentes phases de mises en œuvre du matériau. Ces légères variations dans les mélanges sont, selon toute vraisemblance, inhérentes à la fabrication artisanale du béton. Il est donc possible d'envisager une mise en place du béton romain de Plombières-lès-Bains en une phase constructive unique échelonnée vraisemblablement sur plusieurs mois.

Sur le site de Plombières-lès-Bains, deux types de mortiers de tuileau sont utilisés en fonction de leurs particularités techniques : un mortier fin et un béton grossier.

Le mortier fin est composé de chaux et de tuileau finement concassé. Il est mis en œuvre comme enrobage des tuyaux et comme lit de pose et de calage des blocs. L'analyse révèle que sa nature est très proche de celle du béton romain dont il serait dérivé.

La différence réside dans sa granulation beaucoup plus fine et l'absence de blocs de grès dans le mélange. Sa richesse en fragments de tuileau de petite taille lui confère des propriétés de compacité et de relative étanchéité.

Le type de mortier que l'on rencontre majoritairement à Plombières-lès-Bains correspond à un béton de tuileau. Il est constitué de blocs de grès, de tuileau, de sable siliceux et de chaux. Sa mise en œuvre en chapes épaisses est destinée à isoler les captages d'eau chaude et constituer l'assise des aménagements thermaux antiques. Les fragments de grès concassés présents dans le mélange sont d'un module grossier pouvant atteindre 0,05 à 0,10 m, voire 0,15 m pour les plus gros. Du tuileau finement concassé, de l'ordre de quelques dizaines de microns, entre également dans la composition du béton. Parmi ces deux matériaux, le grès est majoritaire dans une proportion de 70 à 80 % par rapport au tuileau. Sa nature pétrographique très homogène est caractéristique des formations gréseuses qui affleurent dans la vallée de Plombières-lès-Bains. Les fragments de tuileau présentent, quant à eux, de légères variations dans la nature de leurs inclusions ce qui permet de soulever la question de la pluralité (ou non) des centres de production.

En fonction des emplacements, l'assise de la chape de béton ne présente pas les mêmes caractéristiques. Ainsi, dans le secteur du *Bain National* (citernes de 1932 et salle des pompes), dans la *salle des Manœuvres* et au niveau de la *source du Crucifix*, la chape de béton adhère parfaitement à la surface du banc de roche granitique.

Par contre, sous le *Bain Romain*, dans la galerie *Jutier* (entre le *Bain Romain* et l'Étuve Romaine) et dans la galerie technique *des Enfers*, la masse d'*opus caementicium* repose sur une couche d'alluvions. Au niveau de l'Étuve Romaine, ce niveau alluvial recouvre la roche sur une épaisseur de 0,20 à 0,60 m. Sous le *Bain Romain*, le forage géothermique de 2001 a révélé la présence d'alluvions sur une épaisseur de 0,50 m.

Dans leur ouvrage de 1862, P. Jutier et J. Lefort remarquent, à propos des alluvions présentes sous la chape de béton romain, qu'« il n'était pas possible d'enlever le sol d'alluvion et de pénétrer jusqu'au granite : l'abondance et la chaleur considérable des eaux minérales, s'ajoutant aux autres difficultés d'une fouille déjà profonde, rendaient cette entreprise impraticable. » (JUTIER P., LEFORT J., 1862, p. 62). Il est possible qu'à l'époque des aménagements antiques, c'est également pour des raisons de chaleur excessive que les Romains n'ont pas systématiquement cherché à atteindre la roche granitique pour asseoir leur chape béton. Il est également possible que l'on ait voulu aussi économiser un travail de purge de ces alluvions parce qu'ils représentaient un volume certainement important.

Les observations récentes permettent de nuancer les anciennes estimations concernant l'étendue de la chape de béton romain. Ainsi, dès 1611, F. Thybourel mentionne que « depuis l'église (ancien édifice)

jusqu'au bout inférieur du village, tout en est plein » (THYBOUREL F., 1611). Cette description semble excessive dans la mesure où près de 80 m séparent l'ancienne église du point le plus oriental de béton romain actuellement attesté. De même, à l'issue du percement de la galerie technique traversant d'est en ouest la chape de mortier romain, P. Jutier émet l'hypothèse de l'existence d'un barrage de béton établi transversalement à l'axe de la vallée au niveau de la *source des Capucins* (JUTIER P., LEFORT J., 1862, p. 42). Les travaux réalisés sous le *Bain National* ainsi que la découverte de la *salle des Manœuvres* ont permis de préciser que, dans ce secteur au moins, la chape de mortier s'interrompt environ 10 m au nord du canal artificiel de l'Augronne.

Il ressort de cette étude que l'*opus caementicium* n'est pas coulé en une chape unique sur toute la superficie du site. Il semble au contraire ponctuellement mis en œuvre en fonction des besoins spécifiques de captage de source en sous-sol et d'aménagements thermaux en surface. Dans l'état actuel des recherches, le béton romain semble établi en trois chapes principales.

La première est établie au niveau du *Bain Romain*. La superficie de cette chape est estimée à 70 m de longueur est-ouest et 20 m de largeur nord-sud. Les travaux de dégagement de la *salle des Manœuvres* en 1931 et de rénovation du *Bain National* de 1930 à 1933 ont montré que, dans ce secteur, le mortier est mis en œuvre selon une paroi sub-verticale, à une distance de 8 à 12 m au nord du canal artificiel de l'Augronne. À cet emplacement, correspondant approximativement à l'axe de la vallée, son épaisseur peut atteindre 5 à 8 m. En direction du nord, la base de la chape de béton suit le profil de la vallée et son épaisseur se réduit à 1,50 m autour du *Bain Romain*.

La deuxième chape de béton romain est implantée autour de la *source du Crucifix*. Dans ce secteur, les données sont moins précises. La superficie de la masse d'*opus caementicium* peut cependant être estimée à 20 m de longueur nord-sud par 10 à 15 m de largeur est-ouest, sur 1 à 2 m d'épaisseur.

La troisième chape est établie en soubassement de l'Étuve Romaine et de la *Piscine Jutier*. Ses dimensions sont estimées à 40 m de longueur est-ouest, 15 m de largeur nord-sud et 1,50 à 2 m d'épaisseur. Le béton romain est encore utilisé plus ponctuellement et en moindre quantité au niveau du canal artificiel de l'Augronne, de la source du *Bain Romain* et du *Bain des Dames*. Dans leur grande majorité, des indices de présence de mortier romain sont localisés au nord du lit artificiel de l'Augronne, la source du *Bain des Dames*, située au sud de la rivière, faisant exception.

Suite aux travaux réalisés entre 1855 et 1861, P. Jutier estimait le volume de béton romain à 30 000 m³. Conformément aux observations récentes, ce volume est revu à la baisse et évalué à 5 000 m³.

Sur le site de Plombières-lès-Bains, le béton romain n'est pas exclusivement utilisé en chape épaisse. Ce matériau est parfois mis en œuvre en couche entre

deux lits de pierres de taille. Ce cas de figure a pu être observé en fondation du canal de l'Augronne. Dans son traité de 1748, Dom Calmet mentionne que les « *bordages (du canal) portent sur un fond pavé de grandes pierres, la plupart de 10 pieds de longueur sur beaucoup de largeur, et 10 pieds d'épaisseur ou hauteur []. Quelques habitants anciens du lieu, qui ont vu travailler en différents endroits de la rivière, disent sous ce pavé apparent on a trouvé une couche de ciment fort épaisse, au-dessous de laquelle il y avait d'autres pavés ; qu'en quelques lieux, on a levé trois pavés différents, sans découvrir encore le fond naturel* » (CALMET A., 1748, p. 32). Une observation similaire a été réalisée en 2004, sous le *Bain des Capucins*, à l'extrémité de la petite galerie creusée lors des travaux de P. Jutier (cf. *Bilan scientifique régional 2004*, p. 146). À cet emplacement, la roche granitique est recouverte de dalles de grès de 0,25 m d'épaisseur, puis d'une couche de béton de 0,20 m d'épaisseur, elle-même recouverte de nouvelles dalles de grès.

Cette étude tend donc à montrer qu'il n'existe pas de variations importantes au niveau des différents mélanges. De plus, les bétons à base de chaux, majoritairement présents, incorporent des grès et

tuileaux concassés, ainsi qu'une faible proportion de sable siliceux. Les grès et sables sont certainement issus des formations gréseuses qui affleurent sur les hauteurs de Plombières-lès-Bains. Le sable peut provenir pour partie du concassage des fragments de grès, mais sa présence noyée dans le béton pourrait indiquer qu'il a été directement exploité dans des dépôts naturels provenant de l'altération des grès. Les analyses ont également montré que l'adjonction de tuileau a engendré des réactions pouzzolaniques très favorables pour l'obtention de bonnes propriétés mécaniques.

Les mortiers sont très proches des bétons dont ils seraient dérivés. Ils ne diffèrent de ces derniers que par la granularité beaucoup plus fine et l'absence de fragments de grès dans le mélange.

Pour ce qui concerne les fines passées horizontales grisâtres qu'il est possible d'observer à quelques endroits du site, il s'agit de niveaux très riches en silice (du quartz essentiellement). Il pourrait alors s'agir de sable renversé plus ou moins accidentellement à la surface d'une chape de béton non encore durcie.

Karine BOULANGER, Olivier CAUMONT,
Jean-Michel MECHLIN

Les archives minières du bassin de Saint-Dié à Nancy (Meurthe-et-Moselle et Vosges) (PI)

À l'issue de cinq années de prospection des Archives Minières de l'Arrondissement de Saint-Dié à Nancy, nous poursuivons l'inventaire systématique des références susceptibles de renfermer des informations sur les mines et la métallurgie de notre secteur de prospection.

En 2006 nous avons continué à consulter, à photographier et à travailler les références de la série B, pour combler les « blancs ».

Au début de l'été, afin de disposer d'éléments de comparaison extra-régionaux, nous avons effectué une campagne photographique en archives, ce qui a permis de collecter environ 500 photos d'archives minières pour la Haute-Saône, 900 pour le Doubs et plus de 11 000 au total pour le Haut-Rhin. Cette quantité importante de documents à dominante « germanique » nous sera très utile pour reconnaître et mettre en relief les particularismes des mines vosgiennes. La bibliographie spécialisée allemande ancienne a été

également revue, à la recherche d'idées originales sur la manière de traiter les données déjà disponibles.

Notre façon de procéder reste pour l'essentiel égale à elle-même. Les quelques aménagements ou améliorations ne portent que sur des détails facilitant le traitement ultérieur des informations engrangées ou rendant la tâche moins fastidieuse de cette collecte. Un effort tout particulier a été fait pour éviter les doublons à quelque niveau que ce soit : de la consultation à Nancy jusqu'à l'exploitation et à la sauvegarde par les différents intervenants.

Un premier essai rédactionnel a été entrepris, destiné à mettre en évidence les insuffisances de la terminologie minière actuellement utilisée. Il a fait apparaître également la nécessité d'études de détail ponctuelles, pour affiner notre outil d'évaluation de la taille des anciens travaux miniers. Comme l'essai rédactionnel s'est avancé fort loin dans un sujet particulièrement complexe, il est encore en chantier.

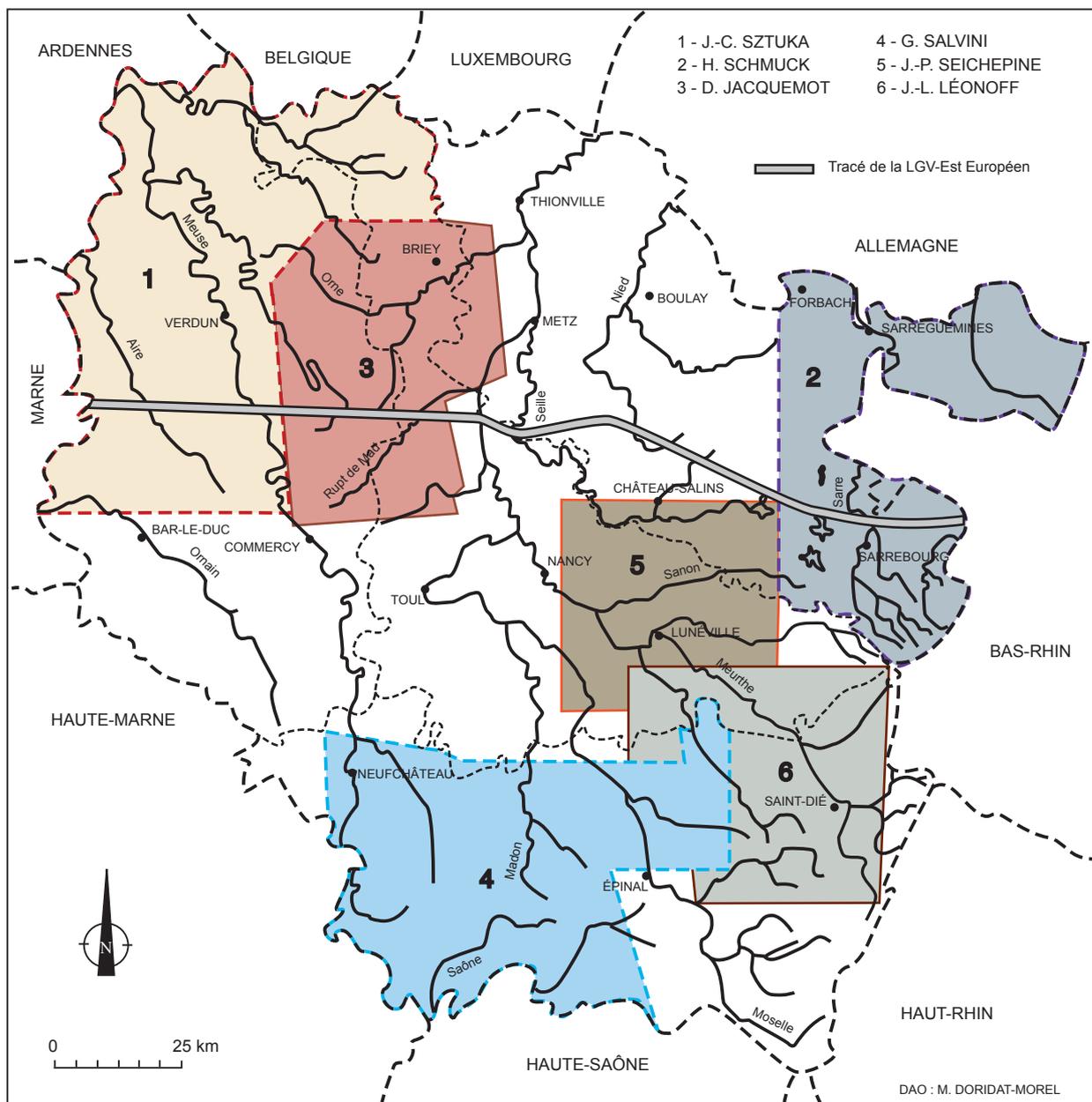
Alain CLAUDE

LORRAINE

Prospection aérienne

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 6



L O R R A I N E

Personnel du service régional de l'Archéologie

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 6

Conservateur régional de l'Archéologie

Michel PRESTREAU

Secrétariat

Patricia LIBONI
Martine LOEDEL
Dominique ZAFFUTO

Corps scientifiques et techniques

Vincent BLOUET	Olivier CAUMONT, Vosges, dépôt archéologique
Isabelle CLÉMENT-GÉBUS, Cellule carte archéologique	Marielle DORIDAT-MOREL, Bibliothèque, rapports, bilans scientifiques, infographie
Murielle LEROY, Meurthe-et-Moselle	Stéphanie JACQUEMOT, Meuse, cellule carte archéologique
Jean-Pierre LEGENDRE, Meurthe-et-Moselle	Gwenola ROBERT, Vosges, cellule carte archéologique
Marie-Paule SEILLY, Moselle	Pierre THION, Moselle

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

L O R R A I N E

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 0 7

**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
LORRAINE**

2007

**MINISTÈRE
DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION
DIRECTION DES PATRIMOINES
SERVICE DU PATRIMOINE
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE**

L O R R A I N E

Table des matières

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 7

Tableau de présentation générale des opérations autorisées	141
--	-----

Travaux et recherches archéologiques de terrain	143
---	-----

MEURTHE-ET-MOSELLE 143

Tableau des opérations autorisées	143
Carte des opérations autorisées	147

BELLEVILLE , carrière Holcim Granulats, Liégeot	149
BRIEY , la Jacobel	149
BRIN-SUR-SEILLE , Saint-Jean Fontaine	149
CHANTEHEUX , rue de Saverne	150
CUSTINES , stade communal	150
CUTRY , rue Dominique-Georges	150
DIEULOUARD , Banonvaux, le Haut de Rouot	151
DIEULOUARD , carrière Holcim Granulats, les Feuillettes	151
DIEULOUARD , nécropole de Scarpone, 6 rue de Scarpone prolongée	151
ÉCROUVES , lotissement Domaine des Hautes Terres III, Franchemare	152
ÉCROUVES , ZAC Thouvenot Bautzen Polygone	152
ÉCROUVES , ZAC Thouvenot Bautzen Polygone, site 2	152
GONDREVILLE , sur le Haut de la Grande Queue, avenue de la Libération	153
GONDREVILLE , ZAC Croix Saint-Nicolas	153
GORCY , les Douanes	153
HATRIZE , Poirier le Loup	153
JARNY , l'Épine	154
LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY , 45 rue d'Adhémar	154
LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY , 73 avenue Patton	154
LESMÉNILS , la Louvière, le Haut de Fève	154
LEXY , chaud Tourte	154
LEXY , rue de Longwy, angle du boulevard de la Solidarité	155
LEXY , sur les Quémènes	155

LIVERDUN , côte Châtillon	155
LIVERDUN , route de Frouard	155
LUDRES , 66-86 Grande Rue, tranche1	155
LUDRES , ZA Le Franclos III, le Haut des Ronces	156
MAIZIÈRES , les Grandes Carrières, champ Voyaume	157
MALLELOY , pré la Saule	157
MARS-LA-TOUR , rue du 16 août 1870	157
MESSEIN , rue Saint-Maurice, rue de la Môze	157
MEXY , ZAC les Racrutes, tranche 2	158
MONT-BONVILLERS , chemin des Fronts, chemin de la Barre	158
MONT-SUR-MEURTHE , lotissement Résidence les Alouettes, derrière les Jardins	158
PAGNY-SUR-MOSELLE , rue Anatole-France, R.D. 952	158
PONT-À-MOUSSON , pièces Saint-Nicolas	159
REHAINVILLER , Saint-Georges-Pré	159
TOMBLAINE , les Plaines de Batlinchamp, phases 1 et 2	159
TOUL , rue de l'Escadrille-des-Cigognes, rue des États-Unis	159
VANDIÈRES , lotissement Les Jardins du Château, derrière le Château	160
VANDŒUVRE-LÈS-NANCY , ZAC Drouot-Faron, stade Biancamaria	160
VÉZELISE , lotissement Les résidences du Rondieu, chemin de la Grimpette	161
VILLERS-LA-MONTAGNE , centre de traitement multifilière de déchets ménagers, devant le Habe	161

MEUSE

163

Tableau des opérations autorisées 163

Carte des opérations autorisées 165

BOVIOLLES , mont Châtel	167
CHARNY-SUR-MEUSE , la Courbe Roie	169
DEMANGE-AUX-EAUX , lotissement communal, voie des Potiers	169
DUGNY-SUR-MEUSE , la Falouse	171
ÉTAIN , le Château d'Eau	172
GÉNICOURT-SUR-MEUSE , ferme du Château	172
GONDRECOURT-LE-CHÂTEAU , la Vaux Dom Gérard, route de Bar-le-Duc	173
LACROIX-SUR-MEUSE , zone pavillonnaire, sous la Vaux	173
LAMORVILLE , carrière Saint-Maurice, bois communaux, passage des Bêtes	173
LÉROUVILLE , Vigneulles	173
LONGEVILLE-EN-BARROIS , le Champ Morlot, à la Cagnotte	174
MAIZEY , pavillon	174
MARVILLE , lotissement Chavillard, rue de Chavillard	174
NOUILLONPONT , rue Philippe Waringue	174
ROMAGNE-SOUS-MONTFAUCON , le Buchon	174
SAINT-MIHIEL , chemin départemental 901	175
SASSEY-SUR-MEUSE , poirier Cadet	175
SENON , 2 rue de la Fontaine	175
SORCY-SAINT-MARTIN , la Louvière	175
SPINCOURT , Alamont, rue Lafayette	177
STENAY , aux Cailloux	178
THIERVILLE-SUR-MEUSE , jardin Fontaine	178
VAUCOULEURS , centre médical, 1 rue des Tanneries	178
VAUCOULEURS , château de Gombervaux, tour porte de la maison forte	180
VAUCOULEURS , devant Saint-Pierre, sur Pagué	181
VAUCOULEURS , sur la Plantation	181
VAUQUOIS , le Village, chemin des Bois	181

Tableau des opérations autorisées	183
Carte des opérations autorisées	189
ANGEVILLERS - HAVANGE - THIONVILLE , R.D. 14, mise à 2x2 voies entre la Côte Saint-Michelet le giratoire de la R.D. 952	191
ANTILLY , lotissement Le Clos du Château, derrière le Château	191
ARS-SUR-MOSELLE , carrière GSM, entre Deux Eaux	193
AY-SUR-MOSELLE , le Clos des Vignes I et II, route de Thionville	193
BERTHELMING - BETTBORN , carrière Beck, autorisation 2007, tranche 1, Hagenbush, Hohbush, Angsbutte, Filtz Feld	194
BERTRANGE , ZA du Galgenberg	194
BIONVILLE-SUR-NIED , lotissement Le Champ de Pierre, Morlange, Petersfeld, rue du Lavoir	194
BLIESBRUCK , lotissement Les Champs, les Champs, in der Au	195
BLIESBRUCK , <i>suburbium</i> , unterer Sand	195
CATTENOM , sablières de Sentzich, Michelacker, otten Grund	195
CHÂTEAU-SALINS , fourrières Androuin	196
CREUTZWALD , R.N. 33, déviation de Creutzwald, tranche 1, Brûlé-Neuland, zone artisanale, Eichenberg, Strasse, Barrois	196
CREUTZWALD , R.N. 33, déviation de Creutzwald, tranche 2	196
DELME , lotissement Les Terrasses d'Hélios I, II et III, sur le chemin de Tincry	196
FAMECK , lotissement Les Jardins de Maize, rue des Ducs, rue des Chênes	197
FAMECK , lotissement Les Jardins du Triangle, tranche 1, sur la cité Bosment	197
FAMECK , ZAC le Domaine de la Forêt, tranche 1, la Landerre	197
FARÉBERSVILLER , lotissement La Ferme Champêtre du Bruskir II, Bruskirhof	198
FARÉBERSVILLER , lotissement Le Rabelais, Tudmich	198
FILSTROFF , lotissement Les Jardins de la Paix, inter Houw Feld	198
FLORANGE , avenue de Lorraine	198
FLORANGE , lotissement Les Jardins du Triangle, Hunsol, rue de Longwy	199
GUÉNANGE , carrière GSM, Fuebaum, Mulleweg, sous Brouch, Iverter, Sabelhacht	199
HAYES , château de Hayes	201
HETTANGE-GRANDE , 14 rue Jean Burger, impasse Jean Burger	201
HOMBOURG-BUDANGE , lotissement Le Domaine Saint-Clair, côte de Kédange	202
JURY , lotissement Le Breuil	202
JURY , lotissement Les Résidences de Jury, le Pré du Fond	202
KERPRICH-AUX-BOIS , lotissement Le Haut du Stock, tranche 2	202
KUNTZIG , ZAC des Passereaux, tranche 1, Bedel	203
KUNTZIG , ZAC des Passereaux, tranche 2, Bedel	203
L'HÔPITAL - SAINT-AVOLD , plate-forme Petrochemichals, route de Carling	203
LACHAMBRE , zone artisanale, lotissement Les Hauts d'Alésia, rue de la Nied, rue des Romains	204
LAQUENEXY , lotissement Entre Deux Cours, tranche 3, Villers-Laquenexy	204
LEMBERG , lotissement Saint-Hubert, tranches 3-4-5, Rosskopf, Rosskopf beim Brunnenweg	206
LORQUIN , carrière Barlot, les Grandes Fiches	206
LORRY-MARDIGNY , lotissement Le Colombier	206
MALLING , impasse des Primevères	206
MANOM , carrière GSM, phase 2007, auf Bichel, in Armess, im Kapenstrack, Klopp, Muehlenbeutel	206
MARLY , ZAC Belle Fontaine 3, bâtiments d'activités, le Grand Bouseux	207
MARSAL , le briquetage de la Seille, la Digue, fort d'Orléans	207
METZ , 19-21 rue du XX ^e Corps Américain	208
METZ , collège Arsenal, internat et demi-pension, rue du Général Fournier	208
METZ , la Cour Saint-Clément, 84-86 avenue André Malraux	208
METZ , place Saint-Simplice, réaménagement	208
METZ , Technopôle, angle boulevard de la Solidarité et boulevard de la Défense	209

METZ , tour Camoufle, square Camoufle	210
METZ , ZAC quartier de l'Amphithéâtre, tranche 2, avenue André Malraux	210
METZ , ZAC quartier de l'Amphithéâtre, zone 7	210
METZ , ZAC quartier de l'Amphithéâtre, zone 8, 78-86 avenue André Malraux	211
MONDELANGE , carrière Michel Brouch, tranche 2, les Terres Noires, sur Michelbruck	211
MONDELANGE , parc d'activités commerciales de la Sente	212
MONDELANGE , petite Durrwiense	213
MONDELANGE , rue d'Amnéville, impasse Maréchal Berthier	213
MONTBRONN , lotissement Les Vergers, tranche 1, oben an der Strasse	214
MONTOIS-LA-MONTAGNE , carrière Socoman Procatra, tranche 3, la Forêt devant le Pont	214
NORROY-LE-VENEUR , ZAC Ecoparc - Val Euromoselle, zone sud, bois de la Jullière	214
NOUILLY - VANTOUX , hôpital Robert Schumann, Lauvallière	214
OBERVISSE , parc éolien du Mottenberg, éolienne n° 2, Eschetzel	214
OTTANGE , carrière Billert, extension, phase 1, tranches 1 et 3	215
OTTANGE , carrière Billert, extension, phase 1, tranche 2	215
OTTANGE , Nonkeil, tranche 1, Domp, Gaimereck	216
RÉDING , lotissement Les Terrasses du Château, Langacker, Village, Frey Acker, Obersten Bitzen	216
RETTEL , zone artisanale, extension, Putschweiden	217
RICHEMONT , devant le Pont	217
SAINT-AVOLD , 13-15-19 rue Mertzelle, 46-48 rue Poincaré, rue des Américains	220
SAINT-AVOLD , ensemble Le Carré, bâtiments A1 et D1, 13-15-19 rue Mertzelle, 46-48 rue Poincaré, rue des Américains	220
SAINT-PRIVAT-LA-MONTAGNE , lotissement Bois de la Ville, la Grande Flambée, bois de la Ville	220
SAINTE-MARIE-AUX-CHÊNES , lotissement Le Breuil, tranche 1, le Breuil, le Ferré, Trésauville	221
SARREBOURG , 32-34 rue Lupin, 2 rue des Capucins	221
SERVIGNY-LÈS-RAVILLE , lotissement La Longueraie	222
THONVILLE , cour des Capucins, tranche 2, rue de Paris	222
TINCRY , le Haut du Mont, Châtis	222
VANTOUX , les Plantes	222
VAXY , résidence de retraite Le Moulin de Domèvre	223
VERNÉVILLE , château de Vernéville	223
VIC-SUR-SEILLE , porte de l'ancien château des Évêques, 10 rue de la Gare	223
VITRY-SUR-ORNE , ZAC de la Plaine, tranche 4	224
VOLSTROFF , lotissement Les Résidences de Volstroff, sur le sentier de Reinange	232
WOIPPY , ZAC des Côteaux, les Basses Cors, le Quartier du Roi	233

VOSGES 235

Tableau des opérations autorisées	235
Carte des opérations autorisées	237

BAUDRICOURT , la Pochée, phase 1	239
BAZOILLES-SUR-MEUSE , sur le Chauffour, tranche 2	239
BROUVELIEURES - FRÉMIFONTAINE - VOMÉCOURT , forêt de Chevillot, ruines des Templiers	239
CHARMES , charlotte sous le Chemin	240
CHARMES , l'Hermitage	240
CHÂTEL-SUR-MOSELLE , hôpital local, tranche 1, 2 rue des Vergers	240
COUSSEY - SIONNE , les Terres Plates, phase 1, les Plates Terres, Launot, Longues Royes	240
DAMBLAIN , liaison A 31 - R.N. 21 - ZA Damblain, phase 1	241
DAMBLAIN , ZAC Cap Vosges Damblain, base aérienne 133, tranche 2	241
DOMÈVRE-SUR-AVIÈRE , le Pré Anoux	241

ESCLES , rue du Beuxy	241
ESCLES - UZEMAIN , voies pavées de la Voge, près Durupt et Fiémont	243
GRAND , rue Houillon	243
JEANMÉNIL , gris Journeaux	244
LA SALLE , 18 rue Alban Fournier	244
LE THILLOT , mines de cuivre, pré de la Xerte	245
MARTINVELLE , abri de la Cafetière, bas des Cuves	245
MARTINVELLE , église de Martinville, opération de surveillance de travaux	246
PLOMBIÈRES-LÈS-BAINS , au Trouchet, le Tarpenet, future maison de retraite	246
POUSSAY , Bracmont Est	247
PUNÉROT , le bois de la Haie de la Ville, phase II	247
REMOMEIX , les Mennes Hières, tranche 1, voirie	247
SOULOSSE-SOUS-SAINT-ÉLOPHE , 24 rue de l'Église	247
VIOMÉNIL , forêt de la Pille	247

PROSPECTIONS INVENTAIRES, PROJETS COLLECTIFS DE RECHERCHE ET PROSPECTIONS THÉMATIQUES

251

Autorisations de prospections délivrées en 2007	251
Inventaire et cartographie des sites préhistoriques, du Paléolithique ancien au Mésolithique (Lorraine) (PCR)	254
Cultures, populations et occupation du sol du Néolithique récent à l'âge du Bronze en Lorraine (PCR)	254
La romanisation du bassin de la Moselle (La Tène D, période augusto-tibérienne) (PCR)	255
Les enduits peints gallo-romains sur les territoires des Leuques et des Médiomatrices (PCR)	256
La céramique de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge (V ^e -VI ^e et X ^e -XI ^e s.) entre Meuse et Rhin (PCR)	256
Les formes d'organisation de la production du fer en métallurgie ancienne. Systèmes de production et chaîne opératoire dans les ateliers de l'est du Bassin parisien, de l'âge du Fer au haut Moyen Âge en Lorraine, Bourgogne, Île-de-France et Champagne-Ardenne (PCR)	257
De l' <i>oppidum</i> gaulois de Boviolles à l'agglomération antique de <i>Nasium</i> (Meuse) (PCR)	258
Bliesbruck - Reinheim (Moselle), recherches archéologiques sur un site transfrontalier (PCR)	260
Les occupations du Paléolithique supérieur au Mésolithique de la vallée de l'Orne (PT)	260
Habitats et structures agraires fossiles du plateau de la côte bajocienne de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle) à Neufchâteau (Vosges) (PT)	261
Prospection subaquatique vallée de la Moselle : Dieulouard <i>sur le Vieux Pont</i> et <i>le Spitz</i> (Meurthe-et-Moselle) et Châtel-sur-Moselle <i>le Bout du Pont</i> (Vosges) (PT)	264
Parcelles et habitats fossiles du piedmont vosgien (Moselle) (PT)	265
Liéhon, Larry, projet <i>LAZARIVS</i> (Moselle) (PT)	266
Forbach, le Schlossberg (Moselle) (PT)	266
La Salle, les carrières de meules des <i>Fossottes</i> (Vosges) (PT)	267
Les archives minières du bassin de Saint-Dié à Nancy (Vosges et Meurthe-et-Moselle) (PI)	268

PERSONNEL DU SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

269

L O R R A I N E

Tableau de présentation générale des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 7

	MEUTHE-ET- MOSELLE (54)	MEUSE (55)	MOSELLE (57)	VOSGES (88)	NON RELIÉ À UN DÉPAR- TEMENT	TOTAL
OPÉRATION PRÉVENTIVE DE DIAGNOSTIC (OPD)	41	22	71	13	/	147
FOUILLES D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE (FPREV)	2	/	11	1	/	14
FOUILLES PROGRAMMÉES (FP)	/	1	3	3	/	7
PROJETS COLLECTIFS DE RECHERCHE (PCR)	/	/	1	/	4	5
SONDAGES AUTORISÉS (SD)	/	3	1	9	/	13
PROSPECTIONS THÉMATIQUES (PT)	/	/	2	2	3	7
PROSPECTIONS INVENTAIRES (PI)	5	9	13	8	14	49
TOTAL	48	35	102	36	21	242

MEURTHE-ET-MOSELLE

Tableau des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 7

N° OA	Ville, lieu-dit	Responsable	Nature de l'opération	Prog.	Époque	Réf. Carte
6720	BELLEVILLE, carrière Holcim Granulats, Liégeot	Sébastien JEANDEMANGE (INRAP)	OPD			1
6540	BRIEY, la Jacobel	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			2
6976	BRIN-SUR-SEILLE, Saint-Jean Fontaine	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			3
6978	CHANTEHEUX, rue de Saverne	Rémy JUDE (INRAP)	OPD	14-15-18	BRO	4
6719	CUSTINES, stade communal	David GUCKER (INRAP)	OPD	20	HMA	5
6983	CUTRY, rue Dominique-Georges	Émilie FIABANE (INRAP)	OPD	20	IND	6
6636	DIEULOUARD, Banonvaux, le Haut de Rouot	Sébastien JEANDEMANGE (INRAP)	OPD			7
6721	DIEULOUARD, carrière Holcim Granulats, les Feuillettes	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			8
6777	DIEULOUARD, nécropole de Scarpone, 6 rue de Scarpone prolongée	David GUCKER (INRAP)	OPD	20-22	GAL-CON	9
6551	ÉCROUVES, lotissement Domaine des Hautes Terres III, Franchemare	Thierry KLAG (INRAP)	OPD	14-15	BRO-FER	10
6538	ÉCROUVES, ZAC Thouvenot Bautzen Polygone	Thierry KLAG (INRAP)	OPD	14-15-18-20	BRO-FER-GAL-CON	11
6927	ÉCROUVES, ZAC Thouvenot Bautzen Polygone, site 2	Marie-Pierre KOENIG (INRAP)	FPREV	14-15-18	BRO	11
6926	GONDREVILLE, sur le Haut de la Grande Queue, avenue de la Libération	Sylvie DEFFRESSIGNE (INRAP)	OPD		IND	12
6612	GONDREVILLE, ZAC Croix Saint-Nicolas	Nicolas TIKONOFF (INRAP)	OPD		IND	13

N° OA	Ville, lieu-dit	Responsable	Nature de l'opération	Prog.	Époque	Réf. Carte
6816	GORCY, les Douanes	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			14
6981	HATRIZE, Poirier le Loup	Lonny BOURADA (INRAP)	OPD	20	HMA	15
6596	JARNY, l'Épine	Lonny BOURADA (INRAP)	OPD			16
6548	LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY, 45 rue d'Adhémar	Karine BOULANGER-BOUCHET (INRAP)	OPD			17
6547	LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY, 73 avenue Patton	Karine BOULANGER-BOUCHET (INRAP)	OPD			18
6718	LESMENILS, la Louvière, le Haut de Fève	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			19
6948	LEXY, chaud Tourte	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			20
6552	LEXY, rue de Longwy, angle du boulevard de la Solidarité	Xavier ANTOINE (INRAP)	OPD			21
6986	LEXY, sur les Quémènes	Marie FRAUCIEL (INRAP)	OPD			22
6549	LIVERDUN, côte Châillon	Marie-Pierre KOENIG (INRAP)	OPD	25	CON	23
6550	LIVERDUN, route de Frouard	Marie-Pierre KOENIG (INRAP)	OPD			24
6717	LUDRES, 66-86 Grande-Rue, tranche 1	Marilyne PRÉVÔT (INRAP)	OPD			25
6908	LUDRES, ZA Le Franclos III, le Haut des Ronces	Annaïg LE MARTRET (INRAP)	FPREV	20	GAL	26
6938	MAIZIÈRES, les Grandes Carrières, champ Voyaume	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			27
7023	MALLELOY, pré la Saule	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			28
6977	MARS-LA-TOUR, rue du 16 août 1870	Olivier FAYE (INRAP)	OPD			29
6595	MESSEIN, rue Saint-Maurice, rue de la Môze	Marilyne PRÉVÔT (INRAP)	OPD	20	HMA	30
6722	MEXY, ZAC les Racrutes, tranche 2	Sébastien VILLER (INRAP)	OPD	20	GAL	31
6539	MONT-BONVILLERS, chemin des Fronts, chemin de la Barre	Francesca SCHEMBRI (INRAP)	OPD			32
6985	MONT-SUR-MEURTHE, lotissement Résidence les Alouettes, derrière les Jardins	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			33
6602	PAGNY-SUR-MOSELLE, rue Anatole-France, R.D. 952	Sébastien VILLER (INRAP)	OPD	15-20	BRO-FER-GAL-IND	34

N° OA	Ville, lieu-dit	Responsable	Nature de l'opération	Prog.	Époque	Réf. Carte
6621	PONT-À-MOUSSON, pièces Saint-Nicolas	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			35
6611	REHAINVILLER, Saint-Georges-Pré	Rémy JUDE (INRAP)	OPD	11-12-13-14-15	NEO-PRO	36
6817	TOMBLAINE, les Plaines de Batlinchamp, phases 1 et 2	Nicolas TIKONOFF (INRAP)	OPD	3-4-14-15-16-20	PAL-BRO-FER-HMA	37
6982	TOUL, rue de l'Escadrille-des-Cigognes, rue des États-Unis	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			38
6613	VANDIÈRES, lotissement Les Jardins du Château, derrière le Château	Rémy JUDE (INRAP)	OPD	14-15-20-23-25	FER-GAL-HMA-MA-MOD	39
6738	VANDŒUVRE-LÈS-NANCY, ZAC Drouot-Faron, stade Biancamaria	David GUCKER (INRAP)	OPD			40
6861	VÉZELISE, lotissement Les résidences du Rondieu, chemin de la Grimpette	Rémy JUDE (INRAP)	OPD	20-25	GAL-HMA-IND	41
6984	VILLERS-LA-MONTAGNE, centre de traitement multifilière de déchets ménagers, devant le Habe	Émilie FIABANE (INRAP)	OPD	20-22	GAL	42

* : cf. carte de répartition des sites.

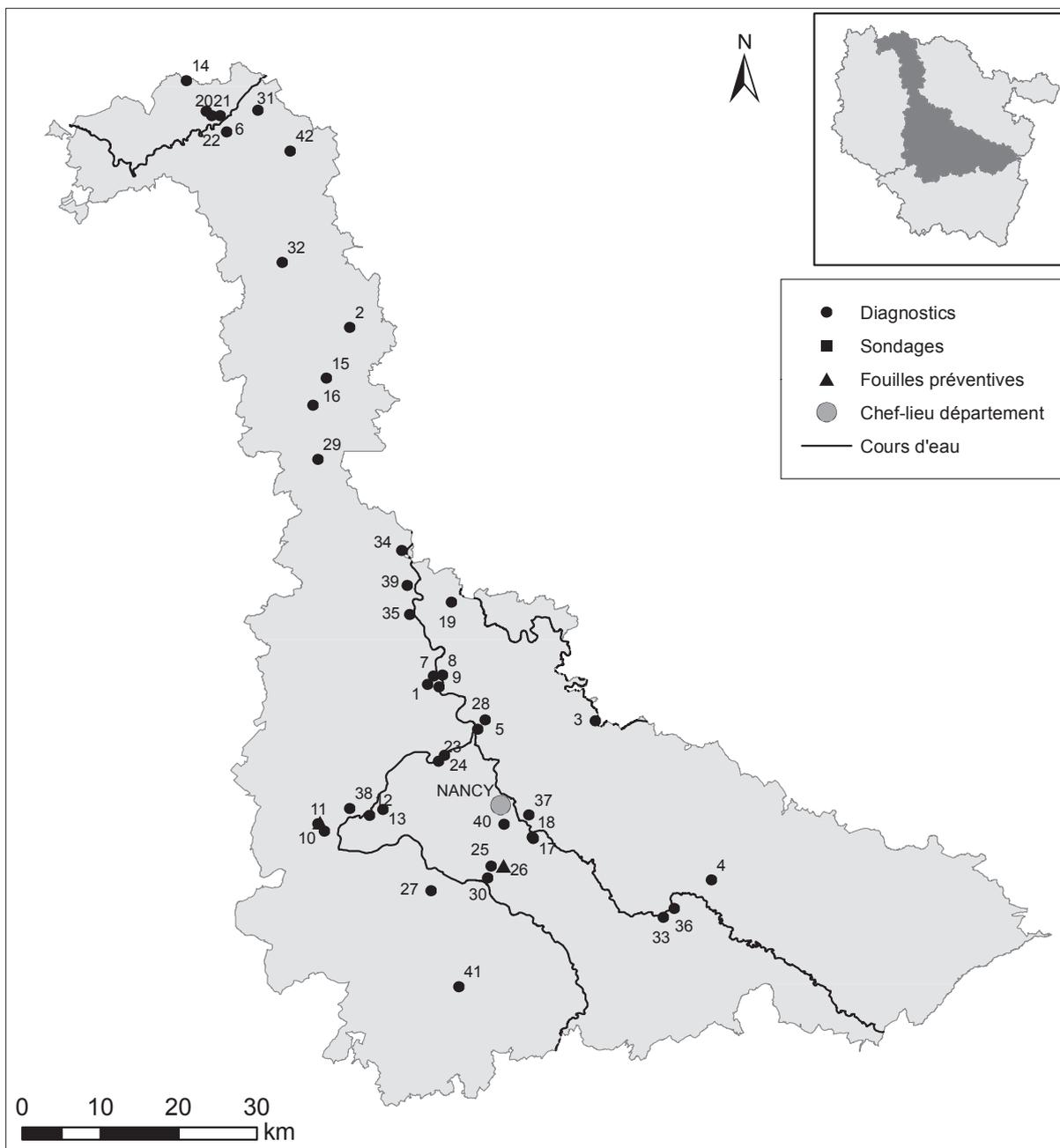
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

MEURTHE-ET-MOSELLE

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 7



MEURTHE-ET-MOSELLE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 7

BELLEVILLE Carrière Holcim Granulats, Liégeot

Situés en bordure occidentale de la Moselle, le présent diagnostic réalisé sur une surface de 58 446 m², préalablement à l'extraction de sable et de graviers, n'a révélé aucun indice archéologique. L'instabilité du terrain, liée aux couches de sable et de graviers,

n'a pas permis d'effectuer de sondages supérieurs à 3,50 m de profondeur. La mise en évidence d'une éventuelle occupation paléolithique profonde n'a donc pas été possible.

Sébastien JEANDEMANGE

BRIEY La Jacobel

Un diagnostic archéologique préventif a été réalisé à l'occasion de la construction d'un lotissement privé au lieu-dit *la Jacobel*, sur une surface de 41 050 m². Toutes les parcelles se révélées stériles de tout vestige. Seule l'entrée d'un aqueduc souterrain datant du XX^e s.,

reliant Briey à Avril, a été observé dans la limite est du lotissement, à l'emplacement du futur espace vert. Cet aqueduc est conservé sur une longueur de 62 m, jusqu'au passage de l'ouvrage d'une autre conduite d'eau en fonte perpendiculaire.

Gilles MANGIN

BRIN-SUR-SEILLE Saint-Jean Fontaine

La construction d'un lotissement a fait l'objet d'un diagnostic archéologique sur près de 3 ha au nord de

la commune. Aucun vestige archéologique n'a pu être observé.

Rémy JUDE

CHANTEHEUX

Rue de Saverne

Âge du Bronze

Les sondages réalisés sur l'emprise du projet (5,5 ha) ont permis de mettre au jour 122 structures archéologiques réparties sur 33 sondages. Il s'agit des vestiges d'un habitat protohistorique dont certains éléments ont pu être datés du Bronze final. L'occupation se concentre sur la rive orientale d'un affluent de la Vezouze et se développe sur environ 180 m de long pour une largeur d'une centaine de mètres.

L'échantillonnage de quelques structures a mis en relief le potentiel tant quantitatif que qualitatif du mobilier céramique. Le comblement d'un trou de poteau contenait pour l'exemple, 251 fragments de céramique en bon état de conservation.

De plus, un aménagement singulier a été observé. En effet, un fossé a été aménagé afin de recueillir l'eau dans une structure vraisemblablement cuvelée. Celle-ci n'a été que partiellement fouillée. Plusieurs fosses contenant du mobilier en surface sont présentes à proximité.

Un niveau d'occupation de 0,04 à 0,05 m d'épaisseur a été préservé de l'érosion sur près de 800 m², sur la rive droite du ruisseau. Un nettoyage ponctuel a permis de constater la présence de structures sous ces sédiments.

Un ensemble d'habitats de l'âge du Bronze final a donc été implanté sur les rives du ruisseau et se serait développé vers l'est, sur le plateau. Les vestiges sont nombreux, denses et bien conservés, mais la datation et la nature de l'occupation restent à affiner.

Aucun site de cette période n'a été répertorié dans ce secteur de la Vezouze. Son implantation répond néanmoins aux mêmes critères géomorphologiques que d'autres occupations protohistoriques des rives de la Meurthe. Ainsi à Damelevières, les rives d'un petit affluent ont été investies de la même manière à l'âge du Fer. Il faut parcourir quelques kilomètres de plus pour atteindre enfin un site d'habitat de l'âge du Bronze final situé sur les communes de Rosièresaux-Salines et Dombasle (cf. *Bilan scientifique régional 2001*, p. 29-30).

Une comparaison des sites mènerait à une meilleure compréhension des choix géographiques et géomorphologiques des implantations humaines dans ces vallées.

Les vestiges archéologiques rencontrés sont directement menacés par le projet d'aménagement. La voirie et les parcelles constructibles présentent indéniablement un risque de destruction du site dans sa totalité.

Rémy JUDE

CUSTINES

Stade communal

Haut Moyen Âge

Le projet se situe aux abords d'un établissement rural gallo-romain de type *villa*, détruit en 1967 lors des travaux d'aménagement du stade communal. Une fouille de sauvetage avait été entreprise en périphérie est du stade, sous la responsabilité de Lucien Geindre. Elle avait permis de dégager les restes de deux bâtiments maçonnés. L'extension totale du site n'a pu être reconnue à cette époque. Le diagnostic avait pour objectif, notamment, de vérifier l'extension de cet établissement rural.

Les sondages, réalisés au lieu-dit *stade communal* sur 1 563 m², ont permis la mise au jour d'une fosse du haut Moyen Âge, implantée dans un niveau de remblai gallo-romain, ainsi qu'un réseau de drains sur une surface d'ouverture de 73 m². Les structures rencontrées apparaissent dans deux sondages situés au centre de l'emprise. L'ensemble de ces indices d'occupation apparaît entre 0,25 et 0,60 m de profondeur.

David GUCKER

CUTRY

Rue Dominique-Georges

Indéterminé

Le projet d'aménagement par des particuliers d'un lotissement pavillonnaire a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique. Les parcelles concernées

par cette opération représentent une surface totale de 6 734 m² qui se situe directement au sud-ouest de la zone d'habitat, d'artisanat (métallurgie) et de la

nécropole gallo-romaine fouillée en 2005 (cf. *Bilan scientifique régional 2005*, p. 171).

Ce diagnostic archéologique a permis la mise en évidence de sept structures anthropiques : un petit foyer d'essartage, trois drains et un puisard circulaire en pierres sèches, deux drains dont les pierres ne sont pas conservées et une fosse subcirculaire. Ces

structures n'ayant livré aucun matériel archéologique, elles ne peuvent malheureusement pas être datées. Quelques artefacts ont été découverts dans la couche de limons argileux bruns beiges mais ils ne semblaient pas en place. Il s'agit d'une scorie, de deux tessons de céramique gallo-romaine, d'un fragment de verre moderne et d'un tesson de céramique moderne.

Émilie FIABANE

DIEULOUARD

Banonvaux, le Haut de Rouot

La surface diagnostiquée se situe à environ 500 m au sud-ouest du centre historique de Dieulouard. Malgré la présence de l'ancienne voie romaine reliant Toul à Dieulouard, les sondages réalisés préalablement à la création d'un lotissement d'une surface de 43 056 m²

n'ont laissé apparaître aucun indice archéologique. La présence d'une conduite d'eau d'un diamètre de 1,20 m située sous l'actuel *Chemin Enfoncé* (voie romaine), n'a pas permis d'effectuer de sondages à travers ce dernier.

Sébastien JEANDEMANGE

DIEULOUARD

Carrière Holcim Granulats, les Feuillettes

Un projet d'exploitation en carrière, situé à l'est de la commune de Dieulouard, le long de l'A 31 a fait l'objet

d'un diagnostic archéologique sur près de 3,8 ha. Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour.

Rémy JUDE

DIEULOUARD

Nécropole de Scarpone, 6 rue de Scarpone prolongée

Gallo-romain - Contemporain

Le projet se situe à proximité immédiate de l'agglomération secondaire gallo-romaine de Scarpone, représentée sur la table de Peutinger sous le nom de *Scarponna*. Cette agglomération est située sur un franchissement de la Moselle par la grande voie impériale Langres-Trèves, qui constitue l'une des artères majeures du réseau de communication de l'Empire romain. La situation stratégique du site explique la présence, à cet endroit, d'une fortification du Bas-Empire. Scarpone est également, au haut Moyen Âge, le chef-lieu du *pagus Scarponensis*.

Le projet est localisé à la périphérie nord-ouest de la nécropole gallo-romaine du Vieux-Pâquis qui est une des deux nécropoles connues de l'agglomération antique de Scarpone. Cette nécropole, occupée du

1^{er} au IV^e s., a été partiellement fouillée aux XIX^e et XX^e s. Le diagnostic archéologique, réalisé au lieu-dit du *Vieux-Pâquis* sur 456 m², a permis de mettre au jour cinq structures archéologiques sur un sondage qui couvre une surface d'ouverture de 23 m².

Les vestiges archéologiques, liés à la nécropole antique, sont représentés par une ou deux inhumations et par un horizon de remblai ou de colluvion constitué par des niveaux d'incinérations remaniées. Par ailleurs, une fosse et un dépôt de faune qui comportent du mobilier attribuable à la période contemporaine, ont été mis en évidence dans la partie sud-est du sondage.

L'ensemble de ces structures sont scellées par un niveau de colluvion ou de remblai de limon sableux brun gris et apparaissent entre 0,30 et 0,60 m de profondeur.

David GUCKER

ÉCROUVES

Lotissement Domaine des Hautes Terres III, Franchemare

Âge du Bronze - Âge du Fer

Cette opération de diagnostic, localisée sur la commune d'Écrouves, au lieu-dit *Franchemare*, a été réalisée préalablement à l'extension du lotissement du Domaine des Hautes Terres. Sur les 30 415 m² concernés par le projet initial, seuls 26 342 m² ont été sondés. En effet, une petite parcelle, occupée par un ancien ouvrage militaire, ne sera pas aménagée. Le diagnostic a montré la présence de huit trous de poteaux, localisés dans deux sondages, sans qu'aucun plan de bâtiment ne

puisse être identifié. Ces structures appartiennent à un habitat peu étendu ou partiellement érodé. Un niveau plus foncé que le substrat, observé dans six sondages situés en contrebas des précédents, a également livré du mobilier lithique (galets brûlés essentiellement) qui peut être associé à cet habitat. Le mobilier collecté permet de dater ces vestiges de l'âge du Bronze ou de l'âge du Fer.

Thierry KLAG

ÉCROUVES

ZAC Thouvenot Bautzen Polygone

Âge du Bronze - Âge du Fer -
Gallo-romain - Contemporain

Le projet de création de la ZAC Thouvenot Bautzen Polygone, situé à l'est du village d'Écrouves, a fait l'objet d'une intervention archéologique préventive sur une surface de 45,5 ha. La prospection mécanique, réalisée à l'emplacement des anciens terrains du 15° RGA, a permis de mettre au jour, sur le Quartier Bautzen, un habitat matérialisé par de nombreux poteaux appartenant à plusieurs bâtiments ainsi que plusieurs fosses et fours polynésiens. Ces vestiges semblent particulièrement bien conservés. Plusieurs vases, dont certains décorés d'incisions ou de motifs excisés, permettent une attribution certaine au Bronze moyen.

À une centaine de mètres plus à l'est, une petite structure excavée a livré des fragments de céramique attribuables au second âge du Fer. Ont également été mis au jour, à cet emplacement, les fondations d'un mur, plusieurs bâtiments et deux fosses qui attestent une installation de l'époque romaine. Repéré dans deux sondages, un empièchement, d'une largeur de

deux à trois mètres, semble matérialiser l'emplacement d'un chemin en relation avec cette occupation. Les sédiments qui recouvraient cet aménagement ont livré un abondant mobilier (faune principalement) ainsi que huit monnaies. Ces dernières montrent que le site est occupé jusqu'à la fin du IV^e s.

Localisé à mi-chemin entre ces deux sites, on note également deux poteaux appartenant probablement à un bâtiment de stockage partiellement érodé et un silo, tous deux non datés.

Sur le secteur du Polygone, en limite de parcelle, les sondages ont révélé la présence d'une construction sur poteaux de 2,60 m de côté correspondant à un grenier. En limite de propriété également, se trouve le dépotoir de la faïencerie de Toul, distante de 450 m environ. Il s'agit d'une épaisse couche composée de ratés de cuisson (vases et carreaux de poêle) et d'éléments servant à disposer les pièces à cuire dans le laboratoire du four (supports, colombins, plaques de cuisson avec coulures d'émail, etc.).

Thierry KLAG

ÉCROUVES

ZAC Thouvenot Bautzen Polygone, site 2

Âge du Bronze

Préalablement à la création d'une ZAC par la Solorem à l'emplacement des anciennes casernes du 15° RGA à Écrouves, un diagnostic archéologique a été réalisé sur 45,5 ha (*cf. supra*). Trois gisements ont été mis au jour : une occupation de La Tène et de l'Époque romaine, un dépotoir lié aux productions de la faïencerie de Toul au XIX^e s. et un habitat du Bronze moyen. Ce dernier, qui s'étend sur environ 8 000 m² a fait l'objet d'une

première campagne de fouille en 2007 sur 3 600 m², afin de libérer les secteurs touchés par la voirie et la partie est du site.

Parmi les nombreuses tranchées, canalisations et autres murs liés aux installations militaires ont été reconnus trois petits foyers campaniformes, un enclos protohistorique de 13 m de diamètre doté d'une ouverture à l'est et plusieurs concentrations de poteaux,

au sein desquelles un édifice à trois nefs d'environ 18 m sur 9 m et des bâtiments à six poteaux. Certains de ces bâtiments semblent pouvoir être attribués au début du Bronze moyen, voire à la fin du Bronze ancien. Les

fouilles prévues en 2009 sur la partie la plus dense et la moins perturbée du site permettront d'affiner ses propositions.

Marie-Pierre KOENIG

GONDREVILLE

Sur le Haut de la Grande Queue, avenue de la Libération

Indéterminé

L'emprise du diagnostic (5 013 m²) se positionne à l'extérieur au village, au sud-ouest, et elle est limitée au sud par la R.D. 400 qui traverse le village de Gondreville en direction de Toul. Lors de sondages réalisés en amont de la construction de huit logements au lieu-dit *sur le Haut de la Grande Queue*, les restes d'une excavation ont été mis au jour. Elle comprend des résidus charbonneux installés dans un remplissage

argilo-limoneux brun ainsi que quelques esquilles osseuses brûlées.

Ce type de structure est difficilement interprétable sans contexte. Le sondage où elle se trouve a fait l'objet d'élargissements conséquents, mais aucune autre excavation n'a été découverte. Aucun mobilier n'accompagne cette fosse.

Sylvie DEFFRESSIGNE

GONDREVILLE

ZAC Croix Saint-Nicolas

Indéterminé

Le diagnostic archéologique du futur lotissement de Gondreville, au lieu-dit *la Croix Saint-Nicolas* a permis la découverte d'une sépulture et d'une fosse, toutes deux isolées et non datées. L'extension des sondages

concernés s'est révélée négative. Il faut signaler la présence d'une sépulture identique à moins de 400 m, trouvée lors des sondages de la zone internationale de Gondreville - Fontenoy-sur-Moselle.

Nicolas TIKONOFF

GORCY

Les Douanes

La construction d'un lotissement a fait l'objet d'un diagnostic archéologique sur 54 280 m². Malgré la détection d'une structure protohistorique sur des

parcelles adjacentes en 2001 (*cf. Bilan scientifique régional 2001*, p. 23), aucune trace d'occupation archéologique n'a été mise au jour.

Rémy JUDE

HATRIZE

Poirier le Loup

Haut Moyen Âge

Le projet d'aménagement se trouve au sein d'une localité où les nombreuses découvertes suscitent une surveillance accrue. Si le village est attesté dès le XII^e s., des vestiges témoignant d'une occupation continue de son territoire depuis le Néolithique ont été reconnus au cours de différents travaux et investigations archéologiques.

Les sondages réalisés au lieu-dit *Poirier le Loup* ont révélé, au travers de la découverte de négatifs de poteau, de fosses, fossés et de fondations, la présence d'une occupation. Sur les 10 175 m² concernés par l'opération de diagnostic archéologique, cette occupation structurée de la période médiévale s'étend sur environ 3 000 m².

Lonny BOURADA

JARNY

L'Épine

Une opération de diagnostic archéologique d'environ 128 000 m² a été réalisée à Jarny, au lieu-dit l'Épine, en amont d'un projet de création de lotissement. Les terrains concernés par le projet se trouvent à quelques dizaines de mètres de l'Orne, sur sa rive droite.

Ce secteur se situe sur une zone à haut potentiel archéologique. Malgré tous ces éléments, aucune occupation structurée n'a été appréhendée lors de la réalisation de l'opération.

Lonny BOURADA

LANEUVEVILLE- DEVANT-NANCY

45 rue d'Adhémar

Le diagnostic, entrepris au 43 rue d'Adhémar, à Laneuville-devant-Nancy, concerne une superficie de 2 046 m². Il a été effectué au préalable d'un projet immobilier. Malgré la proximité d'une agglomération gallo-romaine, de trois sanctuaires de source, d'un

atelier de potier et de *villae* antiques, les sondages n'ont pas révélé la présence de vestige archéologique. Seule la découverte de quelques tessons de céramiques dans le niveau non structuré de limon constitue un indice d'occupation gallo-romaine dans le secteur du projet.

Karine BOULANGER-BOUCHET

LANEUVEVILLE- DEVANT-NANCY

73 avenue Patton

Le diagnostic, entrepris au 73 avenue Patton, à Laneuville-devant-Nancy, concerne une superficie

de 720 m². Il a été réalisé au préalable d'un projet immobilier. Cette opération s'est révélée négative.

Karine BOULANGER-BOUCHET

LESMÉNILS

La Louvière, le Haut de Fève

L'extension d'un lotissement d'activité sur 88 120 m² a motivé un diagnostic archéologique dans un secteur proche de la voie romaine Lyon-Trèves et d'un relais

routier gallo-romain. Aucun vestige archéologique n'a cependant été observé.

Rémy JUDE

LEXY

Chaud Tourte

Un diagnostic a été réalisé sur plus de 6 ha sans qu'aucune occupation archéologique ne puisse être

mise en évidence.

Rémy JUDE

LEXY
Rue de Longwy,
angle du boulevard de la Solidarité

Un diagnostic archéologique a été réalisé au sud-est de la commune de Lexy. Le terrain concerné par le projet de lotissement, d'une surface de 69 630 m² présente un pendage nord sud de 5 %. Aucun élément

archéologique n'a été repéré. Le substrat a pu être observé à une profondeur de 0,15 m à 1,30 m. Toutes les parcelles ont pu être sondées.

Xavier ANTOINE

LEXY
Sur les Quémènes

Un diagnostic archéologique a été réalisé à l'occasion de la construction d'une zone d'activités au lieu-dit *sur les Quémènes*, sur une surface de 51 600 m². La zone est située en bordure de la R.N. 18 qui reprendrait le

tracé d'une voie antique se dirigeant vers l'*oppidum* du Titelberg. Toute la parcelle a pu être diagnostiquée et les sondages se sont révélés négatifs. Le terrain ne présente pas de caractère d'érosion.

Marie FRAUCIEL

LIVERDUN
Côte Châtillon

Contemporain

Dans les environs de la zone sondée, deux nécropoles mérovingiennes ont été mises au jour : la première fouillée en 1870 est localisée *sous le Châtillon* sans plus de précision sur sa localisation, la seconde, à environ 200 m au sud-ouest du projet, a fait l'objet d'une fouille de sauvetage en 1976 (Geindre, Schneider 1976-77 ; Geindre 1989). C'est par ailleurs dans ce secteur que

sont mentionnées des entrées de mines de fer et que s'étendaient les forges « Barbe » construites en 1865, dont l'extension était approximative. Le diagnostic (10 053 m²) a révélé quelques bâtiments appartenant à cette période industrielle, en particulier les probables fondations d'un haut-fourneau.

Marie-Pierre KOENIG

LIVERDUN
Route de Frouard

Préalablement à la construction d'un lotissement situé route de Frouard à Liverdun, un diagnostic a été réalisé

sur les 2,6 ha que couvre le projet. Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour.

Marie-Pierre KOENIG

LUDRES
66-86 Grande-Rue, tranche 1

Préalablement à la construction d'un immeuble de logements sociaux, un diagnostic archéologique a été réalisé au 66-86 Grande-Rue, à Ludres. Du fait de contraintes techniques importantes, deux interventions archéologiques ont été nécessaires. Cette opération a révélé, à l'extrémité sud de la parcelle, un épais

remblai récent, sur une épaisseur de 1,50 m, composé de pierres, de carrelages, de morceaux de bois, de fer à bétons, de vaisselle et de verres cassés. Le faible tonnage de la mini pelle n'a pas permis de sonder plus profondément.

Marilyne PRÉVÔT

LUDRES

ZA Le Franclos III, le Haut des Ronces

Gallo-romain

L'établissement du lieu-dit *le Haut des Ronces* se définit comme une petite *villa*, dont les bâtiments agricoles sont groupés autour de l'habitation principale (3 133 m²). Il est également possible que quelques parties de cet édifice aient été vouées à une activité agricole, mais l'état d'arasement du site n'a pas permis d'aller plus loin dans cette hypothèse.

Plusieurs auteurs, comme A. Ferdière ou V. Poinsignon ont bien défini le plan rectangulaire à galerie de façade qui est typique du nord et de l'est de la France. Ces bâtiments sont habituellement orientés à l'est. Deux petites pièces carrées, formant un léger décrochement, se répartissent généralement de part et d'autre de la façade. C'est souvent sous une de ces pièces qu'est creusée une cave, à laquelle on accède par la galerie. Derrière la galerie, se développe un espace central, encadré par plusieurs pièces de taille similaire. Peuvent ensuite s'y adjoindre de nouvelles pièces sur les côtés ou à l'arrière de la *villa*.

La *villa* du Haut des Ronces correspond globalement à cette description. Toutefois, certains points diffèrent du plan courant. En effet, si deux petites pièces carrées sont généralement aménagées de chaque côté de la galerie de façade, l'établissement du *Haut des Ronces* n'en comporte qu'une. Cette absence est remarquable car elle brise la symétrie de la façade, et a pu compliquer la mise en place de la toiture. Les tranchées des murs étant particulièrement mal conservées dans ce secteur, on peut envisager que cette pièce ait existé sans laisser aucune trace perceptible. C. Gandini précise cependant, en se référant à R. Agache, que l'existence d'un unique pavillon d'angle n'est pas si rare dans les *villae* du nord de la Gaule, même si les plans symétriques sont beaucoup plus fréquents. D'autre part, le schéma classique des établissements ruraux place les annexes du bâtiment principal en avant de la façade. Ici, les annexes sont placées à l'arrière, de même que des installations telles que le puits ou les foyers. Par ailleurs, une concentration de matériaux de construction a été notée dans une grande zone située à l'ouest de la *villa*. Cet épandage concorde sans doute avec l'existence d'une cour de ferme dans ce secteur. Cette disposition doit sans doute être mise en relation avec la topographie des lieux.

Tout en gardant à l'esprit que l'on ignore ce qui se trouve devant le bâtiment d'habitation (sous l'autoroute actuelle), il est possible de proposer une restitution de l'emprise de la *villa*. En effet, comme cela a été évoqué plus haut, le tracé de la canalisation 4, dans sa section sud-est/nord-ouest, pourrait matérialiser une limite parcellaire au sud. De plus, l'absence de structure au sud d'une ligne suivant l'axe de la canalisation semble

signaler que l'on se trouve à l'extérieur du périmètre occupé par l'établissement. Au nord, il faut noter l'alignement du bâtiment carré et de l'ensemble de trous de poteau qui le jouxtent avec l'aile nord de la *villa*. Soulignons également qu'aucune structure n'a été découverte au nord d'une ligne suivant l'axe du mur 2 (les sondages de diagnostic réalisés au nord de notre limite de fouille se sont tous avérés négatifs). Enfin, à l'arrière du bâtiment, la présence de foyers à l'extrémité nord-ouest de la fouille confirme l'occupation de cette zone, et permet d'en déduire que l'emprise de la *villa* s'étendait au moins jusqu'à la berne. Ainsi, les limites de la *villa* semblent perceptibles, bien qu'aucune trace de clôture ne soit apparue.

Grâce à l'étude du mobilier céramique, une chronologie de la *villa* peut-être proposée. En effet, les éléments découverts dans le fond de la cave, le fond du puits et les murs permettent d'envisager la création de la *villa* dans la deuxième moitié du II^e s. Des restructurations seraient intervenues au cours de la première moitié du III^e s. L'abandon du site se situerait, quant à lui dans la deuxième moitié, voire à la fin du III^e s. (comblement de la cave, du puits, de la canalisation, etc.). L'activité de cet ensemble semble donc s'étendre sur une courte période.

La création de la *villa* du *Haut des Ronces* interviendrait donc relativement tardivement par rapport à la vague de constructions rurales des I^{er}-II^e s. La question d'une occupation plus précoce reste donc en suspens, qu'elle soit imperceptible en raison de l'arasement du site, ou qu'elle se situe en dehors de l'espace fouillé. Cette création se place cependant dans une période où la densité d'établissements ruraux, de tailles et de fonctions diverses, est élevée. L'abandon de ce site dans la deuxième moitié du III^e s. correspond à un mouvement général affectant l'ensemble des campagnes de Gaule du Nord à cette période. Ces abandons ont souvent été mis sur le compte d'une crise générale liée aux problèmes politiques, militaires et économiques de l'Empire. Cette vision des choses tend cependant à être remise en cause par les recherches récentes. Si les événements ont accentué les phénomènes d'abandons, C. Gandini notamment insiste sur le fait que ces abandons procèdent d'une évolution commencée depuis plusieurs décennies, qui touche à l'organisation de l'habitat rural du Haut-Empire. En effet, les campagnes ne seraient pas victimes d'une désertification, mais connaîtraient un recentrage autour de structures de plus grande ampleur. Ainsi, c'est la notion de crise des campagnes qui est remise en cause par cette analyse.

Annaïg LE MARTRET

MAIZIÈRES

Les Grandes Carrières, champ Voyaume

L'extension d'une carrière a été diagnostiquée sur 7,8 ha sans qu'aucune occupation ancienne ne puisse

être mise en évidence.

Rémy JUDE

MALLELOY

Pré la Saule

Les sondages archéologiques préventifs ont été réalisés à l'occasion de la construction du futur lotissement au lieu-dit *Pré la Saule* sur une surface de 57 648 m². Les sondages préventifs pourraient toucher des éléments du patrimoine archéologique en raison de la présence à moins de 100 m d'indices d'habitat protohistorique. Les trois quarts du terrain sont en pente et la couverture sédimentaire (terre végétale, limon) fluctue de haut en bas entre 0,10 m et 0,80 m d'épaisseur. Vers le milieu de la parcelle, sur le côté est, il a été remarqué la

présence de fragments de céramiques protohistoriques dans un niveau de limon brun clair colluvionné. Aucune structure archéologique significative n'a été découverte sur ce secteur. Des drains en pierres calcaires ainsi qu'un drain en tuyaux de terre cuite ont été découverts localement sur le projet. Un tronçon de chemin moderne de 2,50 m de large constitué d'un radier de galets de Moselle a été repéré dans la partie sud-est de l'emprise. Toutes les parcelles ont pu être sondées et se sont révélées vierges de vestiges.

Gilles MANGIN

MARS-LA-TOUR

Rue du 16 août 1870

Les sondages réalisés sur une surface de 444 m² sur la commune de Mars-la-Tour n'ont révélé aucun vestige

archéologique.

Olivier FAYE

MESSEIN

Rue Saint-Maurice, rue de la Môze

Haut Moyen Âge

L'emplacement des parcelles à diagnostiquer, à 100 m au sud d'un site mérovingien connu par une fouille archéologique récente (lieu-dit *les Noires Terres*, cf. *Bilan scientifique régional 2001*, p. 24-25), a motivé

l'opération de diagnostic archéologique (630 m²). Elle a révélé la présence d'une occupation du haut Moyen Âge qui correspond vraisemblablement à la suite du site des *Noires Terres*.

Marilyne PRÉVÔT

MEXY

ZAC les Racrutes, tranche 2

Gallo-romain

Ce sont environ 4 200 m² de terrains déboisés qui ont été sondés à l'occasion de cette seconde phase de l'opération menée à l'emplacement de la future ZAC de Mexy. La parcelle est située dans l'angle sud-est du projet, en bordure sud du site 3 mis au jour en juin 2006 (cf. *Bilan scientifique régional 2006*, p. 30).

Les sondages ont permis d'appréhender la continuité du site antique. Les vestiges découverts renvoient à de probables bâtiments annexes matérialisés par des radiers de fondations de murs, ainsi qu'à un ensemble

de structures plus complexe associant niveaux de démolition avec mobilier (céramique, faune, ardoise de couverture, rares fragments de tuiles, mortier, monnaie, murs maçonnés et tranchées de récupération). L'organisation spatiale apparente des bâtiments, ainsi que la densité et la complexité des niveaux rencontrés permettent de définir le site comme celui d'une probable *villa* avec une partie résidentielle qui s'étend sous l'espace actuellement boisé et des bâtiments annexes de la partie agraire.

Sébastien VILLER

MONT-BONVILLERS

Chemin des Fronts, chemin de la Barre

Préalablement à l'installation d'un lotissement, sur la commune de Mont-Bonvillers, le service régional de l'Archéologie a prescrit une opération de diagnostics

archéologiques (50 196 m²). L'opération n'a révélé aucune présence de vestige.

Francesca SCHEMBRI

MONT-SUR-MEURTHE

Lotissement Résidence les Alouettes, derrière les Jardins

L'opération, d'une surface de 4 ha, n'a livré aucun

vestige archéologique.

Rémy JUDE

PAGNY-SUR-MOSELLE

Rue Anatole-France, R.D. 952

Âge du Bronze - Âge du Fer -
Gallo-romain - Indéterminé

La parcelle diagnostiquée couvre une surface de 9 400 m² sur laquelle un projet d'aménagement des ateliers municipaux de la ville de Pagny-sur-Moselle doit voir le jour. Le terrain se situe sur la bordure est du cimetière communal, le long de la R.D. 952. Des données anciennes et plus récentes signalaient la découverte de vestiges d'époque gallo-romaine à son emplacement (substructions, niveaux de sols, fûts de colonnes, céramique). Les sondages étaient donc l'occasion d'apprécier la nature, l'étendue possible et l'état de conservation des vestiges.

Ce sont 21 tranchées de sondages qui ont été réalisées dans l'emprise du projet, dont 13 se sont révélées positives. Des structures protohistoriques et antiques ont été mises au jour sous la forme de fosses (protohistoire, Bronze final ou Hallstatt ancien), d'un chemin, de drains empierrés, de fossés et d'un probable muret parcellaire. Ces vestiges sont les témoins de la présence d'un site d'habitat protohistorique et gallo-romain qui s'étend sous le cimetière communal. L'impact du projet se limitant à la moitié est du terrain, les vestiges ne devraient pas être menacés par les futurs travaux de terrassement.

Sébastien VILLER

PONT-À-MOUSSON

Pièces Saint-Nicolas

La construction d'un lotissement a préalablement fait l'objet de sondages de diagnostic sur 60 240 m². Le projet se situe sur la rive gauche de la Moselle, au nord de la commune, dans un secteur occupé à l'âge

du Bronze moyen. Bien que de petits fragments de céramique aient été observés dans des alluvions, aucune occupation ancienne n'a pu être attestée.

Rémy JUDE

REHAINVILLER

Saint-Georges-Pré

Néolithique - Protohistoire

Le diagnostic, prescrit sur une superficie de 4,7 ha, a révélé la présence de deux structures d'habitat à l'extrême limite nord-est du projet. Celles-ci apparaissent avec la résurgence des alluvions sableuses du Laxat en haut de pente. Une installation humaine est tout à fait

envisageable entre le futur lotissement et le ruisseau. La datation du site reste toutefois imprécise. Le mobilier céramique monté à la main dans une pâte grossière présente des caractéristiques attribuables à la Protohistoire ou au Néolithique.

Rémy JUDE

TOMBLAINE

Les Plaines de Batlinchamp, phases 1 et 2

Paléolithique - Âge du Bronze -
Âge du Fer - Haut Moyen Âge

Cette opération, qui s'est déroulée, pour la phase 1, en juin, et la phase 2, en décembre, a permis de diagnostiquer un terrain de 36 ha. Si le diagnostic archéologique de la phase 1 s'est révélé négatif, il n'en a pas été de même de la phase 2. Cette seconde opération a révélé la présence d'un vaste site constitué de 107 structures en creux, de type fosses, trous de poteaux, fossés et fosses polylobées. Le mobilier permet d'attribuer ces structures à deux périodes distinctes : Hallstatt C et La Tène C.

Un second site protohistorique, composé d'une incinération et de trois fossés, a été découvert en limite d'emprise. Il pourrait s'agir des restes d'une nécropole. La présence d'un site de surface du Paléolithique moyen a été confirmée par la découverte de mobilier lithique.

Enfin, quelques structures isolées témoignent de l'occupation protohistorique de tout le secteur. Quant à la découverte d'une perle mérovingienne, celle-ci laisse envisager la possibilité d'un site du haut Moyen Âge à proximité.

Nicolas TIKONOFF

TOUL

Rue de l'Escadrille-des-Cigognes, rue des États-Unis

L'aménagement d'une zone industrielle a préalablement fait l'objet d'un diagnostic archéologique qui a porté sur

219 169 m². Aucun vestige archéologique n'a pu être observé dans ce contexte alluvial de la Moselle.

Rémy JUDE

VANDIÈRES

Lotissement Les Jardins du Château, derrière le Château

Âge du Fer - Gallo-romain -
Haut Moyen Âge - Moyen
Âge - Moderne

Le projet d'aménagement se situe à proximité du village ancien, attesté par les textes dès 960 sous le nom de *Villa Vindera*. À moins d'une centaine de mètres à l'est des premiers sondages, se dresse le château de Vandières dont les deux tours sont datées des XV^e-XVI^e s. L'église du village, située un peu plus loin, a gardé sa tour romane des XI^e-XII^e s.

De nombreuses investigations archéologiques ont été menées dans les années quatre-vingts et quatre-vingt-dix à la suite de prospections au sol. De plus, le passage de la ligne ferroviaire à grande vitesse (LGV-Est), a engendré une logique d'observation systématique sur son emprise. Aujourd'hui, plus d'une cinquantaine de sites et indices archéologiques sont répertoriés sur le territoire de la commune.

Le diagnostic présent a porté sur une superficie de 4 ha et a permis de mettre au jour plusieurs phases d'occupations. Du point de vue spatial, les vestiges archéologiques des différentes phases d'occupation interfèrent relativement peu les uns par rapport aux autres.

Ainsi, une première occupation attribuable à la période Halstatt C a été mise en relief. Bien qu'aucun plan de bâtiment n'ait pu être observé, les nombreuses structures présentes attestent d'un site d'habitat sur près de 1,5 ha. Le potentiel archéologique et l'intérêt scientifique sont ici mis en avant par la singularité de cette période dans notre région.

Une seconde occupation a été mise en évidence par les puits de drainage antiques. Le contexte ici n'est plus directement lié à l'habitat mais à l'aménagement de ses infrastructures. De telles applications héritées du génie civil romain ont rarement pu être étudiées et le site n'en est que plus exceptionnel.

Une nécropole mérovingienne totalisant 21 structures repérées, dont 16 sont des tombes à inhumation, caractérise une troisième phase d'occupation. L'ensemble se répartit sur plus de 3 000 m², sur le flanc est de l'emprise du projet et s'étend vraisemblablement au-delà de ses limites. La densité des structures et la qualité du mobilier recueilli témoignent du caractère majeur de cette découverte.

Quelques indices enfin, indiquent une occupation au courant du Moyen Âge. La présence d'un four maçonné à une centaine de mètres du château médiéval, témoigne d'une activité artisanale ou domestique dans des parcelles aujourd'hui consacrées à des cultures céréalières.

Le site revêt un caractère particulièrement exceptionnel dans la qualité des vestiges rencontrés. Les travaux de recherche, couvrant la période du Hallstatt B2-B3 à La Tène B, menés au sein de l'UMR 7044 de l'Université de Strasbourg, mettent en lumière les lacunes régionales que l'étude du site de Vandières peut contribuer à combler. Il en va de même pour les puits de drainage gallo-romain, qui ne sont que le troisième exemple étudiable à ce jour en Lorraine. Quant à la nécropole, ses caractéristiques et la proximité de celle de Prény en font un atout majeur dans le cadre d'une étude comparative et la compréhension des sociétés du haut Moyen Âge.

Les structures mises au jour apparaissent pour la majeure partie d'entre elles à quelques dizaines de centimètres sous les labours. En terme de surface, les deux tiers de l'emprise du projet sont concernés par les vestiges archéologiques. L'aménagement d'un lotissement aurait des conséquences irrémédiables sur un site de cette qualité.

Rémy JUDE

VANDŒUVRE-LÈS-NANCY

ZAC Drouot-Faron, stade Biancamaria

L'emprise du projet, au lieu-dit *Quartier Drouot-Faron*, stade *Biancamaria*, a fait l'objet d'un diagnostic

archéologique sur une emprise de 54 000 m². Ce dernier n'a pas permis de déceler de vestige archéologique.

David GUCKER

VÉZELISE

Lotissement Les résidences du Rondieu, chemin de la Grimpette

Gallo-romain - Haut Moyen
Âge - Indéterminé

Cette campagne de diagnostic archéologique, qui a porté sur 11 058 m², a permis de mettre en évidence un site d'habitat gallo-romain constitué d'au moins deux bâtiments maçonnés. À cette occupation succède vraisemblablement une activité artisanale liée à la métallurgie, datable du haut Moyen Âge. Plusieurs structures annexes ont également été mises au jour.

La détermination de leur fonction et d'une chronologie précise nécessite une étude plus approfondie de l'ensemble du site.

Le potentiel archéologique menacé par le projet immobilier est à même d'apporter d'importantes informations sur l'origine de la commune de Vézelize.

Rémy JUDE

VILLERS-LA-MONTAGNE

Centre de traitement multifilière de déchets ménagers, devant le Habe

Gallo-romain

Ce diagnostic archéologique (4,3 ha) a permis la mise en évidence de 67 chablis, dont deux seulement ayant piégé du mobilier archéologique, et de 15 structures anthropiques. Il s'agit pour l'essentiel de creusements et de fosses dont la nature, la fonction et la datation demeurent impossibles à déterminer faute de matériel archéologique mis au jour.

Cette opération se distingue, en outre, par la découverte d'une très petite zone à vocation vraisemblablement funéraire attribuable à l'époque gallo-romaine, malheureusement située à une dizaine de mètres au sud d'une canalisation de gaz haute pression. Elle se caractérise par l'association de plusieurs structures ayant livré du mobilier céramique daté du milieu et de la seconde moitié du I^{er} s. de n. è. ainsi que des esquilles osseuses brûlées : un creusement oblong comblé par un sédiment très charbonneux qui pourrait

correspondre à une sépulture à incinération en pleine terre ou à une fosse de rejets de crémation, une petite cruche associée à des esquilles osseuses brûlées que l'on est tenté d'identifier comme une urne cinéraire et deux dépôts rituels, l'un céramique - gobelet en *Terra Nigra*, l'autre osseux - ossements d'origine animale brûlés découverts en connexion.

Le fort taux de fragmentation des esquilles osseuses brûlées découvertes invite, néanmoins, à la prudence quant à l'interprétation, de manière certaine, de ces structures comme des incinérations secondaires avec dépôt des résidus de crémation en pleine terre ou en contenant céramique. En effet, il n'a pas été possible de déterminer avec certitude l'origine humaine des résidus osseux mis au jour dans la fosse charbonneuse ni ceux associés à la petite cruche.

Émilie FIABANE

MEUSE**BILAN
SCIENTIFIQUE****Tableau des opérations autorisées****2 0 0 7**

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
6858	BOVIOLLES, mont Châtel	Thierry DECHEZLEPRETRE (COL)	FP	14-18	FER	1
6991	CHARNY-SUR-MEUSE, la Courbe Roi	Jean-Charles BRÉNON (INRAP)	OPD	14-15-20	BRO-GAL-IND	2
6990	DEMANGE-AUX-EAUX, lotissement communal, voie des Potiers	Laurent VERMARD (INRAP)	OPD	20-27	HMA-IND	3
9094	DUGNY-SUR-MEUSE, la Falouse	Hervé BEAUDOUIN (BEN)	SD	10-25	MES-GAL-MOD-CON	4
6930	ÉTAIN, le Château d'Eau	Sabine BACCEGA (INRAP)	OPD			5
7022	GÉNICOURT-SUR-MEUSE, ferme du Château	Sébastien JEANDEMANGE (INRAP)	OPD	24	MA	6
6942	GONDRECOURT-LE-CHÂTEAU, la Vaux Dom Gérard, route de Bar-le-Duc	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			7
6897	LACROIX-SUR-MEUSE, zone pavillonnaire, sous la Vaux	Laurent VERMARD (INRAP)	OPD	31	CON	8
7019	LAMORVILLE, carrière Saint-Maurice, bois communaux, passage des Bêtes	Sabine BACCEGA (INRAP)	OPD			9
6974	LÉROUVILLE, Vigneulles	Sabine BACCEGA (INRAP)	OPD			10
6594	LONGEVILLE-EN-BARROIS, le Champ Morlot, à la Cagnotte	Sabine BACCEGA (INRAP)	OPD			11
6635	MAIZEY, pavillon	Sabine TYLCZ (INRAP)	SD			12
6751	MARVILLE, lotissement Chavillard, rue de Chavillard	Laurent VERMARD (INRAP)	OPD			13
6746	NOUILLONPONT, rue Philippe Waringue	Sabine BACCEGA (INRAP)	OPD			14
7017	ROMAGNE-SOUS-MONTFAUCON, le Buchon	Laurent VERMARD (INRAP)	OPD			15

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
6975	SAINT-MIHIEL, chemin départemental 901	Sabine BACCEGA (INRAP)	OPD			16
6697	SASSEY-SUR-MEUSE, poirier Cadet	Sabine BACCEGA (INRAP)	OPD			17
7030	SENON, 2 rue de la Fontaine	Xavier ANTOINE (INRAP)	OPD	19	GAL	18
7020	SORCY-SAINT-MARTIN, la Louvière	Laurent VERMARD (INRAP)	OPD	14-15-18-20-15	BRO-FER-GAL-HMA-CON	19
6987	SPINCOURT, Alamont, rue Lafayette	Lonny BOURADA (INRAP)	OPD			20
7027	STENAY, aux Cailloux	Laurent VERMARD (INRAP)	OPD	26-31	CON	21
6852	THIERVILLE-SUR-MEUSE, jardin Fontaine	Denis JACQUEMOT (BEN)	AET	26	CON	22
7031	VAUCOULEURS, centre médical, 1 rue des Tanneries	Sébastien JEANDEMANGE (INRAP)	OPD	20-24	MA	23
6851	VAUCOULEURS, château de Gombervaux, tour porte de la maison forte	Cédric MOULIS (UNI)	SD	24	MA-MOD	24
6788	VAUCOULEURS, devant Saint-Pierre, sur Pagué	Sébastien JEANDEMANGE (INRAP)	OPD	14-15-23	FER-MA	25
7029	VAUCOULEURS, sur la Plantation	Lonny BOURADA (INRAP)	OPD	14-15-20-27	FER-GAL-HMA	26
6634	VAUQUOIS, le Village, chemin des Bois	Laurent VERMARD (INRAP)	OPD	25	CON	27

* : cf. carte de répartition des sites.

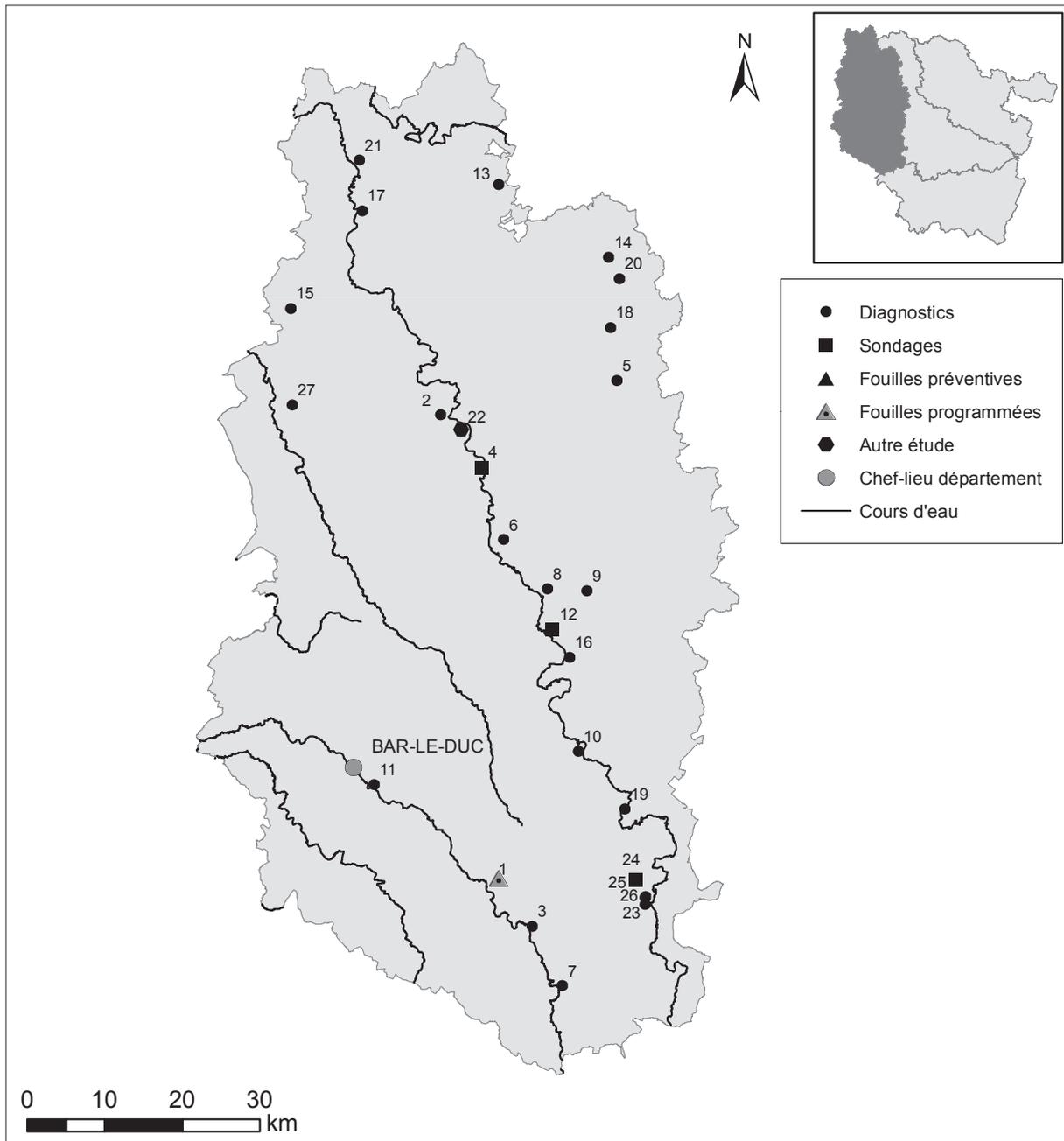
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

MEUSE

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 7



MEUSE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 7

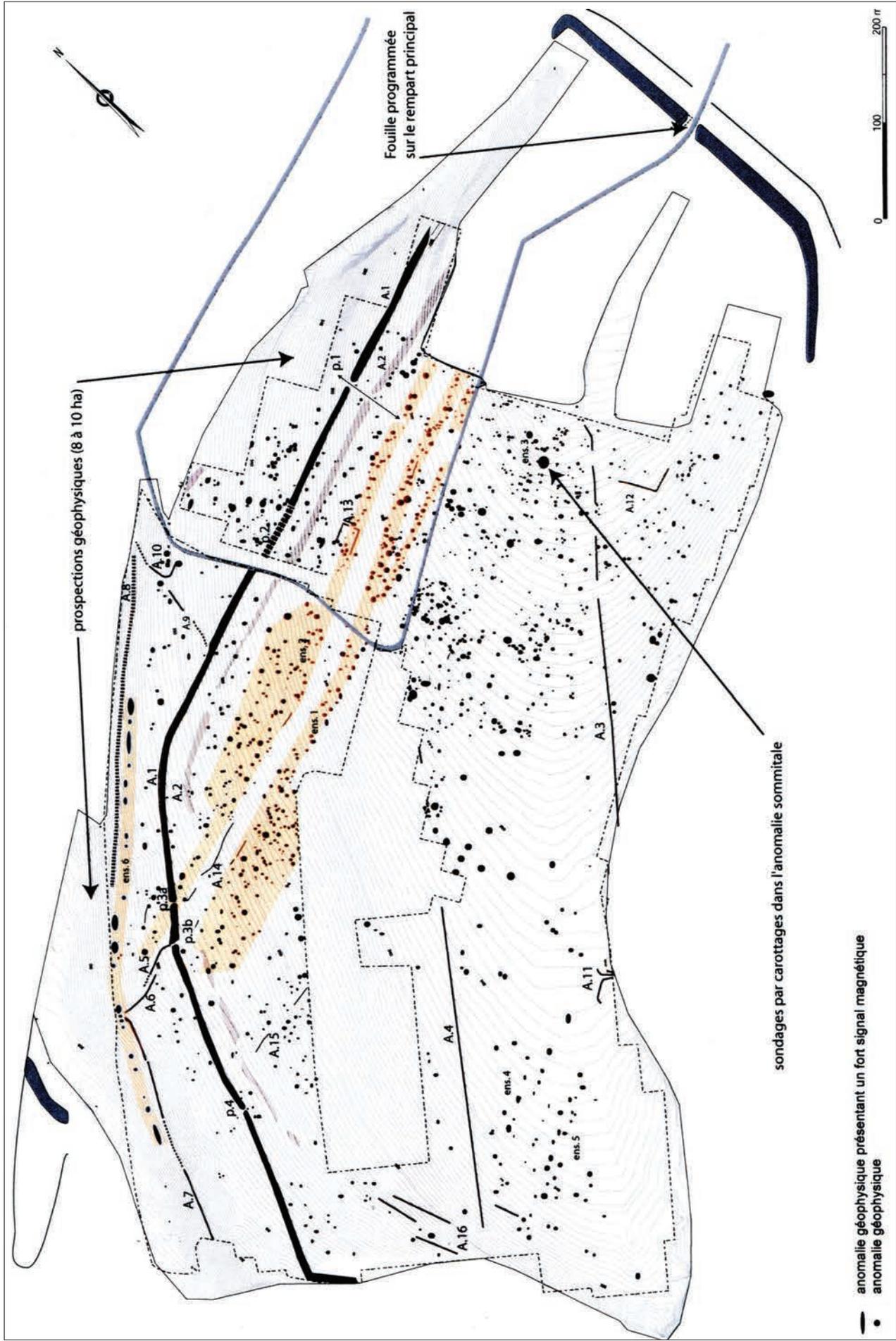
BOVIOLLES Mont Châtel

Âge du Fer

Cette opération de fouille programmée centrée sur le *mur gallicus* de Boviolles s'inscrit dans le projet collectif de recherche *De l'oppidum gaulois de Boviolles à l'agglomération antique de Nasium*. Les observations réalisées en 2007, complétées par celles de 2006, confirment que les différents niveaux de la grille de bois du *mur gallicus* ne sont pas strictement superposés les uns par rapport aux autres, mais accusent un certain décalage, davantage perceptible au niveau des poutres transversales. Si la disparition des matériaux organiques et la ruine générale du rempart ont vraisemblablement perturbé l'ensemble des couches constitutives de cette structure, comme cela avait déjà été observé en 2006 (cf. *Bilan scientifique régional 2006*, p. 40), les niveaux inférieurs atteints, lors de cette campagne de fouille, se révèlent mieux conservés. L'implantation des pièces de bois, telle qu'elle peut être reconnue à partir des traces en négatif, montre un écartement entre les pièces transversales. Celui-ci est compris entre un et deux mètres. Cette variabilité se retrouve sur la plupart des remparts de ce type fouillés en Europe celtique. La longueur des emplacements de poutres transversales oscille entre 4,5 m à plus de 9 m. Les observations réalisées sur d'autres oppida reflètent également cette hétérogénéité, comme le démontre notamment le *mur gallicus* du Mont-Beuvray où certaines poutres

transversales ne dépassent pas 1 m (Buchenschütz et alii 1999). À Levroux, les pièces les plus importantes atteignent près de 4 m (Buchenschütz, Ralston 1975), et plus de 10 m au Titelberg - période IV (Metzler 1984). Au total, le rempart à poutrage interne possède une largeur pouvant être estimée à environ 7 m, ce qui le situe dans la largeur moyenne supérieure, si l'on considère les *muri gallici* du Titelberg, qui atteint 10 m (Metzler 1984, p. 197), de Bâle, entre 6,20 et 7 m (Furger-Gunti 1980, p. 13), du camp d'Artus à Hulgoat (Wheeler 1954, pl. III), ou celui de Manching (Wagner 1938, p. 157-160) qui n'atteint que 3,5 m. Dans la partie arrière du rempart de Boviolles, se développe un amas de blocs de calcaire assurant vraisemblablement la stabilité de l'ensemble. Cette rampe, large d'environ 8 m, n'était pas armée de bois, comme dans le cas du Titelberg, mais était constituée de gros blocs de calcaire. La campagne de fouille de 2007 a permis de poursuivre la fouille de cette zone caractérisée par des concentrations de blocs de calcaire, dont l'objet était vraisemblablement de contenir les terres à l'arrière du rempart. Contrairement aux premières observations de 2006, il n'existe pas de séparation nette entre la zone à poutrage et le blocage situé sur la face interne. Seule la présence de quelques gros moellons de calcaire à l'extrémité des poutres transversales a pu être relevée.

Thierry DECHEZLEPRÊTRE



BOVIOLLES, mont Châtel

Relevé de l'ensemble du site avec localisation des opérations réalisées dans le cadre du PCR en 2007 (DAO : collectif).

CHARNY-SUR-MEUSE

La Courbe Roie

Âge du Bronze - Gallo-romain - Indéterminé

La problématique de cette opération de diagnostic, qui a concerné une superficie de 6,24 ha, s'inscrit dans le cadre funéraire d'une nécropole protohistorique.

Le résultat majeur de celle-ci est lié à la découverte d'un espace dévolu au stockage enterré installé sur la bordure d'un paléochenal. Il s'agit de 14 silos datables de l'extrême fin de l'âge du Bronze dont l'un a livré un gobelet attribué au Bronze final 3b. L'extension de l'aire d'ensilage est estimée à un espace minimal de 1 500 m² dont la limite sud n'est pas fixée. Concernant le paléochenal, le colmatage supérieur recèle une couche anthropique d'une superficie supérieure ou égale à 30 m². Le mobilier récolté dans cet horizon peut s'accorder avec la datation des silos. À environ 30 m au nord-ouest de cet ensemble, d'autres paléochenaux contiennent du mobilier céramique de la fin de l'âge du Bronze avec quelques fragments pouvant dater de phases plus anciennes de cette période.

Des traces d'occupation mal datées ont été circonscrites sur deux secteurs. Le premier concerne la découverte de cinq négatifs de poteaux affectés par l'érosion et deux creusements indéterminés. L'agencement orthogonal de trois poteaux laisse envisager au moins la présence d'un bâtiment protohistorique à quatre poteaux de type grenier surélevé.

Le second secteur, difficile à évaluer du fait de la dispersion des vestiges, correspond à 14 sondages positifs localisés dans les parties nord-ouest et nord-est du diagnostic. Pour l'essentiel des structures mises au jour, il s'agit de deux types de fossés parcellaires de datation antique qui révèlent des orientations nord-est/sud-ouest et est-ouest. Les autres faits archéologiques, relatifs à des poteaux non structurés et deux fosses de datation protohistorique indéterminée, peuvent être interprétés comme des indices potentiels d'habitat.

Jean-Charles BRÉNON

DEMANGE-AUX-EAUX

Lotissement communal, voie des Potiers

Haut Moyen Âge - Indéterminé

Un total de 25 sondages a été réalisé lors de ce diagnostic, d'une superficie de 6 500 m². La stratigraphie, dans les sondages, est constituée d'environ 0,50 à 0,20 m de terre végétale et d'une couche variable de limons bruns mêlés à de très nombreux cailloux. Le substrat géologique correspond, quant à lui, à des marnes très calcaires, de couleur grises, voire à du calcaire marneux.

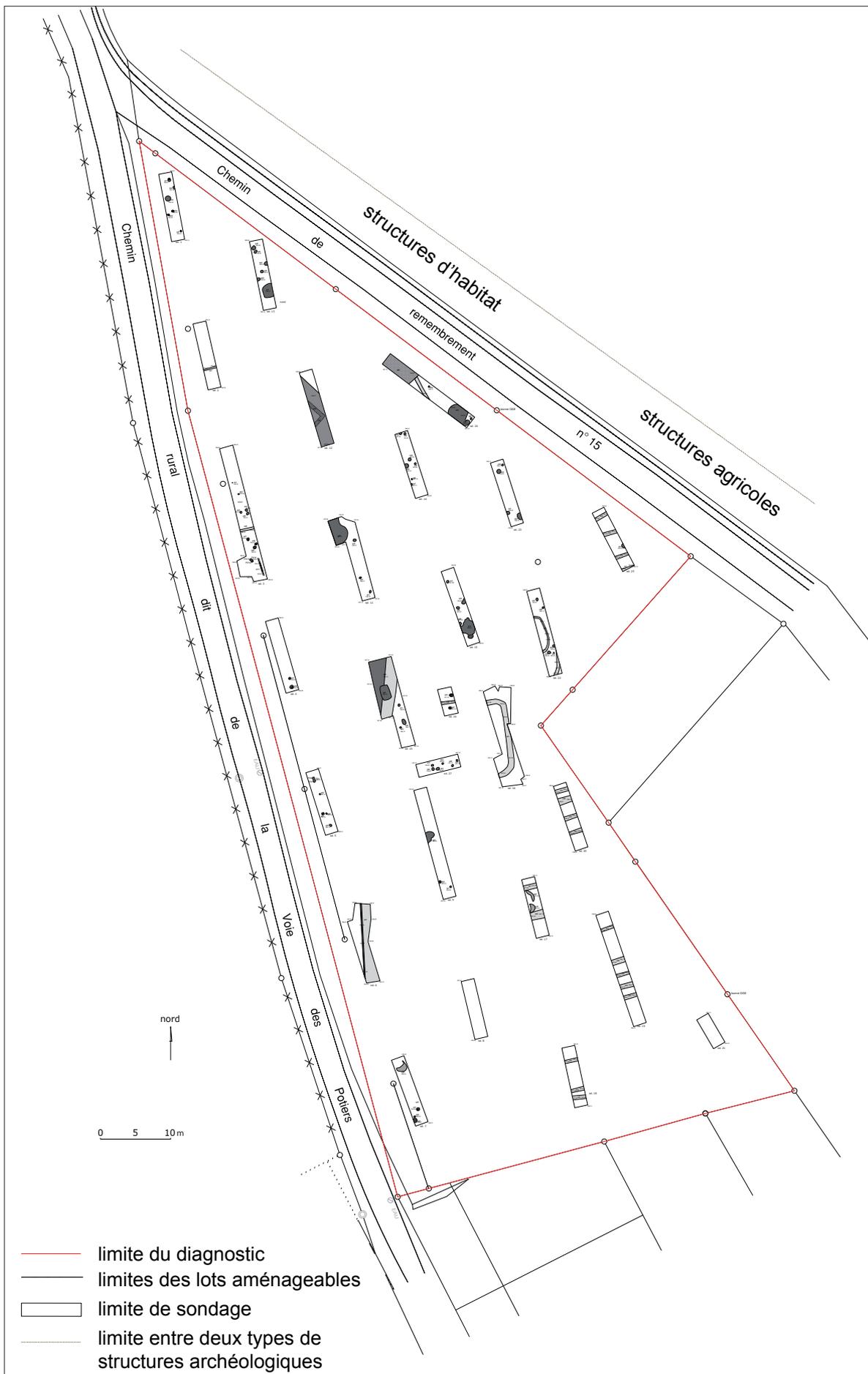
23 des 25 sondages se sont révélés positifs, avec une importante densité de structures chacun. Les vestiges observés appartiennent à au moins deux grandes phases d'occupation distinctes : une phase mérovingienne et une phase postérieure, cette dernière n'étant représentée que par un axe de circulation, chemin qui selle les vestiges de la phase mérovingienne. La première phase s'identifie comme une zone d'habitat juxtaposée à une zone de culture. Plusieurs fosses d'implantation de poteaux ont été mises au jour. Ces fosses correspondent à l'emplacement des poteaux qui entraient dans la construction de bâtiments. En raison de l'étroitesse des décapages liés aux sondages, les plans de ces bâtiments n'ont pas été observés. Ces derniers semblent souvent marqués par la présence d'une couche de limons bruns foncés, charbonneux, mêlée à de nombreux cailloux et artefacts. Des fonds de cabanes ainsi comblées ont également été observés. Plusieurs fosses, comblées en apparence de limons bruns foncés, ont été découvertes. L'une d'elles, coupée

à la pelle mécanique, s'est révélée être un silo.

Une grosse fosse assez quadrangulaire, charbonneuse incluant de très nombreux cailloux rubéfiés, a également été mise en évidence. La coupe de cette structure a montré qu'elle était peu profonde et à fond concave. Aucune trace de rubéfaction du terrain encaissant n'a été repérée. Il peut s'agir d'une fosse de rejet de foyer ou bien d'un petit four effondré.

Un puits a également été mis au jour. La coupe à la pelle de cette structure montre qu'elle est d'abord taillée dans les marnes très calcaires sur 2 m, puis perce ensuite un banc de calcaire. L'excavation réalisée n'a pas permis d'atteindre le fond de cette structure malgré une profondeur de 2,6 m. Ce qui est frappant pour cette structure c'est son comblement homogène, constitué de marnes calcaires laissant penser qu'après récupération des matériaux constitutif de la construction du puits, son comblement a été rapide. L'autre question qui s'impose alors est d'où provient le calcaire ayant servi de remblai ? S'il provenait du creusement du puits, cela signifierait un rebouchage effectué dans la foulée du creusement. Il s'agit probablement d'un puits à eau, dans la mesure où l'eau apparaît relativement rapidement dans la coupe (vers 2,5 m), ayant été rebouché avec des matériaux tirés du sous-sol environnant.

Plusieurs fossés ont également été découverts dans ce diagnostic. Certains sont rectilignes, d'autres en U, à fonction incertaine, et les derniers sont linéaires,



DEMANGE-AUX-EAUX, lotissement communal, voie des Potiers
 Relevé du site avec localisation des sondages (DAO : Inrap).

vestiges d'un parcellaire agricole laniéré.

Les fossés rectilignes peuvent avoir plusieurs fonctions, d'autant que leur linéarité dépend évidemment du fait de la taille des sondages qui n'offrent qu'une vue partielle de ces structures. Ces fossés peuvent avoir servi pour le drainage ou bien témoigner de la présence d'une sablière basse entrant dans la construction de bâtiment. Un décapage plus important nous renseignerait assez facilement sur leur fonction.

Les fossés en U nous interpellent également. La caractéristique de ces structures est qu'elles forment un U dont les extrémités libres des branches latérales sont orientées dans le sens de la pente descendante. Dans le cas présent, l'importante largeur et la faible profondeur de la partie centrale du U, ainsi que la différence de hauteur entre les parties les plus hautes et les plus basses semblent suggérer qu'il s'agit de fossés destinés à drainer l'eau autour d'un espace, peut-être autour d'un habitat. Il faut donc distinguer ces fossés de ceux dont la fonction est de délimiter une propriété et qui cernent la totalité de celle-ci.

Enfin, les structures dites fossés parcellaire ne sont pas en fait des tranchées creusées mais résultent du remontage des terres vers le centre de chacune des parcelles mitoyennes. Ces lignes, peu espacées, montrent l'étroitesse des parcelles. Ces champs laniérés, encore visibles sur le cadastre du XVIII^e s.,

sont d'ordinaire attribués aux périodes médiévale et moderne par manque d'outil de datation. Ce diagnostic nous fournit un élément intéressant concernant la datation de ces structures. En effet, le plan montre que ces structures agraires apparaissent uniquement dans la partie est du site par opposition à toutes les autres structures mises au jour et relatives à l'habitat proprement dit. Cette démarcation nette semble attester l'existence et le partage des deux activités (habitat/culture) sur le site et traduisant ainsi une même occupation chronologique.

Hormis les labours actuels, une voie de circulation est-ouest a été mise au jour lors de ce diagnostic. Cette dernière ne semblait pas connue des habitants interrogés. Toutefois son ancienneté est toute relative puisqu'elle relie les structures liées à l'occupation mérovingienne ainsi que les colluvions mentionnées plus haut. Les artefacts observés sur cette voie ne nous permettent pas de précision quant à sa datation. En revanche, il est intéressant de noter la présence, dans cette structure, de plusieurs fragments de tuiles mais également de résidus vitrifiés de fours. Cet axe de circulation est perpendiculaire à la voie actuelle dite Voie des Potiers. Une étude des archives pourrait nous renseigner sur les toponymes et la présence de ces voies, au moins pour les périodes médiévales et modernes.

Laurent VERMARD

DUGNY-SUR-MEUSE

La Falouse

Mésolithique - Gallo-romain -
Moderne - Contemporain

Le sondage réalisé sous l'abri-sous-roche de *la Falouse* s'inscrit dans le cadre du PCR Peuplements et territoires en Lorraine du Paléolithique ancien au Mésolithique. Il vient compléter les observations réalisées par Dominique Henri (cf. *Bilan scientifique régional 1994*, p. 41) lors d'une surveillance de travaux liée à la création du chemin. En effet, la position topographique du site, à six-huit mètres au-dessus du thalweg, au pied d'un l'abri-sous-roche, est particulièrement attractive pour des établissements saisonniers, comme le montrent les deux niveaux archéologiques identifiés (H1 et H3), correspondant à deux niveaux d'occupations distincts successifs, piégés par le dépôt de pente au pied de l'abri sous roche, et lorsque la stratigraphie initiale n'a pas été tronquée par les carriers.

La problématique principale consistait à articuler les niveaux d'occupation historiques à préhistoriques avec les éléments rocheux existants (paroi, surplomb, plancher), ainsi qu'avec les phases d'érosion successives (blocs d'éboulis provenant du plafond, grèzes issues de la paroi, cône d'éboulis, alluvions anciennes provenant du replat directement à l'aplomb). Le sondage a été implanté au pied d'un l'abri-sous-roche

et à la base d'un cône d'éboulis, perpendiculairement à la paroi, à partir de la tranchée géomorphologique ancienne, afin de posséder un repère stratigraphique existant, et poursuivi en direction du nord vers la fin de l'encorbellement. Une largeur de deux mètres était nécessaire à la circulation, et les cinq mètres de longueur choisis, juste avant la rupture de pente due au cône d'éboulis, se sont avérés stratégiquement déterminants.

Ce sondage a permis de distinguer cinq horizons qui s'appuient sur la paroi rocheuse à l'ouest. Ils s'amincissent ensuite progressivement et présentent une inclinaison de plus en plus accusée dans la partie nord est du sondage.

Un sondage, pratiqué au pied de l'abri-sous-roche de la Falouse, de direction ouest-est (orthogonal à la falaise), permettrait de confirmer ou d'infirmer certaines hypothèses archéologiques et géomorphologiques. De plus, il est à souligner que le contexte archéologique local est assez riche et qu'il permet d'envisager des corrélations avec les stations de surface du Paléolithique moyen, du Mésolithique et du Néolithique qui, sur le replat d'*Houillon*, surplombent ce fond de

vallée, mais aussi avec un atelier de taille de silex vraisemblablement daté du Mésolithique situé en l'amont.

L'horizon H0 correspond aux restes d'un cantonnement de militaires français pendant la première Guerre Mondiale. Outre des objets facilement rattachables au premier conflit mondial, cette couche a fourni des poteries plus anciennes, de nombreux ossements plus patinés, ainsi que des silex taillés. Ceci s'explique par le fait que, en creusant au pied de la paroi rocheuse, les soldats ont traversé la couche d'occupation d'époque moderne, alors que les carriers avaient eux-mêmes traversé et remonté plusieurs niveaux jusqu'à l'occupation néolithique.

L'horizon H1 correspond à une exploitation du calcaire à l'Époque moderne. La paroi en abside de l'abri a été attaquée à plusieurs endroits, à l'aide de pics et de ciseaux, dont on retrouve encore les traces de piquetage et d'extraction par endroits. L'exploitation principale a concerné le calcaire oolithique, à grain fin, réputé résistant aux intempéries. Les carriers de l'époque ont été obligés de dégager la base de l'abri et de creuser une tranchée le long de la paroi pour accéder à la meilleure couche calcaire, rendue inaccessible par les apports d'éboulis latéraux et par l'effondrement du plafond. En conséquence, les vestiges des occupations antérieures (Gallo-romaine, Néolithique et Mésolithique) ont été extraits du bord de la paroi, puis évacués vers la partie opposée, d'où un mélange, dans le niveau d'occupation moderne, de silex, de poteries gallo-romaines et de poteries modernes.

L'horizon H2 est un niveau caillouteux et sableux d'un apport d'éboulis latéraux. Ce dépôt est discontinu et ne se développe complètement que sur la coupe sud où il apparaît sous la forme d'un dépôt d'éboulis naturels au pied de la paroi rocheuse. Cette couche disparaît dans la coupe est et reste partiellement présente dans la coupe nord. Elle apparaît tronquée par le dépôt H1.

L'horizon H3 correspond au niveau d'occupation mésolithique. Dans la coupe sud, l'allure générale de

la couche qui s'appuie contre la paroi rocheuse est en berceau. Elle apparaît tronquée dans son prolongement ouest par le dépôt H1. Elle se pince au centre entre les dépôts d'éboulis H2 et H4 et s'insère dans le niveau H4. Au contact des coupes sud et est, cette couche s'appuie sur un petit cône d'éboulis (H4) et elle s'épaissit à la base du dépôt. Dans la coupe nord, elle s'appuie contre la paroi rocheuse et est directement au contact de la couche H0. La partie supérieure de H3 n'a pas dû être épargnée par le terrassement de la guerre de 14-18. Cette couche apparaît également tronquée dans son prolongement est par la couche H1 (occupation des carriers du XVIII^e s.). L'attribution culturelle de cette occupation est basée sur la présence d'un trapèze asymétrique latéralisé à droite. La grande troncature fait un angle de 80° avec le grand côté, soit un angle très peu aigu. Son extrémité distale présente, à partir de la troncature, une trace d'impact en pseudo coup de burin. Nous sommes donc bien en présence d'une armature de flèche, détériorée lors d'une chasse, qui aurait été ôtée de la hampe puis jetée, à moins que ce ne soit le seul témoin non périssable d'une flèche posée au sol. L'industrie lithique, très pauvre en regard de la superficie fouillée et de l'épaisseur de la couche, constitue néanmoins le seul témoin d'un passage humain au début de l'Atlantique, vers 6500-6000 cal BC. L'occupation mésolithique s'est effectuée peu de temps après l'effondrement du plafond (horizon H4), puisque l'on retrouve les sédiments en interstratification avec les blocs d'éboulis. Tout le niveau comporte également de nombreux petits galets et graviers de quartz rougis au feu, ainsi que quelques petits blocs calcaires brûlés. Ces éléments permettent de penser à une vidange de foyer (foyers ?) à proximité immédiate de notre sondage.

L'horizon H est composé de gros éboulis de polypiers et d'entroques qui proviennent de l'effondrement en masse du plafond de l'abri et sur lesquels se sont installés les Mésolithiques.

Hervé BEAUDOUIN

ÉTAIN

Le Château d'Eau

Sur les 130 673 m² sondées au lieu-dit *le Château*

d'Eau, aucun vestige archéologique n'a été mis au jour.

Sabine BACCEGA

GÉNICOURT-SUR-MEUSE

Ferme du Château

Moyen Âge

Le présent diagnostic archéologique a été réalisé dans le quart nord-est de l'ancienne maison forte de

Génicourt-sur-Meuse, sur une superficie de 7 352 m². Malheureusement, comme le démontre l'historique

du site, cette intervention préventive porte sur un site fortifié maintes fois remanié et où les époques anciennes sont totalement défigurées ou ont disparu. De ce fait, les observations archéologiques se sont révélées très peu fructueuses et l'organisation des bâtiments composant la maison forte originelle reste inconnue. Les principales découvertes consistent en deux caves et des couches de remblais.

Les caves sont taillées en grande partie dans la roche calcaire. L'absence de mobilier archéologique et d'observations de techniques de construction spécifiques ne permet aucune datation précise.

Des couches de remblais ont été observées dans un sondage proche de l'actuelle mairie-école. Ces remblais sont certainement à mettre en relation avec la destruction du manoir médiéval au profit d'un château plus moderne encore visible aujourd'hui. En effet, la construction d'un nouveau château au début du XVII^e s., a nécessité un remblaiement du site afin d'asseoir des fondations solides. Ce remblaiement doit provenir en grande partie des ruines du château d'origine médiévale. Toutefois, en l'absence de mobilier archéologique datant dans les remblais, il n'est pas possible d'étayer cette hypothèse.

Sébastien JEANDEMANGE

GONDRECOURT- LE-CHÂTEAU

La Vaux Dom Gérard,
route de Bar-le-Duc

La construction de deux bâtiments industriels sur 18 758 m² a fait l'objet de sondages de diagnostic à l'est du village. Malgré la présence d'indices archéologiques

connus à proximité, aucune occupation ancienne n'a pu être mise en évidence.

Rémy JUDE

LACROIX-SUR-MEUSE

Zone pavillonnaire, sous la Vaux

Contemporain

Le projet d'aménagement de pavillons d'habitation sur la commune de Lacroix-sur-Meuse au lieu-dit *sous la Vaux* a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique sur une surface de 16 230 m². Le substrat géologique a été atteint pour chaque sondage, apparaissant à environ 0,40 m de profondeur et correspondant à du calcaire. Aucun vestige archéologique n'a été mis en évidence.

En revanche les nombreux impacts d'obus, observés dans les sondages, montrent que cette côte a fait l'objet d'importants tirs d'artillerie lors de la première guerre mondiale, et ce, malgré l'absence d'une quelconque présence militaire sur le site (absence de cartouches ou autres).

Laurent VERMARD

LAMORVILLE

Carrière Saint-Maurice, bois
communaux, passage des Bêtes

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur 74 960 m² dans la carrière Saint-Maurice, au lieu-dit *passage des*

Bêtes. Celui-ci relevé aucun vestige archéologique.

Sabine BACCEGA

LÉROUVILLE

Vigneulles

Sur les 16 930 m² sondés à Lérouville au lieu-dit *Vigneulles*, aucun vestige archéologique n'a été

découvert.

Sabine BACCEGA

LONGEVILLE-EN-BARROIS

Le Champ Morlot, à la Cagnotte

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur une surface de 110 000 m², en amont de l'extension d'une

zone commerciale aux lieux-dits le *Champ Morlot* et à la Cagnotte, qui n'a révélé aucun vestige archéologique.

Sabine BACCEGA

MAIZEY

Pavillon

La construction d'un pavillon à Maizey, dans un secteur archéologiquement très sensible (cf. *Bilan scientifique régional 2001*, p. 39), a conduit à la surveillance des travaux de terrassement d'une centaine de mètres

carrés. Bien que jouxtant l'un des enclos repérés en prospection aérienne, aucun indice archéologique n'a été remarqué dans la coupe des fondations.

Sabine TYLCZ

MARVILLE

Lotissement Chavillard, rue de Chavillard

Le projet d'aménagement de pavillons d'habitation sur la commune de Marville (Meuse), rue de Chavillard a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique qui a porté sur une surface de 8 515 m². Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour. Les résultats de ce diagnostic ont montré que la terrasse sur laquelle s'assoit l'emprise du projet est relativement récente

et date de l'époque contemporaine. Pour l'ensemble des sondages, le substrat géologique apparaît à une moyenne d'un mètre sous le niveau actuel. Il est recouvert d'une couche de colluvions composée de limons marrons et de pierres, puis de terre végétale, elle-même recouverte de remblais contemporains provenant de terrassements probablement proches.

Laurent VERMARD

NOUILLONPONT

Rue Philippe Waringue

Sur les 16 727 m² diagnostiqués à l'emplacement d'un nouveau lotissement, rue Philippe Waringue, aucun

vestige archéologique n'a été décelé.

Sabine BACCEGA

ROMAGNE-SOUS-MONTFAUCON

Le Buchon

Les investigations archéologiques menées lors de ce diagnostic, qui a porté sur près de 11 ha, ont montré que le terrain était totalement perturbé par un grand nombre de trous d'obus. Les indices néolithiques présents sur le

site sont donc à prendre avec précaution tant le terrain semble avoir été bouleversé lors du premier conflit mondial et en l'absence de vestige structurel en place.

Laurent VERMARD

SAINT-MIHIEL

Chemin départemental 901

Un diagnostic archéologique a été réalisé les 18 895 m² d'un lotissement privatif le long du chemin

départemental 901. Celui-ci n'a révélé aucun vestige archéologique.

Sabine BACCEGA

SASSEY-SUR-MEUSE

Poirier Cadet

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur une surface de 13 000 m², dans la sablière MCA, qui n'a

révélé aucun vestige archéologique.

Sabine BACCEGA

SENON

2 rue de la Fontaine

Gallo-romain

Le diagnostic archéologique (1 094 m²) réalisé dans le cadre du projet de construction d'une maison à Senon, 2 rue de la Fontaine, a permis de mettre en évidence les vestiges de la bourgade antique.

Le premier sondage a révélé la présence d'un niveau de sol dans sa partie sud. Sur ce côté, deux poteaux, dont un pouvant être cornier, peuvent correspondre à l'existence d'un bâtiment. Au nord-est de ce bâtiment, une fosse a livré un lot de céramiques domestiques (*terra nigra*) chronologiquement homogène. De nombreux fragments de céramique présentent des traces de raté de cuisson. Cet ensemble laisse présager un atelier local de production. Ces structures semblent dater du début du I^{er} s. au milieu du II^e s. de n. è.

Les deux autres sondages ont permis de mettre au jour deux caves pouvant appartenir à un ou deux bâtiments. La cave du sondage 2 montre une occupation en deux phases. Une première correspond vraisemblablement

à une cave unique et une seconde qui montre une subdivision avec l'installation d'un mur, suivi d'un comblement, au sud de celui-ci, qui marque un abandon de cette partie. La seconde partie, au nord, semble rester en fonction plus tardivement. Son comblement se compose essentiellement d'éléments de démolition (fragments de blocs calcaires, mortier, tuiles) ainsi que des fragments de céramique et de quelques déchets d'une phase de dégrossissage d'objets en os (tableterie). Les vestiges du sondage 3 sont érodés en raison de l'installation d'une ferme récente et de sa démolition dans les années 80. Cette ferme semble avoir réutilisé une cave romaine dont le comblement correspond à la démolition de cette même ferme.

Cette opération a permis de localiser et de compléter précisément les différentes phases d'occupation de la bourgade antique dans ce secteur et d'appréhender les activités artisanales présentes sur ce site.

Xavier ANTOINE

SORCY-SAINT-MARTIN

La Louvière

Âge du Bronze - Âge du Fer -
Gallo-romain - Haut Moyen
Âge - Contemporain

Le projet d'aménagement d'une zone pavillonnaire, au lieu-dit *la Louvière*, a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique d'une surface de 27 800 m². La commune de Sorcy-Saint-Martin se trouve dans le sud du département de la Meuse, entre Commercy

au nord et Void-Vacon au sud. Elle est située dans les côtes de Meuse et, plus particulièrement, sur la rive droite du fleuve du même nom. Le diagnostic se trouve sur la bordure orientale de la commune actuelle.



SORCY-SAINT-MARTIN, la Louvière
 Relevé du site avec localisation des sondages (DAO : Inrap).

Le terrain sur lequel sont implantés les sondages présente une très faible pente vers l'ouest, le dénivelé n'étant que de 0,55 m pour 180 m. Le substrat géologique correspond à des argiles brunes orangées, laissant parfois apparaître ponctuellement quelques pierres calcaires et apparaît vers 1,10 m.

Trois grandes périodes ont été observées lors de ce diagnostic. La première phase semble dater de la protohistoire et peut être de la fin de l'âge du Bronze et le début de l'âge du Fer. Deux types de structures y ont été découverts pour cette phase. Le premier correspond à quatre fosses d'implantation de poteau et, le second, à des fosses polylobées de taille très variable pouvant atteindre plusieurs mètres. Ces fosses renferment souvent de nombreux tessons de céramique et des charbons. Seule une fosse polylobée a été coupée. Elle est conservée sur une hauteur de 0,50 m. Un prélèvement y a été effectué. Ce dernier a révélé un important lot de macrorestes végétaux présentant un très bon état de conservation. L'hypothèse proposée, quant à la fonction primaire de ces structures, est l'extraction de matériaux, ici l'argile. Dans un ultime usage, elles semblent avoir servi de dépotoir. La densité de ces fosses laisse supposer une zone péri-domestique liée à cette activité.

La deuxième phase s'identifie comme une zone d'habitat ou artisanat de la fin de l'Antiquité ou du début du haut Moyen Âge. Plusieurs fosses d'implantations de poteaux ont été mises au jour. Ces fosses correspondent à l'emplacement de poteaux qui pouvaient entrer dans la construction de bâtiments. En raison de l'étroitesse des décapages liés aux sondages et malgré la réalisation d'élargissement ponctuels, l'organisation de ces poteaux n'a pu être appréhendée. Aucun plan de bâtiment n'a pu être restitué. Trois fonds de cabanes excavées ont également été observés. Tous comportaient des ossements de faune dans leur comblement. Des scories de métal ont également été trouvées. Deux de ces structures sont peut-être liées à l'artisanat des métaux. Trois fosses rectangulaires

de taille importante (0,75 x 0,50 m, 0,70 x 0,50 m et 0,90 x 0,60 m) ont également été mises au jour. Leur fonction est indéterminée. Seule l'une d'elles a été fouillée pour sa moitié orientale. Sa profondeur reste faible par rapport aux fosses d'implantation de poteau. L'une des hypothèses est qu'il peut s'agir de l'emplacement de dés de pierres servant de base aux poutres porteuses à l'intérieur de bâtiments importants. La troisième grande phase déterminée correspond à l'époque contemporaine. Le diagnostic a permis d'observer pour celle-ci des vestiges liés au premier conflit mondial. Le type de structures reconnu pour cette période correspond à un fossé en zig zag ou bien complexe, d'abord semi-circulaire puis linéaire, ainsi qu'à un fossé circulaire. Si le fossé en zig zag est assez bien connu et interprété comme une tranchée militaire de communication. Une autre structure a été interprétée comme une base d'affût d'artillerie.

Ce site est important car il permet de contribuer à améliorer nos connaissances qui font défaut pour la Protohistoire dans la vallée de la Meuse et la fin de l'Antiquité d'une manière générale en France. Il présente un intérêt concernant l'occupation du sol dans l'Est de la France. Par ailleurs, les quelques prélèvements effectués dans certaines structures ont montré un important potentiel dans le cadre d'une étude des macro restes végétaux, notamment par la qualité de conservation de ces macro restes, mais aussi par la quantité et la diversité carpologique. Cette bonne préservation est due à la présence d'une certaine hauteur de limons argileux et d'argile rendant le site relativement humide. Une série statistiquement valable d'échantillons provenant de différentes structures et couches d'occupation humaine pourrait permettre de contribuer à une reconstitution de la vie quotidienne durant la Protohistoire et au haut Moyen Âge dans l'Est de la France. La fonction finale de dépotoir des fosses polylobées protohistoriques permet la découverte d'une bonne quantité et diversité de macro restes végétaux.

Laurent VERMARD

SPINCOURT

Alamont, rue Lafayette

En préalable à un projet de création de zone artisanale, une opération de diagnostic archéologique de 5 940 m² a été réalisée à Spincourt, au lieu-dit *Alamont*. Les terrains concernés par le projet surplombent le lit de l'Othain qui s'écoule à environ 500 m à l'ouest. À proximité de ce secteur, des campagnes de prospections aériennes

et pedestres ont décelés des indices d'établissements ruraux gallo-romains.

16 sondages répartis sur 4 lignes au développement est-ouest, ont pu être réalisés. Tous se sont révélés négatifs.

Lonny BOURADA

STENAY

Aux Cailloux

Contemporain

Le diagnostic réalisé à Stenay au lieu-dit *aux Cailloux* a permis de faire plusieurs observations concernant la géologie, la toponymie et l'histoire du site. L'approche géologique permet de noter que l'emprise des sondages est située sur les marnes et argiles de la Woèvre (Callovien) et hors zone de dépôt des alluvions calcaires de la Meuse. Un petit talweg orienté est-ouest a pu être appréhendé. Enfin les sondages attestent d'accidents stratigraphiques ou géologiques, dans la partie nord du diagnostic. Ces derniers peuvent correspondre à des poches de dissolution ou karsts, ou encore à l'excavation de carrières à ciel ouvert.

Du point de vue historique le diagnostic a permis de découvrir les vestiges liés au premier conflit mondial et notamment un blockhaus ainsi que plusieurs grosses fosses dépotoir allemandes liées à la présence du Kronprinz qui résidait dans la caserne voisine du site.

Des vestiges de la deuxième guerre mondiale ont également été mis au jour. En dehors des fosses dépotoirs, plusieurs fosses allongées d'environ quatre mètres de long et entre 1,80 et 2 m de haut ont été mises au jour. L'hypothèse la plus vraisemblable

concernant leur fonction première est celle de tranchées d'observation. Des fosses d'implantation de poteaux, dont plusieurs sont alignées entre elles, ont également été découvertes dans la moitié nord du diagnostic. Certains de ces alignements sont d'ailleurs parallèles avec l'implantation de canalisations d'eau. D'une manière générale, les vestiges de cette période sont relativement orthornormés. Ils correspondent à l'installation d'un camp de prisonniers allemands tenus par les américains.

Outre les observations géologiques, le diagnostic pose la question de l'extraction du calcaire marneux avec la possibilité de présence de carrières dans la partie nord de l'emprise prescrite, zone qui ne semble pas être touchée par le projet de construction. L'autre intérêt de ces travaux archéologiques est de pouvoir étudier le matériel issu d'ensembles clos datés de la première guerre mondiale et de découvrir un élément défensif alors inconnu. Enfin, il permet également de comprendre l'organisation d'un camp de prisonnier durant la seconde guerre mondiale. Ce sont les vestiges de ce dernier qui sont les plus touchés par les travaux de construction.

Laurent VERMARD

THIERVILLE-SUR-MEUSE

Jardin Fontaine

Contemporain

Dans le cadre du projet d'aménagement d'un entrepôt de stockage alimentaire au lieu-dit *jardin Fontaine*, conduit par la société MAXIMO, les travaux de forage de pieux de fondation ont percé à quatre endroits un conduit souterrain. Le terrain visé par le projet se situe sur le terrain désaffecté de l'ancienne caserne du 150 RI. En 1998 (cf. *Bilan scientifique régional 1998*, p. 41), un diagnostic archéologique a été réalisé sur

l'emprise de la plate forme industrielle qui n'a révélé que des couches de gravats nivelés.

Le souterrain mis au jour fortuitement à l'occasion de ces travaux est attribuable à l'une des galeries du « polygone des mineurs », terrain d'expérience militaire pour le « tirs de mine » construit vers 1760. Un relevé topographique et photographique a été réalisé en urgence avant la destruction de l'ouvrage situé sur l'emprise du bâtiment industriel.

Denis JACQUEMOT

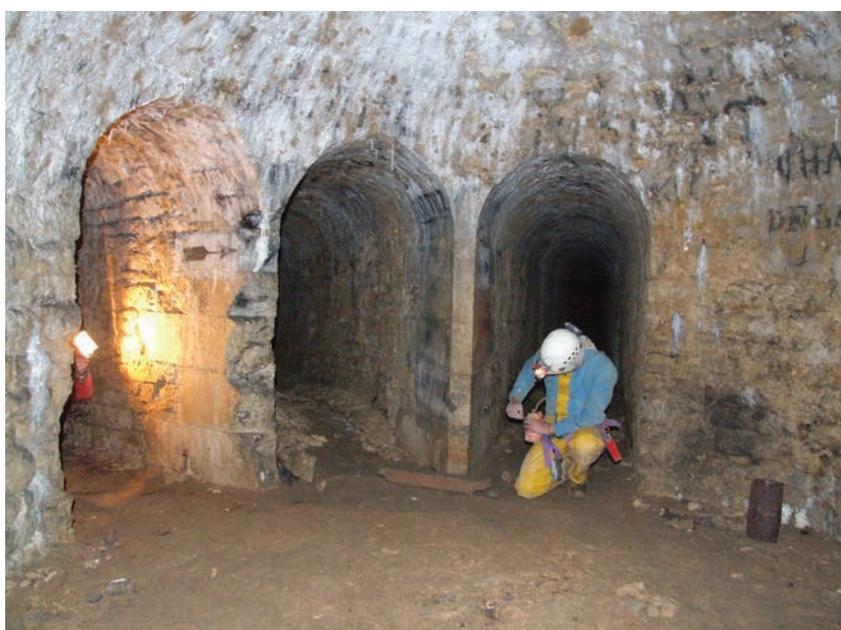
VAUCOULEURS

Centre médical, 1 rue des Tanneries

Moyen Âge

La présente intervention archéologique a été réalisée sur une surface d'environ 2 235 m² suite à la demande volontaire de diagnostic préalable à la création d'une maison médicale.

Les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique, puisque situés dans l'emprise reconnue de la ville médiévale, en particulier au droit de la courtine nord, au niveau de



THIERVILLE-SUR-MEUSE, jardin Fontaine
Photos du souterrain mis au jour
fortuitement à l'occasion des travaux
(clichés : D. JACQUEMOT).

la Tour des Anglais, classée au titre des Monuments Historiques. Trois sondages concernent l'emplacement des anciens fossés comblés à l'Époque moderne, un sondage a été effectué à l'emplacement de l'ancienne

enceinte urbaine d'origine médiévale et un dernier sondage, *intra muros*, a révélé la présence de niveaux d'occupation médiévaux.

Sébastien JEANDEMANGE

VAUCOULEURS

Château de Gombervaux, tour porte de la maison forte

Moyen Âge - Moderne

Dans le cadre du projet de restauration au titre des Monuments Historiques du château, un sondage a été réalisé. Celui-ci s'est concentré sur l'emprise de la tour-porte de la maison forte. L'objectif principal était de retrouver les traces des niveaux d'occupation éventuellement décelables dans la stratigraphie. Ce sondage principal concerne la grande majorité de l'espace sous le donjon. Il consiste en un rectangle de 5 m de long sur 3 m de large.

Il fut également décidé de sonder un angle intérieur du bâtiment pour comprendre l'organisation des fondations et atteindre les couches les plus profondes. Ce second sondage représente un petit rectangle de 1,00 x 0,60 m de coté.

Enfin, une excavation de 1,10 x 0,80 m effectuée en 2001 au niveau de la crapaudine de la porte intérieure a été rouverte et les stratigraphies rafraîchies.

Les données archéologiques relevées sur place et découvertes en laboratoire permettent d'avancer une hypothèse de phasage des différents événements survenus sous la tour-porte de Gombervaux en distinguant quatre étapes.

Phase 1

La première intervient au milieu du XIV^e s., lors de la construction de l'édifice par Geoffroy de Nancy. Il est assis sur un sol marneux et argileux meuble, qui oblige à réaliser des fondations à au moins quatre ressauts. La nappe d'eau étant relativement haute, le dernier ressaut apparaît à une hauteur supérieure à celle du niveau de sol de la porte. Ce dernier n'a pas pu être clairement identifié, mais devait *a priori* se situer à une altitude proche ou légèrement inférieure à celle de la crapaudine de la seconde porte, qui permet par ailleurs de faire le lien entre le donjon et la cour centrale. La spécificité des fondations à ressauts a obligé le creusement d'une tranchée large, comblée par la suite avec de l'argile mêlée à du charbon de bois et du mortier de chaux afin de réduire la plasticité du terrain. Les objets retrouvés dans cette séquence, notamment un carreau d'arbalète, sont très souvent attribuables à la fin du Moyen Âge, quelquefois au début de l'Époque moderne.

Phase 2

À l'Époque moderne, avant le XVIII^e s., l'accès principal à la maison forte étant transféré à un autre endroit, la tour-porte est murée et munie de fenêtres. L'accès à la pièce se fait dorénavant par une porte percée pour l'occasion dans le mur sud-est, 0,40 m plus haut. Pour récupérer ce seuil et créer un vide sanitaire, un muret de quelques assises de pierres est maçonné le long des deux murs latéraux. Un plancher doit recouvrir l'ensemble.

Phase 3

Le démantèlement du site débute vers 1770. Les planchers des différents niveaux du bâtiment se détériorent rapidement ou sont arrachés. Ce qui reste finit par s'effondrer sans doute au cours du XIX^e s., entraînant le sol des cheminées des premier et deuxième étages. Celui du deuxième étage encaisse toute l'onde de choc et se disloque, protégeant ainsi celui de l'étage inférieur, qui subsiste quasiment intact. Un élément indéterminé, tombé sur le rebord de la niche gauche de la cheminée du second étage, a entraîné la dégradation de celui-ci, dont un important élément se retrouve dix mètres plus bas, avec des pierres du manteau d'une des cheminées.

Les murets construits pour supporter le plancher moderne s'effondrent à leur tour, soit par le poids des gravats, soit par une rapide usure des pierres due aux remontées capillaires, très importantes.

Phase 4

Par la suite, le lieu est remblayé et se comble naturellement, formant un plan relativement droit. La terre est maintenue du côté des douves par trois grosses poutres. Ces dernières années, l'association en charge du site décide la réfection et l'électrification des bâtiments. À cette occasion, une tranchée est creusée le long du mur moderne maintenant arasé et dont le sommet est égalisé pour y placer une gaine.

Cédric MOULIS

VAUCOULEURS

Devant Saint-Pierre, sur Pagué

Âge du Fer - Moyen Âge

Sur une surface d'environ 18 000 m², la présente intervention archéologique a été réalisée suite à la demande volontaire de diagnostic préalable à la création d'un lotissement d'habitations.

Deux concentrations de vestiges ont été identifiées. La première, située à l'extrémité nord-est des parcelles du lieu-dit *devant Saint-Pierre*, consiste en trois grosses fosses contenant du mobilier céramique des âges du Fer.

Le second site est localisé au lieu-dit *sur Pagué*. Les vestiges se présentent sous la forme notamment d'un chemin le long duquel ont été exhumées trois sépultures orientées globalement nord-sud, sans mobilier datant. Outre le chemin, les autres découvertes consistent en des trous de poteaux, un niveau de sol contenant du mobilier protohistorique et une sablière basse associée à des poteaux.

Sébastien JEANDEMANGE

VAUCOULEURS

Sur la Plantation

Âge du Fer - Gallo-romain -
Haut Moyen Âge

Le projet d'aménagement se trouve au sein d'un territoire communal où les indices de sites et les nombreuses découvertes suscitent une surveillance accrue. La présente opération de diagnostic archéologique concerne 30 000 m² de parcelles situées au lieu-dit *sur la Plantation*. Elle fait suite à une première campagne de diagnostic qui s'est déroulée sur les lieux-dits *devant Saint-Pierre* au sud et *sur Pagué* (cf. *supra*) à l'ouest. Des structures en creux contenant du mobilier céramique des âges du Fer avaient alors pu être identifiées ainsi qu'un ensemble de trois sépultures à inhumation associées à un axe de circulation attribué sans plus de précision à la période médiévale.

88 sondages ont été réalisés en novembre. Sur ce total, 16 ont révélé des indices d'occupation. Ils se concentrent dans l'angle nord du projet. Seuls deux

sondages se situent au sud et peuvent correspondre à la continuité de l'occupation protohistorique perçue au lieu-dit *devant Saint-Pierre*.

Les autres sondages n'ont pas de liens directs avec les précédentes découvertes. Les structures mises au jour correspondent, pour l'essentiel, à des structures en creux telles que trous de poteau, fosses, fossés, fonds de cabane auxquelles il est possible d'ajouter un éventuel chemin. Le matériel céramique prélevé a été étudié et a permis de distinguer deux phases d'occupation. La première concerne l'Antiquité tardive et la seconde la période carolingienne. Malheureusement, ce phasage chronologique ne se traduit pas sur le terrain. En termes de répartition spatiale, ces deux occupations semblent en effet plutôt se superposer pour s'étendre sur environ 6 000 m².

Lonny BOURADA

VAUQUOIS

Le Village, chemin des Bois

Contemporain

Le projet d'aménagement de pavillons d'habitation sur la commune de Vauquois, au lieu-dit *le Village*, a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique sur une surface de 11 715 m². Les seuls vestiges découverts

sur le site sont des fosses liées à l'explosion d'obus lors du premier conflit mondial et une fosse dépotoir probablement liée à l'installation du village provisoire après la guerre.

Laurent VERMARD

MOSELLE**BILAN
SCIENTIFIQUE****Tableau des opérations autorisées****2 0 0 7**

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
6759	ANGEVILLERS - HAVANGE - THIONVILLE, R.D. 14, mise à 2x2 voies entre la Côte Saint-Michel et le giratoire de la R.D. 952	Sébastien VILLER (INRAP)	OPD	20	GAL	1
6914	ANTILLY, lotissement Le Clos du Château, derrière le Château	Matthieu MORIAMEZ (INRAP)	OPD	20-24	GAL-MA-MOD-CON	2
6810	ARS-SUR-MOSELLE, carrière GSM, entre Deux Eaux	Jean-Denis LAFFITE (INRAP)	OPD	20-25	GAL-MOD	3
6728	AY-SUR-MOSELLE, le Clos des Vignes I, route de Thionville	Laurent THOMASHAUSEN (INRAP)	OPD	11-12	NEO	4
6727	AY-SUR-MOSELLE, le Clos des Vignes II, route de Thionville	Laurent THOMASHAUSEN (INRAP)	OPD	11-12	NEO	4
6935	BERTHELMING - BETTBORN, carrière Beck, autorisation 2007, tranche 1, Hagenbush, Hohbush, Angsbutte, Filtz Feld	Nicolas MEYER (INRAP)	OPD	25	IND	5
6964	BERTRANGE, ZA du Galgenberg	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			6
6896	BIONVILLE-SUR-NIED, lotissement Le Champ de Pierre, Morlange, Petersfeld, rue du Lavoir	Franck THIÉRIOT (INRAP)	OPD			7
6954	BLIESBRUCK, lotissement Les Champs, les Champs, in der Au	Sophie CASADEBAIG (COL)	OPD	15-20	PRO-GAL	8
8177	BLIESBRUCK, suburbium, unterer Sand	Sophie CASADEBAIG (COL)	FP	20	GAL	9
6637	CATTENOM, sablières de Sentsich, Michelacker, otten Grund	Xavier ANTOINE (INRAP)	OPD			10
6812	CHÂTEAU-SALINS, fourrières Androuin	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			11
6638	CREUTZWALD, R.N. 33, déviation de Creutzwald, tranche 1, Brûlé-Neuland, zone artisanale, Eichenberg, Strasse, Barrois	Francesca SCHEMBRI (INRAP)	OPD			12
6966	CREUTZWALD, R.N. 33, déviation de Creutzwald, tranche 2	Franck THIÉRIOT (INRAP)	OPD	20-22	GAL	13

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
6910	DELME, lotissement Les Terrasses d'Hélios I, sur le chemin de Tincry	Jean-Charles BRÉNON (INRAP)	OPD	15-20	FER-GAL	14
6750	DELME, lotissement Les Terrasses d'Helios II et III, la Vaurienne, les Quatre-Coups, sur le Chemin de Tincry	Jean-Charles BRÉNON (INRAP)	OPD	15-20	BRO-FER-GAL	14
6533	FAMECK, lotissement Les Jardins de Maize, rue des Ducs, rue des Chênes	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			15
6845	FAMECK, lotissement Les Jardins du Triangle, tranche 1, sur la cité Bosment	Marc FELLER (INRAP)	OPD			16
6723	FAMECK, ZAC le Domaine de la Forêt, tranche 1, la Landerre	Sophie GALLAND (INRAP)	FPREV	15	FER	17
6955	FARÉBERSVILLER, lotissement La Ferme Champêtre du Bruskir II, Bruskirhof	Nicolas MEYER (INRAP)	OPD	22	GAL	18
6599	FARÉBERSVILLER, lotissement Le Rabelais, Tudmich	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			19
6747	FILSTROFF, lotissement Les Jardins de la Paix, inter Houw Feld	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			20
6936	FLORANGE, avenue de Lorraine	Sophie GALLAND (INRAP)	OPD	11-12-13	NEO	21
6534	FLORANGE, lotissement Les Jardins du Triangle, Hunsol, rue de Longwy	Sophie GALLAND (INRAP)	OPD	20	GAL	22
6895	GUÉNANGE, carrière GSM, Fuebaum, Mulleweg, sous Brouch, Iverter, Sabelhacht	Sébastien VILLER (INRAP)	OPD	14-15-18-20	BRO-FER-GAL-HMA-MOD-CON	23
6901	HAYES, château de Hayes	Amaury MASQUILIER (INRAP)	OPD	24	MA-MOD	24
6535	HETTANGE-GRANDE, 14 rue Jean Burger, impasse Jean Burger	Laurent THOMASHAUSEN (INRAP)	OPD			25
6592	HOMBOURG-BUDANGE, lotissement Le Domaine Saint-Clair, côte de Kédange	Francesca SCHEMBRI (INRAP)	OPD			26
7016	JURY, lotissement Le Breuil	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			27
6965	JURY, lotissement Les Résidences de Jury, le Pré du Fond	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD	20	GAL	28
6857	KERPRICH-AUX-BOIS, lotissement Le Haut du Stock, tranche 2	Nicolas TIKONOFF (INRAP)	FPREV	15	FER	29
6836	KUNTZIG, ZAC des Passereaux, tranche 1, Bedel	Arnaud LEFEBVRE (INRAP)	FPREV	20-23-25	GAL-HMA-MOD-CON	30
6956	KUNTZIG, ZAC des Passereaux, tranche 2, Bedel	Arnaud LEFEBVRE (INRAP)	OPD	23	HMA	31
6892	L'HÔPITAL - SAINT-AVOLD, plate-forme Petrochemichals, route de Carling	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			32
6536	LACHAMBRE, zone artisanale, lotissement Les Hauts d'Alésia, rue de la Nied, rue des Romains	André GLAD (INRAP)	OPD			33
6835	LAQUENEXY, lotissement Entre Deux Cours, tranche 3, Villers Laquenexy	Sébastien JEANDEMANGE (INRAP)	FPREV	15-20-26	BRO-FER-GAL-HMA-	34

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
6707	LEMBERG, lotissement Saint-Hubert, tranches 3-4-5, Rosskopf, Rosskopf beim Brunnenweg	Nicolas MEYER (INRAP)	OPD			35
6748	LORQUIN, carrière Barlot, les Grandes Friches	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			36
6740	LORRY-MARDIGNY, lotissement Le Colombier	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			37
6904	MALLING, impasse des Primevères	Marie-Pierre PETITDIDIER (INRAP)	OPD			38
6894	MANOM, carrière GSM, phase 2007, auf Bichel, in Armess, im Kapenstrack, Klopp, Muehlenbeutel	Laurent THOMASHAUSEN (INRAP)	OPD			39
6741	MARLY, ZAC Belle Fontaine 3, bâtiments d'activités, le Grand Bouseux	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			40
6998	MARSAL, le briquetage de la Seille, la Digue, fort d'Orléans	Laurent OLIVIER (MUS)	FP	25	FER	41
6847	METZ, 19-21 rue du XX ^e Corps Américain	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			42
6709	METZ, collège Arsenal, internat et demi-pension, rue du Général Fournier	Sébastien VILLER (INRAP)	OPD	19	MOD	43
6814	METZ, la Cour Saint-Clément, 84-86 avenue André Malraux	Émilie CARTIER (AUT)	FPREV	19-22	GAL	44
6868	METZ, place Saint-Simplice, réaménagement	Rénata DUPOND (COL)	OPD	19-23	MA-MOD	45
6537	METZ, Technopôle, angle boulevard de la Solidarité et boulevard de la Défense	Xavier ANTOINE (INRAP)	OPD			46
7227	METZ, tour Camouflage, square Camouflage	Marie-Paule SEILLY (SRA)	SD	25	MA-MOD	47
6724	METZ, ZAC quartier de l'Amphithéâtre, tranche 2, avenue André Malraux	Franck GAMA (INRAP)	FPREV	19-22	GAL	48
6846	METZ, ZAC quartier de l'Amphithéâtre, zone 7	Matthieu MORIAMEZ (INRAP)	OPD			49
6900	METZ, ZAC quartier de l'Amphithéâtre, zone 8, 78-86 avenue André Malraux	Christian DREIER (COL)	OPD	19-22	GAL	50
6937	MONDELANGE, carrière Michel Brouch, tranche 2, les Terres Noires, sur Michelbruck	Olivier FAYE (INRAP)	OPD	15-20	FER-GAL	51
6706	MONDELANGE, parc d'activités commerciales de la Sente	Michiel GAZENBEEK (INRAP)	FPREV	12-15-20-25	NEO-BRO-FER-GAL-HMA	52
6703	MONDELANGE, petite Durrwiese	Sylvie COCQUERELLE (INRAP)	OPD			53
6598	MONDELANGE, rue d'Amnéville, impasse Maréchal Berthier	Franck GÉRARD (INRAP)	OPD			54
6917	MONTBRONN, lotissement Les Vergers, tranche 1, oben an der Strasse	Nicolas MEYER (INRAP)	OPD			55
6708	MONTOIS-LA-MONTAGNE, carrière Socoman Procatra, tranche 3, la Forêt devant le Pont	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			56

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
5270	NORROY-LE-VENEUR, ZAC Ecoparc - Val Euromoselle, zone sud, bois de la Jullière	Olivier FAYE (INRAP)	OPD	15	BRO	57
6958	NOUILLY - VANTOUX, hôpital Robert Schumann, Lauvallière	Élise MAIRE (INRAP)	OPD			58
6726	OBERVISSE, parc éolien du Mottenberg, éolienne n° 2, Eschetzel	André GLAD (INRAP)	OPD	20	GAL	59
6514	OTTANGE, carrière Billert, extension, phase 1, tranche 1, bois Billert	Sophie GALLAND (INRAP)	OPD	15-16-25	FER-MOD-CON	60
6869	OTTANGE, carrière Billert, extension, phase 1, tranche 2	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			61
7711	OTTANGE, carrière Billert, extension, phase 1, tranche 3	Sophie GALLAND (INRAP)	OPD	15-16-25	FER-MOD-CON	62
6911	OTTANGE, Nonkeil, tranche 1, Domp, Gaimereck	Xavier ANTOINE (INRAP)	OPD			63
6813	RÉDING, lotissement Les Terrasses du Château, Langacker, Village, Frey Acker, Obersten Bitzen	Anthony DENAIRE (INRAP)	FPREV	15-20-24-26	FER-GAL-MOD-CON	64
6760	RETTEL, zone artisanale, extension, Putschweiden	Sophie GALLAND (INRAP)	OPD	20	GAL	65
6913	RICHEMONT, devant le Pont	Sébastien VILLER (INRAP)	OPD	15-20-25-26	FER-GAL-MOD-CON	66
6837	SAINT-AVOLD, 13-15-19 rue Mertzelle, 46-48 rue Poincaré, rue des Américains	Jean-Denis LAFFITE (INRAP)	OPD	19	MOD-CON	67
6838	SAINT-AVOLD, maison Carrée, 13-15-19 rue Mertzelle, 46-48 rue Poincaré, rue des Américains	Jean-Denis LAFFITE (INRAP)	OPD	19	MA-MOD	68
6843	SAINT-AVOLD, ensemble Le Carré, bâtiments A1 et D1, 13-15-19 rue Mertzelle, 46-48 rue Poincaré, rue des Américains	Jean-Denis LAFFITE (INRAP)	OPD	19	MA-MOD	68
6916	SAINT-PRIVAT-LA-MONTAGNE, lotissement Bois de la Ville, la Grande Flambée, bois de la Ville	Élise MAIRE (COL)	OPD	20	GAL	69
6903	SAINTE-MARIE-AUX-CHÊNES, lotissement Le Breuil, tranche 1, le Breuil, le Ferré, Trésauville	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD	20	GAL-HMA	70
6815	SARREBOURG, 32-34 rue Lupin, 2 rue des Capucins	Nicolas MEYER (INRAP)	OPD	19-27	GAL-MA-MOD	71
6742	SERVIGNY-LÈS-RAVILLE, lotissement La Longueraie	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			72
6923	THIONVILLE, cour des Capucins, tranche 2, rue de Paris	Matthieu MORIAMEZ (INRAP)	OPD	19-23	MA-MOD-CON	73
6999	TINCRY, le Haut du Mont, Châtis	Volker HEYD (UNI)	FP			74
6918	VANTOUX, les Plantes	Sophie GALLAND (INRAP)	OPD	20	HMA	75
6761	VAXY, résidence de retraite Le Moulin de Domèvre	André GLAD (INRAP)	OPD			76
6980	VERNÉVILLE, château de Vernéville	Jean-Denis LAFFITE (INRAP)	OPD	20-24	MA-MOD-CON	77

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
6639	VIC-SUR-SEILLE, porte de l'ancien château des Évêques, 10 rue de la Gare	Jean-Denis LAFFITE (INRAP)	FPREV	20-24	MA-MOD-CON	78
6695	VITRY-SUR-ORNE, ZAC de la Plaine, tranche 4	Franck GÉRARD (INRAP)	FPREV	10-11-12-13-14-15-16-20-23-25-26-27	NEO-BRO-GAL-HMA-MA	79
6593	VOLSTROFF, lotissement Les Résidences de Volstroff, sur le sentier de Reinange	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			80
6929	WOIPPY, ZAC des Côteaux, les Basses Cors, le Quartier du Roi	Rénata DUPOND (COL)	FPREV	11-12-15-25	NEO-FER	81

* : cf. carte de répartition des sites.

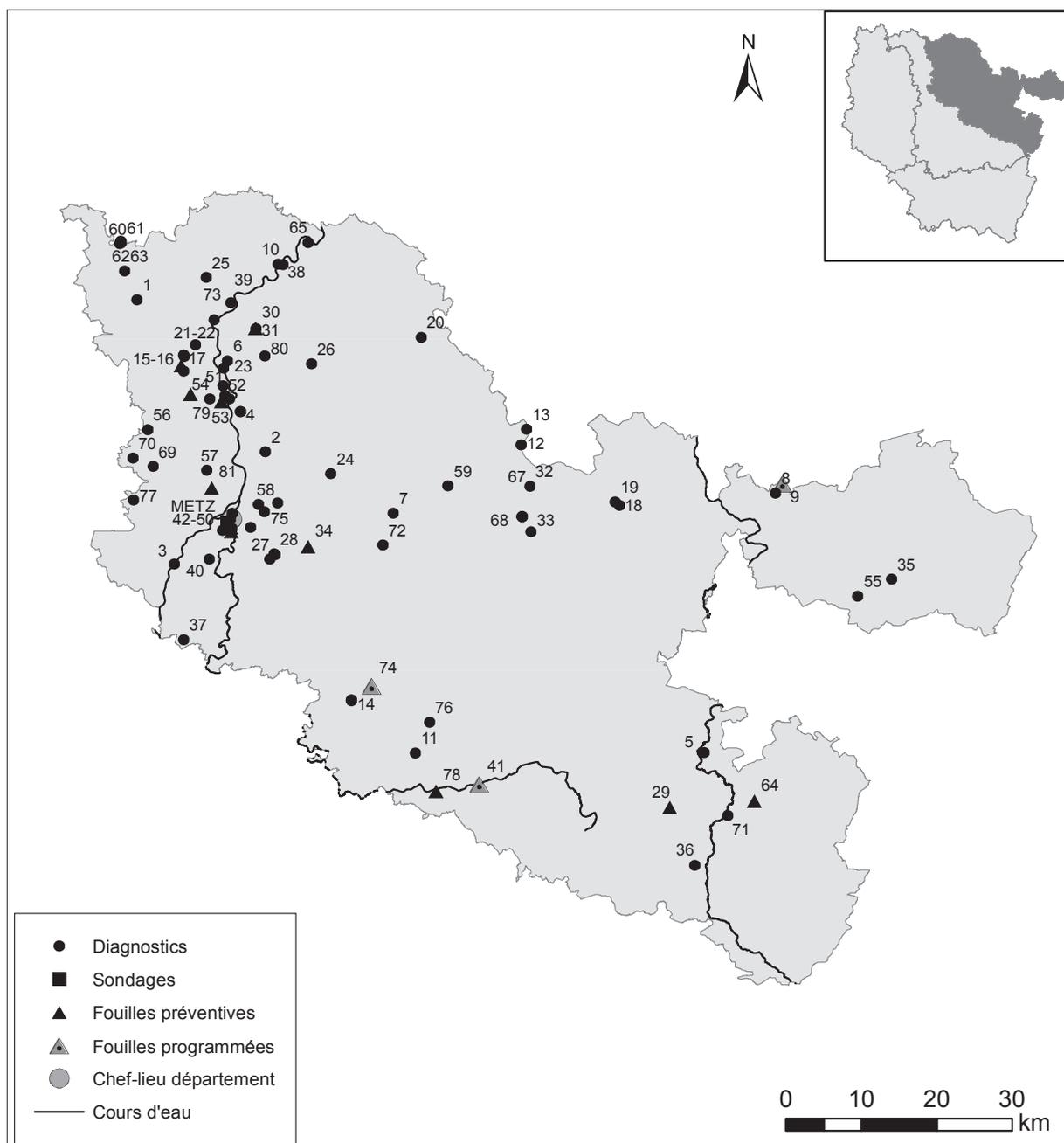
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

MOSELLE

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 7



MOSELLE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 7

ANGEVILLERS - HAVANGE - THIONVILLE

Gallo-romain

R.D. 14, mise à 2x2 voies
entre la Côte Saint-Michel
et le giratoire de la R.D. 952

Le projet de mise à 2x2 voies de la R.D. 14 entre les communes de Angevillers et de Havange a été l'occasion d'une intervention archéologique préventive sur un tracé linéaire de près de 37 ha.

Cette opération a permis la mise au jour de deux établissements antiques aux lieux-dits *Justice* et *le Chemin de Fontoy*.

Le premier site est caractérisé par la découverte de deux petits bâtiments (17 x 7,50 m pour le bâtiment 1 et 10 x 14 pour le bâtiment 2) dont les plans sont matérialisés par des radiers de fondation de murs. Deux fossés, une structure de combustion, ainsi qu'une longue tranchée d'implantation de mur ont également été découverts. L'indigence de mobilier archéologique ne permet pas de préciser leur phase d'occupation. Ils pourraient faire partie de la partie agraire d'un domaine plus vaste.

Le second site se prolonge sous le couvert forestier hors de l'emprise du projet. Les vestiges sont relativement bien préservés pour ce qui est du bâtiment en dur partiellement mis au jour. Un épais niveau de démolition vient sceller des murs pour lesquels deux assises de moellons sont encore ponctuellement en place. Le mobilier échantillonné sur le bâtiment et dans une fosse découverte à proximité calée l'occupation entre le milieu du I^{er} s. de n. è. et la fin du III^e s. D'autres structures découvertes dans l'espace déboisé pourraient correspondre à des murets liés à des terrasses de culture contemporaines du site antique. Il est à noter la découverte d'une meule en grès complète (de près de 0,80 m de diamètre) témoin de l'activité agricole qui y était pratiquée.

Sébastien VILLER

ANTILLY

Gallo-romain - Moyen Âge -
Moderne - Contemporain

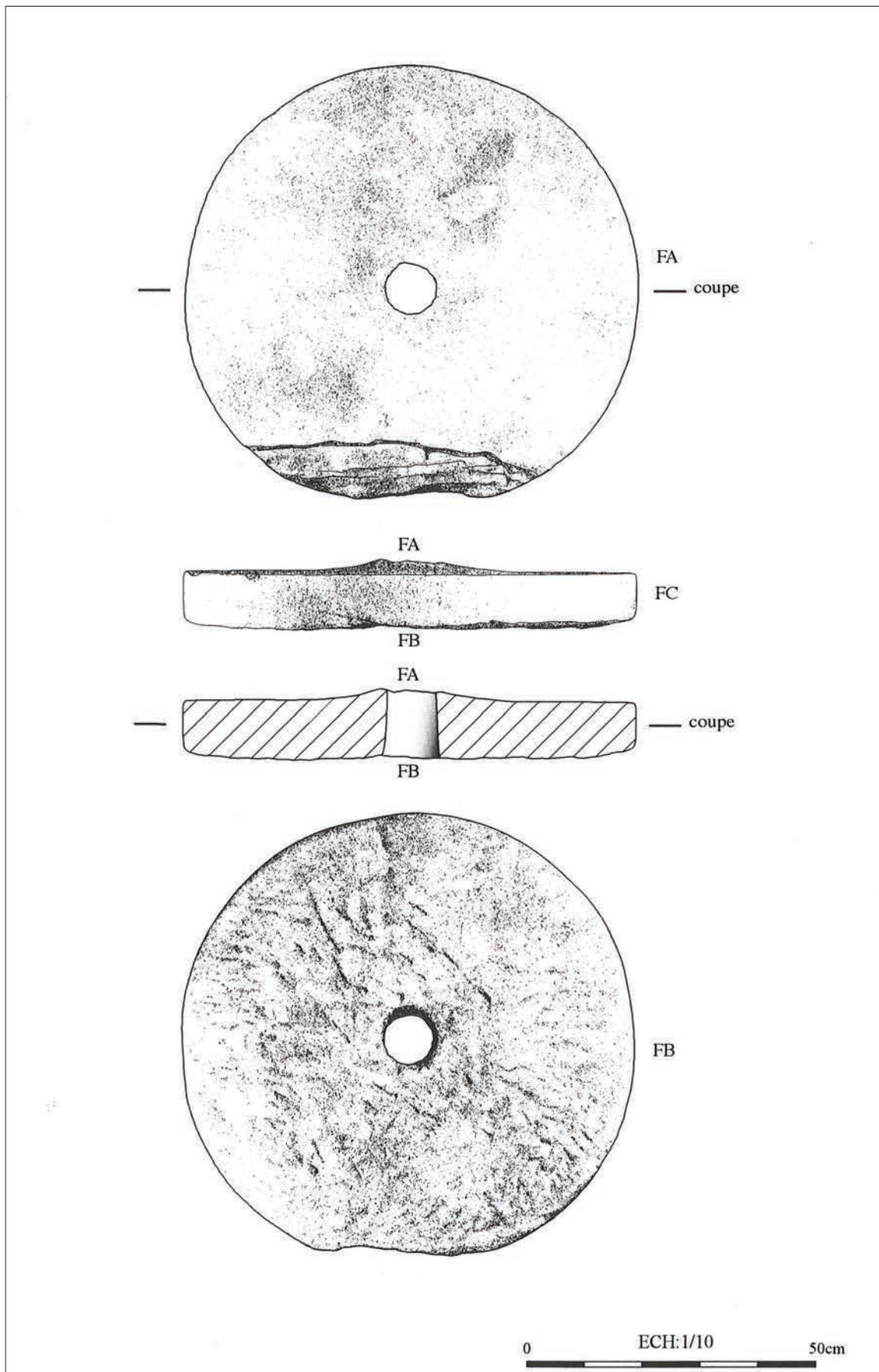
Lotissement Le Clos du Château,
derrière le Château

Le projet de création d'un lotissement sur la commune d'Antilly a nécessité la prescription d'un diagnostic archéologique sur une emprise de 14 875 m².

Le site d'Antilly, *le Clos du Château*, se caractérise par quatre périodes d'occupation, comme le montre l'étude du mobilier recueilli : une occupation gallo-romaine, une du bas Moyen Âge (XIV^e-XV^e s.), une de la deuxième moitié du XVII^e-début XVIII^e s. et la dernière occupation du XVIII^e-XIX^e s.

Il est possible de mettre en relation les niveaux XVIII^e-XIX^e s. avec la construction et l'occupation du château au XVIII^e s., bâtiment résidentiel ayant eu une fonction d'exploitation agricole.

Les marqueurs chronologiques, type céramique, ont été trouvés essentiellement dans des fosses et trous de poteau. Les structures maçonnées et fosses sont très arasées et aucun plan de bâtiment complet n'a été dégagé. Les alignements pierreux peuvent être



ANGEVILLERS - HAVANGE - THIONVILLE, R.D. 14, mise à 2x2 voies
entre la Côte Saint-Michel et le giratoire de la R.D. 952
Meule en grès de près de 0,80 m de diamètre (dessin : Inrap).

interprétés principalement comme des drains. On note la présence d'un mur dont l'élévation permet de

l'authentifier comme tel.

Matthieu MORIAMEZ

ARS-SUR-MOSELLE

Carrière GSM, entre Deux Eaux

Gallo-romain - Moderne

Le projet, d'une emprise de 30 000 m², est susceptible d'affecter des éléments du patrimoine archéologique, car il est localisé à remplacement du franchissement de la Moselle par l'aqueduc gallo-romain de Gorze à Metz. Les témoignages concernant le franchissement du lit de la Moselle par le pont-aqueduc sont restreints et mal localisés.

Les vestiges du pont-aqueduc, repérés au lieu-dit *entre Deux Eaux*, se limitent à la découverte d'éléments de constructions de l'ouvrage épars. Aucune trace de

fondation de pile de l'ouvrage n'a été mise en évidence sur l'axe théorique sondé. Les contraintes techniques ont par ailleurs limité la profondeur des sondages. Si les piles existent encore, elles se situent à une cote d'enfouissement plus profonde. Du mobilier attribuable à la période moderne a également été détecté en quantité moins importante que le mobilier gallo-romain. L'ensemble de ce mobilier apparaît entre 1,30 et 3,30 m de profondeur.

Jean-Denis LAFFITE

AY-SUR-MOSELLE

Le Clos des Vignes I et II, route de Thionville

Néolithique

Le projet de construction d'un lotissement, d'une emprise de 2 970 m², a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique. Cette opération a permis de mettre en évidence une extension en direction du sud-ouest de l'occupation rubanée découverte en 1991 (*cf. Bilan scientifique régional 1991*, p. 42). Elle a permis de reconnaître les limites de son emprise sur les côtés ouest et sud. Les structures repérées correspondent à des trous de poteaux (attestant la présence de bâtiments) et à des structures excavées (fosses latérales de construction ou fosses périphériques). Le niveau d'apparition des structures varie de 0,40 m à 0,60 m et leur profondeur conservée atteint au moins 0,30 m. L'érosion ne semble pas avoir affecté la zone positive où un lambeau de paléosol est conservé. Les structures échantillonnées datent de la fin du Rubané moyen ou du début du Rubané récent. La céramique est décorée par des motifs incisés ou imprimés au poinçon, motifs d'échelles, bande remplie par des groupes d'impressions au poinçon dont la fréquence maximale se situe dans les phases 3 et 4 de la séquence régionale. La seule exception provient d'un vase décoré sous le bord par deux rangées d'impressions au peigne à deux dents et qui relève probablement d'une phase plus tardive. Pour le mobilier lithique, on notera la présence du silex crétacé belgo-hollandais et l'utilisation des grès du Bundsandstein et du Rhétien pour les instruments de mouture.

Ce gisement, fouillé sur environ 1,1 ha en 1991 a fait l'objet d'une étude approfondie dans le cadre de l'ACR menée sur le Néolithique ancien en Lorraine (*cf. Bilan scientifique régional 2006*, p. 109). Vingt maisons sûres et six maisons probables ont pu être identifiées. Les premières installations reconnues datent de la phase régionale 2 (fin du rubané ancien) et l'occupation du site perdure sans discontinuité jusqu'à l'étape 6. Aucun habitat n'est attesté à la phase 7 et le site est réoccupé lors de la phase 8 puis réutilisé à des fins funéraires au Grossgartach moyen (Néolithique moyen). Selon les hypothèses développées le nombre de maisons présentes varierait de 1 à 4 suivant les phases, et on compterait au total 10 phases de construction.

La fouille de cette partie du site devrait permettre d'identifier une ou deux unités d'habitations supplémentaires et de préciser à la fois le nombre total d'habitat et le nombre de maisons « synchrones » bâties lors des phases régionales 3 et 4. Avec l'apport de nouveaux ensembles, il sera peut-être possible de préciser l'organisation spatiale et la chronologique des installations durant ces phases.

Les vestiges archéologiques découverts seraient directement menacés par de futurs travaux de terrassement dans la mesure où le niveau d'apparition des structures est compris entre 0,40 et 0,60 m de profondeur sous la surface actuelle.

Laurent THOMASHAUSEN

BERTHELMING - BETTBORN

**Carrière Beck, autorisation 2007,
tranche 1, Hagenbush, Hohbush,
Angsbutte, Filtz Feld**

Indéterminé

Le projet d'extension de la carrière Beck, d'une emprise de 10,56 ha, a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique. Les deux secteurs sondés présentent deux structures identiques : de grandes fosses entaillant le banc calcaire. Il s'agit probablement d'emplacement de petites carrières d'extraction de pierres. À ces endroits, la roche se présente comme des couches successives de calcaire de 0,20 à 0,30 m d'épaisseur entrecoupées de fines bandes d'argiles, la roche se délitant naturellement en blocs d'environ 0,35 m de côté. Les fronts de taille de ces carrières ne présentent pas de trace d'outils car l'usage du pic et des coins n'est pas forcément nécessaire pour sortir les blocs de pierres.

Ces excavations sont antérieures aux carrières du XIX^e s. et du XX^e s. qui occupaient ou occupent encore les terrains dans la parcelle 256/238 de la société Environnement Carrière Beck.

L'absence de trace d'outil sur les fronts rend difficile l'appréhension des techniques d'extraction et nous prive d'indice de datation (certaines traces de pics sont caractéristiques de l'Antiquité). Ces carrières n'ont pas été remblayées, elles se sont peu à peu comblées par colluvionnement. Le mobilier piégé dans ces deux carrières est gallo-romain. Il est néanmoins de petite

taille et roulé. Une datation antique est éventuellement possible mais à avancer avec prudence. Dans la structure 1001, la dépression à l'emplacement de la carrière déjà bien comblée par les colluvions a servi de décharge aux charbons de bois issus d'un probable défrichement avec incinération des branches. Cette unité stratigraphique a livré un minuscule tesson glaçuré, à placer au plus tôt à la fin du XV^e s., plus probablement au XVI^e - début XVII^e s. Comme pour les éléments gallo-romains, il peut être résiduel.

La datation de ces carrières est donc difficile, au plus tôt la période gallo-romaine et au plus tard le XVI^e-XVII^e s. voire le XVIII^e-XIX^e s. en tout cas antérieur aux exploitations de la fin du XIX^e s. Des charbons de bois ont été prélevés, une datation radiocarbone peut être éventuellement envisagée pour réduire la fourchette chronologique. Vider l'ensemble des colluvions de ces structures permettrait, au mieux, de trouver quelques autres rares tessons piégés et éventuellement des outils s'il y a eu de la perte (pics, barre à mine). À moins de marques particulières, ils ne seront pas caractéristiques d'une période. Les structures ne semblent pas conserver les eaux de ruissellement, la possibilité de découvrir des objets en bois est faible.

Nicolas MEYER

BERTRANGE ZA du Galgenberg

Un diagnostic archéologique a été réalisé à l'occasion de l'aménagement d'une zone artisanale, la ZA du Galgenberg, sur une surface de 34 360 m². Aucune

structure significative n'a été découverte sur ce secteur. Toutes les parcelles ont pu être sondées et se sont révélées négatives.

Gilles MANGIN

BIONVILLE-SUR-NIED Lotissement Le Champ de Pierre, Morlange, Petersfeld, rue du Lavoir

Un projet de lotissement d'une surface de 24 984 m² a conduit le service régional de l'Archéologie à prescrire

une opération de diagnostic au lieu-dit *le Champ de Pierre*. Cette opération s'est avérée négative.

Franck THIÉRIOT

Protohistoire - Gallo-romain

BLIESBRUCK **Lotissement Les Champs, les Champs, in der Au**

Un projet de lotissement dans le secteur occidental de la commune de Bliesbruck, d'une emprise de 14 036 m², a nécessité une intervention archéologique de type diagnostic sur les parcelles concernées.

Malgré les perturbations engendrées par la résurgence d'une source souterraine et la présence d'un hallier, le décapage en tranchées a permis de révéler la présence majoritaire de structures romaines, vraisemblablement liées à un établissement secondaire rural. Parmi ces

structures, deux bâtiments au moins ont été identifiés, ainsi qu'un réseau de canalisations empierrées. Le mobilier recueilli atteste une occupation au cours des III^e et IV^e s et probablement des activités artisanales et agricoles. Quelques structures semblent néanmoins plus anciennes.

Par ailleurs, la quantité significative de céramique non tournée indique une occupation de ce secteur ou à proximité de ce secteur durant l'époque protohistorique.

Sophie CASADEBAIG

Gallo-romain

BLIESBRUCK **Suburbium, unterer Sand**

La zone définie dans le cadre des opérations de fouille programmée de 2007 s'inscrit dans le cadre du PCR *Bliesbruck-Reinheim - Recherches archéologiques sur un site transfrontalier*. Les secteurs concernés se situent dans une zone périphérique de transition (*suburbium*), souvent méconnue, entre l'agglomération antique et la nécropole. Ils intégraient également l'extrémité sud d'un important système fossoyé double, de 270 m de long. En outre, cette zone, à faible densité archéologique, avait été choisie afin d'accueillir la future zone de restitution de trois bâtiments du quartier artisanal ouest au sein du Parc Archéologique Européen de Bliesbruck-Reinheim. L'étude des données archéologiques montre que ce secteur est structuré de manière différente du noyau urbain, assez caractéristique d'une zone de transition entre la ville et la campagne. Elle est bien marquée par le contraste de densité de structures entre la moitié sud et la moitié nord du terrain qui correspond à la limite sud de l'éventail alluvial présent au sein de la vallée de la Blies. Les vestiges de bâtiments découverts, relativement fugaces, sans doute en matériaux périssables, restent difficiles à interpréter. Ils s'appuient sur un réseau empierré de circulation dans la continuité de ceux dégagés, plus au sud, dans le quartier artisanal ouest. Malgré l'arasement des structures, il est possible de proposer un premier découpage chronologique

allant, pour la majorité des structures, du II^e s. à la fin du IV^e s. de n. è.

En outre, dans ce secteur, ont été mis au jour des tronçons d'un système de deux fossés linéaires et parallèles orientés nord-sud, étanchéifiés avec de l'argile pour véhiculer une eau propre, et comblés d'une alternance de couches sableuses et argileuses, témoignant de plusieurs phases d'utilisation à l'époque romaine. On note, cependant, la présence d'une troisième structure linéaire dont la fonction n'est pas encore définitivement établie. Enfin, à proximité de ces fossés, a été découverte une importante cuvette tapissée d'argile dont la fonction pourrait être en lien avec la gestion de l'eau dans la vallée (récupération des eaux de ruissellement ou de débordement de la Blies ou bien l'adduction de l'eau à proximité d'établissements agricoles).

La poursuite envisagée de la fouille de ce secteur en 2008 devrait permettre de compléter ces premières informations et de lever un certain nombre d'interrogations sur les modalités d'occupation de cette zone périphérique notamment la relation entre la zone des fossés et l'arrière du quartier artisanal ouest et celle entre l'extrémité nord des quartiers artisanaux de part et d'autre de la voie principale.

Sophie CASADEBAIG

CATTENOM **Sablères de Sentzich, Michelacker, otten Grund**

Un diagnostic archéologique a été réalisé au nord-est des communes de Cattenom et de Sentzich. Le terrain est concerné par le projet d'une carrière d'exploitation de sable d'une surface de 125 685 m². Aucun élément

archéologique n'a été repéré. Le substrat a pu être observé à une profondeur de 1,30 m à 4,50 m. Il est composé de sable et de graviers. Toutes les parcelles ont pu être sondées.

Xavier ANTOINE

CHÂTEAU-SALINS Fourrières Androuin

Gallo-romain

Un projet de lotir sur une parcelle de 37 535 m² a fait l'objet d'un diagnostic archéologique au nord-ouest de

la commune. Aucun vestige archéologique n'a pu être mis en évidence.

Rémy JUDE

CREUTZWALD R.N. 33, déviation de Creutzwald, tranche 1, Brûlé-Neuland, zone artisanale, Eichenberg, Strasse, Barrois

Gallo-romain

Suite au projet d'aménagement d'une déviation de la R.N. 3, au sud-est de la ville de Creutzwald, par la Direction départementale de l'Équipement de la Moselle, un diagnostic archéologique a été prescrit.

Le tracé, d'une distance d'environ 5,5 km, couvre une superficie de 300 000 m². Les résultats de la première phase du diagnostic, effectuée sur la partie ouest du tracé sur une superficie de 60 000 m², se sont révélés négatifs.

Francesca SCHEMBRI

CREUTZWALD R.N. 33, déviation de Creutzwald, tranche 2

Gallo-romain

La création d'une voie nouvelle dédiée au contournement de la commune de Creutzwald (R.N. 33) a conduit le service régional de l'Archéologie de Lorraine à prescrire une opération de diagnostic archéologique sur l'ensemble de l'emprise du projet. Les sondages ont été réalisés en deux phases successives. La seconde d'entre elles, objet de cette notice, a concerné une quinzaine d'hectares sur 4 km linéaires.

Plus de la moitié de la superficie de l'emprise présentait un couvert forestier, déboisé au moment de l'intervention de diagnostic.

Les sondages archéologiques ont révélé la présence d'un petit secteur positif au lieu-dit *Neuwald*. Il est matérialisé par deux sondages ayant livré plusieurs

concentrations de mobilier et de blocs datables entre la fin du II^e et le milieu du III^e s. de n. è. Bien que leur origine anthropique soit certaine, la taphonomie de ces aménagements ayant entraîné leur démantèlement partiel ainsi que le lessivage et l'homogénéisation des sédiments ne permettent pas de les interpréter de manière satisfaisante.

La présence de deux fragments de figurines en terre cuite d'origine rhénane permet cependant d'avancer avec prudence l'hypothèse d'un contexte funéraire ou cultuel. Cette proposition pourrait être compatible avec la nature des découvertes anciennes effectuées à proximité du tracé aux lieux-dits *Weinbrunn* et *le Brûlé*.

Franck THIÉRIOT

DELME Lotissement Les Terrasses d'Hélios I, II et III, sur le chemin de Tincry

Âge du Fer - Gallo-romain

L'aménagement d'un lotissement à Delme, d'une emprise de 39 060 m², a nécessité la prescription d'un diagnostic archéologique. Les résultats de cette opération révèlent deux secteurs sensibles désignés site 1 et site 2. Le site 1 est caractérisé par six structures archéologiques. Les principales structures

mises au jour sont une petite fosse subcirculaire comblée par les résidus charbonneux d'un foyer et cinq poteaux qui ne laissent apparaître aucune organisation entre eux. Le peu de mobilier retrouvé dans la fosse a cependant permis de dater la structure d'une étape indéterminée du Hallstatt D. Le site 2 a été circonscrit

par six tranchées qui ont révélé la présence d'un ancien talweg contenant, dans le comblement, des tessons de la fin de l'âge du Bronze et de l'époque gallo-romaine. L'une des tranchées a toutefois révélé sous le niveau de colluvions, un tronçon de fossé parcellaire datable

du 1^{er} s. de n. è. Les recherches menées en profondeur n'ont pas révélé la présence de bois conservés dans les horizons argileux inférieurs ni de matériaux témoignant d'une ancienne dynamique du talweg.

Jean-Charles BRÉNON

FAMECK

Lotissement Les Jardins de Maize, rue des Ducs, rue des Chênes

Un diagnostic archéologique préventif a été réalisé à l'occasion de l'aménagement d'un lotissement situé rue des Ducs de Bar et rue des Chênes, sur une surface de

45 183 m². Toutes les parcelles ont pu être sondées et se sont révélées négatives.

Gilles MANGIN

FAMECK

Lotissement Les Jardins du Triangle, tranche 1, sur la cité Bosment

Ce diagnostic réalisé en préalable à un projet de lotissement (24 509 m²) a permis de vérifier l'absence

de vestiges archéologiques sur l'emprise.

Marc FELLER

FAMECK

ZAC le Domaine de la Forêt, tranche 1, la Landerre

Âge du Fer

Cette opération d'archéologie préventive réalisée sur une surface de 1 200 m² à l'emplacement d'un futur lotissement a permis d'identifier un habitat ouvert daté du Hallstatt final D3. Il est localisé au lieu-dit *la Landerre*, situé sur la commune de Fameck, à la jonction des côtes de Moselle et de la plaine alluviale dans un encaissant composé d'alluvions anciennes siliceuses et calcaires.

L'organisation spatiale se compose d'un secteur d'activités associé à une maison. Les vestiges comptent, d'une part, un puits, un fond de silo et une fosse polylobée. Autour de cette dernière s'organisent quatre petites unités, de type grenier, fondées sur quatre poteaux porteurs. D'autre part, légèrement excentrée vers le nord, la conservation d'un alignement de trois poteaux aux creusements imposants suggère la présence d'un bâtiment plus vaste : l'habitation.

L'analyse des macrorestes végétaux révèle un spectre dominé par des céréales et complété par quelques légumineuses cultivées, des résultats représentatifs d'un schéma d'une agriculture rotative et diversifiée. Les déterminations osseuses attestent une activité de domestication et de consommation de viande bovine, caprine et porcine. Aussi peut-on garantir l'association d'activités pastorales à une activité agricole, L'élevage et l'agriculture caractérisent les activités principales de cette ferme située dans un contexte paléo environnemental constitué également de plantes adventices et d'un biotope forestier formé de chêne, de hêtre et d'érable champêtre.

L'ensemble est très cohérent avec pour seuls indices de « pollution » un assemblage de 21 artefacts datés du Néolithique récent, piégés dans un fossé.

Sophie GALLAND

FARÉBERSVILLER

Lotissement La Ferme Champêtre du Bruskir II, Bruskirhof

Gallo-romain

Un diagnostic archéologique a été réalisé à l'occasion de la construction d'un lotissement, d'une emprise de 107 320 m², à Farébersviller. Les vestiges archéologiques découverts 2007 sont concentrés dans un secteur de 80 m de long et de 30 m de large en limite sud du projet. Trois incinérations, un poteau, une fosse et un probable enclos fossoyé ont été mis au jour à une profondeur de 0,30 m par rapport au sol actuel du verger. Il s'agit d'une nécropole rurale gallo-romaine. À dix mètres de part et d'autre, les sondages se sont révélés négatifs. L'étude en laboratoire des incinérations a été privilégiée. La structure 1005 qui semblait commune (hypothèse d'une urne dans une fosse) s'est révélée bien plus complexe présentant de petits amas osseux dans un vase lui-même déposé dans un second vase avec le dépôt de coupelles de type Gose 303 à côté dans la petite fosse. Elle prouve l'intérêt d'étudier avec soin ces sépultures.

Sur l'ensemble de ces sites, les sépultures semblent s'organiser en noyau de moins de dix tombes, dans et autour d'un enclos fossoyé rectangulaire de 5 à 10 m de

côtés ou d'une tombe plus importante (mausolée) avec des espaces vides entre les noyaux.

Pour cette dernière, les éléments chronologiques en notre possession semblent indiquer des sépultures de la deuxième moitié du I^{er} s. de n. è. L'existence de tombes plus anciennes est probable avec les tessons résiduels de la première moitié du I^{er} s. de n. è. présents dans un supposé fossé.

Les creusements rectilignes posent également des problèmes d'interprétations et de datations. L'hypothèse de fonds de sillons de champs bombés a été envisagée. Ils présentent la même orientation que le parcellaire actuel. Il pourrait s'agir des restes de champs lanières modernes. Cette hypothèse est à prendre avec réserve car ces traces n'occupent pas l'ensemble du verger (les traces sont antérieures aux arbres) et, dans ce cas, seules quelques petites parcelles auraient été labourées. Leur profil en U va plutôt dans le sens de fossés de limites. En l'absence de mobilier piégé dans les remplissages, leur datation est impossible.

Nicolas MEYER

FARÉBERSVILLER

Lotissement Le Rabelais, Tudmich

Un diagnostic archéologique a été réalisé à l'occasion de la construction du lotissement communal Le Rabelais,

sur une surface de 30 579 m². Toutes les parcelles ont pu être sondées et se sont révélées négatives.

Gilles MANGIN

FILSTROFF

Lotissement Les Jardins de la Paix, inter Houw Feld

Un diagnostic archéologique a été réalisé à l'occasion de la construction d'un lotissement privé d'une emprise de 16 663 m². Toute la parcelle a pu être sondée et s'est révélée négative. Les trois quarts du terrain sont

en pente relativement importante et la couverture sédimentaire (terre végétale, limon) fluctue d'ouest en est de 0,10 à 0,50 m d'épaisseur.

Gilles MANGIN

FLORANGE

Avenue de Lorraine

Néolithique

Un diagnostic archéologique a été prescrit à l'occasion de la réalisation d'un projet immobilier d'une emprise

de 15 293 m². La commune de Florange se situe à 6 km au sud de Thionville. Le diagnostic a permis de mettre au jour deux sites d'habitat.

Le premier site est daté du Néolithique ancien dont on a pu identifier plusieurs phases du Rubané moyen (phase 4) au Rubané final (phases 7-8).

Le second est un site du Néolithique moyen Rössen dont la chronologie reste encore à préciser en Lorraine bien que l'on compte désormais une vingtaine de sites répartis dans la moyenne vallée de la Moselle.

Les occupations rubanées, d'une part, recensent 22 structures réparties dans 16 sondages et, d'autre

part, le site Rössen a été détecté dans un sondage avec une fosse partiellement dégagée.

Ces gisements ont livré, l'un et l'autre, un ensemble de mobilier céramique et lithique, quelques fragments osseux et des fragments de torchis et de charbon de bois.

Ces sites s'étendent sur une superficie de 1,5 ha d'est en ouest et apparaissent à moins de 0,50 m de profondeur sous la terre végétale dans un substrat composé de lehm.

Sophie GALLAND

FLORANGE

Lotissement Les Jardins du Triangle, Hunsol, rue de Longwy

Gallo-romain

Un projet d'aménagement prévu sur une surface de 74 603 m², au lieu-dit *les Jardins du Triangle*, a suscité une opération de diagnostic archéologique préventif.

Sous la terre arable, à une profondeur de 0,30 à 0,40 m, ont été mises au jour deux structures de combustion de forme rectangulaire distantes de 170 m l'une de l'autre. Elles ont été creusées dans des limons fins et sont très arasées (de 0,20 à 0,80 m d'épaisseur conservée). Stériles, elles se caractérisent par des bords et un fond rubéfié.

Ce type de structure, mal connu et mal daté, est omniprésent sur les sites antiques ou à proximité de ceux-ci comme à Florange dont l'origine antique est liée à la présence d'une agglomération secondaire occupée depuis le I^{er} s. de n. è. Par ailleurs, on dénombre des occupations antiques rurales et des traces de parcellaire antique sur la commune et plus largement dans les communes voisines de Fameck et de Uckange.

Sophie GALLAND

GUÉNANGE

Carrière GSM, Fuebaum, Mulleweg, sous Brouch, Iverter, Sabelhacht

Âge du Bronze - Âge du
Fer - Gallo-romain - Haut
Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

Le projet de création d'une carrière d'extraction de matériaux sur le territoire de la commune de Guénange été l'occasion d'une intervention archéologique préventive sur une surface de près de 36 ha. Les terrains concernés par le projet se situent sur la rive droite de la Moselle, de part et d'autre de l'A 31. Ils ont été découpés en quatre phases suivant le projet d'exploitation de la carrière. L'intervention a permis la mise au jour de sept zones archéologiques et de six indices archéologiques qui couvrent une période comprise entre le Bronze final et le haut Moyen Âge, avec de ponctuels vestiges récents (tranchées, fosses indéterminées).

La première occupation est caractérisée par un ensemble de 19 sondages positifs dans lesquels ont été mis au jour des fosses, des négatifs de poteaux et des fonds de cabanes. Ces structures sont attribuables au premier âge du Fer, à l'Époque gallo-romaine et au haut Moyen Âge. Ce site se développe aux abords de la commune de Guénange (Guénange Bas).

La seconde occupation, localisée sur la même phase A, au centre de l'emprise, a livré également des structures en creux (fosses, négatifs de poteaux,

fossés et sablière) dans 36 sondages avec du mobilier archéologique datable du premier âge du Fer et de l'Antiquité précoce. Une fosse isolée, qui renfermait de nombreux éléments mobiliers (céramique et torchis), est datée du premier âge du Fer.

L'occupation 3 se trouve à l'extrémité est de la phase B. Elle se caractérise par la présence d'un bâtiment antique de plan quadrangulaire (10 x 13 m) associé à des structures de combustion de type fours domestiques. Deux fosses ont également livré du mobilier protohistorique. Ces vestiges se poursuivent vraisemblablement sous le talus de l'A 31. Trois autres sites ont été mis au jour sur l'emprise de la phase B.

L'occupation 4 correspond à des vestiges protohistoriques matérialisés par des négatifs de poteaux et des fosses qui ont livré une grande quantité de mobilier céramique (premier âge du Fer).

L'occupation 5 a livré des structures protohistoriques (négatifs de poteaux et fosses) dans lesquelles a été échantillonné du mobilier du Bronze final, ainsi que des vestiges d'un établissement antique (négatifs de poteaux, fossé) avec quelques éléments céramiques caractéristiques du Haut-Empire.



GUÉNANGE, carrière GSM, Fuebaum, Mulleweg, sous Brouch, Iverter, Sabelhacht
Plan du site (DAO : Inrap).

L'occupation 6 correspond à une importante zone d'occupation protohistorique qui a été identifiée sur la frange ouest de la zone B. Elle a révélé de nombreuses fosses riches en mobilier céramique, des négatifs de poteaux et des fossés datés du Bronze final et du premier âge du Fer.

Les terrains qui correspondent à la phase C sont fortement marqués par tout un réseau de paléochenaux anciens. Ceux-ci n'ont pas livré d'éléments structurés. Du mobilier archéologique, du premier âge du Fer, a été échantillonné dans le comblement supérieur de ces anciens bras de la Moselle. Ce niveau serait à mettre en relation avec l'érosion des sites tout proches. Une

fosse isolée n'a pas fourni d'éléments mobiliers qui auraient pu en permettre la datation.

La dernière occupation (site 7) est localisée sur la bordure sud de la phase D. Elle correspond à une zone d'habitat protohistorique matérialisée par des négatifs de poteaux, des fosses et une sablière (premier âge du Fer probable). Les autres indices de sites reconnus sur la parcelle ont trait à deux négatifs de poteaux isolés, deux céramiques protohistoriques isolées, ainsi qu'à un ensemble de structures de datation mal défini (Moderne voire Contemporain). Ces parcelles sont également parcourues par des bras fossiles de la Moselle.

Sébastien VILLER

Moyen Âge - Moderne

HAYES

Château de Hayes

Le château de Hayes est situé à 15 km au nord-est de Metz, en bordure sud du village. Il appartenait au XIV^e s. à une famille seigneuriale du même nom. Entièrement rebâti à la fin du XVI^e s., puis remanié à plusieurs reprises, le château est composé d'un corps central de plan rectangulaire bordé, au nord, d'ailes en retour d'équerre disposées autour d'une cour et, au sud, d'un jardin régulier. Deux tours rondes munies de canonniers ovales et de meurtrières, dans les angles nord de la cour, sont sans doute des vestiges du château du XVI^e s., tout comme le colombier et une grosse tour ronde bordant le côté ouest du jardin. En revanche, une autre tour au sud-est du jardin peut être datée du XVIII^e s., tant par le millésime 1722 porté sur le linteau de sa porte d'accès que par les orifices de petit diamètre adaptés aux armes de petit calibre comme le mousquet. Ces ouvertures de tir ont été utilisées dans tous les types d'habitat fortifiés mineurs du XVI^e au XVIII^e s. Cette tour présente également la particularité

d'être équipée de latrines hors œuvre.

Dans le cadre de la restauration du mur de soutènement oriental du jardin, deux sondages ont été ouverts, l'un au pied du mur à proximité de la tour sud-est, l'autre à l'emplacement d'une tour connue, grâce aux documents iconographiques anciens, au milieu du mur oriental du jardin. D'après le mobilier et les données stratigraphiques recueillies, le mur de soutènement aurait été construit au plus tard au XVIII^e s., époque à laquelle il faisait encore fonction de courtine. La tour encore conservée et celle remise au jour mesurent respectivement 3,45 et 3,80 m de diamètre extérieur et présentent les mêmes techniques de construction. Ces dernières, très différentes des autres tours du château, datées du XVI^e s., appartiennent à une autre époque de construction que l'on peut situer, en fonction des éléments architecturaux et stratigraphiques, au plus tard au XVIII^e s.

Amaury MASQUILIER

HETTANGE-GRANDE

14 rue Jean Burger, impasse Jean Burger

L'opération de diagnostic concerne un projet d'aménagement de bâtiments à usage d'habitation. Le projet, d'une surface de 9 871 m², est localisé au nord de Thionville sur la commune de Hettange-Grande. Il est implanté dans l'emprise d'une ancienne carrière où ont été exploités les bancs de grès de l'Hettangien. Sur toute l'emprise du projet, le diagnostic a révélé

la présence d'une couche de remblai moderne de 1 m à 1,50 m d'épaisseur. Cette couche scelle des débris de grès assez grossiers accumulés sur plus d'un mètre d'épaisseur. Il pourrait s'agir des résidus liés à l'exploitation de la carrière. Quelques sondages profonds ont permis d'atteindre le socle rocheux entre deux et trois mètres de profondeur.

Laurent THOMASHAUSEN

HOMBOURG-BUDANGE
Lotissement Le Domaine Saint-Clair,
côte de Kédange

Suite au projet d'aménagement d'un lotissement de 15 parcelles sur la commune de Hombourg-Budange, le service régional de l'Archéologie de Lorraine prescrit

une opération de diagnostic sur 15 032 m². Les résultats de l'opération se sont révélés négatifs.

Francesca SCHEMBRI

JURY
Lotissement Le Breuil

L'opération de diagnostic a été réalisée à l'occasion de la construction du lotissement artisanal et commercial Le Breuil, sur une surface de 53 217 m². L'emprise constructible est installée sur un terrain relativement plat, entre la commune de Jury et le long de la R.D. 955

(axe de la voie antique Metz-Strasbourg). Toute la parcelle a pu être sondée et s'est révélée négative. La couverture sédimentaire (terre végétale, limon) fluctue du nord au sud de 0,50 m à 0,05 m d'épaisseur.

Gilles MANGIN

JURY
Lotissement Les Résidences de Jury,
le Pré du Fond

Gallo-romain

Le projet du lotissement situé au nord du village de Jury a fait l'objet d'une intervention archéologique préventive sur une surface de 50 000 m². Les sondages ont permis de mettre au jour des vestiges datés de l'époque gallo-romaine. Ce sont plusieurs fondations constituant les angles d'un bâtiment contenant au moins deux pièces qui ont été mises au jour dans la partie centrale de la parcelle. Ces fondations sont associées à des éléments de toiture (*tegulae*, *imbrices*) et à un four rectangulaire.

Plusieurs sondages ont mis en évidence la présence de structures sur poteaux (grenier, grange, enclos, habitat, etc.). Des limites parcellaires (fossés) bien marquées et un chemin empierré sont positionnés en périphérie de la concentration des structures archéologiques découvertes. Le mobilier archéologique recueilli lors des sondages attribue provisoirement cette occupation du I^{er} au III^e s. de n. è.

Gilles MANGIN

KERPRICH-AUX-BOIS
Lotissement Le Haut du Stock,
tranche 2

Âge du Fer

L'opération archéologique de Kerprich-aux-Bois, au lieu-dit *le Haut du Stock*, est située à une dizaine de kilomètres à l'ouest de la ville de Sarrebourg. Les structures d'habitat fouillées se composent de 58 trous de poteau qui forment une dizaine de constructions, toutes orientées nord-est/sud-ouest. Ces constructions se séparent en deux groupes distants d'une trentaine de mètres environ. Le groupe situé à l'ouest est composé de sept bâtiments. Ils sont installés les uns à côté des autres sans recoupement visible. Il en est différemment pour le groupe de constructions situé à l'est. Les trois bâtiments détectés sont installés sur une même surface

et s'enchevêtrent les uns dans les autres. Malgré les sondages couvrant une superficie de 3,2 ha effectués sur la zone, aucun fossé délimitant cet habitat n'a été mis au jour. Très peu de mobilier archéologique a été extrait des poteaux des bâtiments. En dehors d'un potin et d'un fragment de meule, il se compose essentiellement de céramique et de quelques éléments de terre cuite. Le mobilier, bien que très discret, valide plusieurs faits chronologiques soit La Tène D1 (- 150 à - 85) pour le potin comme pour la céramique. La durée de vie du site ne se limite peut-être pas à cette fourchette de date si l'on considère la densité d'implantation des bâtiments

du secteur est. Ainsi cette fourchette chronologique, établie à partir du mobilier, ne préjuge pas d'une occupation qui se poursuivrait durant La Tène D2a. Par ailleurs la morphologie des constructions oriente la datation entre - 200 et - 75. L'ensemble des données

permet donc d'avancer l'hypothèse d'une occupation durant La Tène C2/D1, La Tène D1 voire D2a, soit plus d'une centaine d'années au cours desquelles cinq étapes de constructions auraient été opérées sur le site de Kerprich-aux-Bois.

Nicolas TIKONOFF

KUNTZIG

ZAC des Passereaux, tranche 1, Bedel

Gallo-romain - Haut
Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

L'opération de diagnostic a été réalisée à l'occasion de l'aménagement d'une ZAC d'une emprise de 23 240 m². Le site, fortement érodé, se situe sur un versant orienté à l'ouest, à proximité d'un fond de vallée inondable. Deux phases d'occupations principales ont été mises au jour. La première, antique, est matérialisée par les vestiges d'une cave, ainsi que par quelques structures annexes (fosses et trous de poteaux). Cette cave devait être intégrée dans un habitat rural, sans doute une petite ferme. L'étude du mobilier démontre que cette occupation existait déjà durant le Haut-Empire et surtout que la cave fut abandonnée et comblée après un incendie dans le courant du III^e s. de n. è.

La deuxième phase d'occupation est alto médiévale (milieu VI^e et VII^e s.) et prend la forme d'une nécropole. Cette dernière s'installe sur l'ensemble du versant, y compris sur les vestiges de la cave. Bien que

partiellement détruite par l'érosion et l'activité humaine, elle contenait encore 69 inhumations en place, ainsi que les restes en position secondaire d'au moins 70 autres tombes. De manière classique pour la période mérovingienne en Lorraine, les tombes, fréquemment pillées, étaient disposées en rangées et contenaient la plupart du temps des défunts inhumés habillés, avec des parures pour les femmes et des armes pour les hommes. Quelques inhumations « dépouillées » ont également été découvertes.

Durant la période moderne, et peut-être même encore contemporaine, le site a été touché par de l'extraction de matière première, sans doute la marne. Cette exploitation a donné lieu au creusement de grandes fosses, mais aussi au remaniement de toute la partie basse du site et en a accéléré l'érosion.

Arnaud LEFEBVRE

KUNTZIG

ZAC des Passereaux, tranche 2, Bedel

Haut Moyen Âge

Le diagnostic, réalisé sur une surface de 22 900 m², se situe en périphérie ouest du village de Kuntzig et vient compléter une première série de sondages effectués sur la première tranche du projet (*cf. supra*). Seules quatre sépultures ont été découvertes dans le

sondage 3. Les 69 autres sondages se sont révélés négatifs. Ces sépultures peuvent être rattachées à la nécropole mérovingienne, distante de quelques mètres, fouillée durant l'été 2007.

Arnaud LEFEBVRE

L'HÔPITAL - SAINT-AVOLD

Plate-forme Petrochemichals, route de Carling

L'opération de diagnostic préventif réalisée route de Carling s'est déroulée au sud du site principal de Total Petrochemicals dans le cadre de l'agrandissement de la plate-forme ferroviaire qui couvre une surface de 209 000 m². L'emprise concernée est fortement anthropisée par des remblais cumulés durant plusieurs années ainsi que par d'importants réseaux souterrains

(pipelines, conduites d'eau, câbles électriques et téléphoniques). Certaines zones ont fait également l'objet de plusieurs décaissements. Bien que situés également dans un périmètre archéologiquement sensible, en périphérie de la forêt du Zang, où des vestiges lapidaires (inscriptions antiques, statuaire) ont été découverts, les sondages se sont révélés négatifs.

Gilles MANGIN

LACHAMBRE

Zone artisanale, lotissement
Les Hauts d'Alésia, rue de la Nied,
rue des Romains

Une opération de diagnostic archéologique a été prescrite par le service régional de l'Archéologie de Lorraine sur la commune de Lachambre dans le cadre du projet de réalisation d'un lotissement et d'une zone artisanale au lieu-dit les *Hauts d'Alésia*, rue de la Nied et rue des Romains, sur une emprise de 108 549 m² dont

approximativement 95 349 m² ont été effectivement sondés en raison de contraintes techniques. Le substrat (constitué de marnes irisées supérieures du Keuper supérieur) est atteint directement sous la terre végétale actuelle. Aucun vestige ou site archéologique n'a été mis au jour dans cette emprise.

André GLAD

LAQUENEXY

Lotissement Entre Deux Cours,
tranche 3, Villers-Laquenexy

Âge du Bronze - Âge du Fer -
Gallo-romain - Haut Moyen
Âge - Moyen Âge

L'intervention archéologique entreprise en 2007 sur le lotissement communal de Laquenexy, au lieu-dit *entre Deux Cours*, a permis la mise au jour d'une occupation humaine diachronique, sur une surface de 5 030 m².

Une occupation de la fin de l'âge du Bronze ou du début du Hallstatt

Au moins un bâtiment d'habitat et sans doute une ou plusieurs annexes sont attestés. Le côté ténu des informations ne permet pas d'être plus précis. La densité et l'enchevêtrement des structures archéologiques liées à une occupation quasi continue depuis le Bronze final jusqu'au XV^e s., ont certainement masqué ou fait disparaître une partie des vestiges protohistoriques. De ce fait, les bâtiments décrits ici ne restituent pas l'organisation spatiale telle qu'elle devait être.

Une villa gallo-romaine (I^{er} s. de n. è.-V^e s.)

La fouille concerne des aménagements en dur organisés autour de la cour centrale de la *pars rustica* et attribués au Bas-Empire. Ils se composent d'un bâtiment annexe, de l'amorce d'un second à fonction indéterminée et d'une porterie assurant la séparation entre la *pars rustica* au sud et la *pars urbana* au nord située hors emprise. À l'exception de huit fours rectangulaires, les hypothétiques bâtiments antiques sur poteaux, occupant la cour centrale, sont masqués par la forte densité de l'occupation médiévale. Toutefois, les études de mobilier gallo-romain concordent pour dire que la *villa* est en activité du I^{er} s. de n. è. à la fin du IV^e s, voire début du V^e s. À partir de là, peut-être après un temps d'abandon, le site antique est réoccupé dès l'époque mérovingienne, sous forme de constructions en matériaux légers.

Une occupation dense durant le haut Moyen Âge (VI^e-XII^e s.)

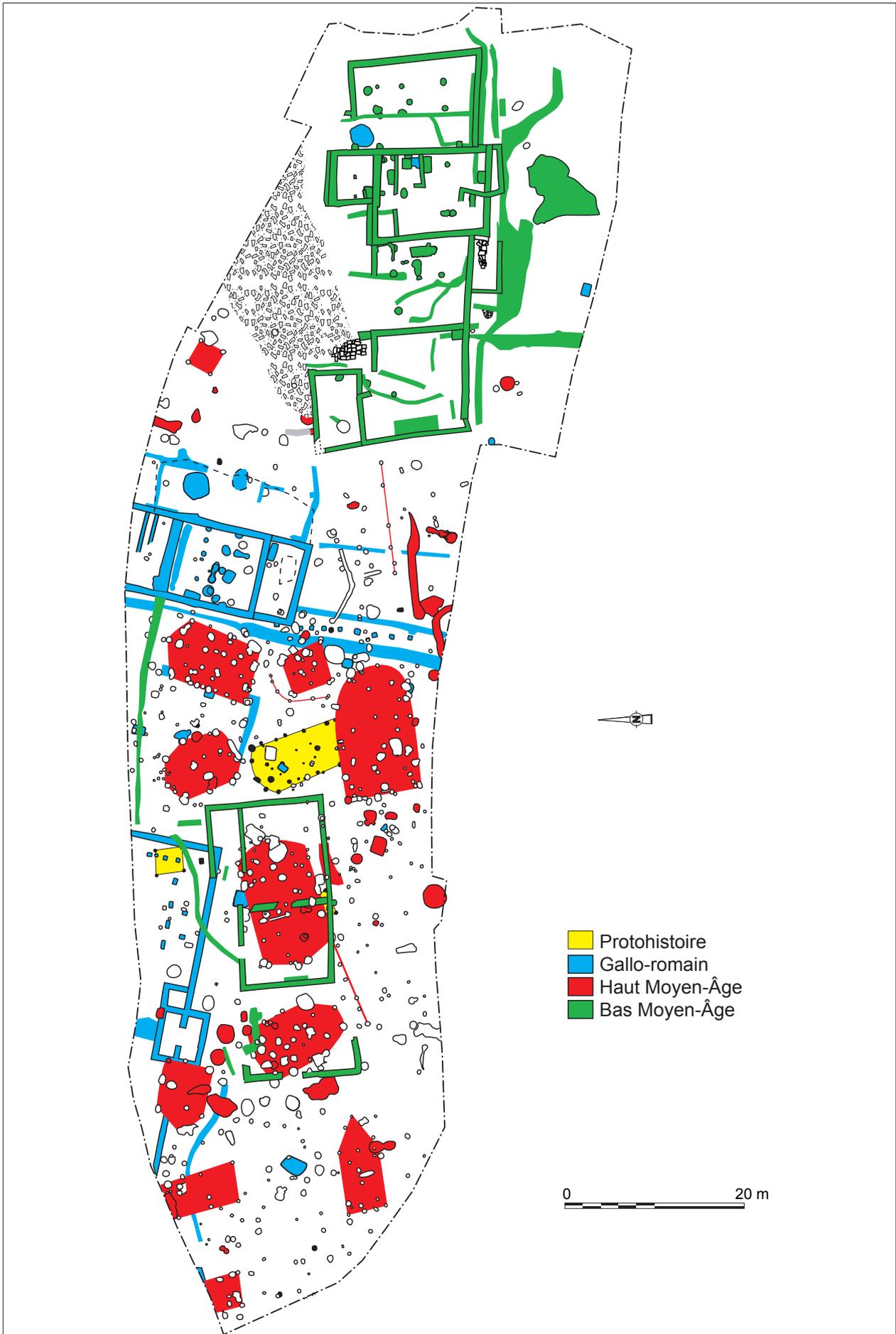
L'occupation alto-médiévale s'installe à l'emplacement et en périphérie immédiate de la *villa*. Il s'agit d'une implantation groupée, au plan dense et composée exclusivement de bâtiments sur poteaux. Une douzaine d'ensembles construits, souvent associés à des fosses d'extraction et à un espace à vocation spécifique (batterie d'au moins deux fours excavés), ont été mis en évidence sur une surface avoisinant les 4 000 m². Les constructions se concentrent à l'extrémité nord de la cour centrale de la *pars rustica*, en direction de la *pars urbana* très partiellement fouillée, et sont plus rares en périphérie immédiate. La densité et l'enchevêtrement des structures en creux sont tels que l'identification précise des plans de bâtiments s'avère complexe.

Une ferme seigneuriale maçonnée (XIII^e-XV^e s.)

D'après les textes, l'étude du mobilier archéologique et une datation radiocarbone, la ferme médiévale « en dur » de Laquenexy est occupée activement du XIII^e s. au XV^e s. et, dans une moindre mesure, au début de l'Époque moderne (XVI^e- XVII^e s.). Son implantation sur un terroir occupé en continu depuis la Protohistoire témoigne d'une qualité certaine des terres exploitées (terre fertile, bonne exposition, proximité de deux cours d'eau et du centre urbain de Metz, etc.).

Ce type d'exploitation agricole médiévale est encore peu connu tant au niveau régional qu'au niveau national. La particularité de la ferme de Laquenexy est d'avoir été appréhendée dans son intégralité. Cela nous a permis d'avoir une vision globale de son organisation (agencement et équipements des bâtiments) et de la vie quotidienne de ses occupants à travers le mobilier archéologique (céramique, métal, faune).

Sébastien JEANDEMANGE



LAQUENEXY, lotissement Entre Deux Cours, tranche 3, Villers-Laquenexy
Relevé diachronique de la fouille (DAO : Inrap).

LEMBERG
Lotissement Saint-Hubert,
tranches 3-4-5, Rosskopf,
Rosskopf beim Brunnenweg

Les 3,8 ha de prairies concernées par les tranches 3, 4 et 5 du lotissement Saint Hubert n'ont pas livré de

vestige archéologique.

Nicolas MEYER

LORQUIN
Carrière Barlot, les Grandes Fiches

Dans le cadre d'extension de la carrière de Héming et Lorquin, un diagnostic préventif a été prescrit par le service régional de l'Archéologie de Lorraine. Le projet est situé au nord-ouest du ban communal de la commune de Lorquin, dans les couches à cératites,

placées à une altitude comprise entre 320 et 325 m au-dessus du niveau de la mer. Aucun indice ou vestige archéologique n'a été révélé sur l'ensemble de cette extension sur une surface de 25 000 m².

Gilles MANGIN

LORRY-MARDIGNY
Lotissement Le Colombier

Un diagnostic archéologique préventif a été réalisé à l'occasion de la construction du lotissement Le Colombier, sur une emprise de 19 102 m². Toutes les parcelles ont pu être sondées et se sont révélées négatives. Seuls quelques tessons datant d'une

occupation allant du haut Moyen Âge au bas Moyen Âge ont été retrouvés en surface au nord de l'emprise. Il est à signaler que trois parcelles occupées par des jardins ont été retirées au projet initial.

Gilles MANGIN

MALLING
Impasse des Primevères

Un diagnostic archéologique a été réalisé à la fin du mois d'août 2007 à Malling, rue des Primevères, sur une parcelle d'une surface de 555 m², à l'occasion de

la construction d'un logement individuel. Les sondages n'ont révélé aucun vestige structuré.

Marie-Pierre PETITDIDIER

MANOM
Carrière GSM, phase 2007, auf Bichel,
in Armess, im Kapenstrack,
Klopp, Muehlenbeutel

L'opération de diagnostic concerne un projet de carrière d'une surface de 27,9 ha, localisé sur la commune de Manom, au nord de Thionville, dans la plaine alluviale de la Moselle. Les sondages ont été effectués en deux tranches. Le diagnostic a révélé la présence de

nombreux paléo chenaux de la Moselle sur quasiment toute l'emprise du projet. Deux paléo chenaux très profonds (environ 4 m), localisés le long des limites est et ouest du projet, contenaient des niveaux organiques composés de bois flottés, de branches et de feuilles.

Parmi les morceaux de bois recueillis, plusieurs fragments portaient des traces de découpes et un piquet était appointé à ses deux extrémités. Aucun

aménagement ou structure n'a été repéré dans les sondages de ces chenaux.

Laurent THOMASHAUSEN

MARLY

ZAC Belle Fontaine 3, bâtiments d'activités, le Grand Bouseux

L'opération de diagnostic s'est déroulée le long d'une ancienne voie de chemin de fer de l'aérogare de Marly-Frescaty, sur une parcelle fortement anthropisée par des remblais cumulés durant plusieurs années. Toutes les parcelles ont pu être sondées. Bien que situés dans un périmètre archéologiquement sensible,

les sondages préventifs réalisés sur une surface de 23 035 m² se sont révélés négatifs. Seuls, quelques tessons vraisemblablement protohistoriques ont été retrouvés colluvionnés dans un niveau gris argileux et humide tout en contre bas du chemin d'accès, côté est.

Gilles MANGIN

MARSAL

Le briquetage de la Seille, la Digue, fort d'Orléans

Âge du Fer

La partie nord d'une accumulation de briquetage atteignant une surface globale d'environ 1 ha, située à Marsal, aux lieux-dits *la Digue* et *fort d'Orléans*, a fait l'objet d'une campagne de fouille préventive réalisée en août 2007, sur une surface étudiée de l'ordre de 150 m². De très mauvaises conditions météorologiques ont fortement réduit le programme de travail initialement envisagé. Après enlèvement de la couche de terre végétale actuelle, seuls deux niveaux de 0,10 m d'épaisseur ont pu être partiellement reconnus, entre les altitudes - 0,30 et - 0,50 m sous le niveau du sol actuel. Aucune structure archéologique n'a pu être fouillée, bien qu'un ensemble de 25 structures - pour l'essentiel en fosses - a pu être identifié. L'emplacement du sondage 04, réalisé par Jean-Paul Bertaux en 1971-1973, a pu être identifié et replacé dans la topographie générale du site.

Malgré ces mauvaises conditions d'intervention, les résultats apportés par cette opération restreinte sont très encourageants. En particulier, on a pu mettre en évidence une série de structures en fosses de forme oblongue qui s'organisent en rangées parallèles d'orientation sud-est/nord-ouest. Ces fosses de fonction encore indéterminée sont associées à des fosses dont le fond et les parois sont revêtus d'une couche d'argile, dont un seul exemplaire est actuellement clairement identifié. Ce type de structure est attesté notamment dans l'atelier hallstattien de Salonnas *Burthecourt* (Moselle) et pourrait correspondre à des réservoirs à saumure. D'autres constructions, appartenant à des structures de combustion à comblement de destruction

d'éléments de briquetage, ont également été observées, dont un seul exemplaire est clairement identifié. Il s'agit manifestement de fourneaux à sel, d'un type encore inédit.

Plus de 92 000 fragments d'éléments techniques de briquetage ont été identifiés et décomptés. De nombreux vestiges d'occupation domestique ont d'autre part été recueillis associés aux vestiges d'exploitation artisanale. Ces éléments sont constitués principalement par un ensemble de plus de 4 000 fragments de céramique domestique protohistorique ainsi que par une série de plus de 2 000 fragments osseux animaux. La céramique domestique a livré les premiers éléments d'un riche *corpus*, bien attribuable au début de la phase récente de la période hallstattienne (Hallstatt D1). On constate l'existence d'une série de remontages à l'intérieur de l'espace fouillé, ainsi que la présence de plusieurs fragments surcuits, ou encore appartenant à des ratés de cuisson. Le mobilier lithique est constitué en particulier de fragments de meules à va-et-vient en roche métamorphique de type rhyolite, qui provient le plus vraisemblablement des carrières de La Salle (Vosges), à une soixantaine de kilomètres de la vallée de la Seille. Le mobilier métallique est extrêmement limité : parmi les rares éléments découverts, se remarque un fragment de tige en alliage base cuivre, qui pourrait appartenir à un ardillon de fibule. On notera, pour finir, la présence d'un pic en bois de cerf abandonné dans le comblement d'une des fosses artisanales identifiées en 2007.

Laurent OLIVIER

METZ
19-21 rue du XX^e Corps Américain

Un projet de construction immobilier situé au 19-21 rue du XX^e Corps Américain, a fait l'objet d'une intervention archéologique sur une surface de 615 m². Bien que situé le long de l'ancienne voie romaine Lyon-Trêves, et dans une zone riche en nécropoles du Bas-Empire, les sondages préventifs se sont révélés négatifs. De

nombreux réseaux souterrains (eau potable, eau usée, gaz) ont limité le diagnostic à un sondage, localisé dans la partie nord-est de l'emprise. Dans celui-ci des remblais modernes ont été observés dans une tranchée de 16 m de long sur 1,80 m de large et d'une profondeur moyenne de 1,50 m.

Gilles MANGIN

METZ
**Collège Arsenal, internat et
demi-pension, rue du Général Fournier**

Moderne

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur un espace de terrain situé dans l'enceinte du collège Arsenal à Metz. Ce sont 5 150 m² qui ont été soumis au diagnostic en raison du projet d'implantation d'un internat et d'une demi-pension. Ce secteur était, jusqu'à présent, peu documenté et compris dans le périmètre anciennement urbanisé et protégé par la grande enceinte de la fin du XII^e ou du premier quart du XIII^e s.

Les 10 tranchées réalisées et mises en sécurité se sont limitées à une cote de profondeur de l'ordre de 2 m suivant l'impact des futurs travaux, alors que les

sondages géotechniques mettaient en évidence de potentiels vestiges jusque 6,60 m de profondeur.

Les couches rencontrées correspondent à des épaisseurs de remblais successifs plus ou moins épaisses, soit très récentes (sables, gravats en tout genre), soit plus anciens (niveaux de remblais homogènes et fortement anthropisés). Un niveau archéologique riche en faune et en céramique des XVI^e et XVII^e s. a été observé dans la plupart des sondages. Un muret lié au mortier de chaux et non interprété est encaissé dans celui-ci.

Sébastien VILLER

METZ
**La Cour Saint-Clément,
84-86 avenue André Malraux**

Gallo-romain

La fouille a révélé la présence d'une nécropole à crémations (291 tombes) et a montré la simultanéité de deux pratiques funéraires puisqu'une nécropole à inhumations (29 tombes minimum) a été mise au jour sur la même parcelle et est rattachée au II^e s. de n. è. La nécropole est composée de crémation en contenants (ciste, céramique, verre), de quelques crémations

en terre libre, de rares fosses de vidange de bûcher, d'un bûcher funéraire, d'une fosse à offrandes et d'inhumations. On notera également la présence d'un fossé accueillant principalement de nombreux restes animaux et d'un bâtiment/enclos dont la fonction reste indéterminée.

Émilie CARTIER

METZ
Place Saint-Simplice, réaménagement

Moyen Âge - Moderne

La place Saint-Simplice à Metz est située dans le milieu urbanisé ancien, à l'est de la place Saint-Louis. L'église Saint-Simplice occupait la majeure partie de la place actuelle. Aujourd'hui démolie, elle se trouvait en dehors de l'enceinte romaine tardive, existant

encore au milieu du XI^e s., dans le faubourg s'étant probablement développé grâce à la proximité du *portus Saliae*. La première mention de l'édifice sur la liste des églises stationnelles de l'Église messine, date de la fin du VIII^e s. : *Sanctus Sulpicius in viciniolo (vicus novus)*.

Après la Révolution, l'église est abandonnée comme lieu de culte, puis transformée en halle aux grains. Cette transition est connue dans les textes mais elle n'est pas archéologiquement démontrée. Elle tombe peu à peu en ruine et elle est démolie en 1809.

Les trois sondages du diagnostic sur la place Saint-Simplice ont été réalisés sur une surface de 92 m² comportant 55 structures. Les résultats du diagnostic ont permis de différencier cinq phases. La phase I, plus ancienne, et difficile à dater, comprend toutes les structures et les couches archéologiques antérieures à la phase gothique de l'église Saint-Simplice. La phase II est constituée par la période initiale pendant laquelle le périmètre de l'église est utilisé comme cimetière. La phase III 1/2 définit la phase « gothique » de l'église Saint-Simplice. Les phases III 3a et 3b comprenant la phase de la construction des maisons et les transformations ultérieures des caves dans le sondage 3. Les phases IV et V comprennent la démolition de l'église et le réaménagement de la place. Le sondage 1, qui correspond à l'emplacement de la croisée du transept, à la fontaine ronde et à l'aqueduc du XIX^e s., a permis d'apporter des éléments supplémentaires concernant les fondations de l'église Saint-Simplice et la localisation des sépultures. Il a mis en évidence la présence d'une occupation funéraire, sans pouvoir préciser son étendue. Les cinq sarcophages découverts permettent ainsi d'observer une stratigraphie au sein d'un édifice religieux. D'après les données stratigraphiques disponibles, ils se sont révélés plus anciens que les murs de fondation de l'église, mais la datation exacte est impossible.

Les limites du sondage 2 sont à cheval entre la nef et le collatéral sud, entre les cinquième et sixième piliers sud. Le long de la paroi nord de ce sondage a été découvert un niveau de sol, que nous avons qualifié de *terrazzo*, de couleur rouge vif, constitué de fins fragments de terre cuite agglomérés, sur une épaisseur de 0,09 m.

Il est très difficile de le dater et d'identifier précisément à quelle construction il appartient. Il pourrait s'agir d'un sol lié à une occupation antérieure à l'église, ou d'un sol primitif de l'église.

Il reste à expliquer la présence des structures dans le sondage 3, dont la période de construction n'est pas certaine. Selon les plans anciens superposés au plan actuel de la place, le sondage 3 devrait correspondre à l'emplacement d'une cour. Les fondations en calcaire d'un mur de cave ont été observées sur une profondeur d'environ 0,50 m. Ce mur de cave fait partie d'un ancien alignement de maison sur le côté est de l'ancienne église Saint-Simplice, mais appartient au plus ancien état de construction. Le mobilier céramique, limité aux quelques tessons de poteries retrouvés dans les remblais de comblement, semble se situer aux périodes du Moyen Âge et de l'Époque moderne. Les fragments de murs découverts dans ce sondage n'ont pas permis de les situer chronologiquement de manière plus précise, et encore moins de les interpréter.

À l'issue du diagnostic et sur la base de l'estimation du potentiel historique et archéologique du site sondé, les vestiges ont été mis en protection sous la toile géotextile recouverte de débris de calcaire. La nature même de l'intervention ne permet pas la constitution d'un *corpus* céramique représentatif permettant les études typo-chronologiques. L'obligation de respecter la cote maximale atteinte par les travaux liés aux réaménagements de la place Saint-Simplice a fortement influencé l'analyse du site.

Les résultats du diagnostic nous conduisent à être vigilants quant aux prochains travaux de réaménagement dans le quartier. La campagne de sondage sur la place Saint-Simplice a apporté un certain nombre d'informations concernant les insertions chrono culturelles des vestiges mis au jour. Elle a offert l'opportunité de percevoir l'organisation d'un cimetière paroissial dans le milieu urbain.

Rénata DUPOND

METZ

Technopôle, angle boulevard de la Solidarité et boulevard de la Défense

Un diagnostic archéologique préventif a été réalisé à l'est de la commune de Metz. Le terrain concerné par le projet, d'une surface de 9 277 m², se situe boulevard de la Solidarité, à côté du lycée hôtelier, au sein du Technopôle 2000. Aucun élément archéologique n'a été

repéré. Le substrat a pu être observé à une profondeur de 1,50 m à 2,30 m. Il est composé de marne de couleur gris-vert et de calcaire à gryphée. Toute la parcelle a pu être sondée.

Xavier ANTOINE

METZ

Tour Camoufle, square Camoufle

Moyen Âge - Moderne

La ville de Metz a été pourvue d'une enceinte depuis l'Antiquité. Cette dernière est agrandie une première fois au cours du X^e s. puis à la fin du XII^e et début du XIII^e s., portant la surface enclose à 160 ha. Dès la fin du XV^e s., afin de protéger le mur d'enceinte méridional le plus exposé, on construisit une fausse-braie renforcée par deux tours d'artillerie localisées aux angles formés avec la courtine. L'une d'elle, dite Tour Camoufle, édifiée en 1437 est parvenue jusqu'à nous dans un état de conservation suffisamment satisfaisant pour motiver son inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques en 1929.

Cette tour ronde présente trois niveaux superposés, constitués chacun par une salle. La plus basse et l'intermédiaire sont voûtées et la troisième est recouverte d'une toiture en poivrière. L'étage inférieur, qui commandait le fossé, a été remblayé en 1741 mais l'espace intérieur est resté accessible par un escalier souterrain. L'étage intermédiaire, qui s'ouvrait sur la fausse-braie, présente actuellement plusieurs portes et fenêtres en fonctionnement ou murées. Enfin, le dernier étage, qui était quant à lui relié à la courtine par une arche maçonnée (aujourd'hui disparue) dispose de simples petites ouvertures rectangulaires destinées à donner de la lumière.

En 2007, une campagne de restauration a été entreprise par la ville. Cette opération a permis la réalisation d'un relevé de ses maçonneries jusque là rendues invisibles par la végétation très dense.

Les observations ont révélé une construction plutôt homogène à l'exception du niveau supérieur qui correspond sans ambiguïté à une phase de surélévation moderne de la tour au XIX^e ou début XX^e s.

On note également une très importante zone de perturbations en façade nord dans laquelle ont été réimplantées, sans doute aux XVIII^e et XIX^e s., les deux portes et la fenêtre rectangulaire actuellement visibles. Ces perturbations correspondent à la zone d'arrachage des maçonneries de la fausse-braie et de l'arche communiquant avec la courtine.

Le niveau inférieur n'est que partiellement visible aux emplacements où les remblais apportés au XVIII^e s. ont été évacués au début XX^e s. afin d'évoquer la présence d'un fossé. Ces dégagements laissent apparaître trois bouches d'arquebuse qui sont en position primaire.

Les seules autres ouvertures en place sont localisées au niveau intermédiaire et correspondent à une petite baie munie d'un linteau cintré surmontant une canonnière ainsi que trois autres fenêtres vraisemblablement identiques à la première mais dont seuls les linteaux ont été conservés, les piédroits et assises ayant été reconstitués pour deux d'entre elles et pour la troisième, ayant été entièrement remplacés par une canonnière probablement lors des importantes transformations liées à la construction de la citadelle.

On décompte également de nombreux impacts de boulets encore visibles dans la maçonnerie, concentrés essentiellement en façade sud-ouest.

Marie-Paule SEILLY

METZ

ZAC quartier de l'Amphithéâtre, tranche 2, avenue André Malraux

Gallo-romain

Notice de fouille trisannuelle publiée dans le *Bilan scientifique régional 2006*, p. 81.

Franck GAMA

METZ

ZAC quartier de l'Amphithéâtre, zone 7

Moderne - Contemporain

Un diagnostic archéologique préventif a été réalisé dans le cadre de la construction d'un parking souterrain de deux niveaux, d'une emprise totale de 37 300 m². Les sondages montrent des travaux d'aménagement et de remblaiement importants sur l'ensemble de la zone qui ont été faits, peut-être, au détriment des vestiges

archéologiques. Ces remblais se traduisent par une couche de sable avec inclusion de galets dont l'épaisseur se développe d'ouest en est, jusqu'en bordure du talus SNC. Bordant à l'est la rue des Messageries, se trouve une couche de gravats noirs bleutés avec de nombreuses pierres, tige métallique, etc. L'ensemble

des unités stratigraphiques est en position secondaire et correspond à des remblais.

Les vestiges archéologiques conservés sont très faibles (trois trous de poteau, une fosse, un drain et peut être

un puits) et sont situés sous des unités stratigraphiques datables de l'époque moderne ou contemporaine. Seule une structure contenait des artefacts archéologiques dont un élément de céramique vernissée moderne.

Matthieu MORIAMEZ

METZ

ZAC quartier de l'Amphithéâtre, zone 8, 78-86 avenue André Malraux

Gallo-romain

Depuis 1999, la Ville de Metz aménage la ZAC du Quartier de l'Amphithéâtre dans le secteur des friches industrielles de l'ancienne gare de marchandises de la partie orientale du Sablon, entre le Parc de la Seille à l'est et l'avenue André Malraux à l'ouest (cf. *Bilan scientifique régional 1999*, p. 81). La zone n° 8, située à l'extrémité méridionale de la ZAC, est limitée au sud par la rue Lothaire et au nord par une nouvelle rue, parallèle à cette dernière, dont le nom provisoire est rue Est-Ouest n° 2.

Les résultats du diagnostic de la ZAC Amphithéâtre, zone n° 8, rue est-ouest 2 et anciennement 78-86 avenue André Malraux, sont les suivants :

- 1. Les deux sondages situés dans la section E 2.3 sont négatifs, aucune structure archéologique n'a été mise au jour. Étant donné que le secteur de la fouille d'ANTEA implanté dans cette même section n'a livré aucune structure, cette zone peut être ouverte à l'aménagement sans fouille préalable.
- 2. Dans les sondages 4, 5 et 6, localisés dans l'emprise de la future rue est-ouest 2, ont été découvertes 14 structures pouvant être interprétées comme des incinérations gallo-romaines. L'une d'entre elles fait vraisemblablement partie de la fondation d'un monument funéraire. L'extension de la nécropole gallo-romaine vers le nord est ainsi prouvée. Cette nécropole

se développe le long de la voie de la Meurthe dont le tracé correspond plus ou moins à celui de l'actuelle avenue André Malraux. Le sondage 3 étant négatif, sa limite orientale pourrait se situer au niveau du sondage 4. Cela correspond aux observations du diagnostic de 2006 (cf. *Bilan scientifique régional 2006*, p. 81) et de la fouille en cours d'ANTEA dans les parcelles mentionnées ci-dessus. La mise en place d'une fouille préventive permettant d'appréhender l'extension de la nécropole dans cette zone et de compléter les résultats de la fouille d'ANTEA est ainsi nécessaire préalablement à l'aménagement de la rue est-ouest 2.

- 3. Des inhumations de l'époque médiévale (XV^e s.) semblables à celles découvertes par ANTEA en bordure septentrionale de la parcelle 294/8 n'ont pas été observées lors du diagnostic. Il faudrait cependant tenir compte de cette donnée si une fouille était prescrite. Le cas échéant, la zone située à l'est du sondage 4 devrait alors être décapée.

- 4. Dans la partie orientale de la parcelle n° 7, section SB, il est fort probable que soient dégagées des perturbations modernes descendant en partie sous la côte d'apparition des incinérations gallo-romaines et étant pour certaines antérieures à la construction du garage démolie peu avant le début du diagnostic.

Christian DREIER

MONDELANGE

Carrière Michel Brouch, tranche 2, les Terres Noires, sur Michelbruck

Âge du Fer - Gallo-romain

Le diagnostic réalisé sur une surface de 50 000 m² sur la commune de Mondelange au lieu-dit *Terres Noires*, a révélé des indices d'une occupation allant du premier âge du Fer et à l'Antiquité. Ces indices se situent dans trois sondages à l'est de la zone sondée. Ils sont constitués d'une fosse contenant quelques fragments de céramique, de poteaux et d'un fossé pour

la Protohistoire et d'une tranchée de récupération de murs pour l'Antiquité. Ces structures, qui témoignent de deux phases d'occupations, se localisent sur un périmètre assez restreint et, au vu des destructions massives antérieures par les différentes exploitations de carrière, ces vestiges correspondent aux derniers éléments encore exploitables sur ce secteur.

Olivier FAYE

MONDELANGE

Parc d'activités commerciales de la Sente

Néolithique - Âge du Bronze -
Âge du Fer - Gallo-romain -
Haut Moyen Âge

La fouille de sauvetage qui a eu lieu à Mondelange, PAC de la Sente, sur une superficie de 2,8 ha, a mis au jour de nombreux vestiges allant du Néolithique au haut Moyen Âge, installées sur une basse terrasse du lit majeur de la Moselle, en bordure d'un paléochenal fossilisé de la rivière. Ce dernier a fait l'objet de prélèvements et d'analyses polliniques.

En dehors de plusieurs silex erratiques qui peuvent dater du Paléolithique supérieur ou du Mésolithique, les plus anciens témoins d'occupation du secteur sont fournis par quelques tessons attribuables à la culture du Néolithique moyen de Grossgartach, trouvés dans des structures du Néolithique final. Un fond de cabane a pu être attribué par le mobilier à la culture Cordée. C'est la seule structure d'habitat néolithique identifiée sur le site.

Un total de 25 tombes préhistoriques se retrouve sur toute la surface décapée du site. Ces sépultures forment trois groupes distincts. Les huit tombes qui ont livré des céramiques campaniformes sont dispersées sur toute l'étendue de la fouille : dans la partie nord, une inhumation et une réduction proche sont installées près de la berge du paléo chenal, tandis que quatre tombes sont regroupées dans la partie centrale de la fouille et enfin trois tombes se retrouvent à l'extrémité sud de la zone explorée. Tous les corps sont en position fléchie. Les genoux sont orientés soit au sud et le ou les vases sont alors positionnés derrière les épaules, soit au nord et les vases se trouvent alors aux pieds. Il s'agit essentiellement, peut-être même exclusivement, d'inhumations d'hommes. Dans la partie sud de la fouille, un ensemble de 13 tombes s'inscrit dans une carrée de 18 m de côté environ, soit approximativement une superficie de 300 m². Ces inhumations se caractérisent par l'absence de mobilier et par la position plus ou moins fléchie des membres supérieurs et inférieurs, généralement vers le sud.

Enfin, une sépulture, située immédiatement au sud de cet ensemble, se singularise par une tombe profonde creusée en forme de silo et par la présence d'un petit enclos fossoyé circulaire partiellement conservé de quatre mètres de diamètre. Le défunt est inhumé avec les membres fléchis et accompagné d'un mobilier composé d'un grattoir-raclor en silex et d'un collier de perles. Une dizaine de datations ¹⁴C sont en cours pour permettre de définir la chronologie de ces différents ensembles.

Si des éléments campaniformes sont présents dans huit tombes, on en trouve également dans le fond de cabane néolithique et dans une couche de rejets domestiques datée du Hallstatt C et qui a livré deux armatures perçantes à pédoncule et ailerons.

Un seul bâtiment peut être attribué à l'âge du Bronze. Il a une superficie de 95 m². La céramique recueillie dans certains trous de poteaux permet son attribution au Bronze final III, notamment des écuelles tronconiques et un gobelet à épaulement.

Un pôle d'habitat composé d'au moins huit bâtiments se développe directement à l'ouest du bâtiment de l'âge du Bronze. Ils sont datables de la fin de l'âge du Bronze ou au début de la période hallstattienne, selon les quelques tessons de céramique trouvés dans les trous de poteaux. Il s'agit, d'une part, de bâtiments à quatre ou six poteaux et, d'autre part, de grands bâtiments avec de multiples poteaux formant des grands rectangles.

Dans la partie sud de la fouille, seule une fosse sur les rives du paléo chenal a livré des tessons de la fin de l'âge du Bronze ou au début de la période hallstattienne, tandis qu'une couche de rejets domestiques dans le même secteur contient de multiples éléments attribuables au Hallstatt C. Mais aucun bâtiment correspondant n'a été identifié à proximité. On peut supposer une forte érosion des niveaux dans lesquels ces bâtiments avaient été implantés.

Les vestiges attribuables à la période de La Tène sont plus nombreux et se répartissent en trois groupes. La majorité n'est pas attribuable à une phase précise de La Tène. Seule une fosse dans la partie nord a pu être datée avec certitude à la phase A-B grâce à un nombre important de céramiques rejetées dans le comblement. Une quinzaine de bâtiments sur quatre ou six poteaux sont datés de La Tène et notamment de la phase C-D, de même que plusieurs chablis et fossés en bordure du paléo chenal. Une majorité de ces structures se caractérise par des trous de poteaux de grandes dimensions, et il est fort probable que la plupart des bâtiments non datés mais avec des fosses de creusement de la même ampleur en sont contemporains. Toutes ces constructions forment des groupes structurés régulièrement repartis sur toute la zone fouillée. On observe également dans la partie centrale de la fouille, un alignement de six constructions datées de La Tène, et comportant chacune deux ou trois poteaux seulement, mais de grande dimension.

Plusieurs fosses sont également laténiennes, dont deux se caractérisent par un grand nombre d'ossements d'ovicapridés. Il s'agit presque exclusivement des crânes et des extrémités des pattes et cette sélection évoque un travail de la peau.

Très peu de structures sur le site sont clairement attribuables à l'Antiquité. Dans la partie sud de la fouille, seul un empierrément de la berge du paléo chenal comme lieu d'abreuvoir du bétail peut être daté de cette période. Dans la partie centrale de la fouille, les vestiges

romains se concentrent autour d'un petit bâtiment rectangulaire sur solin. Il s'agit essentiellement de quelques fosses dont deux à combustion. Ces vestiges se trouvent tous en marge de la zone de fouille.

De nombreux éléments romains se retrouvent dans les comblements des fonds de cabane du haut Moyen Âge. Il s'agit essentiellement d'éléments en terre cuite architecturale comme les *tegulae*, mais nous notons aussi la présence d'éléments de béton de tuileau, de *tubuli* et de pilettes d'hypocauste. À cela s'ajoutent un fragment d'inscription et un fragment de statue en marbre blanc. La densité de ces objets dans les deux zones opposées de la fouille, au nord et au sud, laisse supposer l'existence de bâtiments antiques importants à proximité. Pour la partie nord, ce matériel est à rapprocher de la mention dans la littérature de vestiges romains près de l'église de Mondelange.

L'occupation mérovingienne comprend 30 fonds de cabane et quelques bâtiments sur poteau. L'étude céramique a mis en évidence quatre phases d'occupation s'échelonnant entre la deuxième moitié du V^e s. et la fin du VI^e s. ou début du VII^e s. La distribution spatiale des ensembles ainsi datés permet de distinguer quatre pôles d'occupation. Le noyau d'occupation le plus ancien se situe dans la partie centrale du site et pourrait dater de la seconde moitié du V^e s. C'est également le secteur qui a livré des bâtiments sur poteaux antiques ou mérovingiens, la faible quantité de mobilier n'autorisant pas de trancher. Chronologiquement, un groupe dense d'une dizaine de fonds de cabanes datés de la fin du V^e s. ou de la première moitié du VI^e s. succède à ce noyau dans la partie nord de la zone explorée. Aucun bâtiment sur poteaux ne peut être associé à ces cabanes, ni aux cabanes des groupes suivants par ailleurs. Enfin, deux pôles d'occupation apparaissent dans une fourchette chronologique couvrant la deuxième moitié du VI^e s. et la première moitié du VII^e s., l'un au sud et l'autre dans l'angle nord-est de la zone.

L'évolution de la consommation carnée d'après les lots de faune issus des fonds de cabane montre une spatialisation identique à ces quatre pôles : la triade domestique totalise entre 90 % et 96 % du nombre de restes déterminés. Cependant, les proportions entre bovins, ovins/capridés et porcs varient à l'intérieur même de la triade en fonction de leur chronologie. Le porc est tout à fait dominant durant la première période avec plus de 80 %. Dans la période suivante et dans le noyau d'occupation correspondant, le porc voit son pourcentage diminuer jusqu'à 40 %. Cette chute se fait au profit du bœuf. Durant cette deuxième période, le bœuf et le porc oscillent entre 40 % et 50 %, tandis que les restes osseux de mouton/chèvre sont un peu plus nombreux. Durant la dernière période, et dans les deux pôles concernés, le bœuf est dominant.

Les restes d'animaux chassés (sanglier, cerf, ours, aurochs) ont été trouvés dans les fonds de cabane des deux premières périodes. Pendant la dernière période, la chasse ne joue plus aucun rôle dans la consommation des occupants. Les très nombreux fragments de bois de cerfs, très présent sur le site avec plus de 5 000 restes, sont liés à une activité artisanale, notamment la fabrication de peignes, pendeloques, fusaïoles et épingles. Ils se concentrent, eux aussi, dans les contextes mérovingiens anciens tout comme les objets finis en bois de cerf (peignes, fusaïoles). Il n'y a toutefois aucune commune mesure entre la grande quantité de bois de cerf (au minimum 134 bois soit 67 cerfs, essentiellement des bois de massacre) et le peu d'ossements de cet animal trouvés dans ces contextes. Il semble évident que la viande de cerf est en grande partie consommée ailleurs, et que seuls les bois arrivent sur le site pour les besoins de l'artisanat. Au moins trois des fonds de cabane ont servi d'atelier ou de réserve de matière première. Les analyses micro morphologiques indiquent, d'autre part, l'utilisation de certains fonds de cabane comme lieu de stabulation.

Michiel GAZENBEEK

MONDELANGE

Petite Durrwiese

Un diagnostic archéologique a été réalisé à l'occasion du projet de construction d'une usine d'enrobage et de ses zones de stockage, projet portant sur une surface totale de 55 345 m². Les deux parcelles ont pu

être sondées et se sont révélées négatives. On a pu observer, à l'est de la surface diagnostiquée, le long du canal de la Moselle, un ancien méandre de la rivière.

Sylvie COCQUERELLE

MONDELANGE

Rue d'Amnéville, impasse Maréchal Berthier

La réalisation de construction sur une parcelle de 3 972 m² a amené le service régional de l'Archéologie à prescrire des sondages archéologiques préalables

au commencement des travaux, qui se sont révélés négatifs.

Franck GÉRARD

MONTBRONN

Lotissement Les Vergers, tranche 1, oben an der Strasse

Les 3,5 ha de prairies et de champs concernées par la première tranche du lotissement Les Vergers n'ont pas

livré de vestige archéologique.

Nicolas MEYER

MONTOIS-LA-MONTAGNE

Carrière Socoman Procatra, tranche 3, la Forêt devant le Pont

Un diagnostic archéologique a été réalisé à l'occasion de l'extension d'une carrière, sur une surface de 21 400 m². La zone sondée se situe sur un des sommets du

versant nord de la vallée de l'Orne. Toutes les parcelles ont pu être sondées et se sont révélées négatives.

Gilles MANGIN

NORROY-LE-VENEUR

ZAC Ecoparc - Val Euromoselle, zone sud, bois de la Jullière

Âge du Bronze

Les sondages réalisés pour l'extension de la ZAC Écoparc (13 ha) sur la commune de Norroy-le-Veneur a permis de mettre en évidence les restes d'une occupation de l'étape 1 ou 2 régionale de la période du Bronze final. Il s'agit de vestiges constitués d'une fosse et probablement d'un poteau qui ont livré des fragments

de céramique et autres matériaux anthropiques. Ces vestiges sont fortement érodés et doivent vraisemblablement leur persistance à leur situation dans une couche d'argile, protégée de l'érosion par sa localisation dans une dépression du substrat alluvial. Cette poche a une surface d'environ 15 m².

Olivier FAYE

NOUILLY - VANTOUX

Hôpital Robert Schumann, Lauvallière

Les sondages réalisés à l'emplacement du futur hôpital privé Robert Schuman, au lieu-dit *Lauvallières*, ont révélé la présence d'épaisses couches de remblais modernes hétérogènes ne permettant pas la réalisation

d'un diagnostic archéologique. L'emprise de la tranche 1 recouvrant une superficie de 8,7 ha est recouverte en quasi-totalité par des remblais formant une butte artificielle culminant à 7 m au-dessus du terrain naturel.

Élise MAIRE

OBERVISSE

Parc éolien du Mottenberg, éolienne n° 2, Eschetzel

Gallo-romain

Une opération de diagnostic archéologique a été prescrite par le service régional de l'Archéologie de Lorraine dans le cadre du projet de réalisation du parc éolien du Mottenberg (15 éoliennes). La superficie concernée par le diagnostic est de 2 500 m²

(concernant l'éolienne n° 2). L'opération de diagnostic archéologique engagée au lieu-dit *Eschetzel* fait suite à une prospection au sol au lieu-dit *Deschetzel*, à proximité, effectuée par G. Weber en 1986. Des vestiges de fondations ou bases de mur plus ou moins

récupérés, d'un niveau de remblai de sol ainsi qu'une structure empierrée ont été découverts. La datation des structures, pour la plupart, n'est pas certaine mais elles sont associées à des fragments de tuiles à rebords gallo-romaines. La présence en surface, dans les labours, d'une importante concentration de fragments de tuiles gallo-romaines ainsi que la présence d'un

tesson de céramique datant vraisemblablement du II^e s. permet de confirmer et d'attester la présence d'un site gallo-romain.

Ce site étant localisé en limite sud-est du projet, il n'a pas pu être circonscrit ; les observations sont partielles et ne permettent pas de définir le type d'occupation du site (habitat ?).

André GLAD

OTTANGE

Carrière Billert, extension, phase 1, tranches 1 et 3

Âge du Fer - Moderne -
Contemporain

La phase 1 de l'opération de diagnostic réalisée à la demande de la société des Ciments Luxembourgeois SA s'est accomplie sur une superficie totale de 22,28 ha.

La forêt (chênes, hêtres) recouvrant la totalité de l'emprise, le service régional de l'Archéologie de Lorraine a programmé une opération préalable de prospection pédestre qui a permis la détection de deux sites (phase 1) confirmés par le diagnostic mécanique. Les structures archéologiques mises en évidence apparaissent sous une couverture végétale composée d'humus forestier d'une épaisseur de 0,20 m, dans un substrat composé de limons des plateaux, qui reposent sur le socle calcaire du Bajocien.

Le site 1 occupe le secteur le plus élevé de l'emprise ; il est composé d'une nécropole de 22 tertres funéraires dont quatre d'entre eux ont été fouillés par moitié pour les besoins du diagnostic. Cette occupation constitue l'un des ensembles funéraires les plus importants dans un rayon d'une quarantaine de kilomètres pour la période de transition Hallstatt/La Tène. À cet ensemble s'ajoutent sept structures de combustion (foyers, fosses cendreuses) réparties dans six sondages positifs disposés dans un rayon de 0,30 à 100 m autour des tertres.

Les éléments dont on dispose grâce au diagnostic permettent d'évoquer des rites sous *tumuli* se matérialisant par l'aménagement d'une fosse centrale quadrangulaire recouverte par une masse de terre ayant préservé un niveau de paléosol. L'une de ces

fosses a conservé sur le fond des traces ligneuses, certainement liées à la présence de planches (plancher, cercueil, chambre sépulcrale, tronc d'arbre, etc.). Dans chaque tertre ont été prélevés des tessons ou des vases en céramique en position de dépôt primaire ou secondaire (perturbé humainement, par les animaux et par les arbres). Quatre vases sont déterminants, ils permettent de combler un vide, où jusqu'à présent, peu d'ensembles céramiques funéraires étaient connus en Lorraine ne constituant pas les dépôts essentiels. D'après la céramique, on peut déterminer que la nécropole d'Ottange se situe entre deux faciès culturels (celui de l'Hunsrück-Eifel et celui de la Champagne) à la transition du Hallstatt D3 et de La Tène A.

Le site 2 se compose d'un sondage positif dans lequel apparaît un petit fossé non daté et d'un tertre repéré entre deux lignes de sondages au moment du diagnostic sous lequel étaient installés des structures liées à une occupation de courte durée (foyer, déchets) d'Époque moderne ou contemporaine. On peut envisager un petit campement matérialisé par des huttes ou des tentes ayant abrité des charbonniers ou des bûcherons. Signalons l'implantation de charbonnières sur l'ensemble de l'emprise, celles-ci étant identifiées par des amas calcinés de branches. Il est fait mention de ces activités dès le XV^e s. au lieu dit *Billert* et au vu des cernes visibles dans les coupes d'arbres abattus pour la réalisation du diagnostic, le charbonnage était encore pratiqué au début du XX^e s.

Sophie GALLAND

OTTANGE

Carrière Billert, extension, phase 1, tranche 2

Le présent diagnostic s'est déroulé à la suite d'une première opération (*cf. supra*). L'emprise concernant la deuxième tranche de la phase 1 est située le long du chemin forestier, dans la zone sud-est de l'extension

(phase 1). Bien que situés également dans un périmètre archéologiquement sensible, les sondages préventifs réalisés sur une surface de 55 322 m² se sont révélés négatifs.

Gilles MANGIN

OTTANGE

Nonkeil, tranche 1, Domp, Gaimereck

Un diagnostic archéologique préventif a été réalisé au sud de la commune d'Ottange, au lieu-dit *Nonkeil*. Le terrain est concerné par un projet immobilier d'une surface de 70 000 m². Aucun élément archéologique

n'a été repéré. Le substrat a pu être observé à une profondeur de 0,30 m à 1,20 m. Il est composé de ban de marne et alterné de ban calcaire. Toute la parcelle a pu être sondée.

Xavier ANTOINE

RÉDING

Lotissement Les Terrasses
du Château, Langacker, Village,
Frey Acker, Obersten Bitzen

Âge du Fer - Gallo-romain -
Moderne - Contemporain

La fouille des Terrasses du Château a permis d'éclairer quelques pans du passé de Réding, souvent méconnus ou du moins très mal documentés. Il a ainsi été possible d'observer pour la première fois les vestiges d'un habitat protohistorique, situé dans la partie sud du secteur B. Il s'agit d'une ferme indigène de La Tène finale. Si elle n'a pu être complètement dégagée, elle a néanmoins livré les plans de deux grands bâtiments, l'un de plan carré sur cinq poteaux, l'autre allongé avec une abside. Cet habitat est en outre structuré et protégé de l'eau de ruissellement par trois fossés. Il existe au moins deux phases de construction. D'après nos observations, le bâtiment de plan carré précède celui à plan en abside. Il est dommage que l'indigence du mobilier, notamment céramique, ne permette pas d'aller plus loin sur ce point en estimant la durée de ces deux phases.

Après, semble-t-il, un *hiatus* de plusieurs dizaines d'années, le site est de nouveau occupé à l'époque gallo-romaine. Cette nouvelle installation s'accompagne d'un déplacement des aménagements vers le haut de la pente et d'une réorganisation du parcellaire. L'orientation dominante des fossés devient nord-sud. Si quelques éléments du I^{er} s. de n. è. ont pu être identifiés, le gros de l'occupation court de la seconde moitié du II^e s. et le début du IV^e s. Ce site ne semble pas être une zone d'habitation à proprement parler, mais davantage une zone d'activité liée aux travaux agricoles. Nous avons probablement affaire à des annexes d'une *villa* rurale qui reste à fouiller.

Si l'occupation mise au jour sur les Terrasses du Château n'a pas l'ampleur attendue, elle a livré les restes d'une structure tout à fait particulière, celle d'un fumoir en T. La fonction de cette structure n'est qu'une hypothèse qui repose avant tout sur la présence d'un gril costal de petit cochon. D'habitude, ce type de structure est

plus volontiers interprété comme un séchoir à grains ou à minéral. D'après les quelques synthèses disponibles sur la question, l'exemplaire de Réding est le plus méridional connu. Les autres structures à plan en T ont été découvertes en Angleterre et sur le territoire des Trévires.

Après cette occupation romaine, le site est abandonné. Les quelques éléments médiévaux qui ont été observés ont été découverts dans les colluvions. Ils ne correspondent pas à une occupation du site, mais proviennent plutôt du haut de la pente, c'est-à-dire de la route reliant Réding au Grand-Eich. En fait, il faut attendre le XVIII^e s. et la construction du château des Saintignon pour que le secteur B reçoive de nouveaux aménagements, liés aux jardins de cette demeure. C'est à cette époque qu'un réseau dense de drains commence à être mis en place.

Si le XIX^e s. a laissé peu de traces, en revanche le siècle suivant, et plus particulièrement la Guerre de 14-18, est bien présent. Les combats menés à Réding dans le cadre de la bataille de Sarrebourg (août 1914) sont encore perceptibles au travers de nombreux trous d'obus et d'un long tronçon de tranchée militaire allemande.

Pour terminer, il faut tout de même dire un mot du secteur A. Dans l'attente des résultats de l'étude dendrochronologique des bois exhumés, il faut rester prudent quant à la datation de trois fosses qui y ont été découvertes. La présence de deux tessons romains dans le remplissage d'une fosse ne doit pas amener à conclure trop vite, compte tenu du nombre d'artéfacts romains découverts dans les colluvions de ce secteur. Ils indiquent la présence d'une occupation romaine plus haut sur la pente. Il n'est donc pas impossible que cette fosse soit postérieure à l'époque romaine.

Anthony DENAIRE

RETTEL

Zone artisanale, extension, Putschweiden

Gallo-romain

Un projet d'extension de zone artisanale a donné lieu à la réalisation d'un diagnostic archéologique préventif sur une superficie de 19 233 m² sur la commune de Rettel. Cette agglomération se situe à 30 km au nord de Metz, et à 3,5 km du Pays des Trois Frontières. Le site se dresse au lieu-dit *Putschweiden*, sur la rive droite de la Moselle et sur le versant nord-ouest de l'Altenberg à une altitude de 164 m, dans des niveaux de l'ancienne terrasse quaternaire de la Moselle et un substrat composé de marnes compactes colorées.

Sept sondages ont révélé un gisement antique composé d'un bâtiment sur radier de fondation de 0,83 m de large

et d'une partie arasée conservée sur 0,30 m (niveau de démolition). La paroi est mesurée environ 10 m de côté. Autour de ce bâtiment, les sondages révèlent des niveaux de destruction, un drain empierré recouvert de grandes dalles calcaires, un poteau et des niveaux d'éboulis ou de colluvions ayant piégé de la céramique antique et protohistorique. Les structures, clairsemées, sont disposées dans la bordure ouest de l'emprise à proximité d'une rangée d'arbres associée à un talweg humide. On observe donc d'une occupation antique qui, d'après le matériel céramique, s'étendrait du I^{er} s. de n. è. au V^e s. vers l'ouest.

Sophie GALLAND

RICHEMONT

Devant le Pont

Âge du Fer - Gallo-romain
- Moderne - Contemporain

Le projet de création d'une carrière d'extraction de matériaux sur le territoire de la commune de Richemont par la société Matériaux SAS a été l'occasion d'une intervention archéologique préventive sur une surface d'un peu plus de 15 ha.

La première phase de l'intervention s'est déroulée du 17 au 21 septembre 2007 sur toute la moitié nord des terrains concernés par le projet. Elle a permis de reconnaître deux zones archéologiques très denses en vestiges datées du premier âge du Fer (occupation 1) et de l'Époque moderne (occupation 2). Ces vestiges sont localisés de part et d'autre d'un cours d'eau fossile creusé dans les dépôts alluvionnaires de l'Orne (grève calcaire). Celui-ci traverse la parcelle suivant un axe est-ouest. Les vestiges se situent en premier lieu au nord de l'emprise et du paléo chenal, côté autoroute. Ce secteur a livré un ensemble de fosses, de négatifs de poteaux et de fossés creusés dans le substrat graveleux et recouverts d'une faible épaisseur de sédiments limoneux. Le mobilier céramique échantillonné place cette occupation dans la fin du premier âge du Fer. Le second secteur d'implantation des vestiges correspond à la rive sud du paléo chenal, sur une grande moitié est de l'emprise. La très forte densité de structures archéologiques (21 structures dans le sondage 89) renvoie à des négatifs de poteaux, à des fossés, à des fosses et à des silos datés également du premier âge du Fer. Une dizaine de structures de combustion de type foyers seraient à dater de l'époque Moderne (XVI^e s. ou XVII^e s.) sans toutefois exclure une hypothétique datation antique pour certaines d'entre elles. Dans cette optique, elles seraient probablement contemporaines

d'un établissement rural reconnu dans l'angle sud de la même parcelle. Quelques-unes de ces structures se singularisent par leur aménagement tout à fait particulier et inédit. De potentiels enclos funéraires observés à l'occasion de campagnes de photographies aériennes n'ont pas pu être détectés au cours de l'opération.

La seconde phase d'intervention a eu lieu entre les 26 novembre et 3 décembre 2007. Celle-ci a été l'occasion de traiter la surface restante, à savoir les terrains cultivés situés au sud de l'emprise ainsi qu'une zone en friche le long de la route d'accès à la centrale électrique. Cette seconde tranche a permis de reconnaître l'extension de l'occupation protohistorique et de mettre au jour un établissement rural antique.

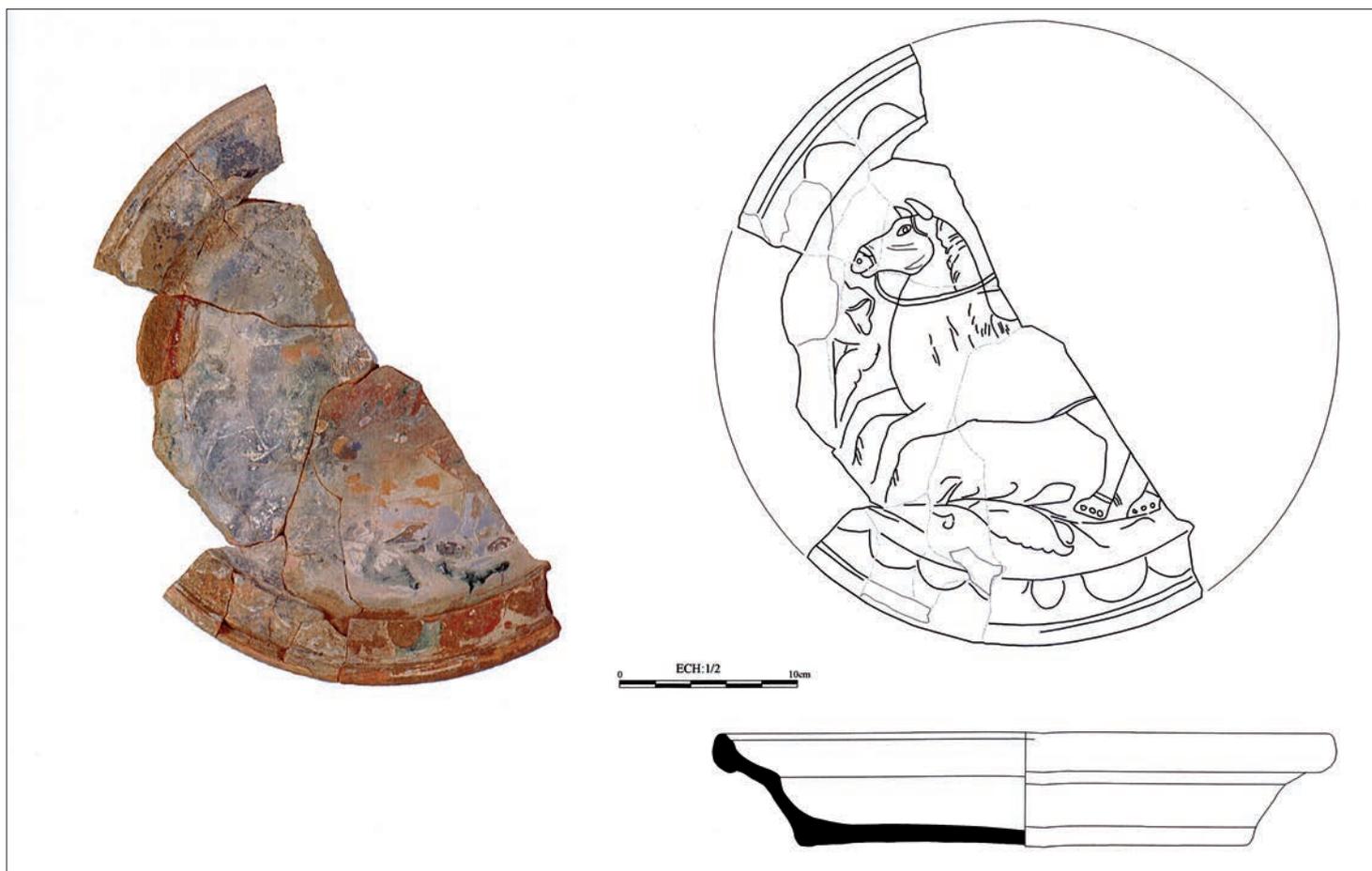
L'extension de l'occupation du premier âge du Fer a été reconnue le long du paléo chenal, ainsi que sous la forme de structures et de noyaux isolés qui ont néanmoins livré des plans de bâtiments sur poteaux. D'autres sondages positifs ont mis en évidence une concentration de négatifs de poteaux et plusieurs fosses riches en mobilier céramique, en faune et en fragments de meules. Situés en limite de l'emprise du projet, ces vestiges s'étendent vraisemblablement encore vers l'ouest, sous l'autoroute actuelle A 31. Ils pourraient être mis en relation avec d'autres structures protohistoriques découvertes à l'occasion de sondages réalisés préalablement à la réalisation d'un lotissement à proximité du stade de Mondelange (cf. *Bilan scientifique régional 2006*, p. 83).

L'occupation 2 correspond à un établissement rural antique qui associe un bâtiment en dur aux dimensions de 30 m x 15 m et des édifices annexes en structures

légères. Ceux-ci sont matérialisés par quelques négatifs de poteaux repérés en bordure de la *villa*. Ces vestiges ont été mis au jour à remplacement d'une friche industrielle ce qui explique leur assez faible état de conservation (érosion des niveaux par le nivellement du terrain, percement par des fosses et des réseaux en relation avec d'anciens bâtiments industriels). Du bâtiment antique ne subsiste dès lors que les tranchées de fondation. Des lambeaux de hérissons de blocs calcaires et un aménagement de sol de pièce ont néanmoins été reconnus. Un épandage de matériaux observé dans trois sondages en avant de la façade de la *villa* s'interprète visiblement comme une aire empierrée. La période d'occupation du site

serait à placer entre les I^{er} s. de n. è. et le IV^e s. au vu des éléments mobiliers échantillonnés. Les structures d'Époque moderne appréhendées lors de la première phase de l'intervention ont été reconnues sur une grande moitié sud des terrains. Leur répartition spatiale s'effectue suivant une large bande d'une centaine de mètres de large sur près de trois cents mètres de longueur suivant un axe nord-sud. Ces foyers seraient à mettre en relation avec l'établissement d'un campement militaire, peut-être à replacer dans le contexte de la guerre de Trente Ans au vu des quelques éléments mobiliers échantillonnés.

Sébastien VILLER



RICHEMONT, devant le Pont
Dessin de céramique (cliché et DAO : Inrap).



RICHEMONT, devant le Pont
Plan du site (DAO : Inrap).

SAINT-AVOLD

13-15-19 rue Mertzelle, 46-48 rue Poincaré, rue des Américains

Moderne - Contemporain

L'opération d'archéologie préventive sur le projet d'aménagement d'un îlot urbain de Saint-Avold regroupe trois interventions complémentaires.

La première opération de diagnostic préalable aux travaux, de 1 050 m², a pour but la localisation et la datation de vestiges enfouis, de traces d'habitats ou d'occupation (murs arasés, fondations, sols, structures et aménagements divers) en relation avec l'occupation du site (d'origines militaires, domestiques ou artisanales, sépultures, etc.). Le relevé architectural du bâti est complété par un relevé topographique et une couverture photographique des vestiges, réalisés de manière à fournir des plans précis phasés, et des relevés de façades, qui permettent une reconstitution

des parties remaniées aux XVIII^e s., XIX^e s. et XX^e s. Ont été reconnus un habitat urbain d'époque Renaissance modifié aux siècles suivants, deux corps de bâtiments, un sur rue (bâtiment D) et un sur cour et jardin en centre d'îlot (bâtiment B). Ces ensembles correspondent à des maisons nobles ayant appartenu aux comtes de Hennin, anciens gouverneurs de Saint-Avold et Hombourg-Haut pour le duché de Lorraine à la fin du XVII^e et au XVIII^e s., fondées par Pierre Nimbsgem de Longeville au début ou au milieu du XVI^e s. La maison A est reconstruite tardivement (au XIX^e s.) à l'emplacement d'un premier bâtiment établi vers la fin du XVIII^e ou le début XIX^e s.

Jean-Denis LAFFITE

SAINT-AVOLD

Ensemble Le Carré, bâtiments A1 et D1 et maison Carrée, 13-15-19 rue Mertzelle, 46-48 rue Poincaré, rue des Américains

Moyen Âge - Moderne

Ces deuxième et troisième opérations de diagnostic réalisées sur le projet d'aménagement d'un îlot urbain de Saint-Avold a porté sur une superficie de 295 m². Deux bâtiments arasés ont été identifiés dans les cours centrale et nord-ouest, à proximité immédiate des bâtiments encore en élévation et datés lors de la première opération du milieu du XVI^e s.

Le premier bâtiment est représenté par deux murs arasés et leurs fondations puissantes conservées, ainsi que par un niveau de démolition qui scelle un ou plusieurs niveaux de construction, dont un est daté par l'analyse dendrochronologique d'une planche conservée, de vers 1480-1485.

Le second bâtiment est représenté par trois murs arasés et leurs fondations puissantes conservées, et

par des sols en terre battue et aménagés, des niveaux d'incendie et de destruction. Deux états de constructions ont pu être identifiés sur le mur principal nord de ce bâtiment : un état de construction initiale antérieure à la construction du bâtiment au milieu du XVI^e s. et un état de reconstruction accolée à ce bâtiment.

Une structure aménagée au sein de ce bâtiment, identifiée comme étant un grand four, a également été dégagée pour moitié, l'autre moitié étant occultée par la façade nord du bâtiment. Il pourrait s'agir de four banal de la Mertzelle, connu par les archives des comtes de Hennin et détruit au milieu du XVII^e s. Un puits probablement daté du XVIII^e s. perce les vestiges de ce four.

Jean-Denis LAFFITE

SAINT-PRIVAT- LA-MONTAGNE

Lotissement Bois de la Ville, la Grande Flambée, bois de la Ville

Gallo-romain

Le diagnostic réalisé à l'occasion d'un projet de lotissement portant sur une surface de 88 606 m² au lieu-dit *bois de la Ville* a livré quelques indices d'occupation néolithique dans des colluvions de bas de pente, provenant d'un site proche en amont. Les fondations

d'un petit bâtiment gallo-romain ont été également découvertes. On peut supposer qu'il appartenait à un ensemble agricole plus vaste détecté en prospection pédestre sur la parcelle de *la Grande Flambée*.

Élise MAIRE

SAINTE-MARIE-AUX-CHÊNES

Lotissement Le Breuil, tranche 1, le Breuil, le Ferré, Trésauville

Gallo-romain - Haut Moyen
Âge

Le projet du lotissement situé au nord-est de la ville de Sainte-Marie-aux-Chênes a fait l'objet d'une intervention archéologique préventive sur une surface de 150 000 m². Les sondages positifs, situés dans la partie nord de l'emprise, ont permis de mettre en évidence des vestiges datés de deux périodes, d'une part, l'Antiquité et, d'autre part, le haut Moyen Âge.

Pour la première période, ce sont plusieurs fondations constituant les angles de trois bâtiments et des murs de refend qui ont été mis au jour dans la partie nord de la parcelle. Ces indices d'habitat (*pars rustica*) sont associés à des éléments de niveaux de sols, de

toiture (*tegulae, imbrices*) et d'un four rectangulaire. Le mobilier archéologique recueilli lors des sondages attribue provisoirement cette occupation au I^{er} s. de n. è.

À moins de 20 m, un peu plus au sud, plusieurs sondages ont mis en évidence la présence de structures sur poteaux (grenier, grange, enclos, habitat, etc.) ainsi que des fosses. Celles-ci ont été attribuées à l'époque du haut Moyen Âge.

Les éléments mobiliers nous permettent d'envisager une occupation continue du site du I^{er} s. de n. è. au X^e s. Le phasage chronologique reste à affiner.

Gilles MANGIN

SARREBOURG

32-34 rue Lupin, 2 rue des Capucins

Gallo-romain - Moyen Âge -
Moderne

La parcelle concernée par le projet immobilier de 429 m² se trouve dans l'un des îlots de la ville médiévale et moderne de Sarrebourg et de l'antique *Ponte Saravi*. La stratigraphie rencontrée permet de suivre 2 000 ans d'histoire, du I^{er} s. de n. è. à nos jours. Il s'agit d'une stratigraphie de type urbain de 3,5 m d'épaisseur hors structures en creux à l'ouest du projet et de 2 m d'épaisseur à l'est.

Pour la période gallo-romaine, la parcelle semble être occupée très tôt, dès le milieu du I^{er} s. de n. è. et peut-être avant. Des fossés et au moins une construction sur solin ont été repérés. Il n'est pas possible, au vu des fenêtres de sondage, de savoir si l'occupation est dense comme c'est le cas à 50 m au nord-ouest (41-43 Grand-Rue) ou si l'on se trouve à l'arrière des bâtiments. L'absence de vestiges du I^{er} s. de n. è. signalée dans l'emprise du Clos des Capucins à 20 m au sud de notre emprise est impossible à interpréter. S'agit-il d'une réalité ? Ou les archéologues, par manque de temps, n'ont pas eu la possibilité de chercher ces vestiges ? Dans les deux cas, il faut s'attendre à de nombreuses structures soit d'habitat dans le premier cas ou de fosses et de structures en creux dans le second cas.

La présence de sources permet de maintenir un milieu humide à partir de la cote d'altitude 252,2 m pour ces niveaux anciens et les aménagements en bois sont probablement conservés comme cela a toujours été le cas à Sarrebourg.

De façon certaine, à la fin du II^e s. de n. è., peut être dès la fin du I^{er} s., une architecture de pierre remplace les vestiges de la phase précédente. La présence de murs, de sols aménagés extérieurs et intérieurs semble confirmer l'existence à cet endroit d'un quartier

urbanisé. La voie repérée au sud de l'emprise en 1987 n'a pas été clairement identifiée dans les sondages. Un sondage a permis de mettre en évidence des espaces de circulation plus sommaires. Il pourrait s'agir de sol de portique bordant la voie à moins que celle-ci ne soit qu'une ruelle d'accès à l'intérieur d'un îlot.

De rares indices laissent supposer la fréquentation de la zone à la période carolingienne. L'occupation médiévale postérieure est mieux cernée. Probablement aux XIII^e-XIV^e s., une grande partie de l'emprise est occupée par des habitations. Celles-ci sont détruites à la fin du XV^e ou au XVI^e s. par un ou plusieurs incendies.

Il est à noter que c'est la troisième fois que l'on retrouve à Sarrebourg des bâtiments incendiés à la fin de la période médiévale ou au XVI^e s. Dans un des bâtiments découverts, un ou plusieurs poêles de la fin du XIV^e ou du XV^e s. et la vaisselle utilisée ont été détruits dans l'incendie et traînent dans les niveaux de destruction. Les productions de carreaux de poêle décorés du XV^e s. restent inconnues à ce jour à Sarrebourg. Il faut rappeler que la ville alsacienne voisine, Savame, possède un atelier produisant des carreaux décorés au XV^e s. Une comparaison de décors peut apporter de nouvelles données inédites.

Pour la période moderne, les sondages confirment les données archivistiques. Le bâti ne se concentre plus qu'au nord-ouest de l'emprise, le reste étant laissé en jardin.

Le site paraît avoir été à chaque état remblayé plutôt qu'excavé. Le vide sanitaire de la parcelle 214, de 18 m² de superficie, n'a détruit les niveaux archéologiques que sur 1,3 m de profondeur, épargnant les constructions médiévales.

Deux caves (35 m² et 17,5 m²) ont entaillé les vestiges jusqu'à ceux du I^{er} s. Ne sont conservés à l'emplacement de ces caves que les creusements profonds (fossés antiques, radier de fondation et fosse). Il faut ajouter à

ces superficies les fonds du sondage 2 (7,5 m²) et du sondage 3 (2,5 m²) où l'évaluation a été menée jusqu'au terrain naturel. Dans ces deux sondages, les structures en creux n'ont pas été fouillées et laissées en place.

Nicolas MEYER

SERVIGNY-LÈS-RAVILLE

Lotissement La Longueraie

Un diagnostic archéologique préventif a été réalisé à l'occasion de la construction du lotissement privé La

Longueraie, sur une surface de 22 586 m². Toute la parcelle a pu être sondée et s'est révélée négative.

Gilles MANGIN

THIONVILLE

Cour des Capucins, tranche 2, rue de Paris

Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

L'ensemble de la zone sondée (1 080,5 m²) présente de nombreuses perturbations liées aux aménagements urbains contemporains, notamment la construction de caves dans les niveaux archéologiques.

Les bâtiments du couvent des Capucins n'ont pu être observés que dans un seul sondage et sur une longueur maximale de 2 m.

Les murs mis au jour semblent appartenir aux aménagements de la caserne qui s'est installée dans

les bâtiments du couvent au XIX^e s. Plusieurs niveaux de circulation ont été mis au jour en relation avec ces murs.

Les niveaux archéologiques les mieux préservés consistent en une couche archéologique type tourbe, contenant de nombreux macros restes végétaux. L'étude carpologique permet d'identifier cette unité stratigraphique comme le comblement d'un fossé, probablement le fossé de l'enceinte médiévale.

Matthieu MORIAMEZ

TINCRY

Le Haut du Mont, Châtis

Une notice unique pour les années 2007 et 2008 est

présentée dans le *Bilan scientifique régional 2008*, p. 367.

Volker HEYD

VANTOUX

Les Plantes

Haut Moyen Âge

Une opération de diagnostic archéologique préventif a été réalisée sur la commune de Vantoux, au lieu-dit *les Plantes*. Ce projet, motivé par l'aménagement d'un lotissement par la société DUHO Immobilier, couvre une superficie de 102 305,76 m².

Les terrains, actuellement occupés par des jardins, des vergers et des vignes, sont situés dans un cadre naturel composé de petits vallons.

Ce diagnostic préventif aura permis de mettre en lien des aménagements en contexte agraire ancien et le

paysage actuel : au total cinq zones ont été distinguées par les sondages. Le site, situé dans la partie ouest de l'emprise, est caractérisé par la présence d'aménagements : circulation (chemin), assainissement (drains), parcellaire (tranchées/drains). La présence d'un tesson situé dans la partie inférieure d'un chemin, daté d'une période située entre le haut Moyen Âge et le XI^e s., peut attester un usage pour cette période.

Sophie GALLAND

VAXY

Résidence de retraite Le Moulin de Domèvre

Une opération de diagnostic archéologique a été prescrite par le service régional de L'Archéologie de Lorraine sur la commune de Vaxy dans le cadre du projet d'extension de la résidence de retraite Le Moulin de Domèvre. La superficie de l'opération porte sur 15 892 m². Aucune trace de structures liées à de l'habitat

n'a été révélée par cette opération de diagnostic. La présence de rares fragments de tuiles à rebords gallo-romaines ainsi qu'un fragment de céramique à pâte orange indéterminé peut révéler une occupation à l'époque gallo-romaine et la présence éventuelle d'un site habitat à proximité de l'emprise du projet.

André GLAD

VERNÉVILLE

Château de Vernéville

Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

L'opération de diagnostic prescrite sur le projet immobilier et d'aménagement du parc du château de Vernéville a porté sur 4 740 m². Les sondages réalisés dans le secteur du parc, dans la partie sud-ouest du projet, se sont révélés négatifs. Le sondage ouvert devant la façade principale du château est également négatif.

Les sondages pratiqués au centre de la grande cour sont, quant à eux, positifs. Plusieurs fondations de deux ou trois bâtiments arasés anciennement ont été détectées sous des remblais modernes et des

bâtiments du XIX^e et du XX^e s. démolis récemment. Leur occupation est datable, par la présence de débris de céramiques, du XIII^e s. au XVIII^e s. Leur plan n'a pu être dégagé que partiellement, mais les vestiges de murs bien structurés peuvent correspondre à un ensemble de bâtiments situés en face de la tour-porche de l'entrée principale du XVII^e s., et qui forment une aile ouest du château donnant sur la cour centrale. Le sondage n'a révélé qu'une ancienne allée pavée dans l'axe de la cour centrale, sous des remblais modernes.

Jean-Denis LAFFITE

VIC-SUR-SEILLE

Porte de l'ancien château des Évêques, 10 rue de la Gare

Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

L'opération d'archéologie préventive préalable aux travaux de restauration au titre des Monuments Historiques, de 540 m², a pour objectif la localisation et la datation de vestiges enfouis, de traces d'habitats ou d'occupations, murs arasés, fondations, sols, structures et aménagements divers, en relation avec les fortifications de la porte du château féodal des évêques de Metz ou d'origines militaires, domestiques ou artisanales, sépultures, etc. La fouille correspond à un décapage des secteurs sud et est de la porte, suffisant pour mettre en évidence les structures arasées du châtelet d'entrée du XIII^e s., et à une vidange superficielle sur 2 à 3 m du fossé nord et est remblayé au cours du XIX^e s., ainsi que des remblais supérieurs des fosses des pont-levis à bascule des portes cochère et piétonne. Ces éléments doivent être intégrés dans un projet de remise en valeur des vestiges de la base des tours restaurées du châtelet du XV^e s. Un relevé topographique et une couverture photographique des vestiges ont été réalisés de manière à fournir des plans précis phasés et un plan en pierre à pierre, qui

permettent une reconstitution des parties ruinées et arasées aux XVIII^e et XIX^e s. des châtelets d'entrée, bâtis au XIII^e et aux XV^e-XVI^e s.

À l'issue de cette fouille de trois semaines et demie, les informations recueillies sont substantielles et renouvellent largement la vision du site. L'entrée du XIII^e s. du château est redessinée précisément et a pu être globalement relevée.

La chronologie phasée du XII^e aux XVIII^e-XIX^e s. est précisée avec la surimpression de trois états de constructions défensives. Des recoupements de structures maçonnées au niveau de plusieurs secteurs de fondations et de bases de murs permettent de préciser qu'il existait bien des aménagements défensifs d'une entrée de type tour-porte de plan carré, liée à une courtine primitive antérieure aux travaux de construction du château du XIII^e s.

Ces découvertes inédites semblent confirmer l'existence concrète du château de l'évêque Bertram, bâti à Vic vers la fin du XII^e s. décrit dans l'histoire des évêques de Metz, et sa reconstruction par les successeurs de

Bertram au début du XIII^e s. Elles sont à mettre en parallèle avec les découvertes d'un bâtiment de plan carré antérieur au XIII^e s. (base de tour de 7 m x 7 m maçonnée au mortier de chaux rosé, découverte en novembre 2006 (cf. *Bilan scientifique régional 2006*, p. 90).

Le châtelet XV^e s., ses aménagements annexes et son système de portes et de pont-levis ont été étudiés en détail pour permettre une restitution des parties basses des tourelles, du mur relais et des fosses comblées, jusqu'alors masquées par les remblais de démolition du XIX^e s.

Le mobilier céramique est abondant dans le contexte d'un dépotoir présent au pied du mur relais, daté des XV^e - XVI^e s. et nous informe sur un profil de consommation comparable à ceux de Sarrebourg ou de Metz à la même époque. Les vestiges du Moyen Âge n'ont par contre livré que quelques tessons épars dans des contextes de remblais de fondation du XIII^e s. ou du XV^e s. Enfin le fond de fosse de citerne, qui a été remblayée à la fin de l'occupation du château (caserne napoléonienne), informe sur la vaisselle utilisée dans le contexte du château à la fin du XVIII^e s.

Peu d'éléments architecturaux ont été récoltés, car les pierres de taille de bonne qualité ont été récupérées lors du démantèlement de la ruine ; par contre le mobilier concernant les matériaux de couverture des toitures est plus abondant, avec plusieurs modèles de tuiles plates et de tuiles canal à crochet, ainsi que des ardoises taillées en écaille à « l'allemande ».

Ce château des Évêques de Metz (un des plus grands en surface de la Lorraine puisqu'il couvre plus d'1 ha dans ses fossés) est un site majeur pour la compréhension des sites défensifs médiévaux en Lorraine. Son importance est à la fois historique et architecturale, même si la majeure partie de la résidence, des courtines et des tours a été arasée. Les vestiges de la porte du château sont plus compréhensibles après les observations faites.

Cette opération d'archéologie intégrée dans le cadre d'un programme de restauration des bâtiments encore en élévation, menée sous l'impulsion d'une mairie soucieuse de son passé (contrat d'étude) est un exemple de complémentarité entre la mise en valeur d'un monument historique, le sauvetage de ses vestiges enfouis et l'histoire retrouvée d'un château et d'une ville du Saulnois.

Jean-Denis LAFFITE

VITRY-SUR-ORNE

ZAC de la Plaine, tranche 4

Mésolithique - Néolithique -
Âge du Bronze - Gallo-
romain - Haut Moyen Âge -
Moyen Âge

1. La question des fouilles de grande surface

Différentes opérations archéologiques réalisées sur la ZAC de la Plaine à Vitry-sur-Orne, en Moselle ont permis de mettre au jour et de fouiller un total de plus de 6 ha de vestiges datés du Néolithique ancien pour la phase la plus ancienne au XV^e s. pour la période la plus récente. Une telle opération, même réalisée en plusieurs phases d'intervention (quatre au total), permet d'appréhender un terroir et de revisiter la mise en forme d'un paysage depuis l'installation des premiers agriculteurs jusqu'à la fondation de nos villages. Cette interaction entre l'homme et son milieu ne peut être appréhendée dans de meilleures conditions que dans le cadre d'une fouille archéologique extensive et exhaustive. Cette opération se dégage par conséquent nettement des interventions restreintes qui, si elles permettent d'appuyer la recherche sur tel ou tel domaine d'étude thématique et chronologique, ne permettent pas d'envisager les modalités d'organisation et d'évolution d'un habitat et de son terroir de production. Il ne s'agit dès lors plus de traiter indépendamment tels ou tels vestiges en fonction de son attribution chronologique, mais de considérer chaque vestige comme un ensemble d'une occupation « continue » qu'il est nécessaire d'aborder de façon globale. À ce titre, un *hiatus* chronologique doit être considéré comme une information capitale à la compréhension du devenir d'un terroir.

2. La modélisation primitive du terroir, du Néolithique ancien à l'âge du Bronze final

2.1 Le Néolithique ancien

Quelques armatures mésolithiques ont été mises au jour sur l'ensemble du site. Les plus anciennes traces de sédentarisation et donc d'adoption du paysage (dans le terroir concerné par notre étude) remontent toutefois au Néolithique ancien (culture rubanée). Ce noyau d'occupation s'inscrit dans la lignée des nombreux autres sites contemporains déjà reconnus dans la vallée de l'Orne (Gandrange, Amnéville, etc.). Par choix délibéré du service régional de l'Archéologie, ce site n'a fait l'objet que d'une investigation restreinte dont le but était de permettre la réalisation de travaux en amont du site. C'est pourquoi seule une tranche de 5 m de large correspondant à la mise en place d'une conduite d'évacuation des eaux usées a été fouillée. Le reste du site a fait l'objet d'une mise en protection technique sans intervention archéologique préalable. Ce sont au total 500 m² de cette occupation qui auront été fouillés. 36 fosses et un plan très lacunaire de maison ont été étudiés permettant ainsi d'aborder différents thèmes relatifs aux productions céramologiques (plus de 50 kg dont au moins 454 individus de céramique fine) et à l'approvisionnement en matière première pour la confection de pièces lithiques (plus de 700 pièces).

Le site est occupé dès la phase régionale 4 (transition entre le Rubané moyen et le Rubané récent) et semble abandonné après la phase régionale 7. L'étude céramologique montre que dans les phases primitives de l'occupation, le site s'inscrit dans la même entité culturelle que les sites de la rive droite de la Moselle. *A contrario*, au Rubané récent, une nette influence du groupe Rhin-Meuse semble influencer les potiers (épicerie en Hesbaye et sur le Rhin inférieur). Des liens avec des populations établies sur la rive droite de la Moselle relevant de cette entité culturelle sont attestés par la découverte de décors de type Oberrhein-Pflaz. Au début du Rubané final, les potiers semblent adopter un style composite associant les précédentes influences culturelles et de nouvelles relations privilégiées avec les populations du cours inférieur de la Moselle (groupe de Plaidt implanté sur la Moselle allemande et Luxembourgeoise). L'étude des pièces lithiques du site confirme la tendance générale observée en Lorraine du nord où se sont les silex d'origine exogène qui sont privilégiés pour la confection du petit outillage (Hesbaye notamment pour les phases du Rubané final et Bassin parisien pour les phases régionales 8 et 9). D'un point de vue typologique, l'outillage est également conforme aux autres sites connus du Rubané récent et final de la moyenne Moselle (dominantes de pièces resquillées, faible proportion de grattoirs et tronçatures et abondance des armatures).

2.2 Le Néolithique final

Seule une sépulture atteste de l'occupation du terroir au Néolithique final (culture campaniforme). L'étude anthropologique permet de préciser qu'il s'agit d'un homme d'une trentaine d'années mesurant entre 1,60 et 1,70 m. L'étude ostéologique montre d'importantes pathologies cervicales probablement dues au port de lourdes charges. Le défunt est inhumé en position fœtale, membres supérieurs et inférieurs fléchis, mains jointes. Il est accompagné d'un important mobilier constitué de deux armatures de flèches, de trois éléments de faucille, d'un objet en os et d'un vase caractéristique des phases 21a – 21 b du Campaniforme.

2.3 L'âge du Bronze final

L'ensemble des décapages effectués a permis d'identifier quatre noyaux distincts attribuables (lorsqu'ils sont datés précisément) au Bronze final IIIb (trois bâtiments et un ensemble de greniers). Ils se répartissent de manière linéaire sur un axe sud-est/nord-ouest de près de 450 m de long. Les différentes unités sont séparées l'une de l'autre de 140 à 150 m. Deux fosses sont associées à ces ensembles. Les découvertes relatives à cette phase de modélisation du terroir à Vitry-sur-Orne illustrent parfaitement le principe de densification de l'occupation des vallées au cours du Bronze final. C'est à cette période en effet que la tendance est à la multiplication des habitats à vocation agricole qui ne se déplacent plus régulièrement sur des distances de l'ordre de plusieurs kilomètres, comme

c'était le cas lors des phases anciennes et moyennes de l'âge du Bronze, mais sur des territoires restreints où les unités d'exploitation, composées d'un bâtiment et de quelques structures annexes, semblent se fixer en ne se déplaçant que de quelques centaines de mètres. Le mobilier archéologique découvert au sein de ces ensembles se rapproche notamment des ensembles provenant des sites de Flévy (site 10) et d'Ennery Immaldi pour la céramique (45 individus) dont le registre décoratif se caractérise par la nette dominance des décors à incisions et cannelures linéaires ou horizontales et par la rareté des décors, digités sur panse et des décors graphites. D'autres objets caractéristiques de cette phase du Bronze final ont été découverts dans cet ensemble : une épingle en bronze « à tête en clou » ainsi qu'une gaine de hache à perforation transversale sur meule et merrain d'un bois de cervidé. Des objets similaires ont été identifiés en Suisse pour l'épingle et sur le site d'Augny (57) pour la gaine de hache.

3. La romanisation des campagnes dans la cité des Médiomatriques

La fouille réalisée sur la ZAC de La Plaine n'a pas permis d'identifier de vestiges attribuables aux âges du Fer. Cette absence peut s'expliquer par la faible emprise des fouilles sur les vestiges antiques préservés en grande partie par les mesures techniques utilisées pour la protection des vestiges néolithiques. En effet, il n'est pas exclu que la *villa* antique de Vitry-sur-Orne soit l'héritière d'un domaine cultivé fixé au cours du second âge du Fer après un long processus d'évolution et d'enracinement des habitats entamé au cours de l'âge du Bronze. Quoi qu'il en soit, aucune réponse ne permettra, dans l'état actuel des recherches, de valider cette hypothèse et de calquer l'évolution du terroir de Vitry-sur-Orne sur ce schéma. La *villa* antique n'a donc fait l'objet que d'une intervention restreinte permettant toutefois de comprendre les rouages fondamentaux de l'organisation et de l'évolution du domaine. Cet établissement se développe sur près de 45 000 m² selon un axe nord-sud de 300 m de long. La *pars urbana* surplombe la vallée de l'Orne dont le lit majeur coule quelques mètres en contrebas. La *pars rustica* dispose d'une cour d'environ 25 000 m² bordée à l'ouest de bâtiments construits en matériaux périssables et à l'est de bâtiments maçonnés. Un puits, partiellement fouillé, a été mis au jour au centre de la cour. Malgré l'absence de structures de type « fosse limitales », il est fort probable que le domaine fut délimité par un talus ou une haie. L'alignement régulier et contraint des fours mérovingiens le long de l'ancienne limite ouest de la *villa* témoigne de l'existence au VI^e s. d'obstacles encore visibles dans le paysage. Ce domaine antique connaît un essor continu dès les règnes de Claude et de Néron, entre 30 et 60 de n. è. et jusqu'à la fin du I^{er} s. de n. è. L'étude stratigraphique de la *pars urbana* montre, qu'au III^e s., l'établissement subit d'importants bouleversements entraînant la destruction et l'abandon

du schéma initial de la *villa*. Le mobilier céramique est peu conséquent ; les productions de tradition indigène sont largement dominantes. Seules quelques importations de céramique sigillée, de céramique gallo-belge, de céramique rugueuse ou de productions de vaisselles à engobe noire et pâte blanche (Trèves) complètent ce référentiel (moins de 50 individus). L'étude des restes osseux, également peu nombreux (moins de 100 restes), permet de constater que l'espèce dominante est le porc (42 %) devant le bœuf (33 %) et les caprinés (21 %). La présence du chien n'est attestée que par quelques restes isolés. Les monnaies contemporaines de cette phase chronologique sont rares. On compte deux monnaies antérieures au I^{er} s. (un Quinaire d'argent frappé vers 42 av. n. è. en Grèce et un As d'Auguste frappé vers 18 av. n. è. à Rome) et une seule monnaie du I^{er} s. de n. è. (Quadrans empereur Julio-Claudian). Une série de 15 monnaies du III^e s., constituée uniquement d'Antoninien ou d'imitation d'Antoninien, représente l'empereur Claude II et les empereurs gaulois Postumus et Tétricus.

4. Le V^e s. comme phase transitoire dans l'évolution du terroir

Le schéma initial de la *villa* est abandonné au cours du III^e s., probablement en lien avec les graves crises qui affectent l'ensemble des domaines antiques de la région au cours de cette période. Beaucoup d'établissements ne semblent pas se relever des problèmes économiques engendrés. Toutefois, de nombreuses *villae* sont encore occupées ; la gestion du domaine ainsi que l'architecture des bâtiments changent en même temps que s'observe une régression de l'espace habité. Certains domaines semblent résister un temps à ces bouleversements économiques avant de périr à leur tour. À Vitry-sur-Orne, le site adopte une configuration nouvelle au moins jusqu'à la première moitié du V^e s. La *villa* est traversée de part en part par un chemin sinueux dont l'orientation est guidée par les ruines de l'ancien domaine : après avoir traversé le domaine du sud vers le nord, le chemin s'oriente à 90 ° vers l'ouest en longeant les limites nord de l'établissement. Au moins deux noyaux d'habitats sont implantés le long de cet axe de circulation dont la vocation agricole a été démontrée par des analyses géomorphologiques. Les bâtiments sont construits à l'aide de matériaux périssables (bois) et de matériaux de récupération provenant de l'ancienne *pars urbana*. C'est ainsi qu'un hypocauste est installé dans un de ces édifices. L'absence de fouille exhaustive au sein de la *pars urbana* ne nous permet pas de définir les éventuelles modalités d'occupation de ces bâtiments souvent réoccupés de manière sporadique et désorganisée. La proportion de mobilier archéologique découvert aux abords de ces ensembles, en rapport avec la surface décapée, montre qu'il ne semble plus y avoir de politique d'évacuation des déchets, symbole d'une désorganisation générale de l'économie initialement mise en place au sein du domaine antique. La céramique est caractérisée par une prépondérance

des productions Mayenneware, Speicher, Urmitz et Eifel. Quelques individus de céramique rugueuse et de productions argonnaises complètent cet éventail. L'étude faunistique montre également des changements notoires dans la gestion économique du terroir. Le porc et le bœuf sont équitablement représentés (33 %) au détriment des caprinés qui voient leur représentation fortement dégradée (10 %). Apparaissent également les espèces sauvages comme le sanglier, le cerf et le lièvre ainsi que les équidés dans une proportion non négligeable (15 %). La basse-cour reste quasiment absente. Les monnaies contemporaines de cette phase chronologique sont assez nombreuses (48 dont 16 indéterminables). L'ensemble monétaire se répartit chronologiquement du règne de Licinius I (308-324) et de Constantin I (307-337) à celui de Constance II (324-361) pour la première moitié du IV^e s. La seconde moitié du IV^e s. est composée de *nummus* et de quelques *Maiorina* de l'époque valentinienne (Valens, Valentinien I^{er} et Gratien). Des éléments tardifs (*Maiorina* de Théodose I^{er} et *nummus* d'Arcadius et de l'impératrice Aelia Flacilla ainsi que quatre petites monnaies de bronze très usées de la dynastie Théodosienne) sont les témoins d'une circulation de monnaies jusqu'au début du V^e s. Les ateliers identifiés sont Trèves, Lyon, Arles ainsi qu'Aquilée, Siscia et Thessalonique.

5. L'implantation d'une communauté mérovingienne d'artisans du fer (VI^e-VII^e s.)

À partir du VI^e s., l'espace initialement occupé par la *villa* antique est définitivement abandonné. Une communauté mérovingienne s'installe à l'extérieur des anciennes limites ouest construites du domaine selon un axe nord-sud similaire au précédent établissement qui poursuit son rôle d'élément structurant du paysage. Cette communauté occupe un espace divisé en deux parties bien distinctes, un habitat au sud, en bordure de la terrasse de l'Orne et un quartier artisanal au nord en limite de l'ancien domaine antique matérialisé depuis le Bas-Empire par un chemin orienté est-ouest. Un nouveau réseau de chemins, au bord duquel se dispersent quelques vestiges isolés contemporains de cette phase d'occupation, prend la direction du nord sur une centaine de mètres avant de bifurquer vers l'ouest en direction d'un second habitat mérovingien partiellement fouillé à l'occasion des travaux d'aménagement de la V.R. 52 en 2000 (cf. *Bilan scientifique régional 2000*, p. 107-111). L'habitat n'a, à ce jour, pas été fouillé. Il se situe sous une cité ouvrière construite dans les années 1950. Toutefois, au cours des travaux d'aménagement des observations ainsi que quelques échantillonnages de mobilier ont pu être effectués par les habitants de la commune. Un mobilier caractéristique des VI^e et VII^e s. a ainsi été recueilli. Les fouilles archéologiques opérées à l'occasion de l'aménagement de la ZAC de La Plaine ont toutefois permis de mettre au jour les vestiges d'un quartier artisanal probablement destiné à des artisans du fer (réduction du minerai de fer). De nombreuses scories

ainsi que des culots de forge, en association avec des batteries de fours et de foyers (une cinquantaine au total), constituent l'essentiel des vestiges caractéristiques de cette activité. L'ensemble s'étend sur une superficie d'environ 5 000 m². L'emplacement n'a pas été choisi au hasard puisque ce quartier est implanté sur une importante poche limoneuse aux propriétés réfractaires avérées. Au moins un four peut être assimilé à un bas fourneau (implanté au cœur d'une importante aire de travail délimitée par des cabanes excavées) tandis que les nombreux foyers épars sembleraient correspondre à des aires de chauffe prévues pour la calcination du minerai et/ou la préparation du charbon de bois. Rappelons que le site de Vitry-sur-Orne se situe dans une région sédimentaire riche en affleurements de minerai généralement connu sous le nom de « minette lorraine ». L'approvisionnement en eau est assuré par deux puits répartis judicieusement dans les parties nord et sud de la zone d'activité. Un ensemble de cabanes excavées réparties autour d'un espace quadrangulaire de 400 m² et au centre duquel est aménagé le bas fourneau, constitue le cœur du quartier. Un diverticule permet d'accéder au site depuis le chemin principal créé au Bas-Empire. Une seule maison à poteaux plantés dans le sol, associée à une cabane excavée, a été identifiée au nord du site, à plus de 100 m du quartier artisanal. Cet ensemble est implanté le long du chemin au niveau de sa bifurcation vers l'ouest. Rien ne permet d'expliquer le caractère isolé de ces vestiges. Le statut d'artisans des populations mérovingiennes de Vitry-sur-Orne est confirmé par l'étude faunistique qui montre qu'il s'agit bien de consommateurs et non d'éleveurs. L'orientation de l'élevage pour les porcs et les caprins est largement tournée vers la consommation de viande fraîche, l'âge d'abattage des animaux étant relativement jeune (6 à 12 mois pour les porcs). La tendance observée aux IV^e et V^e s. se confirme puisque le bœuf domine désormais la triade (40 %) devant le porc (32 %) et les caprinés (19 %) qui voient toutefois leur nombre nettement augmenter. Les équidés restent peu présents tandis que la basse-cour (coq et oie notamment) semble se développer. La chasse disparaît totalement des pratiques durant cette phase d'occupation. Les espèces céréalières sont nettement dominées par le blé nu (27 %), qui nécessite un sol fertile, épais, suffisamment humide au printemps et chaud en été. Il est généralement utilisé pour la confection de pain et de galette. L'orge (utilisée en soupe en plat unique ou pour le fourrage), l'avoine (céréale d'été peu exigeante utilisée pour l'alimentation humaine ou pour le fourrage) et le seigle (céréale d'hiver utilisée pour le pain noir) sont présents en moindre quantité alors que le blé vêtu est quasiment absent du lot. Un stock de blé tendre a par ailleurs été découvert dans un fond de silo localisé dans l'extrême nord du site. Ce silo est associé à une fosse contenant des taxons de résidus de nettoyage de céréales. La culture de légumineuse est représentée en très faible quantité par la lentille, la féverole et la vesce. La présence de coriandre, plante condimentaire

d'origine méditerranéenne aux vertus médicinales, est exceptionnelle. L'églantier commun, la yèble (teinture des textiles) ainsi que le noisetier constituent les principales espèces cueillies. Toute une série de plantes messicoles, dont la présence est totalement liée à la culture du blé tendre, a été identifiée (brome-seigle, vesce sauvage, nielle des blés, vrillée liseron et centaurée bleuet). La céramique est équitablement répartie entre trois groupes techniques constitués de céramique rugueuse (céramique domestique à vocation culinaire principalement représentée par des pots et des écuelles), de céramique à pâte fine (écuelle carénée, vase biconique et pot verseur) et de céramique calcaire coquillier (céramique destinée à la cuisson des aliments principalement représentée par des pots globulaires, des jattes et des écuelles). Le statut social privilégié de cette population d'artisans est confirmé par la découverte d'une monnaie en or *tremissis* frappée dans l'atelier monétaire de Neuvy dans la Sarthe entre 585 et 675 (se pose la question de l'utilisation de l'or dans les échanges commerciaux à l'époque mérovingienne) et par la découverte, à l'occasion des campagnes de diagnostics effectuées sur les parcelles voisines de la ZAC de La Plaine entre 2005 et 2006, d'une nécropole mérovingienne contenant au moins quatre cercles funéraires, témoins indéniables de la présence de tombes sous *tumuli*. Une des fosses présentes à l'intérieur de l'espace délimité par une de ces structures fossoyées a été fouillée. Elle contenait les restes d'un cavalier richement accompagné de mobilier de prestige (épée, scramasaxe et fourreau de scramasaxe, hache de jet, verrerie, plaque boucle, etc.). Il est toutefois difficile, dans l'état actuel de la recherche, de préciser les fondements exacts du statut des populations mérovingiennes de Vitry-sur-Orne. Seules les fouilles de l'habitat et de la nécropole permettraient d'approfondir ces pistes de recherches. C'est à la fin du VII^e s. ou au début du VIII^e s. qu'interviennent de nouveaux changements dans l'organisation sociale et économique de la population et dans la gestion du terroir. Les datations radiocarbones et dendrologiques effectuées sur des restes découverts dans le comblement d'un des puits permettent de caler l'abandon du quartier artisanal entre l'an 690 et l'an 729. C'est par ailleurs dans cette fourchette chronologique (en l'an 711) qu'est fondé un nouveau puits, une centaine de mètres plus au nord, puits aux abords duquel va s'implanter une population aux activités agropastorales sur au moins six unités d'exploitation contiguës.

6. Une population aux activités agropastorales regroupée en hameau aux VIII^e et IX^e s.

Dès le début du VIII^e s., et probablement sans discontinuité d'occupation, l'habitat se délocalise vers le nord sur une centaine de mètres. La communauté s'installe désormais au nord du chemin principal qui délimitait jusque-là l'extension nord du quartier artisanal mérovingien et qui reprenait les limites nord

de l'ancien domaine antique. Les six unités d'habitation identifiées sont implantées de part et d'autre de l'axe de circulation déjà utilisé au cours des VI^e et VII^e s., axe qui, après avoir pris la direction du nord sur une centaine de mètres, bifurque soudainement vers l'ouest. Les unités d'habitation sont séparées les unes des autres par de petites ruelles localement empierrées. Un seul puits, situé à l'extrême nord de l'habitat, assure l'approvisionnement en eau collectif des populations. L'ensemble occupe une superficie de près de 8 000 m². Toutes les maisons sont construites à l'aide de poteaux plantés dans le sol. Les cabanes excavées, plutôt fréquentes du VI^e au VII^e s., disparaissent totalement de l'architecture au cours de cette phase chronologique. La taille des unités d'exploitation varie de 350 m² pour la plus petite à 1 500 m² pour la plus grande. Chaque unité dispose d'un bâtiment d'habitation et d'au moins un ou deux bâtiments à vocation agricole (grange ou étable et greniers). Des structures apparentées à des travaux à fer ont été identifiées au sein des unités d'exploitation. L'étude faunistique montre que les choix économiques de cette communauté sont essentiellement tournés vers l'élevage et probablement vers la production de viande fraîche destinée à l'exportation. On consomme essentiellement des animaux de réforme, généralement âgés et donc moins rentables. Les jeunes individus restent par ailleurs quantitativement faibles. Dès le VIII^e s., le taux de bœuf s'accroît (54 %) au détriment des porcs (22 %). Le taux de caprinés reste stable (18 %), mais leur élevage devient mixte, associant les animaux de boucherie à la production de lait et de laine. Les activités de tissage sont par ailleurs attestées par la découverte de plusieurs poinçons et alènes de tisserand ainsi que par la découverte de fusaïoles et d'aiguilles. La faune sauvage réapparaît (sanglier notamment) témoignant peut-être d'un second type d'exploitation du milieu. Les équidés et la basse-cour n'évoluent guère au cours de cette phase d'occupation. L'étude pollinique réalisée sur la base de trois spectres dans le puits collectif du hameau permet de confirmer la pratique d'un système agropastoral très développé où l'élevage est attesté par présence d'œuf de *Trichuris* (parasite intestinal). La culture du chanvre semble par ailleurs nettement dominante (pollen de cannabis). Le paysage autour du site est très ouvert, avec de rare îlot d'arbres (noyer), signe d'une pression anthropique forte sur le milieu environnant. La palynologie a permis de percevoir, dans les grandes lignes la mosaïque paysagère environnant le hameau constitué de chènevières, de jardins où étaient vraisemblablement cultivés des légumineuses et des choux, de champs de céréale, de vignoble et de pâturage. La présence récurrente de la vigne, en l'absence de pourcentage plus important, représente un indice fort de l'existence de vignoble à proximité du site. Pour finir, l'absence des herbacées hydrophiles semble indiquer que la périphérie du puits était relativement sèche et bien drainée. La culture céréalière reste dominée par les blés nus, mais leur proportion

augmente considérablement (46 %). L'orge (3 %) et l'avoine (15 %), utilisés autant pour le fourrage animal que pour la consommation humaine, sont minoritaires alors que le seigle (utilisé pour la confection de pain noir) disparaît quasiment des effectifs (1 %). Les blés vêtus ne sont pas fortement représentés. La culture des légumineuses, utilisées pour les bouillies et les potées, est attestée par la découverte d'un stock de pois au sein d'une unité d'habitation (664 grains de pois). Les lentilles ainsi que les vesces sont présentes en quantité minime. La féverole disparaît du lot. L'églantier et le noisetier constituent les principales espèces de plantes cueillies. La yèble, utilisée pour la teinturerie, disparaît. Les plantes messicoles ne changent pas. Le brome seigle, la vesce sauvage, la centaurée bleuet, la nielle des blés et la vrillée liseron sont en association avec la culture massive de blé tendre. Le coquelicot complète cet inventaire. Les fruits cultivés sont absents du lot. Il est difficile d'expliquer le virage sociétal et économique opéré par la population au début du VIII^e s., passant soudainement d'une activité économique tournée vers la réduction de minerai de fer à une activité agropastorale. Plusieurs pistes comme la centralisation de ce type d'activité dans des ateliers plus conséquents ou tout simplement la diminution des demandes en matière première ferrugineuse entraînant la disparition de certains centres de production sont envisageables. La céramique est répartie entre deux groupes techniques dominants, les pâtes à inclusions de calcaires coquilliers (largement dominantes) et les pâtes fines (moins nombreuses). Les céramiques à pâte sableuse sont très peu représentées. Le pot globulaire demeure la forme la plus emblématique de la première catégorie technique. Le couvre-feu jusque-là inexistant fait son apparition au VIII^e s. De même, les céramiques à pâte fine voient leur panel morphologique agrémenté de nouvelles formes (pots ansés, pots à bec tubulaire ou encore pot à base rectifiée). Ces derniers trouvent leur inspiration dans les productions de type Autelbas. Des productions d'Allemagne ou encore des ateliers de Pingsdorf influent également les productions locales avec l'apparition de décors en losanges et de décors peints. Un individu a, par ailleurs, été clairement identifié comme élément d'importation des ateliers de Pingsdorf. Un denier en argent de l'empereur Lothaire I^{er} (817-855), frappé à Metz entre 819 et 822, a été découvert au sein du hameau. Deux sépultures d'adultes, datées par radiocarbone de la première moitié du VIII^e s. ont été découvertes aux abords du hameau (entre 50 et 100 m de distance). Elles relancent la question des sépultures isolées des nécropoles au cours de ce siècle. La datation la plus tardive obtenue par les analyses radiocarbones remonte à l'an 895 (± 25 ans). Cette datation coïncide avec la fin du système agropastoral primitif mis en place par la communauté carolingienne de Vitry-sur-Orne. C'est à partir de cette période que se met en place un nouveau système de gestion du terroir dont la planification et la programmation semblent en être la clef de voûte. C'est en l'an 900, date de fondation

des puits, que naît Vallange, village établi sur le modèle d'un village-rue constitué de la juxtaposition d'au moins sept unités d'exploitation. Il ne sera cité dans les textes qu'en 1005 pour une donation de l'évêque Adalberon au couvent. Une mention plus ancienne, datée de 848, atteste d'un lieu nommé *Wanolvingas*. Cette mention pourrait correspondre au hameau décrit ci-dessus et dont Vallange serait l'héritier.

7. La planification du village de Vallange en l'an 900 et la gestion programmée du terroir (fin IX^e-XV^e s.)

Le village est implanté à moins de 200 m au sud-ouest du hameau initial. Il adopte une orientation est-ouest et s'implante de part et d'autre d'une rue orientée sur l'ancien chemin hérité du domaine antique. Le village se développe sur une longueur de 200 m. L'étude chrono spatiale du village, la corrélation des données architecturales et agraires ainsi que l'analyse des biens communautaires et privés permettent d'affirmer que Vallange est une « fondation planifiée » résultant probablement de la volonté d'un pouvoir religieux à gérer un terroir selon de nouvelles règles économiques et marchandes jusque-là peut-être inexistantes ou plus proches d'une société autarcique. Pour faciliter le transfert des populations, les commanditaires n'hésitaient pas à assortir le transfert des familles vers leurs nouvelles terres de quelques biens attrayants. Dans le cas de Vallange, cette migration a sans doute été facilitée par la donation de puits individuels implantés préalablement à l'arrivée des familles, en tête de chaque parcelle.

7.1 Un village d'agriculteurs et une exploitation communautaire des terres

Dès le début du X^e s., Vallange s'organise selon un schéma très répandu après la guerre de Trente Ans en Lorraine, le village-rue. Les unités d'exploitation (sept au total) se répartissent le long d'une rue unique élargie d'usoirs et bordée de puits. À l'arrière des zones bâties se trouvent les jardins puis les champs organisés en quartiers de culture regroupant des parcelles lanières perpendiculaires à la rue. Les usoirs, caractéristiques des villages d'agriculteurs, disposent d'un statut particulier. Ces espaces, situés entre la chaussée et les maisons, sont de domaine public, mais restent d'usage privatif. À Vallange, ces espaces sont parfois empierrés. On y trouve des fosses à fumier, des puits individuels ainsi que des cabanes excavées. Des zones vierges de structures peuvent correspondre à des lieux de stockage de bois ou d'ustensiles agricoles. Le caractère agricole de Vallange est confirmé par la position centrale du village dans le ban, de 100 ha environ, ainsi que par l'absence généralisée de caves dans les maisons. À l'inverse, le hameau de vigneron situé sur le même ban est implanté à proximité des côtes, à moins de 400 m de Vallange. Il ne dispose pas d'usaires mais les maisons, directement accolées à la rue, comportent toutes des caves. Ce hameau connu sous le nom de Huppigny et mentionné dans les textes

en 1181 est occupé dès l'époque mérovingienne. À l'instar de Vallange, il connaît une occupation continue jusqu'au XV^e s., mais les implantations humaines se succèdent au même endroit sans observer aucun déplacement. Vallange est, par conséquent, le témoin d'une implantation réfléchie de l'habitat médiéval dont la situation et l'organisation dépendent directement de l'activité exercée par sa population : les laboureurs au centre du terroir de production et les vigneron au pied des côtes. Cette configuration résulte directement d'une organisation complexe et raisonnée du finage. En effet, si chacun possède et cultive ses parcelles (lanières observées à l'arrière des zones bâties et regroupées en « quartier de culture »), l'exploitation de l'ensemble nécessitait une organisation collective et communautaire : chaque quartier devait être labouré, semencé et récolté en même temps et devait par conséquent contenir les mêmes produits.

7.2 L'architecture villageoise et l'organisation familiale

Jusqu'au XII^e s., chaque unité d'exploitation est divisée en deux cellules distinctes réparties dans le même axe, de part et d'autre de la chaussée et des usaires. La première cellule comporte un seul bâtiment d'habitation dont les accès se font côté rue. La seconde cellule comporte un ou plusieurs bâtiments de taille variable, parfois enclos, et dont les ouvertures se font sur les champs. Il s'agit de la cellule d'exploitation. On parle alors d'une séparation des activités domestiques et agricoles avec les hommes d'un côté de la rue et les animaux et les récoltes de l'autre. Tous les bâtiments s'intègrent dans un espace prédéfini, témoin d'une contrainte parcellaire forte qui traduit le côté intangible des limites de chaque unité qui semble régie par un cadre juridique parfaitement bien défini et qui freine considérablement les déplacements. Chaque famille semble ainsi solidement enracinée dans ses parcelles aux bornes desquelles s'arrêtent les servitudes collectives. Cette dernière idée est renforcée par les nombreuses traces de réfection observées sur les bâtiments construits alors selon la technique de poteaux plantés dans le sol. En effet, si cette technique assurait la résistance des édifices aux efforts latéraux du vent par exemple, le contact des poteaux avec l'air et l'humidité au ras du sol posait de véritables problèmes de conservation. Les dix premiers centimètres des poteaux étaient sujets au développement de moisissures qui, progressivement, allaient détruire les fibres du bois. En l'absence d'un entretien suivi et régulier des bâtiments, les édifices ne pouvaient résister plus de 30 à 50 ans. Pour pallier ces travaux fastidieux et répétitifs qui venaient s'ajouter à ceux des champs, les charpentiers alors cantonnés aux milieux aristocratiques et religieux vont progressivement investir le monde rural. Dès les XII^e-XIII^e s., ils vont mettre en œuvre de nouvelles techniques qui vont profondément modifier la vie des paysans. Pour éviter la montée par capillarité de l'eau le long des poteaux plantés dans le sol, ces derniers

vont désormais reposer sur des dés de pierres ou sur des sablières basses reposant elles-mêmes sur des solins de pierres. La stabilité de l'ensemble sera assurée par des liens de contreventements qui relieront alors les poteaux verticaux aux poutres horizontales. Le pan de bois est né. Il donnera aux bâtiments une relative souplesse largement appropriée aux sols argileux de Vallange. Dès lors et jusqu'au XV^e s., cette technique va être mise en œuvre dans l'ensemble des unités d'exploitation de Vallange 1. Elle va permettre de construire de vastes maisons plus grandes et moins difficiles à entretenir. Si le strict cadre juridique régit toujours le parcellaire de la communauté villageoise, cette innovation architecturale s'accompagne d'un profond bouleversement dans l'organisation des cellules familiales. Désormais les activités agricoles et domestiques seront regroupées sous un même toit au sein d'une même demeure, d'un seul côté de la rue. Le nombre de bâtiments se voit ainsi réduit, libérant ainsi de l'espace voué à l'agrandissement des parcelles cultivées. On parle alors de la maison-bloc où l'homme partage ses murs avec les animaux et les récoltes selon une organisation bien définie de l'espace. De rares bâtiments à poteaux plantés dans le sol (interprétés comme des greniers) persistent en périphérie des maisons-blocs de certaines unités d'exploitation notamment. Les cabanes excavées, dont le principe avait totalement été abandonné aux VIII^e et IX^e s., réapparaissent en masse dès le début du X^e s. Leur nombre s'accroît jusqu'au XII^e s. (30 cabanes) avant de péricliter au cours de la dernière phase d'occupation du village, entre le XIII^e et le XV^e s. (9 cabanes). Toutes les cabanes adoptent un système architectural à deux poteaux axiaux. Certaines disposent de parois clayonnées. Des activités liées au tissage y sont parfois attestées. Des analyses micromorphologiques réalisées dans une cabane témoignent par ailleurs de la stabulation d'ovicaprinés à l'intérieur de certains de ces édifices. Cette répartition inégale des cabanes excavées peut être liée aux activités complémentaires pratiquées par les habitants des différentes unités d'exploitation.

7.3 Le statut des populations

La taille des unités d'exploitation varie toutefois en lien probablement avec l'organisation juridique hiérarchisée des paysans, les uns libres et possesseurs de leur attelage et les autres plus serviles. Cette hiérarchisation des familles s'observe également, surtout à partir du XIII^e s., par l'architecture des maisons qui répondent à des critères de richesse qui diffèrent en fonction des unités d'exploitation. De même, le mobilier archéologique découvert au sein de certains feux apporte quelques éléments de distinction complémentaires.

Quelques constructions plus lâches et plus sommaires ont été implantées à l'extrémité est du village (habitat dit « temporaire »). Elles paraissent détachées du noyau villageois et semblent disposer d'un puits collectif qui laisse penser que ces populations ne jouissent pas des

mêmes droits. Il est difficile de qualifier socialement et juridiquement ces habitants de seconde zone par l'archéologie, mais les travaux des champs nécessitant plus de main-d'œuvre à certaines périodes de l'année, il n'est pas exclu qu'il soit régulièrement fait appel à des saisonniers. À partir de la fin du XII^e s. ou du début du XIII^e s., de nouvelles familles viennent s'établir à Vallange. Elles occupent des parcelles jusque-là inoccupées et traduisent de nouvelles migrations de populations en lien peut-être avec une éventuelle extension des zones cultivées. À la même période, si la contrainte parcellaire reste toujours figée dans les pratiques, on observe que certaines parcelles se détachaient d'une cellule pour s'adjoindre à une autre. Ces mouvements traduisent un enrichissement de certains feux au détriment d'autres qui tendent à s'appauvrir. Cette phase de remodelisation des cellules familiales s'accompagne des changements architecturaux décrits plus haut. Elle coïncide avec la fondation de l'abbaye de Justemont par la sœur de l'évêque de Verdun, Euphémie de Watronville entre 1137 et 1141. L'abbaye est implantée sur les hauteurs de Vallange, à moins de 500 m au nord du village. Il s'agit d'une importante puissance économique qui ne cesse d'augmenter son temporel avec entre autres les cens de Vallange en 1266 et d'Huppigny en 1275. Elle dispose également d'une grange située à Amnéville, à moins d'un kilomètre au sud, sur l'autre rive de l'Orne.

7.4 Quel type d'agriculture

L'étude archéozoologique montre que peu de changements s'opèrent dans la triade entre le X^e et le XII^e s. Le bœuf reste majoritaire (40 %) suivi par le porc (30 %) et les caprinés (20 %). Les équidés restent peu fréquents tandis que la basse-cour évolue nettement avec une représentation de l'ordre de 8 %. La sphère sauvage est peu nombreuse, mais très diversifiée, (cerf, sanglier, lièvre, perdrix et peut-être le grand tétras). La consommation de viande de conserve est dominante pour le porc (abattage de toutes les tranches d'âge jusqu'à 36 mois avec néanmoins un taux d'abattage des moins de 12 mois n'excédant pas 30 %). Pour le bœuf, les individus de plus de 6 ans représentent plus de la moitié du contingent ce qui traduit une consommation des animaux de réforme et évoque une nette production de lait et/ou de viande, les plus jeunes bovins étant probablement vendus sur pied. L'élevage des caprinés semble s'orienter vers les productions de lait et de laine, les jeunes animaux étant rares (60 % des restes sont des animaux de réforme). À partir du XIII^e s., le cheptel porcin domine (36 %) devant les bovins (32 %) et les caprinés qui restent stables (19 %). Les équidés doublent leur effectif avec un taux de 4 %. Cette augmentation de l'effectif est peut-être à mettre en relation avec les changements dans les techniques de labour et le remplacement progressif du bœuf par le cheval dans les animaux de trait. Cette hypothèse est appuyée par l'évolution notoire observée dans la gestion du cheptel bovin à partir du XIII^e s. Si

les animaux de réforme sont encore présents, leur nombre est nettement moins important qu'auparavant. La consommation de veaux est par ailleurs en nette augmentation. La basse-cour continue son ascension ; la découverte de poussins atteste par ailleurs de l'élevage avicole sur le site. La faune sauvage est encore présente (lièvre, cerf) et le lapin apparaît dans l'effectif. L'élevage capriné semble toujours orienté vers la production de lait et de laine. L'activité de tissage est par ailleurs attestée par la découverte de nombreuses broches, alènes et poinçons de tisserand ainsi que par la découverte de fusaïoles et d'aiguilles. Des traces de métiers à tisser verticaux ont également été découvertes au sein de plusieurs cabanes excavées. À Vallange, l'étude archéozoologique a permis de montrer que le type d'alimentation carnée et les choix de productions changent par rapport au hameau des VIII^e et IX^e s. Les bœufs deviennent moins nombreux au profit des porcs et la consommation de jeunes animaux et de volaille est en nette augmentation. Ce comportement alimentaire indique que l'activité économique de cette société villageoise n'est pas uniquement tournée vers l'élevage. L'étude pollinique réalisée sur deux puits montre que le paysage subit toujours un impact anthropique fort entre le X^e et le XV^e s. La seule variation importante par rapport au hameau des VIII^e et IX^e s. est la quasi absence du chanvre ce qui peut induire, non pas un arrêt de la production, mais un changement dans la gestion des terrains situés en périphérie du site. Les arbres restent minoritaires par rapport aux herbacées (taux élevés de rudérales et de messicoles). La présence d'animaux est attestée par la découverte d'œufs de trichuris, de *Plantago* et d'*Ascaris*. La culture céréalière est encore dominée par le blé nu qui représente désormais 41 % des effectifs. L'orge est désormais plus représentée (10 %) que l'avoine (9 %). La culture du seigle est en augmentation (5 %) tandis que les blés vêtus restent minoritaires. La culture des légumineuses prend un véritable essor avec une stabilisation des pois et des lentilles, mais une nette augmentation des féveroles (7 %) et des vesces (5 %) dont la culture est attestée par un stock découvert. Sa culture est pratiquée pour le fourrage animal et pour l'amélioration nutritive des sols. Les plantes oléagineuses et textiles attestent de la culture du chanvre, ce qui permet d'affirmer que sa culture ne cesse pas. Il est probable qu'un changement notable dans la gestion des terrains soit appliqué. Le pavot somnifère, le chou et la navette potagère (utilisée pour l'alimentation, mais aussi pour l'éclairage des maisons surtout au cours des XIII^e et XV^e s.) sont présents. Le fenouil bâtard constitue le seul élément de plantes condimentaires identifié. Il est généralement utilisé à des fins médicinales, contre les parasites intestinaux et les maux d'estomac. Les baies de sureau (soupes de jus et vertus médicinales) et la noix sont présentes. La vigne demeure très ponctuelle. L'églantier commun, le noisetier, la ronce (mûre) et le prunellier constituent les espèces cueillies. Cette dernière espèce est parfois

utilisée en teinturerie. Les herbacées sont constitués de plantes messicoles (nielle des blés caractéristique des cultures céréalières) et de plantes rudérales comme la centaurée bleuet, le coquelicot, le mouron rouge et le faux liseron (caractéristiques des endroits perturbés par l'homme et les animaux).

7.5 La vie quotidienne

La céramique

Jusqu'au XII^e s., aucun changement n'est observé dans la production et la consommation de produits céramiques. Les mouvements de population opérés à l'extrême fin du IX^e s. n'occasionnent aucun bouleversement dans ce domaine si bien qu'il est fort probable que ce soient les populations du hameau qui migrent vers le nouveau village de Vallange en l'an 900, emportant avec eux leurs biens quotidiens et leur tradition culinaire. Les lieux d'approvisionnement en argile restent inchangés, les techniques de production sont les mêmes et les formes n'évoluent que très peu. La céramique à inclusions calcaires coquilliers reste prédominante (pots globulaires, cruches et pots à bec tubulaire, poêlons et couvre-feux) tandis que la céramique à pâte fine se place à la seconde position des groupes techniques représentés (pots à base facettée de modèle « Autelbas », pots ansés, écuelles et décor de type Pingsdorf). La céramique à pâte sableuse reste extrêmement rare. À partir du XIII^e s., de nombreux changements d'ordre technologique (nature des pâtes, recours à la glaçure plombifère et au grès) et d'ordre typologique (apparition de nouvelles formes comme les terrines, les pots tripodes et les pichets) s'opèrent. La céramique glaçure dite « très décorée » représente plus de 12 % des restes. On trouve des pichets, des pots tripodes, des tirelires, au moins une jatte et peut-être une tasse. Ces productions, qui s'apparentent aux ateliers de Metz Pontiffroy, se caractérisent par la variété de leur décor par estampage (pastilles à grain, pastilles tronconiques en cabochon, pastilles anthropomorphes) ou par modelage (bandes appliquées et écailles). La catégorie technique de céramique à pâte à inclusions calcaires reste toutefois majoritaire (plus de 80 % des restes). De nouvelles formes font leur apparition (pot tripode, terrine, pot à fond lenticulaire). La céramique à pâte sableuse reste minoritaire avec uniquement quelques pots, cruches ou jattes tandis qu'apparaissent, en faible quantité, les grès (pichets, tasses et gobelets) et la céramique grise cannelée (fonds digités et bouteilles). Ces nouveaux modes de consommation, qui s'amorcent au XIII^e s., sont les témoins indéniables de nouveaux échanges commerciaux et d'une nouvelle gestion alimentaire. Les nouveaux produits utilisés au quotidien vont permettre d'améliorer les conditions de cuisson des aliments (cuisson à l'étouffée sans perte de liquide et sans apport de graisse extérieure grâce aux glaçures) et de prolonger le temps de conservation des denrées (impermeabilité des grès).

Le numéraire

Les monnaies découvertes à Vallange sont plutôt rares et se résument essentiellement à des monnaies antiques simplement récupérées et peut-être recyclées (une dizaine). Plusieurs deniers ou oboles ont toutefois été découverts au sein des maisons blocs du village. On note notamment la présence de deux deniers tournois et d'une obole tournois de Philippe III, roi de France, frappés à Tours entre 1270 et 1280, d'un denier tournois de Louis IX roi de France (1226-1270) frappé à Tours entre 1240 et 1250 ainsi que de deux deniers en argent (le premier de Bertram évêque de Metz frappé à Metz entre 1180 et 1212 et le second de Jean I^{er} d'Apremont frappé également à Metz entre 1224 et 1238). Une hypothétique obole de l'empereur germanique Henri II de Bavière attribuable à la fin du X^e s. ou au début du XI^e s. a également été mise au jour.

Le quotidien, du travail des champs au bien-être

De nombreux objets ont été recueillis au sein des différentes unités d'exploitation de Vallange. Une étude approfondie de ces éléments permettrait d'aborder de nombreux thèmes de recherches relatifs à la vie quotidienne d'une population rurale d'un village médiéval. Le travail des champs et les activités complémentaires : enclumes, serpes, faucilles, tarières, pointerolles, burins, broches, bèches, tenailles, etc. Les nombreux objets de parure et de toilette : bagues, boucles, bracelets, ferrets, appliques, fibules, curettes, etc. Les nombreux objets d'usage quotidien : clefs, couteaux, objets de couture et de cordonnerie, etc. Les objets d'ameublement et d'ameublement : peinture, charnière, clefs, etc.

7.6 La question du funéraire

L'absence de nécropole et d'église est expliquée par le statut de Vallange qui n'est pas une paroisse. Un texte (bulle du pape Alexandre III en 1179) mentionne d'ailleurs la paroisse de Vitry-sur-Orne qui comprend les villages de Beuvange, de Clouange et de Vallange ainsi que l'abbaye de Justemont fondée entre 1137 et 1141 et qui augmente son temporel avec l'alleu de Vallange en 1266 et l'alleu d'Huppigny en 1275. Plusieurs sépultures ont toutefois été mises au jour

au sein du village, à proximité immédiate de l'habitat : deux sépultures de nouveaux nés (XIII^e-XV^e s.), une sépulture d'enfant et une tombe collective d'adultes. Ces découvertes ne sont pas rares en contexte rural médiéval : des adultes ont été mis au jour sur les sites de Peltre, de Bras-sur-Meuse ou encore de Nubécourt, des enfants ont été découverts sur les sites de Prény et de Terville et des nouveaux nés ont été identifiés à Peltre. Cet ensemble se distingue par la tombe collective (six individus) située en bordure de la chaussée, ce type d'inhumation étant plus caractéristique des cimetières organisés.

8. De Vallange à Vitry-sur-Orne

Au XV^e s., Vallange ne semble pas résister aux effets néfastes des crises économiques et démographiques qui affectent la région. Si son entité administrative semble perdurer encore jusqu'au XVII^e s., les fouilles archéologiques réalisées à l'emplacement du village montrent qu'aucune activité humaine n'a lieu au-delà du XV^e s. Sa destruction définitive n'est pourtant attestée qu'au cours de la guerre de Trente Ans, en 1636. Moins d'un siècle plus tard, la carte des frères Naudins mentionne les villages de Vitry-sur-Orne et de Beuvange tandis que Vallange et Huppigny n'apparaissent plus. Le ban de Vallange est désormais rattaché à celui de Vitry-sur-Orne, dont les limites communales avec Gandrange correspondent aujourd'hui aux limites de l'ancien domaine antique dont Vallange semblait être le digne héritier ; chaque implantation humaine depuis la fin de l'Antiquité respectant des limites intangibles et réfléchies probablement fixées par les maîtres de la *villa* disparue depuis plus de 1 500 ans. Certains textes du XV^e s. mentionnent la présence de « maisons, maixières, granges » à la limite entre les bans de Gandrange et de Vallange. Cette ultime constatation permet de comprendre pourquoi on parle encore de Vallange jusqu'au XVII^e s. Une seule découverte archéologique témoigne de l'occupation du sol après le XV^e s. : il s'agit d'un double denier de Charles III duc de Lorraine et de Bar (1545-1608) frappé à Nancy entre 1545 et 1582.

Franck GÉRARD

VOLSTROFF

Lotissement Les Résidences de Volstroff, sur le sentier de Reinange

Un diagnostic archéologique a été réalisé à l'occasion de la construction du lotissement privé Les résidences de Volstroff, sur une surface de 30 000 m². Toutes les parcelles ont pu être sondées et se sont révélées négatives. Quelques tessons protohistoriques ont été

retrouvés toutefois en position secondaire dans la partie nord-est de l'emprise et aucun sol ancien n'a été rencontré où la couverture pédologique reste la plus importante.

Gilles MANGIN

WOIPPY

ZAC des Côteaux, les Basses Cors, le Quartier du Roi

Néolithique - Âge du Fer

La campagne de diagnostic réalisée en 2006 (*cf. Bilan scientifique régional 2006*, p. 91) a révélé la présence, sur la ZAC des Côteaux, à Woippy, d'une occupation de la fin du premier âge du Fer. Les fouilles de 2007 ont permis de préciser la nature de cet habitat protohistorique et de confirmer la présence de vestiges néolithiques.

La fouille, menée sur une surface de 2,37 ha, a permis de mettre au jour une partie d'occupation Épi-Rœssen, du premier âge du Fer (fin du VI^e s. av. n. è.) et de la transition Ha D3/La Tène. Woippy possède un environnement archéologique assez riche, allant de la Préhistoire au Moyen Âge. Le secteur était déjà occupé aux époques antérieures, comme le souligne le mobilier résiduel trouvé sur le site (mobilier lithique, céramique néolithique). Les vestiges fouillés sont caractéristiques des habitats du Hallstatt final : bâtiments à quatre et à six poteaux, silos, fosses.

Petite installation agro-pastorale, Woippy se distingue par la présence d'assez nombreuses structures de stockage. Silos, greniers et grandes jattes semi-enterrées permettaient une conservation des récoltes à la fois souterraine et aérienne.

Afin de connaître l'environnement naturel du site archéologique de Woippy, une étude des paléorestes a été réalisée. À la fin du premier âge du Fer, l'environnement naturel immédiat de Woippy était essentiellement composé de parcelles agricoles et de prairies. L'étude pollinique, réalisée à partir de 89 prélèvements, conclut à la présence d'une forêt

humide à proximité du site agro-pastoral. L'étude carpologique a révélé la présence de 25 macro-restes. Les neuf petits établissements surélevés, assimilés à des greniers, ont également été identifiés. Trois d'entre eux, bâtis sur quatre poteaux, sont localisés entre les méandres d'anciens cours d'eau. Plus au sud, deux bâtiments à six poteaux, disposés de façon parallèle, témoignent, vraisemblablement, de l'organisation primitive du site. Permettant le stockage des grains en atmosphère confinée, six silos ont été identifiés à Woippy.

La chronologie du site de la ZAC des Côteaux, limitée par l'absence d'autre mobilier datant, a toutefois été bien cernée par l'étude céramique. La majorité des structures datées sont attribuées à la phase finale de l'époque du Hallstatt et la transition HA D3/LT ancienne. Les fouilles archéologiques ont livré 5 163 tessons de céramiques. Si les vases de stockage dominant, des récipients plus fins, à vocation culinaire ou de présentation, sont également représentés. Au total, le site des Côteaux a livré 237 tessons morphologiquement identifiables. La vaisselle fine, bien que minoritaire, est également représentée.

L'artisanat est illustré par la présence d'artéfacts évoquant des activités de tissage, production de poterie et mouture du grain. Parmi le mobilier, on retrouve un peson et quatre fusaïoles d'un métier à tisser. Compte tenu du contexte, il semble que l'activité de tissage soit domestique, évoquant un artisanat directement lié à l'agriculture et à l'élevage.

Rénata DUPOND

VOSGES

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées

2 0 0 7

N° OA	Ville, lieu-dit	Responsable	Nature de l'opération	Prog.	Époque	Réf. Carte
6946	BAUDRICOURT, la Pochée, phase 1	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			1
6971	BAZOILLES-SUR-MEUSE, sur le Chauffour, tranche 2	Sylvie DEFFRESSIGNE (INRAP)	OPD			2
6849	BROUVELIEURES - FRÉMIFONTAINE - VOMÉCOURT, forêt de Chevillot, ruines des Templiers	Julien TRAPP (COL)	SD	20	GAL	3
6818	CHARMES, charlotte sous le Chemin	Karine BOULANGER-BOUCHET (INRAP)	OPD	20	GAL-HMA	4
6950	CHARMES, l'Hermitage	Olivier CAUMONT (INRAP)	SD	23	MA-MOD	5
6973	CHÂTEL-SUR-MOSELLE, hôpital local, tranche 1, 2 rue des Vergers	Karine BOULANGER-BOUCHET (INRAP)	OPD	20	MA-MOD	6
6959	COUSSEY - SIONNE, les Terres Plates, phase 1, les Plates Terres, Launot, Longues Royes	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			7
6970	DAMBLAIN, liaison A 31 - R.N. 21 - ZA Damblain, phase 1	Sébastien VILLER (INRAP)	OPD			8
6960	DAMBLAIN, ZAC Cap Vosges Damblain, base aérienne 133, tranche 2	Sébastien VILLER (INRAP)	OPD	20-22	GAL-HMA	9
6622	DOMÈVRE-SUR-AVIÈRE, le Pré Anoux	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			10
6873	ESCLES, rue du Beuxy	Jean-Jacques GAFFIOT (BEN)	SD	20	GAL-MA	11
7301	ESCLES, voies pavées de la Voge, près Durupt	Pierre FETET (BEN)	SD	20-27	GAL	12
6713	GRAND, rue Houillon	Antoine MAMIE (ANTEA)	FPREV	19	GAL-MA-MOD-CON	13
6957	JEANMÉNIL, gris Journeaux	Sébastien JEANDEMANGE (INRAP)	OPD			14
6874	LA SALLE, 18 rue Alban Fournier	Bertrand TRIBOULOT (INRAP)	SD	15	PRO-FER	15

N° OA	Ville, lieu-dit	Responsable	Nature de l'opération	Prog.	Époque	Réf. Carte
6996	LE THILLOT, mines de cuivre, pré de la Xerte	Francis PIERRE (INRAP)	FP	25	MOD	16
6786	MARTINVELLE, abri de la Cafetière, bas des Cuves	Pierre FETET (BEN)	SD	20-26	GAL	17
7478	MARTINVELLE, église de Martinville	LIBOUTET Marion (SDA)	SD	23	IND	18
6939	MARTINVELLE, opération de surveillance de travaux	Pierre FETET (INRAP)	SD	23	IND	19
6988	PLOMBIÈRES-LÈS-BAINS, au Trouchet, le Tarpenet, future maison de retraite	Sébastien JEANDEMANGE (INRAP)	OPD			20
6943	POUSSAY, Bracmont Est	Karine BOULANGER-BOUCHET (INRAP)	OPD			21
6628	PUNÉROT, le bois de la Haie de la Ville, phase II	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			22
6944	REMOEIX, les Mennes Hières, tranche 1, voirie	David GUCKER (INRAP)	OPD			23
6972	SOULOSSE-SOUS-SAINT-ÉLOPHE, 24 rue de l'Église	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			24
7302	UZEMAIN, voies pavées de la Voge, Fiémont	Pierre FETET (INRAP)	SD	20-27	GAL	25
6995	VIOMÉNIL, forêt de la Pille	Jean-Jacques GAFFIOT (INRAP)	FP	20-22-27	GAL	26
6358	VILLE-SUR-ILLON, le Heuviau	David GUCKER (INRAP)	OPD			25
6098	VINCEY, lotissement communal du Stade, le Void Chaintra, les cités de la filature	David GUCKER (INRAP)	OPD			26
6237	VIOMÉNIL, forêt de la Pille	Jean-Jacques GAFFIOT (BEN)	FP	20-22-27	GAL	27

* : cf. carte de répartition des sites.

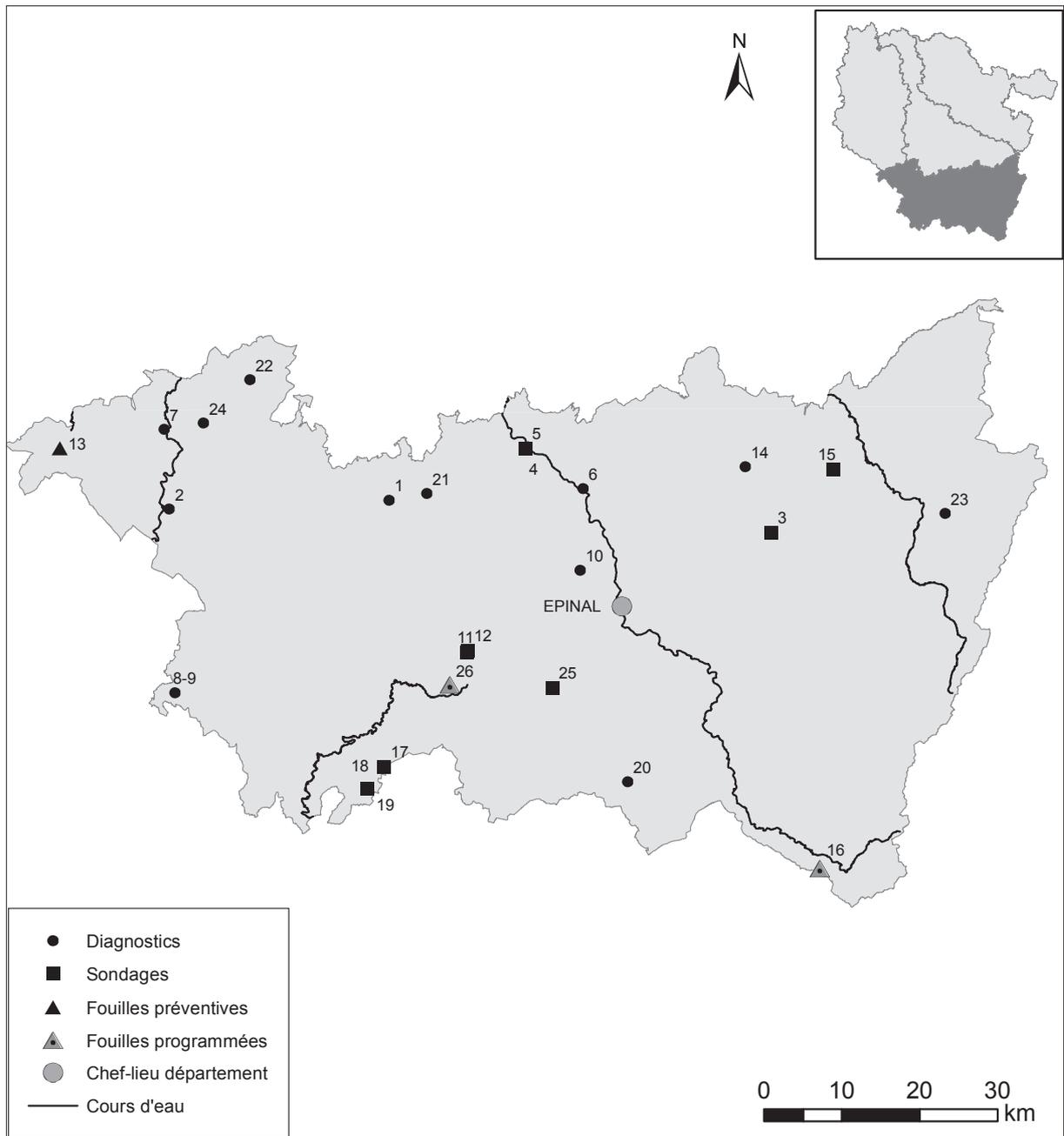
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

VOSGES

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 7



VOSGES

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 7

BAUDRICOURT La Pochée, phase 1

La première phase de construction d'un lotissement d'habitation de 10 921 m² a fait l'objet d'un diagnostic archéologique. Les indices d'une occupation

archéologique indéterminée ont pu être observés, mais aucune structure n'a été repérée en place.

Rémy JUDE

BAZOILLES-SUR-MEUSE Sur le Chauffour, tranche 2

Lors du diagnostic réalisé en amont de l'exploitation d'une carrière (35 648 m²) au lieu-dit *sur le Chauffour*,

aucun vestige archéologique n'a été mis au jour.

Sylvie DEFFRESSIGNE

BROUVELIEURES - FRÉMIFONTAINE - VOMÉCOURT Forêt de Chevillot, ruines des Templiers

Gallo-romain

Le site des *Ruines des Templiers*, localisé près de Brouvelieures, à 470 m d'altitude, a été identifié jusqu'au XIX^e s. comme les vestiges d'une ancienne commanderie templière. Un relevé topographique a été réalisé par l'association Archéo-Vosges, complété par une prospection électrique menée par C. David (Inrap). Une série de murs éboulés a été repérée au sommet du plateau qui semble barré par un mur long de plus de 250 m. À l'ouest, quelques structures ont été observées sur le plateau, malgré une végétation dense. Deux murs

à angle droit semblaient encadrer une dépression. Un seuil paraissait indiquer les vestiges d'une structure enterrée, peut-être une cave.

Au nord-est, dans la pente, une structure de plan triangulaire a été observée, sans toutefois avoir pu être identifiée. La prospection électrique d'une zone de 24 m sur 16 m à l'est a permis de mettre en avant une série de murs qui semblent se recouper, suggérant plusieurs périodes d'occupation. En surface, plusieurs angles de murs effondrés encadrent des dépressions. Ces

données et les stèles découvertes au XIX^e s. laissent ainsi présager un contexte d'habitat de l'époque gallo-

romaine, à rapprocher des sites de hauteurs identifiés sur les sommets vosgiens.

Julien TRAPP

CHARMES

Charmotte sous le Chemin

Gallo-romain - Haut Moyen Âge

L'emprise du projet de lotissement se situe dans un secteur à très fort potentiel archéologique. Dans son environnement immédiat, un site d'habitat du haut Moyen Âge a été découvert en 2003 (*cf. Bilan scientifique régional 2003*, p. 99) et mis en réserve archéologique. Un autre site gallo-romain a également été reconnu en 2005 (*cf. Bilan scientifique régional 2005*, p. 256). Dans l'environnement proche, un site d'habitat datable

de l'âge du Bronze moyen et final a été mis au jour en 2004 (*cf. Bilan scientifique régional 2004*, p. 114). L'opération de diagnostic, réalisée sur une superficie de 25 475 m², a révélé trois structures archéologiques associées au drainage des eaux de pluie. La première semble se rattacher à l'habitat du haut Moyen Âge mis au jour en 2003. Les deux autres pourraient appartenir à la périphérie du site gallo-romain repéré en 2005.

Karine BOULANGER-BOUCHET

CHARMES

L'Hermitage

Moyen Âge - Moderne

Une découverte fortuite a été réalisée début juin 2007 au lieu-dit *L'Hermitage* suite à des travaux de terrassement liés à la construction d'un pavillon. Ces travaux ont permis de mettre au jour sept sépultures à inhumation appartenant à l'époque médiévale ou moderne. Ces tombes sont regroupées quelques mètres à l'ouest et en contrebas d'une petite construction en pierre de plan

carré. Les ruines de ce bâtiment se devinent encore parmi les arbres d'un bosquet. Cette construction est figurée sur le cadastre de 1818 mais ne comporte pas d'indication de fonction. Étant donné ses dimensions, son orientation, la présence des sépultures à proximité ainsi que le nom du lieu-dit, ce bâtiment semble correspondre à une ancienne chapelle.

Olivier CAUMONT

CHÂTEL-SUR-MOSELLE

Hôpital local, tranche 1, 2 rue des Vergers

Moyen Âge - Moderne

Le projet d'aménagement de l'hôpital local de Châtel-sur-Moselle est implanté en périphérie du bourg castral du bas Moyen Âge, en arrière du rempart du XV^e s., dans un secteur propice au développement d'un faubourg médiéval.

Le diagnostic archéologique, réalisé sur une superficie de 760 m², n'a pas révélé de vestige d'habitat mais il

a permis de mettre au jour un ensemble de fossés de drainage. Ces derniers semblent pouvoir être mis en relation avec un ancien chemin longeant le fossé des remparts, à l'extérieur de l'enceinte. Le comblement de l'un de ces fossés est partiellement constitué de fragments de carreaux de poêle datés des XV^e, XVI^e et XVII^e s.

Karine BOULANGER-BOUCHET

COUSSEY - SIONNE

Les Terres Plates, phase 1, les Plates Terres, Launot, Longues Royes

La première phase d'exploitation d'une carrière totalisant plus de 31 ha a fait l'objet d'un diagnostic archéologique. Cette première campagne concernait

une surface de 79 800 m². Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour.

Rémy JUDE

DAMBLAIN
Liaison A 31 - R.N. 21 -
ZA Damblain, phase 1

Le diagnostic archéologique a été réalisé les 6 et 7 novembre 2007. Il s'inscrit dans le projet d'aménagement d'une future route qui fera la liaison entre la Zone d'Activité qui devra voir le jour sur le site de la base aérienne BA 133 et l'autoroute A 31. Cette première phase de diagnostic a été réalisée dans le cadre de la réalisation du giratoire de la R.D. 21 et couvre une surface de 28 000 m². Il est apparu que les terrains étaient assez fortement érodés (0,20 à 0,40 m de terre végétale et de limon en moyenne), avec des recouvrements plus importants dans les versants et

dans l'angle nord est de la parcelle où ont été observés des remblais liés à la création de la base (jusqu'à 1,20 m de limons et 0,20 à 0,60 m de remblais). Ce sont uniquement quelques petits éléments mobiliers épars de facture protohistorique (au sud de la R.D. 21) et gallo-romaine (au nord de la R.D. 21) qui ont été observés dans les épaisseurs de colluvions sur la bordure ouest du projet. Ces indices permettent d'envisager la présence de vestiges de ces périodes dans les terrains qui s'étendent en direction de Damblain mais qui sont toutefois hors du projet à venir.

Sébastien VILLER

DAMBLAIN
ZAC Cap Vosges Damblain,
base aérienne 133, tranche 2

Gallo-romain - Haut Moyen
Âge

Le diagnostic archéologique réalisé en avril et mai 2007 vient compléter la campagne de 2006 (cf. *Bilan scientifique régional*, p. 98). Ce sont environ 6,5 ha de terrain boisé qui ont été intégralement ou partiellement traités (réalisation de tranchées-test dans ce dernier cas). En dehors de quelques fossés liés au système de culture récent, aucun vestige archéologique n'a été mis au jour. Cette intervention a également été l'occasion d'effectuer des sondages complémentaires

à l'emplacement des pistes. Ceux-ci avaient pour but de déterminer l'état de conservation des vestiges à hauteur du site d'habitat antique et du haut Moyen-Âge (site 1) ainsi que de la nécropole (site 2). Un seul sondage s'est révélé positif dans l'emprise de la *villa*. Il a livré quatre structures très faiblement conservées (tranchée de fondation ou fossé, négatifs de poteaux) dans la partie sud du site, aux abords du talweg.

Sébastien VILLER

DOMÈVRE-SUR-AVIÈRE
Le Pré Anoux

Un projet de lotissement de 14 084 m² a fait l'objet d'un diagnostic archéologique sur le versant oriental de l'Avière, au nord de la commune. Bien qu'un

établissement rural gallo-romain ait été attesté à proximité au milieu du XIX^e s., aucun indice d'occupation archéologique n'a été relevé.

Rémy JUDE

ESCLES
Rue du Beuxy

Gallo-romain - Moyen Âge

L'opération a consisté à surveiller, pendant une seule journée, le creusement des fondations d'un pavillon situé au sein de l'agglomération secondaire antique supposée d'Escles et à proximité de la voie attestée reliant le bassin de la Saône (Corre, 70) à celui de la Moselle (Portieux, 88). Les tranchées de fondation du

pavillon ont recoupé en quatre points deux fondations de murs antiques parallèles espacés de 5,50 m. Ces fondations, d'épaisseur variant entre 0,70 et 0,90 m présentaient différents états de conservation en fonction de leur enfouissement plus ou moins prononcé (0,40 m de hauteur conservée au mieux) même si

aucune élévation n'a pu être observée. Les fondations sont formées d'un empierrement soigné de blocs de grès bruts ou issus de blocs taillés concassés. Celle du mur nord contenait une meule entière (méta) de granit très usé et un fragment d'une autre meule de grès (catilus). Les empierrements, encaissés dans des tranchées creusées dans le sol géologique, étaient bordés, pour trois des quatre recoupements, par un ou deux petits fossés ou caniveaux également décaissés dans le sol. Ces fossés, de profils arrondis et carrés, ont livré un très abondant mobilier antique hétéroclite très fragmenté (ferrailles, verre, déchets de bronze, scories, ossements animaux, etc.) dont 373 tessons de céramiques pour 2,5 m² seulement. La céramique des fossés, dont tessons de sigillée estampillés *SENUM* et *DUROTIX* a pu être datée de l'époque augustéenne jusqu'au milieu du I^{er} s.

À l'inverse, la céramique recueillie dans les déblais issus des couches de surface parmi des débris architecturaux (tuiles, pilettes, tubulures, etc.) est datée des II^e et III^e s.,

associé à du mobilier plus récent comme, par exemple, un denier pré communal de la ville d'Épinal (fin XII^e-début XIII^e s.) comme élément médiéval remarquable. Ces substructions antiques sont les premières structures qui ont été relevées à Escles, commune qui n'avait jusqu'à lors livré que des indices d'occupation. Elles confirment que l'agglomération antique, s'étirant sur plus d'un kilomètre le long de la voie dite de Saône à Moselle, se trouve, pour sa plus grande part, sous le village actuel. Les fondations découvertes sont orientées de manière orthogonale à la voie qui traverse le village, confirmant une cadastration antique.

La romanisation, sans doute favorisée par la proximité d'une voie de pénétration, semble ici précoce comme l'avait laissé pressentir le site dit du *Ruisseau de Buissonrupt* qui avait livré des monnaies gauloises et romaines (Auguste à Claude). L'occupation semble ensuite pérenne jusqu'au milieu du IV^e s. (monnaie de Magnence recueillie près de l'église).

Jean-Jacques GAFFIOT



ESCLES, rue du Beuxy
Contexte de l'intervention (cliché : Association Escles-Archéologie).



ESCLES, rue du Beuxy
Meule entière en granit
(cliché : Association
Escles-Archéologie).

ESCLES - UZEMAIN

Voies pavées de la Vogé,
près Durupt et Fiémont

Gallo-romain

L'étude porte sur deux voies pavées. Dans un premier temps, celle-ci s'est intéressée à la voie longeant un cours d'eau, le Madon, situé à proximité de l'agglomération rurale antique d'Escles. Cette voie, qui semble gallo-romaine, est parallèle au cours de la rivière du Madon. Contrairement à ce qui était généralement admis, elle n'était pas destinée à traverser le cours d'eau et ne semble pas avoir de continuité avec la voie traversant

l'agglomération. Tout porte à penser, par contre, qu'elle la croise à quelques dizaines de mètres en aval.

La seconde voie pavée étudiée dans le cadre de cette opération est celle d'Uzemain dont les caractéristiques ne correspondent pas aux informations données au XIX^e s. Elle a, en effet, un azimuth de 56° qui renouvelle la problématique des axes de circulation dans le secteur de la vallée du Coney.

Pierre FETET

GRAND

Rue Houillon

Gallo-romain - Moyen Âge -
Moderne - Contemporain

L'opération de fouille a permis de distinguer trois grands horizons chronologiques allant de l'Antiquité à nos jours. Une première phase de construction antique a été observée. L'espace est ensuite remblayé au cours des époques médiévales et modernes pour être réinvesti durant la période contemporaine.

L'occupation antique

Sur ce site, deux périodes de construction se rapportant à l'Antiquité semblent séparées de plusieurs dizaines d'années :

- une première occupation semble cesser à la fin du 1^{er} s. de n. è.,
- puis une seconde, très mal précisée, semble démarrer

à la fin du II^e s.-début du III^e s. pour s'achever au IV^e s. Il est à noter une légère différence d'orientation des structures entre ces deux périodes.

L'occupation du I^{er} s.

Seul le mur MR007 peut être rattaché à cette phase. Les deux couches qui le recouvrent ont livré un mobilier céramique de la seconde moitié du I^{er} s. de n. è. ainsi qu'un as de Vespasien (67-79 de n. è.).

La fin de cette phase a peut-être été provoquée par un incendie car les deux couches scellant le mur MR007 sont très grises et très riche en charbons.

Toutefois il est intéressant de noter que l'érection de l'amphithéâtre tout proche est datée du début des années 80 de n. è. Plus largement, à partir de la dynastie des flaviens, *Andesina* est le siège d'un important programme architectural qui concerne la voirie, les thermes et le rempart (fin I^{er} s.-début II^e s.) et sans doute la basilique.

L'arasement du mur MR007 pourrait être le fait d'une large restructuration de l'agglomération et non d'un accident.

Les vestiges des III^e et IV^e s.

Cette phase de construction semble faire suite à une période d'inoccupation de la zone durant un siècle. Bien que rapide et non exhaustive, la fouille a permis de mettre en évidence une rue orientée est-ouest reliant sans doute l'amphithéâtre à la porte monumentale. Le long de cet axe, au nord, des bâtiments ont été construits. Il est possible de distinguer deux groupes : un premier formé des murs et d'une rampe et un second constitué des murs MR012 et MR013. Dans l'état actuel des investigations, il est impossible de déterminer la stricte contemporanéité ou non de ces deux groupes.

Les deux ensembles ont abrité deux foyers installés chacun dans un angle de mur.

Les niveaux antiques sont scellés par une couche de démolition d'environ 0,70 m d'épaisseur. Y ont été découverts des éléments permettant reconstituer un bâtiment qui était couvert d'un toit en dalles sciées et dont les murs devaient être recouverts d'enduits peints. Un petit fragment de marbre pourrait éventuellement permettre de dire qu'il s'agissait d'un édifice richement décoré.

Les niveaux plus récents

Au-dessus des niveaux antiques s'étend un puissant remblai de plus d'un mètre d'épaisseur. Y ont été mis au jour des tessons de céramiques d'époques médiévales et modernes ainsi qu'une monnaie de Frédéric Maurice de la Tour, duc de Bouillon, datée de 1642.

En dernier lieu, a été dégagé le mur d'un bâtiment implanté dans des niveaux contemporains qui semble se développer au sud et à l'ouest de l'opération.

Vers une nouvelle phase

La construction de la nouvelle maison marque le début d'une nouvelle phase d'occupation de la zone.

Les travaux engagés ont traversé l'épais remblai médiéval et moderne et juste effleuré les niveaux antiques en place. Seul un petit sondage a très localement arraché le parement sud d'un bâtiment et une petite partie de la relation entre les bâtiments et la rue.

Ces perturbations, très limitées, ne compromettent en rien la compréhension du site dans le cas de futures investigations.

Antoine MAMIE

JEANMÉNIL

Gris Journeaux

Le projet de construction de 16 pavillons individuels sur la commune de Jeanménil, au lieu-dit *Gris Journeaux*, concerne une surface de 15 218 m². Bien que situés dans une zone riche en sites d'extraction et de réduction

paléométallurgiques et en sites d'extraction d'argile datant des périodes médiévale et moderne, l'opération de diagnostic n'a révélé la présence d'aucun indice archéologique.

Sébastien JEANDEMANGE

LA SALLE

18 rue Alban Fournier

Protohistoire - Âge du Fer

Au 18 de la rue Alban Fournier, suite à des travaux de construction d'une maison individuelle, il a été mis au jour quelques tessons protohistoriques et une meule

rotative gauloise en rhyolite sans qu'il soit possible d'identifier un ou plusieurs faits archéologiques.

Bertrand TRIBOULOT

LE THILLOT

Mines de cuivre, pré de la Xerte

Les mines du Thillot ont produit du cuivre de 1560 à 1760. Elles sont le sujet d'études historiques sur le thème de révolution des techniques minières depuis 1989.

Dans le cadre de ce projet, il s'agit d'étudier les techniques de traitement du minerai après l'extraction, une structure a été dégagée fortuitement à l'occasion de travaux de terrassement préalables à l'installation d'une plate-forme de forage de recherche d'eau, réalisés en mai 2003 à l'initiative de la Commune du Thillot. La structure fouillée correspond à un atelier de traitement mécanique du minerai (bocard). Les éléments trouvés permettent d'émettre l'hypothèse qu'il s'agit d'une installation de concassage par bocardage sous eau. Les fosses et fonds de bacs trouvés en 2004 ne sont cités, ni dans les archives, ni dans la documentation technique. Le travail lié à cet atelier correspond à la dernière étape d'enrichissement mécanique du minerai. Cela suggère donc que, sur ce site, a été installée une chaîne opératoire adaptée naturellement aux caractéristiques physico-chimiques des minerais et roches filoniennes et encaissantes rencontrés par les mineurs (faible différence de densité entre les différents matériaux). L'étude des autres maillons de la chaîne opératoire présente un intérêt pour la connaissance des techniques de séparation des minerais de cuivre utilisées au Thillot.

L'opération réalisée en 2007 a, pour objectif, la recherche des installations complémentaires pouvant être disposées successivement sur la pente depuis le débouché du grand travers-bancs (TB-61) de la

mine Saint-Charles. Un dégagement partiel de la partie d'une terrasse a permis de mettre au jour un ensemble cohérent constitué d'une poutre de fortes dimensions (0,60 m de large) munie de trois mortaises et disposée horizontalement entre des blocs de pierre, perpendiculairement à cette poutre. L'aménagement de la paroi rocheuse correspond vraisemblablement à remplacement d'une roue hydraulique. Le tout fait penser à un bocard. La datation par analyse dendrochronologique de la poutre correspond à la même période (1750) que celle du bocard du XVIII^e s. trouvé en 2004-2005 (cf. *Bilans scientifiques régionaux 2004-2005*, p. 118 et p. 258). Le remplacement d'un chenal d'alimentation en eau de la roue depuis le *Ruisseau des Mines* (60 m à l'amont) a également été identifié.

Les questions posées renvoient à des investigations d'ordre sédimentologique par l'étude des sables de lavage en comparant ceux trouvés dans les bacs de décantation du *Grand Pilon* à ceux de ce bocard dont les superstructures ont disparues. Ces résultats indiquent que le bocard (*Petit Pilon* d'après une archive) présente des sables dont la répartition granulométrique est proche de celle du *Grand Pilon* (bocard à l'humide technique introduite au XVIII^e s.). Ces répartitions sont en revanche différentes de celles trouvées pour les sables de lavage de la laverie ancienne. En effet, la technique en usage au XVI^e et XVII^e s. utilise un bocardage à sec suivi d'un tamisage préalable à l'enrichissement final dans un courant d'eau (lavage).

Francis PIERRE

MARTINVELLE

Abri de la Cafetière, Bas des Cuves

Un trésor monétaire a été trouvé près de l'abri-sous-roche de la Cafetière, au lieu-dit bas des Cuves. Le sondage est destiné d'une part à recueillir d'éventuelles pièces oubliées pour pouvoir étudier un ensemble cohérent et, d'autre part, à évaluer l'occupation du site. Le plan de situation du mobilier trouvé en fouille donne une bonne idée de la localisation initiale du trésor, en acceptant une marge d'erreur due aux perturbations liées au contexte forestier : racines, terriers, etc. L'essentiel du dépôt (82 % des rondelles, flancs et monnaies) a été retiré au moment de la découverte sur une petite surface (environ 0,6 m²) et le reste s'est éparpillé sur une aire d'environ 2,5 m², avec une

nette tendance naturelle à descendre vers la pente. 46 % du mobilier a été retrouvé concentré sur une épaisseur d'une dizaine de centimètres, alors que le reste est réparti sur une puissance d'une vingtaine de centimètres. Par ailleurs, il n'est pas possible de déterminer la profondeur exacte de l'enfouissement du dépôt par rapport au sol antique car le terrain du secteur B était constitué de sable de colluvionnement issu de la décomposition du grès affleurant de couleur brun-ocre uniforme et aucune stratigraphie n'est apparue durant la fouille. Toutefois, le colluvionnement constaté en fouille dans le secteur A (environ 0,40 m d'épaisseur au dessus du sol antique) permet d'évaluer la profondeur initiale de l'enfouissement du dépôt à 0,12 m.

Cet ensemble de monnaies, flancs et rondelles fait immédiatement penser à un atelier de frappe de monnaie. En effet, pour fabriquer une monnaie, on partait d'un cylindre de bronze que l'on coupait en petites rondelles à l'aide d'une pince coupante. Ces rondelles étaient ensuite aplaties à l'aide d'un marteau et d'une enclume jusqu'à obtenir la forme et l'épaisseur de la monnaie recherchée. Il ne restait plus qu'à frapper alors les flancs à l'aide de coins spécifiques pour finaliser les monnaies.

Le fait que de nombreuses rondelles ont été retrouvées dans le secteur A suggère que le dépôt est en relation avec l'activité du lieu. Malheureusement, en l'absence de structures significatives, il semble prématuré d'en tirer des conclusions.

L'étude préliminaire des monnaies trouvées à l'origine dans le secteur B a donné quelques résultats. Sur les

48 monnaies lisibles (sur 84), il est possible d'identifier huit empereurs ayant régné sur une durée de 69 ans : Dioclétien, Maximien, Constance, Maxence, Sévère II, Constantin, Maximin et Magnence. Le dépôt a donc pu être fait à partir du règne de Magnence (350-353), ce qui pourrait correspondre à la période d'invasions du nord-est de la Gaule par les Alamans de 352 à 357.

L'étude des 34 monnaies supplémentaires ne contredit pas la première approche et confirme encore une fois l'authenticité de la découverte antérieure à ce sondage. Parmi elles, les monnaies de huit empereurs ayant pu être identifiés sont de la même époque (Dioclétien, Maximien ou Galère, Constance ou Constantin, Maxence, Constantin), les autres monnaies étant trop effacées.

Pierre FETET

Indéterminé

MARTINVELLE

Église de Martinvelle, opération de surveillance de travaux

Cette double opération s'est déroulée les 26 et 30 septembre 2007 suite à des travaux de drainage réalisés près du mur nord de l'église qui ont mis au jour un squelette en connexion. Cette découverte a conduit à la réalisation d'une fouille dans l'espace situé entre le drain et le caniveau ainsi qu'à une surveillance de la suite des travaux de drainage.

Le sondage a été nettoyé sans perturber les os en connexion, situés à 0,20 m environ sous le sol actuel, ce qui a permis de constater qu'il s'agissait d'une inhumation quasi complète. La couche la recouvrant est un remblai qui semble récent.

Le squelette a été perturbé anciennement à plusieurs endroits : ses membres inférieurs se réduisent au fémur droit et son crâne a été arasé car il ne reste quasiment rien de sa face, juste la mâchoire inférieure.

Le corps a été déposé sur le dos, les bras croisés au niveau des poignets. Sa taille est assez petite, ce qui laisse penser qu'il pourrait s'agir d'un adolescent. Le

corps est orienté vers l'ouest. Il n'a été retrouvé aucune trace de structure (planche ou maçonnerie), ce qui conduit à penser qu'il s'agit d'une inhumation en pleine terre.

Un deuxième squelette est apparu en fin de fouille, à un niveau inférieur au premier d'environ 0,15 m, avec la même orientation. Il est probable qu'il a été perturbé également au nord lors du creusement de la tranchée de fondation du caniveau. Il est également sur le dos, les bras croisés sur le ventre.

Aucune stratigraphie n'a été repérée au cours de l'opération.

De plus, de nombreux fragments osseux ont été retrouvés lors de la surveillance des travaux de drainage, ce qui indique que des inhumations ont été perturbées. Il est probable qu'il y ait encore d'autres inhumations à proximité, ce secteur correspondant à l'emplacement de l'ancien cimetière.

Pierre FETET et Marion LIBOUTET

PLOMBIÈRES-LÈS-BAINS

Au Trouchet, le Tarpenet, future maison de retraite

Le projet de construction d'une nouvelle maison de retraite sur la commune de Plombières-lès-Bains, aux lieux-dits *au Trouchet* et *le Tarpenet*, concerne une surface de 8 040 m². Bien que situé à proximité

de l'agglomération secondaire gallo-romaine de Plombières, le diagnostic n'a révélé la présence d'aucun indice archéologique.

Sébastien JEANDEMANGE

POUSSAY

Poussay, Bracmont Est

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée le 17 septembre 2007 sur la commune de Poussay, au lieu-dit *Bracmont Est*, à l'emplacement d'un projet de lotissement, d'une superficie de

19 061 m². Cette prescription du service régional de l'Archéologie de Lorraine était motivée par la proximité d'une nécropole mérovingienne fouillée en 1909-1910. L'opération s'est avérée négative.

Karine BOULANGER-BOUCHET

PUNÉROT

Le bois de la Haie de la Ville, phase II

La deuxième phase d'exploitation d'une carrière de calcaire a fait l'objet d'un diagnostic archéologique qui a porté sur environ 2,5 ha. Malgré la proximité de

vestiges d'époques protohistorique et gallo-romaine, aucune structure n'a été mise au jour.

Rémy JUDE

REMOMEIX

Les Mennes Hières, tranche 1, voirie

L'aménagement d'une zone d'activité avait déjà été l'occasion de réaliser une première campagne de diagnostic archéologique, en mars 2006, sur la première phase de projet d'une superficie de plus de 21 ha (*cf. Bilan scientifique régional 2006*, p. 103). L'extension du diagnostic dans le contexte particulièrement humide de cette partie de la vallée de la Fave a été

à nouveau l'occasion de réaliser des observations et des prélèvements en vue d'analyses des macro-restes et des pollens. Une datation au ¹⁴C est envisageable dans cet environnement rarement observable, dont les niveaux de tourbe atteignant parfois 0,60 m d'épaisseur. Aucun vestige archéologique n'a cependant pu être mis en évidence.

David GUCKER

SOULOSSE-SOUS- SAINT-ÉLOPHE

24 rue de l'Église

Un diagnostic archéologique, réalisé en préalable à la construction d'une maison d'habitation sur 206 m², n'a

révélé que la présence du socle rocheux.

Rémy JUDE

VIOMÉNIL

Forêt de la Pille

Gallo-romain

La cinquième campagne de fouilles programmée sur le sanctuaire rural gallo-romain de la *Forêt de la Pille* à Vioménil, à proximité d'un nœud de voies antiques, a

porté sur le secteur sud du site. Elle a permis de dégager entièrement le troisième *fanum* du sanctuaire : celui-ci, de plan carré, de 3,70 m de côté sans fondation notable

est construit en petits moellons de grès qui sur les trois rangs conservés sont soigneusement ciselés aux angles du bâtiment. L'intérieur, sans doute nettoyé, n'a pas livré de mobilier. À l'angle sud est et sous le sol de circulation antique est apparu à la fouille un caniveau-puisard dirigeant au sud vers une fosse, remplie elle aussi de blocs de grès et de tuileaux, les eaux superficielles. Nous avons observé le même dispositif sous l'angle d'un bâtiment à la fonction indéterminée au nord du site. En contrebas du *fanum*, la fouille du fossé de la voie longeant le sanctuaire à l'est n'a plus fourni la riche moisson de fragments de statuaire que nous avons découvert les années précédentes : nous sommes donc désormais en périphérie du cône de déjection s'étalant sous le *fanum* central en grand appareil ; sans doute l'endroit d'où les récupérateurs ayant œuvrés sur le site jetaient les blocs sans intérêt pour eux. Seule une mince tranche de corniche coupée aux coins a pu être cataloguée. C'est plutôt vers l'ouest que s'est portée toute notre attention avec pour la première fois la rencontre d'un secteur peu perturbé par les récupérateurs de matériaux s'étendant entre le *fanum* sud et les contreforts externes du grand chemin empierré en forme de fer à cheval ceinturant le site. La zone a livré de très nombreux dépôts votifs déposés au fond de petites fosses dans les remblais formant sol de circulation et même sur le chemin. Ces dépôts se composent de quelques céramiques groupées rarement entières et souvent déposées à l'envers. Nous avons observé de nombreux individus en place

comme des petits vases de forme ouverte ou fermée au pied piriforme semblant à vocation uniquement votive observés de manière fragmentaire les années passées. Deux gobelets à dépression métallescents totalement fondus ont été découverts, sans doute des ratés de fabrication démontrant que les pèlerins peu généreux offriraient plutôt des récipients n'ayant pas ou plus d'utilité pratique à l'image de la rareté des trouvailles monétaires (deux deniers de Domitien et Hadrien et un as de Faustine II). Notons quelques exemples de dépôts particuliers dont nous ne saisissons pas la signification où une céramique à l'envers vient recouvrir un galet de quartz blanc ou encore ce dépôt incluant une herminette à douille en fer de tradition celtique. Le dépôt le plus extraordinaire a été la découverte, dans une fosse plus importante, de la tête parfaitement préservée de la déesse de l'abondance dont le corps a été découvert en deux fragments à la surface du sol en 2002 (cf. *Bilan scientifique régional 2002*, p. 93) à une quinzaine de mètres à l'est dans le fossé de la voie. Cet enfouissement volontaire tendrait à démontrer une survivance du culte après la destruction du sanctuaire ou du moins un souci de préservation de la représentation d'une des divinités du sanctuaire disparu. Les conditions climatiques épouvantables du mois d'août 2007 n'ont pas permis de mener à terme la fouille qui devrait être poursuivie et étendue en 2008. Cette dernière campagne devrait permettre de finaliser la recherche avant la rédaction d'une synthèse générale.

Jean-Jacques GAFFIOT



VIOMÉNIL, forêt de la Pille
Dépôt votif de céramique placées à l'envers
(cliché : Association Escles-Archéologie).



VIOMÉNIL, forêt de la Pille
Reconstitution de la déesse
de tradition gauloise Rosmerta
(cliché : Association Escles-Archéologie).



VIOMÉNIL, forêt de la Pille
Tête de la déesse de tradition
gauloise Rosmerta
(cliché : Association Escles-Archéologie).

LORRAINE

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 7

Prospections inventaires (PI), projets collectifs de recherche (PCR) et prospections thématiques (PT)

Autorisations de prospections délivrées en 2007 pour le département
de la Meurthe-et-Moselle

Prospecteurs	Prospecteurs associés	Secteurs prospectés
Ivan FERRARESSO		Ensemble de la Lorraine
Alain GERBER		Canton de Blâmont
Marc GRIETTE		Cantons de Conflans-Jarny et Homécourt
Robert HABAY		Canton de Villerupt
Michel HACHET		Canton de Toul
Bernard HAMON	D. GRANDATI, Y. GERARD, G. ZAGARRIO	Arrondissement d'Avril
Fabrice KUNEJ-ESTAVIO		Communes de Crusnes, Errouville, Serrouville, Malavillers, Beuvillers, Bures, Audun-le-Roman, Sancy et Villerupt
Christian PECORARO		Arrondissement d'Avril
Gilles POPLINEAU		Canton de Longuyon
Jean-Yves RINGENBACH		Canton d'Audun-le-Roman
Michel ROGER		Canton de Toul
Daniel STEINBACH		Canton de Toul
Frédéric STEINBACH		Canton de Toul
Sébastien VILLER	Gérard VILLER	Cantons de Pont-à-Mousson, Thiaucourt-Regnéville, Chambley-Bussières et Conflans-en-Jarnisy

Autorisations de prospections délivrées en 2007 pour le département de la Meuse

Prospecteurs	Prospecteurs associés	Secteurs prospectés
Jean-Luc ARMANINI		Canton de Lisle-en-Rigault
Jean-Marc BALDAUF		Vallée de la Meuse
Adolf BUCHNER		Communes de liées à la première Guerre Mondiales du département
Guillaume ENCELOT		Canton de Ligny-en-Barrois
Ivan FERRARESSO		Ensemble de la Lorraine
Olivier HERBINET	Dominique HERBINET	Cantons de Saint-Mihiel, Vigneulles-lès-Hattonchâtel et Fresnes-en-Woëvre
Denis MELLINGER		Cantons de Saint-Mihiel et Vigneulles-lès-Hattonchâtel
Franck MOUROT		Département de la Meuse
Franck MOUROT		Saint-Amand-sur-Ornain
Sabine TYLCZ		Sud meusien et Argonne
Sébastien VILLER	Gérard VILLER	Cantons d'Étain, Vigneulles-lès-Hattonchâtel et Fresnes-en-Woëvre

Autorisations de prospections délivrées en 2007 pour le département de la Moselle

Prospecteurs	Prospecteurs associés	Secteurs prospectés
Mickaël ATTON		Zone de Hombourg-Haut, Macheren et Saint-Avold
Maurice BLOUET	Georgette BLOUET	Canton d'Ars-sur-Moselle
Ivan FERRARESSO		Ensemble de la Lorraine
Alain GERBER		Canton de Lorquin
Francis GOUBET		Arrondissements de Phalsbourg et Sarrebourg
Marc GRIETTE		Canton de Metz-Campagne
Robert HABAY		Cantons d'Audun-le-Tiche et d'Ottange

Bernard HAMON	D. GRANDATI, Y. GERARD, G. ZAGARRIO	Secteur de Courcelles-Chaussy
Dominique HECKENBENNER		Arrondissement de Sarrebourg
Bernard HOUPERT		Cantons d'Abreschviller, Dabo et Walsheid
Jean-Louis KIEFFER		Zones de Bibiche, Bouzonville, Filstroff, Neunkirchen et Waldweistroff
Fabrice KUNEJ-ESTAVIO		Ensemble de la Moselle
Jean-Denis LAFFITE		Liéhon, Larry
Jacques MANGIN		Canton de Cattenom
Nicolas MEYER		Arrondissement de Sarrebourg
Richard MICHLER		Cantons de Bitche et Rohrbach-lès-Bitche
Pierre NICLOT		Ensemble de la Moselle
Christian PECORARO		Arrondissement de Moyeuvre-Grande
Jean-Yves RINGENBACH		Cantons de Cattenom et Fontoy
Sébastien SCHMIT		Cantons de Volmunster, Bitche et Rohrbach-lès-Bitche
Sébastien VILLER	Gérard VILLER	Cantons d'Ars-sur-Moselle et Verny
Heyd VOLKER		Commune de Tincry

Autorisations de prospections délivrées en 2007 pour le département des Vosges

Prospecteurs	Prospecteurs associés	Secteurs prospectés
Alain CLAUDE		Arrondissement de Saint-Dié
Vincent DECOMBIS		Cantons du Thillot et Remiremont
Ivan FERRARESSO		Ensemble de la Lorraine
Pierre FETET		Communes d'Escles et Martinville
Jean-Jacques GAFFIOT	Olivier BERTIN, Pierre FETET	Arrondissement de Darney
Jean-Michel HANS		Canton de Bains-lès-Bains
Gilbert SALVINI		Zones de Neufchâteau, Châtel-sur-Moselle, Padoux et Rambervillers

Inventaire et cartographie des sites préhistoriques, du Paléolithique ancien au Mésolithique (Lorraine) (PCR)

Ce projet est une occasion unique de réunir des chercheurs de tous horizons tels que des prospecteurs bénévoles, des préhistoriens, des géographes, des archéologues, des archéozoologues ou des conservateurs de musées.

Le but final de ce travail est de fournir une vue d'ensemble la plus complète possible des étapes successives de l'occupation préhistorique de la région et de son potentiel archéologique, pour une meilleure connaissance et une meilleure gestion de l'espace. Un tel résultat nécessite plusieurs opérations indispensables, telles que :

- la caractérisation des différentes phases de peuplement,
- le recensement de tous les gîtes naturels de roches siliceuses, ayant pu fournir de la matière première pour les outillages préhistoriques,

- le recensement et l'analyse des diverses composantes du paysage lorrain (géomorphologiques, géologiques, hydrologiques), favorisant ou au contraire contrariant les peuplements,

- l'essai de mise en évidence des territoires d'habitat et d'approvisionnement en roches siliceuses, au cours des diverses périodes de la Préhistoire.

Il convient tout d'abord de faire remarquer que l'année 2007 est celle du lancement du présent PCR dont la première année de vie s'est trouvée réduite à 6 mois effectifs, cette situation étant liée aux contraintes administratives du dossier.

Malgré tout, l'année 2007 a été très riche en contacts et découvertes même si certaines actions n'ont pu être menées à bien.

Hervé BEAUDOIN

Cultures, populations et occupation du sol du Néolithique récent à l'âge du Bronze en Lorraine (PCR)

Au Néolithique final et au début du Bronze ancien, le bassin de la Moselle fait partie des provinces culturelles d'Europe centrale. En revanche, pour le bassin de la Meuse et les limites orientales des bassins de l'Aisne (Argonne) et de la Marne (Perthois, ouest de la Haute-Marne) la situation est plus fluctuante car certains secteurs relèvent, selon les phases chronologiques, de la sphère d'influence d'Europe centrale ou de celle d'Europe occidentale.

L'aire géographique qui correspond à l'actuelle Lorraine et à la partie orientale de la Champagne-Ardenne (départements des Ardennes, de la Haute-Marne et extrémité orientale de celui de la Marne) constitue une réelle entité qui comprend également le Grand Duché de Luxembourg, une partie du Luxembourg belge ainsi que la Sarre et la Rhénanie-Palatinat. Le secteur côté français n'a jamais fait l'objet d'une étude synthétique pour le Néolithique final-Bronze ancien et seule la dernière phase de la séquence a été traitée lors du colloque de Clermont-Ferrand (Mordant, Gaiffe 1996). Le présent PCR a donc pour premier objectif de constituer un corpus pour une région qui n'est que la province la plus occidentale de cultures qui couvrent parfois des parties substantielles de l'Europe comme le Cordé ou la culture du Rhône. De cette association géographique factuelle découle, en toute logique, une approche faisant référence aux modèles ainsi que, dans une certaine mesure, à la méthodologie développée dans ces régions.

L'étude de Volker Heyd (2000) qui traite à la fois du Cordé et du Campaniforme de la Bavière et du Wurtemberg (y compris le bassin du Rhin jusqu'à la confluence avec le Main) montre que les comparaisons avec la région Meuse-Moselle sont non seulement pertinentes du point de vue typo-chronologique mais aussi et surtout au regard des types de vestiges découverts. En Allemagne du Sud-Ouest, la multiplication des grands décapages a en effet révélé les mêmes types de sites et structures : tombes isolées ou en petits groupes, habitat représenté par quelques structures excavées, lambeaux de sol piégés, etc.

L'objectif du présent PCR va donc au-delà de la constitution d'un corpus classique. La nature même des vestiges découverts ou leur absence prouvée dans certains secteurs permet de les considérer comme un échantillon représentatif autorisant des comparaisons valides avec d'autres régions où des données comparables ont été cumulées.

Parallèlement à l'achèvement du catalogue, cinq groupes de travail spécifiques seront constitués pour préparer une synthèse. Le premier s'attachera à affiner la typo-chronologie des séries céramiques. Les productions (environ 200 vases pour tous les sites entrant dans l'étude) seront décrites et traitées statistiquement à partir d'une base de données adaptée de celle déjà utilisée pour le Néolithique ancien et le Bronze final en Lorraine. Le second groupe de travail conduira à l'étude de l'industrie lithique

(environ 200 pièces de silex et éléments de mouture), les données étant intégrées dans la base « lithique » développée en Lorraine pour le traitement des séries néolithiques. La même équipe traitera par ailleurs le mobilier osseux et métallique qui est peu abondant. Le troisième groupe de travail assurera l'analyse des structures d'habitat du point de vue de leur forme et de leur fonction. Le quatrième groupe, constitué des deux anthropologues intervenant dans le PCR, achèvera l'étude des squelettes qui, dans un premier temps,

se limitera à la détermination du sexe, de l'âge et des pathologies évidentes pour les sépultures n'ayant jusqu'à présent fait l'objet d'aucune étude. Le cinquième et dernier groupe de travail s'attachera aux études paléoenvironnementales en assurant le récolement de la donnée archéozoologique et palynologique. Des analyses complémentaires de macrorestes végétaux seront par ailleurs réalisées à partir des prélèvements stockés au dépôt archéologique régional et qui ont fait l'objet d'un inventaire.

Vincent BLOUET

La romanisation du bassin de la Moselle (La Tène D, période augusto-tibérienne) (PCR)

Les questions posées dès la première année du projet collectif de recherche (cf. *Bilan scientifique régional 2006*, p. 110) nous permettent de définir le cadre de la problématique de la transition de la culture gauloise à la culture gallo-romaine.

Cadres géographique et chronologique

L'aire géographique concernée est l'axe de la Moselle et ses abords. Cette bande, d'environ 70 km de large, correspond du nord au sud, à la partie sud-ouest du *Land* de Rhénanie-Palatinat, au Grand Duché du Luxembourg, à l'ouest des départements de la Moselle, de la Meurthe-et-Moselle et des Vosges, à l'est du département de la Meuse. Pour la période étudiée, cette zone couvre la partie occidentale des trois principales *civitates* du Nord-Est de la Gaule, les Trévires, les Médiomatrices et les Leuques. Pour la période de l'indépendance, elle englobe les *oppida* du Titelberg, de Metz et de Boviolles, et pour la période romaine, les chefs-lieux des trois cités concernées, *Augusta Treverorum*-Trèves, *Divodurum*-Metz, *Tullum-Toul* et *Nasium*-Naix-aux-Forges.

Deux secteurs, plus restreints, sont également étudiés à titre de comparaison : le seuil de Saverne et le secteur Forbach-Sarrebruck. Ils ont été choisis à cause de la présence de sites importants pour la problématique, l'*oppidum* du *Fossé des Pandours*/ville de Saverne et le *Mont-Hérapel*. Ils correspondent, en outre, à deux passages « naturels » entre le plateau lorrain et la plaine rhénane. Enfin, il peut être intéressant de prendre en considération certains aspects d'une autre micro-région, celle du bassin de Saint-Dié, avec notamment le site de *La Bure*, même si, pour ce dernier, les problèmes de chronologie sont loin d'être résolus.

Le cadre chronologique de ce projet englobe l'ensemble de La Tène D et la période augusto-tibérienne. C'est à la fin du II^e s. av. n. è. qu'apparaissent les *oppida* dans l'est de la Gaule. Ces sites correspondent aux principaux centres régionaux ou micro-régionaux de la fin de l'âge du Fer et c'est à travers eux que s'expriment les premières manifestations de la romanisation.

Pré-inventaires et cartographie des sites lorrains par département

Déjà présentées, dans un état intermédiaire, dans la notice 2006, ces listes qui nous permettent, à titre préliminaire, d'évaluer le nombre et la nature des sites à prendre en compte, ont été complétées en 2007 pour les quatre départements lorrains. Pour le Grand Duché du Luxembourg, où les Cartes archéologiques, avec les livrets qui les accompagnent ne concernent actuellement qu'un tiers du pays, le recensement des sites ne sera achevé – en même temps que la saisie des fiches de la base de données – qu'au début de l'année 2008. En revanche, nous avons dû, pour la seconde année, renoncer à procéder à la même évaluation pour la partie allemande du territoire étudié, compte tenu du manque de temps des collaborateurs concernés par ce secteur.

Pour la Lorraine, une première cartographie des sites est également proposée : elle constitue l'amorce d'une réflexion sur la répartition spatiale des phénomènes de romanisation et sur d'éventuels contrastes régionaux. Au travers de ces cartes, on perçoit nettement que le choix d'une base départementale pour le recensement préliminaire vient confirmer la pertinence du cadre géographique que nous avons défini au départ et à l'intérieur duquel se concentre l'essentiel des données disponibles.

Base de données : élaboration de la fiche et état de la saisie

Comme cela a déjà été exposé dans les notices annuelles 2005 et 2006 (cf. *Bilans scientifiques régionaux 2005 et 2006*, p. 278 et p. 110), une étape importante a été l'élaboration, sur FileMaker Pro, des fiches types nécessaires à la création d'une banque de données, permettant de dresser un bilan de l'état des connaissances et l'évaluation du potentiel d'étude des sites sélectionnés. Nous rappelons que l'élaboration de cette fiche s'est accompagnée d'une réflexion sur les critères discriminants du phénomène de romanisation : quels sont les types de mobiliers qui caractérisent ce

passage des traditions indigènes à l'influence romaine ? D'autres caractéristiques des sites (par exemple de type structurel ou architectural) sont-elles à prendre en compte ? On peut récapituler brièvement les principaux marqueurs pris en compte :

- la monnaie : apparition de bronzes gaulois frappés au nom de la Cité ; apparition des premières monnaies républicaines de Nîmes ou de Vienne,
- le mobilier céramique : amphores précoces (gréco-italiques, Dressel, etc.) ; céramique d'importation italique : céramique campanienne, sigillée italique, paroi fine, etc. ; *dolia* à pâte blanche ; imitations indigènes de formes méridionales ; lampes à huile (céramique ou métal),
- le mobilier métallique : vaisselle de bronze tardo-républicaine, *militaria*, certains types de fibule tels que les fibules à charnière précoces,

- l'apparition de nouvelles techniques : matériaux de construction (tuiles, dalles, briques, mortier, taille de la pierre, etc.), techniques d'assemblage,
 - la faune et les restes végétaux : présence du grand bœuf, présence de plantes ou restes végétaux méditerranéens (olive, raisin, prunes, etc.),
- La base de données se compose actuellement (décembre 2007) de 166 fiches, qui concernent la Lorraine et le Luxembourg. Elle devra être complétée en 2008, en fonction du temps dont disposera chacun des participants, mais aussi dans le cadre de vacances (fin du recensement luxembourgeois, recensement des découvertes monétaires isolées en Lorraine). Comme il a été précisé plus haut, le problème des sites correspondant à la partie allemande de notre zone d'étude devra être abordé également.

Anne-Marie ADAM, Stephan FICHTL

Les enduits peints gallo-romains sur les territoires des Leuques et des Médiomatiques (PCR)

Ce projet collectif de recherche a vu le jour en raison d'une nécessité pressante : une grande quantité de sites a livré, ces dernières années, des ensembles d'enduits peints très bien conservés, portant des décors souvent inédits, des informations sur l'architecture, et bénéficiant de méthodes de fouille actuelles. Il devenait donc important, d'une part, de compléter l'inventaire déjà existant dans la région et, d'autre part, d'utiliser ces ensembles majeurs comme support de comparaison.

L'objectif de cette première année était, dans un premier temps, de réaliser un inventaire général et complet des sites ayant livré des enduits peints, des collections et de leur état de conservation, des lieux de stockage, du degré d'avancement dans l'étude du mobilier, de l'état de la documentation et de l'intérêt des ensembles.

Une base de données a également été réalisée. Elle permet de concentrer un maximum d'informations par ensemble cohérent d'enduits peints, sous la forme de fiches, l'une portant des informations générales (datation, identification du thème décoratif, description, emplacement sur la fresque, comparaisons, bibliographie), la seconde traitant de toutes les données techniques concernant le mortier (nature et épaisseur),

l'architecture (angle d'ouverture, traces en négatif du mur, etc.) et la couche picturale (couleurs, tracés préparatoires, techniques, réfections).

Le catalogue exhaustif des enduits peints sur une région bien circonscrite et les informations précises concernant chaque ensemble permettront, à terme, de développer différentes problématiques telles que la chronologie, la classification des thèmes décoratifs et leur localisation sur la paroi. Alors que les constructions antiques ont disparu, les enduits peints sont les derniers témoins archéologiques des élévations qu'ils recouvraient. Ils apportent des informations sur le cadre de vie des occupants des lieux, sur l'architecture et les techniques mises en œuvre.

Une vision globale de ce mobilier archéologique sur le territoire des Leuques et des Médiomatiques permettra également de tenter des analyses comparatives avec les différents secteurs géographiques voisins (nord-est de la Gaule, la vallée rhénane, la partie orientale du Jura), afin de déterminer la diffusion des thèmes iconographiques et des schémas décoratifs, les influences et courants stylistiques, artistiques et économiques.

Dominique HECKENBENNER, Magali MONDY

La céramique de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge (V^e-VI^e et X^e-XI^e s.) entre Meuse et Rhin (PCR)

Dans sa deuxième année, le projet collectif de recherche (PCR) consacré à l'étude des céramiques de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge entre Meuse et Rhin a bénéficié de moyens accrus. Cette

situation favorable a permis de faire avancer, de façon substantielle, l'atlas de sites basé sur les données issues du dépouillement des rapports et des archives de fouille. Ce travail n'a été réalisé que pour la région lorraine.

Ce PCR est construit autour de plusieurs thèmes. L'atlas de sites en constitue la partie principale. Celui-ci a été scindé en deux volets respectivement pour les sites de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge.

En corrélation avec cette base de données, une première approche synthétique des catégories technologiques et fonctionnelles de céramiques présentes dans la région d'étude, à la fois pour l'Antiquité tardive et pour le haut Moyen Âge, a été tentée. Ce travail initie une série d'analyses concernant les référentiels sur lesquels s'appuie jusqu'ici la datation des céramiques, notamment en Lorraine. Il s'agit à terme de construire un outil de références actualisé et basé sur un spectre plus large de données.

La centralisation de toutes les datations ¹⁴C a été poursuivie concernant la période étudiée, plus d'une centaine au total. Ces datations ont toutes été calibrées à nouveau avec le logiciel Calib.

L'approche quantitative constitue l'un des axes majeurs de travail du PCR. Sur des ensembles de référence,

l'analyse quantitative avait déjà démarrée en 2006 avec l'étude lancée sur la céramique rugueuse de Prény-Tautecourt (cf. *Bilan scientifique régional 2006*, p. 111). Elle se poursuit cette année avec la présentation de la céramique coquillée du même site. De plus, une étude quantitative a été faite sur les céramiques de l'atelier de sigillées des *Allieux B* en Argonne (Meuse). Il s'agit du mobilier d'un dépotoir fouillé par G. Chenet dans les années 1920 et qui forme l'une des bases principales de la typologie de la sigillée tardive de l'Argonne qu'il avait élaborée (Chenet 1941).

En dehors de cette activité de compilation de données et de rédaction, l'équipe du PCR s'est rendue à Strasbourg et à Karlsruhe (Allemagne) au *Landesdenkmalamt*, dans le but, d'une part, de pouvoir examiner *de visu* le mobilier de référence (mobilier alsacien de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge) et, d'autre part, de nouer des contacts avec des chercheurs allemands.

Michiel GAZENBEEK

**Les formes d'organisation
de la production du fer en métallurgie
ancienne. Systèmes de production
et chaîne opératoire dans les ateliers
de l'est du Bassin parisien,
de l'âge du Fer au haut Moyen Âge
en Lorraine, Bourgogne, Île-de-France
et Champagne-Ardenne (PCR)**

Le programme de recherche a pour but d'élaborer, à partir des données issues des opérations préventives, une première analyse des systèmes de production du fer dans deux zones géographiques de l'est du Bassin parisien, entre le premier âge du Fer et le haut Moyen Âge. Les deux espaces géographiques retenus dans le cadre de cette étude correspondent à des zones où les découvertes récentes d'ateliers anciens sont suffisamment nombreuses, mais aussi où le contexte de la production primaire (réduction du minerai) a pu être relativement bien établi (identification du ou des minerais utilisés, cartographie et datation des sites d'atelier). Il s'agit des plateaux calcaires bajociens de Lorraine centrale et septentrionale bordés par la vallée de la Moselle et des collines du Pays d'Othe et du Sénonais prolongées vers le nord par les plaines de la confluence Seine-Yonne. L'ambition des recherches est de mettre en évidence l'évolution des pratiques techniques et de l'organisation du travail du fer devant répondre aux besoins des sociétés anciennes successives. Les circuits économiques du fer et l'intensité de la production sont à analyser en rapport avec les capacités techniques et l'organisation politique et socio-économique qui prévaut au cours de ces différentes périodes (cf. *Bilan scientifique régional 2006*, p. 115).

La phase préparatoire avait consisté, en 2006, en une évaluation détaillée du potentiel d'étude des deux zones géographiques retenues et à sélectionner un panel de sites dont l'étude apparaît pertinente au regard des problématiques qui ont été définies. La première phase active du programme de recherche couvre la période 2007-2009. Elle concerne l'étude de plusieurs ateliers de production primaire (réduction du minerai de fer) ou de transformation et d'élaboration (post-réduction / forge), couvrant la tranche chronologique retenue. Sans qu'il soit exclusif, l'accent est mis durant cette phase sur l'étude des ateliers datés de l'âge du Fer.

Douze sites ont fait l'objet d'investigations archéométallurgiques au cours de l'année 2007. Six sont situés en Lorraine centrale et six dans le bassin de la confluence Seine-Yonne et des plateaux environnants. Neuf sont datés de l'âge du Fer (quatre en Lorraine et cinq en « Seine-Yonne »). Un site d'époque romaine (Lorraine) et deux sites du haut Moyen Âge (un en Lorraine et un en « Seine-Yonne ») sont également en cours d'étude.

Les types d'investigations réalisées sur chacun des sites ont été fonction des éléments d'informations disponibles à l'issue de la phase de post-fouille. Dans tous les cas, ces travaux visent à déterminer la nature des

activités pratiquées sur les sites étudiés et de restituer, lorsque cela est possible, les éléments de la chaîne opératoire. Cette phase d'analyse est un préalable obligatoire avant d'aborder l'étude de l'organisation de la chaîne de production et son insertion dans la trame de l'occupation.

Sénonais - Gâtinais - confluence Seine-Yonne

Une étude archéométallurgique détaillée a été entreprise pour les sites de l'âge du Fer du *Charmoy* (Écuellen, Seine-et-Marne, Ha D3) et du *Bois Bruneau* (Villeroy, Yonne, LT C). Les investigations ont porté sur les déchets scorifiés et les résidus de minerai de fer. Le premier associe des activités de réduction du minerai et des activités de forge au sein d'une vaste zone d'habitat et le second correspond à un atelier de transformation du minerai de fer. Pour le site du haut Moyen Âge de la *Plaine d'Herbier* (Villeroy, Yonne), les investigations ont porté sur un important lot d'artefacts métalliques associés aux rejets de forge. Ils ont été étudiés sous une triple approche typo-morphologique, quantitative/statistique et tracéologique, dont la finalité était la mise en place d'une méthodologie d'étude des déchets métalliques archéologiques du travail de forge.

Lorraine centrale et septentrionale - bassin de la Moselle et plateaux bajociens

L'étude des déchets d'activité métallurgique de l'âge du Fer a concerné les sites d'habitat de *Landrevenne* (Ennery, Moselle, Ha D3), du *pré Chenu* (Tomblaine, Meurthe-et-Moselle, LT D1) et de la ZAC Géric (Terville, Moselle, Ha D et LT D). Une recherche systématique des petits déchets magnétiques a été entreprise dans les prélèvements de sédiments pour localiser les zones d'activité artisanale. Une approche quantitative et qualitative du panel de déchets de production est destinée à évaluer la nature et l'importance de l'activité. Pour la période romaine et le haut Moyen Âge, les investigations ont débuté sur le site d'agglomération urbaine de *la Hache* (Cutry, Meurthe-et-Moselle) et sur les sites d'habitat voisin de *Tautecourt* et de *Frichamp* (Prény, Meurthe-et-Moselle).

Pour l'atelier de réduction du haut Moyen Âge de Ludres *Chaudeau* (Meurthe-et-Moselle), les travaux ont porté sur la recherche des indices de travail des produits de fer brut extraits des bas fourneaux (déchets scorifiés associés à cette phase de travail et chutes métalliques de compactage/épuration/première mise en forme).

Marc LEROY

De l'*oppidum* gaulois de Boviolles à l'agglomération antique de *Nasium* (Meuse) (PCR)

Outre la fouille programmée réalisée dans le cadre du projet collectif de recherche sur l'*oppidum* de Boviolles (cf. *Bilan scientifique régional 2007*, p. 167), plusieurs opérations de prospections thématiques se sont déroulées sur le territoire concerné au cours de l'année. L'importance scientifique du site de *Nasium* et les menaces qui pèsent sur lui ont justifié la mise en place d'un programme collectif de recherche triennal. Le projet vise à l'étude de l'occupation de l'ensemble du site se développant à la confluence de l'Ornain et de la Barboure en intégrant un certain nombre de problématiques transversales, notamment la structuration spatiale et la chronologie relative des deux sites.

Rappel des problématiques de recherches liées à la ville antique

L'état des connaissances actuel sur le site fait apparaître la nécessité de poursuivre l'étude topo-chronologique de l'urbanisme de cette ville gallo-romaine de 120 ha. En effet, le site constitue un terrain d'étude privilégié pour l'analyse du phénomène urbain en Gaule septentrionale. Le phénomène de rétractation urbain durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge a permis de préserver près de 80 ha de la ville sous des terres aujourd'hui cultivées.

Les modalités de développement de l'espace urbain au pied de l'*oppidum* de Boviolles constituent le premier axe de recherche. De premiers indices indiquent

qu'une occupation militaire pourrait être à l'origine de ce processus. Les questionnements actuels concernent la nature et l'emplacement du stationnement de troupes, l'interaction du milieu civil autochtone et du milieu militaire, les modalités de cohabitation ainsi que les réalisations en terme d'urbanisme.

La monumentalisation précoce de la ville constitue un autre axe de recherche privilégié dans la mesure où cette agglomération semble avoir été le chef-lieu primitif de cité des Leuques. Différentes questions se posent : quel a été le rythme de construction de l'équipement public ? peut-on identifier des programmes architecturaux ? répondent-ils à des modèles connus dans d'autres villes ? qui sont les commanditaires ? d'où proviennent leurs moyens financiers ?

Le cadre de vie et la connaissance de la population constituent le troisième volet. Les questions portent sur l'identification des différentes couches sociales et celle de leur cadre de vie. L'analyse des formes de l'habitat constitue un des aspects de cette approche.

Le déclin et le phénomène de rétractation urbain constituent le quatrième et dernier point. La recherche des différentes causes de celui-ci est toujours d'actualité. Des interrogations se portent sur les modalités mêmes du déclin, sa forme et son rythme. La localisation et l'étude des zones d'occupation de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge sont indispensables afin de comprendre le phénomène dans sa globalité.

Résultats des recherches 2007 sur la ville gallo-romaine

Les opérations de prospections géophysiques 2007 se sont déroulées dans la partie méridionale de la plaine alluviale, à l'est du village, entre la R.D. 966 et le bief de dérivation de l'Ornain appelé canal du Moulin.

Par son cloisonnement, ce secteur constitue une zone d'étude géographique homogène. Les parcelles étudiées sont situées sur la première terrasse qui borde le lit majeur de l'Ornain. Le substrat est constitué de calcaires marneux grisâtres.

Au niveau historique, le secteur a fait l'objet de plusieurs recherches depuis le XVIII^e s. L'aménagement de la route de Ligny-en-Barrois à Gondrecourt, en 1755, a été l'occasion de reconnaître la partie méridionale de la zone. Des comptes rendus des découvertes ont été rédigés par l'historien bénédictin Dom A. Calmet. Quelques années plus tard, en mars et avril 1818, C.-F. Denis a effectué une série de fouilles d'ampleur. C'est notamment dans cette zone qu'il a mis en évidence un édifice balnéaire, un aqueduc et plusieurs séries d'habitats. Ces travaux ont été poursuivis en 1833 et 1834. Lors de ces campagnes de sondages, une demeure privée munie de deux mosaïques a été mise au jour. À partir de 1874, d'autres recherches sont effectuées par L. Maxe-Werly, à l'occasion de la création de la ligne de chemin de fer. De nouveaux bâtiments, dont un décoré d'une mosaïque, ont été explorés. Plus récemment, en 1998, des prospections aériennes ont permis de révéler la structuration de la trame urbaine. En 1999-2000, les parcelles méridionales ont fait l'objet de prospections pédestres quadrillées.

Ce secteur offre donc un important potentiel en terme historique mais aussi patrimonial et méthodologique. Les prospections géophysiques offrent l'occasion

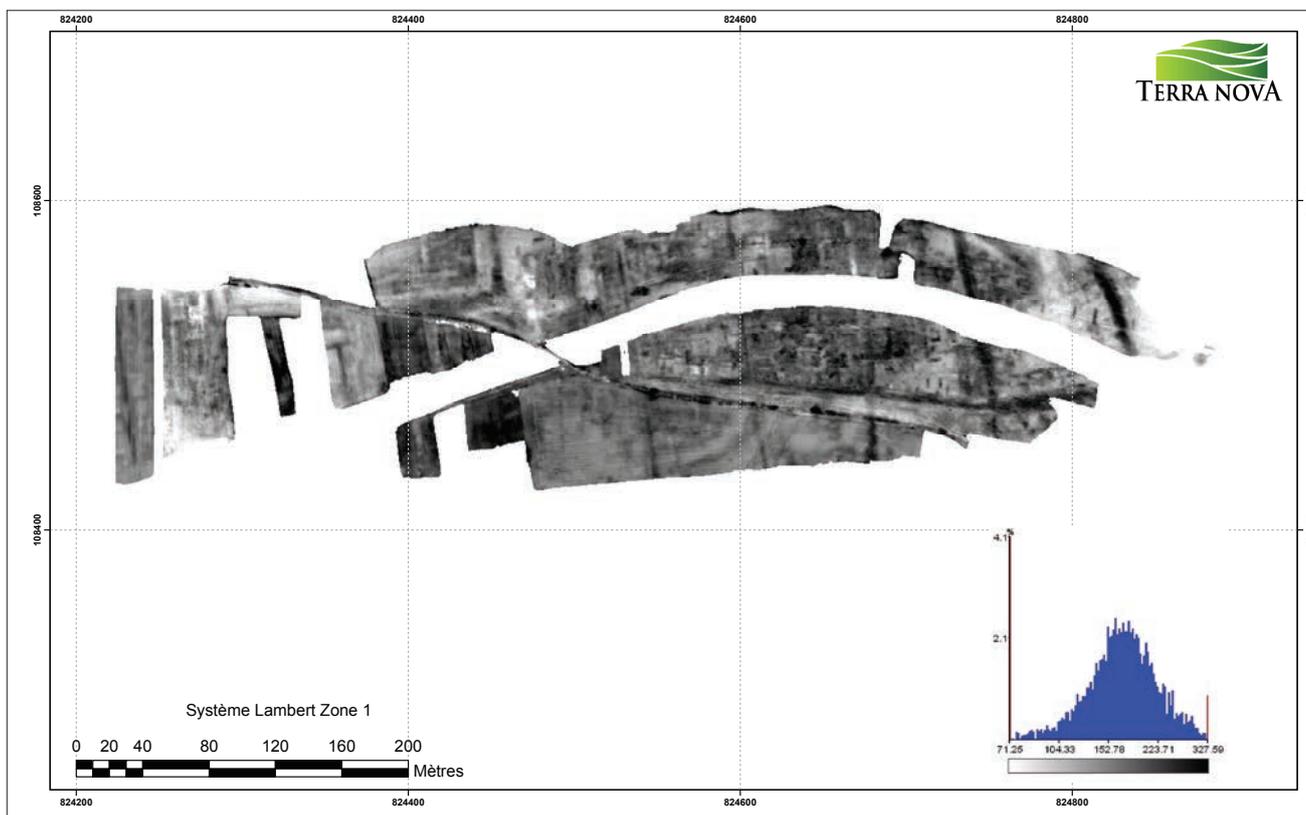
d'évaluer le degré de préservation des vestiges et de tester les différentes méthodes de prospection (pédestre, aérienne, électrique) pour les confronter aux résultats des fouilles anciennes.

Les résultats obtenus par la campagne de prospection permettent de mieux appréhender les caractéristiques de ce quartier de l'agglomération. Les cartes électriques ont permis de localiser 23 îlots urbains dont plusieurs sont occupés par des demeures urbaines à plan complexe. Au moins deux bâtiments publics ont été reconnus : les thermes, en partie fouillés en 1818 et un temple, totalement inédit. Les prospections géophysiques ont surtout permis de contextualiser les informations lacunaires isolées issues des archives de fouilles et des prospections aériennes et pédestres. La confrontation des résultats des différentes méthodes d'investigation permet de mieux cerner les structures détectées. Il apparaît que l'exploitation des données archivistiques et des données de prospection au sol constitue un élément majeur pour l'interprétation et la datation des structures.

Les clichés aériens, quant à eux, fournissent des plans généraux qui doivent être complétés par des données géophysiques beaucoup plus précises. Les prospections géophysiques n'offrent pas des plans complets, mais un second niveau d'information en trois dimensions.

Le recours aux sondages de vérification est indispensable. Les prospections permettent surtout de disposer d'un outil cartographique d'aide à la connaissance du site. Elles sont un préalable indispensable à la recherche de secteurs clés destinés à de futurs sondages permettant de répondre aux problématiques actuelles de recherche et aux nécessités de protection patrimoniales.

Franck MOUROT



BOVIOLLES et SAINT-AMAND-SUR-ORNAIN,
Carte de résistivités électriques, zone 2007 (relevé : TERRA NOVA).

BLIESBRUCK (Moselle) - REINHEIM (Sarre), recherches archéologiques sur un site transfrontalier (PCR)

Depuis 2006, les recherches franco-allemandes sur le site transfrontalier de Bliesbruck-Reinheim sont menées dans le cadre d'un PCR autour d'un programme scientifique global et cohérent et sous l'autorité d'un conseil scientifique commun.

Pour la partie française, ces opérations ont donné lieu à deux autorisations :

- la première relative au PCR, incluant la prospection thématique, autorisation triennale attribuée à Jean-Paul Petit,
- la seconde concerne la fouille programmée à Bliesbruck attribuée à Sophie Casadebaig (cf. *Bilan scientifique régional 2007*, p. 195).

À ces recherches programmées, il convient d'ajouter les opérations archéologiques préventives dans les communes de Bliesbruck et de Reinheim. Deux opérations ont été menées en 2007 l'une à Reinheim (fouilles urgentes sur le tracé d'un réseau d'assainissement au lieu-dit *Furtweg*, l'autre à Bliesbruck, dans le village au lieu-dit *les Champs*, diagnostic lié à un projet de lotissement.

D'emblée, il convient d'indiquer que tout le programme 2007 n'a pu être complètement réalisé. Les raisons sont de plusieurs natures.

L'équipe de la Conservation Départementale d'Archéologie du Conseil Général de la Moselle a été fortement mobilisée par l'exposition *De Pompéi*

à *Bliesbruck - Reinheim, vivre en Europe romaine*, qui s'est tenue dans le Parc et qui a attiré plus de 80 000 visiteurs. Elle marque une étape importante dans le développement du Parc dont elle renforce considérablement la notoriété scientifique et culturelle. L'ouvrage édité à cette occasion a associé, sur une problématique scientifique de haut niveau, de nombreux spécialistes européens de l'époque romaine.

L'équipe du *Landesdenkmalamt* de la Sarre a été mobilisée par de nombreuses opérations préventives.

Les mauvaises conditions climatiques de l'été ont fortement retardé les opérations de terrain. Elles ont ainsi provoqué une récolte tardive du maïs, retard qui a reporté certaines prospections géophysiques à l'extrême fin de l'année, de plus, dans de mauvaises conditions climatiques, elles aussi.

Malgré cela, le bilan est extrêmement positif. On peut cependant regretter :

- d'une part, que les réflexions et les échanges au sein de l'équipe du PCR n'ont pu être intensifiés, en raison principalement du manque de temps de l'équipe de la Conservation Départementale d'Archéologie du Conseil Général de la Moselle pendant toute la phase de montage et la durée de l'exposition,
- d'autre part, que la réflexion autour du projet de carte archéologique et le récolement des données connues n'ont pu progresser.

Jean-Paul PETIT

Les occupations du Paléolithique supérieur au Mésolithique de la vallée de l'Orne (PT)

Le programme de prospection thématique mis en place depuis 2003 a pour objectif la recherche d'occupations du Paléolithique supérieur et du Mésolithique dans la région de la vallée de l'Orne. La campagne réalisée en 2007 n'a pas été très fructueuse et n'a pas permis la découverte de nouveaux sites et indices. Des prospections systématiques ont été aussi réalisées sur les gisements déjà identifiés les années précédentes pour compléter les séries lithiques et ainsi mieux préciser les attributions chrono-culturelles. Ainsi, de nouvelles données complémentaires ont été apportées à l'occupation aurignacienne d'Auboué, *la Pièce de Coinville*, avec la découverte d'une quinzaine de nouveaux objets, essentiellement représentés par des produits de débitage et par un nouveau burin dièdre. La série lithique de ce site continue à s'enrichir au fil des années mais il est impossible de préciser le potentiel archéologique qui reste à exploiter. Il semblerait

toutefois que ce gisement aurignacien de la vallée de l'Orne s'apparente à une halte temporaire avec une activité principale de débitage orientée vers une production lamellaire. Cette hypothèse paraît la plus vraisemblable en l'état actuel de la recherche.

Ce travail de prospection a permis de démontrer l'existence de sites et d'indices du Paléolithique supérieur et du Mésolithique dans la vallée de l'Orne (cf. *Bilan scientifiques régionaux 2003, 2004, 2005 et 2006*, p. 135, p. 134, p. 279 et p. 118). Ces résultats remettent quelque peu en cause l'absence ou la faible fréquence de sites du Paléolithique supérieur et, dans une moindre mesure, du Mésolithique en Lorraine. Il semblerait donc que l'indigence des données archéologiques pour ces périodes soit vraisemblablement due à un état de la recherche plutôt qu'à une réalité paléo-éthnologique. Il y a donc un réel intérêt à poursuivre ces opérations de prospections

pédestres afin de pouvoir mieux documenter ces deux périodes de la Préhistoire en Lorraine, malgré les difficultés inhérentes à ces méthodes d'investigations archéologiques.

Par ailleurs, cette prospection thématique a permis de mettre en évidence la présence de nombreux vestiges attribués au Paléolithique moyen, voire inférieur. Ainsi, il existe un réel potentiel archéologique pour les phases anciennes du Paléolithique dans la vallée

de l'Orne. Pour cette raison et tout en continuant à travailler sur le Paléolithique supérieur et le Mésolithique, une demande a été formulée au service régional de l'Archéologie pour faire évoluer les cadres géographiques et chronologiques de la prospection thématique pour 2008. Les investigations vont donc aussi intéresser le Paléolithique inférieur et moyen avec une extension géographique dans la moyenne vallée de la Moselle entre Metz et Thionville.

Marc GRIETTE

Habitats et structures agraires fossiles du plateau de la côte bajocienne de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle) à Neufchâteau (Vosges) (PT)

La deuxième campagne du programme pluriannuel 2006-2008 sur les habitats et structures agraires fossiles du plateau de la côte bajocienne a été axée sur le massif forestier de Haye. L'année a été marquée par l'aboutissement d'un vol lidar, qui s'est déroulé en mars 2007, et a porté sur une surface de 11 200 km². Cette technique de télédétection laser, notamment utilisée pour des levés topographiques de surfaces naturelles ou construites, permet d'obtenir une description précise de ces surfaces sous la forme d'un nuage de points géoréférencés dans les trois dimensions. Les premières exploitations des données n'ont été entamées qu'à partir de septembre du fait d'un retard dans leur livraison, mais il est vite apparu qu'elles modifiaient en profondeur l'état des connaissances que l'on avait sur le massif forestier.

Les prospections, réalisées durant l'hiver 2006-2007, donc avant la livraison des données lidar, ont concerné le réseau viaire antique, et plus particulièrement les petites voies à double pierrier. Une dizaine de ces voies reliant les établissements ruraux aux grandes voies ou aux parcelles agricoles ont été explorées.

Par ailleurs un nouveau prélèvement palynologique de 5 m de profondeur a été réalisé dans le *vallon*

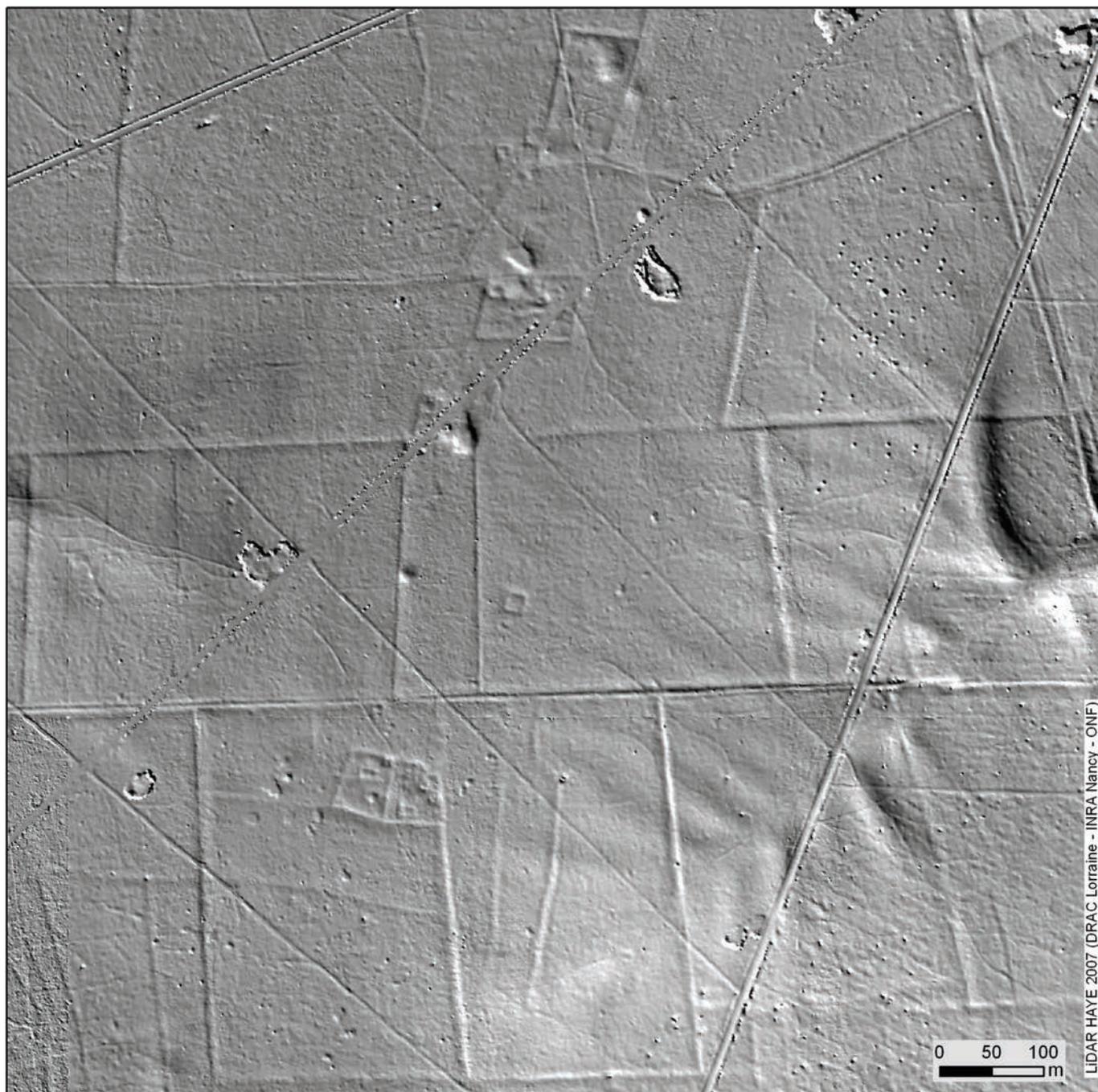
de Bellefontaine à Champigneulle, au même emplacement que celui de 2003, analysé en 2005 (*cf. Bilan scientifique régional 2005*, p. 281), car celui-ci n'avait pas atteint le fond du dépôt tourbeux.

Enfin, les parcellaires fossiles du plateau bajocien ont été intégrés aux travaux de modélisation spatiale développés dans le cadre du programme ArchaeDyn, coordonné par François Favory et Laure Nuninger, sur *Dynamique spatiale du peuplement et ressources naturelles : vers une analyse intégrée dans le long terme, de la Préhistoire au Moyen Âge* (2005-2007). Ils ont été mobilisés dans l'axe sur les aires d'approvisionnement, afin de mettre en évidence et de caractériser des discontinuités spatiales dans l'utilisation ancienne du sol, au travers de la variation de l'intensité et de la structuration de ces parcellaires fossiles. Un certain nombre d'indicateurs ont notamment été développés pour les caractériser (densité de linéaments, densité de tas d'épierrement, longueur des linéaments, forme des parcelles, fermeture des parcelles, taille des parcelles). Pour la Lorraine, cinq secteurs ont été concernés : les forêts de Haye, de Thuilley-aux-Groseilles, d'Allain, de Selaincourt et de Saint-Amond.

Murielle GEORGES-LEROY



Massif forestier de Haye,
Image lidar ombrée obtenue à partir du Modèle Numérique d'Élévation (sommet de la végétation).
On devine les différents types de peuplements forestiers, ainsi que les routes forestières
(documents : DRAC Lorraine - INRA Nancy - ONF).



Massif forestier de Haye,
Image lidar ombrée obtenue à partir du Modèle Numérique de Terrain. Outre les routes et chemins forestiers, bordés de carrières, on observe les parcellaires et voies antiques, marquées par une double ligne de murées, ainsi que les habitats composés d'enclos entourant un ou plusieurs bâtiments (documents : DRAC Lorraine - INRA Nancy - ONF).

**Prospection subaquatique vallée de
la Moselle : Dieulouard *sur le Vieux
Pont et le Spitz* (Meurthe-et-Moselle)
et Châtel-sur-Moselle *le Bout du Pont*
(Vosges) (PT)**

Dieulouard *sur le Vieux Pont et le Spitz* (Meurthe-et-Moselle)

La découverte fortuite en 2005 de 850 blocs de pierre taillée par une pelle de dragage est localisée à la sortie nord-est de l'agglomération secondaire gallo-romaine de Scarponne, mentionnée sur la *table de Peutinger* sous le nom de *Scarponna*. Au haut Moyen Âge, elle devient le chef-lieu du *pagus Scarponensis*. La ville antique, traversée par la grande voie impériale Langres-Trèves, est installée sur le lieu stratégique d'un franchissement de la Moselle (cf. *Bilan scientifique régional 2005*, p. 172).

Les blocs ont été découverts à 6 m de profondeur, en deux points distincts, séparés d'une dizaine de mètres. Ils appartiennent à deux piles d'un pont enjambant un ancien chenal de la Moselle inconnu à ce jour. La première pile était encore partiellement en place. Elle a livré 330 blocs reposant sur des poutres en chêne, complètes ou fragmentaires. La suite de l'extraction a livré 520 blocs dispersés sur plusieurs mètres de longueur. Ils appartiennent à une seconde pile démantelée correspondant vraisemblablement à la culée nord-est du pont. Le noyau des piles est constitué de moellons noyés dans du mortier de chaux. Les blocs, taillés dans un calcaire blanc local, en constituent le parement. Ils sont solidarités entre eux par des crampons en fer scellés au plomb. De grosses queues d'aronde en bois assurent le réglage temporaire, nécessaire à la mise en place des différentes assises. Les blocs correspondent, pour partie, à des réemplois d'époque gallo-romaine, notamment des stèles funéraires en forme de maison, des caissons funéraires, des éléments de mausolées, des blocs architecturaux monumentaux et des sculptures religieuses.

L'étude dendrochronologique des poutres ainsi que les analyses ¹⁴C des queues d'aronde tendent à prouver que les piles ont été élaborées dans la seconde moitié du IX^e s. Entre la fin de l'époque gallo-romaine et la construction du pont médiéval, les blocs antiques ont connu une première étape de réemploi. On est en mesure de supposer que, dans un premier temps, ces blocs ont été réintégrés dans le rempart du Bas-Empire de la ville de Scarponne, édifié entre la fin du IV^e et le début du V^e s. de n. è. En effet, en 1970, à l'occasion de la canalisation de la Moselle, un tronçon de ce rempart a été observé effondré en place, celui-ci étant en partie constitué de stèles-maisons funéraires en tous points comparables à celles mises au jour en 2005 dans les piles du pont.

À quelques mètres au nord-est de la première pile, l'extraction a permis la découverte isolée de six meules

en basalte de Eifel. Ce lot comporte trois *catillus* et une *meta* très bien conservés. Les deux autres *meta*, plus fragmentaires, avaient néanmoins conservé un fragment de l'axe en métal calé par un élément en bois. L'analyse ¹⁴C d'un des éléments en bois a fourni une date comprise entre 683 et 879 de n. è. Cette première datation permet de soumettre l'hypothèse du fonctionnement d'un moulin contemporain au pont carolingien.

À un autre endroit, les travaux ont également mis au jour une vingtaine de gros pieux en chêne à pointe équarrie, de 0,40 à 0,50 m de diamètre et conservés sur 2,50 m de haut. Il pourrait s'agir de pieux de fondation d'un cinquième pont, celui-ci entièrement en bois. Ces pieux ont fourni une date dendrochronologique de 1109 de n. è. (date d'abattage), qui confirme bien que nous sommes en présence d'un ouvrage distinct du premier. La campagne de 2007 a également permis d'achever l'inventaire des blocs architecturaux, de compléter les informations concernant les traces de débitage et de caractériser les différents outils employés. Un prélèvement des crampons a été effectué sur les blocs de la première pile avec Marc Leroy (Laboratoire d'archéologie des métaux de Jarville) pour compléter le lot prélevé en 2006, dans le but de mettre en place une étude métallographique des échantillons. Cette étude permettra d'observer leur structure et leur texture et de caractériser leur origine éventuelle.

Des bois prélevés en 2005, et conservés au dépôt de fouille de Scy-Chazelles, ont été également étudiés et dessinés. Un prélèvement d'échantillons de roche a également été effectué sur une sélection de blocs architecturaux. Leur étude pétrographique sera intégrée dans le cadre du projet collectif de recherche sur la pierre aux périodes historiques en Lorraine. Elle sera complétée par des prospections sur les lieux d'extraction potentiels repérés à proximité de Dieulouard, sur la côte de Moselle.

Châtel-sur-Moselle *le Bout du Pont* (Vosges)

Les vestiges de quatre ponts en bois sont conservés dans le lit mineur de la Moselle en amont et sous le pont actuel : le pont du XIII^e-XIV^e s., le pont supposé du XV^e s., celui du XVIII^e s., ainsi que le pont provisoire de 1940. Sur ces quatre ponts, les deux premiers ont fait l'objet d'une campagne de prospection en 2007.

L'étude dendrochronologique du pont du XIII^e-XIV^e s. a permis de préciser la date d'abattage d'un pieu en 1385. Les autres prélèvements situent une construction de l'ouvrage qui s'échelonne entre 1190 et 1350.

Pour le pont supposé du XV^e s., un plan sommaire de

ses structures avait déjà été réalisé par J. Debry. Il a tenté de corréliser les mesures données par les livres de comptes pour le pont du XV^e s. et celles relevées entre les pieux et en a déduit que ceux-ci appartenaient bien à cet ouvrage (Debry 1975). Le pont est décrit comme un ouvrage en bois de 130 pieds de long comportant cinq piles et six travées.

Ce site présente des vestiges exceptionnels, très bien conservés, qui attestent l'importance et la continuité de l'utilisation d'un franchissement qui perdure du XIII^e s. à nos jours.

Le relevé topographique du pont du XIII^e-XIV^e s. et du pont supposé être du XV^e s. avait été effectué fin septembre 2004 et recalé sur la morphologie générale du cours d'eau (Gucker 2005).

En 2006, une extension du nettoyage sur la rive gauche du pont du XV^e s. et une prospection subaquatique avaient permis de révéler d'autres vestiges. La prospection, après un nettoyage des deux berges en 2007, a permis de compléter la topographie du pont du XV^e s.

Au total, depuis 2004, dix-sept pieux ont été relevés sur le pont du XIII^e-XIV^e s. et deux cent quarante-deux pieux sur celui du XV^e s. Dix-neuf nouveaux pieux ont été repérés en 2007 au fond du cours d'eau et après le nettoyage des rives de la Moselle. Trois de ces

nouveaux pieux ont été repérés quinze mètres en amont du pont du XIV^e s. Ils s'ajoutent aux deux pieux déjà topographiés en 2004 et forment un nouvel ensemble sans organisation apparente, mais appartenant vraisemblablement à un autre aménagement.

Un relevé précis des sections manquantes a été effectué sur les pieux en 2007. Pour le pont du XV^e s., les pieux situés au centre de la rivière n'ont pas été relevés, car situés dans un secteur avec un courant soutenu et en partie encombré par un arbre et des amas de branches au moment de la prospection subaquatique de 2007.

Cette campagne a permis de confirmer la disparition de certains pieux relevés en 2004, qui témoignent d'une érosion de ces deux ouvrages.

L'étude dendrochronologique du pont supposé XV^e s. permettra de confirmer ou non cette datation et d'établir une chronologie relative de l'utilisation de l'ouvrage, en localisant les éventuelles réparations. De même, une étude fonctionnelle de l'ouvrage pourra être envisagée après détermination des essences employées.

Cette étude devra être replacée dans le cadre d'une étude plus générale sur l'importance du site de franchissement, à mettre en relation avec l'évolution du château, de la ville et de l'enceinte urbaine de Châtel-sur-Moselle.

David GUCKER

Parcelles et habitats fossiles du piedmont vosgien (Moselle) (PT)

La prospection thématique triannuelle fait suite aux années probatoires 2005 et 2006 et poursuit les mêmes recherches. Elle a pour objectifs de relever au tachéomètre un site d'habitat et de parcellaire antique important par an et d'effectuer des plans ponctuels (zones funéraires, sanctuaires) sur d'autres gisements en fonction des urgences liées aux travaux forestiers. Le relevé des sites de *Deux-Croix*, *Wagon* et d'une partie du *Sauvageon*, commune de Saint-Quirin (57) a été finalisé au printemps 2007.

Un peu plus de 18 ha de forêt ont été parcourus et relevés sur ces croupes couvertes de vestiges.

Au *Sauvageon*, l'opération a permis de mettre en évidence la présence d'un parcellaire fossile organisé entre deux anciens chemins bordés de murs. Quatre ruines de bâtiments ont été positionnées. Les fragments de blocs sculptés gallo-romains visibles en surface de la zone funéraire repérée en 2001 par Dominique Heckenbenner dans la parcelle 22 ont été enregistrés. Un fragment de pierre tombale prismatique, sept fragments de trois socles et une urne en pierre ont été mis en évidence sur 100 m².

Aux *Deux-Croix* et au *Wagon*, le relevé a permis de mettre en évidence un chemin bordé de deux murs, axe principal d'un parcellaire sur 2 km de long entre les cols de *Deux-Croix* et *Quatre Chemins*. Les vestiges

visibles des deux petits sanctuaires repérés en 1968 par Bernard Babault et 1993 par Bernard Houpert ont été relevés ainsi que les ruines des bâtiments antiques fouillés en 1901 par Timothé Welter. Quinze ruines de bâtiments sont maintenant repérées dans cette zone. Le secteur du *Wagon* a servi à différentes périodes de carrière et de nombreuses petites excavations parsèment cette croupe. En l'absence de fouilles, elles sont difficiles à dater. Elles entaillent régulièrement les linéaments du parcellaire fossile. Un petit abri pourrait être de la fin du XIX^e s., présentant des similitudes avec l'abri de carrières fouillé sur *la Croix-Guillaume* voisine. D'autres vestiges repérés sont liés à l'exploitation des ressources forestières : chemin creux et place de charbonniers.

Deux relevés précis des vestiges visibles sans fouilles des lieux de culte gallo-romains du *Schlade* à Garrebou (57), signalés en 1897, et des ruines de bâtiments découverts par Philippe Willaume, agent ONF, aux *Trois Fourneaux* à Saint-Quirin (57) en 2006 ont également été effectués.

À Garrebou, les deux enclos quadrangulaires connus (41 m x 39 m x 38,5 m x 37 m et 35 m x 36 m x 38 m x 36 m) distants de 100 m ont été géoréférencés. Le relevé a montré que les angles ont été placés aux points cardinaux. L'enclos 1, présente les ruines d'une petite

construction (7,4 m sur 6,8 m selon Eugène Kurtz) et des fragments de deux bas-reliefs ont été découverts en 1912 par Adam Reusch et 1977 par Eugène Kurtz. Leur état ne permet pas de déterminer la ou les divinités honorées dans ces petits sanctuaires gallo-romains. Aux *Trois-Fourneaux*, le site d'une superficie de 6 000 m² comprend deux bâtiments à rez-de-chaussée

en pierres maçonnées, deux bâtiments à pans de bois, deux plates-formes et des murs de soutènements de terrasses à proximité d'un chemin creux ancien. L'emplacement d'un four et un fragment de creuset permettent de les identifier à une verrerie. La céramique recueillie est à placer au XIV^e s. et au plus tard au début du XV^e s.

Nicolas MEYER

LIÉHON, Larry, projet *LAZARIVS* (Moselle) (PT)

Les résultats globaux de cette opération, qui s'est déroulée sur trois années (2006-2008), sont présentés

dans le *Bilan scientifique régional 2008*, p. 413.

Jean-Denis LAFFITE

FORBACH, le *Schlossberg* (Moselle) (PT)

L'opération s'est déroulée au château de Forbach, au lieu-dit le *Schlossberg*, du 2 au 6 avril 2007. Elle a été réalisée à la demande de la mairie et autorisée par le service régional de l'Archéologie de Lorraine, dans le but futur de procéder à une réhabilitation du donjon en vue de son ouverture au public dans des conditions de sécurité satisfaisantes et de protéger le bâtiment face aux outrages du temps.

Pour cela, une étude scientifique et architecturale préalable du donjon s'imposait. Le Laboratoire d'Archéologie Médiévale de l'Est de la France (LAMEst) est ainsi intervenu en trois temps. En 2004, un relevé topographique de l'ensemble de la butte castrale et un relevé des bâtiments en plan furent effectués. Le second chantier, en 2006, a permis le relevé pierre à pierre des parois internes et externes du donjon et des canonnières du site.

En 2007, la prospection visait à compléter l'étude pierre à pierre et de procéder à des observations supplémentaires. Ces perspectives durent être modifiées en raison de l'état du site au début de la prospection.

Quatre phases distinctes se dégagent de l'étude des stratigraphies et du mobilier archéologique recueilli.

Phase 1 (XII^e-XIII^e s.)

Elle correspond vraisemblablement à l'occupation du *Schlossberg* par le premier château de Forbach, édifié par les comtes de Sarrebruck ou leur branche cadette. Point géographique remarquable couplé d'un intérêt stratégique évident pour contrôler les déplacements des comtes de Metz, le rocher est investi par une fortification ovoïde utilisant au mieux les contraintes

du relief. Un trou de poteau pourrait constituer le seul vestige d'une première enceinte en bois.

À l'extérieur, au sud du donjon, une première couche de mortier recouvre la roche-mère, alimentant l'hypothèse d'une structure en dur à cet emplacement dès les origines du château. Malheureusement, la quasi inexistence de mobilier retrouvé au contact de ce niveau empêche une datation.

Phase 2 (XIII^e s.-avant 1436)

Toujours à l'extérieur du donjon, le premier niveau semble subir deux remblais successifs, le second étant riche en faune et en mobilier céramique datable des XII^e-XV^e s. La présence d'un carreau d'arbalète fin XII^e-XIII^e s. resserre la chronologie basse estimée pour les céramiques. Une nouvelle chape de mortier recouvre ensuite l'ensemble, témoin d'une restructuration de ce secteur. Cette étape ne semble pas avoir été réalisée au-delà de la fin du XIV^e s.

Phase 3 (après 1436-1634)

À partir de 1436, le site revient en fief à Arnold VI de Sierck. D'après l'analyse stylistique des vestiges, c'est sous son règne que l'on édifie un nouveau château autour d'un donjon massif. Il semble qu'une fois les murs construits, on ait souhaité obtenir une surface plane. À cette occasion, le substrat rocheux dans l'emprise du donjon est retallé, car sa pulvérulence pose sans doute des problèmes de stabilité. Cette séquence est attestée par le socle rocheux proéminent sur lequel reposent le pilier central et le mur nord. L'opération a, par ailleurs, dû faire disparaître d'anciennes traces d'anthropisation de la roche. Seule la partie méridionale de l'espace

interne, trop bas par rapport au reste de la roche, n'a pu être retaillée. La différence est alors compensée par l'apport d'un remblai de sable et de cailloutis brun-rouge, que l'on peut estimer provenant d'un autre secteur du *Schlossberg*. Ce remblai comportait de nombreux tessons, antérieurs au XV^e s., posant ainsi une limite chronologique basse. Aucun objet n'a été retrouvé directement au contact de la roche-mère, ce qui tend à démontrer que la couche de mortier a été posée par-dessus peu de temps après. Elle semble devoir récupérer le niveau originel moyen de la roche-mère. Il s'agissait de poser un lit d'attente de mortier de chaux lié à des charbons de bois et à de l'ardoise, sans doute pour absorber l'humidité du sol. C'est au contact de cette unité stratigraphique et de la suivante que furent observées de nombreuses briques de pavage vernissées. Le mobilier recueilli dans les parties hautes et pulvérulentes de cette unité stratigraphique, essentiellement datable des XV^e-XVI^e s., confirme l'hypothèse. Ce niveau de sol doit vraisemblablement fonctionner jusqu'au démantèlement du site, ordonné par le roi de France en 1634.

Au sud du donjon, une tranchée de fondation est creusée pour asseoir correctement le bâtiment. Elle vient perturber les anciens niveaux. Le maigre mobilier céramique qui lui est associé ne semble pas devoir être postérieur au XV^e s. Une troisième chape de mortier, plus fine que les deux premières, recouvre la couche de remblai et le remblai de la tranchée de fondation. Un fragment de carreau de poêle datable stylistiquement du XVI^e s., pris dans le mortier, semble attester que cette

étape intervient après la grande campagne de travaux d'Arnold de Sierck. Il est probable que ce niveau soit à mettre en lien avec les vestiges d'un bâtiment dont quelques assises sont encore visibles en contrebas.

Phase 4 (1894-2007)

Gustave Jacob Adt entreprend plusieurs campagnes de fouilles entre 1888 et 1894, destinées à remettre en valeur le site laissé à l'abandon depuis la Guerre de Trente ans. Une photographie prise lors des travaux depuis le sommet du mur nord du donjon semble confirmer que la couche de mortier est restée durant tout ce temps en surface. Les 0,60-0,70 m de stratigraphie observés par-dessus lors du sondage apparaissent donc comme une accumulation de remblais successifs, peut-être déposés ici lors de la mise en valeur des autres parties du château.

Les relevés pierre à pierre

L'essentiel de ce travail a été réalisé lors du chantier de 2006. Il restait à le compléter par le dessin de deux vestiges parmi les plus anciens du château : la courtine nord-est de l'enceinte sommitale et le pilier central du donjon. Il est à noter que quelques blocs présentent des trous de pince de levage. Enfin quelques pierres criblées de cavités circulaires témoignent des combats qui ont eu lieu sur le *Schlossberg* au cours de la seconde Guerre Mondiale, durant l'hiver 1944-45. Hormis le donjon, ce tronçon de courtine est un des rares éléments datable du XV^e s. ou du XVI^e s. qui existent encore sur le site.

Gérard GIULIATO

LA SALLE, les carrières de meules des *Fossottes* (Vosges) (PT)

Le site de La Salle, *les Fossottes*, complète la liste très réduite des sites de carrières de meules de type « à va-et-vient » et de type rotatif connues en France. Les nombreuses découvertes d'ébauches de meules ont permis l'étude des différentes étapes et opérations du façonnage. Alors découvertes en 1825, nulle intervention archéologique n'avait encore permis de connaître les techniques d'extraction de la rhyolite pour cette production.

La prospection thématique de 2006 présentait deux types d'exploitation, adaptés aux contraintes du milieu naturel. Le plateau du site dispose de carrières en fosses, typiques de l'extraction « en creux » faite en profondeur et parallèlement au gisement. Plus nombreuses, les carrières « à palier / degré » se relèvent sur les pentes du site et indiquent une exploitation orthogonale du gisement. Toutes les carrières sont circonscrites sur un gisement rhyolitique, choisi pour ses qualités abrasives accrues par la présence de grains de quartz, de feldspaths et de micas noirs.

L'opération de 2007 a partiellement mis au jour deux activités d'extraction dans une de ces exploitations. Les coupes stratigraphiques montrent une superposition de ces dernières, sans datation de la succession faute de matériel datable. Elles se rapprochaient des exploitations dites « à palier / degré ». Parmi les blocs découverts de l'activité plus récente, trois ébauches de meules « à va-et-vient » ont été découvertes avec des surfaces marquées de traces d'outils.

Au nord et en contrebas de la carrière, une zone de remblai présentait un amoncellement de plusieurs types d'éclats de taille. Leurs formes sont très comparables aux éclats de taille découverts dans un atelier de taille de meules rotatives à Avrilly (Eure). La fabrication expérimentale d'un moulin rotatif en rhyolite a également montré ces mêmes types d'éclats de taille. Les fronts de taille n'ont pas encore été observés de manière directe. Les ébauches de meules « à va-et-vient » signalent cependant une exploitation d'époque celtique. La présence d'éclats de taille, plutôt relatifs

à la mise en forme de meules rotatives, laisse penser à une exploitation de cette même carrière à une autre période. L'emplacement de cette exploitation reste donc à vérifier.

L'organisation de ces éléments matériels permet cependant de mieux comprendre l'organisation spatiale du site. Tout semble montrer une organisation concentrique de la chaîne opératoire de fabrication des meules rotatives. Tout d'abord, le bloc est extrait de la carrière, une première mise en forme de la meule est ensuite effectuée dans la zone des carrières. Après ces deux grandes étapes, la meule, grossièrement taillée, est acheminée dans un atelier de taille pour le façonnage final.

Les découvertes des meules de type « à va-et-vient » sont plus dispersées sur l'ensemble du site et ne présentent donc pas de concentrations telles que celles des meules rotatives. Sauf si les découvertes futures démontrent le contraire, le façonnage de celles-ci s'effectuerait sur le lieu même d'extraction, comme l'indiqueraient les meules découvertes lors de la fouille. L'organisation de cette production serait donc moins complexe que la production des meules rotatives, probablement liée à un façonnage certes moins sophistiqué.

Virginie FARGET

Les archives minières du bassin de Saint-Dié à Nancy (Vosges et Meurthe-et-Moselle) (PI)

À l'issue de maintenant six années de prospection des archives minières de l'arrondissement de Saint-Dié à Nancy, nous poursuivons l'inventaire systématique des références de la série B susceptibles de renfermer des informations sur les mines et la métallurgie de notre secteur de prospection.

En 2007 la compilation de la série B se poursuit à raison de cinq déplacements à Nancy annuels comme nous l'avions défini au départ de la prospection. Cette façon de procéder nous laisse une marge de sécurité entre les documents consultés et les documents étudiés et donc publiés et ainsi palier aux éventuels impondérables. Notre façon de procéder reste globalement égale à

elle-même. La moisson d'informations et la quantité de documents photographiés varient toujours d'une fois sur l'autre en fonction du contenu utilisable des liasses consultées. Les comptes des mines de *La Croix* sont photographiés et étudiés intégralement le plus souvent, exceptée la partie lorraine de Sainte-Marie-aux-Mines et le *Val de Liepvre*, tandis qu'un compte de gruerie ou un compte minier du Thillot ne sont utilisés que très partiellement, voire pas du tout. L'inventaire de Lepage nous est toujours aussi précieux même s'il arrive qu'il soit mis en défaut, certains documents ayant migrés au cours du temps.

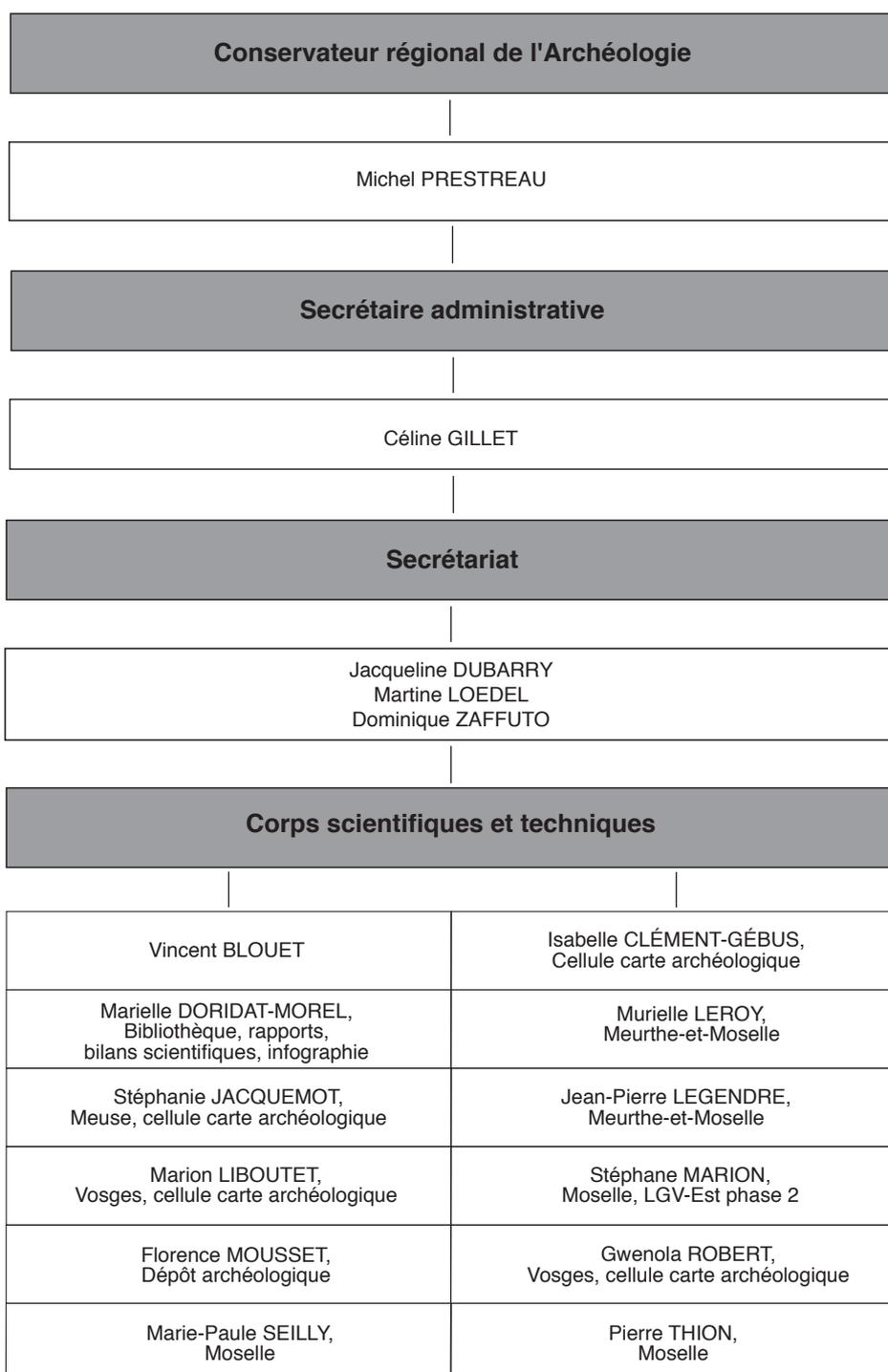
Alain CLAUDE

L O R R A I N E

Personnel du service régional de l'Archéologie

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 7



DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

L O R R A I N E

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 0 8

**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
LORRAINE**

2008

**MINISTÈRE
DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION
DIRECTION DES PATRIMOINES
SERVICE DU PATRIMOINE
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE**

L O R R A I N E

Table des matières

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 8

Tableau de présentation générale des opérations autorisées	279
--	-----

Travaux et recherches archéologiques de terrain	281
---	-----

MEURTHE-ET-MOSELLE 281

Tableau des opérations autorisées	281
Carte des opérations autorisées	285

BAINVILLE-SUR-MADON , carrière Cogesud, terre Vaine	287
BATHELÉMONT-LÈS-BAUZEMONT , carrière Thiriet	287
BLÉNOD-LÈS-PONT-À-MOUSSON , ZAC les Longues Raies	287
BRIEY , avenue Puhl-Demange	288
CERVILLE , station d'interconnexion de Cerville, Marin	288
CHANTEHEUX , rue de Saverne, tranche 1	288
CHANTEHEUX , rue du Champ-de-Mars, champ Chrétien-Matthieu	289
CRÉVÉCHAMPS , Savelon et Xaviot, carrière GSM	289
CRÉVÉCHAMPS - VELLE-SUR-MOSELLE , Savelon et le Haut Saussy, carrière GSM	289
DAMELEVIÈRES , lotissement Le Clos du Pré, les Grandes Bléhors	290
DAMELEVIÈRES , lotissement Le Clos du Pré, les Grandes Bléhors	290
DIEULOUARD , 52 rue du Billu	290
DIEULOUARD , lotissement Haut de Rouot II	290
DIEULOUARD , rue des Trappiers, vieux Pâquis	290
DIEULOUARD , sablière Holcim granulats, phase 1, Obron nord et sud, pré Maillot	291
DIEULOUARD , sablière Holcim granulats, phase 2, Obron nord et sud, pré Maillot	291
DROUVILLE , lotissement d'habitations, rue du Château	291
FLÉVILLE-DEVANT-NANCY , ZAC de Frocourt	292
FLÉVILLE-DEVANT-NANCY , ZAC de Frocourt	292
HATRIZE , rue de Lorraine, chemin de Metz	293
HÉRIMÉNIL - LUNÉVILLE , sablière Thiriet, la Raie du Xem, les Grenouilles, Haute Boudière	293
HERSERANGE , golf de Longwy, bois des Racrutes	293
HOMÉCOURT , quartier Grande Fin	293

JAILLON , sur le Plain	294
LONGWY , 5 avenue Charles de Gaulle	294
LUDRES , 66-86 Grande-Rue, tranche 2	294
LUDRES , le Haut des Ronces	295
LUNÉVILLE - REHAINVILLER , sablière Thiriet, pré des Toiles, sous la Vaux, dessous Sainte-Anne	295
MARS-LA-TOUR , lotissement Les Mirabelliers, rue de Verdun	295
MEXY , ZAC les Racrutes, site 3, tranche 1, devant le bois de Mexy, les Racrutes	296
MONCEL-LÈS-LUNÉVILLE , carrière Thiriet, tranche 1, ferme de Beaupré	297
NANCY , ENSIC, bâtiment Sellier 2, tranche complémentaire, îlot Craffe-Citadelle, rue Sellier	297
NANCY , site Berger-Levrault, rue des Glacis, rue Jean Lamour, rue Charles V	298
NANCY , ZAC Nancy Grand Cœur, phase 1	298
OCHEY , la Croix	299
PAGNY-SUR-MOSELLE , Voivrel	300
PONT-À-MOUSSON , rue du Pré-Vigneux	300
RAVILLE-SUR-SÂNON , canalisation de gaz du secteur d'Einville-au-Jard, à l'est du moulin de l'Étang	301
RÉHON , ZAC de la Harange II, phase 1, les Quatre Jours	301
ROSIÈRES-AUX-SALINES , 28-30 rue du Colonel Thiébaud	302
ROSIÈRES-AUX-SALINES , ZAC industrielle de Dombasle - Rosières-aux-Salines, sites 12 et 14, grand Bois de Xarthe	302
TOMBLAINE , 42 rue Henri Barbusse	303
TOMBLAINE , projet Meurthe-et-Moselle Habitat, le Nid, Hasbergen et Marenchène	303
TOUL , 3-5 rue Béranger	304
TOUL , projet POWEO, ZI Croix de Metz, rue de l'Escadrille-des-Cigognes	304
TOUL , ZI Croix de Metz, route de Villey-Saint-Étienne	305
TRIEUX , rue de Saverne, au Dousset	305
VELAINE-EN-HAYE , ZAC Herbue Chalin	306

MEUSE

307

Tableau des opérations autorisées	307
--	------------

Carte des opérations autorisées	309
--	------------

BAÂLON , route de Mouzay	311
BOVIOLLES , fouille du rempart, mont Châtel	311
BRILLON-EN-BARROIS , ruelle Mangeot	314
BURE , archives EDF	314
BUZY-DARMONT , groupe scolaire CoDéCom Pays d'Étain, route d'Étain	314
CHARNY-SUR-MEUSE , carrière GSM, Voltipré, la Meule, la Moutarde	314
CHARNY-SUR-MEUSE , projet Ester, la Courbe Roie, R.D. 38	315
COMBLES-EN-BARROIS , le Cinquième	315
COUSANCES-LÈS-FORGES , le Girardin	315
DUGNY-SUR-MEUSE , la Falouse	316
ÉTAIN , carrière Eurovia, en face le Rond Poirier	316
FAINS-VEEL , hôpital, route de Bar	317
LISLE-EN-BARROIS , suite travaux forestiers, bois du Vieux Four	317
MOUZAY , carrière Christaens, le Châtelet	320
SAINT-MIHIEL , la Tourotte, route de Woinville	320
SENON , le camp d'aviation	320
VIGNOT , lotissement les Tranchons, tranche 3	320
VILLE-EN-WOÈVRE , derrière la Ville	321

Tableau des opérations autorisées	323
Carte des opérations autorisées	329
AMNÉVILLE - MALANCOURT-LA-MONTAGNE , les Rapailles, phase 1	331
ANGEVILLERS , R.D. 14, mise à 2x2 voies entre la côte Saint-Michel et le giratoire de la R.D. 952, justice, le chemin de Fontoy	331
ARS-LAQUENEXY - PELTRE , ZAC de Mercy	334
AUMETZ , 5 rue du Maréchal Joffre	334
BAMBIDERSTROFF - BOUCHEPORN - VILLER , canalisation de transport de gaz naturel, Niederland, die Heide, chemin des Quatre Vents, Kesselbuh	335
BAMBIDERSTROFF , lotissement Les Longues Terres, rue Saint-Hubert	335
BLIESBRUCK , agglomération antique de Bliesbruck-Reinheim, unterer Sand, hinterer Sand	335
BLIESBRUCK , centre public de l'agglomération, Steinfeld	336
BLIESBRUCK , lotissement Les Champs, tranche 1	337
BOULAY-MOSELLE , Hundertacker	337
BOULAY-MOSELLE , rue des Innocents	338
BOUSBACH , éolienne n° 4, Bettingerberg	338
BOUZONVILLE , église Sainte-Croix	338
COLLIGNY , lotissement Le Domaine de Pange, chemin de Villers, les Verts Prés	338
CRÉHANGE , lotissement de l'Europe, tranche 7, Schaeferrei	339
DELME , le Château, 15 rue du Maréchal Foch	339
DELME , lotissement Les Terrasses d'Hélios II, site 1, les Quatre-Coups	339
ERCHING - RIMLING , station d'épuration, Linschelbachberg	339
FAMECK , lotissement Les Jardins du Triangle, tranche 2, sous la Cité Bosment	340
FAMECK , ZAC de la Feltière, la Zurette, Budrefeld	340
FAMECK , ZAC le Domaine de la Forêt, tranche 2, la Landerre	340
FÉNÉTRANGE , lotissement zone artisanale, tranche 2, Leonhardsmatt	341
FLORANGE , avenue de Lorraine, Daspich	341
FLORANGE , rue d'Uckange	342
FLORANGE , ZA Sainte-Agathe, extension, petit Biterfeld, Galgenberg	342
FRAQUELFING - HATTIGNY - NIDERHOFF , Center Parcs	342
GROSBLIEDERSTROFF , lotissement rue du Ruisseau, Bettnacker, Glockenzeht	344
GUÉNANGE , centre équestre, les Vignes	344
GUÉNANGE , rue d'Uckange	344
GUÉNANGE , ZA Bellevue, extension, sur le petit Étang	344
HAGONDANGE - MAIZIÈRES-LÈS-METZ - MARANGE-SILVANGE , R.D. 112F, mise à 2x2 voies, phase 1	345
HETTANGE-GRANDE , rue du Maréchal Ney	345
HILBESHEIM - RÉDING , carrière de Réding-Hilbesheim, Neufeld, Terlingerberg, Quater, Bergoltz, Oberstdell	345
KIRSCHNAUMEN , lotissement La Heidt	345
KØENIGSMACKER , rue du Stade, Blosberger	346
LANGATTE , rue des Vergers, hinter der Kirche	346
LAQUENEXY , lotissement Entre Deux Cours, tranche 4	346
LEMUD - RÉMILLY , mare de Guinvau, la grande Haye, sur le Pré de l'Hôpital	349
LORQUIN - NEUFMOULINS - XOUAXANGE , carrière Barlot, tranche 2009, phase 1, le Barlot, la Forge	349
LUTTANGE , lotissement rue de Metz	350
MARLY , lotissement Les Hameaux de la Papeterie, la Papeterie	350
MARLY , ZAC Belle Fontaine, extension, sous les Reyless	350
MARSAL , le briquetage de la Seille, la Digue, fort d'Orléans	350
MARSAL , Saint-Martin	351
METZ , 23 place Saint-Louis, 43 bis rue Tête d'Or	351
METZ , 46 place Saint-Louis	352

METZ , parking Paixhans, rue du Général Fournier	353
METZ , place de la République, phase 1	353
METZ , place Mazelle	356
MONTENACH , lotissement Les Résidences de Montenach, Kolmette	356
MONTOY-FLANVILLE , lotissement Le Fossé de l'Étang, tranche 2, rue de la Chappe	356
MOYEUVRE-GRANDE , lotissement L'Écrin Forestier, Tréhémont	357
MOYEUVRE-GRANDE , ZAC les Jardins de Sainte-Ségoène, Froidcul	357
NORROY-LE-VENEUR , ZAC du Centre Relais, site 2 partiel, phase 2, zone 1	357
NOUILLY - VANTOUX , ZAC de Lauvallières, hôpital Robert Schuman, tranche 1, phase 2	358
OTTANGE , Noterweg	359
PLESNOIS , ZAC de l'Ambanie, tranche 2, les Flambeaux	359
ROUSSY-LE-VILLAGE , hintern grossen Garten, Roussy-le-Bourg	359
ROUSSY-LE-VILLAGE , hintern grossen Garten, Roussy-le-Bourg	360
RURANGE-LÈS-THONVILLE , lotissement Les Résidences de Longchamp, tranche 4	360
RURANGE-LÈS-THONVILLE , lotissement Les Résidences de Longchamp, tranche 2, sur Iwerbusch	360
SAINT-AVOLD , chemin Mahon, rue de la Montagne, rue de Gaulle	360
SAINT-AVOLD , le Carré, bâtiments A et D, 13-15-19 rue Mertzelle, 46-48 rue Poincaré, rue des Américains	361
SARREBOURG , lotissement Le Domaine de Marxberg	361
SARREBOURG , pôle Chagall, chapelle des Cordeliers	361
SARREBOURG , rue des Remparts	362
SARREBOURG , rue du Sauvage	362
SILLÉGNY , lotissement Les Vergers de Sillégnny, les Rouaux, rue du Neufbourg	363
SILLÉGNY , rue du Stade	363
SILLY-SUR-NIED , derrière la Goule	363
TARQUIMPOL , village	364
TERVILLE , rue de Verdun	365
THONVILLE , boucle de la Milliaire	365
THONVILLE , cour des Capucins, allée Poincaré, rue du Cygne, rue Brûlée, rue de Paris	365
THONVILLE , lotissement Le Domaine de Thionville, rue de Verdun	366
THONVILLE , lotissement Les Charmilles des Flâneurs, Guentrange	366
THONVILLE , rue de la Paix	366
TINCRY , le haut du Mont	367
VECKERSVILLER , 6 rue des Roses	368
VIC-SUR-SEILLE , 34 rue Meynier	369
WOUSTVILLER , ZAC de la Sapinière, tranche 3	369
YUTZ , espace Meilbourg	369

LIGNE À GRANDE VITESSE (LGV) EST EUROPÉENNE, PHASE 2

371

De BAUDRECOURT à DANNE-ET-QUATRE-VENTS

371

Tableau des opérations autorisées	381
Carte des opérations autorisées	383
BULGNÉVILLE , les Vergers derrière le Château	385
CHAMAGNE - CHARMES , la ferme du Saucy, phase 1, prairie du Fourneau, la nef du Moulin	385
CHARMES , les Jardins de l'Hermitage	385
DAMBLAIN , parc d'activité de la base aérienne 133, ZAC Cap Vosges, tranche 1	386
DEYVILLERS , derrière la ville	389
DOGNEVILLE , chemin des Pâquis dit du Xâ	389
ÉTIVAL-CLAIREFONTAINE , cour des Moines	389
FREBÉCOURT , la Fourche	390
GRAND , chapelle Sainte-Libaire	390
LA SALLE , les carrières de Meules : carrière n° 11, les Fossottes	390
LAMARCHE , hôpital local, 4 rue de Bellune, tranche 1	391
LE THILLOT , mines de cuivre du Thillot, recherche de la dernière forge des mines, pré la Xerte	391
LES FORGES , la Fin Madame	392
LES FORGES , ZAE les Forges - Uxegney, la Coupe des Pages, Près Laurent, les Trembolots	392
LIGNÉVILLE , la voie gallo-romaine de la Grosse Haye	392
MONTHUREUX-LE-SEC , le Puisot, 11 route de Thuillières	393
MOYENMOUTIER , route du petit Himbaumont, lieu-dit Champ de la Bateuze	393
PLOMBIÈRES-LÈS-BAINS , le bas de Plombières	393
PONT-SUR-MADON , le Village	393
REMOMEIX , les Mennes Hières, phase 2	394
VIOMÉNIL , forêt de la Pille	394
VITTEL , Nestlé Waters, avenue des Thermes	396

PROSPECTIONS INVENTAIRES, PROJETS COLLECTIFS DE RECHERCHE ET PROSPECTIONS THÉMATIQUES

397

Autorisations de prospections délivrées en 2008	397
Inventaire et cartographie des sites préhistoriques, du Paléolithique ancien au Mésolithique (Lorraine) (PCR)	399
La romanisation du bassin de la Moselle (La Tène D, période augusto-tibérienne) (PCR)	401
La pierre aux périodes historiques en Lorraine : de l'extraction à la mise en œuvre (Lorraine) (PCR)	402
Les enduits peints gallo-romains sur les territoires des Leuques et des Médiomatiques (PCR)	402
La céramique de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge (V ^e -VI ^e et X ^e -XI ^e s.) entre Meuse et Rhin (PCR)	403
Les formes d'organisation de la production du fer en métallurgie ancienne. Systèmes de production et chaîne opératoire dans les ateliers de l'est du Bassin parisien, de l'âge du Fer au haut Moyen Âge en Lorraine, Bourgogne, Île-de-France et Champagne-Ardenne (PCR)	404
De l' <i>oppidum</i> gaulois de Boviolles à l'agglomération antique de <i>Nasium</i> (Meuse) (PCR)	405
Bliesbruck - Reinheim (Moselle), recherches archéologiques sur un site transfrontalier (PCR)	405
Les occupations du Paléolithique au Mésolithique de la vallée de l'Orne à la moyenne vallée de la Moselle (PT)	407

Habitats et structures agraires fossiles du plateau de la côte bajocienne de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle) à Neufchâteau (Vosges) (PT)	409
Prospection subaquatique vallée de la Moselle : Dieulouard <i>sur le Vieux Pont</i> et <i>le Spitz</i> (Meurthe-et-Moselle) et Châtel-sur-Moselle <i>le Bout du Pont</i> (Vosges) (PT)	409
Parcelles et habitats fossiles du piedmont vosgien (Moselle) (PT)	411
Liéhon, Larry, projet <i>LAZARIVS</i> (Moselle) (PT)	413
Niederstinzeln, la maison forte de Géroldseck (Moselle) (PT)	415
Grand, l'agglomération gallo-romaine (Vosges) (PT)	416
Rugney, l'auberge des Templiers de Xugney (Vosges) (PT)	417
Les places de charbonniers des Vosges du Nord (Moselle) (PI)	418
Les archives minières du bassin de Saint-Dié à Nancy (Vosges et Meurthe-et-Moselle) (PI)	418

PERSONNEL DU SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

419

L O R R A I N E

Tableau de présentation générale des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 8

	MEUTHE-ET- MOSELLE (54)	MEUSE (55)	MOSELLE (57)	VOSGES (88)	NON RELIÉ À UN DÉPAR- TEMENT	TOTAL
OPÉRATION PRÉVENTIVE DE DIAGNOSTIC (OPD)	41	14	67	15	/	137
FOUILLES D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE (FPREV)	6	/	13	3	/	22
FOUILLES PROGRAMMÉES (FP)	/	1	4	3	/	8
PROJETS COLLECTIFS DE RECHERCHE (PCR)	/	1	2	/	6	9
SONDAGES AUTORISÉS (SD)	/	3	5	2	/	10
PROSPECTIONS THÉMATIQUES (PT)	/	1	3	2	3	9
PROSPECTIONS INVENTAIRES (PI)	1	5	7	5	9	27
TOTAL	48	25	101	30	18	222

MEURTHE-ET-MOSELLE

Tableau des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 8

N° OA	Ville, lieu-dit	Responsable	Nature de l'opération	Prog.	Époque	Réf. Carte
7211	BAINVILLE-SUR-MADON, carrière Cogesud, terre Vaine	Jean-Charles BRÉNON (INRAP)	OPD			1
7447	BATHELÉMONT-LÈS-BAUZEMONT, carrière Thiriet	Virgile RACHET (INRAP)	OPD			2
7111	BLÉNOD-LÈS-PONT-À-MOUSSON, ZAC les Longues Raies	David GUCKER (INRAP)	OPD	12-13-14-15-20	NEO-CHA-BRO-GER-GAL	3
7473	BRIEY, avenue Puhl-Demange	Lonny BOURADA (INRAP)	OPD			4
7464	CERVILLE, station d'interconnexion de Cerville, Marin	André GLAD (INRAP)	OPD			5
7353	CHANTEHEUX, rue de Saverne, tranche 1	Simon COUBEL (ANTEA)	FPREV			6
7052	CHANTEHEUX, rue du Champ-de-Mars, champ Chrétien-Matthieu	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			7
7112	CRÉVÉCHAMPS - VELLE-SUR-MOSELLE, Savelon et le Haut Saussy, carrière GSM	Virgile RACHET (INRAP)	OPD	14-15-20	BRO-FER-GAL	8
7053	DAMELEVIÈRES, lotissement Le Clos du Pré, les Grandes Bléhors	Sylvie DEFFRESSIGNE (INRAP)	OPD	15	FER	9
7054	DAMELEVIÈRES, lotissement Le Clos du Pré, les Grandes Bléhors	Sylvie DEFFRESSIGNE (INRAP)	OPD			10
7118	DIEULOUARD, 52 rue du Billu	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			11
7350	DIEULOUARD, lotissement Haut de Rouot II	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD	15	BRO	12
7215	DIEULOUARD, rue des Trappiers, vieux Pâquis	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			13

N° OA	Ville, lieu-dit	Responsable	Nature de l'opération	Prog.	Époque	Réf. Carte
7061	DIEULOUARD, sablière Holcim granulats, phase 1, Obrion nord et sud, pré Maillot	David GUCKER (INRAP)	OPD			14
7448	DIEULOUARD, sablière Holcim granulats, phase 2, Obrion nord et sud, pré Maillot	Sabine BACCEGA (INRAP)	OPD			15
7351	DROUVILLE, lotissement d'habitations, rue du Château	Rémy JUDE (INRAP)	OPD	15-20-24-25-26	FER-GAL-MOD	16
7130	FLÉVILLE-DEVANT-NANCY, ZAC de Frocourt	Jean-Pierre LEGENDRE (SDA)	EV			17
7290	FLÉVILLE-DEVANT-NANCY, ZAC de Frocourt	Myriam DOHR (INRAP)	OPD			18
7115	HATRIZE, rue de Lorraine, chemin de Metz	Sabine BACCEGA (INRAP)	OPD			19
7470	HÉRIMÉNIL - LUNÉVILLE, sablière Thiriet, la Raie du Xem, les Grenouilles, Haute Boudière	Philippe KLAG (INRAP)	OPD	13-14-15-25	NEO-BRO-CON	20
7176	HERSERANGE, golf de Longwy, bois des Racrutes	Jean-Pierre LEGENDRE (SDA)	EV			21
7122	HOMÉCOURT, quartier Grande Fin	Sabine BACCEGA (INRAP)	OPD			22
7055	JAILLON, sur le Plain	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			23
7476	LONGWY, 5 avenue Charles de Gaulle	Lonny BOURADA (INRAP)	OPD	24-25	MOD	24
7352	LUDRES, 66-86 Grande-Rue, tranche 2	Sébastien JEANDEMANGE (INRAP)	OPD	15-20-26	FER-GAL-HMA-MA-MOD	25
7313	LUDRES, le Haut des Ronces	Virgile RACHET (INRAP)	OPD	15-20	BRO-GAL	26
7060	LUNÉVILLE - REHAINVILLER, sablière Thiriet, pré des Toiles, sous la Vaux, dessous Sainte-Anne	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			27
7445	MARS-LA-TOUR, lotissement Les Mirabelliers, rue de Verdun	Sylvie THOMAS (INRAP)	FPREV	20	GAL	28
7235	MEXY, ZAC les Racrutes, site 3, tranche 1, devant le bois de Mexy, les Racrutes	Marc FELLER (INRAP)	FPREV	20	GAL-HMA	29
7469	MONCEL-LÈS-LUNÉVILLE, carrière Thiriet, tranche 1, ferme de Beaupré	Myriam DOHR (INRAP)	OPD			30
7191	NANCY, ENSIC, bâtiment Sellier 2, tranche complémentaire, îlot Craffe-Citadelle, rue Sellier	Amaury MASQUILIER (INRAP)	FPREV	19-24	MA-MOD	31
7193	NANCY, site Berger-Levrault, rue des Glacis, rue Jean Lamour, rue Charles V	Rémy JUDE (INRAP)	OPD	19-23	MOD-CON	32
7477	NANCY, ZAC Nancy Grand Cœur, phase 1	Stéphane AUGRY (INRAP)	OPD	19-25	MOD	33
7058	OCHEY, la Croix	Rémy JUDE (INRAP)	OPD	14-20-25	FER	34
7117	PAGNY-SUR-MOSELLE, Voivrel	Xavier ANTOINE (INRAP)	OPD			35

N° OA	Ville, lieu-dit	Responsable	Nature de l'opération	Prog.	Époque	Réf. Carte
7057	PONT-À-MOUSSON, rue du Pré-Vigneux	Lonny BOURADA (INRAP)	OPD	20-23-25	GAL-HMA	36
7121	RAVILLE-SUR-SÂNON, canalisation de gaz du secteur d'Einville-au-Jard, à l'est du moulin de l'Étang	Myriam DOHR (INRAP)	OPD			37
7110	RÉHON, ZAC de la Harange II, phase 1, les Quatre Jours	Myriam DOHR (INRAP)	OPD	14-15	PRO	38
7394	ROSIÈRES-AUX-SALINES, 28-30 rue du Colonel Thiébaut	Ivan FERRARESSO (INRAP)	OPD	20	MA-MOD-CON	39
7413	ROSIÈRES-AUX-SALINES, 28-30 rue du Colonel Thiébaut	Ivan FERRARESSO (INRAP)	FPREV	20	MA-MOD-CON	39
7418	ROSIÈRES-AUX-SALINES, ZAC industrielle de Dombasle - Rosières-aux-Salines, sites 12 et 14, grand Bois de Xarthe	Nicolas TIKONOFF (INRAP)	FPREV	14-15-16-20-22-23	BRO-FER-GAL-HMA	40
7204	TOMBLAINE, 42 rue Henri Barbusse	Nicolas TIKONOFF (INRAP)	OPD	14-15	FER	41
7368	TOMBLAINE, projet le Nid, Hasbergen et Marenchène	Stéphane AUGRY (INRAP)	OPD	14-15	FER	42
7367	TOMBLAINE, projet Meurthe-et-Moselle Habitat, Marenchène	Stéphane AUGRY (INRAP)	OPD	14-15	FER	43
7116	TOUL, 3-5 rue Béranger	Sébastien JEANDEMANGE (INRAP)	OPD	19	MOD	44
7192	TOUL, projet POWEO, ZI Croix de Metz, rue de l'Escadrille-desCigognes	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			45
7056	TOUL, ZI Croix de Metz, route de Villey-Saint-Étienne	Nicolas TIKONOFF (INRAP)	OPD			46
7062	TRIEUX, rue de Saverne, au Dousset	Philippe KLAG (INRAP)	OPD	20	GAL	47
7289	VELAINE-EN-HAYE, ZAC Herbue Chalin	Lonny BOURADA (INRAP)	OPD	14-15-18	BRO-FER	48

* : cf. carte de répartition des sites.

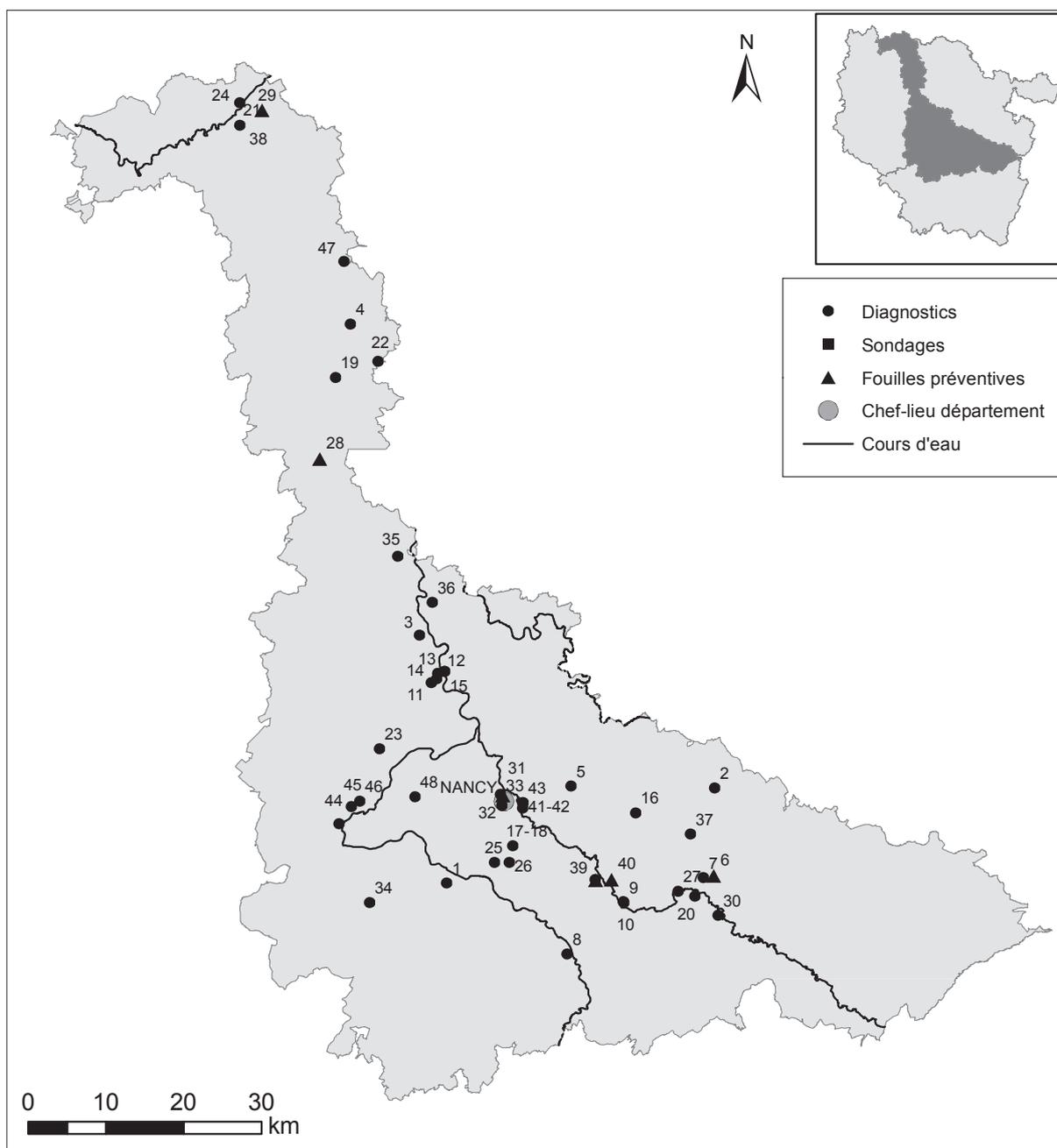
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

MEURTHE-ET-MOSELLE

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 8



MEURTHE-ET-MOSELLE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 8

BAINVILLE-SUR-MADON Carrière Cogesud, terre Vaine

Cette opération de diagnostic archéologique fait suite à la première tranche de 5 ha sondée en 2005 (cf. *Bilan scientifique régional 2005*, p. 168). Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour sur les 7 ha

expertisés lors de cette seconde phase. L'absence de vestiges n'est pas surprenante au vu de l'érosion totale de la formation superficielle.

Jean-Charles BRÉNON

BATHELÉMONT-LÈS- BAUZEMONT Carrière Thiriet

Suite à l'extension d'une carrière à ciel ouvert de calcaires dolomitiques, par la société Thiriet et Cie, sur la commune de Bathelémont-lès-Bauzemont, un

diagnostic archéologique préventif a été réalisé sur une surface de 6 ha. Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour à cette occasion.

Virgile RACHET

BLÉNOD-LÈS-PONT- À-MOUSSON ZAC les Longues Raies

Néolithique - Chalcolithique -
Âge du Bronze - Âge du Fer -
Gallo-romain

Le diagnostic archéologique réalisé au lieu-dit de la ZAC les Longues Raies, sur une superficie de 81 520 m², a permis de mettre au jour plusieurs vestiges archéologiques, liés à une nécropole du Campaniforme d'une part et d'autre part à un habitat protohistorique caractérisé par une période d'occupation longue, qui s'étend du Bronze final à La Tène B-C. La présence d'un drain en *tegulae* en limite d'emprise témoigne vraisemblablement de l'existence d'un établissement rural gallo-romain à proximité. Les deux fossés qui

jouxtent ce dernier peuvent être rapprochés de ce drain ou d'une limite parcellaire plus récente.

Les 23 sondages positifs regroupent 43 structures archéologiques. Ces structures sont scellées par un niveau de colluvion de limon argileux brun. De plus, l'absence de sondages positifs dans certains secteurs s'explique par la mise en place d'une plate-forme de remblais qui a pu endommager une partie des vestiges. Les découvertes réalisées lors de cette opération apportent une vision nouvelle sur ce secteur

géographique, le Néolithique et la Protohistoire y étant fortement représentés.

Quatre fosses pourraient correspondre à des inhumations, dont une avérée est attribuable au Campaniforme moyen, complètent le corpus régional. Ces tombes, dont les orientations sont est-ouest pour deux d'entre elles, sud-est/nord-ouest pour une autre et nord-sud pour la dernière, correspondent aux orientations principales connues pour cette période. Seule une inhumation, observée dans un sondage, est plutôt orientée nord-sud mais avec une légère inflexion sud-est/nord-ouest. Les quatre fosses ont des dimensions presque similaires avec une longueur comprise entre 1,46 m et 1,60 m et une largeur qui oscille entre 1,06 m et 1,24 m. Le comblement n'a pas permis la conservation des ossements de la sépulture. La fouille de celle-ci a cependant permis de révéler la présence d'un vase reposant sur un éclat de silex retouché, dans l'angle nord-est de la sépulture.

Les autres vestiges archéologiques sont essentiellement liés à la présence d'un habitat à la période protohistorique avec vraisemblablement une occupation qui perdure du Bronze final à La Tène. Les vestiges associés à cette période chronologique concernent 34 structures réparties dans 16 sondages. Les principaux vestiges concernent les périodes du Bronze final et du Hallstatt et la période de La Tène B-C, reconnue dans plusieurs sondages.

Le vide archéologique présent dans certains sondages s'explique vraisemblablement par l'impossibilité de percer systématiquement les remblais dans certaines zones, associée à une destruction probable d'une partie des vestiges et une mauvaise lisibilité du terrain. Il semble important de considérer ce secteur comme archéologiquement sensible au même titre que les éléments mis en évidence de part et d'autre.

David GUCKER

BRIEY

Avenue Puhl-Demange

Préalablement à un projet d'aménagement immobilier, le service régional de l'Archéologie de Lorraine a prescrit une opération de diagnostic archéologique. Localisé au nord du centre historique de Briey, les 38 000 m² de l'emprise de ce projet sont cernés par des constructions récentes. Les terrains sont pour l'instant dévolus à l'activité agricole, à savoir une prairie

destinée au pacage. Le relief est quasiment plat et le diagnostic a été réalisé au travers de 99 sondages d'environ 13 m de long disposés au sein de 9 lignes orientées nord-ouest/sud-est. Malgré la présence assez proche d'indices d'une occupation gallo-romaine appréhendée en prospection pédestre, aucun vestige archéologique n'a été mis au jour.

Lonny BOURADA

CERVILLE

Station d'interconnexion de Cerville, Marin

Une opération de diagnostic archéologique a été prescrite par le service régional de l'Archéologie de Lorraine sur la commune de Cerville dans le cadre d'un projet de réalisation d'une station d'interconnexion de gaz. La superficie totale concernée par le diagnostic

est de 79 610 m². Malgré la présence d'une nécropole à incinération datée du I^{er} au III^e s. de n. è., de nécropoles mérovingiennes et d'un habitat gallo-romain localisés à proximité, aucun vestige archéologique n'a été mis au jour dans l'emprise concernée par ce diagnostic.

André GLAD

CHANTEHEUX

Rue de Saverne, tranche 1

Notice non remise.

Simon COUBEL

CHANTEHEUX

Rue du Champ-de-Mars,
champ Chrétien-Matthieu

Un projet de lotir, localisé à l'est des jardins du château de Lunéville, a fait l'objet d'un diagnostic archéologique

portant sur une superficie de 31 319 m². Aucun vestige archéologique n'y a été mis en évidence.

Rémy JUDE

CRÉVÉCHAMPS

Savelon et Xaviot, carrière GSM

Âge du Bronze

La vallée de la Moselle est un secteur densément occupé dès le Néolithique, comme l'illustrent les fouilles menées sur près de 15 ha à Crévéchamps, aux lieux-dits *Tronc du Chêne* et *Sous Velle* entre 1989 et 1994 (cf. *Bilans scientifiques régionaux 1991 et 1994*, p. 23 et p. 18-19).

Ce diagnostic, qui convrait une superficie de 39 439 m², a été réalisé en deux temps, la première phase, réalisée en mars, ayant concerné les lieux-dits *Savelon* et *Xaviot*, la seconde s'étant concentrée sur *Savelon* et *le Haut Saussy* (cf. *infra*)

La parcelle ZC 11, au lieu-dit *Savelon*, est contiguë au site du *Tronc du Chêne*, qui a livré d'importantes installations de l'âge du Bronze, des âges du Fer et de l'Époque gallo-romaine. L'exploration systématique de

cette parcelle était donc nécessaire afin de délimiter l'extension de cet important gisement vers le sud.

La première phase de diagnostic a révélé la présence d'une grande fosse du Bronze final riche en mobilier, de fossés et de diverses concentrations de trous de poteaux, répartis sur le tiers central de la parcelle, c'est-à-dire dans le prolongement des fouilles de 1991 (zone C). Dans la partie ouest de la parcelle, un important paléochenal, d'orientation nord-sud, marque la limite de l'occupation ancienne, tandis que la partie est n'a livré aucun vestige. Il en est de même des parcelles 27 à 30 sondées au lieu-dit *Xaviot*. Ce secteur est traversé par un important chenal comblé récemment qui a totalement bouleversé le sous-sol.

Virgile RACHET

CRÉVÉCHAMPS - VELLE-SUR-MOSELLE

Savelon et le Haut Saussy,
carrière GSM

Âge du Bronze - Gallo-romain

Ce diagnostic archéologique fait suite à une intervention positive réalisée au mois de mars 2008 sur la parcelle ZC 11. Cette opération, d'une surface de 4 ha, réalisée au lieu-dit *Savelon*, constitue donc le prolongement sud du lieu-dit *Tronc du Chêne*, qui a livré d'importantes installations de l'âge du Bronze, des âges du Fer et de l'époque gallo-romaine. L'exploration systématique de ces parcelles était donc nécessaire afin de délimiter l'extension de cet important gisement. Les sondages ont confirmé la présence d'une occupation de la transition Bronze moyen et Bronze final (suite de la grande fosse découverte en mars, fossé et divers trous de poteaux) toujours située plutôt sur le tiers central de la parcelle (cf. *supra*), c'est-à-dire dans

le prolongement des fouilles de 1991 (zone C). Dans la partie ouest de la parcelle, l'important paléochenal d'orientation nord-sud a de nouveau pu être suivi. Dans la partie nord, plusieurs structures excavées ont livré un important matériel céramique, également attribuable au Bronze D. Sur la parcelle ZC 24 (zone 3) ont été mis en évidence au moins deux grandes fosses de l'âge du Bronze ainsi qu'un grand aménagement gallo-romain, probablement lié à l'assainissement d'une zone particulièrement humide.

La parcelle A1, située sur la commune de Velle-sur-Moselle, au lieu-dit *le Haut Saussy*, n'a, quant à elle, livré aucun vestige archéologique.

Virgile RACHET

DAMELEVIÈRES

Lotissement Le Clos du Pré, les Grandes Bléhors

Âge du Fer

À Damelevières, au lieu-dit *les Grandes Bléhors*, le long de la voie ferrée Nancy-Strasbourg, à l'emplacement d'un futur lotissement (17 600 m²), a été mis au jour un grand bâtiment sur poteaux, les restes d'un foyer

et les traces d'au moins deux autres constructions. Le mobilier archéologique est quasi absent mais, sur la base de quelques bords de céramique, la période de l'âge du Fer a toutefois été retenue.

Sylvie DEFFRESSIGNE

DAMELEVIÈRES

Lotissement Le Clos du Pré, les Grandes Bléhors

Les sondages archéologiques intervenant avant la construction d'un lotissement Le Clos des Prés de 11 040 m², au lieu-dit *les Grandes Bléhors*, n'ont pas permis de confirmer la présence d'une occupation

humaine observée lors de la première tranche de diagnostic réalisée en 2006 (*cf. Bilan scientifique régional 2006*, p. 25).

Sylvie DEFFRESSIGNE

DIEULOUARD

52 rue du Billu

Une opération de diagnostic archéologique a été prescrite sur 600 m² rue du Billu, au sud-est de la commune de Dieulouard, nommée autrefois Scarpone. Le projet se trouve non loin d'une nécropole gallo-romaine située au lieu-dit *la Quemine*. Les deux

parcelles (141 et 578) ont pu être sondées et aucun indice archéologique n'a été mis au jour. À cet endroit, le substrat du terrain est composé de sables grossiers alluvionnaires de la moyenne terrasse de la Moselle.

Gilles MANGIN

DIEULOUARD

Lotissement Haut de Rouot II

Âge du Bronze

Le projet de construction du lotissement de 6ha est situé au sud-ouest de la commune de Dieulouard. L'emprise se positionne sur la haute terrasse de la Meurthe et sur le versant ouest des côtes de Moselle. Les sondages positifs ont permis de mettre au jour des vestiges datés de l'âge du Bronze. Pour cette première occupation protohistorique mise au jour sur ce territoire,

il s'agit d'indices d'habitat tels qu'un silo et un puits. L'échantillonnage effectué dans le comblement du puits, à plus d'un mètre de profondeur, atteste la présence d'éléments céramiques très finement décorés au peigne métallique datés de l'âge du Bronze final IIb. Les deux structures mises au jour sont installées sur une ancienne haute terrasse alluvionnaire de la Meurthe.

Gilles MANGIN

DIEULOUARD

Rue des Trappiers, vieux Pâquis

Gallo-romain - Haut Moyen
Âge

Le projet de construction du bâtiment est situé au sud-ouest de la cité de Scarpone (*Scarponna*), chef-lieu du

pagus Scarponensis et au nord-est de la commune de Dieulouard. Il est implanté plus exactement à

l'est de la nécropole gallo-romaine du *Vieux Pâquis*, correspondant à l'une des deux nécropoles antiques de Scarpone. Cette intervention archéologique préventive, réalisée sur une surface de 1 500 m², a permis de mettre au jour cinq structures archéologiques, réparties dans un sondage ouvert sur environ 87 m², dans la partie nord de l'emprise : deux fonds de cabane quadrangulaires du

haut Moyen Âge et au moins deux inhumations en pleine terre positionnées entre ces deux structures d'habitat. L'une de ces sépultures pourrait éventuellement être de tradition antique. Une fosse de forme quadrangulaire a été également dégagée partiellement sur le côté ouest du sondage. Ces structures sont creusées dans les alluvions sableuses de la Moselle.

Gilles MANGIN

DIEULOUARD

Sablère Holcim granulats, phase 1, Obrion nord et sud, pré Maillot

Le projet de création d'une gravière sur la commune de Dieulouard a fait l'objet d'un diagnostic archéologique au lieu-dit *Pré Maillot*, sur une emprise de 10,4 ha. Trois blocs architecturaux en calcaire blanc local

ont été prélevés dans les niveaux de remblais, liés au creusement du canal, mais aucune structure archéologique n'a pu être décelée *in situ*.

David GUCKER

DIEULOUARD

Sablère Holcim granulats, phase 2, Obrion nord et sud, pré Maillot

Le diagnostic réalisé sur les 153 100 m² du projet d'extension de l'exploitation de la sablière Holcim, au

lieu-dit *Obrion*, n'a pas révélé de vestige archéologique significatif.

Sabine BACCEGA

DROUVILLE

Lotissement d'habitations, rue du Château

Âge du Fer - Gallo-romain -
Moderne

Le diagnostic archéologique concerne une surface totale de 31 720 m². Deux secteurs distincts ont été définis à l'ouest et à l'est du site. Parmi les 95 sondages réalisés, 57 se sont révélés positifs.

Une dense occupation gallo-romaine a été mise en évidence sur la moitié sud du secteur 1 avec les indices d'un habitat en pierres maçonnées, au moins trois bâtiments sur poteaux et près d'une dizaine de poteaux épars à fonction indéterminée. Trois fosses de rejet et un fossé ont également été répertoriés.

Trois sondages ont révélé la présence de fours en batterie avec une activité particulièrement soutenue dans un sondage (13 foyers).

La fonction de ces structures serait liée à la cuisson d'aliments comme en témoigne la présence de nombreux ossements animaux calcinés, portant parfois des traces de découpe. Cependant, les caractéristiques singulières de ces foyers, comme leur nombre et leur concentration ou encore la forte proportion d'ossements dans les comblements, ne suffisent pas à expliquer la nature de l'activité.

Les indices chronologiques mis au jour situent

l'occupation du site de quelques années avant notre ère (phase transitoire La Tène finale/Antiquité) au V^e s. de n. è.

Les indices d'une occupation gallo-romaine en secteur 2 sont plus diffus et davantage résiduels. Il s'agit pour l'essentiel de fragments de tuiles piégés dans des structures plus récentes.

Les sources orales, écrites et iconographiques font largement état du château de Drouville. L'histoire de ses propriétaires est connue depuis l'achat des terres par Christophe de Gâtinois à la fin du XVI^e s. jusqu'à la destruction des bâtiments par l'armée allemande en 1914. Malgré tout, la connaissance des édifices dans leur élévation, leur agencement et leurs caractéristiques architecturales se limitent à l'état du XX^e s.

La campagne de sondages de diagnostic archéologique permet d'apporter une lecture inédite du site. L'étude stratigraphique réalisée au sein de chaque sondage a permis d'établir trois grandes phases chronologiques relatives pour la moitié sud du château. L'autre moitié se trouvant hors de l'emprise du projet, le plan général a été établi par extrapolation, en s'appuyant

sur la documentation et les vestiges encore visibles aujourd'hui.

Le château comprend, dans une première phase, un bâtiment allongé correspondant à l'aile latérale sud du château, orienté ouest-sud-ouest/est-nord-est, de 10,40 m de large et de plus de 40 m de long. Au moins une porte est percée sur la façade extérieure et il n'est pas impossible que des caves aient été aménagées. À son extrémité occidentale s'élève un pavillon d'angle de 14,70 m de large sur une longueur restituée de 15,45 m, qui fait le lien avec le corps principal. Un large fossé en pente borde l'intérieur d'un mur d'enceinte à l'extrémité ouest du site. Ce dernier est conforté de deux tours circulaires aux angles occidentaux et entoure un domaine de 4 ha.

Cette configuration, attribuable à Antoine de Gâtinais, au moins dans son achèvement, est postérieure à 1589 (fondation de la seigneurie) et antérieure à 1656 (mort d'Antoine). Ce plan perdure au moins jusqu'à la première moitié du XVIII^e s., comme en témoigne la carte des Naudin.

Une deuxième phase est caractérisée par des réaménagements intérieurs de l'aile latérale sud et du pavillon d'angle. Contre ce dernier est construit un nouvel édifice orienté vers le nord. Un système d'évacuation des eaux usées vers les fossés et la présence de pavements *intra muros* semblent confirmer la présence des écuries décrites par Édouard Chatton (Chatton, 1911, p. 173). Une cave est également aménagée dans un deuxième temps et la cour intérieure est vraisemblablement pavée.

À l'extérieur, le fossé est assaini. Un gailloir y est aménagé au droit des écuries de même qu'un bassin arrondi, plus au sud, dont la fonction exacte reste indéterminée.

Le château est donc agrandi dans cette deuxième phase et semble perdre sa fonction purement défensive avec de nouveaux aménagements ouverts sur l'extérieur. À défaut d'indices chronologiques précis, ces modifications se situent, par comparaison avec les plans et par l'étude des textes, entre 1656 (mort d'Antoine de Gâtinois) et la première moitié du XVIII^e s. (carte des Naudin).

Dans une troisième phase, les façades sud et ouest du pavillon d'angle sont arasées et réemployées partiellement en mur de clôture. Une partie des cloisons intérieures se transforme ainsi en murs extérieurs. La terre cuite est largement employée, notamment pour aménager des niveaux de circulation et une cuisine est reconstruite à l'est de l'aile sud. Enfin, la cour est partiellement rehaussée d'une esplanade sur son tiers est. Ces transformations, d'ordre fonctionnel, sont opérées avant 1811 (cadastre napoléonien).

Les résultats obtenus dans le secteur 2 sont relativement conformes aux textes. Des fosses d'implantation d'arbres ou d'extraction de matériaux côtoient quelques structures de drainage, mais à l'exception du mur de clôture du château en fond de parcelle aucune structure construite n'a été observée.

Le diagnostic archéologique a permis d'exhumer les fondations d'un château très différent des connaissances actuelles. Les vestiges archéologiques de celui-ci sont, pour la plupart, affleurant et, de ce fait, directement menacés par toute activité de terrassement ou même de circulation d'engins. Dans le cadre d'un lotissement, l'ensemble des structures présentes sur le site est voué à la destruction du fait de leur faible profondeur de conservation (maximum 1 m).

Rémy JUDE

FLÉVILLE-DEVANT-NANCY

ZAC de Frocourt

Le diagnostic archéologique, réalisé préalablement à la réalisation d'une première tranche de 25 639 m² de la

ZAC de Frocourt, s'est révélé négatif.

Jean-Pierre LEGENDRE

FLÉVILLE-DEVANT-NANCY

ZAC de Frocourt

Une campagne de sondages a été réalisée en août 2008 sur l'extension de la ZAC de Frocourt à

Fléville-devant-Nancy. Les 16,5 ha concernés n'ont révélé aucun vestige archéologique.

Myriam DOHR

HATRIZE

Rue de Lorraine, chemin de Metz

Âge du Bronze

La commune d'Hatrize fait l'objet d'une surveillance particulière due aux nombreuses découvertes recensées. Des découvertes fortuites et des prospections pédestres ont permis de localiser entre

autres des sites datant du Néolithique. Quant au diagnostic de 48 800 m² réalisé au lieu-dit *les Jardins*, rue de Lorraine, celui-ci a livré un fond de vase silo et deux trous de poteaux datés de l'âge du Bronze.

Sabine BACCEGA

HÉRIMÉNIL - LUNÉVILLE

Sablère Thiriet, la Raie du Xem,
les Grenouilles, Haute Boudière

Néolithique - Âge du Bronze -
Contemporain

La campagne de diagnostic réalisée sur les communes de Lunéville et de Hériménil (19,9 ha) a permis la découverte de vestiges archéologiques. Sur la commune d'Hériménil, plusieurs structures, dont quatorze négatifs de poteaux, quatre fosses et trois fossés mis au jour dans huit sondages de la zone 1, traduisent une occupation de ce secteur. Deux sondages ont révélé des négatifs de poteaux appartenant à au moins deux bâtiments distants d'une centaine de mètres. Des fragments, provenant de céramiques dites en tonneau à fond plat, ont été récoltés dans une des fosses. Ces formes rappellent certains types de céramique rencontrés au Néolithique final ou encore à l'âge du Bronze.

Plusieurs paléochenaux ont été reconnus. Sur la commune de Lunéville, en zone 6, un sondage

réalisé à la verticale d'un ancien chenal a révélé, à 1 m de profondeur, une série de pieux d'environ 0,20 m de diamètre et d'environ 3 m de long, plantés verticalement. Cet ensemble appartient probablement à un aménagement de berge ou à un renforcement sous radier. Des prélèvements ont été effectués sur trois pieux en vue d'une analyse dendrochronologique. Sur la commune d'Hériménil, des parcelles de type sillons billons encore nettement visibles attestent d'activité agricole ancienne.

Plusieurs éléments d'obus, ainsi qu'un obus explosif non éclaté, ont été mis au jour lors de cette opération. Ils sont les témoins encore dangereux des violents combats qui se sont déroulés dans ce secteur au début de la Grande Guerre. Ces vestiges ont nécessité l'intervention du service de déminage.

Philippe KLAG

HERSERANGE

Golf de Longwy, bois des Racutes

Afin d'évaluer la faisabilité d'un diagnostic sur un projet de golf situé sur des terrains très remaniés par d'anciennes implantations sidérurgiques, le service régional de l'Archéologie a réalisé un sondage test

(43 443 m²) sur le secteur qui semblait le moins perturbé. Le résultat négatif de ce sondage a conduit à renoncer à prescrire un diagnostic sur l'ensemble de ce projet.

Jean-Pierre LEGENDRE

HOMÉCOURT

Quartier Grande Fin

Un diagnostic a été réalisé sur 8 000 m² au lieu-dit *la*

Grande Fin qui n'a révélé aucun vestige archéologique.

Sabine BACCEGA

JAILLON

Sur le Plain

L'opération de diagnostic, réalisée au lieu-dit *sur le Plain*, s'est déroulée le long de la R.D. 102. Bien que situés dans un périmètre archéologiquement sensible, les sondages réalisés sur une surface de 39 025 m² se

sont révélés négatifs. Le ban de roche calcaire (calcaire oolithique du Bajocien) apparaît rapidement dans les sondages et aucune couverture sédimentaire n'a été retrouvée sur le projet.

Gilles MANGIN

LONGWY

5 avenue Charles de Gaulle

Moderne

Bien que d'une emprise limitée à 1 105 m², le projet de construction d'un immeuble d'habitation collective sur l'emplacement présumé des fortifications de la ville médiévale de Longwy a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique. Effectuée en préalable aux futurs terrassements, cette opération avait pour objectif principal de reconnaître le potentiel archéologique enfoui. Trois sondages ont été effectués sur les 800 m² réellement accessibles lors de cette intervention. Ils ont permis de mettre au jour un secteur de caves et une citerne directement sous le sol actuel mais aussi, sous de puissants remblais de démolition, un ensemble de maçonneries arasées. Le mobilier datant est peu

présent, néanmoins un horizon très organique a livré un lot de céramique de la période moderne.

Situées au nord de l'enceinte qui protège le château et le noyau primitif de la ville, ces vestiges peuvent appartenir à l'habitat privé qui s'est développé au sein d'un bourg fortifié et contigu au premier corps d'occupation. Ces deux ensembles seront démantelés sur ordre de Louis XIV en 1672, les habitants devant investir la Ville-Haute défendue par la citadelle construite par Vauban à partir de 1679. Les murs arasés ainsi que les remblais de nivellement sont peut-être les témoignages de ce déplacement forcé de population.

Lonny BOURADA

LUDRES

66-86 Grande-Rue, tranche 2

Âge du Fer - Gallo-romain -
Haut Moyen Âge - Moyen
Âge - Moderne

Préalablement à la construction d'un immeuble de logements sociaux, un diagnostic archéologique a été prescrit par le service régional de l'Archéologie de Lorraine, à Ludres, au 66-86 Grande Rue, sur les parcelles cadastrales 497 à 500 de la section AB. Du fait de contraintes techniques importantes, deux interventions archéologiques ont été nécessaires. La première, réalisée le 28 mars 2007 (*cf. Bilan scientifique régional 2007*, p. 155), a porté sur les parcelles n° 499 et 500, à l'arrière des bâtiments désaffectés (parcelles 497 et 498). Après démolition des deux maisons de village occupant les parcelles 497 et 498, une seconde intervention a eu lieu du 25 août au 17 octobre 2008, sous la forme d'une surveillance de travaux. Cette dernière s'est faite en deux temps, avec d'abord un suivi de reprises en sous-œuvre suivi d'une surveillance des travaux de fondation des futurs bâtiments. La profondeur des fondations oscille entre 2 et 3 m, le but pour l'entreprise de construction

étant d'atteindre un terrain suffisamment stable (argiles marneuse brune) pour accueillir les fondations bétonnées.

Le site de Ludres 66-86 Grande-Rue semble occupé au moins depuis La Tène, si l'on se réfère à la datation dendrochronologique d'un bloc en chêne dont la date d'abattage est 104 av. n. è. Toutefois, sorti du godet de la pelle creusant une tranchée étroite, il n'a pas été possible de déterminer s'il était en position primaire ou secondaire. L'essentiel de l'occupation est gallo-romaine, sous forme de maçonneries bien fondées, de sols, d'une voirie et de couches de démolition. La confrontation des données dendrochronologiques et céramiques permet d'établir une fourchette chronologique allant du I^{er} s. av. n. è. au début du V^e s. de n. è. Enfin, des indices d'occupations médiévales (VIII^e-X^e s. et XIII^e-XV^e s.) et de l'Époque moderne (XVIII^e s.) sont matérialisés par quelques tessons ramassés en surface. La question reste ouverte quant

à la nature du site antique : *villa* ou *vicus* ? Une fouille plutôt qu'une surveillance de travaux aurait sans doute permis de répondre à cette question fondamentale. Pour rappel, 155 m² des 730 m² du projet ont été observés

archéologiquement, soit 21,25 % de la surface. Dans ces conditions, une description stratigraphique des différents sondages a été faite sans pouvoir néanmoins établir de liens stratigraphiques.

Sébastien JEANDEMANGE

Âge du Bronze - Gallo-romain

LUDRES Le Haut des Ronces

Les parcelles concernées par le diagnostic archéologique couvrent près de 19 ha. Il s'agit sans doute de la dernière zone constructible, d'un seul tenant, de taille si importante sur cette commune. Une *villa* gallo-romaine est située de l'autre côté de l'A 330, en bordure immédiate, sur ce même lieu-dit *le Haut des Ronces*. De plus, un site daté du Paléolithique moyen a été reconnu en prospection pédestre sur le secteur concerné. Il était donc nécessaire d'explorer ces parcelles afin de mettre en évidence et de caractériser d'éventuels vestiges archéologiques. Des

niveaux de colluvions fortement anthropisés ont été mis au jour dans la partie nord-ouest de la zone. Ils ont livré un abondant corpus céramique appartenant vraisemblablement à la fin du Bronze ancien ou au début du Bronze moyen. Deux trous de poteau et un chablis sont associés à cette zone. Nous avons également découvert, à proximité immédiate de ces vestiges, un four quadrangulaire, probablement gallo-romain, ainsi que, un peu plus au sud, un petit fossé, soit parcellaire, soit drainant.

Virgile RACHET

LUNÉVILLE - REHAINVILLER Sablière Thiriet, pré des Toiles, sous la Vaux, dessous Sainte-Anne

Un projet d'exploitation de gravière a préalablement fait l'objet d'un diagnostic archéologique sur 120 340 m².

Aucun vestige archéologique n'a pu être observé dans ce contexte alluvial de la Meurthe.

Rémy JUDE

Gallo-romain

MARS-LA-TOUR Lotissement Les Mirabelliers, rue de Verdun

Dans le cadre de l'instruction du projet de lotissement communal Les Mirabelliers, situé sur la commune de Mars-la-Tour, une opération de diagnostic archéologique a été prescrite en 2002 (cf. *Bilan scientifique régional 2002*, p. 21) sur une surface de 8 700 m².

Ces sondages ont amené la découverte de vestiges antiques sur une surface d'environ 600 à 800 m² disposés sur deux parcelles. Ces dernières, sorties du lotissement et provisoirement mises en réserve archéologique, ont de nouveau été rendues constructibles en 2007 par la municipalité. À la suite de cette décision, un arrêté de prescription de fouille a été émis par le service régional de l'Archéologie de Lorraine et l'Inrap a été saisi pour réaliser cette opération de fouilles qui a permis de mettre au jour un site datant de l'époque gallo-romaine.

Le potentiel archéologique est connu dans le secteur par les nombreuses campagnes de prospection pédestre réalisées depuis une quinzaine d'années sur le plateau, lesquelles laissent à penser que Mars-la-Tour est, à l'époque gallo-romaine, une agglomération secondaire. Aussi, la proximité de la voie romaine Metz-Verdun, à quelques kilomètres au nord du village, tend à confirmer cette hypothèse.

La fouille réalisée a permis la découverte d'une quantité importante de vestiges, notamment d'un habitat structuré, attribuable au Haut-Empire (I^{er}-III^e s. de n. è.). Il consiste en un nombre important de structures en creux, pour la plupart des trous de poteaux (70) dont les alignements permettent de reconstituer un bâtiment au nord. Un puits ainsi que trois fossés et quelques fosses ont été découverts.

La mise en évidence d'une zone empierrée, orientée est-ouest et conservée sur 13 m de long, pourrait correspondre à un épandage ayant servi d'aire de circulation.

Le mobilier retrouvé consiste essentiellement en de la céramique mais aussi quelques clous en fer et des fragments d'ossements d'animaux.

Sylvie THOMAS

MEXY

ZAC les Racrutes, site 3, tranche 1, devant le bois de Mexy, les Racrutes

Gallo-romain - Haut Moyen
Âge

Cette opération d'archéologie préventive menée à l'emplacement d'un projet de zone artisanale développé par la Communauté de Communes de Longwy a porté sur une surface d'environ 6 000 m².

Le décapage réalisé à cette occasion a permis l'étude des vestiges de deux bâtiments en dur de l'époque romaine installés à proximité d'une doline. Le tout appartient à un ensemble plus vaste mis en évidence lors du diagnostic préalable. Des traces d'une réoccupation partielle du site au haut Moyen Âge ont également été observées.

La fouille a porté sur deux ensembles architecturaux de la période antique.

Le bâtiment 1 présente trois phases d'occupation avec deux phases architecturales principales et une secondaire correspondant à l'aménagement d'une des tours de façade en aile thermique. Le premier état est matérialisé par des fondations délimitant une construction rectangulaire d'environ 113 m² (13,00 m x 8,70 m) orienté nord-est/sud-ouest. Aucune information chronologique précise, en lien avec cet état qui est certainement à situer vers la fin du II^e s. de n. è. ou du début du III^e s. d'après la céramique présente sur le site, n'a été déterminée.

La seconde phase du bâtiment est conservée mais de nouvelles fondations sont construites contre la face extérieure des précédentes, ce qui a pour résultat d'augmenter la surface de ce second état de plus d'un tiers (37 %), soit une surface de 155 m² (15,65 m x 11,80 m). Divers blocs en calcaire local, comportant des mortaises ou des rainures, ont été utilisés en réemplois dans la maçonnerie. Leur forme architecturale est des plus simples. Elle comporte un corps principal rectangulaire auquel il est possible d'accéder par un petit porche délimité par deux petites tours presque carrées installées contre la façade nord. Une seconde porte aménagée dans la façade sud permet également d'accéder à l'intérieur de l'édifice qui est constitué d'une vaste salle unique de 154 m².

En ce qui concerne les deux tours, bien que leurs dimensions extérieures soient légèrement différentes, leurs proportions intérieures (4,85 m x 3,90 m), soit 19 m², sont rigoureusement identiques. Leur écartement détermine un porche de 5,50 m d'amplitude qui accueille une ouverture de 1,70 m de large. Un appentis de 4 m de large court contre le mur pignon est. Il n'a pas pu être déterminé s'il s'agit d'un rajout postérieur. Une aile thermique a également été construite

au cours du Haut-Empire (III^e s.). À cette époque, une petite installation thermique est créée à l'intérieur de la tour ouest qui est alors subdivisée en trois parties. La moitié ouest accueille un hypocauste et une alvéole est construite en saillie dans la paroi ouest. Le *praefurnium* de l'ensemble est installé dans l'angle nord-ouest du corps principal du bâtiment. La moitié est est partagée en deux parties égales. La pièce nord est dotée d'une baignoire maçonnée en mortier de tuileau construite contre la façade nord. Par la suite, l'aile thermique est abandonnée, le *praefurnium* étant désaffecté à un moment qui n'a pu être fixé avec précision au cours du III^e s.

Une troisième phase marque une occupation tardive du bâtiment. Cette phase ultime marque l'occupation du bâtiment au cours du IV^e s. Elle est attestée par la présence de céramique et différents remaniements. Le sol de la pièce principale est rehaussé par l'apport de limon argileux et un grand foyer (ou four) y est construit. La physionomie des deux tours durant cette phase n'a pu être déterminée.

Un second bâtiment est situé au nord-ouest du premier dont il est distant de 22 m. Une seule phase architecturale a été mise en évidence pour deux phases d'occupation distinctes. La première phase correspond à la construction et l'occupation de ce bâtiment. Il présente un plan rectangulaire orienté nord-ouest/sud-est comprenant une vaste salle centrale de 72 m² (11,35 m x 6,40 m) encadrée par deux pièces latérales plus petites. Celle située au nord présente une surface de 22 m² (6,50 m x 3,20 m). Par contre, les dimensions de l'ensemble et de la pièce sud n'ont pu être déterminées en raison d'une érosion qui a provoqué la destruction partielle de l'extrémité sud de l'édifice. Cette phase est contemporaine de la phase 2 du premier bâtiment, comme permet de l'établir la présence de blocs calcaire en réemploi.

La seconde phase est contemporaine de l'occupation tardive du premier bâtiment (chronologie attestée par la céramique). Elle est caractérisée par la construction d'un séchoir à céréales installé contre la paroi sud de la salle centrale. Cette installation se compose d'une infrastructure de 3,40 m de longueur pour une largeur maximale de 2,5 m composée d'un alandier en forme de T. Celui-ci est formé d'un canal principal de 2,8 m sur 0,40 m construit à l'aide de longs blocs rectangulaires de récupération présentant des encoches. La barre transversale du T, situé à l'extrémité, présente une

longueur de 1,45 m pour 0,25 m de large. Ce séchoir est constitué, également, d'une aire de chauffe rubéfiée d'environ 1 m² située à l'ouest à l'entrée de l'alandier. À cela s'ajoutent deux petites surfaces rubéfiées de 0,50 m de diamètre, situées de part et d'autre de la barre du T et dont la fonction n'a pas été établie, et une superstructure, certainement en bois, attestée par la présence de quatre poteaux d'angle matérialisant un support établi sur toute la largeur du bâtiment. Ces éléments déterminent un ensemble de 6,40 m de long pour 3,70 à 4 m de large dont la forme exacte reste inconnue.

À proximité immédiate des deux bâtiments, une dépression d'environ 40 m de diamètre pour 1,30 m de profondeur, identifiée comme une doline colmatée, a été partiellement mise en évidence. Les différents aménagements liés à cette dépression et le mobilier archéologique attestent de son utilisation comme point d'eau à la période antique.

Cette petite doline est en lien avec un système hydraulique de type qanât qui assurait son remplissage

par l'est grâce à un drain maçonné situé à une profondeur pouvant atteindre 3 m. Un des puits du qanât a pu être étudié. Il se trouvait implanté contre l'angle nord-ouest du premier bâtiment alors qu'un autre puits, localisé de l'autre côté de l'édifice, n'a pu être fouillé. À ce système s'adjoint un ensemble de deux drains en pierre sèche ainsi qu'un fossé superficiel prenant naissance contre sa bordure nord, et qui avait une fonction de régulation du niveau d'eau.

Plusieurs siècles après l'abandon du second bâtiment, une partie des ruines de celui-ci accueille un fond de cabane qui est alors implanté contre les vestiges du séchoir et dont il reprend l'orientation. Cette structure en creux de 4,20 m par 2,60 m est du type à deux poteaux axiaux. Trois autres poteaux internes correspondent à un aménagement intérieur. Ce fond de cabane, qui apparaît isolé, correspond en fait à une structure satellite du site de la fin de la période mérovingienne fouillé en 2009 à quelques centaines de mètres plus au nord-ouest.

Marc FELLER

MONCEL-LÈS-LUNÉVILLE

Carrière Thiriet, tranche 1,
ferme de Beaupré

Le projet de création d'une sablière sur la commune de Moncel-lès-Lunéville, à proximité de l'ancienne abbaye de Beaupré, a entraîné la réalisation d'un diagnostic

archéologique. Les 6 ha sondés n'ont révélé aucun vestige.

Myriam DOHR

NANCY

ENSIC, bâtiment Sellier 2,
tranche complémentaire,
îlot Craffe-Citadelle, rue Sellier

Moyen Âge - Moderne

À l'occasion de la tranche 2 de construction des bâtiments de l'École Nationale Supérieure des Industries Chimiques (ENSIC-Sellier 2), une campagne d'archéologie préventive a été programmée en 2004 (cf. *Bilan scientifique régional 2004*, p. 27). Le site est localisé en limite nord-est du faubourg du Bourget, cité en 1304 (*la novele fermetei* du Bourget), dans lequel on pénétrait depuis le faubourg Saint-Dizier, au nord, par la porte de la Craffe. Les tours de l'enceinte du Bourget sont mal connues, notamment celle dite du Vannier. Ce front défensif nord a été progressivement modernisé au cours du XVI^e s. Au début du XVII^e s., un retranchement bastionné a été élevé par le duc de Lorraine, transformé en citadelle lors des deux occupations françaises successives au XVII^e s. Dans la continuité de la fouille archéologique réalisée en 2000 par René Elter (cf. *Bilan scientifique régional 2000*, p. 28), celle de 2004 a permis d'étudier les contreforts intérieurs du

bastion oriental du retranchement achevé en 1615 et de dégager la face occidentale de ce bastion reconstruit en 1673 par les Français, le bastion Saint-Louis. Les investigations ont de plus permis de dégager une partie du parement de la tour du Vannier citée tardivement en 1463. Cette tour avait été reconnue une première fois en 1900 lors d'observations archéologiques effectuées par Christian Pfister puis, de nouveau en 1989 et 1993 (cf. *Bilan scientifique régional 1993*, p. 24). Montée en grand appareil, elle présentait un diamètre apparent de plus de 25 m pour une épaisseur estimée de 4 m. La fouille a montré que cette tour, aux allures massives, n'était pas la tour d'origine, puisqu'elle venait doubler une tour plus ancienne montée en moellons et avec des joints tirés au fer. Cette dernière, dont le diamètre peut être estimé à 16 m, correspond à la tour médiévale du faubourg du Bourget enclos au début du XIV^e s. ; celle plus récente, en grand appareil, à un renforcement tardif de l'enceinte médiévale.

Cette opération a été complétée en 2008 par des observations sur la tour du Vannier et son contre-mur en appareil monumental accolé à cette dernière. Le décapage, localisé en bordure du chantier de construction, a permis de compléter très partiellement le plan. En revanche, le démontage par un brise-roche hydraulique du contre-mur, épais de 4 m, a montré qu'il était fondé sur des pieux qui, malheureusement,

ne possédaient pas assez de cernes pour être datés. La technique de construction de ce contre-mur est identique avec celle d'un autre segment situé à quelques dizaines de mètres et dont les bois ont pu être datés de 1529 (cf. *Bilan scientifique régional 2000*, p. 28). Cette date permet de relier ces contre-murs avec le bastion de la Craffe érigé à la même époque pour adapter le système défensif à l'artillerie.

Maury MASQUILIER

NANCY

Site Berger-Levrault, rue des Glacis, rue Jean Lamour, rue Charles V

Moderne - Contemporain

Le projet (12 608 m²) se situe à la pointe du bastion Le Marquis (XVII^e-XVIII^e s.), sur ses fossés et sa contrescarpe, ainsi que sur un cimetière daté du XVIII^e s. installé sur l'ancien village médiéval de Saint-Dizier. Il est donc nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement encore présents afin de déterminer le type de mesure dont ils doivent faire l'objet.

Les sondages ont permis de mettre au jour une partie du système défensif de la citadelle de Nancy ainsi que le cimetière des Trois Maisons.

Le bastion Le Marquis, tel qu'il a été reconstruit en 1671, est conservé sur plus de 7 m de hauteur. Seul son sommet a été arasé, laissant un mur de 2,45 m d'épaisseur et des contreforts intérieurs de 2 m. Il est parementé de briques de terre cuite en mauvais état de conservation sur 6,30 m de haut avec un fruit restitué d'environ 1,50 m (23,6 %). La base est constituée d'un ressaut en pierre taillée de hauteur indéterminée dont l'observation furtive a dû se limiter à quelques lits. La présence de vestiges du bastion primitif, détruit en 1662, n'a pas pu être démontrée du fait de la montée des eaux.

Un fossé, d'un peu moins de 40 m de large, sépare le bastion de sa contrescarpe. Cette dernière est une maçonnerie de moellons calcaires conservée sur 3,65 m de haut. Elle a une épaisseur de 1,30 m et est légèrement fruitée vers le fossé.

Le cimetière des Trois Maisons, en fonction de 1732 à 1842, a été partiellement conservé sur environ 1 200 m², répartis sous les fondations de l'imprimerie Berger Levrault. Les inhumations en cercueil sont relativement bien conservées. Elles sont dispersées en faible densité sur un seul niveau d'enfouissement, mais des réductions de sépultures sont présentes ponctuellement, par dessus, dans les fosses de creusement. Le cimetière a une amplitude de 0,70 à 1 m d'épaisseur et apparaît entre 1,60 et 1,80 m de profondeur.

La partie inférieure du bastion Le Marquis, qui n'a pas pu être étudiée, n'est pas menacée par le projet d'aménagement si tant est que celui-ci n'excède pas un sous-sol de profondeur. Le cimetière est, quant à lui, directement menacé dans sa totalité, en termes de surface et de profondeur, par les bâtiments projetés.

Rémy JUDE

NANCY

ZAC Nancy Grand Cœur, phase 1

Moderne

Un diagnostic archéologique (14 362 m²) a été réalisé au sud de la ville de Nancy dans le quartier de la gare. Pour des raisons techniques d'accessibilité des terrains, trois tranchées archéologiques ont été complétées par l'étude détaillée de 21 sondages géotechniques. Une courte étude documentaire a permis d'appréhender la problématique de la topographie historique de ce

secteur de l'agglomération. Des documents issus d'une campagne de prospection géotechnique vieille de 40 ans ont également apporté un lot important d'informations.

L'opération de diagnostic archéologique visait à reconnaître les vestiges situés au sud-ouest de la Ville-Neuve créée à la fin du Moyen Âge aux abords

d'un vaste étang. Le front bastionné de cette partie de la ville a été commencé à la fin du XVI^e s. et n'a été réellement terminé que vers 1620. C'est donc au cours de cette période que le bastion Saint-Thiébault a été construit. Les fortifications ont été détruites en 1661 après la restitution du duché de Lorraine à Charles IV. En 1670, la reprise de la ville par les Français a entraîné la reconstruction des fortifications dans leur ensemble (1671 à 1679) avant qu'elles soient définitivement arasées en 1698. Seul un mur d'octroi a défendu la ville au XVIII^e s. Cette chronologie permet de supposer deux états bien distincts pour le bastion situé sur l'emprise prescrite, celui du début du XVII^e s. et celui du dernier tiers du même siècle.

Si l'archéologie n'a pas pu mettre en évidence ces deux états, le phénomène de résilience perceptible sur le cadastre actuel et les différents sondages géotechniques permettent de proposer une restitution du tracé du bastion relativement précise. Son niveau d'arasement semble relativement proche, voire très proche, de la surface actuelle. L'excellent état de conservation du bastion Saint-Thiébault reste une hypothèse très

forte. Ajoutons que ce bastion est probablement le seul témoin préservé de la fortification de la Ville-Neuve, le reste des ouvrages avancés de l'enceinte ayant été détruits par les mines. L'archéologie nancéienne et les sources archivistiques témoignent plusieurs fois de ce type de destruction radicale.

Les tranchées archéologiques permettent de mesurer l'ampleur des niveaux historiques et leurs conservations. Ce sont essentiellement des niveaux de remblais qui ont été mis au jour. Ceux-ci sont très certainement liés au terre-plein du bastion. Les segments de murs dégagés correspondent probablement aux fondations de bâtiments construits au XVIII^e s. La taille imposante d'un des murs tend à l'associer au bastion. À la vue de son orientation, il est interprété comme mur de soutènement du terre-plein ou comme mur associé à un ouvrage enterré de type casemate.

Enfin, des niveaux associés à l'étang Saint-Jean et aux fossés de la fortification ont été reconnus dans les carottages.

Stéphane AUGRY

Âge du Fer

OCHEY La Croix

Le diagnostic réalisé sur l'emprise du projet (17 143 m²) a permis de mettre au jour huit structures archéologiques réparties sur trois sondages.

Un bâtiment sur quatre poteaux porteurs, vraisemblablement lié à une activité métallurgique (forge), a été découvert au nord de l'emprise du projet. À 110 m au sud se développe un autre bâtiment de fonction indéterminée dont seuls deux poteaux ont pu être observés.

Enfin, deux fours de potier ont été exhumés dans le tiers sud de la parcelle. Leur chronologie relative a pu être démontrée mais le mobilier céramique prélevé ne permet de dater que leur phase d'abandon de 30 av. n. è. à 15-20 de n. è. Le premier four a été fouillé en totalité mais le travail sur la deuxième structure s'est limité à son identification. Les moyens mis en œuvre dans le cadre de ce diagnostic ne permettaient pas de fouiller le deuxième four. La chambre de chauffe, sous le laboratoire, a une dimension de 1,15 m sur 0,98 m, alors que celle du four fouillé atteint 1,30 m de diamètre. Cette configuration n'est pas sans rappeler les ensembles complexes aux chambres de chauffe réemployées ou ceux dits en batteries. Dans le premier cas, plusieurs aires de service peuvent être

aménagées successivement autour d'un même four. Cette pratique est bien illustrée sur le site de Dambach-la-Ville, Wilmstein (67) ou celui de Florange-Daspich-Ébange (57), où la production de céramique et de tuile est intensive du milieu du I^{er} s. av. n. è. à la fin du II^e s. de n. è.

Il résulte de l'observation des fours mis au jour sur la commune d'Ochey certaines similitudes avec des exemples connus. Mais la seule analyse de la configuration de cet ensemble laisse de grandes lacunes dans la compréhension de l'activité artisanale de ce secteur. Le travail réalisé sur les centres de production cités précédemment montre la nécessité d'étudier les fours de manière exhaustive et de tenter d'établir une typologie et une chronologie.

L'érosion du sol n'a pas laissé d'autre indice d'occupation ancienne que les structures implantées dans la roche. Il n'est pas exclu que d'autres aménagements soient présents sur le site.

Les vestiges archéologiques rencontrés sont directement menacés par le projet d'aménagement du fait de leur situation en zone constructible et de leur faible profondeur d'apparition.

Rémy JUDE

PAGNY-SUR-MOSELLE

Voivrel

Un diagnostic archéologique a été réalisé au sud-ouest de la commune de Pagny-sur-Moselle. Le terrain concerné par le projet de lotissement couvre une surface de 37 470 m². Aucun élément archéologique

n'a été repéré. Le substrat a pu être observé à une profondeur de 0,40 m à 1 m. Il est composé de marne toarcienne. Toutes les parcelles ont pu être sondées.

Xavier ANTOINE

PONT-À-MOUSSON

Rue du Pré-Vigneux

Gallo-romain - Haut Moyen
Âge

Le projet de lotissement se trouve dans la vallée de la Moselle, sur le ban de Pont-à-Mousson, à 2,5 km au nord de son centre historique. Cette localité apparaît dans les archives à partir du XII^e s. Sa création est le résultat d'une volonté politique. Des populations sont regroupées autour d'un petit noyau de peuplement préexistant et d'un pont, cité pour la première fois en 1128, qui enjambe la Moselle.

Son territoire est riche de nombreuses découvertes archéologiques avec notamment, au lieu-dit *la Vitrée*, des vestiges antiques et médiévaux. Ce site se trouve à environ 100 m au sud-ouest du projet actuel, sur l'emplacement du village disparu de Thirey. En 1860, des découvertes fortuites sont faites lors de travaux le long de la R.N. 57. Entre 1980 et 1986, la réalisation d'un lotissement sur cette zone a nécessité plusieurs campagnes de fouilles de sauvetage. Elles ont permis de mettre au jour des structures d'habitat gallo-romain et médiéval ainsi que les fondations d'une église et une nécropole utilisées du VII^e s. au XII^e s.

Au regard du potentiel archéologique que recèle le territoire de Pont-à-Mousson, le projet de création d'un lotissement, devant s'étendre sur 36 405 m² au lieu-dit *le Pré Vigneux*, a été précédé d'une opération de diagnostic archéologique. À la différence des secteurs environnants, cette zone a jusqu'alors été préservée de tout aménagement destructeur. Elle est encore, à l'heure actuelle, utilisée pour le pacage et est limitée à l'est par un groupe de constructions récentes formant l'écart du *Pré Vigneux*. Sur un ensemble de 124 sondages, 22 structures en creux ont été repérées au sein de 7 sondages, tous localisés dans la partie ouest du site. Elles sont apparues au contact du terrain naturel, des argiles beiges, ou d'un faible niveau de limons très sableux. Elles sont toutes scellées par un puissant colluvionnement noir pouvant contenir de façon aléatoire de nombreux fragments de *tegulae*.

Nous sommes en présence d'une installation dont les traces s'étendent au maximum sur 2 200 m². Toutefois,

sur les 7 sondages positifs, les vestiges se concentrent dans les sondages localisés dans l'angle sud-ouest de l'emprise. Les autres n'ont livré que des structures isolées à l'interprétation et la datation incertaines.

Tous les vestiges identifiés sont des structures en creux. Deux foyers, deux fossés, un fond de cabane et des fosses d'installation de poteau trahissant peut-être la présence de bâtiments sur poteaux. Le nettoyage de surface et les fouilles manuelles ciblées ont montré que les sédiments qui interviennent dans leur comblement sont mêlés à de nombreux artefacts. Il s'agit pour l'essentiel d'éléments de faune, de torchis et de fragments de céramique, malheureusement en faible quantité. L'étude du mobilier valide l'attribution de ce site d'habitat à l'époque médiévale, plus précisément à la période carolingienne. Quelques fragments trouvés hors structures témoignent de la présence d'une occupation du secteur déjà lors de l'antiquité tardive. Toutes ces informations ne permettent pas de déterminer précisément la nature du site mis au jour, il est difficile de savoir si l'on est sur un secteur d'habitat ou plutôt dévolu à des activités artisanales.

Toutefois, quelques arguments plaident pour une zone artisanale. Tout d'abord la présence de foyers qui, même s'ils n'ont pas livré de résidus caractéristiques, peuvent signaler des activités artisanales. Ensuite, au regard de nos connaissances, on peut le rattacher à l'importante occupation médiévale appréhendée lors de fouilles réalisées au lieu-dit *la Vitrée*. Ces investigations avaient alors touché une zone d'habitat, une église et son aire sépulcrale. Nos récentes découvertes correspondent à son extension et sa limite au nord-est du site de *la Vitrée*. Cette situation peut trahir des activités reléguées en périphérie parce que pouvant présenter des nuisances.

La première information recueillie grâce à la réalisation de ce diagnostic est donc l'existence d'indices archéologiques sur toute la partie ouest de l'emprise du projet. À ce stade d'investigation, il nous a été possible

de caractériser les vestiges rencontrés et de proposer une datation. Ils sont les témoins d'une occupation structurée de l'espace avec des niveaux d'abandon qui ont livré du mobilier céramique carolingien. Pour cette période, les données issues de fouilles archéologiques sont rares ou comme dans notre cas trop anciennes pour que les résultats soient faciles à exploiter. Ce sont donc autant d'informations qui permettent de compléter l'image que donne la carte archéologique de ce secteur durant le Moyen Âge.

Plus précisément, les structures mises au jour pourraient correspondre à un secteur artisanal qui se développe en périphérie du village disparu de Thirey. Cet important site déjà connu au travers de sources écrites a été localisé au sud-ouest du diagnostic de *la Vitrée* grâce à plusieurs opérations archéologiques menées au début des années 1980. Les sondages ont permis de cerner la limite nord-est de ce village. Les sondages positifs, tous concentrés à l'ouest, démontrent aussi qu'il se poursuit donc au-delà de la route sur des parcelles pour l'instant encore non loties. Entre sa création et son abandon, vers le XIII^e s., il y a plusieurs siècles d'occupation du village de Thirey qui restent à ce jour à découvrir. La fouille d'un site de cette nature revêt donc plusieurs intérêts. Outre le

côté intrinsèque, elle éclaire et complète localement les rapports parfois lacunaires émanant des opérations réalisées sur *la Vitrée*. Une étude plus approfondie peut ensuite répondre aux nombreuses questions qui demeurent quant à l'articulation de l'occupation avec le milieu naturel et l'environnement politique. Cet aspect permet d'aborder et de mettre en lumière le phénomène d'urbanisation propre au Moyen Âge qui est souvent à l'origine des localités actuelles, perpétuant parfois une installation gallo-romaine ou, comme l'a montré la fouille du village disparu de Vallange à Vitry-sur-Orne (57), une création *ex nihilo*. Cette dernière hypothèse souligne l'importance de pouvoirs locaux dans l'occupation du sol. L'exemple de Pont-à-Mousson est à ce titre très intéressant, avec le Duc de Bar détenteur du pouvoir, qui décide de déplacer des habitants pour former une ville neuve. Cet événement est d'ailleurs sans doute une des causes de l'abandon du village de Thirey.

Bien évidemment, toutes les comparaisons qui peuvent être établies à un niveau régional avec les différents sites déjà étudiés ou en cours d'étude ne doivent pas aboutir à une vision stéréotypée de l'occupation médiévale. Si des parallèles semblent incontournables, il en est de même pour les particularismes.

Lonny BOURADA

RAVILLE-SUR-SÂNON

Canalisation de gaz du secteur d'Einville-au-Jard, à l'est du moulin de l'Étang

La construction d'un nouveau gazoduc sur la commune de Raville-sur-Sânon a conditionné, en avril 2008, une petite opération de diagnostic archéologique sur les 5 500 m² de l'emprise. Compte tenu de son tracé, le

gazoduc risquait de rencontrer une nécropole gallo-romaine repérée dans ce secteur au XIX^e s. Aucun vestige archéologique n'a cependant été mis au jour.

Myriam DOHR

RÉHON

ZAC de la Harange II, phase 1, les Quatre Jours

Protohistoire

La future ZAC de La Harange 2, à Réhon, a fait l'objet d'une première phase de diagnostic en mars 2008. L'emprise du projet se trouvait sur le tracé possible d'une voie gallo-romaine repérée lors d'une campagne de fouille en 2005 à Cutry (*cf. Bilan scientifique régional 2005*, p. 171). La voie n'a pas été coupée lors de ces sondages, il est donc probable qu'elle est implantée plus au sud, en dehors de l'emprise de la ZAC.

Par contre, une portion de site d'habitat a été mise en évidence en bordure d'emprise au sud-ouest.

Les quelques structures, fosses, fossés, trous de poteaux ainsi qu'un puits, sont attribuables à la période protohistorique grâce à quelques fragments de céramique issus d'une petite fosse.

Ce site, qui semble donc se développer au sud-ouest, à l'extérieur de l'emprise de la future ZAC, est particulièrement intéressant au regard de l'extrême rareté de sites des périodes protohistoriques dans cette région du Pays Haut.

Myriam DOHR

ROSIÈRES-AUX-SALINES 28-30 rue du Colonel Thiébaud

Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

Les deux opérations réalisées à Rosières-aux-Salines, échantillonnant le potentiel archéologique à hauteur de 3 % de la surface du projet (2 135 m²), démontrent le caractère urbain du site. Les enchaînements stratigraphiques, typiques des milieux denses et architecturés, sont nombreux et soumis parfois à des décaissements non négligeables. Dans le cas présent, les *hiatus* stratigraphiques semblent plus nombreux en fond de parcelle, témoignant d'une exploitation encore récente de la zone. Bien que les contextes de découverte varient très rapidement entre un sondage réalisé au centre du dernier bâtiment connu et un second, ouvert dans la dernière cour en place. L'état de conservation des niveaux archéologiques reste assez bon. Les derniers niveaux archéologiques échantillonnés lors de ces opérations sont atteints à une altimétrie moyenne de 207,45 m en centre de parcelle et 206,51 m en bordure de la rue de l'ancien Hôtel de Ville. La puissance des niveaux archéologiques est ainsi estimée à un peu moins de 2 m, mesure en dessous de laquelle les niveaux sont progressivement baignés dans les eaux. Au vu des sondages ouverts sur le site, la stratigraphie paraît tout de même mieux conservée en centre de parcelle. Cependant, la projection des bâtiments existants sur le plan cadastral du XIX^e s. démontre le potentiel de vestiges archéologiques relevant de l'environnement domestique, artisanal et/ou agro-pastoral, d'autant plus que ces derniers ne semblent abattus qu'entre les années 1950 et 1990. Les résultats obtenus lors du diagnostic mettent en évidence une chronologie s'échelonnant du Moyen Âge à l'Époque contemporaine.

La fouille a montré que la période A, éventuellement antérieure au XV^e s., révèle une implantation parcellaire et une occupation du sol différente. Le mur, découvert en centre de parcelle, peut, en effet, correspondre à une limite parcellaire ancienne. Le cadastre actuel conserve encore, à proximité du site et dans l'îlot concerné par le projet, l'image des bourgs urbains de la fin du Moyen Âge. Son organisation est régie par des parcelles en lanière peu larges et très profondes. Si la destination du site en centre de parcelle n'est

pas clairement définie, l'arrière de la parcelle semble moins affecté par des constructions. L'observation des remblais associés à cette période suggère la présence de vestiges de bâtiments à structure en pan de bois dans ce secteur.

La période B, estimée entre le XV^e et le début du XVII^e s., montre une modification importante du site. Alors qu'un mur semble être érigé en fond de parcelle, le mur médiéval, en centre de parcelle, est abandonné au profit d'un espace ouvert. Ce dernier peut être envisagé comme une cour en centre d'îlot ou une voie de circulation. La réorganisation semble importante car l'espace pavé comme le mur édifié à l'arrière de la parcelle adopte la même orientation. Ces aménagements renvoient à un espace mieux géré, signe d'une transformation cohérente du site. Les remblais, déposés à la période suivante, suggèrent que les édifices présents entre le XV^e et le début du XVII^e s. étaient certainement construits en moellon (dolomie) et en pierre de taille (grès).

La période C, comprise comme postérieure au début du XVII^e s., met en évidence la fossilisation des espaces reconnus à la période précédente. Malgré le rehaussement des niveaux d'occupation, le centre de parcelle reste un espace plus ou moins ouvert, à la manière d'une cour. La zone est pourvue d'équipements destinés à garantir la salubrité du site (caniveaux, puits). En bordure de la rue de l'ancien Hôtel de Ville, le secteur construit est agrémenté d'un bâtiment comprenant au moins un mur de refend.

La période D, estimée autour de la seconde moitié du XX^e s., documente la destruction des bâtiments en fond de parcelle et de l'abandon progressif des aires de circulation à l'arrière des bâtiments au 28 de la rue du Colonel Thiébaud.

En somme, les éléments ponctuellement observés révèlent une occupation de caractère urbain, marquée d'évolutions principalement survenues entre le Moyen Âge et l'Époque moderne. Cette nouvelle opération urbaine apporte, même partiellement, un éclairage sur le potentiel des bourgs secondaires.

Ivan FERRARESSO

ROSIÈRES-AUX-SALINES ZAC industrielle de Dombasle - Rosières-aux-Salines, sites 12 et 14, grand Bois de Xarthe

Âge du Bronze - Âge du Fer -
Gallo-romain - Haut Moyen
Âge

Les sites archéologiques de Rosières-aux-Salines, *grand Bois de Xarthe*, sont installés sur les hautes terrasses de la rive droite de la Meurthe à une distance

comprise entre un kilomètre et 600 m. du cour actuel. Plusieurs pôles d'habitats protohistoriques et une nécropole à crémation romaine réoccupée par un

cimetière médiévale ont été mis au jour. L'occupation protohistorique débute à la fin de l'âge du Bronze final III et est matérialisée par quelques bâtiments et fosses, mais également par la présence d'un niveau de colluvionnement localisé dans un micro-vallon et daté par le mobilier céramique découvert. La séquence suivante (Hallstatt C-D1) est représentée par un grand enclos curviligne et par quelques fosses. Puis, après un *hiatus* entre la fin du Hallstatt et une partie du second

âge du Fer, des indices d'occupation sont observés à travers quelques constructions de La Tène D. La nécropole à crémation antique semble être utilisée dès La Tène D2b, mais apparaît surtout utilisée aux I^{er} et II^e s. de n. è. Son abandon est placé au début du III^e s. Un cimetière à inhumation réoccupe ce lieu funéraire à l'époque médiévale, très vraisemblablement à l'époque carolingienne.

Nicolas TIKONOFF

TOMBLAINE

42 rue Henri Barbusse

Âge du Fer

Sur la totalité de la surface diagnostiquée (16 884 m²), seul un sondage s'est révélé positif. Il est localisé en limite d'emprise. Ce sondage a été élargi dans la mesure du possible pour essayer d'obtenir l'intégralité des structures composant le bâtiment.

Un bâtiment à porche matérialisé par sept trous de poteau a été décapé. Les fosses de creusement sont peu profondes et s'interrompent au niveau d'une couche de graviers indurés. Seule une fosse creusée dans une poche de limon très sableux est plus profonde, mais semble avoir été remblayée pour permettre l'installation du poteau à une cote identique à celle des autres poteaux. Le bâtiment mesure 8,40 m de long et 5,80 m de large pour une surface minimale de 50 m².

Quelques tessons de céramique et éléments de faune ont été découverts lors de la fouille. La vingtaine de tessons exhumés, dont quatre fragments de bords, proviennent de trois trous de poteau. De nombreuses panses sont décorées de lignes réalisées à l'aide d'une pointe mousse.

Un stylet en os a été trouvé hors contexte lors du décapage du bâtiment. La datation précise de cet objet très rare pour la période n'est pas assurée. Aussi, une

étude documentaire devra être menée dans un cadre autre que celui d'un rapport de diagnostic.

Le plan du bâtiment a permis de situer l'occupation du site à La Tène D. De nombreuses comparaisons régionales sont connues. Les exemples les plus proches sont localisés à moins de 500 m, sur l'habitat groupé de Tomblaine *le Pré Chenu*. L'observation de la céramique permet de préciser la datation à La Tène D2. Ainsi, les caractéristiques techniques des pâtes sont sensiblement différentes de celles qui sont observées sur l'habitat groupé de La Tène D1. Elles se rapprochent des productions observées à Saxon-Sion (54), un des rares sites de références de cette époque pour le sud de la Lorraine. Par ailleurs, en l'absence du bâtiment à porche, la datation du mobilier céramique aurait été très difficile à arbitrer entre d'une part La Tène D2 et d'autre part le haut Moyen Âge. En effet, de nombreuses similitudes (types et aspects de certaines pâtes, types de bords, voire certaines formes céramiques) ont été observées entre les deux périodes en Lorraine, obligeant, lors de la datation de certains sites, à observer une certaine prudence en l'absence d'éléments caractéristiques.

Nicolas TIKONOFF

TOMBLAINE

Projet Meurthe-et-Moselle Habitat, le Nid, Hasbergen et Marenchène

Âge du Fer

Les opérations Tomblaine *Hasbergen* et Tomblaine *Marenchène* faisaient l'objet deux prescriptions distinctes concernant un ensemble de parcelles attenantes en zone périurbaine mais n'ont donné lieu qu'à un seul rapport d'opération et une seule notice de site. 40 tranchées ont été réalisées sur le projet immobilier d'une emprise de 2,7 ha. La très grande majorité n'a livré aucun vestige ou indice de site archéologique. Seules deux tranchées peuvent être considérées comme positives. La première a livré quelques tessons épars associés à des fragments de

faune. Dans la deuxième tranchée, située en bordure d'emprise, une fosse d'environ 2,50 m de diamètre conservée sur 0,60 m de profondeur a pu mettre au jour. La céramique associée est datée du premier âge du Fer (Hallstatt D2/D3). Une quantité non négligeable de fragments de faune est à associer à la découverte, ainsi qu'un micro-élément en alliage cuivreux. Un prélèvement a été réalisé, son tamisage a permis de valider l'hypothèse du silo. L'étude carpologique a mis en évidence un lot remarquable de graines carbonisées de manière accidentelle. Il s'agit principalement d'un

stock d'orge vêtue polystique accompagné par quelques rares graines d'autres céréales et légumineuses cultivées. Les adventices mises en évidence par l'analyse permettent de caractériser les conditions du sol et de culture – très probablement locale – de l'orge polystique vêtue dans la vallée de la Meurthe. L'analyse des macro-restes végétaux de Tomblaine

complète notre vision de l'agriculture du Hallstatt final dans l'est de la France et comble partiellement un vide documentaire.

Bien que modestes, les résultats contribuent à la compréhension de l'organisation du territoire de la région de Nancy à la fin du premier âge du Fer.

Stéphane AUGRY

TOUL

3-5 rue Béranger

Moderne

Le diagnostic archéologique (400 m²) a consisté en deux sondages, réalisés au 3-5 rue Béranger, à l'emplacement d'un futur projet immobilier. Il a révélé des vestiges archéologiques d'une densité moyenne. Les principaux résultats viennent contredire la problématique de recherche puisque aucun vestige archéologique relatif à la défense de la ville antique et médiévale n'a été repéré à l'emplacement des deux sondages.

En revanche, le sondage 1 a permis l'observation stratigraphique d'une occupation de l'Époque moderne de type habitat, sous forme d'un mur orienté nord-sud et de niveaux de sol. Cette occupation est aménagée sur des couches d'assainissement reposant elles-mêmes sur des niveaux marécageux (limon tourbeux). L'étude du mobilier archéologique permet de proposer une fourchette chronologique d'occupation oscillant entre le XVI^e et le XVIII^e s. Au XVI^e s., les lieux sont assainis par l'apport de couches de remblais (phase 1) et font l'objet d'une campagne d'occupation sous forme d'un habitat (phase 2), puis d'un abandon au XVII^e s.

Le sondage 2, réalisé à l'emplacement d'une cave

située sous un ancien cinéma, n'a révélé aucun vestige archéologique, le fond de la cave ayant été largement surcreusé préalablement à l'intervention archéologique. La présente cave semblait occuper un bon quart sud-est du projet immobilier. Seuls les niveaux marécageux déjà observés dans le premier sondage ont été conservés.

En résumé, l'emprise sondée consiste en une zone marécageuse jusqu'au début de l'Époque moderne. Le tracé de l'enceinte gallo-romaine étant connu dans ce secteur de la ville, il apparaît que l'emprise du projet est située *extra-muros*. De plus, d'après la stratigraphie observée ici, et bien que le tracé de l'enceinte médiévale ne soit pas localisé avec précision, il apparaît que le projet se situe également hors des murs médiévaux. Ce n'est qu'à partir du XVI^e s. que le secteur est remblayé et fait l'objet d'une occupation humaine de type habitat. Cela participe certainement à un processus d'agrandissement de la ville de Toul qui débouchera sur la construction de l'enceinte Vauban au début du XVIII^e s.

Sébastien JEANDEMANGE

TOUL

Projet POWEO, ZI Croix de Metz, rue de l'Escadrille-des-Cigognes

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée à l'occasion de la construction d'une nouvelle centrale électrique (POWEO PRODUCTION) au lieu-dit ZI Croix de Metz, rue de l'Escadrille-des-Cigognes, sur une surface de 87 838 m². L'emprise constructible est installée sur un terrain relativement plat, située à

moins de 500 m du fond de vallée de la Moselle. Toutes les parcelles ont pu être sondées et se sont révélées négatives. La couverture sédimentaire du projet (terre végétale, limon brun argilo sableux) fluctue du nord au sud de 0, 50 à 1 m d'épaisseur.

Gilles MANGIN

TOUL

ZI Croix de Metz, route de Villey-Saint-Étienne

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur une superficie de 66 937 m², au lieu-dit *ZI Croix de Metz*, route de Villey-Saint-Étienne. Les sondages se sont avérés négatifs. Le terrain, totalement remanié, faisait partie de la base militaire américaine. Par ailleurs, le site semble pollué en grande partie et sur

une profondeur pouvant atteindre trois mètres, avec notamment la présence de fûts de peintures, de graisses ou de produits indéterminés. Une forte odeur d'hydrocarbure émanait également des terres lors du terrassement.

Nicolas TIKONOFF

TRIEUX

Rue de Saverne, au Dousset

Gallo-romain

La réalisation d'un diagnostic archéologique (3,58 ha), sur la commune de Trieux, à l'emplacement du projet de création d'un lotissement au lieu-dit *au Dousset*, a été motivée par la proximité du village ancien, ainsi que par l'existence de vestiges antiques à proximité de la parcelle. Deux établissements gallo-romains étaient connus par prospection au sol. De fortes potentialités s'offraient donc avant l'ouverture des sondages.

Les vestiges découverts à l'occasion de cette opération d'archéologie préventive ont été repérés dans quatre sondages. Ils sont localisés dans l'angle nord-ouest de la parcelle, le long du chemin rural, à proximité du village. Ils sont implantés dans le substrat limono-argileux et correspondent à un site d'occupation antique installé le long d'un petit ruisseau et qui se développe sur le versant du terrain, en direction et probablement sous le village actuel. Un bâtiment sur des poteaux a été mis au jour. Ce sont trois blocs ouvragés qui ont été dégagés et qui forment le plan d'un bâtiment vraisemblablement quadrangulaire de 5 m par 3 m. Un empiècement reconnu dans l'espace matérialisé par ces supports de poteaux correspond selon toute vraisemblance à un niveau de sol aménagé. Des poches de matériaux (fragments de tuiles et pierres) situés aux abords de celui-ci sont probablement liées à l'assainissement de cet espace humide. D'autres niveaux de sols empièrés ont été mis au jour dans la pente. Ils sont associés à deux assises de murs, ainsi qu'à un autre gros bloc à vocation de dé.

Les structures sont recouvertes par une épaisse couche de limons brun foncé, ainsi que par un important niveau de remblais récents dans la partie sud du site. Elles présentent ainsi un bon état de conservation. Les quelques éléments mobiliers échantillonnés dans les niveaux archéologiques permettent de proposer une datation comprise entre le II^e s. et le III^e s. de n. è.

Un réseau de drains empièrés est aussi présent sur le site. Deux négatifs de poteaux découverts dans la partie haute du site n'ont livré aucun mobilier.

Plusieurs hypothèses peuvent être émises quant à la nature d'un tel site. Cette occupation pourrait être liée à une activité artisanale en raison de la découverte de nombreuses scories de fer et de la proximité actuelle du ruisseau. Un sondage géologique effectué à l'est de la parcelle montre la présence de vase à 3,50 m de profondeur qui implique une certaine pérennité de son cours. Cette activité serait alors isolée, voire liée à une occupation plus importante dans le cadre d'un domaine rural, les édifices reconnus faisant alors partie de la *pars rustica* d'une *villa*. De tels bâtiments édifiés sur des poteaux sont peu documentés en Lorraine pour la période gallo-romaine et ils ne peuvent être conservés que dans des conditions d'enfouissement particulières. La fouille d'un tel site d'habitat permettra :

- d'appréhender l'occupation et l'organisation spatiale des vestiges, avec la mise en valeur de l'espace et la mise en évidence de possibles témoins d'activité artisanale,
- de mettre en évidence la relation éventuelle entre le réseau de drains et l'occupation romaine,
- d'apporter des informations sur toutes les questions relatives à l'occupation du sol telle que la hiérarchisation et la typologie des exploitations agricoles aux différentes périodes et sur leur implantation dans le paysage,
- de mieux connaître les stratégies d'approvisionnement des sites, en particulier sur celles de la céramique avec la détection des faciès régionaux par la délimitation de différents groupes technologiques, l'établissement de répertoire de formes et leur datation, la cartographie de la diffusion des groupes typo-technologiques par périodes ou par phases.

Philippe KLAG

VELAINE-EN-HAYE ZAC Herbue Chalin

Âge du Bronze - Âge du Fer

Le village de Velaine-en-Haye figure dans les sources écrites dès 870 sous la forme de *Villenas*. Son potentiel archéologique enfoui apparaît essentiellement au travers de prospections au sol dans la forêt de Haye.

Mais son territoire a aussi livré du mobilier lithique datant de la période néolithique et plusieurs indices de sites ont été reconnus lors de prospections aériennes.

Toutefois, les 160 000 m² concernés par le projet de ZAC sont localisés dans un secteur ne présentant aucun indice de site. Situé au sud-est du vieux village, ils étaient jusqu'à présent dévolus à l'activité agricole, une petite parcelle en prairie et le reste en champs cultivés. Pour des raisons de commodité, trois secteurs ont été définis.

- Secteur 1 : avec environ 93 000 m² c'est la parcelle la plus importante. Elle est délimitée au nord par les maisons de l'agglomération ancienne, à l'ouest par la R.D. 90a, au sud et à l'est par un chemin rural. 167 sondages ont été réalisés au sein de 21 lignes orientées sud-ouest/nord-est. Aucune occupation structurée n'a été appréhendée, en revanche, un abondant mobilier céramique daté du Bronze final IIIb-début du Hallstatt C a été prélevé dans les niveaux de comblement du lit d'un ancien ruisseau.

- Secteur 2 : il s'agit d'une zone de 27 000 m² délimitée à l'ouest par la R.D. 90a et le cimetière, au nord par le chemin rural, par une zone pavillonnaire relativement récente au sud et à l'est par le secteur 3. Il a fait l'objet de 59 sondages réalisés au sein de 8 lignes orientées sud-ouest/nord-est. Ce secteur n'a pas livré de vestige archéologique.

- Secteur 3 : surface d'environ 43 000 m² délimitée au nord et à l'est par un chemin rural, par des constructions récentes au sud et en partie à l'ouest. C'est le secteur qui a livré le plus de résultat. Les 120 sondages réalisés au sein de 8 lignes orientées nord-ouest/sud-est ont permis la mise au jour, dans la partie sud, d'une zone de stockage comprenant au moins 11 fosses silos datées du Hallstatt C et de La Tène. La partie nord a livré une fosse isolée du Bronze final III, peut-être le témoignage d'un geste funéraire particulier, et, aux abords d'un talweg, un abondant mobilier céramique du Hallstatt C piégé dans un chablis. Il faut aussi noter la présence dans quelques sondages localisés en limite est d'un épandage de pierres contenant des fragments de *tegulae* et de céramique antique.

Lonny BOURADA

MEUSE**BILAN
SCIENTIFIQUE****Tableau des opérations autorisées****2 0 0 8**

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
7131	BAÂLON, route de Mouzay	Laurent VERMARD (INRAP)	OPD			1
7262	BOVIOLLES, fouille du rempart, mont Châtel	Thierry DECHEZLEPRÊTRE (INRAP)	FP	14-18	FER	2
7148	BRILLON-EN-BARROIS, ruelle Mangeot	Lonny BOURADA (INRAP)	OPD			3
7433	BURE, archives EDF	Laurent VERMARD (INRAP)	OPD			4
7226	BUZY-DARMONT, groupe scolaire CoDéCom Pays d'Étain, route d'Étain	Laurent VERMARD (INRAP)	OPD	25	CON	5
7224	CHARNY-SUR-MEUSE, carrière GSM, Voltipré, la Meule, la Moutarde	Lonny BOURADA (INRAP)	OPD			6
7063	CHARNY-SUR-MEUSE, projet Ester, la Courbe Roie, R.D. 38	Stéphanie JACQUEMOT (SRA)	SD	15	BRO	7
7170	COMBLES-EN-BARROIS, le Cinquième	Virgile RACHET (INRAP)	OPD	20-25	GAL-CON	8
7035	COUSANCES-LÈS-FORGES, le Girardin	Sabine BACCEGA (INRAP)	OPD			9
7305	DUGNY-SUR-MEUSE, la Falouse	Hervé BEAUDOUIN (INRAP)	SD	10-13-20	MES-NEO-GAL	10
7223	ÉTAIN, carrière Eurovia, en face le Rond Poirier	Laurent VERMARD (INRAP)	OPD	23-25	CON	11
7222	FAINS-VEEL, hôpital, route de Bar	Sabine BACCEGA (INRAP)	OPD			12
7239	LISLE-EN-BARROIS, suite travaux forestiers, bois du Vieux Four	Stéphanie JACQUEMOT (SRA)	SD	20-25	MA	13
7489	MOUZAY, carrière Christaens, le Châtelet	Jean-Marie BLAISING (INRAP)	OPD			14
7021	SAINT-MIHIEL, la Tourotte, route de Woinville	Sabine BACCEGA (INRAP)	OPD			15

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
7044	SENON, le camp d'aviation	Sabine BACCEGA (INRAP)	OPD			16
7046	VIGNOT, lotissement les Tranchons, tranche 3	Arnaud LEFEBVRE (INRAP)	OPD	13-14-15-16-17-18	BRO-FER	17
7049	VILLE-EN-WOËVRE, derrière la Ville	Laurent VERMARD (INRAP)	OPD	20	MOD-CON	18

* : cf. carte de répartition des sites.

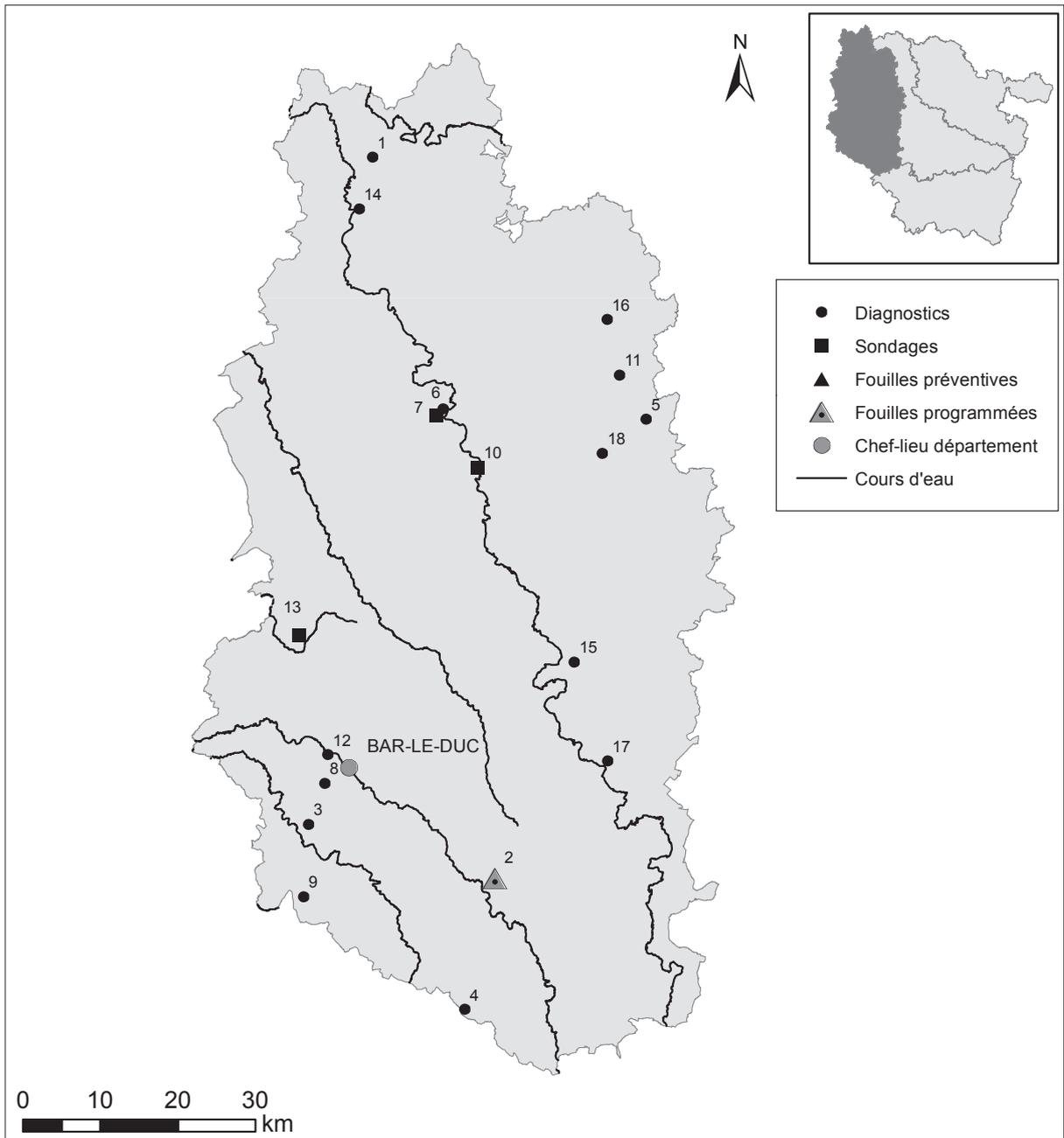
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

MEUSE

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 8



MEUSE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 8

BAÂLON Route de Mouzay

Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour sur les 9 976 m² diagnostiqués. En revanche, la présence

d'une zone constituée de déchets d'extraction de calcaire suggère la présence d'une carrière à proximité.

Laurent VERMARD

BOVIOLLES Fouille du rempart, mont Châtel

Âge du Fer

La dernière campagne de fouille sur le rempart principal a été consacrée notamment à l'achèvement de l'étude de cette structure et du fossé qui le précède. En parallèle, un sondage a été réalisé dans la zone directement au sud de manière à vérifier l'hypothèse de la présence d'un système d'accès. En effet, aucun parement perpendiculaire à l'axe du talus n'avait été mis en évidence dans le sondage réalisé au nord de la voie actuelle.

Le niveau observé sur environ 53 m² correspond au dernier niveau où ont été observées des traces en négatif de pièces de bois. La position du parement externe, par rapport à ce niveau, permet, pour la première fois, de disposer d'un plan complet intégrant le parement, les niveaux supérieurs ayant été tronqués par l'effondrement puis l'érosion de la paroi verticale. Le niveau d'apparition de cette couche est situé à une quarantaine de centimètres du paléosol sous-jacent. Le fond des anciens passages de poutre se trouve, quant à lui, à environ 0,10 m de ce paléosol. Quatre poutres transversales et trois pièces longitudinales ont été repérées dans ce niveau. Au sud, la présence d'une quatrième pièce longitudinale peut être supposée, mais cette hypothèse se heurte aux difficultés d'observation

en bordure du sondage. L'écartement entre les poutres transversales varie, selon le secteur considéré, de 0,90 m à 1,10 m. Cette variation est plus marquée s'agissant des poutres longitudinales puisque leur écartement plus important en moyenne, est compris entre 1,20 m et 1,40 m. Les tracés des différentes pièces de bois sont relativement rectilignes, à l'exception d'une poutre longitudinale qui accuse, dans la zone ouest, un tracé oblique vers le nord.

La mise en évidence des passages de poutre a été rendue possible par la couleur et la texture du sédiment, ainsi que par la présence de moellons de calcaire en position de calage. Ces derniers sont cependant de taille inférieure à ceux qui ont été mis en évidence dans la zone ouest, correspondant à la zone arrière du rempart. Comme cela a été observé dans les niveaux supérieurs, on constate ici une concentration de blocs de calcaire de taille plus importante. Les différents passages de poutre transversaux repérés se caractérisent par des longueurs qui varient de 7,20 m à près de 10 m. Toutefois, dans le cas d'un élément, repéré sur seulement 5,60 m, l'absence de trace en négatif dans la partie occidentale ne doit pas forcément amener à considérer que la pièce de bois

ne se prolongeait pas. Quant à la largeur de ces traces en négatif, elle oscille entre 0,30 et 0,50 m, selon le secteur considéré.

Comme cela a été observé dans les niveaux supérieurs, les fiches métalliques ne sont présentes que dans la zone orientale - à proximité du parement externe - soit une distance maximale de 3 m par rapport à celui-ci. Une unique fiche métallique a été mise au jour directement derrière le parement, ce qui peut s'expliquer par les nombreuses perturbations observées à ce niveau. En revanche, trois fiches métalliques ont été observées entre 2 m et 2,20 m de la bordure extérieure du rempart. Celles-ci n'ont pas été retrouvées exactement au niveau des traces en négatif des pièces de bois, mais à une distance qui varie entre 0,30 et 0,80 m. Quant à la dernière série de fiches, ces dernières sont situées à l'intersection des éléments longitudinaux avec les pièces transversales.

Le niveau de base du *murus gallicus* a fait l'objet d'un dégagement complet de manière à appréhender son organisation spécifique et la présence éventuelle d'un niveau de poutrage en position de fondation. En effet, les lacunes observées au niveau du parement externe ne permettaient pas de déterminer si une grille de bois était disposée à la base du parement, comme cela a été observé fréquemment dans les remparts de ce type. La fouille complète de ce niveau n'a cependant permis d'observer aucun aménagement particulier.

Trois secteurs peuvent être distingués si l'on considère la taille des blocs de calcaire mis en œuvre et les aspects pédologiques. Dans le premier secteur nord-est, situé directement derrière le parement externe, les moellons de taille moyenne sont pris dans une matrice argilo-marneuse de couleur orangée. À l'ouest, à l'arrière du rempart, les blocs sont de taille plus importante et le sédiment marneux qui les environne est blanchâtre. Enfin, le secteur sud, en bordure du sondage, se caractérise par des moellons également de taille importante dans une matrice hétérogène. La première assise du parement externe, encaissée d'une dizaine de centimètres dans le substrat, se caractérise par la taille très modeste des blocs mis en œuvre. Une partie de ces blocs se trouve être des moellons présentant des angles vifs qui sont de forme irrégulière et ne comportent pas de trace de taille. Des nodules de calcaire, provenant des formations superficielles du substrat en cours d'altération, sont également présents au niveau de cette assise.

Le paléosol qui se développe sous le rempart présente un aspect de surface irrégulier qui résulte de la présence de moellons de calcaire qui se sont encaissés dans ce niveau. Deux zones se distinguent assez nettement du nord au sud. Dans la partie méridionale, où a été observée la présence massive de blocs de calcaire au sein d'une matrice argilo-calcaire de couleur beige, le paléosol se caractérise par sa composition hétérogène. Un examen visuel de la surface de ce sol révèle l'existence d'une alternance de tâches sombres au sein de la matrice beige. Il

s'agit vraisemblablement de perturbations localisées pouvant résulter de l'intrusion de racines ou de toute autre activité biologique (fouisseurs, etc.). L'aspect général de ces perturbations, fréquemment linéaires, encourage cette hypothèse dont l'explication tient aussi à la proximité du sol végétal actuel dans ce secteur qui correspond au passage est-ouest aménagé dans la fortification principale. Bien que présentant une surface globalement plane, ce paléosol présente deux légers pendages, l'un en direction du sud, l'autre vers l'ouest correspondant à la zone interne du rempart.

De texture argileuse et de couleur brune, ce sol d'une puissance d'une dizaine de centimètres, comporte quelques inclusions de nodules de calcaires dont la taille dépasse rarement les 0,10 m. Le sondage réalisé sur toute la puissance de ce niveau permet de souligner sa grande homogénéité et une couleur brune-rougeâtre suggère la présence d'oxydes de fer. À la base de cet horizon, se développe un niveau de nodules de calcaire en cours d'altération correspondant au substrat géologique. Deux prélèvements ont été réalisés de manière à préciser, par une étude sur lames minces, les spécificités de ce sol qui se caractérise notamment par l'absence de niveaux organiques directement.

De petites concentrations de charbon, ainsi que des zones de rubéfaction, également assez réduites, sont visibles sur l'ensemble de la surface dégagée de ce paléosol. En attente des résultats de la micromorphologie, seules quelques observations visuelles peuvent être réalisées. À ce stade de l'analyse, la présence de zones rougeâtres peut s'expliquer soit par une oxydation plus importante du sommet de l'horizon argileux au contact de l'air, soit par l'action d'un feu ayant provoqué une rubéfaction superficielle. Ces zones de couleur rougeâtre, qui sont présentes essentiellement dans le segment nord de la fouille, sont fréquemment associées à des concentrations de charbons de petites tailles qui forment ponctuellement une pellicule homogène d'environ 0,02 à 0,05 m d'épaisseur. Dans la partie centrale du sondage, en bordure de la coupe nord, plusieurs fragments d'argile très compacte et fortement rubéfiée (terre-cuite ?) ont été mis au jour. D'environ 0,01 m d'épaisseur, ces fragments présentent des surfaces internes et externes de couleur rouge (oxydation) et un cœur de couleur noire (réduction). Si ces caractéristiques évoquent l'aspect des céramiques locales fréquemment découvertes sur l'*oppidum*, l'absence de dégraissant coquillé visible à l'œil constitue une spécificité qui les en distingue, tout comme la cuisson semble-t-il très insuffisante. On ne peut donc exclure qu'il s'agisse de parois de four et cela en dépit de leur faible épaisseur.

Dans la perspective de documenter le profil et la stratigraphie du fossé, le sondage a été élargi à l'est et au nord sur une surface de 28 m², dans le prolongement de la tranchée ouverte en 2007 (cf. *Bilan scientifique régional 2007*, p. 167). La profondeur du fossé nous a contraints, à rapproche de l'échéance de la campagne, à limiter ce sondage à deux tranchées

étroites sur les bordures sud et nord. Ces tranchées ont permis d'atteindre le substrat et de révéler la stratigraphie complète des niveaux supérieurs. Profond d'environ 3 m sous le niveau de fondation du rempart, le creusement traverse plusieurs niveaux géologiques jusqu'à atteindre la roche mère. Le profil est irrégulier et le pendage assez faible entre la plate-forme et l'apparition de la roche. La roche en place, qui affleure à environ 2 m sous le niveau de fondation du parement, a été entaillée sur environ un mètre de profondeur en suivant les lignes de faille naturelle. Le profil obtenu est ainsi très irrégulier et caractérisé par une alternance de parois abruptes et de méplats. Le fossé possède un fond plat qui a été mis en évidence sur toute la longueur du sondage. L'emprise de la fouille a, par ailleurs, permis de le documenter sur une largeur d'1,50 m à 3 m, jusqu'à la limite orientale.

Si la stratigraphie du fossé n'est pas tout à fait similaire entre le nord et le sud du sondage, des régularités sont perceptibles et permettent d'envisager un remplissage en trois grandes phases. Le cblement supérieur se caractérise par une succession de niveaux de limons argileux bruns à beiges plus ou moins compacts et chargés en inclusions calcaires. Le pendage de ces niveaux, subhorizontaux dans la partie supérieure, s'accroît à mesure que l'on s'approche du fond. Ils couvrent des niveaux caractérisés par des concentrations de nodules de calcaire pouvant atteindre 0,30 m, et sont pris dans une matrice limoneuse noire très organique et meuble. Ces caractéristiques excluent, selon toute vraisemblance, l'idée d'un remblai volontaire et massif. Elles militent au contraire en faveur d'un dépôt constitué sur un laps de temps relativement long. À titre d'hypothèse de travail, il est donc raisonnable de proposer que ces couches correspondraient au niveau d'effondrement du rempart, même si les gros blocs qui auraient pu figurer dans le parement font défaut. Sous cette couche, selon les endroits, on trouve un niveau de marnes argileuses très compactes de couleur jaunâtre. Ces niveaux, pauvres en mobilier et présentant un fort pendage, semblent avoir été constitués par l'érosion des parois d'origine du fossé avant la stabilisation de son profil.

Le remplissage du fossé a livré la majeure partie du mobilier de cette campagne. En l'absence, pour l'heure, d'examen détaillé de ce celui-ci, nous limiterons à quelques remarques préliminaires. Tout comme en 2007, les rejets liés à l'artisanat (notamment les scories) sont particulièrement abondants. Les fragments de métal sont également particulièrement nombreux, sans qu'il soit possible de préciser, à ce stade de l'étude, s'il s'agit d'objets brisés ou en cours de fabrication, comme cela a été mis en évidence en 2007. Plusieurs *militaria*, en particulier des clous de chaussures, ont été découverts, ainsi que quelques monnaies (10 potins et 4 bronzes frappés). Ces derniers sont composés de 3 demi-*dupondius* de la colonie de Nîmes dont les types peuvent être datés du début du règne d'Auguste. La faune et la céramique, sans

être totalement absentes, sont néanmoins faiblement représentées. Ce phénomène devra être pris en considération dans l'analyse des activités mises en évidence devant le système d'accès principal de cet *oppidum*.

Les contraintes liées à la présence d'un chemin agricole récemment rehaussé ne permettant pas d'étendre la fouille dans le secteur de l'aile sud de la porte, un sondage a été réalisé au sud du chemin, dans l'axe du parement externe. Ce sondage, d'environ 8 m², a permis l'étude d'une portion du retour du parement conservé ici sur deux à trois assises en moyenne. Ce parement est situé strictement dans l'axe de la portion déjà reconnue au nord et aucun décalage n'a été relevé. Il est installé sur un sol qui possède un léger pendage vers l'est, en direction du fossé dont les limites n'ont pas été observées dans le cadre de cette étude. Il faut donc considérer que la plate-forme qui précède le fossé a ici une largeur qui dépasse 4 m. Le paléosol qui se développe devant le parement, constitué d'un sédiment brun argileux, n'a pas fait l'objet d'aménagement particulier après enlèvement de la terre végétale superficielle. Des affleurements calcaires sont présents dans cette zone, à l'instar de ce qui a été observé au niveau du sondage nord. La fouille de la masse interne du rempart a permis de mettre en évidence plusieurs négatifs de passage de poutres, deux transversaux, de respectivement 1,80 m et 1,60 m de longueur et un longitudinal de 2,70 m. D'une manière générale, la densité des moellons dans la masse interne est ici supérieure à ce qui a été observé dans le sondage situé de l'autre côté de la voie. Cette différence de mise en œuvre trouve vraisemblablement son explication dans la fragilité du parement dans le secteur de la porte de l'*oppidum*. Le sédiment, de couleur brune, est riche en éléments organiques, ce qui peut s'expliquer par la proximité de la couverture végétale. En effet, les observations stratigraphiques réalisées au nord et au sud révèlent la présence d'un niveau brun foncé limoneux dont l'épaisseur, d'environ 0,40 m, varie peu de l'ouest vers l'est. Ce niveau recouvre une couche d'une vingtaine de centimètres particulièrement chargée en moellons de calcaire. Elle peut être interprétée, pour cette raison, comme le niveau de démolition du *murus gallicus* dont les éboulis reposent dans la zone sud directement sur le paléosol.

Les traces en négatif des éléments transversaux sont distantes l'une de l'autre d'environ 1,20 m. Aucune poutre longitudinale n'a été mise en évidence directement à l'arrière du parement externe, ce qui peut s'expliquer par l'inflexion de son tracé en direction de l'ouest. Le parement externe, conservé sur une à trois assises, est constitué de moellons de calcaire de forme et de taille variables. Si les blocs en position d'assise de fondation ont une hauteur d'environ 0,15 m en moyenne, les moellons constituant les assises supérieures sont fréquemment de taille plus réduite. D'une manière générale, les moellons mis en œuvre dans ce parement sont peu jointifs et leur face externe est fréquemment

décalée. Il est cependant possible que ces désordres apparents résultent du démantèlement du parement lui-même.

En conclusion, ce sondage a permis de valider l'hypothèse de la présence, dans la partie médiane du rempart oriental, d'un système d'entrée contemporain de la fortification. Le parement effectue ici une courbe de manière à rejoindre le couloir d'accès dont la largeur

estimée doit être inférieure à 7,50 m, aucun parement latéral n'ayant été observé au niveau du sondage nord. En l'état de nos connaissances, il n'est cependant pas possible de déterminer si la courbe du parement externe se poursuit, à l'image de la porte du camp d'Artus à Huelgoat, ou si son tracé devient rectiligne, comme par exemple, la porte sud-est du camp du Canada à Fécamp.

Thierry DECHEZLEPRÊTRE

BRILLON-EN-BARROIS, Ruelle Mangeot

En amont un projet de création de lotissement, une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur 69 127 m² à Brillon-en Barois. À proximité de ce secteur, des campagnes de prospections pédestres ont livré des indices d'éventuelles occupations néolithiques. Les terrains concernés par le projet sont marqués par une forte pente sud-nord. La séquence argileuse, ou le plus souvent l'horizon calcaire qui constitue le substrat,

a été rencontrée directement sous le niveau de terre végétale. Les sondages localisés en bas de pente se caractérisent par une stratigraphie plus puissante avec un colluvionnement limono-argileux pouvant atteindre une puissance de 1,90 m. Malgré l'importance de la surface diagnostiquée, aucun indice d'occupation n'a été mis au jour.

Lonny BOURADA

BURE Archives EDF

Aucune structure archéologique n'a été relevée lors de ce diagnostic qui a porté sur une superficie de 7 352 m². Les seules traces observées dans les sondages sont

celles des excavations des sondages géotechniques de l'entreprise Ginger effectuées préalablement.

Laurent VERMARD

BUZY-DARMONT Groupe scolaire CoDéCom Pays d'Étain, route d'Étain

Contemporain

Le diagnostic archéologique, qui a porté sur une surface de 12 871 m², a permis de mettre au jour deux fossés dont l'un peut être identifié comme une tranchée de la première Guerre Mondiale.

Les sondages ont par ailleurs permis de dresser un plan de l'ancienne décharge publique.

Laurent VERMARD

CHARNY-SUR-MEUSE Carrière GSM, Voltipré, la Meule, la Moutarde

En vue d'une prochaine exploitation par la société GSM, un lot de parcelles représentant une superficie de 235 976 m² a fait l'objet d'une opération de diagnostic archéologique. Les parcelles concernées, pour l'essentiel des prairies naturelles, se trouvent sur la commune de Charny-sur-Meuse, en plein cœur de la

plaine alluviale de la Meuse, sur la rive ouest de son cours actuel.

La terre végétale repose sur des colluvions et un horizon marneux dont les puissances sont assez variables. La séquence de graviers a ainsi pu apparaître à 0,40 m dans certains sondages et à 3 m dans d'autres.

La nature argileuse du substrat induit un sol assez ingrat. Toute la surface correspondant au projet est en fait susceptible d'être inondée une grande partie de l'année. Cela pourrait expliquer l'absence d'occupation

alors même que plusieurs sites protohistoriques ont été repérés dans un rayon d'environ 500 m le long de la cuesta des Côtes de Meuse.

Lonny BOURADA

CHARNY-SUR-MEUSE

Projet Ester, la Courbe Roie, R.D. 38

Dans le cadre d'un projet de construction d'une unité de production de biodiesel, au lieu dit *la Courbe Roie* à Charny-sur-Meuse, conduit par la société PROGILOR, un diagnostic d'archéologie préventive, a été réalisé au mois de novembre 2007 (cf. *Bilan scientifique régional 2007*, p. 169). Ces sondages, réalisés sur l'emprise du projet défini au permis de construire, ont permis de mettre en évidence un site d'occupation du Bronze final 3b, matérialisé par une zone de structures d'ensilage, dont la surface détruite par les travaux est estimée à 1 500 m². Le pétitionnaire souhaitant mettre en œuvre des mesures techniques permettant la conservation du site (déplacement de certains

ouvrages), une série de sondages complémentaires a été réalisée en février 2008, en vue de rechercher l'extension du site sur la parcelle de terrain, dont il convient de rappeler qu'elle est située à 500 m d'une occupation protohistorique déjà repérée par prospection aérienne depuis 2001.

Deux rangées de sondages complémentaires ont été pratiquées au sud du projet ainsi que trois à l'est. Hormis au sud où des traces agraires (sillons fossiles) contenant de la faïence moderne ont été relevées, aucun vestige archéologique n'a été repéré dans l'espace sondé.

Stéphanie JACQUEMOT

COMBLES-EN-BARROIS

Le Cinquième

Gallo-romain - Contemporain

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur une superficie de 31 756 m² en amont de la réalisation d'un lotissement. Cette opération a été motivée par le fait que des indices d'occupation ancienne ont été repérés par prospection aérienne à proximité des parcelles concernées et par le fait que cette zone est assez mal connue archéologiquement. Il s'est donc avéré nécessaire d'explorer ces parcelles afin de mettre en évidence et de caractériser d'éventuels vestiges

archéologiques. Ce diagnostic a permis de mettre au jour, sur la partie haute du secteur, un trou de poteau, une fosse et une sablière basse formant un angle. Le matériel livré par ces structures correspond à la période gallo-romaine, sans plus de précision. Signalons encore la découverte d'une fosse oblongue, de type fosse-dépotoir, contenant du matériel militaire ainsi que des restes osseux humains, vestiges des combats de la seconde Guerre Mondiale.

Virgile RACHET

COUSANCES-LÈS-FORGES

Le Girardin

Un diagnostic archéologique a été réalisé à l'emplacement d'un lotissement privatif d'une superficie

de 23 300 m², au lieu-dit *le Girardin*. Celui-ci n'a pas relevé de vestige archéologique.

Sabine BACCEGA

DUGNY-SUR-MEUSE

La Falouse

Mésolithique - Néolithique - Gallo-romain

L'opération de sondage de 2008 à l'abri-sous-roche de Dugny-sur-Meuse a permis de constater que celui-ci a été visité à de nombreuses reprises, comme pour tous les abris naturels. Le cantonnement de la première Guerre Mondiale n'était pas une surprise dans cette région de combats. En revanche, l'exploitation de la paroi calcaire, au cours des XVII^e-XVIII^e s., a nettement perturbé les couches sous-jacentes, dont il ne nous est apparu que quelques éléments disparates, attribuables, d'une part, à la fin de l'Empire romain et, d'autre part, à la fin du Néolithique moyen. Une partie de la couche d'occupation du Mésolithique a très certainement dû être mélangée aux tessons historiques et aux silex néolithiques.

Néanmoins, même si le niveau archéologique préhistorique en place du Mésolithique récent a été en partie tronqué, celui-ci est présent sur la totalité des coupes, ainsi une occupation mésolithique stratifiée est-elle prouvée sur le site.

D'autre part, la couche mésolithique apparaît comme le sommet du cône d'éboulis. Le sondage a été suspendu à la fin du mois de novembre du fait du mauvais temps, mais d'autres occupations préhistoriques, plus anciennes, sont certainement présentes en dessous du cône d'éboulis, d'autant que le tablier en cours de sondage, formant un replat, est encore à + 6 m au-dessus du lit actuel de la Meuse.

Hervé BEAUDOUIN, Dominique HENRI

ÉTAIN

Carrière Eurovia, en face le Rond Poirier

Contemporain

L'emprise du diagnostic de 9,79 ha est située sur le versant sud-est des côtes qui surplombent la rive gauche de la vallée de l'Orne. L'ensemble des sondages présente un dénivelé de 7 m entre les plus hauts, situés dans l'angle nord-ouest de l'emprise, et ceux dans l'angle sud-est. La pente est orientée vers le sud.

Un seul sondage positif a été observé lors de ce diagnostic. En dehors de celui-ci, les seuls faits marquants sont la découverte d'un obus de 150 mm, non explosé, et l'observation d'un trou d'obus d'environ un mètre de diamètre.

Le sondage positif a permis de mettre au jour les restes d'une inhumation datable de la première Guerre Mondiale.

Le squelette était dans la terre végétale, reposant au sommet de la dalle calcaire. Cette dernière ne présentait aucun creusement. Le sommet de cette dalle apparaissait à 0,20 m sous le sol actuel, ce qui induit le fait que les ossements eux-mêmes se trouvaient dans moins de 0,20 m de terre arable. Cette faible profondeur et la pente du terrain induisent un colluvionnement important depuis la fin de la première Guerre Mondiale, probablement lié à l'exploitation agricole des sols.

Seule la partie inférieure des membres inférieurs était en place. La faible hauteur à laquelle se trouvait ce squelette explique son mauvais état, sachant que la parcelle était cultivée. Les pieds n'ont pas été perturbés en raison de leur position plus basse par rapport au reste du corps. Les ossements en place semblent confirmer un enfouissement en pleine terre.

En effet, malgré leur petite taille, les os des pieds sont scrupuleusement en connexion proximale. Aucune migration avérée n'est observée. Une partie du cuir des chaussures, notamment au niveau de la semelle, était conservée. Le défunt était allongé sur le dos et orienté la tête vers le sud-est. La cheville et le pied droit sont dans le prolongement logique du corps. La cheville et le pied gauche sont, quant à eux, malgré leur bonne connexion, légèrement pivotés vers l'intérieur de l'entre jambe, probablement en raison de la pression exercée par la terre qui le recouvrait avant sa décomposition.

Une grande partie des ossements et du mobilier a été ramassée. Le matériel a permis de déterminer qu'il s'agissait d'un soldat allemand du premier conflit mondial. En l'absence de la découverte de la plaque d'identification militaire ou éventuellement d'un élément particulier (bague avec nom, etc.), il n'a pas été possible d'établir une identification personnelle du défunt. L'absence de cette plaque n'induit pas qu'elle ait été décrochée par un des compagnons du défunt et que le nom figure dans les registres des morts, elle peut simplement être due à sa non découverte dans les déblais.

Le mobilier recueilli permet une datation du défunt du début de la première Guerre Mondiale, probablement de 1914. Les boutons prussiens sont datés de 1870-1914 mais les cartouches et la monnaie sont datées respectivement de 1912 et 1913.

Laurent VERMARD

FAINS-VEEL

Hôpital, route de Bar

Dans le cadre du projet de création d'une unité Alzheimer dans l'enceinte du Centre Hospitalier de Fains-Véel, un diagnostic a été réalisé sur 2 400 m². La surface s'est trouvée réduite par des bâtiments encore en place ainsi

que la présence de gros arbres. Les sondages n'ont permis d'appréhender que des remblais, aucun vestige n'ayant été observé.

Sabine BACCEGA

LISLE-EN-BARROIS

Suite travaux forestiers, bois du Vieux Four

Moyen Âge

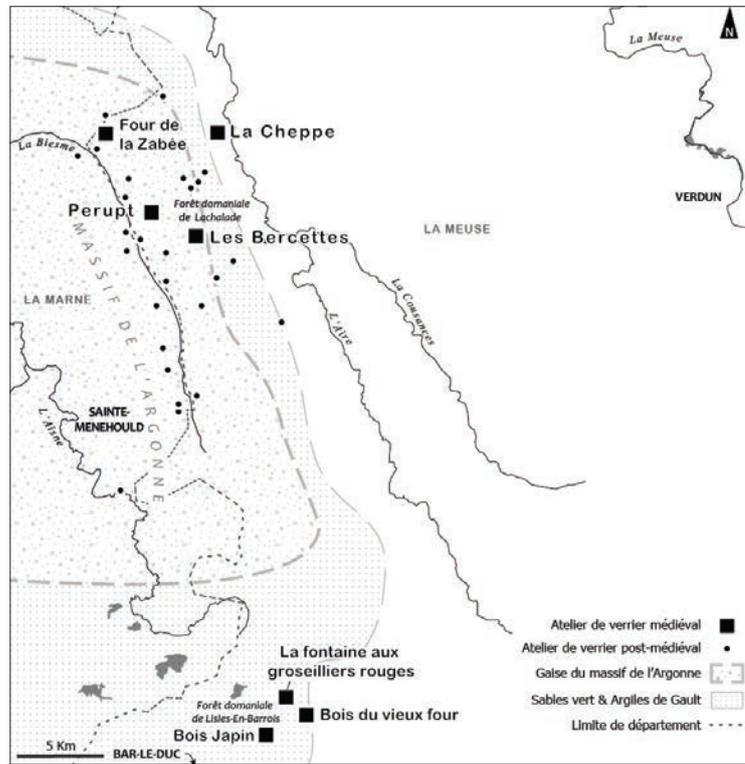
En 2008, dans le cadre de la révision du plan d'aménagement forestier, l'agent de l'Office National des Forêts a signalé au service régional de l'Archéologie la présence d'un nouveau site verrier au lieu-dit *bois du Vieux Four* en forêt domaniale de Lisle-en-Barrois. Situé au sud du massif, à 40 km de la zone centrale de production, le site est connu des textes au travers de l'histoire du fief du Seigneur du Bois Japin mais n'a jamais été reconnu en prospection. On sait que le fils de François de Bigault, gentilhomme verrier, s'installe au *Vieux Four* en 1490 et qu'il y développe « ...sa noble industrie... ». Un manuscrit de 1522 fixe l'emplacement du four à côté de l'étang du même nom.

L'ensemble découvert est particulièrement bien conservé et très structuré. Il comporte un four, attesté par un amas de parois vitrifiées, deux crassiers de grande taille, ainsi que les indices d'un bâtiment repéré par un tas de tuiles, dont certaines sont en connexion au sol. Un fossé, faiblement encaissé, achemine l'eau d'une source vers la zone d'atelier et un chemin creux semble se dessiner jusqu'aux abords de l'étang. Un mois plus tard, un second atelier, cette fois-ci inconnu des textes, est découvert 800 m plus au nord, au lieu-dit *la Fontaine aux Groseilliers Rouges*, sur le ban communal de Vaubécourt. L'ensemble présente la même organisation spatiale qu'au *Vieux Four*, à la différence qu'il est directement installé au bord du ruisseau et qu'il jouxte un secteur d'extraction, où plusieurs plates-formes présentent de la matière concassée et sont à mettre en relation avec l'activité verrière. La question se pose de la relation entre les deux ateliers, la contemporanéité de leur activité, voire leur éventuelle complémentarité. En l'absence de fouille et de données stratigraphiques, il est illusoire de répondre à ces problématiques. Néan-

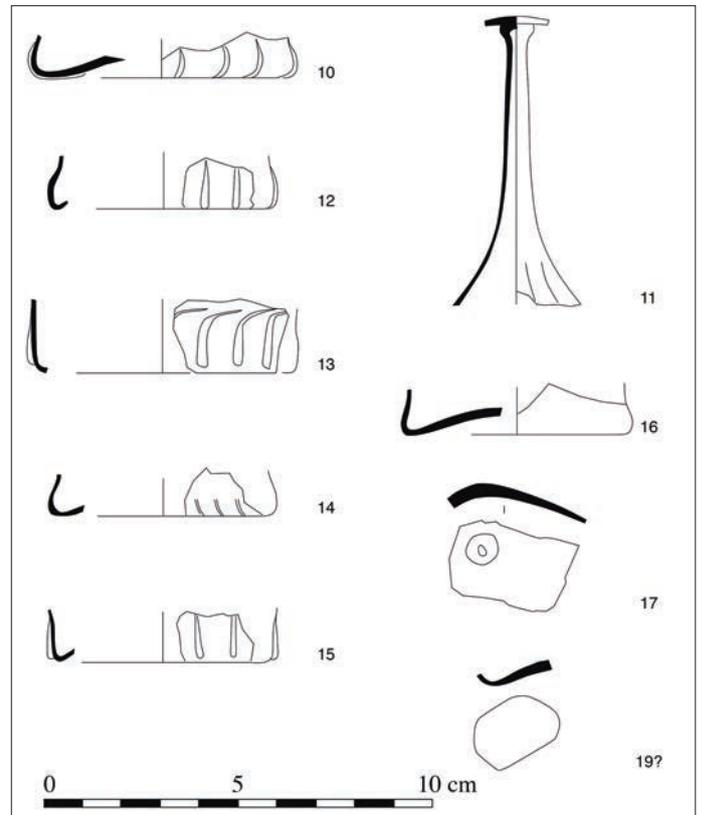
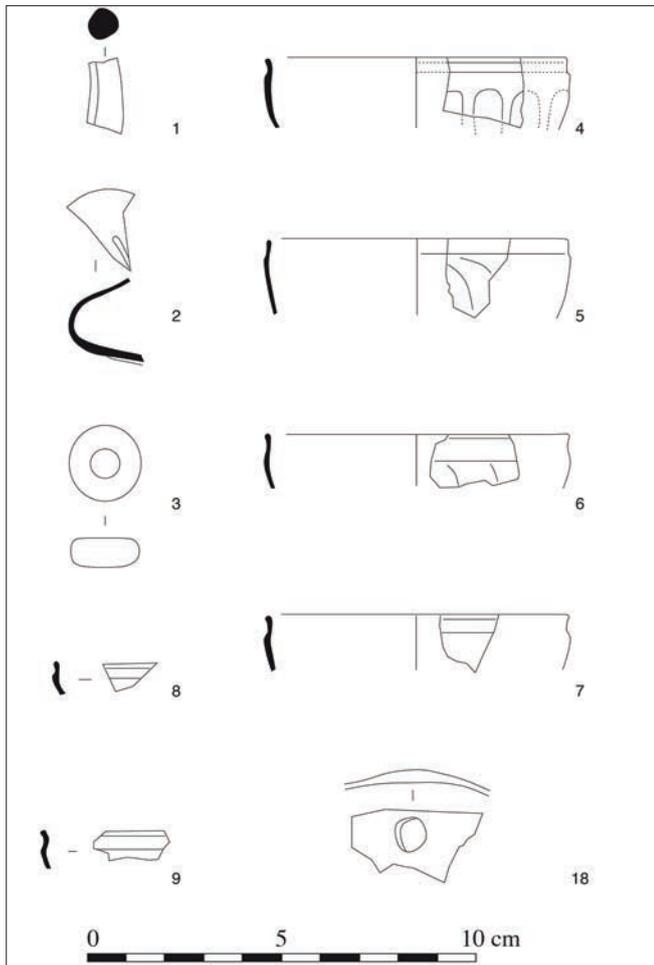
moins, l'échantillonnage du mobilier en surface atteste qu'ils ont tous deux produit du verre médiéval contemporain des ateliers de Lachalade. Le site du *Vieux Four* fut découvert lors de travaux de débardage alors que ces derniers entaillaient un des crassiers et mettaient au jour plusieurs tessons de creusets, verre à boire et un grand nombre de chutes de fabrication.

Il est possible d'esquisser une succincte typologie des pièces récoltées, représentées par des formes connues pour les XIII-XIV^e s à *Pérupt* et mis au jour à Metz, rue Taison (Thion, 1990). Il s'agit d'un lot de tessons de gobelets à fond légèrement refoulé, orné de côtes droites et saillantes, obtenues par moulage et reprises à la pince. Un fragment de jambe de verre à tige creuse et paroi mince (0,5 mm) offre un décor de nervures estompées. Une trace de pointillage marque la soudure qui a servi au façonnage de la coupe. Plusieurs boutons sont à mettre en relation avec ceux mis au jour sur les ateliers de Lachalade. Il s'agit de disques travaillés à la pince, utilisés pour le décor ou le façonnage des verres à tige pleine (Jannin, 1990, p. 259). Les chutes de fabrication sont représentées par un grand nombre de gouttes d'essais ainsi qu'un fragment de meule portant l'emprunte d'une canne de huit millimètres. Les tessons de creusets sont nombreux. Bien que très fragmentés, comme à Lachalade, il est possible d'identifier au moins deux types de forme : un pot d'un diamètre estimé à 0,30 m et un beaucoup plus grand (estimation 0,40 m). Au chapitre de l'outillage, on note la présence d'une demie paire de force ainsi que deux objets indéterminés, l'un en tôle de bronze roulé, l'autre en bronze et fer.

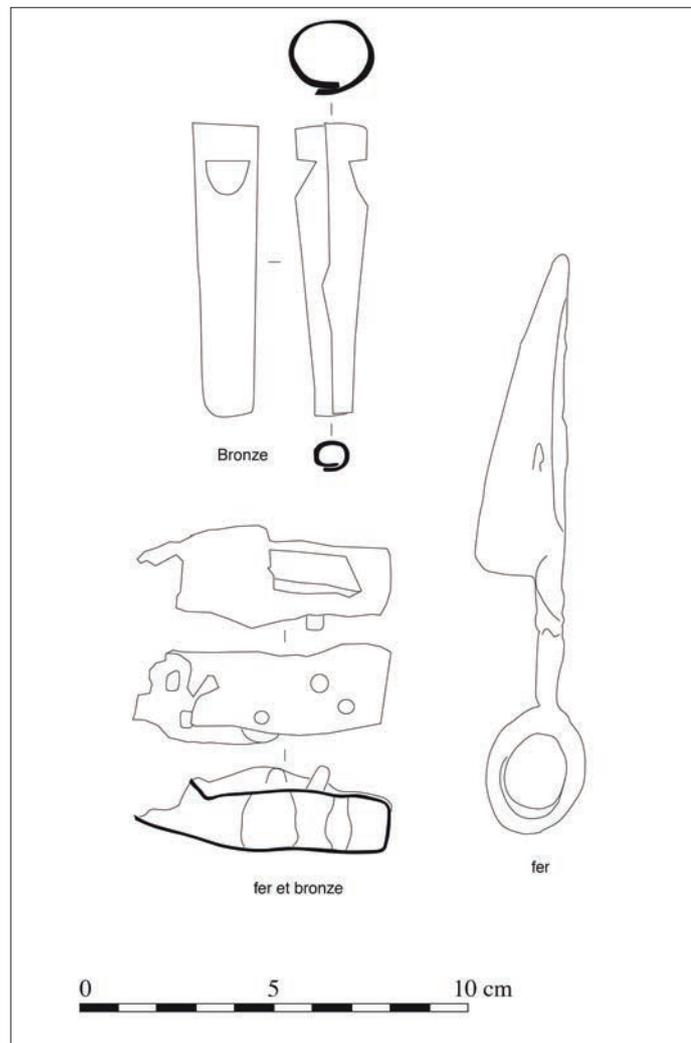
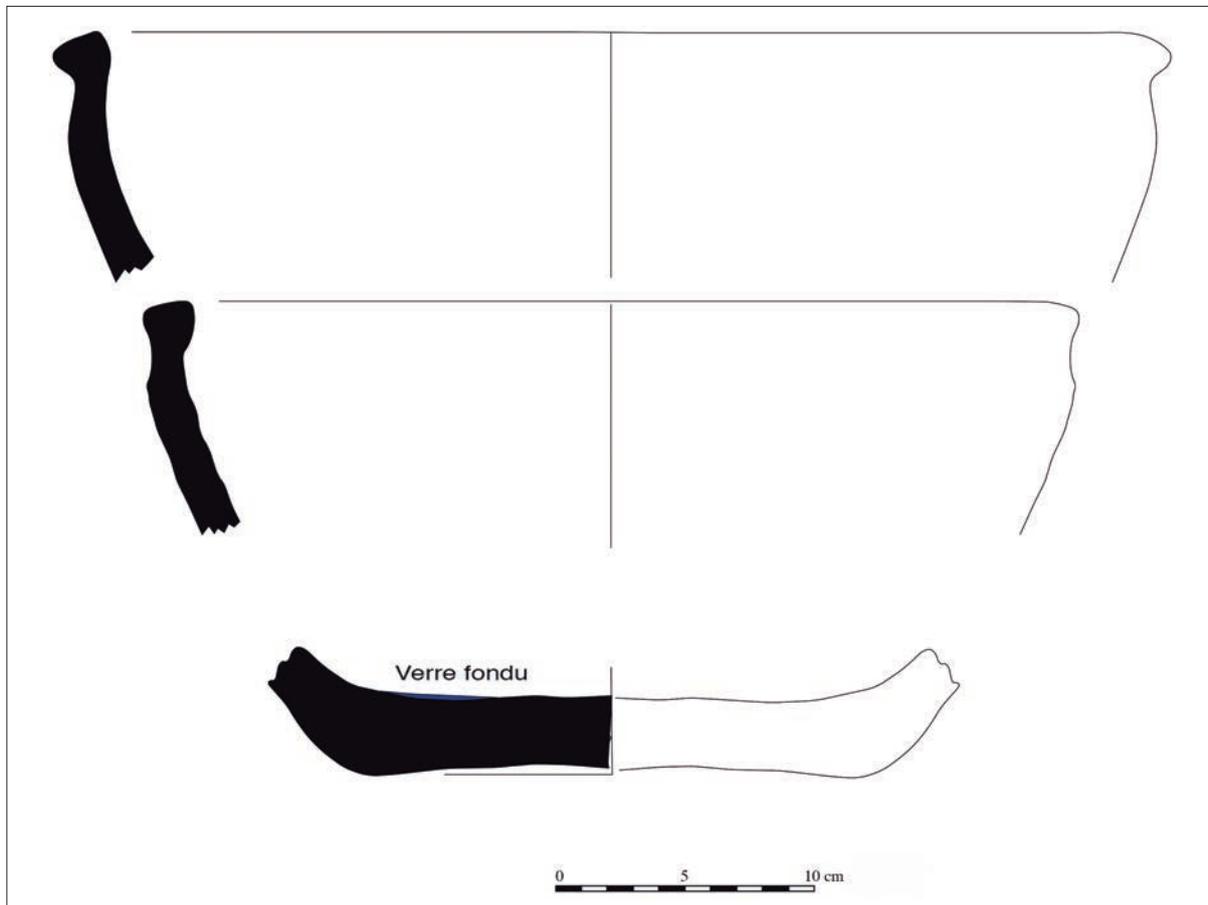
Stéphanie JACQUEMOT



LISLE-EN-BARROIS, suite travaux forestiers, bois du Vieux Four
Répartition des ateliers de verriers médiévaux en Argonne
(source : service régional de l'Archéologie de Lorraine).



LISLE-EN-BARROIS, suite travaux forestiers,
bois du Vieux Four
Planches d'objets en verre (dessins : H. CABART).



LISLE-EN-BARROIS, suite travaux forestiers,
bois du Vieux Four
Planches d'objets en verre, bronze et fer
(dessins : H. CABART).

MOUZAY

Carrière Christaens, le Châtelet

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur une surface de 28 000 m² en amont de l'extension d'exploitation

de la sablière Christaens sur la commune de Mouzay. Ce dernier n'a pas révélé de vestige archéologique.

Jean-Marie BLAISING

SAINT-MIHIEL

La Tourotte, route de Woinville

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur une surface de 19 459 m², au lieu-dit *la Tourotte*, en amont de la construction d'un lotissement par la

société C et C Immobilier. Cette opération n'a révélé aucun vestige archéologique.

Sabine BACCEGA

SENON

Le camp d'aviation

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur une surface de 10 412 m² à Senon, au lieu-dit *le Camp*

d'aviation, qui n'a révélé aucun vestige archéologique.

Sabine BACCEGA

VIGNOT

Lotissement les Tranchons, tranche 3

Âge du Bronze - Âge du Fer

Dans le cadre d'un projet de viabilisation de 12 parcelles constructibles, un diagnostic archéologique a été réalisé sur 9 548 m².

La première particularité, commune à tous les secteurs fouillés ou sondés dans cette partie de la commune de Vignot, est la faible quantité de mobilier mis au jour. Cette particularité est probablement liée à la faible couverture végétale, ainsi qu'au pendage plus ou moins marqué des terrains.

En dépit de cette quasi-absence de mobilier, il semble qu'au moins deux phases d'occupations soient présentes sur ce site, la première correspondant à l'âge du Bronze et la seconde à l'âge du Fer.

La plus ancienne, datée de l'âge du Bronze ancien, se localise vers l'extrémité nord-est du site, plus ou moins en vis-à-vis de la zone fouillée en 2006 (cf. *Bilan scientifique régional 2006*, p. 46). Seule une structure a été formellement datée. Cependant, les sondages proches, qui ont également livrés des fosses et trous de poteaux, sont susceptibles d'y être associés, tout comme les structures éloignées d'une vingtaine de

mètres seulement. La détermination de cette phase d'occupation est extrêmement intéressante car, outre la rareté du décor céramique mis au jour, elle est susceptible d'établir un lien avec l'ensemble funéraire mis au jour en 2006. Cet ensemble, situé à moins de 100 m des sondages actuels, est composé d'une vingtaine de sépultures à inhumation présentant la particularité d'être orientée en fonction du sexe du sujet inhumé, les hommes ayant la tête à l'est et les femmes la tête à l'ouest. Cette orientation inversée est fréquente dans les cultures du Chalcolithiques et du Bronze ancien, notamment pour le Cordé ou le Campaniforme. En l'absence de mobilier, ces sépultures sont en cours de datation ¹⁴C. Si le lien entre le secteur domestique et l'espace funéraire se vérifie grâce aux datations, nous serions en présence de la plus ancienne communauté installée dans ce secteur de la commune de Vignot.

La seconde phase d'occupation, datée, quant à elle, de l'âge du Fer, se localise vers l'extrémité sud-ouest de l'emprise et comprend un enclos ainsi que des structures domestiques. En effet, la présence de

structures domestiques, contemporaines d'enclos funéraires, a déjà été relevée sur des sites similaires.

En dépit des dimensions réduites de l'enclos (un doublement non perçu dans les sondages reste toujours possible), la chambre funéraire présente toute les caractéristiques d'une tombe à char. Peut-être même, si l'on compare ses dimensions (3,50 m de large pour une longueur maximale estimée à 5 m) à celles de Marainville-sur-Madon (3 50 m de large pour une longueur de 4 à 5 m), renferme-t-elle un char à 4 roues ?

Au-delà des supputations sur le nombre de roues du char, il faut également replacer cette sépulture aristocratique dans son contexte. Selon nos connaissances actuelles, cette sépulture peut difficilement être liée à l'occupation domestique qui l'entoure, cette dernière relevant en effet plus d'une ferme, voire d'un domaine agricole que d'un habitat privilégié. Ces sépultures sont le plus

fréquemment liées à des habitats de hauteur établis sur des points stratégiques. À ce jour, les seules occupations de hauteur identifiées dans la Meuse sont celles de Fains, de Châtillon-sous-les-Côtes et de Montsec, et seules les deux dernières sont situées à proximité de Vignot, avec des distances respectives de 25 et 15 km. Généralement, les distances entre les habitats et les sépultures sont plus faibles, étant souvent de moins de 10 km, comme c'est le cas pour les sites de Marainville-sur-Madon ou Diarville, respectivement distant de 8 et 6 km de l'enceinte de la *Côte de Sion*. Peut-être existe-t-il donc une autre enceinte plus proche ?

Cette découverte est importante pour la Meuse, puisque, en dehors de la tombe à char découverte sur la commune de Senon et datée de La Tène, il s'agirait de la première structure de ce type découverte dans le département pour le Hallstatt.

Arnaud LEFEBVRE

VILLE-EN-WOËVRE

Derrière la Ville

Moderne - Contemporain

Préalablement à l'aménagement d'une zone d'activité commerciale, un diagnostic archéologique a été réalisé sur une surface de 28 171 m². Cette opération a permis de mettre au jour des structures liées à l'utilisation agricole du terrain notamment avec la présence d'un

fossé parcellaire, de fossés liés à la culture en billons, de drains en pierres et de poteaux dont le bois est conservé. Ces vestiges, dans leur ensemble, semblent attribués à l'Époque moderne ou contemporaine.

Laurent VERMARD

MOSELLE

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées

2 0 0 8

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
7438	ACHAIN - DESTRY - DOMNOM-LÈS-DIEUZE - GUÉBLING - MORHANGE - PÉVANGE, LGV-Est européenne, phase 2, tracé	André GLAD (INRAP)	OPD	15-27	BRO-IND	1
7457	AMNÉVILLE - MALANCOURT-LA-MONTAGNE, les Rapailles, phase 1	Justine FRANCK (INRAP)	OPD			2
7405	ANGEVILLERS, R.D. 14, mise à 2x2 voies entre la côte Saint-Michel et le giratoire de la R.D. 952, Justice, le chemin de Fontoy	Annaïg LE MARTRET (AUT)	FPREV	20	GAL	3
7298	ARS-LAQUENEXY - PELTRE, ZAC de Mercy	Élise MAIRE (COL)	OPD	15-20	BRO-FER-GAL	4
7200	AUMETZ, 5 rue du Maréchal Joffre	Rachel BERNARD (INRAP)	FPREV	20-25	GAL-MA-MOD-CON	5
7300	BAMBIDERSTROFF - BOUCHEPORN - VILLER, canalisation de transport de gaz naturel, Niederland, die Heide, chemin des Quatre Vents, Kesselbuh	Sabine BACCEGA (INRAP)	OPD			6
7327	BAMBIDERSTROFF, lotissement Les Longues Terres, rue Saint-Hubert	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			7
7437	BARONVILLE - BOURGALTROFF - CONTHIL - CUTTING - LIDREZING - RODALBE, LGV-Est européenne, phase 2, tracé	Jacky DOLATA (INRAP)	OPD	15-20	BRO-FER-HMA	8
7436	BASSING - BÉNESTROFF - ROHRBACH-LÈS-DIEUZE - ZARBELING, LGV-Est européenne, phase 2, tracé	Myriam DOHR (INRAP)	OPD	15-20-27	BRO-FER-GAL-HMA-IND	9
7268	BLIESBRUCK, agglomération antique de Bliesbruck-Reinheim, unterer Sand, hinterer Sand	Sophie CASADEBAIG (COL)	FP	20-25	GAL	10
8166	BLIESBRUCK, centre public de l'agglomération, Steinfeldler	Jean-Paul PETIT (COL)	FP	20-25	GAL	11
7459	BLIESBRUCK, lotissement Les Champs, tranche 1	Sophie CASADEBAIG (COL)	FPREV	16-20	BRO-GAL-MA-MOD-CON	12
7455	BOULAY-MOSELLE, Hundertacker	Xavier ANTOINE (INRAP)	OPD	15	BRO	13
7172	BOULAY-MOSELLE, rue des Innocents	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			14

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
7141	BOURSCHEID - BROUVILLER - DOLVING - HILBESHEIM - RÉDING, LGV-Est européenne, phase 2, tracé	Jacky DOLATA (INRAP)	OPD	15-16-20-22-25-27	PRO-BRO-FER-GAL-HMA-MOD-IND	15
7126	BOUSBACH, éolienne n° 4, Bettingerberg	Sabine BACCEGA (INRAP)	OPD			16
7216	BOUZONVILLE, église Sainte-Croix	Marie-Paule SEILLY (SRA)	SD	23	MA	17
7064	COLLIGNY, lotissement Le Domaine de Pange, chemin de Villers, les Verts Prés	Sébastien VILLER (INRAP)	OPD	20	GAL	18
7033	CRÉHANGE, lotissement de l'Europe, tranche 7, Schaeferlei	Rachel BERNARD (INRAP)	OPD			19
7139	DANNE-ET-QUATRE-VENTS - LIXHEIM - VILSBERG, LGV-Est européenne, phase 2, tracé	Matthieu MICHLER (INRAP)	OPD	27	IND	20
7037	DELME, le Château, 15 rue du Maréchal Foch	Rachel BERNARD (INRAP)	OPD	20-25	GAL	21
7199	DELME, lotissement Les Terrasses d'Hélios II, site 1, les Quatre-Coups	Hélène DELNEF (INRAP)	FPREV	14-15	BRO-FER	22
7231	ERCHING - RIMLING, station d'épuration, Linschelbachberg	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			23
7397	FAMECK, lotissement Les Jardins du Triangle, tranche 2, sous la Cité Bosment	Justine FRANCK (INRAP)	OPD	20	GAL	24
7329	FAMECK, ZAC de la Feltière, la Zurette, Budrefeld	Lonny BOURADA (INRAP)	OPD	11-12	NEO	25
7314	FAMECK, ZAC le Domaine de la Forêt, tranche 2, la Landerre	Rachel BERNARD (INRAP)	FPREV	20	GAL	26
7474	FÉNÉTRANGE, lotissement zone artisanale, tranche 2, Leonhardsmatt	Matthieu MORIAMEZ (INRAP)	OPD	20-23	GAL-MA	27
7092	FLORANGE, avenue de Lorraine, Daspich	Anthony DENAIRE (INRAP)	FPREV	11-12	NEO	28
7127	FLORANGE, rue d'Uckange	Franck GÉRARD (INRAP)	OPD			29
7311	FLORANGE, ZA Sainte-Agathe, extension, petit Biterfeld, Galgenberg	Justine FRANCK (INRAP)	OPD	13-15-20	BRO-FER-GAL	30
7066	FRAQUELFING - HATTIGNY - NIDERHOFF, Center Parcs, domaine du Bois de Harchelins	Nicolas MEYER (INRAP)	OPD	15-20-25	FER-GAL-MA-MOD-CON	31
7479	FRAQUELFING - HATTIGNY, Center Parcs, la Rivière, domaine du Bois des Harchelins	Nicolas MEYER (INRAP)	OPD	15-20-25	FER-GAL-MA-MOD-CON	32
7068	GROSBLIEDERSTROFF, lotissement rue du Ruisseau, Bettnacker, Glockenzehnt	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			33
7435	GUÉNANGE, centre équestre, les Vignes	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			34
7042	GUÉNANGE, rue d'Uckange	Franck GÉRARD (INRAP)	OPD			35

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
7234	GUÉNANGE, ZA Bellevue, extension, sur le petit Étang	Sophie GALLAND (INRAP)	FPREV	13-15-20	NEO-BRO-FER-GAL-HMA	36
7312	HAGONDANGE - MAIZIÈRES-LÈS-METZ - MARANGE-SILVANGE, R.D. 112F, mise à 2x2 voies, phase 1	Justine FRANCK (INRAP)	OPD	20	GAL	37
7140	HÉRANGE - MITTELBRONN - PHALSBOURG - SARRALTROFF - VIEUX-LIXHEIM, LGV-Est européenne, phase 2, tracé	Myriam DOHR (INRAP)	OPD	15-20-22-27	FER-GAL-IND	38
7396	HETTANGE-GRANDE, rue du Maréchal Ney	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			39
7214	HILBESHEIM - RÉDING, carrière de Réding-Hilbesheim, Neufeld, Terlingerberg, Quater, Bergoltz, Oberstdell	Sophie GALLAND (INRAP)	OPD	15-25	FER-CON	40
7409	KIRSCHNAUMEN, lotissement La Heidt	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			41
7456	KÖENIGSMACKER, rue du Stade, Blosberger	Laurent THOMASHAUSEN (INRAP)	OPD			42
7024	LANGATTE, rue des Vergers, hinter der Kirche	Nicolas MEYER (INRAP)	OPD	20	GAL	43
7233	LAQUENEXY, lotissement Entre Deux Cours, tranche 4	Gaël BRKOJEWITSCH (INRAP)	FPREV	12-15-20-22	NEO-BRO-GAL-HMA	44
7308	LEMUD - RÉMILLY, mare de Guinvaux, la grande Haye, sur le Pré de l'Hôpital	Lonny BOURADA (INRAP)	OPD	20	GAL	45
7472	LORQUIN - NEUFMOULINS - XOUAXANGE, carrière Barlot, tranche 2009, phase 1, le Barlot, la Forge	André GLAD (INRAP)	OPD	20	GAL	46
7453	LUTTANGE, lotissement rue de Metz	Justine FRANCK (INRAP)	OPD	26	CON	47
7034	MARLY, lotissement Les Hameaux de la Papeterie, la Papeterie	Élise MAIRE (COL)	OPD	15	BRO-FER	48
7399	MARLY, ZAC Belle Fontaine, extension, sous les Reyless	Élise MAIRE (COL)	OPD	15-20	FER-GAL	49
7266	MARSAL, le briquetage de la Seille, la Digue, fort d'Orléans	Laurent OLIVIER (MUS)	FP	25-26	FER-MOD-CON	50
7481	MARSAL, Saint-Martin	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			51
7124	METZ, 23 place Saint-Louis, 43 bis rue Tête d'Or	Ivan FERRARESSO (INRAP)	OPD	19	MA-MOD-CON	52
7217	METZ, 46 place Saint-Louis	Marie-Paule SEILLY (SRA)	SD	19	MA-MOD	53
7194	METZ, parking Paixhans, rue du Général Fournier	Élise MAIRE (COL)	OPD	19-25	MOD-CON	54
7051	METZ, place de la République, phase 1	Christian DREIER (INRAP)	FPREV	19-21-22-27	GAL-HMA-MA-MOD	55
7210	METZ, place Mazelle	Matthieu MORIAMEZ (INRAP)	OPD	19	GAL	56
7309	MONTENACH, lotissement Les Résidences de Montenach, Kolmette	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD	20	GAL	57

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
7395	MONTOY-FLANVILLE, lotissement Le Fossé de l'Étang, tranche 2, rue de la Chappe	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			58
7096	MOYEUVRE-GRANDE, lotissement L'Écrin Forestier, Tréhémont	Justine FRANCK (INRAP)	OPD	15-20	PRO-GAL	59
7094	MOYEUVRE-GRANDE, ZAC les Jardins de Sainte-Ségoleine, Froidcul	Philippe KLAG (INRAP)	OPD	13-15-16-20	CHA-FER-GAL	60
7113	NORROY-LE-VENEUR, ZAC du Centre Relais, site 2 partiel, phase 2, zone 1	Olivier FAYE (INRAP)	FPREV	15-20	PRO-GAL-MA	61
10230	NOUILLY - VANTOUX, ZAC de Lauvallières, hôpital Robert Schuman, tranche 1, phase 2	Élise MAIRE (COL)	OPD	15	FER	62
7129	OTTANGE, Noterweg	Rachel BERNARD (INRAP)	OPD			63
7093	PLESNOIS, ZAC de l'Ambanie, tranche 2, les Flambeaux	Franck THIÉRIOT (INRAP)	OPD	15-20	FER-GAL	64
7026	ROUSSY-LE-VILLAGE, hintern grossen Garten, Roussy-le-Bourg	Jean-Charles BRÉNON (INRAP)	OPD			65
7398	ROUSSY-LE-VILLAGE, hintern grossen Garten, Roussy-le-Bourg	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			66
7174	RURANGE-LÈS-THIONVILLE, lotissement Les Résidences de Longchamp, tranche 4	Lonny BOURADA (INRAP)	OPD			67
7190	RURANGE-LÈS-THIONVILLE, lotissement Les Résidences de Longchamp, tranche 2, sur Iwerbusch	Magali MONDY (INRAP)	FPREV	15-17-20-22	FER-GAL	68
7043	SAINT-AVOLD, chemin Mahon, rue de la Montagne, rue de Gaulle	Hélène DUVAL (INRAP)	OPD	19-25	MA-MOD	69
7416	SAINT-AVOLD, le Carré, bâtiments A et D, 13-15-19 rue Mertzelle, 46-48 rue Poincaré, rue des Américains	Pierre THION (SRA)	SD	19	MA-MOD	70
7069	SARRALTROFF, LGV-Est européenne, phase 2, tracé, Kohljungswald	Sébastien VILLER (INRAP)	OPD			71
7041	SARREBOURG, lotissement Le Domaine de Marxberg	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			72
7125	SARREBOURG, pôle Chagall, chapelle des Cordeliers	Sébastien JEANDEMANGE (INRAP)	OPD	19-23	GAL-MOD-CON	73
7040	SARREBOURG, rue des Remparts	Nicolas MEYER (INRAP)	OPD	19-27	BRO-FER-GAL-MA-MOD	74
7278	SARREBOURG, rue du Sauvage	Nicolas MEYER (INRAP)	FPREV	19-27	GAL-MA-MOD	75
7297	SILLÉGNY, lotissement Les Vergers de Sillégnny, les Rouaux, rue du Neufbourg	Lonny BOURADA (INRAP)	OPD	20	GAL	76
7434	SILLÉGNY, rue du Stade	Lonny BOURADA (INRAP)	OPD	15	FER	77
7032	SILLY-SUR-NIED, derrière la Goule	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			78
7379	TARQUIMPOL, village	Joachim HENNING (UNI)	SD	20-21	GAL-HMA	79

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
7201	TERVILLE, rue de Verdun	Lonny BOURADA (INRAP)	OPD		IND	80
7475	THIONVILLE, boucle de la Milliaire	Marie-Pierre PETITDIDIER (INRAP)	OPD	11-12-25	NEO-HMA	81
7120	THIONVILLE, cour des Capucins, allée Poincaré, rue du Cygne, rue Brûlée, rue de Paris	Matthieu MORIAMEZ (INRAP)	FPREV	19-25	MA-MOD	82
7179	THIONVILLE, lotissement Le Domaine de Thionville, rue de Verdun	Justine FRANCK (INRAP)	OPD	15-19-22	PRO-GAL	83
7482	THIONVILLE, lotissement Les Charmilles des Flâneurs, Guentrange	Franck GÉRARD (INRAP)	OPD			84
7230	THIONVILLE, rue de la Paix	Stéphane AUGRY (INRAP)	OPD	19-25	MOD	85
7264	TINCRY, le haut du Mont	Volker HEYD (UNI)	FP	14-15-17-18	FER	86
7299	VECKERSVILLER, 6 rue des Roses	Marie-Paule SEILLY (SRA)	SD	20-23	MOD	87
7067	VIC-SUR-SEILLE, 34 rue Meynier	Jean-Denis LAFFITE (INRAP)	OPD	20-25	FER-GAL-MA	88
7025	WOUSTVILLER, ZAC de la Sapinière, tranche 3	Nicolas MEYER (INRAP)	OPD	20-22	GAL	89
7458	YUTZ, espace Meilbourg	Sabine BACCEGA (INRAP)	OPD			90

* : cf. carte de répartition des sites.

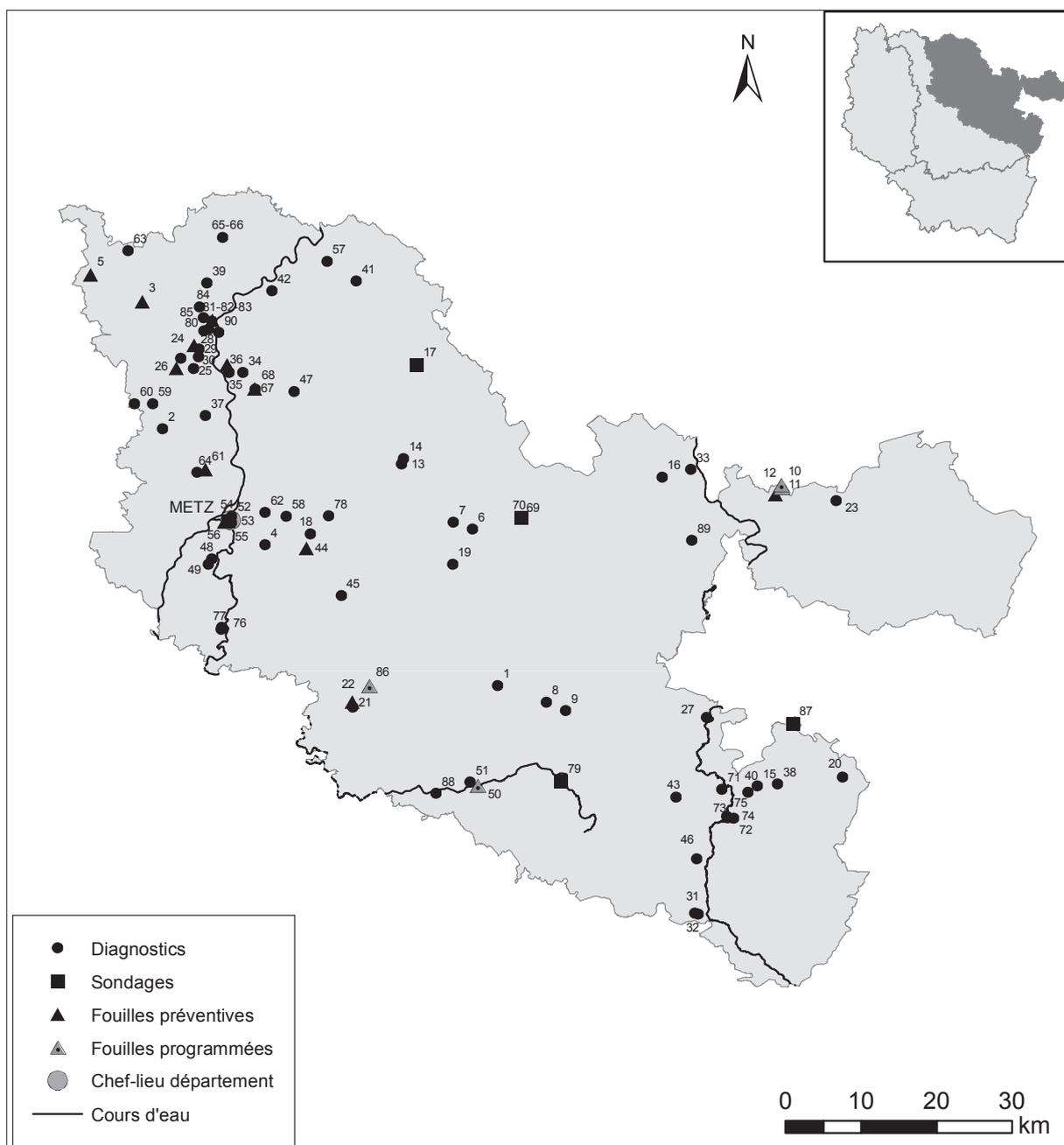
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

MOSELLE

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 8



MOSELLE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 8

AMNÉVILLE - MALANCOURT- LA-MONTAGNE Les Rapailles, phase 1

Le projet d'exploitation d'une carrière de granulats de calcaire, porté par la société HOLCIM Granulats, a fait l'objet d'une prescription de diagnostic archéologique. L'emprise du projet se décompose en quatre phases.

Lors de la première phase de sondage, portant sur une surface de 91 010 m², aucun vestige archéologique structuré n'a été mis au jour.

Justine FRANCK

ANGEVILLERS R.D. 14, mise à 2x2 voies entre la côte Saint-Michel et le giratoire de la R.D. 952, Justice, le chemin de Fontoy

Gallo-romain

À l'occasion de la mise 2x2 voies de la R.D. 14, une opération d'archéologie préventive a été prescrite sur deux secteurs situés sur la commune d'Angevillers. Le premier site (lieu-dit *Justice*) a permis de mettre au jour une partie d'un établissement rural gallo-romain. Les vestiges se présentaient sous la forme de deux bâtiments, interprétés comme des annexes agricoles ou artisanales, clos par un système de fossés se prolongeant hors du chantier, vers le nord-ouest. L'état de conservation n'a pas permis d'observer les niveaux d'occupation, et seules les fondations des murs étaient préservées. À l'origine, les deux bâtiments avaient un plan quadrangulaire simple, mais l'un d'entre eux a fait l'objet d'une réfection postérieure avec ajout d'une nouvelle pièce. Par ailleurs, huit foyers quadrangulaires ont été retrouvés. Le mobilier découvert, principalement de la céramique, a permis de définir une fourchette chronologique comprise entre le I^{er} et le II^e s. Le deuxième site (lieu-dit *chemin de Fontoy*) a permis

de mettre au jour deux bâtiments gallo-romains et un ensemble de foyers.

Le premier bâtiment est formé d'une seule pièce quadrangulaire. Le niveau de sol et jusqu'à trois assises de mur étaient conservés. Il était complété par une allée empierrée venant buter contre le seuil et contre laquelle s'étendait sans doute une sorte d'appentis. Deux foyers et un séchoir-fumoir étaient installés dans la pièce.

L'étude de la céramique retrouvée a permis de mettre en évidence trois phases chronologiques :

- la première est liée à la construction du bâtiment. Le mobilier résiduel était proportionnellement très important et indique une phase précoce d'installation au cours des I^{er}-II^e s.,

- la deuxième phase semble être caractérisée par une restructuration ou une reconstruction du bâtiment. L'aménagement du fumoir est probablement lié à cette phase, datée du III^e s.,

- enfin, les niveaux d'abandon ont livré des éléments de la fin du III^e au IV^e s.

Le bâtiment 2 était moins bien conservé et a été en grande partie entaillé par le creusement d'une petite carrière. Seules les fondations des murs étaient encore en place et aucun niveau de sol n'était conservé. Il était constitué de deux pièces de tailles inégales. La fondation du bâtiment semble avoir eu lieu au cours du II^e s. et son abandon au III^e s. Une fréquentation des lieux semble persister à la fin du III^e s. et au IV^e s.

Une douzaine de foyers quadrangulaires a été trouvée dans l'angle sud-est de la fouille. La présence de

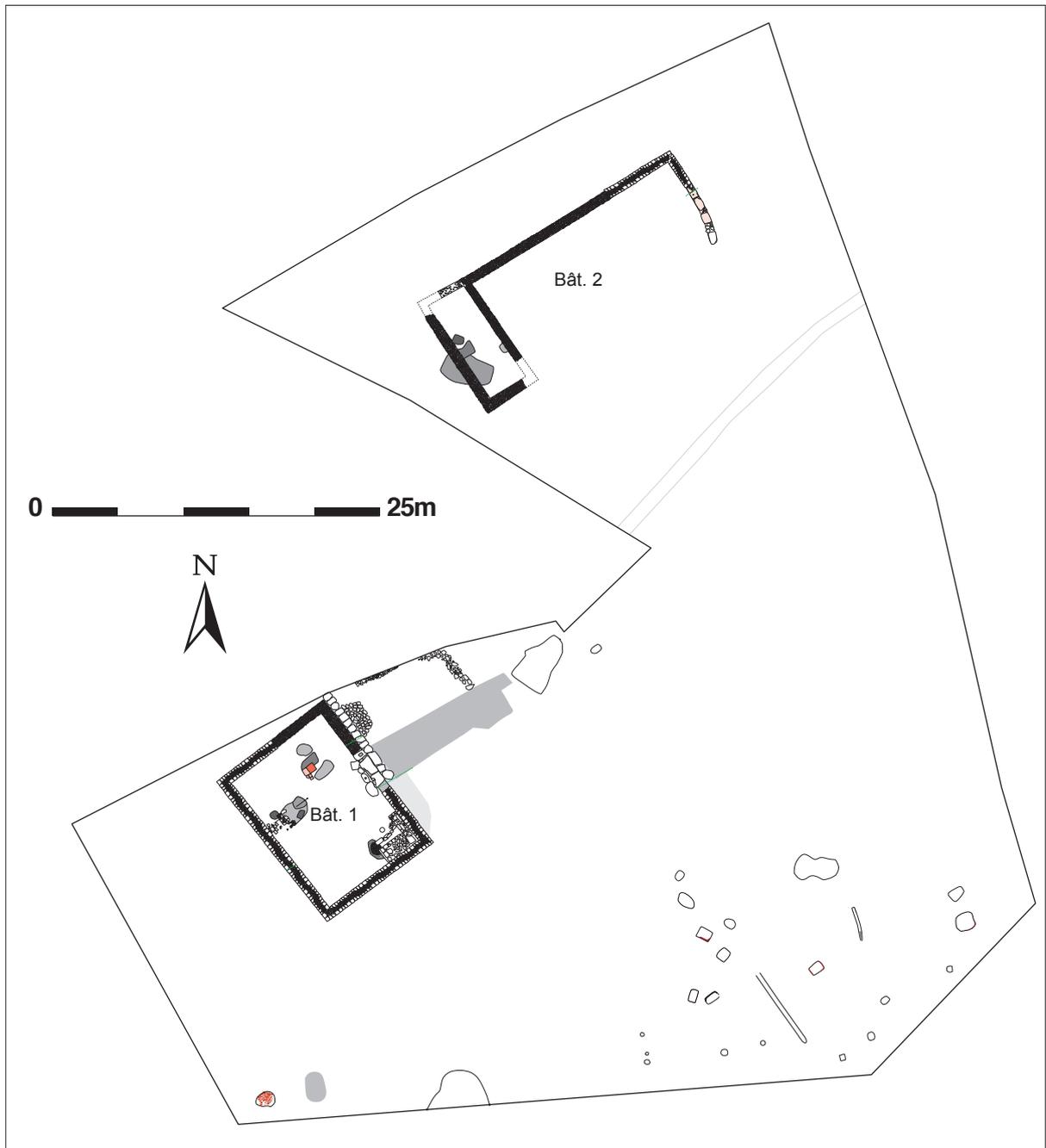
céramique du III^e s. est un indice les reliant à la deuxième phase d'occupation du bâtiment 1.

Enfin, deux structures ont accueilli des rejets de mobilier. L'une sous forme d'épandage, l'autre dans le comblement d'une grande fosse profonde d'1,20 m. Ces deux structures sont datées du III^e s., mais il faut souligner la forte proportion de mobilier résiduel des I^{er} et II^e s. On peut ainsi relier ses rejets de mobiliers à la période de construction ou de restructuration du bâtiment 1.

Annaïg LE MARTRET



ANGEVILLERS, R.D. 14, mise à 2x2 voies entre la côte Saint-Michel et le giratoire de la R.D. 952, Justice, le chemin de Fontoy
Relevé du site 1 (DAO : ANTEA).



ANGEVILLERS, R.D. 14, mise à 2x2 voies entre la côte Saint-Michel
et le giratoire de la R.D. 952, Justice, le chemin de Fontoy
Relevé du site 1 (DAO : ANTEA).

ARS-LAQUENEXY - PELTRE ZAC de Mercy

Âge du Bronze - Âge du Fer -
Gallo-romain - Moyen Âge -
Moderne

La construction d'un pôle d'activités et d'équipements d'accompagnement dans le domaine médical lié au futur hôpital du CHR a donné lieu à une demande volontaire de diagnostic anticipé portant sur 409 889 m². L'emprise concernée par ce projet est située sur des parcelles ayant abrités une base militaire. Le diagnostic effectué à l'aide de deux pelles mécaniques a mis au jour plusieurs occupations datées de la protohistoire à l'époque moderne. Quelques pièces lithiques, trouvées hors stratigraphie, tendent à indiquer la présence proche d'une occupation du Néolithique moyen II. La fouille de deux fosses a permis de récolter du matériel céramique en grande quantité, ainsi que des fragments de chenets, de meule et de bobine constituant les vestiges de ce qui semble être un habitat du Bronze final IIIa-IIIb. À environ 700 m à l'est de ces fosses

se situe une occupation Bronze final ou Hallstatt matérialisée par une construction sur poteaux associée à un fossé dont le remplissage charbonneux contenait une forte densité de tessons. Un sondage a livré le fond d'un fossé dont l'orientation et la proximité avec les fossés laténiens découverts lors de la fouille d'ANTEA-Archéologie permettent une attribution chronologique identique (cf. *Bilan scientifique régional 2006*, p. 55). Une tranchée continue a été réalisée le long de la villa ; elle a livré un mur épierré et une fosse remplie de chaux (pouvant être interprétée comme un espace de gâchage) qui délimitent l'étendue orientale de la villa gallo-romaine. Enfin, quelques tessons épars sont issus de l'occupation médiévale et moderne du château de Mercy qui domine l'emprise de ce diagnostic.

Élise MAIRE

AUMETZ 5 rue du Maréchal Joffre

Gallo-romain - Moyen Âge -
Moderne - Contemporain

L'opération de fouille archéologique menée au 5 rue du Maréchal Joffre à Aumetz a couvert une surface de 619 m². Elle a permis de caractériser l'occupation humaine des lieux à travers la découverte de vestiges archéologiques, depuis l'époque antique ou post-antique jusqu'à l'époque contemporaine. La fouille se situe à 25 m seulement d'un axe secondaire gallo-romain, dont l'actuelle rue du Maréchal Joffre (anciennement chemin de Fontoy) a conservé le tracé. Cette opération a donc permis de mettre au jour l'exploitation d'une carrière d'extraction de calcaire en service, selon toutes vraisemblances à l'époque antique ou post-antique, fait antérieur à l'implantation humaine rurale à l'époque médiévale. Cette dernière se caractérise par la présence d'une cabane excavée dont l'activité, de filage de la laine, y est attestée, un foyer domestique doté d'une fosse de rejet de cendres ainsi qu'une fosse indéterminée. Ensuite, deux bâtiments sur solins de pierres ou murs-tas sont érigés dans la partie sud du site, reposant directement sur les remblais de la carrière. Du premier état du bâtiment n° 1 ne demeurent que les traces de murs partiellement récupérés. Il ne nous est parvenu qu'un module interne partiel ainsi qu'un espace exigu de type couloir. Dans une phase de réfection, le bâtiment n° 1 est doté *a minima* de trois modules distincts ayant parfois conservé leur niveau de

sol en terre battue. Un espace restreint est aménagé dans l'angle nord-est de la pièce centrale ouvrant probablement l'accès à un étage supérieur par le biais d'une cage d'escalier. Le mur extérieur est présente un dé de pierre engagé, dont la fonction était de soutenir un poteau vertical de charpente tout en l'isolant de l'humidité. Un mur de clôture situé dans le prolongement de ce dernier matérialisait la limite de parcelle, encore perceptible de nos jours. Deux cunettes en pierres réparties sur la face externe du mur extérieur nord faciliteraient l'évacuation des eaux pluviales collectées par la toiture (tuiles canal à crochet).

Le bâtiment n° 2 présente une cave parementée enterrée ayant connu deux phases successives d'occupation. La seconde a pour spécificité de s'accompagner d'une réorganisation interne du bâtiment avec la création d'une nouvelle partition. Une ultime phase s'illustre à travers la réoccupation de l'espace alors que la cave était tombée en désuétude des suites d'un épisode incendiaire. Nombre d'objets métalliques découverts dans cette pièce témoigne sans doute de sa fonctionnalité, assimilable à une grange (harnachement de cheval, éléments de charrette et faucille). Un nouvel épisode d'incendie met un terme définitif à l'occupation du bâtiment au bas Moyen Âge, à l'instar du bâtiment n° 1. En outre, quelques structures

d'époque indéterminées ont été recensées telles qu'un trou de poteau isolé, un épandage de sédiment indéterminé, une fosse ainsi qu'un puits parementé situé dans l'angle nord-est du site.

Les résultats de cette opération de fouille permettent d'enrichir les connaissances historiques de la commune d'Aumetz à travers une fenêtre ouverte sur l'implantation humaine.

Rachel BERNARD

**BAMBIDERSTROFF -
BOUCHEPORN - VILLER**
Canalisation de transport de gaz
naturel, Niederland, die Heide,
chemin des Quatre Vents, Kesselbuh

Le diagnostic archéologique (10 982 m²), qui a été réalisé à l'occasion d'un projet de canalisation de transport de gaz qui traverse entre autres les communes

de Boucheporn, Bambiderstroff et Viller, n'a pas relevé de vestige archéologique.

Sabine BACCEGA

BAMBIDERSTROFF
Lotissement Les Longues Terres,
rue Saint-Hubert

Un diagnostic archéologique préventif a été réalisé à l'occasion de la construction du lotissement privé Les Longues Terres, rue Saint-Hubert, sur une surface de

23 981 m². Toutes les parcelles ont pu être sondées et se sont révélées négatives.

Gilles MANGIN

BLIESBRUCK
Agglomération antique de Bliesbruck-
Reinheim, unterer Sand, hinterer Sand

Gallo-romain

La zone définie dans le cadre des opérations de fouille programmée de 2007 s'inscrit dans le cadre du PCR Bliesbruck-Reinheim - Recherches archéologiques sur un site transfrontalier. Les secteurs concernés se situent dans une zone périphérique de transition (*suburbium*), souvent méconnue, entre l'agglomération antique et la nécropole. Cette opération intégrait également l'extrémité sud de l'important système fossoyé double, de 270 m de long, repéré en 2004 lors de prospections géophysiques (*cf. Bilan scientifique régional 2004*, p. 69). En outre, cette zone, à faible densité archéologique, avait été choisie afin d'accueillir la future zone de restitution de trois bâtiments du quartier artisanal ouest au sein du Parc Archéologique Européen de Bliesbruck-Reinheim.

L'étude des données archéologiques montre que ce secteur est structuré de manière différente du noyau urbain, assez caractéristique d'une zone de transition entre la ville et la campagne. Elle est bien marquée par le contraste de densité de structures entre la moitié sud et la moitié nord du terrain qui correspond à la limite sud de l'éventail alluvial présent au sein de la vallée de la Blies. Les vestiges de bâtiments découverts, relativement fugaces, sans doute en matériaux périssables, restent difficiles à interpréter. Ils s'appuient

sur un réseau empierré de circulation dans la continuité de ceux dégagés, plus au sud, dans le quartier artisanal ouest. Malgré l'arasement des structures, il est possible de proposer un premier découpage chronologique allant, pour la majorité des structures, du II^e s. à la fin du IV^e s. de n. è.

En outre, dans ce secteur, ont été mis au jour des tronçons d'un système de deux fossés linéaires et parallèles orientés nord-sud, étanchéifiés avec de l'argile pour véhiculer une eau propre, et comblés d'une alternance de couches sableuses et argileuses, témoignant de plusieurs phases d'utilisation à l'époque romaine. On note, cependant, la présence d'une troisième structure linéaire dont la fonction n'est pas encore définitivement établie. Enfin, à proximité de ces fossés, a été découverte une importante cuvette tapissée d'argile dont la fonction pourrait être en lien avec la gestion de l'eau dans la vallée (récupération des eaux de ruissellement ou de débordement de la Blies ou bien l'adduction de l'eau à proximité d'établissements agricoles).

La poursuite envisagée de la fouille de ce secteur devrait permettre de compléter ces premières informations et de lever un certain nombre d'interrogations sur les modalités d'occupation de cette zone périphérique

notamment la relation entre la zone des fossés et l'arrière du quartier artisanal ouest et celle entre

l'extrémité nord des quartiers artisanaux de part et d'autre de la voie principale.

Sophie CASADEBAIG

BLIESBRUCK

Centre public de l'agglomération, Steinfelder

Gallo-romain

En 2008 a été mis en place un programme pluriannuel dont l'objet est l'identification de la fonction des bâtiments révélés par prospections géophysiques et aériennes au centre de l'agglomération secondaire de Bliesbruck.

La campagne 2008 (170 m²) a permis de vérifier la pertinence des prospections et de mettre au jour partiellement le bâtiment situé au centre de l'espace entre les thermes publics et la voie principale. Construit à partir du II^e s., il est constitué d'une paroi en hémicycle de 12 m de diamètre qui encadre, de manière symétrique, un édicule rectangulaire pour lequel les données de fouilles ont pu montrer qu'il s'agissait d'un bassin alimenté par une conduite constituée de tuyaux en bois reliés par des emboîtures en fer.

L'édicule est un local rectangulaire (4,50 m x 2 m) de plan en U ouvert à l'est et ayant un axe de symétrie est-

ouest. Les trois murs, larges de 0,60-0,65 m, construits en petit appareil calcaire lié au mortier de chaux présentent des élévations conservées sur au moins deux assises et reposant sur des fondations profondes de 0,35 m. Des fosses sont attestées aux quatre angles de l'édicule ainsi qu'à l'intérieur de celui-ci qui indiquent la récupération d'éléments architecturaux.

La paroi de l'hémicycle est conservée principalement à l'état de fondation. Des parties de la première assise sont encore conservées localement qui indiquent que l'élévation, large de 1 m, était construite en petit appareil calcaire lié au mortier de chaux de bonne qualité, blanc et encore très dur.

Les caractères architecturaux et fonctionnels de cet édifice suggère qu'il s'agit d'un monument lié à l'eau qui pourrait s'intégrer dans le registre des fontaines monumentales ou nymphées en exèdre.

Jean-Paul PETIT



BLIESBRUCK, centre public de l'agglomération
Bassin constitué d'une paroi en hémicycle
(cliché : conservation départementale de la Moselle).

BLIESBRUCK

Lotissement Les Champs, tranche 1

Âge du Bronze - Gallo-romain - Moyen Âge - Moderne - Contemporain

Un projet de lotissement dans le secteur occidental de la commune de Bliesbruck a nécessité une fouille d'archéologie préventive sur une surface de 4 500 m². Cette opération fait suite à un diagnostic réalisé sur l'ensemble du projet d'aménagement d'un lotissement d'une superficie de 1 ha (*cf. Bilan scientifique régional 2007*, p. 195). Les sondages avaient permis d'identifier une occupation rurale datant des III^e-IV^e s. de n. è. ainsi que quelques structures protohistoriques. Aux parcelles communales à l'origine de cet aménagement s'est ajoutée une prescription de fouilles sur une surface de 500 m² appartenant à une personne privée. La fouille a été menée en deux tranches calendaires. La première, en novembre-décembre 2008, a concerné l'emprise de la future chaussée et ses abords et la seconde, réalisée en mai-juillet 2009, a concerné les parcelles à lotir ainsi que la parcelle de l'aménageur privé.

Hormis la présence presque anecdotique d'une sépulture perturbée datant du Bronze final, la fouille a permis de mettre au jour un établissement rural datant du III^e s. de n. è. ainsi que des indices d'une occupation du IV^e s. de n. è. En outre, le site se caractérise par un réseau dense de canalisations qui se succèdent entre l'Antiquité et la période récente. La présence de ces éléments s'explique en grande partie par la présence d'une résurgence de source dont le cours a dû être maîtrisé afin d'occuper ou d'exploiter ces parcelles.

L'occupation du III^e s. de n. è. se caractérise essentiellement par la présence d'un bâtiment localisé en bordure septentrionale de l'emprise dont le niveau de sol, en cailloutis, a été scellé par la couche de destruction de la toiture. Il s'agit du seul niveau de sol attesté sur l'ensemble du site, les autres bâtiments n'étant conservés qu'au niveau de leurs fondations. Les vestiges mis au jour peuvent être considérés comme appartenant à un établissement rural dont le statut et la fonction sont difficilement attribuables.

L'occupation du IV^e s. de n. è. se caractérise par la présence fugace d'éléments épars localisés essentiellement dans la partie orientale de la zone fouillée. La qualité de ces structures, difficilement identifiables, contraste avec l'importante quantité de mobilier domestique - vaisselle - ou monétaire appartenant à cette période. Il est par conséquent difficile de préciser la nature de l'occupation du site à cette période. Mais l'abondance du mobilier ne permet que d'attester d'une présence anthropique au cours de ce siècle qui connaît de nombreux abandons d'occupations rurales.

Malgré la proximité de l'église médiévale localisée à 350 m environ à l'est, le site n'a livré que peu d'éléments de cette période. Quelques exemplaires de céramique cannelée ont été mis au jour lors de la fouille d'une des canalisations. Il s'agit là du seul témoignage de l'occupation médiévale.

Sophie CASADEBAIG

BOULAY-MOSELLE

Hundertacker

Âge du Bronze

Le diagnostic réalisé sur l'emprise d'un projet de lotissement, au lieu-dit *Hundertacker* à Boulay, couvre une superficie de 18 ha. Les parcelles diagnostiquées se situent au sud de l'ancien bourg fortifié attesté dès le XII^e s. Les sondages réalisés à l'aide d'une pelle mécanique ont révélé une faible densité de structures d'une superficie de 200 m² environ, au nord-ouest de l'emprise du projet.

Une grande partie de la zone sondée au sud-ouest du sondage positif est très érodée. Le faible

recouvrement de terre végétale et de limon sur cette zone laisse apparaître le ban calcaire. Les sondages complémentaires n'ont pas permis de repérer d'autre structure.

Le sondage positif a permis de découvrir une fosse polylobée isolée d'une longueur de 17 m sur 6 à 8 m de large environ. Son état de conservation atteint une profondeur de 0,80 m. Le mobilier céramique semble se situer entre le Bronze final IIb et le Bronze final IIIa.

Xavier ANTOINE

BOULAY-MOSELLE

Rue des Innocents

Une opération de diagnostic (7 015 m²) a été réalisée rue des Innocents, à l'est de la commune de Boulay.

Bien que située dans un périmètre archéologiquement sensible, cette opération s'est révélée négative.

Gilles MANGIN

BOUSBACH

Éolienne n° 4, Bettingerberg

Le diagnostic (1 022 m²), réalisé au lieu-dit *Bettingerberg*,

n'a pas livré de vestige archéologique.

Sabine BACCEGA

BOUZONVILLE

Église Sainte-Croix

Moyen Âge

L'abbatiale, inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques en 1980 et les parties subsistantes du cloître en 1986, ont fait l'objet depuis plusieurs années de travaux de restauration et de mise en valeur qui ont été suivis, tant bien que mal, par le service régional de l'Archéologie.

En 2008, le suivi malaisé du creusement des tranchées d'évacuation des eaux pluviales autour de l'abbatiale a permis de repérer la présence de plusieurs murs dont un perpendiculaire à la façade nord qui correspond au mur intérieur de la galerie est du cloître aujourd'hui disparue. Le suivi a également permis la fouille d'une

sépulture en caisson localisée à la jonction entre le bas-côté sud et l'absidiole attenante où un important contrebatement a été édifié au XIX^e s. La moitié orientale de cette tombe a été détruite lors de l'édification d'un mur qui présente un axe divergeant de 55° vers le nord (évoquant la fondation d'un contrefort) et la moitié occidentale a été en partie prélevée par les ouvriers avant l'intervention archéologique ne laissant en place que la ceinture pelvienne et une partie des membres supérieurs. Sa datation par radiocarbone donne un âge calibré de 1218 à 1280 de n. è.

Marie-Paule SEILLY

COLLIGNY

Lotissement Le Domaine de Pange,
chemin de Villers, les Verts Prés

Gallo-romain

Le projet de création d'un lotissement sur la commune de Colligny a été l'occasion d'une intervention archéologique préventive sur une surface de 1 933 m². Les terrains concernés par ce projet se situent sur la frange sud du village.

L'intervention a permis la mise au jour d'un bâtiment sur radiers de fondations le long du chemin d'exploitation, dans l'angle nord-est de la parcelle. L'édifice, de plan vraisemblablement quadrangulaire, est long de 18 m. Il se caractérise par une tripartition de son espace

interne. Trois structures de combustion de type « fours quadrangulaires » ont été découvertes à proximité, ainsi que deux négatifs de poteaux dont un a livré quelques fragments de céramique d'aspect protohistorique. Cet édifice pourrait être interprété comme une aile ou une annexe d'une *villa* plus importante, l'occupation principale ayant été identifiée dans les terrains cultivés un peu plus haut. Les éléments mobiliers échantillonnés sont peu nombreux. Ils permettent d'envisager une occupation qui s'étend entre les I^{er} et les III^e s. de n. è.

Sébastien VILLER

CRÉHANGE

Lotissement de l'Europe, tranche 7, Schaeferrei

Le projet de construction de pavillons individuels a amené le service régional de l'Archéologie de Lorraine à prescrire une opération de diagnostic archéologique en

raison de la sensibilité archéologique de la commune. La surface sondée (31 630 m²) n'a toutefois livré aucun vestige structuré.

Rachel BERNARD

DELME

Le Château, 15 rue du Maréchal Foch

Gallo-romain

La prescription de diagnostic archéologique (2 276 m²) à Delme a été motivée par un contexte archéologiquement très sensible. En effet, l'une des deux parcelles concernées par le projet d'extension d'une exploitation agricole a été sujette à l'établissement d'un château attesté à partir du XVI^e s. Un des états a été consigné sur la carte du cadastre napoléonien au début du XIX^e s. Ce document permet de constater la pérennisation d'une partie des bâtiments dans le paysage actuel. De manière plus générale, l'ensemble

des parcelles se situent à proximité de la voie romaine reliant Metz à Strasbourg. Figurant sur la Table de Peutinger sous le nom de *Ad duodecimum*, c'est-à-dire la « douzième borne », l'agglomération de Delme n'était autre qu'une station routière dans l'Antiquité.

Les sondages ont permis de mettre au jour un fossé antique dont la fonction n'a pu être établie (délimitation de parcellaire ?), un drain ainsi qu'un collecteur de drains en pierre et une dépression (mare ?) ayant livré du mobilier moderne, voire contemporain.

Rachel BERNARD

DELME

Lotissement Les Terrasses d'Hélios II, site 1, les Quatre-Coups

Âge du Bronze - Âge du Fer

Cette opération, de 871 m² et située sur la commune de Delme au lieu-dit *les Quatre Coups*, a permis d'observer une série de structures en creux datées de la période du Hallstatt. La fouille se situe en contrebas du site de hauteur de Tincry, remarquable par son rempart. Elle a révélé, en plus des structures déjà mises au jour en 2007 (*cf. Bilan scientifique régional 2007*, p. 196), quelques trous de poteaux, une fosse et des chablis. La conservation de ces structures est liée à la présence

de billons qui marquent encore aujourd'hui le paysage. Il est possible de citer la structure 02, identifiée comme une fosse de rejet de foyer et la structure 11 considérée comme un trou de poteau, toutes deux ayant livré du mobilier. Celui-ci peut être daté d'une période comprise entre la fin du Bronze final et le Hallstatt D. Ce faciès peut être mis en relation avec la chronologie du site de hauteur de Tincry et avec la première phase d'exploitation du sel dans la vallée de la Haute Seille.

Hélène DELNEF

ERCHING - RIMLING

station d'épuration, Linschelbachberg

L'opération de diagnostic préventif, réalisée au lieu-dit *Linschelbachberg*, s'est déroulée le long d'un chemin d'exploitation. Toutes les parcelles ont pu être sondées.

Les sondages, portant sur une surface de 5 000 m², se sont révélés négatifs.

Gilles MANGIN

FAMECK

Lotissement Les Jardins du Triangle, tranche 2, sous la Cité Bosment

Gallo-romain

Le projet de lotissement Les Jardins du Triangle est situé au nord-ouest de la commune de Fameck. Il a fait l'objet de trois interventions de diagnostic archéologique (cf. *Bilan scientifique régional 2007*, p. 197) dont la dernière tranche 3, objet de ce rapport, porte sur une surface de 56 955 m². Les sondages positifs ont révélé la présence d'une céramique protohistorique isolée et

d'un fossé moderne, d'un four quadrangulaire rubéfié de période gallo-romaine et d'une structure de nature hydrologique, de type talweg.

Ces éléments corroborent la présence d'une occupation antique, en effet, deux structures de combustion avaient été découvertes lors de la première intervention de diagnostic.

Justine FRANCK

FAMECK

ZAC de la Feltière, la Zaurette, Budrefeld

Néolithique

Au regard du potentiel archéologique que recèle le territoire de Fameck, un projet d'extension de la ZAC de la Feltière de 100 300 m², aux lieux-dits *la Zaurette* et *Budrefeld*, a été précédé d'une opération de diagnostic archéologique. Cette zone était jusqu'alors préservée de tout aménagement destructeur, elle correspond à l'heure actuelle à des champs cultivés.

Sur les 90 000 m² accessibles, 223 sondages ont pu être réalisés. Sur cet ensemble, une occupation structurée a été appréhendée au travers de 16 sondages positifs. Ils se concentrent au nord-est de l'emprise sur une zone de 8 000 m². Dix fosses, six trous de poteau et sept fossés ont pu être observés. Toutes ces structures sont apparues sous une séquence stratigraphique d'environ 0,40 m constituée essentiellement par le niveau de terre végétale associée parfois à des colluvions. Elles s'inscrivent dans un substrat caractérisé par des limons bruns-jaunes assez fins pouvant correspondre à des loëss remaniés. La perception des creusements

est aléatoire, elle est compliquée par des niveaux supérieurs souvent peu anthropisés et d'une texture assez proche de celle du terrain naturel. Au regard des différentes coupes réalisées, les structures, bien que faiblement recouvertes, sont bien conservées. Les fosses et la plupart des fossés mesurent au moins 0,30 m de profondeur. Le nettoyage de surface systématique et la fouille partielle et manuelle de la moitié des structures découvertes ont montré que les sédiments qui interviennent dans le comblement des structures n'incluent que de rares artefacts. Il s'agit pour l'essentiel de fragments de céramique prélevés au sein des fosses. Malgré un *corpus* limité, l'étude du mobilier permet d'attribuer ce site au Néolithique. La présence d'éléments caractéristique trahit une occupation du Néolithique moyen, probablement de la culture de Rössen avec de manière résiduelle des aménagements relevant du Néolithique ancien rubané.

Lonny BOURADA

FAMECK

ZAC le Domaine de la Forêt, tranche 2, la Landerre

Gallo-romain

L'opération de fouille archéologique menée à Fameck a été motivée par le projet d'extension du lotissement de la ZAC du Domaine de la Forêt, tranche 2. Son décapage a couvert une surface totale de 8 100 m². Elle a permis de caractériser l'occupation humaine des lieux à travers la découverte de vestiges archéologiques caractéristiques du Haut-Empire. Cet établissement rural de type « ferme » a succédé à l'implantation d'une occupation de l'âge du Fer non déterminée (cf. *Bilans scientifiques régionaux 2006 et 2007*, p. 64 et p. 197).

La première phase d'occupation se traduit par la présence de bâtiments en matériaux légers (bois et terre) ceints d'un enclos fossoyé. Ce dernier était doté d'une entrée aménagée par des poteaux. Rapidement,

cette première forme d'habitat laisse place à des nouvelles constructions en matériaux durs (pierres et tuiles), reprenant parfois les plans précédents, tout en se développant sous forme de pièces annexées. À cette période, le fossé d'enclos est abandonné dans sa forme première et un autre pôle d'habitat s'y implante. Un bâtiment quadrangulaire aux murs parementés succède *in situ* à un second, quoique légèrement excentré. Il s'accompagne d'un bâtiment de type dépendance en matériaux périssables, d'un petit enclos (animaux d'élevage ?) ainsi que d'une cave semi-enterrée.

Puis, à la fin du III^e s. de n. è., ces parcelles seront vraisemblablement dévolues à l'agriculture.

Rachel BERNARD

FÉNÉTRANGE

Lotissement zone artisanale, tranche 2, Leonhardsmatt

Gallo-romain - Moyen Âge

Le lieu-dit *Leonhardsmatt* correspond à l'emplacement du prieuré de Saint-Léonard, fondé en 1252 par les seigneurs de Fénétrange à partir d'une chapelle préexistante. Vendu en 1565, l'établissement est définitivement ruiné vers la fin XVII^e-début XVIII^e s., au vu d'un procès verbal de visite des lieux dressé en 1709. Un décapage partiel a été réalisé sur environ 2 500 m², à l'extrémité nord du projet. Suite à un signalement par un habitant de la commune, deux agents du service régional de l'Archéologie ont constaté sur le terrain la présence de substructions (murs, calage, trou de poteaux) et de mobilier gallo-romain (*tegulae*,

céramiques, monnaies).

Dans les sondages, quelques rares tessons de la période protohistorique ont été collectés (Hallstatt, La Tène) en dehors de toute structure précise. Les sondages ont mis au jour la *pars urbana* d'un établissement rural gallo-romain, avec une emprise de 1 200 m². Des structures en creux (fosses, trou de poteau, foyer) ont été observées aux abords de la *villa*. À l'ouest des vestiges gallo-romains, un bâtiment en dur a été mis au jour. Si l'on se réfère au peu de céramique trouvée dans ce sondage, le bâtiment serait du bas Moyen Âge.

Matthieu MORIAMEZ

FLORANGE

Avenue de Lorraine, Daspich

Néolithique

Le site rubané de Florange *Daspich* a été découvert en 1991 lors de la construction d'un magasin de renseigne Lidl. Cet aménagement a déclenché, dans l'urgence, une fouille de sauvetage (cf. *Bilans scientifiques régionaux 1991 et 1992*, p. 51 et p. 55). Le projet de la société SCI Icade Capri de construire des logements de part et d'autre de la parcelle précédemment étudiée a amené le service régional de l'Archéologie de Lorraine à prescrire un diagnostic archéologique. Les sondages s'étant révélés positifs sur une grande partie de l'emprise du projet (cf. *Bilan scientifique régional 2007*, p. 198), une fouille a donc été prescrite. Elle a permis d'étudier la suite du village néolithique ancien rubané (étapes moyenne, récente et finale) mis au jour en 1991 ainsi qu'un complexe de fosses qui a livré du mobilier du Néolithique ancien et de la fin Néolithique moyen. Ces occupations sont implantées sur une petite terrasse dominant au nord la Fensch et au sud une petite dépression humide. Même si la profondeur de certaines structures atteint encore 1,5 m sous le niveau de décapage, l'état de conservation général est assez moyen. Ainsi, seuls quatre plans partiels de bâtiments ont été identifiés. Il faut également signaler la présence d'une double voie démantelée de chemin de fer de la première Guerre Mondiale desservant un dépôt de munitions situé non loin de là ainsi que de nombreuses fosses dépotoirs qui sont à mettre en relation avec la construction des maisons voisines, la rénovation de la voirie (l'avenue

de Lorraine) et le fonctionnement de la pépinière dans la zone est.

Le mobilier rubané recueilli se compose essentiellement de tessons, de fragments de grès, de pièces en silex ainsi que de rares lames polies, souvent fragmentaires, et de quelques blocs de colorant. L'os est, comme souvent sur les sites rubanés lorrains, très mal conservé. Seuls de petits fragments brûlés – et donc indéterminables sauf exception – ont été préservés. Signalons la présence de trois tessons de la céramique de Limbourg parmi le mobilier. Pour le Néolithique moyen, l'inventaire du mobilier est peu étoffé. Outre 200 tessons aux surfaces très altérées, on dénombre quelques pièces en grès et en silex dont l'attribution demeure incertaine, le complexe de fosses d'où elles proviennent ayant également livré des tessons rubanés. Avec l'opération menée par ANTEA-Archéologie, la superficie fouillée sur le site de Florange *Daspich*/Avenue de Lorraine/Lidl atteint 1,3 ha, ce qui représente une surface importante pour un site néolithique ancien lorrain. Malgré cela, seule la limite sud de cet habitat nous est connue. Dans les autres directions, l'extension du village déborde largement des parcelles décapées et s'étend sous des zones aujourd'hui construites à l'exception de petites surfaces converties en jardinets privés.

Aucun élément du patrimoine archéologique n'est conservé sur place à l'issue de l'opération.

Le site se prolonge très probablement à l'ouest, au nord et à l'est des parcelles étudiées.

Anthony DENAIRE

FLORANGE

Rue d'Uckange

Le projet d'aménagement d'un pavillon individuel à Florange a nécessité la réalisation d'une opération de diagnostic. Cette dernière portait sur une superficie de 180 m². Cette opération était motivée par la situation du projet au cœur du hameau d'Ébange, localité attestée dès le XI^e s. De plus, ladite parcelle se trouve à proximité de la rue de la Fontaine où un trésor daté du X^e s. a été découvert fortuitement.

Les sondages archéologiques réalisés n'ont pas permis d'identifier de vestige archéologique. Toutefois, un sondage a révélé la présence d'indices de site. Il

s'agit d'un faible niveau de démolition charbonneux (0,20 m d'épaisseur) contenant quelques résidus de terre cuite et quelques fragments de céramique datés de l'époque médiévale (sans plus de précision). Cette couche, localisée au ras de la parcelle voisine, atteste de l'extension d'un site médiéval sous les parcelles contiguës déjà loties. L'étroitesse de la parcelle sondée et la proximité du mur de clôture voisin ont empêché toute extension du sondage. Les indices de site apparaissent sous la couche de terre arable épaisse de 0,40 m.

Franck GÉRARD

FLORANGE

ZA Sainte-Agathe, extension, petit Biterfeld, Galgenberg

Âge du Bronze - Âge du Fer -
Gallo-romain

Le projet d'extension de la ZAC Sainte-Agathe, aux lieux-dits *petit Biterfeld* et *Galgenberg*, est situé au sud de l'agglomération de Florange. Il a fait l'objet d'une opération de diagnostic archéologique sur une surface de 67 422,81 m². Les sondages présentent des vestiges attribuables à la Protohistoire, certains plus précisément à la transition de l'âge du Bronze final IIIb avec le Hallstatt C, et aux premiers siècles de notre ère. À l'extrémité sud-est du diagnostic, six fosses détritiques présentant pour certaines du mobilier céramique du Bronze Final IIIb/Hallstatt C correspondent à la périphérie d'une zone d'occupation domestique.

Un autre secteur, au nord de l'emprise et inscrit dans un ancien talweg, marque l'existence d'une occupation ancienne. Aucune structure n'a pu être identifiée mais la présence de mobilier protohistorique (céramique, fusaïole, terre cuite, galets chauffés, charbons de bois) indique un niveau anthropisé et la proximité d'un secteur d'habitat.

Les sondages, situés le long du chemin communal qui partage l'emprise du diagnostic et reprend le tracé d'une voie romaine, présentent des fragments de céramique dans les colluvions (Protohistoire, I^{er}-II^e s.) et au sein d'un fossé (I^{er}-II^e s.). Un grenier à trois poteaux et deux poteaux n'ont pu être datés.

Justine FRANCK

FRAQUELFING - HATTIGNY - NIDERHOFF

Center Parcs

Âge du Fer - Gallo-romain -
Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

En mars, juillet et décembre 2008 des diagnostics du potentiel archéologique des forêts défrichées, concernées par le projet de création de Center Parcs, au lieu-dit *le Domaine des Harcholins*, ont été réalisées. Ce sont 100 ha qui ont été concernés par cette tranche de construction (voiries, cottages et infrastructures, rivière artificielle).

Quatre zones, à Hattigny et Fraquelfing, ont livré à chaque fois une structure protohistorique. Les emprises du projet n'ont permis que des décapages limités autour de ces structures souvent en limite du projet. Les sites se développent vraisemblablement à proximité mais ne sont pas concernés par les travaux. Il s'agit de fosses et d'un silo apparaissant à environ 0,30 m

de profondeur par rapport au sol forestier actuel. Elles sont mal conservées allant quelques centimètres à environ 0,30 m. Cet état médiocre de conservation est lié à l'érosion des terrains. Une telle conservation ne peut s'expliquer que par des impacts anthropiques forts comme des défrichements et des mises en cultures à certains moments de l'histoire de ce secteur des trois communes.

Chronologiquement, les quelques tessons recueillis dans les fosses semblent pouvoir être placés par comparaison au Hallstatt D. Un ensemble de huit céramiques découvert dans une fosse est typologiquement de la même période. La datation dendrochronologique effectuée par W. Tegel sur un

gros charbon de bois confirme cette attribution (dernier cerne en 551 av. n. è.) et fait de cette petite fosse un premier ensemble de référence, bien calé chronologique pour l'étude de la céramique protohistorique de l'arrondissement de Sarrebourg.

Les découvertes gallo-romaines se concentrent principalement sur le ban de Fraquelfing. Trois structures (foyer enterré, fossé et fosse) sont attribuables au Haut-Empire. Du mobilier, en position résiduelle, a été ramassé autour de ces structures sur une zone de 0,50 m de long pour 0,40 m de large. Comme pour l'occupation protohistorique, les vestiges gallo-romains sont érodés. Les vestiges repérés sont peu denses et présentent une fonction agricole pour le peu que l'on puisse en juger (meule, foyer).

Le site gallo-romain reconnu le plus proche est la *pars urbana* d'un important établissement rural de type *villa* (présence de mosaïque polychrome) qui se trouve sous le village actuel de Fraquelfing à 1 km à vol d'oiseau au nord des découvertes du hameau C. Si l'on admet que l'orientation de la partie résidentielle de la *villa* profite de la vue sud-est vers le Donon, les découvertes de 2008 pourraient correspondre, à titre d'hypothèse, à l'extrémité de la *pars rustica*.

L'ensemble du mobilier céramique découvert est à placer à la fin du II^e s. et au III^e s. de n. è.

Sur la commune d'Hattigny, un foyer pourrait, à titre d'hypothèse, être également gallo-romain.

Huit ruptures de terrasses ont été repérées dans l'emprise à évaluer. Elles ne constituent qu'une partie de ce type d'aménagement présent dans le *bois des Harcholins* car seuls, les vestiges rencontrés dans la partie menacée de terrassement du futur Center Parcs ont été enregistrés.

L'orientation de l'ensemble des ruptures de terrasses a été reprise par le parcellaire forestier mis en place au XIX^e s.

Trois des terrasses sont liées à des champs bombés fossiles. Ils permettent d'affirmer que cette partie du

bois des Harcholins (nous sommes en bordure de la partie forestière) est récent, probablement repris par la forêt après le XVIII^e s.

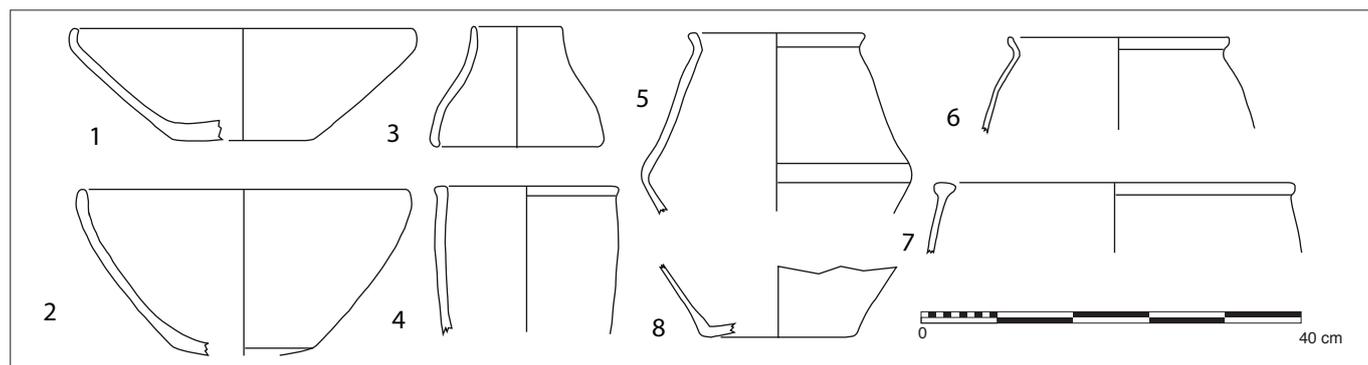
Deux des terrasses sont situées à proximité de structures gallo-romaines et une origine antique n'est pas totalement à exclure, mais ne peut être prouvée. D'important parcellaires fossiles antiques sont conservés dans les bois à l'est de la Sarre, à moins de deux kilomètres du *Domaines des Harcholins*.

Pour deux autres terrasses, la présence d'une place de charbonniers sur le haut de la rupture de pente montre que le parcellaire est antérieur à l'exploitation des ressources de la *forêt des Harcholins*. La datation radiocarbone de la charbonnière effectuée en 2015, la place postérieurement au XVII^e s., entre ce dernier siècle et 1950. Enfin, de petits fragments de tuiles gallo-romaines ont été repérés dans la terre de la dernière terrasse.

Cinq chemins creux fossiles ont été relevés dans l'emprise devant être terrassée du futur Center Parcs. Comme pour les terrasses, seules les parties menacées ont été relevées et le réseau de chemin creux fossiles nous échappe. Aucun élément de datation précis n'a été recueilli. Ces chemins creux sont antérieurs au couvert forestier actuel et ne sont pas signalés sur les cadastres anciens. À noter que certains chemins creux fossiles sont bordés d'une place de charbonnier. L'une d'elle a livré une monnaie du XVIII^e s.

Treize places de charbonniers ont été repérées dans la partie évaluée mécaniquement. Un tesson de céramique grise cannelée à placer entre le XIII^e s. et, au plus tard, le milieu du XVII^e s. est le seul élément de datation recueilli sur ces charbonnières. La place de charbonniers a été datée du XVIII^e s. par la découverte d'une monnaie de 1728 et un tesson de la même période. Une autre place de charbonnier a été datée également de la fin de la période moderne ou de la période contemporaine par radiocarbone en 2015.

Nicolas MEYER



HATTIGNY, Center Parcs
Ensemble clos de céramiques du Hallstatt D découvert dans une fosse (DAO : N. MEYER).

GROBLIEDERSTROFF

Lotissement rue du Ruisseau, Bettnacker, Glockenzehnt

Une opération de diagnostic, réalisée aux lieux-dits *Bettnacker* et *Glockenzehnt*, sur la commune de Grosbliederstroff, a porté sur une emprise de 3 122 m², avec une pente orientée nord-sud. Toutes les parcelles ont pu être sondées et se sont révélées négatives.

Le recouvrement du terrain est composé de sables grossiers de la terrasse de la Sarre avec, de temps à autre, des chailles provenant localement de l'étage supérieur du Muschelkalk.

Gilles MANGIN

GUÉNANGE

Centre équestre, les Vignes

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée à l'occasion de la construction d'un futur centre équestre sur une surface de 52 404 m². Toutes

les parcelles ont pu être sondées et se sont révélées négatives.

Gilles MANGIN

GUÉNANGE

Rue d'Uckange

La réalisation de constructions sur une parcelle de 2 600 m² a amené le service régional de l'Archéologie à procéder à un diagnostic archéologique préalable aux

travaux, qui s'est révélé négatif.

Franck GÉRARD

GUÉNANGE

ZA Bellevue, extension, sur le petit Étang

Néolithique - Âge du Bronze -
Âge du Fer - Gallo-romain -
Haut Moyen Âge

La fouille de Guénange, ZA Bellevue, zone 1, s'étend sur une surface de 3 500 m². Le sol, formé de sable et de lehm, appartient à une haute terrasse (169 m ngf) de la rive droite de la Moselle.

L'analyse de l'ensemble des structures dégagées, des artefacts et écofacts (céramique, lithique, bois, macrorestes) permet d'identifier les vestiges d'un site polyphasé témoignant de cinq occupations : une phase, située entre le Néolithique final et le Bronze moyen (assemblage lithique) puis une phase tardive du Bronze final I qui se traduit par la présence d'un paléosol avec foyer en fosse. Une troisième période, datée du Hallstatt D2, peut-être D3, est constituée des vestiges probables d'une ferme, avec une fosse silo-foyer, d'au moins une maison de 27 m² associée à une petite fosse d'extraction de 7,2 m², et d'un bâtiment

simple sur quatre poteaux de 7 m² situé à proximité d'un foyer en fosse. La culture des céréales est attestée (orge polystique vêtue, épeautre, blé, millet) ainsi que celle de légumineuses. La quatrième phase correspond à un puits (I^{er}-III^e s. de n. è.) qui se situe à l'écart d'un habitat, mais dans une zone occupée par l'homme comme l'atteste le *corpus* de carporestes humides. Deux systèmes de fossés parcellaires, recoupent le site protohistorique, que l'on peut éventuellement associer à une phase de l'Antiquité. C'est également un puits, daté des V^e-VII^e s., qui représente la cinquième et dernière trace d'occupation. Il a livré des carporestes, un bol en érable et deux fragments de planches de chêne. L'analyse des macrorestes végétaux montre que l'on est dans une zone piétinée et humide et que ce puits est isolé et peu fréquenté.

Sophie GALLAND

HAGONDANGE - MAIZIÈRES-LÈS-METZ - MARANGE-SILVANGE

Gallo-romain

R.D. 112F, mise à 2x2 voies, phase 1

Le diagnostic archéologique réalisé sur l'emprise d'un projet de giratoire situé à Hagondange, au niveau de la R.D. 112F et de la rue Wilson, a révélé l'existence d'une occupation antique attribuable au Haut-Empire, en bordure immédiate de l'ancienne voie romaine Metz-Trêves passant par la rive gauche de la Moselle.

Les vestiges sont principalement composés de structures excavées (13 trous de poteau, 13 fosses, 4 fours) qui témoignent de l'existence d'un site d'habitat réparti de part et d'autre de la voirie.

Une fouille des vestiges découverts lors du diagnostic pourrait nous éclairer sur la nature même du site : habitat, établissement commercial, voire lieu de culte. L'emprise du giratoire et de ses voies d'accès recouvre quasiment l'ensemble des vestiges découverts lors du diagnostic. Les structures des sondages apparaissent entre 0,40 et 0,50 m sous la surface du sol actuel et sont, par conséquent, des plus vulnérables à tous travaux de terrassement.

Justine FRANCK

HETTANGE-GRANDE Rue du Maréchal Ney

Un diagnostic archéologique préventif a été réalisé à l'occasion de la construction d'un bâtiment, rue du

Maréchal Ney, sur une surface de 8 487 m². Toute la parcelle a pu être sondée et s'est révélée négative.

Gilles MANGIN

HILBESHEIM – RÉDING Carrière de Réding-Hilbesheim, Neufeld, Terlingerberg, Quater, Bergoltz, Oberstdell

Préhistoire - Âge du Fer -
Contemporain

Il s'agit d'un diagnostic archéologique préventif réalisé à la demande de la société SCRE SAS dont l'objectif est d'étendre l'exploitation de sa carrière, sur les communes de Hilbesheim et de Réding, aux lieux-dits *Neufeld* et *Bergoltz*. La zone d'emprise (alt. 315,37 m) se situe à 3 km au nord-nord-est de la ville de Sarrebourg et s'étend sur un versant orienté vers celle-ci ainsi que sur la vallée de la Sarre distante de 2 km.

Les premiers vestiges sont apparus à 0,30 m de profondeur et les plus profondément enfouis à 0,47 m. La première occupation rassemble des vestiges ou indices de présence préhistorique et protohistorique. Ils sont mal conservés en raison de l'usure et du recouvrement des sols. Ces éléments ont été détectés dans trois zones distinctes. L'une d'entre elles

correspond au fond d'une fosse polylobée (habitat rural érodé). Elle a livré un ensemble constitué de 28 individus céramiques qui ont pu être caractérisés et datés de la transition Hallstatt C/D1. Parmi les macro-restes végétaux associés aux rejets de mobilier céramique de la fosse ont été déterminées quelques graines et un *corpus* varié d'essences d'arbres dominé par le chêne puis l'aune.

La seconde occupation correspond, d'une part, aux impacts et à la présence d'engins de guerre dus à la bataille de Sarrebourg, qui s'est déroulée entre le 14 et le 20 août 1914 et, d'autre part, à la présence probable d'un camp d'entraînement bavarois sur lequel ont été testées des grenades ayant fait leur apparition en 1916.

Sophie GALLAND

KIRSCHNAUMEN Lotissement La Heidt

Un diagnostic archéologique préventif a été réalisé à l'occasion de la construction du lotissement la Heidt, sur une surface de 5 900 m². On a pu constater une

forte érosion sur toute l'emprise du terrain. Celui-ci est installé sur une pente exposée nord. Toute la parcelle a pu être sondée et s'est révélée négative.

Gilles MANGIN

KÖENIGSMACKER

Rue du Stade, Blosberger

L'opération de diagnostic concerne un projet de construction sur la commune de Kœnigsmacker, située au nord de Thionville, à la confluence de la Canner et de la Moselle. Le terrain, d'une surface de 0,61 ha, est localisé au fond de la vallée, à 100 m environ à l'est du cours actuel de la rivière. Le sous-sol, composé

de marnes irisées du Keuper, est recouvert d'alluvions anciennes. Le tout est surmonté par des alluvions et des colluvions limono-argileux récents qui ont charrié des fragments de céramique et de tuile d'Époque moderne. Pas un seul artefact n'a été mis au jour.

Laurent THOMASHAUSEN

LANGATTE

Rue des Vergers, hinter der Kirche

Gallo-romain

Un diagnostic archéologique préventif a été réalisé à l'occasion de la création d'un lotissement, sur une surface de 8 872 m².

Les huit sondages positifs sont concentrés sur une bande d'environ 10 m de large à l'ouest de l'emprise. Il n'a été possible de les interpréter que suite à l'étude des vestiges présents au sud-ouest et à l'ouest du futur lotissement. En effet, depuis les recherches d'A. Van Wynendaele en 1986, des terrains ont été mis en labours entre la zone qu'il avait repéré et le futur lotissement, et une maison est en construction, jouxtant l'emprise au nord-ouest. Une simple visite du secteur a permis de se rendre compte que le site gallo-romain est beaucoup plus grand que ce qui était visible dans les champs en 1986.

Des tuiles gallo-romaines en grande quantité, des fragments de moellons et des tessons romains ont été soulevés par la charrue dans les parcelles labourées. La nouvelle construction a entaillé une partie du site. Dans les bermes de l'excavation, un mur en moellon régulier et une cave comblée apparaissent parmi des successions de couches de sols et de niveaux de démolitions.

L'ensemble de ces vestiges, repérés sur une zone de 120 m de large sur 140 m de long, permet de supposer l'existence à cet endroit d'un site gallo-romain important. L'hypothèse d'un établissement rural avancée par A. Van Wynendaele paraît plausible du fait de la présence de la cave comblée, et de fragments de tubulures, indices de pièces chauffées par hypocauste. A. Van Wynendaele vient d'offrir, au Musée du pays de Sarrebourg, le mobilier céramique qu'il avait recueilli en surface de ses terrains lors des prospections de 1986. Avec les découvertes de l'évaluation, ils permettent une première datation de la fréquentation de ce site de la deuxième moitié du I^{er} s. de n. è. à l'Antiquité tardive.

Les vestiges archéologiques apparaissent à des profondeurs de 0,30 m sous le sol actuel. Ils sont vulnérables aux travaux de terrassements ou aux compactages des terrains. Les rares vestiges antiques repérés dans l'emprise du projet se trouveront probablement dans les futurs jardins des pavillons.

Le site antique se développe à l'ouest du lotissement. Dans ce secteur, la concentration de vestiges est importante et tout travaux de terrassement seront destructeurs.

Nicolas MEYER

LAQUENEXY

Lotissement Entre Deux Cours, tranche 4

Néolithique - Âge du Bronze -
Gallo-romain - Haut Moyen-
Âge

Le site est localisé à l'est de l'agglomération messine dans un paysage de petites collines caractéristiques du plateau lorrain. Il est alimenté par le ruisseau de la Fontaine qui afflue dans la Nied française.

Suite à un diagnostic réalisé en 2006 sur une parcelle de 15 430 m² au lieu-dit *Entre Deux Cours*, une opération de fouille préventive a été prescrite sur une surface de 11 260 m².

En limite nord de l'emprise, un complexe de fosses ainsi que quelques trous de poteaux se rattachent à une

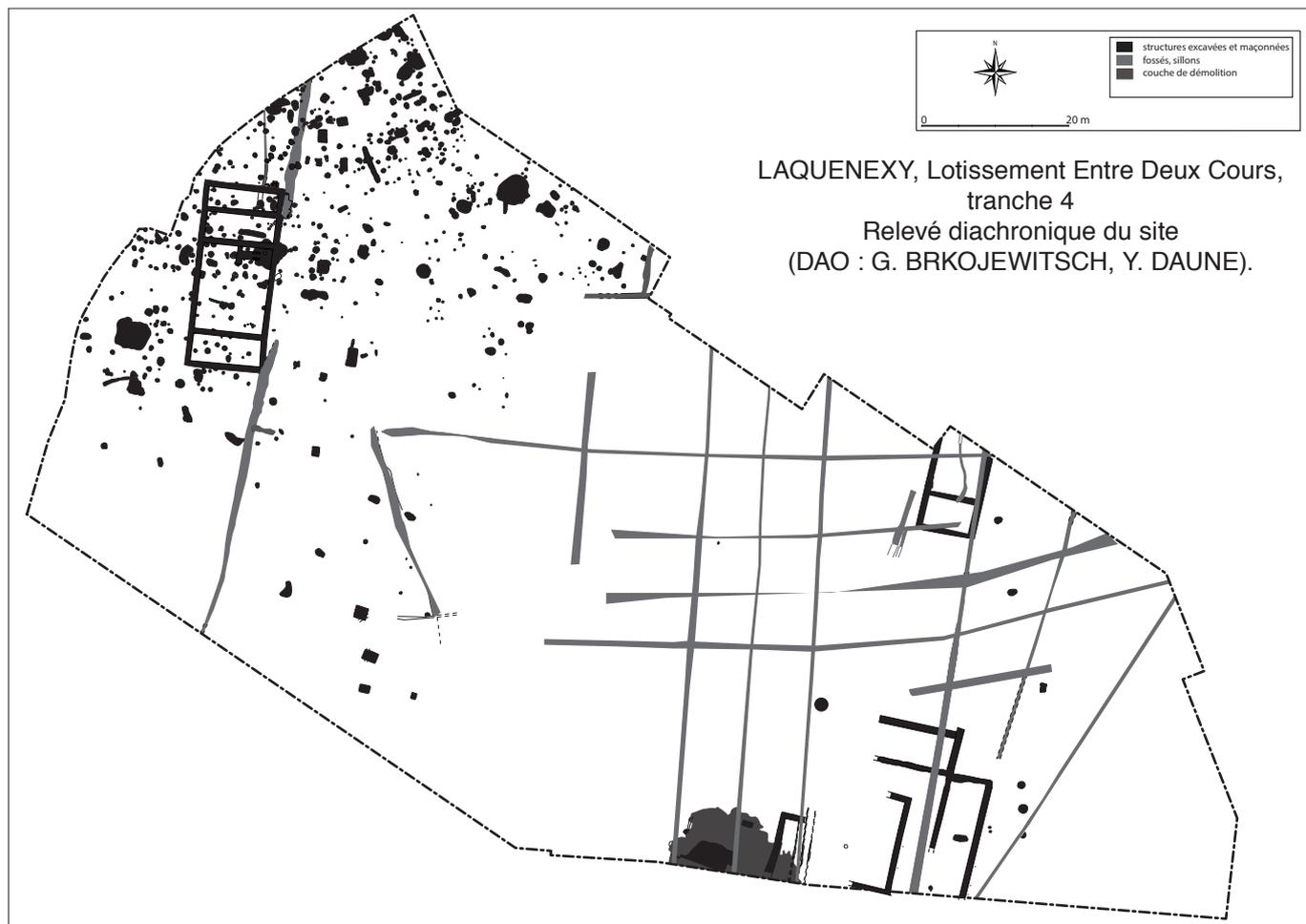
occupation post Rössen. Les décors d'épaules réduits réalisés à la spatule à bout carré associés à des pastilles dominant. La présence de frise de petits triangles semble constituer une caractéristique régionale.

Un bâtiment rectangulaire à abside à deux nefs orienté nord-nord-ouest/sud-sud-est est associé à plusieurs greniers sur quatre poteaux. Ces vestiges remontent à la phase moyenne du Bronze final et le site n'est pas intégralement circonscrit. Au nord, deux structures d'ensilage, dont un vase-silo, peuvent être mises en

relation avec l'occupation tandis qu'au sud plusieurs fosses de type dépotoir ont livré l'essentiel du mobilier datant.

Au II^e s. de n. è., une *villa* à cour est implantée sur cette éminence. La fouille de la tranche 4 concerne une surface d'1 ha qui couvre une partie importante de l'espace agricole de la *pars rustica*. D'un point de vue général, les structures sont agencées autour d'une cour centrale dont les dimensions intérieures atteignent un demi stade. Parmi les structures fouillées,

les fours quadrangulaires dominent très nettement. L'hypothèse la plus étayée pour leur identification amène à la fabrication de charbon. On note cependant la découverte d'une sépulture à inhumation primaire. Il s'agit d'une tombe en pleine terre où reposait un individu immature. Le caractère isolé de la sépulture n'est pas expliqué. La cour est délimitée par des fossés auxquels s'accrochent trois bâtiments. Les constructions situées à l'est de l'emprise sont très arasées. La structure principale est accompagnée d'un puits cuvelé



LAQUENEXY, lotissement Entre Deux Cours, tranche 4
 Vue zénithale du bâtiment 1 gallo-romain
 (cliché : G. BRKOJEWITSCH).





LAQUENEXY, lotissement Entre Deux Cours, tranche 4
 Vue en coupe du cuvelage du puits gallo-romain
 (cliché : G. BRKOJEWITSCH).



LAQUENEXY, lotissement Entre Deux Cours, tranche 4
 Vue de l'inhumation primaire SP1441
 (cliché : S. SEDLBAUER).



LAQUENEXY, lotissement Entre Deux Cours, tranche 4
 Structure de combustion médiévale en cours de fouille (cliché : S. SEDLBAUER).

en calcaire local. À l'ouest, une annexe rectangulaire couvre une surface de 280 m². Les traces de l'armature en bois qui soutenait la charpente sont bien lisibles. Cet espace était affecté au traitement des récoltes. Il renferme un four domestique et un séchoir. La présence de nombreux macro restes végétaux permet d'orienter les hypothèses vers des activités liées à l'exploitation des céréales.

Environ 230 structures sont rattachées au Haut Moyen Âge. Les vestiges sont très densément implantés.

Plusieurs unités d'habitat ont été individualisées. Elles comportent des plans variés : rectangulaire, à pignon triangulaire ou en abside, avec ou sans sablière basse. Les unités à absides sont généralement les plus grandes et les plus complexes. Elles sont entourées d'enclos ou de palissade (voire de meules ?) et elles peuvent intégrer des celliers ou des fours.

Cette opération complète les données collectées par S. Jeandemange sur la tranche 3 (cf. *Bilan scientifique régional 2007*, p. 204).

Gaël BRKOJEWITSCH

LEMUD - RÉMILLY

Mare de Guinvaux, la grande Haye, sur le Pré de l'Hôpital

Gallo-romain

La présente opération de diagnostic archéologique a été réalisée suite à une demande de la communauté des communes de Rémilly et environs. Cette requête survient en amont d'un projet de création d'une ZAC devant se développer en limite des agglomérations de Rémilly et Lemud. Le projet n'est pas encore arrêté et il est susceptible d'évoluer en fonction des résultats obtenus lors des sondages.

Les 95 833 m² concernés par le projet de ZAC se répartissent de part et d'autre d'un chemin vicinal qui pourrait reprendre le tracé d'un axe de circulation antique. Ils concernent des terrains agricoles exploités sous forme de prairie et pour la plupart de champs cultivés à la fois sur les communes de Rémilly et de Lemud. Pour des raisons de commodité, trois secteurs ont été définis.

Le secteur 1 couvre environ 49 300 m² localisés sur la commune de Rémilly. Il s'ouvre à l'ouest sur des champs cultivés et est délimitée au nord par un fossé, au sud par un chemin rural et à l'est par la route communale 1 de Rémilly. 116 sondages ont été réalisés au sein de 14 lignes orientées nord-ouest/sud-est. Seuls deux sondages situés au sud ont permis d'appréhender une

occupation matérialisée par un réseau de drainage probablement antique.

Le secteur 2 couvre une zone de 25 700 m² située sur la commune de Lemud. Il est délimitée à l'ouest par la route communale 1 de Rémilly, au nord par un fossé et à l'est par la R.D. 999. 62 sondages ont été réalisés au sein de 16 lignes orientées nord-ouest/sud-est. Ils ont permis de mettre au jour quelques structures en creux et surtout un alignement de trois bâtiments gallo-romains. Ces annexes agricoles sont vraisemblablement disposées dans la *pars rustica* de la *villa* appréhendée au sud de ce secteur lors de sondages réalisés en 2001 (cf. *Bilan scientifique régional 2001*, p. 74).

Le secteur 3 est compris entre les secteurs 1 et 2. Il correspond à une surface d'environ 20 500 m² localisée sur la commune de Rémilly et occupée par des parcs et vergers. Il est délimité au nord et à l'ouest par le secteur 1, à l'est par la route communale 1 de Rémilly et au sud par le chemin rural. 49 sondages ont été réalisés au sein de 6 lignes orientées nord-ouest/sud-est. Trois sondages ont permis de compléter le système de drainage déjà perçu sur le secteur 1.

Lonny BOURADA

LORQUIN - NEUFMOULINS - XOUAXANGE

Carrière Barlot, tranche 2009, phase 1, le Barlot, la Forge

Gallo-romain

Une opération de diagnostic archéologique a été prescrite par le service régional de l'Archéologie de Lorraine sur les communes de Lorquin, Xouaxange et Neufmoulins dans le cadre d'un projet d'extension de carrière. La superficie totale concernée par le diagnostic est de 7,5 ha. 2 ha des 7,5 ha sont actuellement

concernés par un avenant de convention en rapport avec le site antique remarquable qui l'occupe. Excepté la présence de ce site antique signalé par A. Reusch dès 1912, aucun autre vestige archéologique n'a été mis au jour dans les deux emprises diagnostiquées.

André GLAD

LUTTANGE

Lotissement rue de Metz

Contemporain

Un projet de lotissement route de Metz, situé dans la partie sud-ouest du village de Luttange, à environ 300 m d'un château attesté dès le XIII^e s., a fait l'objet d'une opération archéologique préventive sur une surface de 10 465 m². Les sondages n'ont pas révélé

la présence de vestiges archéologiques structurés. Quelques fragments de vaisselle en faïence (XIX^e-XX^e s.) ont été découverts, ils témoignent de la mise en culture de ces parcelles.

Justine FRANCK

MARLY

Lotissement Les Hameaux de la Papeterie, la Papeterie

Âge du Bronze - Âge du Fer

La réalisation d'un lotissement à usage d'habitation concernant une superficie de 94 805 m² a fait l'objet d'un diagnostic ayant permis de mettre en évidence plusieurs phases d'occupations. On peut noter la présence de témoins d'occupation protohistorique à travers le mobilier lithique retrouvé hors stratigraphie. Des structures d'habitat ou de stockage datant du

Bronze final ont été localisées à l'ouest et au sud de l'emprise, notamment un silo et des trous de poteaux. À l'est, un habitat du Hallstatt final - La Tène ancienne est matérialisé par des structures en creux et une fosse-dépotoir très riche en céramique. Ce diagnostic a donné lieu à une prescription de fouille.

Élise MAIRE

MARLY

ZAC Belle Fontaine, extension, sous les Reyless

Âge du Bronze - Âge du Fer
Gallo-romain

L'extension de la ZAC Belle Fontaine, concernant une superficie de 154 939 m², a fait l'objet d'un diagnostic ayant permis de mettre en évidence trois phases d'occupation. On note la présence sur la basse terrasse de ce qui semble être un habitat matérialisé par des structures en creux (fossé et fosses) datant du Bronze

final IIIb - Hallstatt C et d'une occupation du Hallstatt C ou D1. Sur la partie haute et marécageuse du terrain se situe une fosse ayant livré du mobilier du Haut-Empire. Cette dernière devait s'intégrer à un complexe gallo-romain situé à proximité de l'emprise diagnostiquée.

Élise MAIRE

MARSAL

Le briquetage de la Seille, la Digue, fort d'Orléans

Âge du Fer - Moderne -
Contemporain

Les recherches de terrain menées à l'emplacement du secteur d'atelier de *la Digue* à Marsal avaient pour but l'étude de la chronologie d'un secteur d'atelier de sauniers celtiques et la reconstitution de la chaîne opératoire de production du sel au premier âge du Fer. Les fouilles menées depuis 2007 ont permis d'identifier un ensemble très dense d'installations de production du sel (fosses, bassins à saumure, fourneaux à sel et nappes d'épandages de restes d'éléments techniques), qui témoigne d'une activité intensive datée du VI^e s. av. n. è. (*cf. Bilan scientifique régional 2007*, p. 207).

Une importante stratigraphie d'accumulations de déchets de production a été reconnue sur une épaisseur de plus de 2 m, à l'intérieur de laquelle plus d'une centaine d'unités stratigraphiques ont été

identifiées. L'ensemble de la séquence est rythmé par des cycles de dépositions alluviales. Les accumulations de briquetage se développent sur une courte durée, qui correspond au début de la période du Hallstatt récent, dans le courant du VI^e s. av. n. è.

Deux niveaux de pieux en bois conservés ont été mis au jour à la base de la séquence stratigraphique et appartiennent aux toutes premières installations de l'atelier de saunier. Le niveau inférieur est associé à une couche archéologique riche en matériaux organiques, laquelle a livré des restes de travail du bois, ainsi que des branchettes, graines, noyaux de fruits et coquilles de noisette.

Au total, 10 structures archéologiques (ou ELA) ont été observées en 2008. Deux d'entre elles, qui avaient été

identifiées en 2007, ont été fouillées à 50 % (ELA 15 et 22). Huit nouvelles structures ont été identifiées en 2008 mais n'ont pas été fouillées (ELA 26 à 33).

Un ensemble de 123 unités stratigraphiques (ou USE) ont été identifiées en 2008. 20 d'entre elles sont associées à des structures archéologiques ou ELA (ELA 26 à 33). 103 autres appartiennent à la séquence de déposition des formations de briquetage, qui a pu être observée jusqu'au contact des alluvions naturelles (USE 00.047).

On notera qu'une série de 10 pieux et piquets en bois conservés, appartenant à deux niveaux stratigraphiques superposés, ont été identifiés et prélevés pour étude et datation dendrochronologique. Deux séries de 21 et 36 cernes ont été identifiées sur des pièces de chêne, mais sont malheureusement en nombre insuffisant pour pouvoir être corrélées aux courbes de référence dendrochronologiques actuelles.

Un ensemble de 18 dates radiocarbone a été obtenu sur des échantillons prélevés à l'intérieur de la séquence stratigraphique du site. Cette dernière a été datée au moyen de 16 dates AMS sur charbons de bois, qui confirment que la séquence de déposition de remblais de briquetage appartient dans son ensemble au premier âge du Fer. Le comblement des douves de la place forte de Marsal, recoupé partiellement par la fouille, a fourni, quant à lui, une date AMS (effectuée

sur des restes végétaux gorgés d'eau), qui confirme que celui-ci s'est effectué à la fin de l'Époque moderne ou au début de l'Époque contemporaine.

La fouille a livré un très riche ensemble de restes archéologiques, constitués principalement de fragments d'éléments techniques de briquetage. Une série de 60 640 fragments de briquetage a été décomptée et triée en 2008. Au sein de cet ensemble, 6 493 pièces sont associées à des contextes stratigraphiques de comblement de structures archéologiques.

Les restes domestiques recueillis en 2008 sont constitués d'un total de 7 265 pièces. À l'intérieur de cet ensemble, les restes fauniques sont, en termes de nombres de restes, les plus importants : ils sont représentés par un total de 3 946 pièces. La céramique domestique protohistorique vient immédiatement après : elle est représentée par un total de 3 305 fragments. Les autres catégories de mobilier ne sont que très faiblement représentées : le mobilier lithique est constitué d'un ensemble de deux pièces, tandis que le mobilier osseux est constitué de deux pièces, dont une probablement moderne. Le mobilier métallique n'est représenté également que par deux pièces, dont une également d'origine probablement moderne. La catégorie du verre, enfin, n'est représentée que par une seule pièce d'origine moderne.

Laurent OLIVIER

MARSAL Saint-Martin

Un diagnostic archéologique préventif a été réalisé à l'occasion de la construction d'un hangar agricole sur une surface de 1 040 m². Il a été possible de constater

que le terrain a été fortement anthropisé. Toutes les parcelles ont pu être sondées et se sont révélées négatives.

Gilles MANGIN

METZ 23 place Saint-Louis, 43 bis rue Tête d'Or

Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

Le bâti, localisé au 43bis rue de la Tête d'Or, construit en partie sur la place Saint Louis, était susceptible de conserver des vestiges archéologiques en élévation. En effet, il constitue l'un des éléments architecturaux de la place Saint-Louis, anciennement nommée place de Changes et attestée dès le XII^e s. Les maisons de la place, peut-être édifiées au XIII^e s., étaient employées comme lieu de résidence et d'activité des changeurs. L'objectif du diagnostic était de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents en élévation.

Quatre campagnes de construction, réhabilitation ou remaniement ont été découvertes. Les vestiges de la

première période se résument en deux phases dont la première correspond aux traces d'un angle de bâtiment dont l'implantation est hors du projet. La seconde phase fait apparaître les lambeaux de deux édifices. Placées dans la même orientation que le premier bâti observé, les maçonneries sont conservées avec quelques enduits appliqués dessus. La seconde campagne, datée par dendrochronologique de 1297-1298, apparaît plus riche en informations car une salle, située dans l'angle sud-ouest de la zone étudiée, a conservé son plancher, son élévation en pan de bois et les traces d'une cheminée associée à un placard. L'étude des enduits a mis en évidence des couches picturales qui dessinent des motifs en rosace. Cette salle s'ouvre

vers l'est sur une cour dont le pan de bois, visible au Moyen Âge, a reçu plusieurs couches picturales. La troisième campagne, attestée pour une période évoluant entre le début du XIV^e s. et la seconde moitié du XVI^e s., marque une phase de reprise importante des parties hautes de l'édifice. Ce nouveau chantier a permis de créer une fenêtre à meneau sur l'élévation mitoyenne sud. Appartenant à l'édifice voisin, au sud, cette baie suggère que la cour est toujours employée à la fin du Moyen Âge. La quatrième campagne de

remaniement du bâti apparaît dans la première moitié du XVIII^e s. Elle est marquée par le remplacement des planchers entre le troisième et le quatrième niveau, la reprise des façades sur rue et l'abandon d'une cour. Enfin, les dernières modifications affectent le bâti aux XIX^e et XX^e s. La distribution verticale des espaces, par de nouveaux escaliers, modifie nettement le parti de plan d'ensemble car les bâtiments sont réunis à cette occasion.

Ivan FERRARESSO

METZ

46 place Saint-Louis

Moyen Âge - Moderne

En raison du caractère hautement patrimonial de la place Saint-Louis de Metz, le service régional de l'Archéologie tente de procéder à un suivi de l'ensemble des travaux qui affecte le sol et les élévations architecturales qui la composent.

Cet objectif est particulièrement difficile à atteindre en raison de l'absence de transmission de la part des services instructeurs des autorisations d'urbanisme relatives aux travaux projetés sur les intérieurs ou les façades de la ville. C'est pourquoi, les travaux de ravalement réalisés sur le n° 46 de la place ont dû être gérés dans l'urgence, en cohabitation avec l'entreprise qui poursuivait ses travaux. Les observations sont donc restées lacunaires et aucun décrépiage complémentaire n'a pu être réalisé afin de compléter les relevés.

La place Saint-Louis, attestée dès la première moitié du XII^e s. sous le nom de place du Change, conserve, à l'ouest, une longue série de façades étroites de quatre à cinq niveaux avec, au rez-de-chaussée, une galerie continue, soutenue par des arcades essentiellement en plein cintre. Les analyses dendrochronologiques, qui ont pu être effectuées dans les poutres composant le plafond de cette galerie, livrent des dates dans la première moitié du XIII^e s.

La ligne de façades côté est a connu, quant à elle, des aménagements plus destructeurs et les immeubles présentent essentiellement des dispositions attribuables aux XVIII^e, XIX^e et XX^e s.

L'opération réalisée en 2008 a porté sur les deux façades du n° 46 qui est situé à l'angle de la place et de la rue de l'Abreuvoir. Larges de 8,15 m et 9,60 m à la base, elles disposent de trois niveaux sous toiture. Le rez-de-chaussée, occupé par un restaurant, est percé côté place, par deux vitrines et une porte centrale qui correspondent à des aménagements récents. Ces derniers ont détruit une porte ancienne dont des fragments de piédroit et de linteaux chanfreinés sont encore conservés *in situ*.

Le premier étage s'organise autour d'une série de quatre grandes fenêtres rectangulaires très rapprochées. Leur installation en sous œuvre a entièrement détruit les aménagements antérieurs.

Le second étage présente également quatre fenêtres rectangulaires mais plus petites et régulièrement espacées. Si les deux ouvertures situées aux extrémités ont repercé les maçonneries de la façade, les deux ouvertures centrales sont venues occuper l'espace d'une série de fenêtres géminées dont les piédroits, les linteaux et les appuis sont conservés, occultés sous l'enduit. De part et d'autre de ce groupe, sont placés des dés de calcaire qui semblent avoir été retailés afin de les ramener au nu de la façade.

La façade sur la rue de l'Abreuvoir, plus secondaire ne présente que quelques ouvertures sans ordonnancement. Toute l'élévation n'ayant pas nécessité un décrépiage complet, de grandes surfaces sont restées inaccessibles à l'analyse et au relevé. Néanmoins, deux petites fenêtres (dont une conservée pour moitié) présentent des chanfreins sur les piédroits, linteaux et appuis. Deux dés en calcaire sont également présents au premier étage rappelant soit les consoles d'un petit balcon ou, plus vraisemblablement, les éléments traversant d'une cheminée.

On note la présence de nombreux fragments d'éléments d'architecture (meneaux, piédroits chanfreinés) réutilisés dans les reprises de maçonneries.

L'analyse de ces deux façades complète les observations réalisées sur la façade du n° 36. En ce sens, elles enrichissent de manière inédite les données sur la configuration de la place que l'on associe toujours à l'organisation des maisons situées côté ouest qui semblent correspondre à un programme architectural maîtrisé. Il apparaît que les dispositions des maisons situées côté est sont plus libres, probablement plus tardives, avec des dimensions et un ordonnancement plus classiques.

Marie-Paule SEILLY

METZ

Parking Paixhans, rue du Général Fournier

Moderne - Contemporain

Une demande volontaire de diagnostic anticipé a été déposée en amont du projet de construction d'un parking semi-enterré, concernant une superficie de 4 812 m². Il se situe à proximité des fortifications médiévales, à l'emplacement du retranchement réalisé par le duc de Guise en 1552. Douze sondages ont été réalisés par paliers pour atteindre les cotes les plus profondes du projet. Les premières couches rencontrées sont des remblais hétérogènes relativement importants, reposant sur une couche de démolition constituée de sable jaunâtre, de mortier, de terre cuite architecturale

et de blocs calcaires. Elle est datée du début du XX^e s. et correspond à la destruction de l'arsenal d'artillerie lors du réaménagement du quartier par les Allemands. Les restes de cet arsenal, dont l'édification remonte à la première moitié du XVIII^e s., ont été repérés en partie dans trois sondages : il s'agit de murs larges en calcaire de Jaumont associés à des niveaux de sols pavés. Ils correspondent aux constructions figurant sur le plan Maurice daté de 1864-1868.

Élise MAIRE

METZ

Place de la République, phase 1

Gallo-romain - Haut Moyen
Âge - Moyen Âge - Moderne

Dans le cadre d'une requalification de la place de la République, le Pôle Archéologie Préventive de Metz Métropole a été chargé d'étudier préalablement les zones d'implantation de trois bâches à eau et d'une fosse technique liées aux nouvelles installations d'eau sur la place, ainsi que l'emprise concernée par un approfondissement et un prolongement de la rampe de sortie existante du parking souterrain Arsenal, soit une superficie totale de 1 375 m².

Période gallo-romaine

L'occupation du site remonte à la première moitié du I^{er} s. de n. è. Mise à part quelques structures précoces divergeant de l'orientation des phases postérieures jusqu'à 20° et appartenant à une zone ouverte, les vestiges mis au jour font partie de l'angle sud-ouest d'une vaste *insula*. Cet îlot se trouve directement à l'ouest du *cardo maximus*, dont le tracé est habituellement considéré comme étant presque identique à celui des actuelles avenue Robert-Schuman et rue Serpenoise. Les découvertes s'échelonnent sur trois anciennes parcelles, dont seuls la parcelle 1 a pu être étudiée sur une surface importante. Chacune des parcelles était bâtie de cinq maisons successives qui ont subi, au fil du temps, de nombreux remaniements ou rénovations. Dans un premier temps, construits uniquement de bois et d'argile, les bâtiments sont ensuite érigés sur des soubassements de pierre (solins), avant d'être, dès la fin du II^e s., entièrement maçonnés. D'une largeur de 10,5 m et d'une profondeur de 21,8 m, la parcelle 1 représente une unité foncière de taille très connue à Metz, comme l'attestent les dimensions parcellaires relevées lors de fouilles de l'Arsenal dans les années 1980. Les maisons occupant la parcelle pendant les II^e-III^e s. et accueillaient, dans leur partie avant, une

boutique à vocation alimentaire ou une cuisine de rue. Au troisième quart du III^e s., le bâtiment et la cuisine ont été incendiés, comme l'attestent un plancher de bois carbonisé ainsi qu'une épaisse couche d'incendie ayant livré un ensemble céramique très riche. Également au III^e s., la maison de la parcelle voisine, présentant vraisemblablement les mêmes dimensions que celle de la parcelle 1, semble être entièrement dotée de sols de béton. Au nord de ces deux parcelles se trouve, dès la première moitié du II^e s. au plus tard, un bâtiment nettement plus grand. Bien que son plan ne soit que partiellement connu, l'organisation spatiale de cette demeure fait penser à la présence d'une *domus* sur le modèle des maisons à péristyle, comparable à celle dégagée lors des fouilles de l'Arsenal.

Les maisons donnaient sur deux rues empierrées perpendiculaires qui furent rechargées plusieurs fois et qui limitaient l'îlot au sud et à l'ouest. Tandis que la suite de la rue orientée nord-ouest/sud-est est déjà connue depuis les fouilles préalables à l'extension du parking souterrain Arsenal en 1987, l'autre chaussée, dont le tracé est localisé sous l'actuelle avenue Ney, représente une nouvelle découverte permettant d'étayer, pour le centre-ville, l'ancienne hypothèse d'un système de voirie à peu près orthonormé.

Les derniers remaniements attestés des maisons datent du deuxième quart du IV^e s. La fin de l'occupation gallo-romaine, en revanche, ne peut être précisée. Quelques rares objets mérovingiens pourraient éventuellement signaler une pérennité de l'utilisation des bâtiments, quelques en soient leurs fonctions, mais certaines observations nous indiquent qu'ils étaient en état de ruines au moment de leur disparition définitive. Le mobilier céramique le plus tardif provenant des tranchées de récupération est la preuve que la

démolition du bâti antique ne s'est pas déroulée avant la fin du IX^e et le début du X^e s.

Le haut Moyen Âge

Comme ailleurs à Metz, la période du haut Moyen Âge est caractérisée par la présence des dépôts de terres noires. En poursuivant le programme de travail sur ce phénomène, des fouilles minutieuses ont permis de distinguer par endroits plusieurs niveaux comportant des traces d'occupation dont un fond de cabane et des fosses. Les vestiges d'autres constructions légères ont été observés, mais en raison de vastes perturbations apportées par des structures tarso-médiévales et modernes, aucun plan complet n'en a pu être établi.

Selon toute probabilité, les vestiges s'orientaient vers une rue qui a repris le tracé de la rue antique de direction nord-ouest/sud-est. La rue est accompagnée sur son flanc nord par un fossé bordier. Une couche servant de revêtement de la chaussée a livré le fragment d'un gros bloc taillé rectangulaire en pierre calcaire, dont les trois faces latérales conservées sont sculptées en bas-reliefs. Ceux-ci présentent les scènes d'une procession liée au culte de *Magna Mater* - Cybèle ainsi qu'un lion, le compagnon permanent de la déesse. Le bloc datant probablement des II^e ou III^e s. provient certainement d'un monument public : peut-être un autel ou une stèle qui se trouvaient devant le temple de Cybèle à Metz. La présence d'un tel sanctuaire est supposée depuis longtemps déjà, suite à la découverte d'un autel taurobolique en 1904 dans le même secteur.

Le bas Moyen Âge

Une autre priorité de l'opération a été liée aux vestiges du bas Moyen Âge. Ceux-ci font partie d'un quartier érigé dès la seconde moitié du XIV^e s., et qui comptait à l'époque, suivant les sources, parmi les plus aisés de la ville, avant d'être rasé, entre 1560 et 1564, pour y construire la citadelle messine. Les traces d'au moins cinq bâtiments, entièrement construits en pierre, ont été identifiées. L'un de ceux-ci a livré un plan quasi complet. Les maisons donnaient sur les mêmes axes de circulation que ceux utilisés durant l'Antiquité. L'axe orienté nord-ouest/sud-est, vraisemblablement l'ancienne Copperelrue, a partiellement conservé son pavage.

La maison localisée à l'angle nord-est des deux rues, et probablement organisée, dans un second temps,

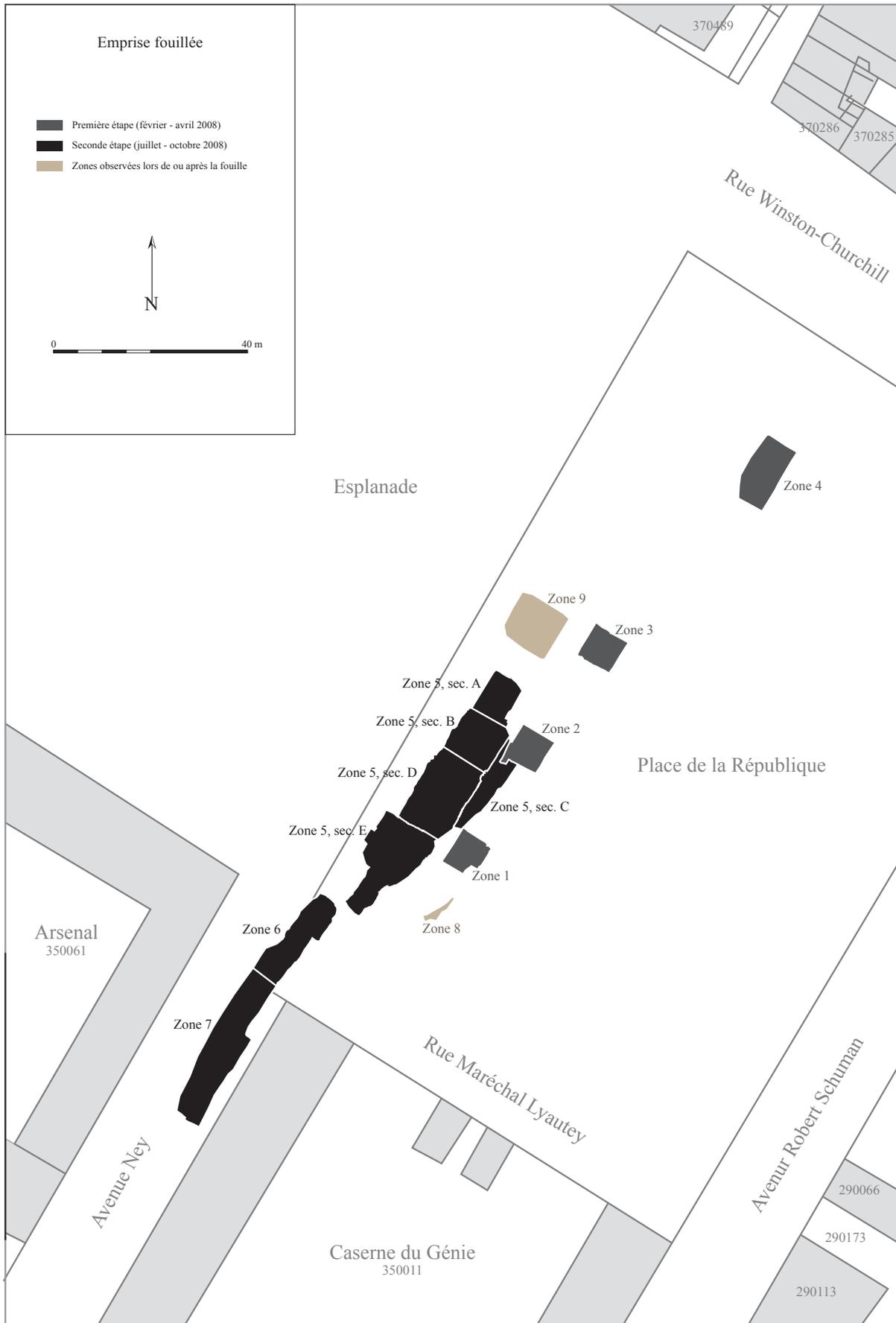
en L autour d'un petit jardin, pourrait éventuellement être interprétée en tant que l'une des résidences ecclésiastiques dont la présence en nombre dans le quartier est attestée grâce à la documentation écrite. Dans sa partie centrale, les murs d'une petite salle de 1,2 x 3,7 m ont été mis au jour, présentant sur le côté étroit nord-est le départ probable d'une abside, malheureusement détruite en grande partie par la construction de la rampe de sortie existante du parking souterrain Arsenal. Une fondation rectangulaire, qui a été observée directement devant l'abside, servait peut-être de support à un autel, ce qui permet d'énoncer l'hypothèse qu'il s'agit d'une petite chapelle privée.

La maison voisine à plan allongé, mesurant 5,56 m de large et au moins 28,70 m de long, était dotée, dans sa partie centrale, de sols en ciment ainsi que de peintures murales, par endroits toujours conservées *in situ*. Elle présente deux états de construction majeurs. Dans un premier temps, elle fut prolongée d'une série de pièces qui s'organisent le long d'une courette et d'un couloir, tous deux dotés d'un pavement de pierres calcaires bleues. Le pavage couvre les latrines de l'état précédent ainsi qu'une fosse peu profonde, mais totalement remplie par des ossements d'animaux dont les restes d'équidés (cheval, âne et leurs possibles hybrides), provenant d'au moins 36 individus, dominent largement. Il s'agit très probablement de rejets d'une activité d'équarrissage : les équidés servant au transport des charges en milieu urbain sont abattus suite à une blessure ou à la vieillesse et leur cadavre est traité en ville, habituellement sur les quartiers périphériques de celle-ci. En effet, le fait qu'une partie seulement des squelettes soit déposée dans la fosse (vertèbres, côtes et bas de pattes sont presque absents) indique que l'activité d'équarrissage n'a pas eu lieu directement sur le site.

Dans la plupart des cas, les maisons comportent plusieurs caves profondes, situées régulièrement côté rue. Certaines sont pavées, tandis que d'autres ont un sol de béton, de terre battue ou de sable. Les latrines se trouvent toujours derrière les maisons, à l'extérieur. Parfois, elles sont adossées aux caves. Comme celles-ci, elles ont été comblées lors de la démolition du quartier, livrant un mobilier abondant qui date de la première moitié du XVI^e s.



METZ, place de la République, phase 1
Autel de Cybèle vu de face (cliché : C. DREIER).



METZ, place de la République, phase 1
Zones et secteurs de fouille calés sur le plan cadastral (DAO : C. DREIER, Y. DAUNE).

L'Époque moderne

Les fouilles ont également contribué à l'enrichissement des connaissances sur la citadelle messine érigée dans la seconde moitié du XVI^e s. Une partie mise au jour concerne la chambre de tir du bastion Royal, c'est-à-dire le bastion nord-est de l'ouvrage défensif, dominant la ville et protégeant la porte Royale, son

entrée principale. En outre, les fondations d'une caserne d'officiers ont pu être enregistrées.

Entre 1797 et 1818, en vue d'agrandir les promenades et d'établir une grande place, les bastions, remparts et fossés des fronts intérieurs de la citadelle furent supprimés. Les remblais servant à l'installation du projet ont également été observés.

Christian DREIER

METZ

Place Mazelle

Gallo-romain

Le diagnostic réalisé place Mazelle, à l'emplacement d'un futur bassin de rétention de pollution, a apporté des informations substantielles sur le plan de la topographie de la ville au Haut-Empire.

Il a mis en évidence une importante structure en creux (dimensions minimales : 5 m de long, 2 m de large pour 1,10 m de profondeur) livrant un abondant mobilier céramique et faunique, homogène sur le plan chronologique (II^e-III^e s.), ce qui indique qu'il s'agit d'un rejet primaire. Cette structure, située sur la rive orientale du cours ancien de la Seille, au sud-est du périmètre anciennement urbanisé, est distante de plusieurs centaines de mètres des plus proches vestiges d'occupation au Haut-Empire. Elle constitue une contribution significative à la question de la gestion des déchets en milieu urbain, et à la connaissance de l'organisation et des fonctions des espaces péri urbains à Metz durant l'Antiquité.

La nature même de cette vaste excavation n'a pu être précisée dans le cadre nécessairement contraint d'un

sondage à grande profondeur (entre - 6,80 et - 8 m) et en milieu gorgé d'eau. On ne peut notamment écarter l'hypothèse d'un bras ancien de la Seille, qui pourrait conserver des aménagements, ou des traces d'activité spécifique. En outre, les caractéristiques de ce milieu gorgé d'eau devraient être favorables à la préservation de mobilier en matériaux organiques.

La puissance des remblais scellant ces niveaux est à souligner, puisqu'elle dépasse 6 m. Si là encore l'exiguïté des surfaces ouvertes ne permet pas de trancher, il est probable que l'essentiel de ceux-ci est lié aux travaux d'aménagement, de renforcement et de démantèlement des systèmes défensifs qui se sont succédés du XII^e au XIX^e s. dans ce secteur.

Le projet de construction, consistant en un bassin de retenue de la pollution pour contenir le trop plein ne pouvant être traité par les stations d'épuration, aura une capacité de 8 500 m³, un diamètre de 29 m et une profondeur de 17 m. L'ouvrage construit affectera donc l'ensemble des vestiges archéologiques rencontrés.

Matthieu MORIAMEZ

MONTENACH

Lotissement Les Résidences de Montenach, Kolmette

Âge du Fer - Gallo-romain

Le projet de construction d'un lotissement (35 000 m²) est situé au nord ouest de la commune. Il se positionne également sur le versant nord de la vallée du ruisseau de Montenach. Un sondage positif a permis de mettre au jour une fosse datée de l'époque gallo-romaine

scellée par une couche de colluvions contenant de la céramique laténienne. Cette structure se trouve sur une des étroites parcelles correspondant à l'emprise de la future route d'accès au lotissement.

Gilles MANGIN

MONTOY-FLANVILLE

Lotissement Le Fossé de l'Étang, tranche 2, rue de la Chappe

Un diagnostic archéologique a été réalisé à l'occasion de la construction d'un lotissement, sur une surface de 36 756 m². Il a été possible de constater une forte érosion sur toute l'emprise du terrain. Celui-ci est installé sur la pente sud d'un vallon humide appelé

le Fossé de l'Étang. Bien que situé dans un secteur archéologiquement sensible, toute la parcelle a pu être sondée et s'est révélée négative. Un petit épandage de pierres calcaires non calibrées (3 m²), des fragments de tuiles romaines et quelques fragments de céramique

(trois tessons d'Époque gallo-romaine) apparaissant au niveau de la terre végétale ont été observés dans la partie nord-est de l'emprise. Après un décapage de la

zone, aucune structure significative n'a été mise au jour en dessous et autour de cette structure.

Gilles MANGIN

MOYEUVRE-GRANDE

Lotissement L'Écrin Forestier, Tréhémont

Gallo-romain

Le diagnostic archéologique réalisé sur l'emprise d'un projet de lotissement (134 780 m²), au lieu-dit *Tréhémont*, a révélé une faible densité de structures.

Une grande partie des zones sondées est très érodée et le plateau calcaire apparaît directement sous le niveau de terre végétale. Des structures archéologiques légèrement implantées dans le sol n'auraient ainsi pu perdurer.

La partie sud-ouest du futur lotissement correspond au flanc de coteau du plateau du Tréhémont. Il présente un recouvrement sédimenteux plus important mais il a été remanié par des aménagements en terrasses liés à d'anciennes cultures vinicoles et arboricoles. Dans ce contexte, la présence de vestiges archéologiques est ténue. Deux sondages tendent à démontrer qu'une occupation humaine a pu exister à la période protohistorique. Le niveau de graine calcaire, qui recèle ces quelques témoins (poteau et céramique), n'a été préservé que d'une manière très ponctuelle. On ne

retrouve ce niveau de graine nulle part ailleurs sur l'emprise diagnostiquée.

Quatre foyers quadrangulaires nous indiquent une occupation vraisemblablement de la période gallo-romaine.

Trois fossés semblent coïncider, par leur orientation, avec le parcellaire cadastrale. Leur datation semble moderne.

Un quatrième fossé, isolé par rapport aux trois précédents, n'a pu être daté.

Le diagnostic a permis de découvrir cinq chablis rubéfiés. Leur faible densité et leur position clairsemée ne nous permettent pas d'avancer l'hypothèse d'une déforestation. Aucun élément ne nous permet de les dater. On peut seulement remarquer qu'un des chablis apparaît à 1,05 m de la surface du sol et, par conséquent, qu'il est la structure la plus enfouie de cette campagne de prospection.

Justine FRANCK

MOYEUVRE-GRANDE

ZAC les Jardins de Sainte-Ségoène, Froidcul

Chalcolithique - Âge du Fer -
Gallo-romain

Le projet de réalisation de la ZAC les jardins de Sainte Ségoène a été l'occasion d'une intervention archéologique préventive sur une surface de 24 ha environ.

Les sondages effectués sur cette emprise n'ont révélé qu'un seul secteur archéologique. Cette occupation est caractérisée essentiellement par deux structures de combustion et cinq négatifs de poteaux, apparus dans plusieurs sondages. Ces vestiges appartiennent probablement à un habitat. Une datation, effectuée sur une des structures de combustion, par analyse du type ¹⁴C sur des prélèvements charbonneux, indique une date comprise entre 2 453 et 2 202 av. n. è. Les autres

occupations archéologiques ont toutes été découvertes dans les parcelles agricoles ou en friches concernées par le projet. Une incinération en urne datant du second âge du Fer a été mise au jour ainsi qu'une structure de combustion. Cinq foyers rectangulaires dont trois localisés dans le même sondage ont aussi été découverts. Leur datation est probablement romaine. Ces parcelles ont aussi révélées deux fossés appartenant à du parcellaire ancien, trois structures linéaires empierrées dont la fonction et la datation restent indéterminées, un négatif de poteau situé à proximité du sondage ayant révélé trois foyers et une grande fosse polylobée n'ayant fourni aucun mobilier.

Philippe KLAG

NORROY-LE-VEUR

ZAC du Centre Relais, site 2 partiel, phase 2, zone 1

Protohistoire - Gallo-romain -
Moyen Âge

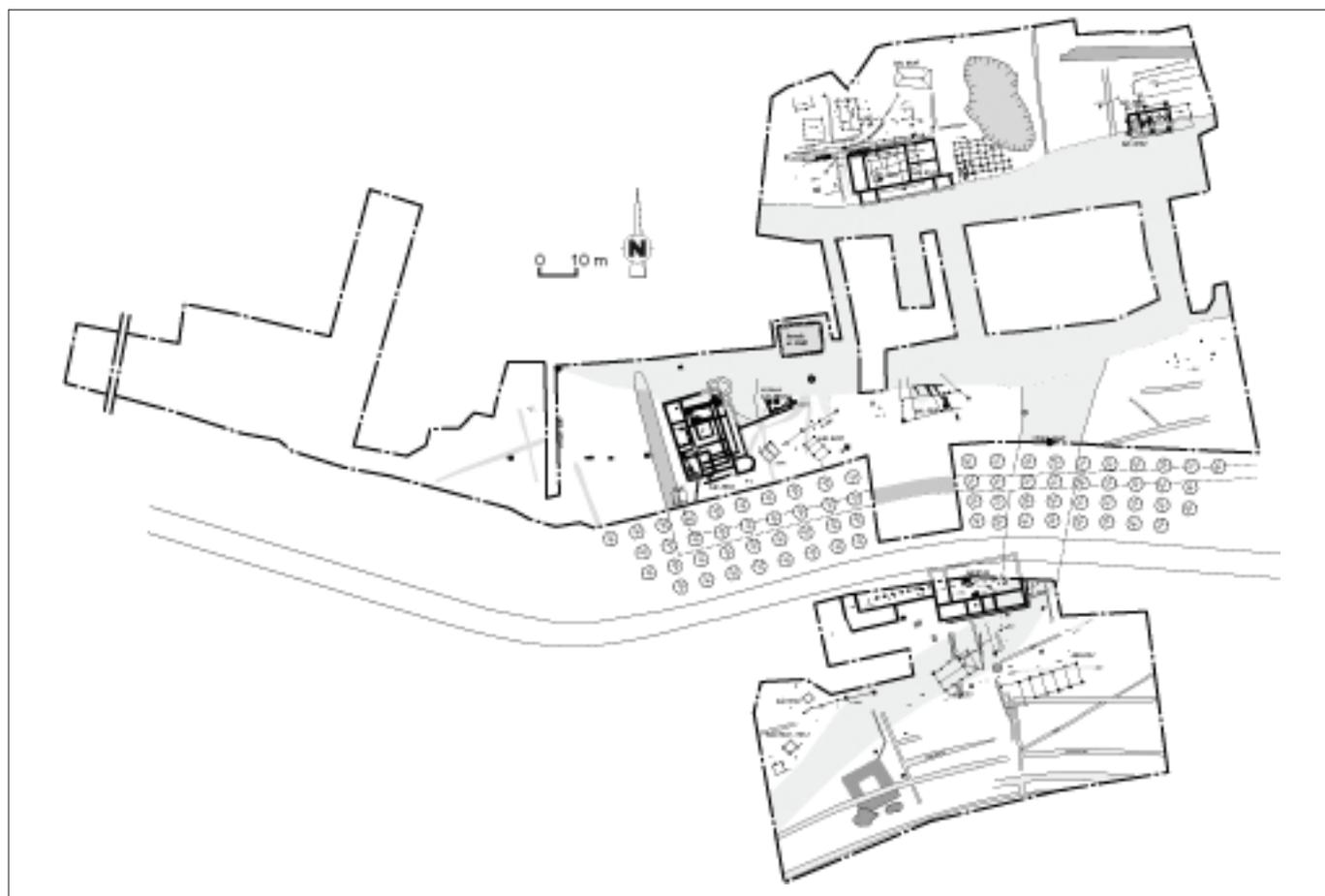
Le site 2 partiel 2008 (zones 8 et 9) de la ZAC Écoparc de Norroy-le-Veneur, correspond à la dernière campagne de fouille prévue sur les huit gisements

repérés lors des sondages réalisés en 2002 (*cf. Bilan scientifique régional 2002*, p. 66). Il prolonge la fouille du site 2 partiel (zone 1) fouillé en 2004 (*cf. Bilan*

scientifique régional 2004, p. 89). Il correspond à un décapage de 3,4 ha. Il a révélé la présence d'une villa gallo-romaine, composée de plusieurs bâtiments en maçonnerie, disposés à partir d'une construction complexe centrale, en deux alignements latéraux et parallèles. Une grande quantité de négatifs de poteaux est également liée à des plans de bâtiments, soit antérieurs ou postérieurs à la période d'occupation gallo-romaine. De nombreuses structures fossoyées ont été relevées et sont associables, pour une part, à des divisions parcellaires et, d'autre part, interprétables

comme fossé périphérique d'une ferme indigène du début de l'Antiquité. Enfin, une structure fossoyée à profil en V et à plan quadrangulaire se situe au sud-ouest du site, semblable à celle qui a été découverte sur le site 3 (*cf. Bilan scientifique régional 2005*, p. 237), sans interprétation fiable. Le centre médian du décapage nord est occupé par les lits d'un ensemble de paléochenaux comblés. Ils ont été actifs à des périodes antérieures à l'occupation Antique et également à des périodes postérieures, dont les flux étaient suffisamment importants pour détruire les structures situées sur leurs passages.

Olivier FAYE



NORROY-LE-VEVEUR, ZAC du Centre Relais, site 2 partiel, phase 2, zone 1
Relevé général du site (DAO : Inrap).

NOUILLY - VANTOUX
ZAC de Lauvallières, hôpital Robert
Schuman, tranche 1, phase 2

Âge du Fer

Le diagnostic préliminaire de la tranche 2 a été réalisé en 2008 sur une superficie de 46 735 m². En raison du couvert forestier, moins de 3,5 % de la surface ont été diagnostiqués. Une seule fosse a été mise au jour,

de 1,30 m de diamètre conservé sur une profondeur de 0,30 m, présentant, sur le fond, une sole d'argile rubéfiée recouverte d'une nappe charbonneuse. Le dernier remplissage limoneux a livré quelques esquilles

d'os, du matériel lithique (galets brûlés, fragments de molette en lave de l'Eifel et de meule en rhyolithe, aiguiseur en grès) et environ 3 kg de céramique (jattes, coupes, faisselles, jarres) datée du Hallstatt final - La Tène ancienne. La fonction de cette structure reste

difficile à déterminer à ce stade, même si la comparaison avec d'autres structures similaires pourrait évoquer un contexte funéraire. Cette interprétation préliminaire sera certainement précisée lors de la réalisation du diagnostic complémentaire sur la tranche 2 en 2009.

Maud LE SAINT ALLAIN

OTTANGE

Noterweg

Le projet de construction d'un immeuble à Ottange, au lieu-dit *Noterweg*, a amené le service régional de l'Archéologie de Lorraine à prescrire une opération de diagnostic archéologique en raison de la sensibilité archéologique de la commune. La surface sondée, de 1 572 m², était l'occasion de compléter l'état de la donnée sur l'évolution historique de la commune. Il

faut signaler la découverte fortuite, en 1976 et 1980, d'une nécropole du haut Moyen Âge comprenant cinq sépultures mérovingiennes dont une riche tombe de guerrier datée du VII^e s.

Les sondages n'ont toutefois livré aucun vestige structuré. Aucun artefact n'a été mis au jour dans les couches de colluvions sous-jacentes à la terre végétale.

Rachel BERNARD

PLESNOIS

ZAC de l'Ambanie, tranche 2, les Flambeaux

Âge du Bronze - Âge du Fer -
Gallo-romain

La première campagne d'évaluation archéologique conduite en 2006 sur la ZAC Ambanie de Plesnois a révélé, la présence d'une occupation datée du premier âge du Fer (*cf. Bilan scientifique régional 2006*, p. 84). Ce site était matérialisé par plusieurs fosses et trous de poteau découverts dans trois sondages positifs localisés en bordure ouest de l'emprise. Cette situation, ainsi que la proximité de plusieurs sites importants récemment fouillés, ont conduit le service régional de l'Archéologie de Lorraine à prescrire une opération de diagnostic archéologique lors du projet d'extension de la ZAC sur une surface de 30 979 m². L'opération a permis de mettre au jour plusieurs

structures correspondant à une petite installation protohistorique datable de l'extrême fin de l'âge du Bronze ou du début du premier âge du Fer (trous de poteaux, possible sablière basse). Bien que le mobilier recueilli ne permette pas une approche chronologique plus précise, il apparaît vraisemblable de mettre ces vestiges en relation avec le site du premier âge du Fer découvert lors de l'intervention de 2006. La présence de ce gisement au-delà de l'emprise sondée à l'époque est ainsi confirmée et la limite de son extension vers l'ouest est définie. Signalons également la présence d'une grande fosse de datation romaine ou post romaine qui semble isolée sur le site.

Franck THIÉRIOT

ROUSSY-LE-VILLAGE

Hintern grossen Garten, Roussy-le-Bourg

Le diagnostic archéologique réalisé dans le cadre de la construction d'un bâtiment agricole de 990 m² s'est

avéré totalement négatif.

Jean-Charles BRÉNON

ROUSSY-LE-VILLAGE

Hintern grossen Garten, Roussy-le-Bourg

Un diagnostic archéologique a été réalisé à l'occasion de la construction d'un lotissement, au lieu-dit *hintern grossen Garten*, sur une surface de 25 000 m². Toutes

les parcelles ont pu être sondées et se sont révélées négatives.

Gilles MANGIN

RURANGE-LÈS-THIONVILLE

Lotissement Les Résidences de Longchamp, tranche 4

Ce projet de création d'une zone résidentielle sur la commune de Rurange-lès-Thionville s'est décliné en plusieurs tranches. Il a d'ores et déjà fait l'objet d'opérations de diagnostics et de fouilles préventives. Ainsi, au contact de notre intervention, une installation gallo-romaine a pu être appréhendée et étudiée en 2001 (cf. *Bilan scientifique régional 2001*, p. 94). Il s'agit d'un établissement rural dont l'extension et l'occupation ont pu être complétés suite à des sondages réalisés en 2004 (cf. *Bilan scientifique régional 2004*, p. 97) et qui doivent donner lieu à des fouilles courant 2008 (cf. *infra*). Ces différentes découvertes ont justifié une

opération de diagnostic archéologique de 8 563 m² en préalable à la réalisation du lotissement Les résidences de Longchamp 4. Si aucune occupation conséquente n'a pu y être appréhendée, il faut toutefois noter la présence d'un drain construit à l'aide de pierre marno-calcaire. Cet aménagement, localisé dans l'extrémité est du projet, offre un développement sud-ouest/nord-est qui a été suivi sur 35 m de long. Une autre structure linéaire a été dégagée mais son interprétation demeure incertaine ; il peut s'agir d'un fossé ou d'une fente de gel. Ces deux éléments sont vraisemblablement à mettre en relation avec l'installation précédemment décrite.

Lonny BOURADA

RURANGE-LÈS-THIONVILLE

Lotissement Les Résidences de Longchamp, tranche 2, sur Iwerbusch

Âge du Fer - Gallo-romain

L'extension du lotissement de la commune de Rurange-lès-Thionville, au lieu-dit *Iwerbusch*, a donné lieu à une fouille préventive de 5 600 m² en 2008. Une première tranche avait déjà permis de mettre au jour une partie du site (cf. *supra*), et une nouvelle campagne de sondages réalisée en 2008 a permis de reconnaître sa limite sud et d'étendre sa superficie sur plus de 1,6 ha.

Les vestiges mis au jour appartiennent à un petit établissement rural gallo-romain occupé depuis La Tène finale - période gallo-romain précoce jusqu'au milieu du Bas-Empire, et compte plusieurs phases

de constructions. Le passage d'un établissement caractérisé par des constructions sur poteaux à une ferme, dont la base des murs est maçonnée s'accompagne d'une structuration rigoureuse du domaine et d'une gestion précise des espaces.

Cet établissement rural est donc pourvu de différentes annexes liées à l'exploitation agricole et d'un petit sanctuaire de La Tène finale ancienne - période gallo-romaine précoce, agrandi au III^e s. de n. è. qui occupe un espace privilégié au cœur du domaine.

Magali MONDY

SAINT-AVOLD

Chemin Mahon, rue de la Montagne, rue de Gaulle

Moyen Âge - Moderne

Le projet de création d'un parking souterrain a été l'occasion d'une intervention archéologique préventive sur une surface de 3 550 m². Les parcelles à diagnostiquer sont situées sur le tracé des fortifications de la ville. Cette enceinte est sensiblement parallèle à la rue de la Montagne.

Les parcelles concernées recèlent des vestiges archéologiques permettant ainsi de vérifier le tracé de l'enceinte urbaine et des fossés. Une tour rectangulaire, les murs d'enceinte et de fausse-braie ont été dégagés, ainsi que le fossé sec suivant parallèlement le tracé

de l'enceinte. La tour rectangulaire s'est installée contre l'enceinte qui changeait de direction selon la topographie du bourg abbatial de Saint-Avold. Des vestiges d'habitations, collés à l'enceinte *intra muros*, ont été dégagés, ainsi que d'autres, *extra muros*, mais non appuyées sur l'enceinte. L'observation des sondages a été complétée par un relevé topographique et une couverture photographique des vestiges découverts en sondage. Des plans précis ont été élaborés pour présenter les différentes phases d'occupation du site.

Hélène DUVAL

SAINT-AVOLD

Le Carré, bâtiments A et D,
13-15-19 rue Mertzelle, 46-48 rue
Poincaré, rue des Américains

Moyen Âge - Moderne

Après la démolition regrettable du bâtiment B, dont l'étude archéologique des élévations avait confirmé le grand intérêt (cf. *Bilan scientifique régional 2007*, p. 220), des solutions techniques ont été recherchées avec la Maîtrise d'œuvre, notamment en termes de fondations et de réseaux, afin de préserver l'essentiel des vestiges sous-jacents lors des travaux d'aménagement.

En ce qui concerne les deux fosses d'ascenseur prévues dans les bâtiments A et D, les terrassements nécessaires ont été effectués au moyen d'une pelle mécanique à godet lisse, sous la surveillance d'un agent du service régional de l'Archéologie.

La fosse du bâtiment D, mesurant 2,50 x 2,30 m pour une profondeur de 1,50 m, a fait l'objet d'observations plus approfondies et d'un relevé de coupe. Implantée à cheval sur le mur septentrional du bâtiment D, bâtiment qui remonte au milieu du XVI^e s., cette coupe a permis de mettre en évidence plusieurs états antérieurs à ce mur.

Le plus ancien, observé très ponctuellement vers 1,60 m de profondeur, est matérialisé par un parement en pierre, perpendiculaire au mur sus-jacent, associé à un sédiment brun noir tourbeux, dans lequel ont été

fichés une planche verticale et un piquet.

Ces éléments sont scellés par un sol bien marqué (à 1,50 m de profondeur), constitué de sable gréseux rose et de petits cailloux, sur lequel est disposée une poutre en chêne, qui reprend le tracé du parement antérieur. Cette dernière, reconnue sur une longueur d'1 m, large de 0,09 m et épaisse de 0,05 m, présente sur sa face supérieure une mortaise de 0,06 x 0,035 m, dans laquelle est plantée une fiche en bois d'au moins 0,20 m de long.

Enfin, après apport de remblais sur une quarantaine de centimètres d'épaisseur, un dernier horizon est marqué par deux couches d'occupation entre lesquelles s'intercale une petite recharge d'argile beige. Cette séquence est ensuite recouverte d'épais remblais, dans lesquels vient s'implanter la fondation du bâtiment D.

Les bois prélevés pour le deuxième état n'ont pu être datés en raison du trop faible nombre de cernes. Cette intervention très limitée confirme néanmoins la qualité du potentiel archéologique du sous-sol ainsi que la très bonne conservation des matériaux organiques dans ce secteur, déjà perçues lors des diagnostics précédents.

Pierre THION

SARREBOURG

Lotissement Le Domaine de Marxberg

Le projet de lotissement Le Domaine de Marxberg, situé entre la R.D. 96 de Buhl et la rue du Wackenfurth (ancien chemin gallo-romain), a fait l'objet d'une

opération de diagnostic sur une surface de 39 850 m². Bien que situé à proximité de substructions de l'époque romaine, les sondages se sont révélés négatifs.

Gilles MANGIN

SARREBOURG

Pôle Chagall, chapelle des Cordeliers

Gallo-romain - Moyen Âge -
Moderne - Contemporain

Préalablement à l'aménagement d'un espace scénographique dédié à Marc Chagall, une opération de diagnostic archéologique a été prescrite à Sarrebourg, chapelle des Cordeliers, sur une surface d'environ 400 m².

Les trois sondages, pratiqués à l'emplacement du futur Pôle Chagall, ont révélé des vestiges archéologiques datant de l'époque gallo-romaine (Bas-Empire) jusqu'aux XIX^e-XX^e s.

Les vestiges de murs attribuables au Bas-Empire, d'après leur technique de construction (moellons bien

équarris de taille moyenne, mortier ocre), sont présents uniquement dans un sondage. Comme cela a déjà été observé sur de précédentes opérations archéologiques sur Sarrebourg, les vestiges antiques apparaissent à faible profondeur, ici à 0,70-0,80 m.

D'après les sources historiques et la localisation des sondages à proximité de la chapelle des Cordeliers, la découverte d'une partie d'un cimetière de l'Époque moderne n'est pas une surprise. De plus, la tradition orale laisse bien entendre la découverte d'ossements lors de divers aménagements aux abords immédiats

de la chapelle, sans plus de précision. La présente opération archéologique a permis d'affiner toutes ces informations, en prenant le temps de fouiller finement une vingtaine d'inhumations dans deux sondages. Cette intervention revêt un caractère scientifique d'autant

plus important qu'elle constitue la première fouille d'une nécropole de l'Époque moderne sur Sarrebourg *intra muros*.

Enfin, les fondations d'une sacristie édifée au XIX^e s. et détruite dans les années 1970 ont été exhumées.

Sébastien JEANDEMANGE

SARREBOURG

Rue des Remparts

Âge du Bronze - Âge du Fer -
Gallo-romain - Moyen Âge -
Moderne

La parcelle concernée par le projet immobilier se trouve dans l'un des îlots de la ville médiévale et moderne de Sarrebourg et de l'antique *Ponte Saravi*. La stratigraphie rencontrée permet de suivre 1 800 ans d'histoire, du II^e s. de n. è. à nos jours. Il s'agit d'une stratigraphie de type urbain de 2 m à 2,2 m d'épaisseur, hors structures en creux.

Des indices d'une fréquentation protohistorique, peut-être de la fin de l'âge du Bronze ou du Hallstatt, de ce secteur du ban de Sarrebourg, ont été recueillis dans le paléosol primitif. En l'absence de structures dans les fenêtres de diagnostic, il n'est pas possible d'être plus précis.

Pour la période gallo-romaine, la parcelle semble être occupée au moins au II^e s. par une construction sur poteau en bois. L'impression donnée par les deux sondages, (environ 10 m² ouverts) est que l'on se trouve en limite sud de la ville antique, dans un secteur peu bâti. Cette interprétation est à prendre néanmoins avec prudence, la présence d'une construction en bois et de tessons résiduels dans les ensembles plus récents attestent de l'anthropisation de ce secteur.

À partir de la fin du II^e s. au plus tôt et au cours du Bas-Empire, le secteur semble être urbanisé. La zone évaluée se trouve entre 10 et 30 m à l'est d'une voie orientée nord-sud. L'espace, à l'ouest de la voie, est occupé par de l'habitat. Du côté est, la situation semble être différente. Les nouveaux sondages de 2008 ont livré des espaces ouverts non bâtis comportant un sol terreux et un important empierrement de type cour ou voirie, épais de 0,30 m sur un terrain préalablement drainé. Les similitudes entre cet empierrement et celui découvert en 1996 à 30 m à l'ouest (*cf. Bilan scientifique*

régional 1996, p. 90) permet d'émettre l'hypothèse qu'on se trouve dans un espace de circulation autour de la source pérenne de la ville et de la construction publique découverte en 1996. Les éléments de datations sont concordants et plaident pour des aménagement tardifs du IV^e s. de n. è.

Pour l'occupation médiévale, les deux sondages ont livré des murs et des sols en terre battue permettant de supposer l'existence de plusieurs habitations médiévales. Le mobilier abondant recueilli est à placer au XIII^e s. ou au début du XIV^e s. Topographiquement, l'existence de bâtiment à environ quinze mètres à l'arrière de l'enceinte fortifiée de la ville est un élément nouveau pour la compréhension de la topographie interne de la ville. Les fouilles précédentes avaient plutôt livrées des zones non bâties occupées par des fosses-latrines et des fosses dépotoirs.

Pour la période moderne, les sondages confirment les données archivistiques. Le secteur est resté depuis le XVII^e s. en jardin.

Le site paraît avoir été, à chaque état, remblayé plutôt qu'excauté et aucune construction récente (caves) n'est venue perturber le terrain.

Les terres noires récentes de la dernière phase ont une épaisseur de 1,1 m à l'est et 1,3 m à l'ouest. Les vestiges médiévaux sont épais de 0,30 à 0,50 m, exception faite des éventuelles structures en creux.

Les vestiges antiques apparaissent directement sous les vestiges médiévaux. Ils ont entre 0,40 et 0,50 m d'épaisseur. Le substrat est entaillé par le drain gallo-romain et probablement par d'autres structures en creux des occupations gallo-romaines et médiévales.

Nicolas MEYER

SARREBOURG

Rue du Sauvage

Gallo-romain - Moyen Âge -
Moderne

Le projet de construction de douze logements locatifs, rue du Sauvage à Sarrebourg, dans le cœur historique de la ville a nécessité une fouille archéologique 880 m². Les remblais et vestiges archéologiques conservés sur une épaisseur moyenne d'un mètre, hors structures en creux, ont été étudiés. Ces découvertes de 2008

couvrent les deux mille ans d'histoire de l'agglomération de *Pons Saravi*-Sarrebourg. La fouille a particulièrement porté sur l'intersection de deux rues de la ville antique et l'extrémité nord d'un îlot occupé par des bâtiments résidentiels et des jardins au II^e et III^e s. de n. è.

Pour la période médiévale, un bâtiment occupé du

XIII^e s. au XV^e s. et détruit par un incendie a été étudié. Plusieurs fosses et fosses-latrines ont livré d'importants ensembles clos de céramique pour des périodes encore peu connues dans la ville. Un comblement de fosse a

livré les carreaux de poêles d'une demeure cossue du XVII^e s. Il constituera un ensemble de référence pour le secteur lorsqu'il sera étudié.

Nicolas MEYER

SILLÉGNY

Lotissement Les Vergers de Sillégnny, les Rouaux, rue du Neufbourg

Gallo-romain

La surface sondée était jusqu'alors à usage agricole, prairie et champs cultivés. Elle est cernée au nord et à l'est par des constructions récentes.

Sur les 28 945 m² du projet, 54 sondages ont pu être pratiqués. Sur cet ensemble, deux sondages mitoyens, localisés dans la partie sud-est du site, se sont révélés positifs. Pour compléter les trois poteaux alors appréhendés, un décapage les reliant a été réalisé. À l'issue de cette phase, un total de huit structures en creux a été perçu au sein des 220 m² décapés. On a donc pu mettre en évidence la présence d'une occupation structurée dont les traces peuvent s'étendre sur une surface évaluée à environ 400 m².

Les vestiges correspondent à des structures en creux. Sept fosses d'installation de poteau et un creusement linéaire de 9 m de long, interprété comme étant une tranchée de récupération, ont été mis au jour. L'analyse des informations recueillies ne nous permet pas de

savoir s'il s'agit de deux bâtiments de plan et de datation différents ou si l'on est en présence d'une construction unique associant élévations en matériaux périssables et paroi maçonnée. Si les indices de datation sont trop ténus pour établir d'éventuels recoupements, le fait que tranchée de récupération et alignement de poteaux possèdent une orientation nord-sud tend toutefois à prouver leur contemporanéité.

La première information recueillie grâce à la réalisation de ce diagnostic est donc l'existence d'indices archéologiques sur une petite surface localisée au sud-est de l'emprise du projet. À ce stade d'investigation, il nous a été possible de caractériser la nature des vestiges rencontrés et de proposer une datation. Ils sont les témoins d'une occupation structurée de l'espace, plus précisément d'une annexe probablement à vocation agricole, dont les niveaux d'abandon ont livré du mobilier céramique de la première moitié du II^e s.

Lonny BOURADA

SILLÉGNY

Rue du Stade

Âge du Fer

Le développement du village sous forme de zones pavillonnaires en périphérie du noyau ancien a d'ores et déjà justifié la réalisation de sondages et fouilles archéologiques. L'emprise du projet actuel se trouve d'ailleurs à proximité d'un lotissement qui avait donné lieu, en 2002, à des fouilles préventives (cf. *Bilan scientifique régional 2002*, p. 72). Cette opération avait alors permis de mettre au jour des

vestiges protohistoriques et des occupations romaine et médiévale.

La nouvelle prescription de diagnostic couvre une surface de 14 240 m² localisée immédiatement au nord de cette fouille. Sur les 49 sondages réalisés, un seul a révélé, au travers de la découverte de négatifs de poteaux et de creusements circulaires, une occupation structurée de la fin du premier âge du Fer sur environ 120 m².

Lonny BOURADA

SILLY-SUR-NIED

Derrière la Goule

Un diagnostic archéologique été réalisé à l'occasion de la construction d'un lotissement, au lieu-dit *derrière La Goule*, sur une surface de 16 867 m². À cette occasion, il a été possible de constater une forte érosion sur toute

l'emprise du terrain. Celui-ci est installé sur une bosse avec deux versants exposés au nord pour l'un et au sud pour l'autre. Toute la parcelle a pu être sondée et s'est révélée négative.

Gilles MANGIN

TARQUIMPOL

Village

Gallo-romain

Une première campagne a été réalisée à Tarquimpol, en 2008, par l'université de Francfort, en collaboration avec les universités de Harvard et de Cologne, et a produit des résultats suivants :

La prospection géophysique

La superficie prospectée par la géophysique, sur la presqu'île de Tarquimpol, a été multipliée par cinq pour atteindre les 15 ha (en 2005, seul un secteur de 3 ha correspondant au théâtre avait été relevé par Posselt&Zickgraf).

L'agglomération gallo-romaine, à l'est du théâtre, a été explorée presque complètement. Il s'agit du type d'agglomération comportant une seule ligne de bâtiments. Dans le secteur nord du village actuel, dans les jardins des fermes, un très grand ensemble de bâtiment monumental de type *porticus*, avec une façade d'une longueur d'environ 200 m, totalement inédit, a été mis en évidence. Entre ce bâtiment et le théâtre, une voie, probablement bordée de constructions en pierre, orientée perpendiculairement au centre du *porticus*. Dans le centre d'un grand secteur vide situé au sud du *vicus*, et dans un secteur isolé de celui-ci, un massif bâtiment carré, vraisemblablement un sanctuaire, a été identifié. Enfin, la prospection géophysique a également permis de repérer une ligne double de fossés défensifs qui ceinturerait la fortification de l'Antiquité tardive.

Les sondages archéologiques

Dans le secteur de la fortification de l'Antiquité tardive, après avoir réalisé deux sondages dont les résultats se sont révélés décevants, un troisième (tranchée n° 3) s'est avéré beaucoup plus intéressant. Celui-ci consiste en une coupe presque complète sur la ligne de la fortification tardive et montre très clairement la situation stratigraphique avant et après de la construction du rempart. Les couches d'occupation tardive sont particulièrement bien conservées. En amont de la construction du rempart, le terrain a été nivelé, remplissant des dépressions humides (probablement un puits) et en démolissant des bâtiments détruits par un incendie, sans doute au III^e s. de n. è. Le rempart a été construit en une seule grande phase. Des terres argileuses ou des éléments de récupération ont exclusivement été utilisés. Le rempart a une largeur à la base d'environ 27 m. Les couches d'occupation (terre noire d'une puissance de 0,70 à 0,90 m) sont uniquement postérieures à la construction du rempart. Elles sont datées de la deuxième moitié du IV^e s. au milieu du V^e s. L'occupation prend fin avec une forte couche d'incendie.

Les analyses réalisées

Des prélèvements ont été réalisés dans la tranchée n° 3 dans le but de réaliser différentes études :

- des analyses de radiocarbone (université d'Erlangen),
- des analyses de terre noire par la micromorphologie (University College de Londres),
- des analyses géomorphologique et pédologique (Anne Gebhardt),
- des analyses botaniques (service d'archéologie de Hesse-Wiesbaden et Julian Wiethold-Inrap Metz),
- des analyses des métaux lourds (université de Darmstadt),
- des analyses d'oligo-éléments dans des matériaux organiques (université de Mayence).

Des carottages pédologiques ont également été pratiqués afin de pouvoir étudier, de façon comparative, les actions liées à l'érosion pendant l'époque romaine, tardo-romaine et médiévale (géographes de l'université de Francfort) ainsi que dans le but d'analyser les pollens des environs du site de Tarquimpol (botanistes de l'université de Francfort).

L'excellente conservation des sédiments anthropogéniques de l'Antiquité tardive à Tarquimpol et leur datation, très vraisemblablement allant jusqu'à la première moitié du V^e s. de n. è., ouvrent des possibilités d'études poussées sur le passage de l'Antiquité au haut Moyen Âge en ce lieu. C'est pourquoi l'équipe a demandé à pouvoir prolonger ses travaux archéologiques à Tarquimpol en 2009.

Joachim HENNING



TARQUIMPOL, village

Données issues de la prospection géophysique sur le village de Tarquimpol (opérateur : Posselt&Zickgraf).

TERVILLE

Rue de Verdun

Indéterminé

L'opération de diagnostic archéologique a été menée en préalable à un projet visant à réhabiliter, sur la commune de Terville, une zone de 20 622 m² en partie occupée par des locaux commerciaux. 18 sondages ont pu être réalisés sur deux zones distinctes pour une surface accessible lors de l'évaluation d'environ 5 100 m². Trois ouvertures ont été pratiquées sur une première zone de 900 m² localisée le long de la rue de Verdun. L'important remblaiement en lien avec l'ancien aménagement explique l'appréhension des marnes constituant le terrain naturel à presque 3 m de profondeur. Sur la deuxième zone, on peut signaler la présence dans un sondage d'une structure isolée et malheureusement non datée. Il s'agit d'une fosse

trapézoïdale de 1,90 m de long orientée est-ouest. Côté est, sa largeur est de 1,15 m, alors que l'autre extrémité est entièrement occupée par un surcreusement circulaire de 0,80 m de diamètre. Cette structure s'inscrit dans les colluvions limono argileux et entaille le substrat sur environ 0,25 m au niveau du surcreusement. Elle est comblée en partie supérieure par 0,15 m de limons bruns riches en éléments carbonneux et terre cuite. Sa partie inférieure se caractérise par une importante concentration de charbons de bois. Le terrain naturel présente une rubéfaction inégale des parois. Sans autre élément, on peut évoquer l'hypothèse d'un foyer ayant bénéficié d'un aménagement particulier.

Lonny BOURADA

THIONVILLE

Boucle de la Milliaire

Néolithique - Haut Moyen Âge

Le diagnostic réalisé à Thionville, au lieu-dit *boucle de la Milliaire*, sur une parcelle de 3 163 m² préalablement à la construction d'un immeuble, a permis repérer l'extension orientale de deux sites archéologiques partiellement explorés lors de fouilles de sauvetage réalisées en 1972, 1979 et 1984.

Les structures les plus anciennes trouvées lors du diagnostic relèvent d'un vaste habitat daté du Néolithique ancien couvrant apparemment plus de 3 ha et dont la première occupation date de la fin du Rubané moyen (phase régionale 4) ou du Rubané récent (phase 5), le site étant ensuite occupé de façon continue jusqu'au Rubané final (phase 8). Le mobilier recueilli lors des sondages semble se rattacher aux premières phases d'occupation du site. En l'état actuel de la donnée, les phases les plus anciennes du Rubané ancien et moyen (phases régionales 1 à 3) et la phase terminale (phase 9) du Rubané régional ne sont pas attestées. Les autres structures repérées dans les sondages

relèvent, quant à elles, d'une occupation du haut Moyen Âge, datée pour le moment du VI^e s. au XII^e s. de n. è. La présence de fours, dans les fouilles anciennes et dans la parcelle sondée en 2008 et la rareté du mobilier détritique, laisse à penser qu'il ne s'agit pas d'un habitat et, en l'état de la documentation, le site de Thionville, *la Milliaire* semble être l'un des rares sites du haut Moyen Âge en Lorraine à vocation essentiellement artisanale. Les conditions difficiles dans lesquelles se sont déroulées les opérations de fouilles dans les années 70 et 80 n'ont pas permis d'appréhender de manière totalement satisfaisante ces deux occupations puisque les archéologues n'ont pu intervenir à l'époque qu'après le démarrage des travaux de construction, sur des secteurs très limités et dans des délais très courts. Une fouille réalisée dans de meilleures conditions permettrait sans nul doute d'affiner la caractérisation et la durée d'occupation des deux sites.

Marie-Pierre PETITDIDIER

THIONVILLE

Cour des Capucins, allée Poincaré, rue du Cygne, rue Brûlée, rue de Paris

Moyen Âge - Moderne

L'intervention Cour des Capucins, qui a porté sur une superficie de 6 395 m², a permis de mettre au jour un tronçon de l'enceinte urbaine du bas Moyen Âge avec une tour ouverte à la gorge, les courtines et un fossé défensif en eau, large de plus de 30 m. Des fascines, système militaire de franchissement, étaient disposées dans le fossé.

Un fossé défensif parallèle, plus éloigné de l'enceinte a été observé. Abandonné et comblé à l'époque moderne, il a livré un ensemble important de mobilier de matière organique (chaussures en cuir, sacoche, fourreau et objets en bois). Un four de briquetier a été étudié. Datant de la fin du XVI^e s. ou du début du XVII^e s., il a pu être utilisé pour la construction des défenses modernes de la ville.

La fouille a porté aussi sur des dépotoirs liés à l'installation du couvent des Capucins en 1627, une caserne militaire implantée en 1695 et un magasin à

poudre du début du XVIII^e s. construit en retrait du front bastionné moderne.

Matthieu MORIAMEZ

THIONVILLE

Lotissement Le Domaine de Thionville, rue de Verdun

Protohistoire - Gallo-romain

Le projet de lotissement, rue de Verdun, est situé au sud de l'agglomération de Thionville. Il a fait l'objet d'une intervention de diagnostic archéologique sur une surface de 24 003 m². Les sondages positifs ont révélé la présence d'une incinération gallo-romaine, de trois poteaux isolés, de cinq chablis (dont deux rubéfiés), d'une fosse silo protohistorique et de deux fosses détritiques dont l'une est protohistorique.

Le sondage 3 présentait un nombre important de fragments de céramique, dont un fragment de vase attribuable à l'âge du Bronze final, piégés dans

les colluvions, qui laissent supposer qu'une zone d'habitation se trouvait à proximité, peut-être à l'ouest, dans la parcelle voisine, les sondages attenants n'ayant pas révélé un nombre aussi important d'artéfacts et quasiment aucune structure archéologique. La présence de rares fosses, dont un silo, conforte l'idée que nous sommes situés en périphérie d'une zone d'habitat de période protohistorique. La datation reste vague car un seul tesson a pu être daté de l'âge du Bronze final.

Justine FRANCK

THIONVILLE

Lotissement Les Charmilles des Flâneurs, Guenrange

Le projet d'aménagement d'un lotissement à Thionville a entraîné le service régional de l'Archéologie de Lorraine à prescrire une opération de diagnostics. Cette dernière portait sur une superficie de 9 544 m². Cette

opération était motivée par la présence d'une maison forte construite au XVII^e s. à proximité des terrains concernés (château Donnerscheuer). Cette opération n'a pas permis d'identifier de vestige archéologique.

Franck GÉRARD

THIONVILLE

Rue de la Paix

Moderne

Un diagnostic a été prescrit sur une parcelle de 761 m² située en périphérie de l'espace urbanisé ancien de Thionville comprenant des éléments de la fortification construite au XVI^e s.

Le diagnostic a permis de mettre au jour une partie de la face d'un bastion déjà documenté par différents plans d'archives. Les opérations de démantèlement après le déclassement des fortifications, au début du XX^e s., ont fortement endommagé l'état de conservation du rempart. Seules deux assises du bastion ont pu

être dégagées sur quelques mètres. En avant de la fortification, le fossé défensif a été reconnu sur une dizaine de mètres. Le glacis et le chemin couvert ont totalement disparu. En revanche, un ensemble de galeries voûtées (contre-mines ?) a été mis en évidence sans pouvoir en préciser la chronologie.

Enfin cette courte opération est à mettre en perspective avec plusieurs autres qui concourent à repositionner avec précision l'ensemble des ouvrages en lien avec le front bastionné de la période moderne.

Stéphane AUGRY

TINCRY

Le haut du Mont

Âge du Fer

Il existe une grande fortification en hauteur de 12 ha sur le *haut du Mont* qui domine le village de Tincry (Communauté de Communes du Saulnois, département de la Moselle) situé sur le plateau Lorrain à quelques 40 km de Metz et de Nancy. Cette structure est connue depuis le XIX^e s. Ce n'est cependant qu'une fortification de hauteur lorraine parmi un ensemble 200 documentées. Quant à sa datation, il ne s'agit que de spéculations. Ce que l'on sait, c'est qu'au *haut du Mont* il s'agit d'un ensemble comprenant deux parties : la plus petite, bien conservée, au lieu-dit le *Châtis*, d'une superficie d'1 ha et située à l'est, et la *Grande Enceinte*, au lieu-dit le *camp Romain*, couvrant toute la partie sud du plateau bordée au nord par un éperon barré de 0,75 km de long.

Déjà en 2001-02 a été réalisée une exploration de surface. Cela a permis d'établir le premier plan topographique de l'ensemble et de recueillir des tessons céramiques dans les racines des chablis de la tempête du 26 décembre 1999. Ceux-ci ont permis de confirmer, pour la première fois, la datation hallstattienne de la *Grande Enceinte*. L'hypothèse d'un lien plus étroit avec le centre d'exploitation du sel de l'âge du Fer dans la vallée de la Seille, à quelques 15-20 km de là, a été émise par la suite. En 2005, la Direction régionale des Affaires Culturelles de Lorraine a alors autorisé une prospection géomagnétique pour le printemps 2006. L'objectif était l'intérieur du *Châtis* qui pourrait, bien qu'étant boisé, être prospecté avec un magnétomètre au Césium sur toute sa surface de 0,4 ha.

Compte tenu de ces résultats, et de l'importance de plus en plus évidente de l'ensemble, une fouille programmée tri-annuelle a été autorisée. Ses résultats sont en cours de traitement afin d'être publiés.

Quatre questions fondamentales ont été abordées à ses débuts :

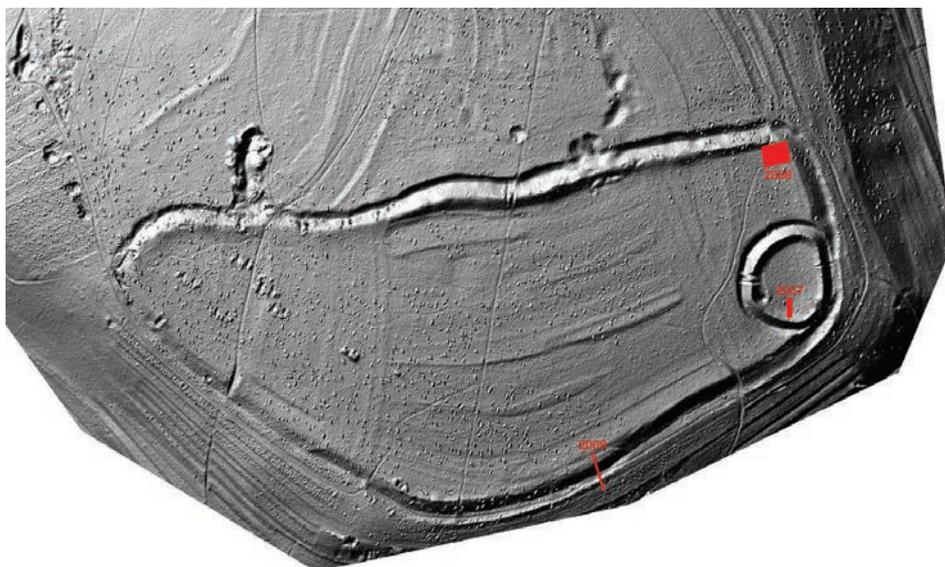
- datation du *Châtis* et lien entre la *Grande Enceinte* et le *Châtis*,
- début et fin de l'occupation de la *Grande Enceinte*,
- obtenir des informations sur les vestiges architecturaux et l'organisation interne,
- relations entre les fortifications du *haut du Mont* et la campagne environnante.

Une zone test de 17 x 5 m a été ouverte au sud du *Châtis* au cours de l'été 2007. Le résultat a été décevant : seuls trois trous de poteaux et quelques tessons datant du Hallstatt ont été mis au jour. Le *Châtis* ne peut donc pas être considéré comme une sorte d'acropole de la *Grande Enceinte*. Il a été sûrement construit à côté et dans la fortification à une date ultérieure. Il s'agirait plutôt d'un refuge médiéval.

Durant l'été 2008, une nouvelle fouille sur une zone plus étendue (30 x 20 m) a été réalisée dans le coin nord-est de l'enceinte. Elle a permis de trouver les trous de poteaux de deux bâtiments, un fossé étroit de 8 m de long, d'autres fosses diffuses, et en particulier une plus grande fosse complexe (4 x 3 m) proche du coin nord-est du rempart, pour laquelle il existe des indications qu'elle a eu une fonction cultuelle. Les fouilles dans ce secteur ont été compliquées par l'accumulation de colluvion directement sur le sol ancien avant le rempart de l'est, dans le terrain légèrement en pente à l'origine. De ce fait, la surface apparaît aujourd'hui plate et le rempart réel est invisible. Cependant, ce colluvion s'est avéré être très important car il a piégé de nombreux tessons de poterie. L'un d'entre eux s'est avéré avoir été tourné sur un tour de potier. Environ 80 objets en fer et en bronze tels que des fibules, des couteaux, des rivets, etc. ont également été mis au jour. Parmi ces derniers, il est à remarquer une fibule en bronze avec tête de canard et œil en corail, qui est une fabrication du nord de l'Italie datée de la fin du VI^e s. av. n. è. Cela prouve que l'enceinte date de la période du Hallstatt final. Basé sur les résultats postérieurs de la section du mur/fossé de l'enceinte (2009), nous savons aussi que les fortifications ont été initialement construites dans la période Ha D1-2, probablement à la fin du VII^e s. av. n. è. ou début du VI^e s. Avant cela, il semble avoir déjà existé une occupation non fortifiée (Ha C / D1), la fin de l'occupation datant probablement de la période de La Tène ancienne.

À lui seul, cet ensemble complexe de Tincry est déjà extraordinaire en raison de sa taille, de ses fortifications massives de plus de 2 km de long, et de sa longue occupation durant la période du Hallstatt avec des individus de poterie faite au tour et des importations de la Méditerranée. De plus, il est entouré d'un paysage rituel de quelques 400 *tumuli* connus dans un périmètre de 20 km, encore préservé aujourd'hui, principalement au-dessus des côtes. Cela comprend également une douzaine de *tumuli* géants (type *Grossgrabhügel*), dont l'un d'entre eux est le plus grand *tumulus* de tout l'Est de la France à 2,5 km de distance dans le *bois de Serres* à Viviers. Tout ceci, mais également des notes sur une production locale du fer, de bonnes connexions de trafic interrégional, d'excellentes conditions naturelles pour l'agriculture, et bien sûr le lien direct avec le sel de la vallée de la Seille, sont de bons arguments pour considérer sur le site de Tincry, le *haut du Mont*, comme étant un centre de pouvoir des premiers Celtes et, pourquoi pas, même comme un véritable site princier hallstattien incontestable.

Volker HEYD et Bernard KOSCHER



TINCRY, le haut du Mont
Exploration LIDAR de l'enceinte (de 2013) ; les tracés en rouge donnent
les positions exactes des fouilles programmées de 2007-2009.
(source : équipe de recherche)



TINCRY, le haut du Mont
Fibule à tête de canard en bronze, œil en corail ;
provenance : Italie du Nord ;
dernières décades du VI^e s. av. n. è.
(cliché : équipe de recherche)

VECKERSVILLER

6 rue des Roses

Moderne

À l'occasion du creusement d'un bassin d'ornementation dans son jardin, le propriétaire de la maison localisée au n° 6 de la rue des Roses à Veckersviller a mis au jour, à 1,50 m de profondeur, des ossements humains. Cette découverte a amené le service régional de l'Archéologie à procéder à la réalisation d'une petite fouille en urgence qui a permis de dégager une fosse quadrangulaire de 1,20 m de côté environ, recelant les corps de trois individus. Le premier squelette fouillé a été fortement perturbé lors de sa découverte par le propriétaire puis par les gendarmes. On a pu cependant identifier les restes d'un enfant probablement âgé de 6 à 8 ans qui reposait sur le dos selon un axe nord-nord-ouest/sud-sud-est, les mains ramenées sur le ventre (les deux tiers inférieurs du corps n'ont pu être observés car ayant déjà été prélevés ou déplacés). Le deuxième squelette a été découvert au sud du premier mais selon un axe légèrement différent (nord-ouest/sud-est). Il reposait sur le ventre, la face contre terre, un bras replié sous la poitrine l'autre sous le visage. Il s'agit d'un adolescent âgé probablement de

11 à 15 ans.

Enfin, le troisième individu reposait tête-bêche sous le deuxième, couché sur le dos, les jambes légèrement repliées à droite. Plus jeune, il semble âgé de 2 à 6 ans. Les observations réalisées lors de la fouille indiquent que les deuxième et troisième individus ont été enterrés simultanément ou à peu d'intervalle et qu'ils se sont décomposés en milieu colmaté. Pour le premier, les conclusions sont plus délicates en raison de la nature peu lisible du terrain encaissant constitué d'un niveau très argileux brun noir, très plastique et des perturbations dues au creusement du bassin. Toutefois, la décomposition en milieu colmaté semble avérée également.

La fouille n'ayant livré aucun indice de datation, une analyse ¹⁴C a été réalisée et indique une datation postérieure à 1650 de n. è. On peut préciser, par ailleurs, que la parcelle constituant le n° 6 de la rue des Roses est occupée actuellement par une maison de village qui porte le millésime de 1866 à laquelle était accolée une forge édifée en 1936 et détruite en 1993. L'activité

de cette dernière a entraîné le dépôt sur l'ensemble du jardin d'une couche de remblai caillouteux d'une quarantaine de centimètres qui scellait le comblement de la sépulture.

Aucune trace de blessure ou de maladie n'a été observée sur les ossements et aucun autre indice n'a permis de préciser les circonstances de cet ensevelissement

sinon que ces trois corps ont été enterrés rapidement et sans soin ni précaution. S'agit-il d'une sépulture liée à une épidémie ou bien de circonstances plus violentes ? Enfin, il reste à noter que ces investigations qui se sont limitées aux ossements mis au jour, ne permettent pas d'affirmer qu'aucune autre dépouille ne repose dans ce terrain.

Marie-Paule SEILLY

VIC-SUR-SEILLE

34 rue Meynier

Âge du Fer - Gallo-romain -
Moyen Âge

Une opération de diagnostic archéologique a été prescrite sur l'emprise d'un projet de construction de 400 m². Les sondages ont permis de révéler, sur une bande de 5 à 6 m de large, parallèle à la limite de parcelle sud (mur d'enceinte médiévale), un secteur de remblai limité par un mur arasé parallèle au mur d'enceinte médiévale encore partiellement en élévation. Ce secteur pourrait correspondre à un boulevard d'artillerie situé *intra muros* ou à une zone de circulation en relation avec l'accès à une tour de l'enceinte.

Pour le reste du terrain sondé, seuls des remblais ont été découverts. Ils ont été établis successivement lors de la construction de l'enceinte urbaine et certainement lors de son renforcement pour l'adaptation à l'artillerie. Ils sont datables du Moyen Âge d'après leur situation par rapport au mur de l'enceinte XIII^e s., puis certainement du XIV^e ou XV^e s. pour la partie supérieure en relation avec le mur arasé.

Ces remblais de construction et de fortification, qui ne comportent pas d'autre structure particulière, sont établis sur un paléosol antique daté par des traces d'occupation gallo-romaine du secteur. Ce paléosol est présent entre 1,30 et 2 m de profondeur suivant la zone touchée. Le mobilier, très fragmenté et épandu

dans une couche de 0,20 à 0,40 m, fournit une datation du Haut-Empire de la première moitié du I^{er} s. de n. è. Ces éléments fournissent un indice supplémentaire sur l'occupation de l'agglomération vicois à l'époque gallo-romaine. Des résidus de brique et de gobelet du briquetage de la Seille, issus de l'artisanat saunier du Saulnois à l'époque protohistorique (Hallstatt), informent sur l'étendu de l'épandage de ces matériaux vers le sud de l'îlot de briquetage vicois, plutôt situé vers le centre ville et les bords de la Seille.

Ce paléosol établi sur le sol géologique n'a pas révélé de structure particulière sur l'emprise des sondages. Vu l'emprise de projet de construction de 16 m sur 20 m, d'autres sondages complémentaires n'ont pas pu être ouverts. L'impact des travaux est limité à la zone recouvrant les trois quarts nord de la parcelle, et il ne touche pas les vestiges de l'enceinte urbaine et de la tour médiévale associée.

Cette opération a permis aussi de vérifier l'état de conservation du mur d'enceinte et des fondations arrières de la tour, ainsi que de permettre l'observation du mode de leur construction. Elle a apporté des précisions sur la topographie urbaine dans ce secteur de la ville proche de l'ancienne porte de Nancy.

Jean-Denis LAFFITE

WOUSTVILLER

ZAC de la Sapinière, tranche 3

Gallo-romain

L'opération de diagnostic archéologique des 196 491 m² concernés par le projet immobilier de la ZAC de la Sapinière à Woustwiller a permis de repérer une nécropole gallo-romaine sur environ 1 ha. Dans un des

sondages, une sépulture à incinération a été prélevée en vue d'une étude différée. Les conditions d'interventions ne permettaient pas une fouille archéologique digne de ce nom *in situ*.

Nicolas MEYER

YUTZ

Espace Meilbourg

Le diagnostic réalisé sur l'ancien champ de tir du futur espace Meilbourg (9,74 ha) n'a révélé aucun d'indice

archéologique.

Sabine BACCEGA

MOSELLE

Ligne à Grande Vitesse (LGV),
Est Européenne, phase 2

BILAN
SCIENTIFIQUE

2 0 0 8

De BAUDRECOURT à
DANNE-ET-QUATRE-VENTS

Protohistoire - Âge du Bronze -
Âge du Fer - Gallo-romain -
Haut Moyen Âge - Moderne -
Indéterminé

Site 1 : Mittelbronn, Kisseln

Le diagnostic archéologique sur le futur tracé de la LGV Est Européenne a débuté le 14 avril 2008. Ce sont 200 ha de terrains qui sont concernés par cette première phase de la seconde tranche. Celle-ci a débuté sur la commune de Danne-et-Quatre-Vents, à la frontière des départements du Bas-Rhin et de la Moselle.

L'étude d'impact archéologique préalable au démarrage de l'opération a mis en évidence la densité de sites et d'indices de sites tout au long du tracé, en particulier pour la période antique. Cette densité de vestiges se manifeste tout particulièrement de part et d'autre de la vallée de la Sarre.

Un premier site archéologique a été repéré sur le territoire de Mittelbronn, au lieu-dit *Kisseln*. Le territoire de cette commune a livré de nombreux vestiges de l'époque gallo-romaine sous la forme de *villae* (fouille de sauvetage en 1989 au lieu-dit *Eisenbrunn*, Goubet F. et Heckenbenner D.), de voies et notamment d'un atelier de céramique. Celui-ci s'est établi vers le milieu du II^e s. au sud de la commune actuelle et a perduré jusqu'au dernier quart du III^e s. Il a été fouillé entre 1953 et 1959 et le mobilier a été étudié par M. Lutz. Les vestiges qui ont été mis au jour sur le futur tracé, ainsi que sur le rétablissement de la R.D. 38, ont été identifiés dans 13 sondages. Ils mettent en évidence l'existence d'un établissement rural d'époque gallo-romaine matérialisé par des tranchées d'implantation de murs, des sols aménagés, ainsi que par des niveaux de démolition et des foyers domestiques. Le mobilier échantillonné permet une datation du Haut-Empire.

L'édifice principal, dont le plan pourrait être celui d'un

bâtiment quadrangulaire de 30 m de long par 20 m de large, est cloisonné par les infrastructures routières qui ont limitées les sondages à un îlot d'une surface de 1 000 m². Des vestiges annexes, repérés plus au sud et à l'ouest, permettent d'envisager une extension du site dans les terrains non sondés situés entre la future LGV et la R.D. 38.

Sites 2 et 3 : Bourscheid, Trischmatt

Les sites 2 et 3 ont été découverts sur la commune de Bourscheid, entre la R.D. 38 et un petit cours d'eau. Le site 2, regroupant essentiellement une voie gallo-romaine et ses aménagements annexes, s'inscrit dans un secteur déjà dense en indices de voies anciennes. Un diverticule est notamment mentionné, faisant la jonction entre la grande voie Metz à Strasbourg et les ateliers de potiers antiques de Chémery (le long de la R.D. 38 et dans la commune de Mittelbronn). De plus, les nombreux fragments de *tegulae*, observés en surface autour des sondages, ainsi que les quelques structures fossoyées découvertes, témoignent de la présence ici d'un petit site d'habitat gallo-romain (relais ?), s'étendant sans doute au-delà de l'emprise de la LGV.

Les vestiges du site 3, un fossé et quelques trous de poteaux, ont été identifiés dans deux sondages près du ruisseau. Il s'agirait d'un petit site d'habitat de La Tène D, période mal connue car peu documentée dans la région de Sarrebourg.

Site 4 : Hérange, le Village

L'étude d'impact archéologique préalable au démarrage de l'opération, ainsi que les informations fournies par un

prospecteur local et par un exploitant agricole, laissaient déjà prévoir la découverte de structures antiques aux abords du village de Hérange et notamment dans l'emprise du projet.

Les vestiges mis au jour se répartissent dans une vingtaine de sondages regroupés, sous de faibles recouvrements, de l'ordre de 0,30 à 0,50 m de sédiments. Ces sondages ont livrés des structures sous la forme de radiers d'implantation de murs, de négatifs de poteaux, de niveaux empierrés et d'occupation, ainsi que de drains et de fossés. Ces vestiges s'organisent pour former le plan d'au moins un bâtiment quadrangulaire « en dur » avec partition interne, ainsi qu'un autre édifice à vocation très vraisemblablement funéraire. Les nombreux négatifs de poteaux témoignent également de la présence d'autres bâtiments en matériaux périssables. Les quelques éléments mobiliers échantillonnés ne permettent qu'une datation large de cette occupation, dans le courant de l'époque gallo-romaine. Les observations de terrain croisées aux informations orales laissent à supposer que les vestiges rencontrés appartiennent à une vaste *villa* antique dont la partie résidentielle se situerait sur le sommet du versant. Elle aurait en grande partie été détruite par l'implantation de la ferme actuelle et des hangars attenants.

Les vestiges découverts s'intégreraient ainsi dans une aile de la *pars rustica* de la *villa* et dans la cours centrale pour ce qui est de l'édifice à vocation funéraire.

Site 5 : Brouviller, Ramattfeld

Le site 5 a été repéré sur l'emprise du raccordement avec une ligne de chemin de fer existante, sur la commune de Brouviller, au lieu-dit *Ramattfeld*. Le paysage est ici modelé par un vallon et plusieurs

ruisseaux. Des prospections dans ce secteur avaient permis d'identifier un petit site gallo-romain, en bas de pente, à proximité de la future LGV. Les vestiges du site 5 sont regroupés dans trois sondages. Il s'agit d'un niveau d'occupation ou d'abandon, bordé, au nord et au sud, par deux fossés parallèles, ainsi que par trois structures excavées. Le mobilier permet d'attribuer ces structures à la période gallo-romaine, sans plus de précision. Un quatrième sondage, situé un peu plus haut dans la pente, a permis la mise au jour d'un petit bâtiment sur poteaux, auquel s'associe sans doute de la céramique protohistorique collectée dans les limons sur tout le secteur.

Site 6 : Réding, Rivingermatt

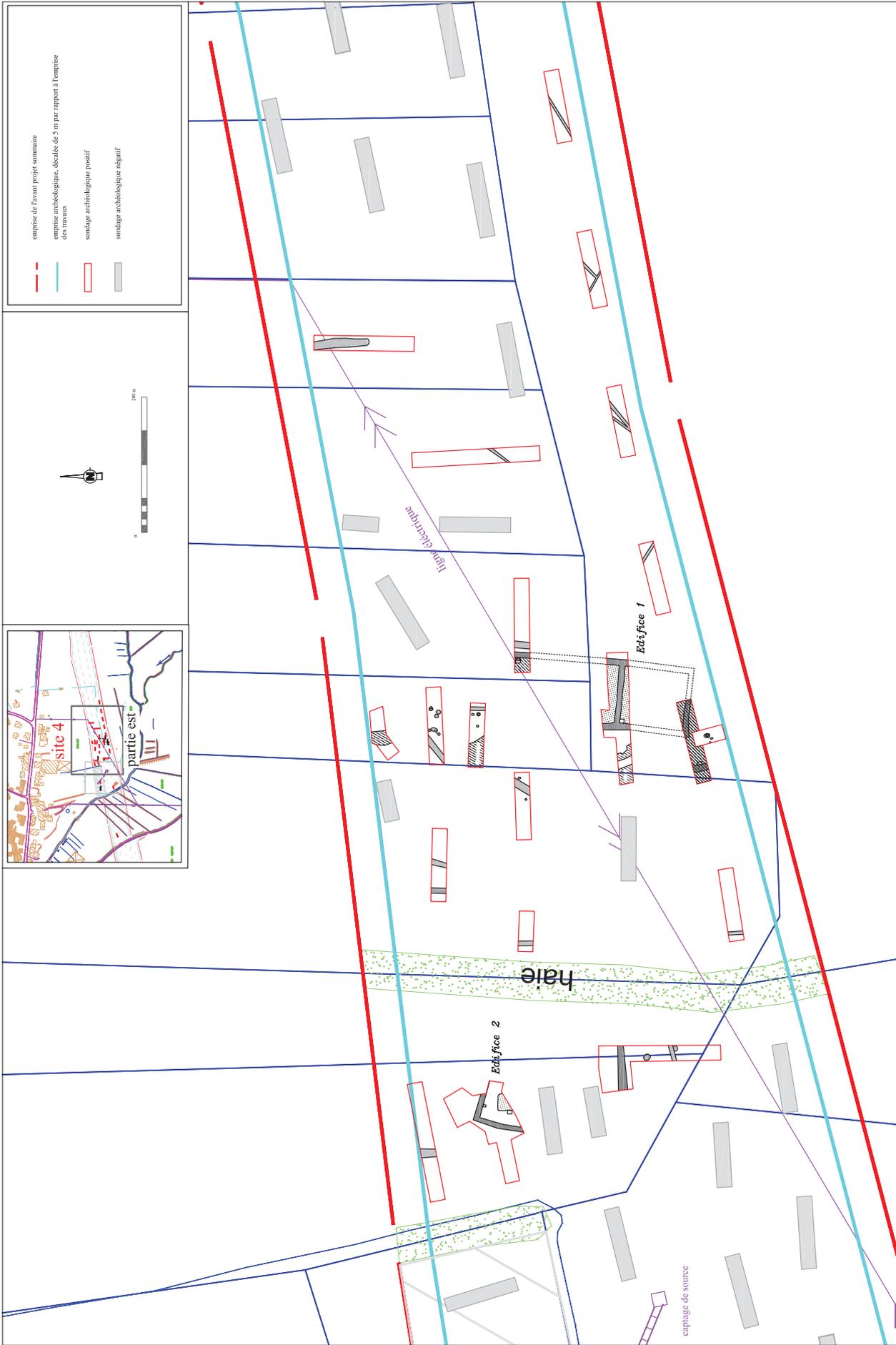
Les vestiges de deux sites ont été découverts au lieu-dit *Rivingermatt*, sur la commune de Réding. Le site 6 a été identifié comme une occupation du haut Moyen Âge, et regroupe une douzaine de structures réparties dans six sondages. Des négatifs de poteaux, des fosses, un espace empierré, un éventuel silo et une tranchée de récupération semblent relever d'un petit établissement, attribuable d'après les quelques tessons de céramique échantillonnés, à la période mérovingienne et/ou carolingienne.

Un septième sondage positif, situé dans l'emprise du site, a mis au jour une incinération de l'âge du Bronze final. Les sondages complémentaires n'ont pas livré de sépulture supplémentaire.

L'isolement d'incinérations pour cette période est un phénomène assez fréquent en Lorraine, sans pour autant exclure la présence d'autres vestiges. La nécropole pourrait également s'étendre en dehors de l'emprise diagnostiquée.



RÉDING, Rivingermatt
Incinération de l'âge du
Bronze (cliché : Inrap).



HÉRANGE, le Village
 Plan topographique du site 4 (DAO : T. ERNST, M. DOHR).

Site 7 : Sarraltroff, Hohlgasse

Le site gallo-romain de *Hohlgasse*, situé sur le ban de la commune de Sarraltroff, était déjà documenté en carte archéologique. Il avait donné lieu à de nouvelles prospections, aériennes et au sol, dans le cadre de l'étude d'impact préalable aux travaux en 1993. Les vestiges ont été mis au jour dans 20 sondages qui s'organisent sous la forme de trois concentrations de structures, sur une bande de 250 m de long, en lisière de forêt. Ces vestiges renvoient, d'une part, à la partie résidentielle de la *villa*, caractérisée par une construction complexe en dur. Les niveaux rencontrés sont fortement stratifiés (plusieurs assises de moellons en place, niveau d'occupation en place), notamment à l'emplacement d'un taillis. Un micro sondage, réalisé manuellement en bordure, a permis d'observer au moins deux états de murs se superposant sur plus d'un mètre de profondeur, sans que la base des niveaux archéologique ne soit rencontrée. Une petite statuette de divinité mère complète provient de ce test. Les éléments mobiliers étudiés (céramique et monétaire) sont datables du Haut et du Bas-Empire.

Deux zones denses en négatifs de poteaux ont été reconnues plus à l'est. Elles correspondent à des édifices annexes, probablement de la *pars rustica*. Des éléments mobiliers échantillonnés traduisent également d'une implantation de La Tène finale sur ces mêmes emplacements. Du mobilier du premier âge du Fer semble, quant à lui, résiduel, peut-être issu de l'érosion d'autres sites plus haut dans le versant ou sur la côte. Le reste de l'occupation s'étend très certainement vers le nord, en direction de la plaine alluviale de la Sarre.

Site 8 : Sarraltroff, Jockelsberg

L'étude d'impact archéologique préalable au démarrage de l'opération a mis en évidence la densité de sites et d'indices de sites tout au long du tracé, en particulier pour la période antique. Cette densité de vestiges se manifeste tout particulièrement de part et d'autre de la vallée de la Sarre. Cette concentration se voit confirmée par la découverte, lors des sondages, d'un site d'habitat protohistorique à mi-pente de versant sur la rive gauche de la Sarre, à quelques centaines de mètres du cours d'eau. Ce sont 16 sondages positifs répartis sur toute la largeur de l'emprise (de 90 à 120 m dans ce secteur) qui ont révélé 26 structures pour la plupart excavées. Ces négatifs de poteaux, ce silo, ces fosses, fossés et niveaux de sols ou d'empierrement relèvent d'une occupation attribuable, grâce à la céramique, à deux périodes distinctes : la fin du Hallstatt et la fin de La Tène. Une dizaine de drains empierrés de datation indéterminée seraient à mettre en relation avec une mise en valeur plus récente des terrains.

Site 9 : Dolving, Gebenhez

Les indices d'une occupation médiévale ont été découverts sur la commune de Dolving, entre la R.D. 95 et le ruisseau Landbach, et à proximité de la *villa* gallo-romaine de *Saint Ulrich*, entre les lieux-dits *Gebenhez*

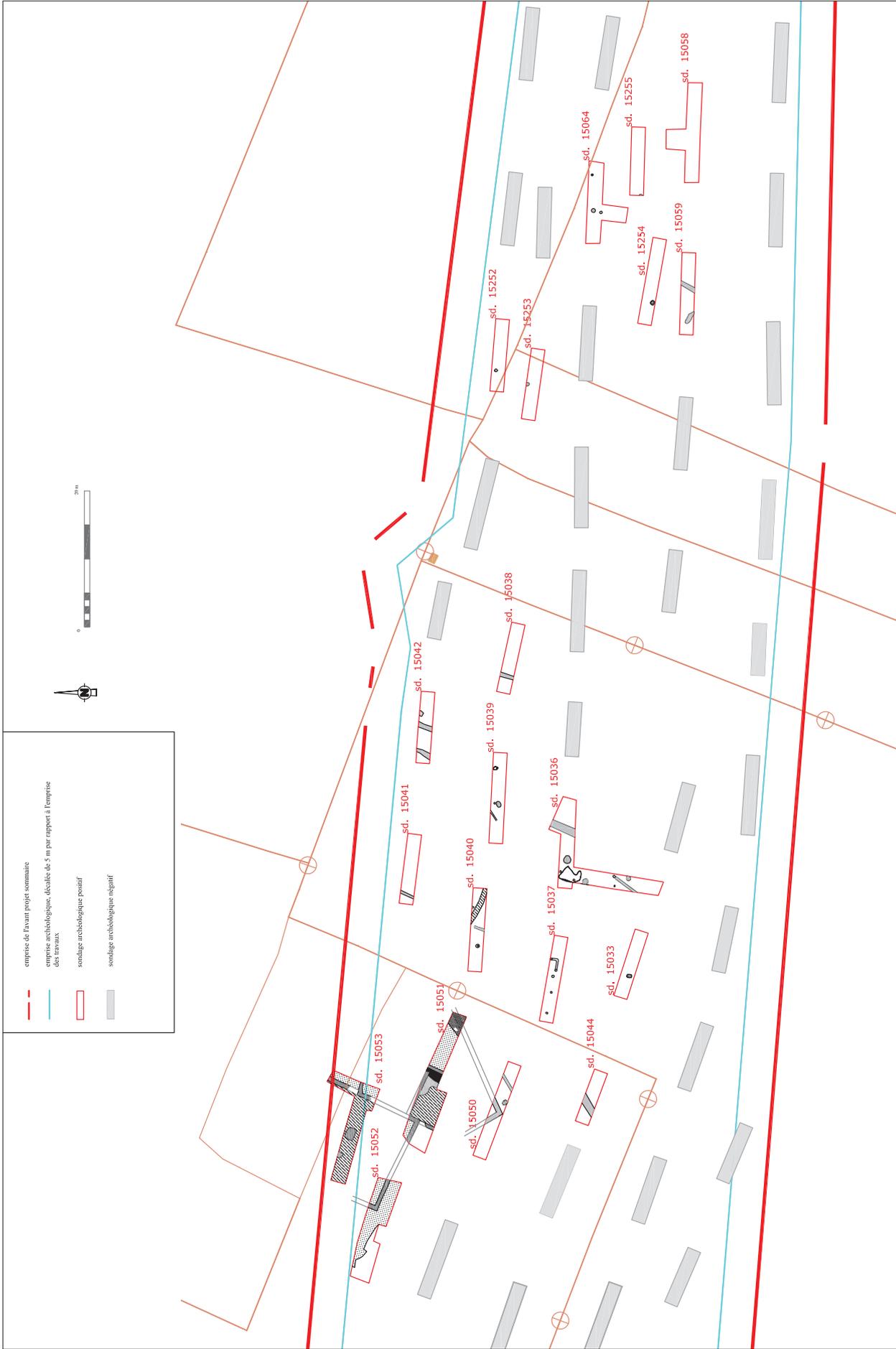


SARRALTROFF, Jockelsberg
Statuette mise au jour dans le sondage 15056
(cliché : Inrap).

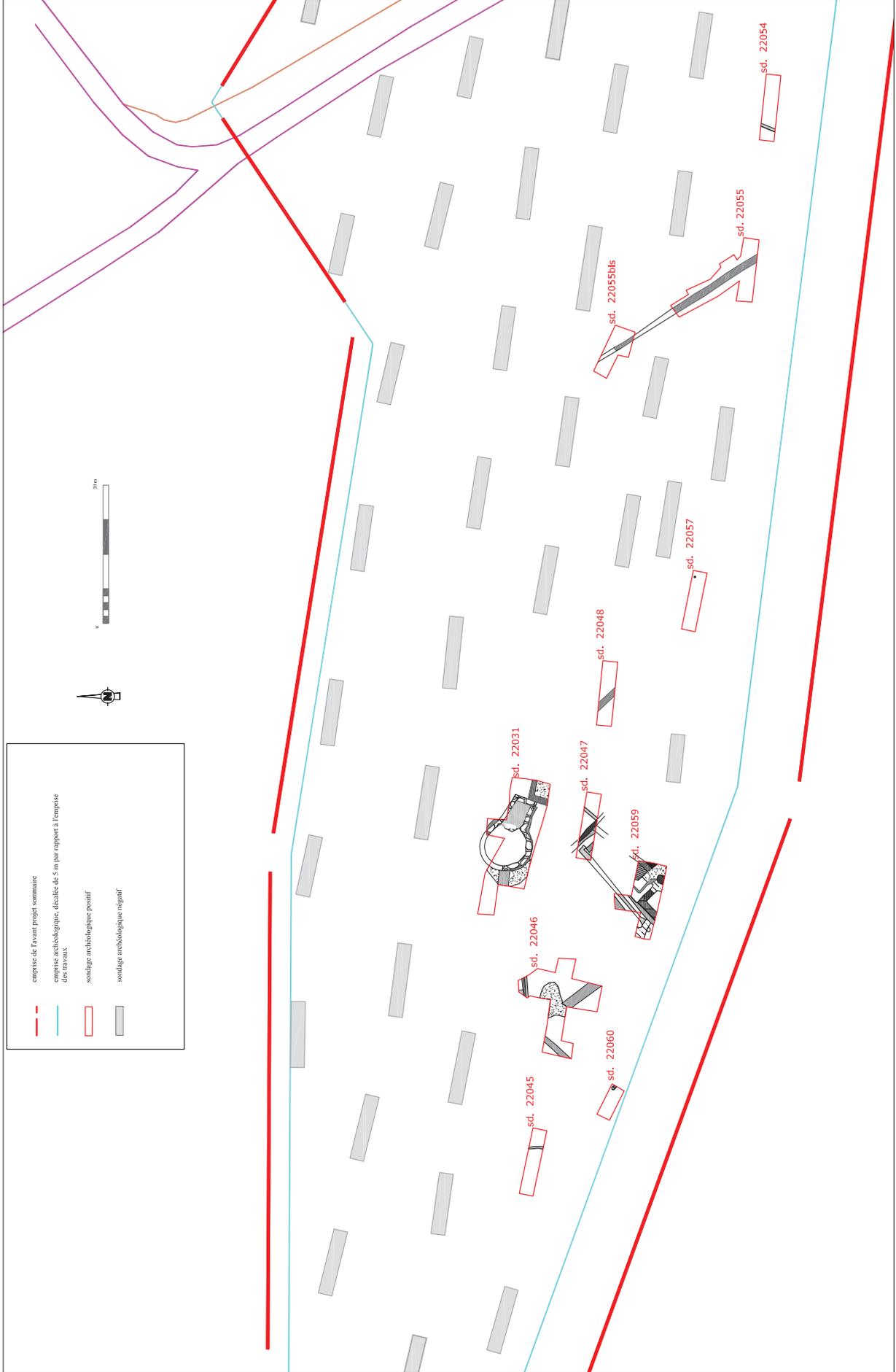
et *Ruttersmatt*. Les 25 structures du site 9 ont été repérées dans 12 sondages, répartis sur une parcelle en maïs et sur la largeur de l'emprise, particulièrement faible ici. Cet ensemble assez dense de fossés, de drains, de fosse, de terrasses empierrées et de négatifs de poteaux, pourrait relever d'un vaste aménagement agricole, dépendant d'un habitat médiéval qui s'étend en dehors de l'emprise diagnostiquée. Les quelques éléments mobiliers échantillonnés attribueraient cette occupation à une phase indéterminée du haut Moyen Âge. Quelques éléments antiques sous la forme de fragments de tuiles et d'un tesson de sigillée marquent sans doute la proximité de vestiges de cette période.

Site 10 : Conthil, le Gueren

Après un tronçon en continu entre les communes de Danne-et-Quatre-Vents et de Dolving, l'opération s'est déportée sur la commune de Conthil où une vaste *villa* était déjà anciennement reconnue. Les sondages pratiqués dans l'emprise de la future ligne ont permis de reconnaître l'extrémité nord de cet important établissement antique qui couvre une superficie de plusieurs hectares. Ce sont 13 sondages positifs qui ont livré une forte concentration de vestiges faiblement enfouis. Le site est implanté sur le replat et le versant d'une éminence pour une exposition au sud-est. Son implantation et la culture ancienne des parcelles ont participé à son érosion avec, ponctuellement, des



SARRALTROFF,
 Jockelsberg
 Plan topographique du site 7 (DAO : T. ERNST, M. DOHR).



CONTHIL, le Gueren
 Plan topographique du site 10 (DAO : T. ERNST, M. DOHR).

structures excavées néanmoins bien préservées. Les murs et les tranchées de récupération sont d'ailleurs conservés sur 0,40 m à 0,50 m d'épaisseur. Divers aménagements de sols, sous forme d'empierrement et de *terrazzo*, ont également été identifiés. Un vaste pédiluve en forme de trou de serrure est encaissé dans le terrain marneux. Des résidus d'enduits peints et des éléments d'hypocauste (briques, pilettes, dalles), présents dans les niveaux de destruction, sont les témoins du caractère résidentiel de ce secteur de la *villa*. Quelques négatifs de poteaux ont également été reconnus, tandis qu'un radier de fondation, isolé à l'est, correspond vraisemblablement à un mur de clôture du domaine. La complexité des aménagements semble traduire l'existence de plusieurs phases d'occupation que les éléments de mobilier échantillonnés placent entre la fin I^{er} s. et le début du III^e s. de n. è.

Site 11 : Brouviller, Kessel

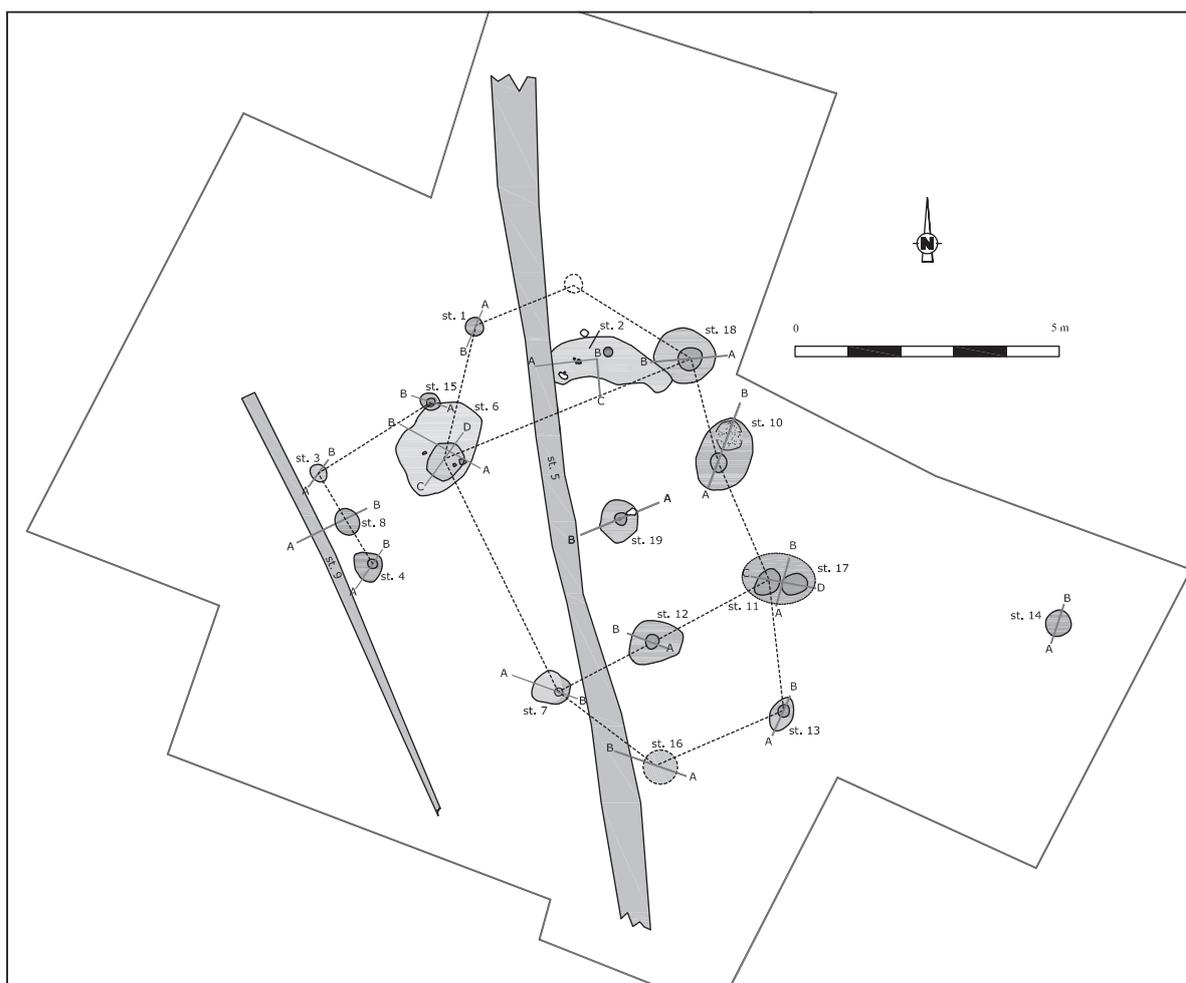
Les indices d'une activité moderne ont été découverts sur la commune de Brouviller, à la limite avec celle de Hérange, entre la R.D. 46a et le ruisseau du Brueschbach. Cinq sondages positifs, répartis sur la largeur de l'emprise, ont permis de mettre en évidence une doline aménagée mais dont les activités restent

inconnues, exploitée à l'époque moderne et ensuite remblayée. Un échantillonnage de deux bois pour analyse dendrochronologique et la découverte d'un peigne à carder attribuent ces activités au XVI^e s., mais l'absence de pollen de chanvre réfute l'activité de rouissage supposée initialement.

Site 12 : Bourgaltruff, le Ziterche

La suite du diagnostic archéologique sur le futur tracé de la LGV Est européenne s'est poursuivie à partir du 8 septembre 2008. Ce sont près de 150 ha de terrains qui sont concernés par cette deuxième phase de la seconde tranche. Celle-ci a débuté sur la commune mosellane de Conthil, dans la continuité de l'opération achevée en juillet, en direction de Belle-Forêt et à hauteur des communes de Cutting et de Rorbach-lès-Dieuze. L'opération s'est ensuite déportée sur le territoire de Pévange, pour s'achever, début novembre, à l'entrée de la forêt de Marthille.

L'étude d'impact archéologique préalable au démarrage de l'opération a mis en évidence la faible densité de vestiges aux abords du tracé, en dehors du site gallo-romain du *Gueren*, déjà diagnostiqué en juillet. Ce sont donc cinq nouveaux sites qui ont été découverts à l'occasion de cette opération, dont trois occupations



BOURGALTROFF, le Ziterche
Plan topographique du site 10 (DAO : M. DOHR).

qui ont fait l'objet de décapages limités en raison de la faible densité de vestiges dans l'emprise piquetée. Un décapage plus important, sur une surface de 225 m² a été réalisé sur la commune de Bourgaltruff, dans le contrebas d'une petite vallée où coule le ruisseau de Bédestroff. Celui-ci a permis la mise au jour d'un édifice à porche de la période de La Tène finale au plan caractéristique de 9 m par 5 m. Ce sont 19 structures, fossés, chablis et essentiellement négatifs de poteaux qui matérialisent cette occupation. La faible quantité de mobilier céramique échantillonné (fragments de jattes essentiellement), ainsi que les macro restes végétaux mis en évidence (cinq espèces de céréales dont l'orge vêtue polystyrique) permettent d'identifier cet édifice comme étant une structure domestique datable de La Tène C2 ou du début de La Tène D.

Le diagnostic réalisé sur le tracé de la future LGV permet de réactualiser les connaissances sur les peuplements de La Tène finale dans ce secteur du Pays des Étangs et du Saulnois. La découverte d'un second site de ferme à enclos fossoyé à 1 Km, sur la commune de Bassing, va permettre, à travers sa fouille, d'affiner encore les données.

Site 13 : Bassing, la Tête d'Or

Le site 13 correspond à une importante occupation multi-phasée, qui couvre les époques de la fin de l'âge du Bronze jusqu'au haut Moyen Âge. Les vestiges ont été reconnus dans une cinquantaine de sondages et ils s'étendent très largement en dehors de l'emprise de la future ligne, vers le nord, en direction du village de Bassing. Une ferme gauloise est matérialisée par un vaste enclos fossoyé reconnu sur trois côtés, ainsi que, probablement, par de nombreux négatifs de poteaux. Le mobilier céramique abondant dans le comblement du fossé place cette occupation durant la fin du I^{er} s. av. n. è. (La Tène D). Une *villa* gallo-romaine lui succède. Plusieurs édifices en durs ont été partiellement mis au jour, ainsi que d'autres sur poteaux porteurs. Ils participent vraisemblablement à la partie agraire de la *villa* dont l'édifice résidentiel a été identifié en dehors de l'emprise. Quelques éléments mobiliers découverts, notamment autour d'un puits, témoignent de la continuité de l'occupation à l'époque mérovingienne. Les vestiges, qui couvrent une surface de près de 2 ha sur le tracé, présentent des niveaux de conservation très variables, suivant la configuration du terrain et l'action des agents d'érosion. Dans la partie haute du site, ils sont marqués par un fort état d'érosion, tandis que dans la partie basse, là où les vestiges sont plus profondément enfouis à l'emplacement d'un léger talweg, ceux-ci sont mieux conservés, voire stratifiés et scellés par un niveau de terres noires fortement anthropisé.

Site 14 : Cutting, les Grandes Rayes

Le site 14 a été découvert sur la commune de Cutting, au lieu-dit *les Grandes Rayes*. Les vestiges se concentrent dans et aux abords d'un micro vallon et sont

circonscrits à l'ouest par un double fossé. Un ensemble de 40 structures excavées, fosses et silos, négatifs de poteaux et fossés, ainsi qu'un foyer, relèvent d'un habitat du haut Moyen Âge. Le site s'arrête sur une vaste doline à l'est, tandis qu'au sud, il semble se poursuivre vers un replat en-dehors de l'emprise du tracé. Le mobilier issu des structures, et plus particulièrement des fossés, permet d'attribuer ce site à la période mérovingienne.

Sites 15 et 16 : Conthil, le bois de Conthil et Pévange, derrière le Pâtural

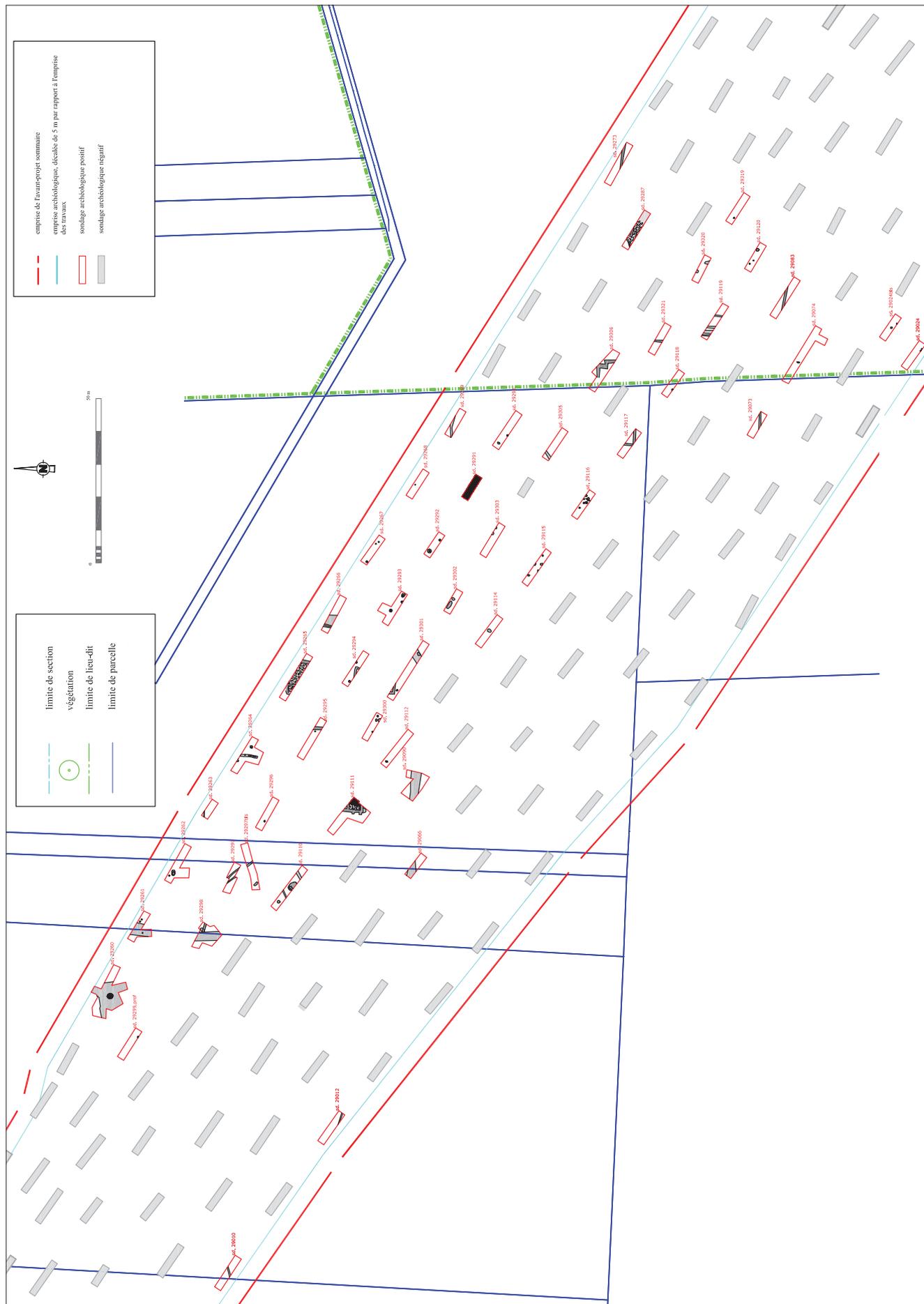
Les indices de sites repérés au niveau du *bois de Conthil* et sur la commune de Pévange sont de faibles étendues, mais riches en mobilier. C'est pourquoi il a été décidé de les traiter comme des sites à part entière. Le site 15 est apparu en bordure nord du tracé, au cœur du *bois de Conthil*. Cinq structures fossoyées ont été mises au jour dans un seul sondage positif. Riches en mobilier céramique, elles dateraient de l'âge du Bronze final IIa-IIb, avec quelques éléments résiduels du Bronze moyen. Les autres sondages alentours étant négatifs, il est probable que le site s'étende plus au nord, en dehors de l'emprise.

Le site 16 n'a été mis en évidence, lui aussi, que par un seul sondage positif, sur la commune de Pévange, au lieu-dit *derrière le Pâtural*. Les deux silos découverts ont été attribués, d'après la céramique, au Bronze final IIb-IIIa. La forte érosion des terrains dans ce secteur ne laisse que peu d'espoir quant à une éventuelle extension des vestiges vers le sud-ouest.

Indices de sites

Ce sont en tout 16 sites archéologiques qui ont été découverts tout au long du tracé. Ceux-ci couvrent les périodes allant de la protohistoire au haut Moyen Âge. De nombreux indices de sites ont également été reconnus tout au long du tracé, soit un total de 35 indices.

Ceux-ci prennent, tout d'abord, la forme de 13 portions de chemins plus ou moins bien conservés. D'après les indices mobiliers collectés à leur surface, ils couvrent toutes les époques, depuis l'antiquité jusqu'à des périodes très récentes. Ces chemins ont été rencontrés tout au long du tracé, à Bourscheid, à Hérange, à Brouviller, à Lixheim, à Sarraltroff, à Dolving, à Domnon-lès-Dieuze, à Bassing, à Bourgaltruff et à Morhange. Un chemin est mis en relation avec l'importante *villa* du *mur des Paiens* à Sarraltroff, tandis qu'un autre, découvert à Dolving, serait à mettre en relation avec une ferme en ruine toute proche et détectée par photographie aérienne. Les éléments de mise en valeur du paysage agricole correspondent également aux vestiges les plus couramment rencontrés. Ils sont matérialisés par des limites d'anciens parcellaires (sous la forme de fossés), par des drainages empierrés et ponctuellement par des pierriers linéaires, notamment dans les prairies surplombant la rive droite de la vallée de la Sarre. Ces vestiges sont toutefois difficilement datables faute d'éléments mobiliers associés. Quelques structures



BASSING, la Tête d'Or
 Plan topographique du site 13 (DAO : T. ERNST).

en creux isolées correspondent à des fosses, à des silos et à des négatifs de poteaux. Ils témoignent de la présence de sites aux abords du tracé ou encore du fort état d'érosion des terrains traversés, tout comme les éléments mobiliers ponctuellement détectés dans les niveaux de colluvions. Les trois vestiges funéraires découverts sur les communes de Réding

et de Dolving sont les témoins de sites érodés ou de petites nécropoles s'étendant en dehors de l'emprise. Elles peuvent néanmoins répondre à des modes d'ensevelissements liés à des pratiques funéraires particulières basées sur un éloignement relatif des dépôts cinéraires.



SARRALTROFF, Mur des Paiens
Indice de site 21, voie à mettre en lien avec la *villa* du *Mur des Paiens*
(cliché : Inrap).



BOURGALTROFF, ban communal
Indice de site 28, voie (cliché : Inrap).

VOSGES

Tableau des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 8

N° OA	Ville, lieu-dit	Responsable	Nature de l'opération	Prog.	Époque	Réf. Carte
7466	BULGNÉVILLE, les Vergers derrière le Château	Virgile RACHET (INRAP)	OPD			1
7039	CHAMAGNE - CHARMES, la ferme du Saucy, phase 1, prairie du Fourneau, la nef du Moulin	David GUCKER (INRAP)	EV			2
7137	CHARMES, les Jardins de l'Hermitage	Virgile RACHET (INRAP)	OPD			3
7171	DAMBLAIN, parc d'activité de la base aérienne 133, ZAC Cap Vosges, tranche 1	Karine BOULANGER-BOUCHET (INRAP)	SP	GAL-HMA	20-23-26-27	4
7195	DEYVILLERS, derrière la ville	Lonny BOURADA (INRAP)	OPD			5
7059	DOGNEVILLE, chemin des Pâquis dit du Xâ	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			6
7133	ÉTIVAL-CLAIREFONTAINE, cour des Moines	Rachel BERNARD (INRAP)	OPD	MOD-CON		7
7138	FREBÉCOURT, la Fourche	Sylvie DEFFRESSIGNE (INRAP)	SP	NEO-FER-GAL-HMA-MOD	11-14-15-18-20	8
7382	GRAND, chapelle Sainte-Libaire	Virgile RACHET (INRAP)	SD			9
7270	LA SALLE, les carrières de meules : carrière n° 11, les Fossottes	Virginie FARGET (INRAP)	FP	FER-GAL	25	10
7149	LAMARCHE, hôpital local, 4 rue de Bellune, tranche 1	Sébastien JEANDEMANGE (INRAP)	OPD			11
7272	LE THILLOT, mines de cuivre du Thillot, recherche de la dernière forge des mines, pré la Xerte	Francis PIERRE (INRAP)	FP	MOD	25	12
7422	LES FORGES, la Fin Madame	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			13

N° OA	Ville, lieu-dit	Responsable	Nature de l'opération	Prog.	Époque	Réf. Carte
7421	LES FORGES, ZAE les Forges - Uxegney, la Coupe des Pages, Près Laurent, les Trembolots	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			14
7377	LIFFOL-LE-GRAND, ZAC de la Goulotte, création bassin de rétention, pâquis des Taureaux	Marion LIBOUTET (INRAP)	SU			15
7134	LIGNÉVILLE, la voie gallo-romaine de la Grosse Haye	Gilbert SALVINI (INRAP)	SD	GAL	20-27	16
7065	MONTHUREUX-LE-SEC, le Puisot, 11 route de Thuillières	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			17
7465	MOYENMOUTIER, route du petit Himbaumont, lieu-dit Champ de la Bateuze	Myriam DOHR (INRAP)	OPD			18
7136	PLOMBIÈRES-LÈS-BAINS, le bas de Plombières	Laurent VERMARD (INRAP)	OPD	MOD	27	19
7036	PONT-SUR-MADON, le Village	Sylvie DEFFRESSIGNE (INRAP)	OPD			20
7038	REMOEIX, les Mennes Hières, phase 2	Myriam DOHR (INRAP)	OPD			21
7271	VIOMÉNIL, forêt de la Pille	Jean-Jacques GAFFIOT (INRAP)	FP	GAL	20-22-27	22
7277	VITTEL, Nestlé Waters, avenue des Thermes	Virgile RACHET (INRAP)	OPD			23

* : cf. carte de répartition des sites.

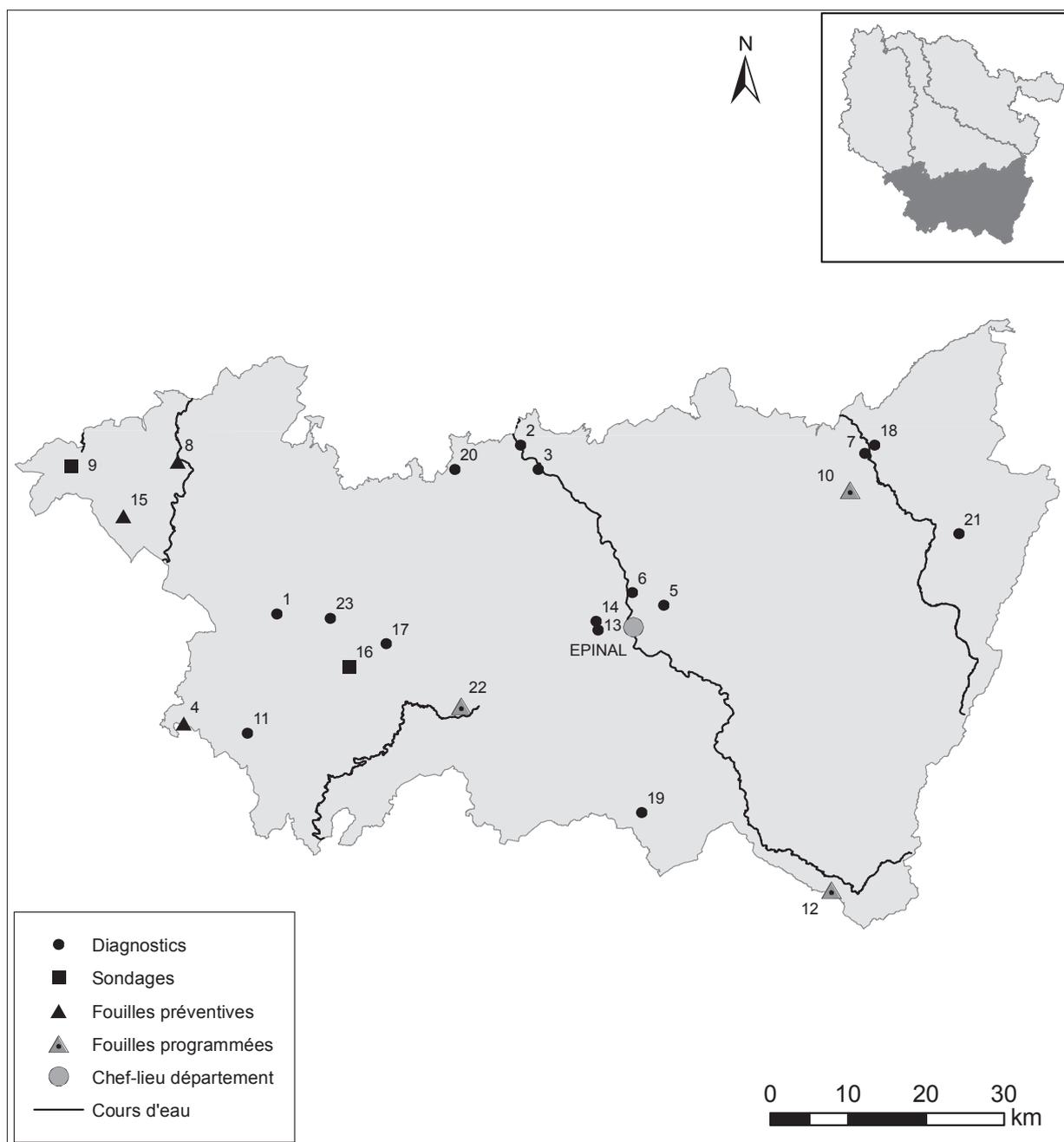
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

VOSGES

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 8



VOSGES

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 8

BULGNÉVILLE

Les Vergers derrière le Château

Suite à la demande d'un permis de construire pour un pavillon situé à proximité immédiate de l'ancien château, un diagnostic archéologique préventif a été réalisé, sur une surface d'un peu moins de 2 000 m². Seuls des vestiges contemporains ont été mis au jour (poubelle excavée contenant du verre et de la terre

cuite industrielle), ainsi qu'une petite fosse de plantation rectangulaire (0,70 m x 0,60 m), entièrement stérile. Aucun vestige archéologique pouvant se rapporter à un établissement médiéval, castral ou non, n'a été mis au jour.

Virgile RACHET

CHAMAGNE - CHARMES,

La ferme du Saucy, phase 1, prairie du Fourneau, la nef du Moulin

Le projet de création d'une gravière, sur les communes de Charmes et Chamagne, a fait l'objet d'un diagnostic archéologique de la zone 1, sur une emprise de 10 ha.

Ce dernier n'a pas permis la mise au jour de vestige archéologique.

David GUCKER

CHARMES

Les Jardins de l'Hermitage

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur la commune de Charmes, au lieu-dit *les Jardins de l'Hermitage*, suite à une demande de lotissement, sur

une superficie de 9 256 m². Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour.

Virgile RACHET

DAMBLAIN

Parc d'activité de la base aérienne 133, ZAC Cap Vosges, tranche 1

Gallo-romain - Haut Moyen
Âge

La fouille archéologique préventive de Damblain *la Cave* s'est déroulée sur les années 2008 et 2009. Elle a été motivée par le projet d'aménagement de l'ancienne base aérienne par le Conseil Général des Vosges.

Le site est implanté entre Nancy et Langres, à la limite occidentale du département des Vosges. Les vestiges mis au jour concernent prioritairement le domaine d'une *villa* gallo-romaine, occupé entre le milieu du II^e s. et le courant du III^e s. de n. è. et réinvesti à l'époque mérovingienne. L'atout de cette fouille archéologique préventive réside dans le choix d'un décapage du site sur de grandes superficies, soit 5 ha au total (cf. *Bilans scientifiques régionaux 2006 et 2007*, p. 98 et p. 241). Cette approche a permis une bonne observation du bâtiment de la *pars urbana*, mais aussi la compréhension de l'organisation de la *pars rustica* dans sa globalité et de l'évolution chronologique de l'occupation des lieux dans un vaste périmètre.

La *pars urbana* occupe une superficie de 55 m de longueur par 50 m de largeur et s'organise autour d'une vaste cour rectangulaire orientée est-ouest. L'habitation proprement dite présente un plan en L avec une aile au nord et un corps de bâtiment principal limitant la cour à l'ouest. Si l'aile septentrionale de la *pars urbana* a été partiellement arasée par les travaux d'aménagement de la base aérienne, l'aile occidentale est, quant à elle, remarquablement bien conservée.

Elle s'ouvre à l'est sur la cour centrale par l'intermédiaire d'une galerie de façade terminée au sud par une abside. Ce corps de bâtiment abrite dix-sept pièces, dont une cave ainsi que diverses salles d'habitation encadrant un secteur thermal central dans un état de conservation exceptionnel. Le soin et le luxe accordés à la construction de ces bains attestent que cette *villa* de taille moyenne et de plan atypique possède cependant les caractéristiques d'une romanisation avancée.

La limite entre la *pars urbana* et la *pars rustica* est matérialisée par un long mur d'enceinte percé d'un porche d'entrée assurant l'accès à la cour agricole. Au sud, c'est un vaste bassin centré sur le corps de bâtiment principal qui semble faire office de limite de propriété. La cour centrale rectangulaire est scindée en deux parties par un alignement de trous de poteaux formant une palissade.

La *pars rustica* se déploie à l'est de la partie résidentielle sur une superficie d'environ 1,6 ha. Elle accueille six bâtiments annexes. Les quatre constructions implantées en limite nord et sud de la *pars rustica* appartiennent à la typologie des bâtiments annexes de stockage. L'édifice occupant le centre de la cour agricole a été érigé sur une légère butte. Son plan, ses aménagements ainsi que le mobilier archéologique découvert in situ permettent de lui attribuer une fonction cultuelle. Enfin, la limite orientale de la propriété agricole est matérialisée par une construction de type ferme dont la très grande dimension rivalise presque avec le bâtiment résidentiel constituant la *pars urbana*. L'étude des bâtiments annexes ainsi que les analyses archéozoologiques et carpologiques sont révélatrices d'une activité centrée sur l'élevage.

L'accès à la *villa* est assuré par une voie empierrée orientée est-ouest, longeant l'ensemble des installations au nord.

La fréquentation de cet axe de circulation secondaire gallo-romain perdure tout au long de l'époque médiévale. Un petit sanctuaire s'ouvre sur cette voie, 90 m à l'ouest du bâtiment résidentiel de la *villa*.

Un secteur de fouille, isolé au nord de la voie, a révélé une petite nécropole familiale réunissant seize inhumations datées entre le VI^e et le VII^e s. de n. è. Cet espace funéraire est lié à un habitat groupé au plan lâche, daté du haut Moyen Âge, se développant principalement sur la cour agricole de la *villa*. Il regroupe neuf bâtiments sur poteaux de bois, dévolus à la fonction d'habitation et associés à des structures domestiques et agricoles (foyers, fosses, silos, greniers, etc.).

Enfin, quelques indices permettent d'envisager une fréquentation du site dans le courant des IX^e-X^e s.

Cette période est essentiellement illustrée par des sépultures à inhumation, initialement regroupées autour des ruines du bâtiment central et fortement perturbées par les travaux modernes de l'aménagement de la base aérienne.

Au terme de son étude, le site de la *villa* de Damblain devrait être valorisé par une restitution 3D, une exposition et une publication destinées à restituer au plus grand nombre les richesses de ce patrimoine archéologique.

Karine BOULANGER-BOUCHET



DAMBLAIN, parc d'activité de la base aérienne 133, ZAC Cap Vosges, tranche 1
 Plan général du site (DAO : K. BOULANGER-BOUCHET).



DAMBLAIN, parc d'activité de la base
aérienne 133, ZAC Cap Vosges, tranche 1
Vue aérienne de la fouille
(cliché : G. SALVINI).



DAMBLAIN, parc d'activité de la base
aérienne 133, ZAC Cap Vosges, tranche 1
Baignoire mise au jour dans l'espace thermal
(cliché : M. DORIDAT-MOREL).

DEYVILLERS

Derrière la ville

La commune de Deyvillers apparaît mentionnée dans les sources écrites dès le XI^e s. et le haut potentiel archéologique que recèle son sous-sol a justifié la réalisation d'un diagnostic archéologique. Menée en amont du projet de création d'un établissement de culte, cette opération a touché des terrains qui s'étendent au nord-ouest du cœur historique du village sur 64 067 m². 169 sondages répartis sur 16 lignes orientées plus ou moins nord-sud ont pu y être réalisés. La stratigraphie observée est assez simple. Elle se compose d'un niveau de terre végétale qui scelle un colluvionnement limono-sableux brun dont la puissance varie de 0,10 m à 0,70 m. Le substrat correspond à un horizon d'argiles plus ou moins sableuses. Bien que cette opération n'ait pas permis d'appréhender de trace tangible d'occupation, il faut toutefois noter la présence, dans la partie nord-est

du projet, de deux négatifs de poteaux et d'un fossé orienté nord-sud. Malgré une extension des sondages concernés, ces découvertes sont demeurées isolées et sans lien apparent entre elles. La fouille manuelle de ces structures en creux n'a pas livré de matériel et la découverte de fragments de céramique romaine et d'*imbrex* dans les colluvions d'un sondage proche ne suffit pas à proposer une hypothèse de datation. L'absence de réelle occupation peut s'expliquer par le caractère fort humide de la zone. Cet aspect transparait au regard du terrain aujourd'hui mis en valeur sous forme de prairie et qui a été précédemment cultivé au moyen de sillons-billons, pratique culturelle mise en place pour palier aux inconvénients des sols lourds et humides.

Lonny BOURADA

DOGNEVILLE

Chemin des Pâquis dit du Xâ

La viabilisation d'une parcelle d'environ 9 000 m² a fait l'objet d'un diagnostic archéologique dans un

paléochenal de la rive droite de la Moselle. Aucun vestige archéologique n'y a été mis en évidence.

Rémy JUDE

ÉTIVAL-CLAIREFONTAINE

Cour des Moines

Moderne - Contemporain

Les parcelles diagnostiquées dans la *Cour des Moines* à Étival-Clairefontaine couvrent une superficie de 1 988 m². L'opération de diagnostic archéologique menée à remplacement du futur projet de centre socio-culturel a permis de mettre en évidence deux occupations, la première attribuable au XVIII^e s. et la seconde de l'Époque contemporaine.

La première occupation de ce secteur est caractérisée par la présence de trois piles reposant sur un mur orienté est-ouest. Au sud, ce dispositif est associé à un muret perpendiculaire ainsi qu'à un niveau de sol. Au nord, une accumulation des couches de remblai scelle une excavation dont les limites n'ont pu être appréhendées dans leur globalité. Des bois (planches rivées de clous et poutres) ont notamment été collectés témoignant *a priori* d'un phénomène d'effondrement d'un étage supérieur. D'après l'étude menée brièvement dans les caves du n° 8 de la Cour des Moines, des similitudes

ont pu être établies quant à l'organisation architecturale des vestiges. Deux travées, l'une mesurant 2,75 m et l'autre de 5,10 m de large, sont séparées par une rangée de piles supportant elles-mêmes des voûtes en berceau. Au sud, la voûte de la petite travée repose sur le mur de façade disposé côté cour. Au nord, la voûte de la grande travée repose sur le mur d'escarpe du cloître. Toutes les travées présentent la même organisation. Un mur orienté est-ouest a eu pour triple fonction de servir d'appui au départ de voûte de la grande travée, de servir de mur d'escarpe, bordant un fossé et ceinturant l'abbaye tel que le propose une gravure anonyme datée du XVIII^e s., ainsi que de servir de soubassement à des murs d'habitations dans une seconde phase (XIX^e-XX^e s.). Il a été observé, côté fossé sur la face externe du mur pignon de la Cour des Moines, un arc fragmentaire ainsi que le côté est d'une pile constituant les ultimes témoins de la voûte constitutive de la grande travée.

La présence d'un fossé d'enceinte, d'une largeur approximative de 14 m, a été mise au jour sur une hauteur observée de 2,80 m. Une succession de couches de remblai contenant parfois du mobilier attribuable aux XIX^e et XX^e s. repose sur un niveau alluvionnaire en place dans lequel de nombreux fragments de tuile antique (*tegulae*) ont été collectés. Aucun élément significatif ne permet d'affirmer ni d'infirmer la possibilité d'une datation antérieure au XVIII^e s. de ces vestiges.

Ces vestiges archéologiques s'inscrivent dans un contexte archéologique sensible puisque situés au cœur de l'ancien cloître de l'abbaye d'Étival-Clairefontaine dont l'ancien logis abbatial, la galerie du cloître, le mur d'enceinte et l'abbaye sont inscrits sur l'inventaire des Monuments Historiques (ISMH du 7 mai 1986). Les parties les plus anciennes de l'abbaye sont datées du XII^e s.

Rachel BERNARD

FREBÉCOURT

La Fourche

Néolithique - Âge du Fer -
Gallo-romain - Haut Moyen
Âge - Moderne

Le site archéologique de Frebécourt *La Fourche* est localisé sur la plaine de la rive gauche de la Meuse. Le cours d'eau actuel est à moins de 100 m. Le secteur fouillé fait partie d'un projet de lotissement communal de 2 ha au sud du village. Cette zone a été sondée au préalable sous la direction de D. Gucker (Inrap) durant l'année 2006 suite à une prescription du service régional de l'Archéologie de Lorraine terrain (cf. *Bilan scientifique régional 2006*, p. 101). L'ouverture des terrains à la pelle mécanique (échantillonnage à 7 %), a permis de justifier l'exploration de la totalité du terrain. 398 structures archéologiques ont été reconnues comme étant anthropisées. Sept périodes sont représentées : le Néolithique ancien, le Hallstatt C-D1 et D2-D3, La Tène D1b-D2a, le Gallo-romain, le Mérovingien et l'Époque moderne. Les habitats protohistoriques et mérovingiens sont essentiellement constitués de

constructions sur poteaux de plan simple ou complexe. L'habitat hallstattien comprend deux bâtiments au plan très lacunaire et des fossés très peu profonds ayant piégés du mobilier domestique (céramique, faune) et ayant certainement servi au captage de l'eau. L'habitat laténien est constitué d'un enclos partiellement mis au jour et ponctuellement comblé d'éléments détritiques (céramique, amphores, faune, scories métalliques). Plusieurs constructions sur poteaux se remarquent le long des fossés : greniers et habitations ainsi qu'un bâtiment de forge. Les installations mérovingiennes correspondent aux abords d'un habitat avec des fours, des annexes et un secteur avec des silos. On note également la présence de drainage et de puisards. Enfin, il est à noter la présence de pièces lithiques en chaille et de silex.

Sylvie DEFFRESSIGNE

GRAND

Chapelle Sainte-Libaire

Un suivi archéologique du creusement d'une tranchée d'alimentation électrique à l'intérieur du cimetière de Grand, au pied de la Chapelle Sainte-Libaire, a été

réalisé. Seuls les remblais récents ont été perturbés par les décaissements et aucun vestige archéologique n'a été mis au jour.

Virgile RACHET

LA SALLE

Les carrières de meules : carrière n° 11, les Fossottes

Âge du Fer - Gallo-romain

L'opération de fouilles archéologiques programmées se situe sur la carrière n° 11 du cadastre de La Salle. La mise au jour progressive de la carrière nous renseigne sur le travail et l'organisation des artisans meuliers. Les sondages et fouilles réalisés démontrent la présence de deux activités de carrières. La plus

ancienne activité a fourni deux ébauches de meules à va-et-vient, découvertes en 2007 (cf. *Bilan scientifique régional 2007*, p. 267).

En 2008, la découverte d'un tesson de céramique laténienne a été faite dans la couche supérieure à cette première activité.

La fouille a également permis de mettre au jour deux phases de comblement de la seconde activité. La première phase de comblement était constituée d'une ébauche de *meta* dont la typo-chronologie permet de l'attribuer à La Tène finale et/ou à la période gallo-romaine précoce.

Le comblement a aussi montré un pendage structuré du point de vue des déchets et des éclats. La première phase est plus précisément composée de gros blocs, ou déchets d'extractions, tandis que le reste du comblement s'apparente à de gros éclats de taille. Ces

derniers laissent envisager une première mise en forme des meules à proximité des carrières.

Même si le front de taille n'a pas été atteint cette année, l'analyse des différentes phases d'abandon et les déchets de taille informent partiellement sur les phases techniques de l'extraction.

La fouille de la zone de rejets d'éclats de taille, située au nord de la carrière, n'a apporté, quant à elle, aucune information remarquable, si ce n'est les éclats de taille eux-mêmes dont l'étude est en cours.

Virginie FARGET

LAMARCHE

Hôpital local, 4 rue de Bellune, tranche 1

Préalablement à la restructuration de l'hôpital local-maison de retraite, une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur la commune de Lamarche.

L'environnement du projet est une zone à forte sensibilité archéologique, à savoir le bourg fortifié médiéval. Plus précisément, le projet est localisé au niveau du rempart ouest du bourg fortifié dont le tracé reste à repérer, dans l'ancien quartier des Tanneries et dans un secteur où les sources anciennes mentionnent un moulin appelé Moulin de la Porte. Dans ce contexte, une opération de diagnostic archéologique a été prescrite sur une surface d'environ 10 865 m² correspondant à la partie du projet d'aménagement urbain. Aucun site

archéologique n'a été repéré sur les parcelles en herbe sondées. Tout au plus, un drain, un caniveau en pierre et un mur de soutènement de terrasse ont été repérés et topographies.

En revanche, les parcelles bâties et non sondées, correspondant à l'hôpital actuel, sont susceptibles de révéler des indices archéologiques non négligeables. En effet, une hypothèse de restitution du tracé de l'enceinte urbaine d'origine médiévale laisse envisager la présence de cette dernière sous les bâtiments dits Médecine et Convalescence devant faire l'objet d'une destruction. L'absence d'observations de terrain ne permet pas, à l'heure actuelle, de valider ou non cette hypothèse.

Sébastien JEANDEMANGE

LE THILLOT

Mines de cuivre du Thillot, recherche de la dernière forge des mines, pré la Xerte

Moderne

L'autorisation de fouilles 2008 s'inscrit dans la logique de continuité de l'étude du patrimoine minier de la Haute-Vallée de la Moselle.

Les mines du Thillot ont produit du cuivre de 1560 à 1760. Elles sont le sujet d'études historiques sur le thème de l'évolution des techniques minières depuis 1989.

Dans le cadre de ce projet, il s'agit de retrouver une structure avoisinant le secteur étudié en 2007 (*cf. Bilan scientifique régional 2007*, p. 245). L'existence de cette structure d'atelier est attestée par un document de 1764. Il s'agit d'une forge qui devait fournir les outils et autres fabrications à base de fer, aux ouvriers des trois réseaux miniers du Thillot. Aucune forge de mine de cette période (milieu du XVIII^e s.) n'a été étudiée dans ce secteur du massif des Vosges.

La localisation de la structure sur le document est grossière, la même imprécision existait pour la localisation des trois autres structures représentées également, retrouvées en 2004 et 2007. Les repères

que sont les grands éléments structurant du secteur (chemin, ruisseau, haldes, bâtiments) ne correspondent pas aux données du document et, en raison de ces discordances importantes, les premières tentatives de repérage de la forge en surface n'avaient pas abouti.

La présence d'une forge à cet endroit correspond à une logique d'implantation en raison de la proximité des mines à l'amont et par la proximité d'un ruisseau et d'un chemin. L'alimentation en eau, nécessaire au fonctionnement d'une telle installation, étant réalisable par captage du ruisseau tout proche.

La campagne 2008 a pour objectif de localiser la structure potentielle par prospection magnétique et sondage manuel. Deux campagnes de prospection magnétique ont été réalisées en collaboration avec l'université de Strasbourg. À la suite de la première, en dépit des faibles signaux de la prospection, une fouille infructueuse a été engagée sur (et autour de) l'emplacement décrit par le document. La deuxième

prospection et trois sondages ont été engagés sur l'hypothèse d'une erreur d'indexation par l'auteur du document, inversant deux structures voisines. Cette deuxième phase a permis de localiser le parcours d'un bourrelet de blocs de granit interprétable comme le bord d'une canalisation pouvant être le bras du

ruisseau décrit sur le document. Cet indice est cohérent avec la possibilité de l'implantation d'une forge dont les soufflets seraient actionnés par une roue hydraulique placée sur ce courant d'eau. Une nouvelle campagne de fouille devrait préciser ce point en 2009.

Francis PIERRE

LES FORGES

La Fin Madame

La construction d'un lotissement d'habitation a fait l'objet d'un diagnostic portant sur 16 797 m². Aucun

vestige archéologique n'a été mis en évidence.

Rémy JUDE

LES FORGES

ZAE les Forges - Uxegney, la Coupe des Pages, Près Laurent, les Trembolots

L'extension de la zone artisanale a fait l'objet d'un diagnostic portant sur 4,3 ha. Aucun indice

archéologique n'a été observé dans ce contexte fortement érodé.

Rémy JUDE

LIGNÉVILLE

La voie gallo-romaine de la Grosse Haye

Gallo-romain

Trois sondages ont été réalisés sur le tracé de la voie allo-romaine. Ils permettent de décrire les modalités de sa construction.

L'emprise de la voie a été décaissée jusqu'au *substratum*, sur toute la largeur de la chaussée et des bas côtés. La terre a été récupérée afin d'être ensuite utilisée comme liant terreux.

Le substratum est pioché en surface pour l'assouplir et lui donner une forme bombée, une structure interne est confectionnée avec les plaquettes de pierre récupérées et disposées à plat sur la forme.

La construction de la chaussée a été réalisée avec les pierres locales particulièrement dures et homogènes, qui sont disposées et calées, la forme bombée de la chaussée vers les côtés favorisant le drainage. La qualité des pierres donne une belle unité à l'empierrement, sauf en ce qui concerne les réparations, pour lesquelles ont été utilisées des pierres dolomitiques. Les pierres de

bordure sont alignées dans le même sens que celles de la chaussée. On décompte à peu près 40 pierres au mètre carré. L'empierrement est bloqué par des petits cailloux mélangés à un liant terreux, ce matériau répandu et nivelé sur les pierres servant de revêtement pour offrir une surface de roulement égalisée.

Les bas côtés, dégagés lors du terrassement de l'emprise de la voie, sont comblés d'une couche compactée, faite de cailloux mélangés à un liant terreux. Cette couche drainante remplit l'espace de terre décaissé jusqu'au *substratum*, qui est creusé en pente légère vers le bas de la chaussée. La couche de cailloux à liant terreux arrive contre les dernières pierres inclinées de la bordure qu'elle bloque. À l'extrémité, cette couche s'arrête naturellement, sans limite matérialisée, ni fossés apparents contre le sol naturel. La couche tassée par les passages était nettement distincte après le décapage.

Gilbert SALVINI

MONTHUREUX-LE-SEC

Le Puisot, 11 route de Thuillières

Un projet de lotir, situé au sud de la commune, a fait l'objet d'un diagnostic archéologique portant sur une

superficie de 13 130 m². Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour.

Rémy JUDE

MOYENMOUTIER

Route du petit Himbaumont, lieu-dit Champ de la Bateuze

Le futur lotissement de La Pépinière, sur la commune de Moyenmoutier, a fait l'objet d'un diagnostic, portant sur 23 118 m², en décembre 2008. Cette campagne

de sondages a permis de compléter les données géomorphologiques de la vallée du Rabodeau. Aucun vestige archéologique n'a cependant été mis au jour.

Myriam DOHR

PLOMBIÈRES-LÈS-BAINS

Le bas de Plombières

Moderne

Les premiers niveaux anthropisés et structures observés dans ce diagnostic archéologique (542 m²) ne sont pas antérieurs au XVII^e s. Ils reposent sur le substrat géologique constitué par des argiles gréseuses dont le plafond est à deux mètres sous le sol actuel. En outre, cette opération archéologique a permis d'observer une importante stratification liée à la création ou déplacement et aux réfections du chemin dit *de la Forge*, du nom de l'entreprise, en réalité une tréfilerie qui se trouvait à quelques mètres en aval du cours de l'Augronne. Les premiers niveaux repérés pour ce chemin reposent sur une couche variable de remblais attribués au XVII^e s. provenant, en raison de leur caractère argilo-tourbeux, du curage de la

rivière ou de remblais liés aux inondations ravageuses importantes durant ce siècle. En outre, le mode de construction de cette chaussée, en béton de chaux, matériaux assez fragile pour un sol d'extérieur à fort passage, est intéressant et ne semble pas trouver beaucoup de comparaisons localement dans les publications archéologiques.

L'absence de niveaux plus anciens ne signifie pas ici qu'ils n'ont pu exister et reste toute relative aux conséquences des importantes intempéries qui ont ravagé ce secteur de la ville. Seule une connaissance plus exhaustive de celui-ci avec la multiplication d'opérations archéologiques pourrait donner un sens à cette interprétation.

Laurent VERMARD

PONT-SUR-MADON

Le Village

Les recherches entreprises sur le futur emplacement d'un lotissement communal de 10 111 m² situé à Pont-sur-Madon, au lieu-dit *le Village* n'ont pas révélé de vestiges archéologiques probants malgré la présence

de quelques restes de céramiques et d'une scorie métallique piégés dans le fond d'une dépression le long de la route en direction de Vomécourt-sur-Madon.

Sylvie DEFFRESSIGNE

REMOMEIX

Les Mennes Hières, phase 2

La réalisation d'une zone d'activité à Remomeix dans la vallée de la Fave a nécessité, début 2008, une campagne de diagnostic archéologique qui a porté sur une emprise de plus de 28 ha. Cette intervention fait suite à deux autres phases de diagnostics réalisées en 2006 et 2007 (cf. *Bilans scientifiques régionaux 2006 et 2007*, p. 103 et p. 247). De même que lors des premiers sondages, de nouveaux prélèvements en vue d'analyses

de macro-restes et de pollens ont été effectués dans des niveaux tourbeux piégés au-dessous des limons. De plus, plusieurs transects perpendiculaires à la vallée, rive gauche, sur environ 250 m, ont fait l'objet de relevés afin de mieux comprendre les processus de comblement de la vallée de la Fave. Aucun vestige archéologique n'a cependant été mis au jour.

Myriam DOHR

VIOMÉNIL

Forêt de la Pille

Gallo-romain

L'association Escles-Archéologie fouille depuis 7 ans un sanctuaire de bord de voie implanté à proximité d'un nœud routier antique. Le décapage d'une surface approchant les 1 000 m² a permis d'explorer les structures principales du site et d'en appréhender la nature et le fonctionnement.

La campagne 2008, septième et sans doute ultime pour ce site, doit répondre à trois objectifs :

- recouper le grand chemin dit *de pourtour* au sud du sanctuaire au moyen de trois sondages linéaires et parallèles sur son tracé supposé,
- achever la campagne 2007 non menée à terme pour cause météorologique déplorable dans un secteur au mobilier très abondant.
- explorer une structure nouvelle recoupée à 20 m au nord du sanctuaire par une tranchée exploratoire effectuée en 2006 à la pelle mécanique. Ce sondage a révélé un amas de moellons dont quelques retours d'angle ciselés pouvant être assimilé à un dépôt de matériaux de récupération ou un muret de parcellaire effondré.

Nous pensons que le grand chemin qui, jusqu'alors, tournait autour du sanctuaire avait la forme d'un fer à cheval fermé par le fossé de la voie longeant le site. Ces structures auraient pu former le péribole délimitant l'espace sacré en l'absence de toute autre limite découverte. Il n'en est rien. Le chemin dénommé à tort *de pourtour* devient désormais un chemin d'accès car il part plein sud en direction du nœud routier situé en contrebas et devait servir d'accès voiturier au sanctuaire après avoir sans doute servi lors de sa construction.

Cette constatation et la perte du péribole supposé fragilisent nos conclusions précédentes, à savoir un sanctuaire à l'origine formé de deux ou trois *cellae* s'étant lors d'une réorganisation limité à une ou deux *cellae* ceinturées par un petit sentier de déambulation

piétonnier recouvrant au nord le grand chemin abandonné.

Cette hypothèse exposée lors des campagnes précédentes demeure toujours d'actualité mais on ne peut exclure celle où le sanctuaire ne se soit limité au seul bâtiment central (bâtiment C) et à la terrasse ou bâtiment attenant, le sentier piétonnier formant un péribole fermé sur lui-même. La réorganisation du sanctuaire pourrait être, par la même occasion, remise en cause : une partie du grand chemin, se terminant en cul de sac dans le fossé de la voie, a pu être abandonné sitôt après avoir servi à la construction du sanctuaire pour être ensuite recouvert par le petit chemin piétonnier. L'accumulation de dépôts autour du grand chemin à l'arrivée de celui-ci à proximité du sanctuaire semble indiquer la zone la plus fréquentée par les pèlerins. Les éléments probants suivants peuvent étayer cette hypothèse.

En effet, seul le bâtiment central possède une architecture particulièrement monumentale le distinguant des bâtiments annexes fouillés (bâtiments A, B et D) construits de manières semblables en moellons. Il est axé avec la plate-forme attenante au nord. Seules ces deux structures axées semblablement sont implantées à l'intérieur du périmètre délimité par le sentier piétonnier.

Le bâtiment D, le plus au sud, possédait un radier intérieur épais associé à un drain externe chargé d'évacuer l'humidité vers la pente sud. Ces aménagements, que nous avons pu observer semblablement pour le bâtiment A, semblent plus utiles pour un bâtiment à vocation d'habitat que pour une *cella*. Observons également que le bâtiment D n'est pas axé sur la *cella* C pourtant toute proche.

La statuare a été découverte pour son écrasante majorité dans le fossé de la voie au sein d'un cône de

déjection issu du bâtiment C et de sa terrasse attenante ou sur et à proximité de ces mêmes structures. Sous le bâtiment D, n'ont été retrouvés que des moellons issus de son effondrement ou démantèlement.

Le sol du périmètre délimité par le sentier pavé était traité d'une nature particulière (pavement de galets) qui n'a pas été observé au sud du site autour du bâtiment D. S'ils sont relativement demeurés en place au sud, les galets ont copieusement migrés dans les pentes au nord et à l'est et à l'ouest du site au cours des âges et des phases de récupération des matériaux.

Ces éléments énoncés ne constituent pas pour autant des preuves car d'autres indices viennent, quant à eux, étayer la thèse d'une réorganisation.

En effet, le site présente des traces incontestables de remaniements : le bâtiment A est postérieur au bâtiment B, le drain sortant du bâtiment A ayant été comblé à une certaine période avec des rebuts de carrières et de statuaire.

La statuaire semble divisée en deux séries très dissemblables avec un panthéon primitif assez frustre de statues de très grandes dimensions dont très peu

d'éléments furent retrouvés et une seconde série de statues de taille humaine de bien meilleure facture dont nous possédons les éléments essentiels.

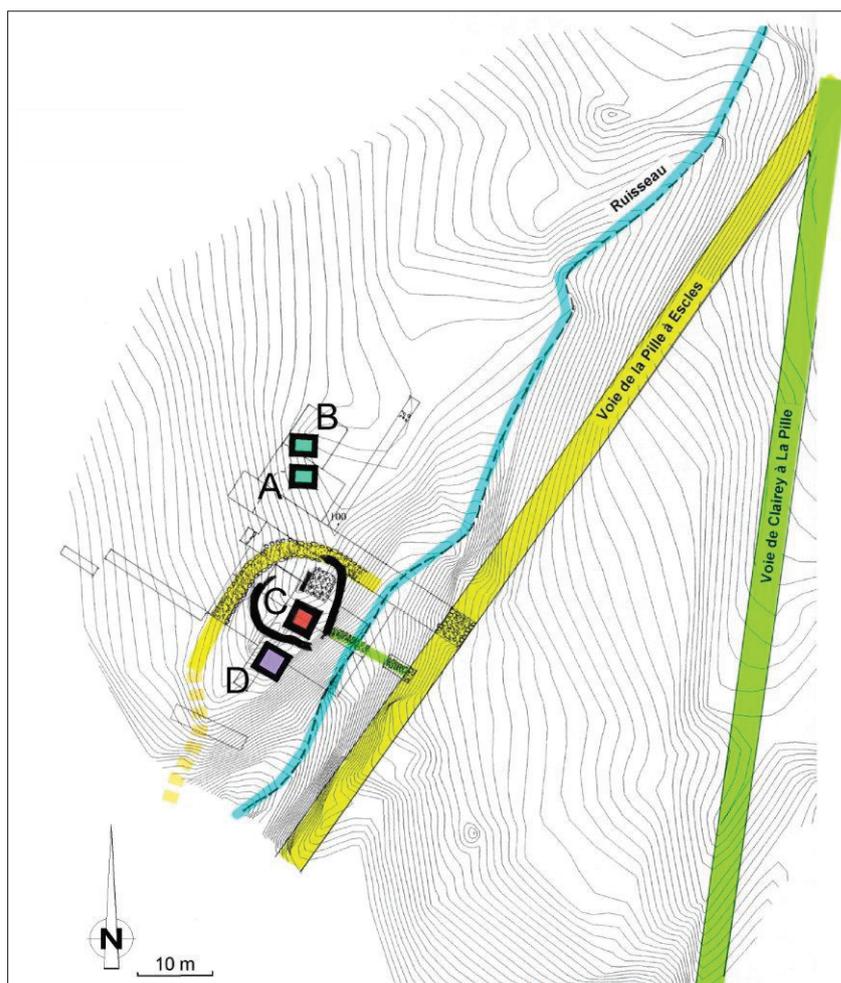
Des offrandes ont été faites sur un vaste périmètre englobant le bâtiment D tels au sud de celui-ci trois deniers dont deux fourrés (Domitien 81-96, Nerva 96-98, Hadrien 117-138) recueillis cette année.

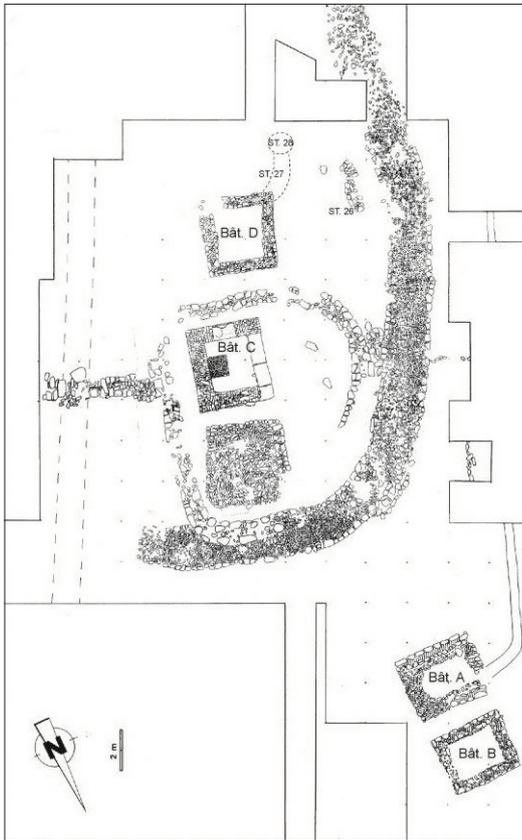
Les pratiques cultuelles ont pu être approchées par la fouille de 2007 (cf. *Bilan scientifique régional 2007*, p. 247) et son complément 2008 par la fouille d'une zone très riche en céramiques quelquefois entières dont quelques amas forment des dépôts manifestes de part et d'autres du grand chemin d'accès à l'endroit où celui-ci se rapproche du sanctuaire. La surface du chemin est exempte de dépôt de céramiques ce qui tendrait à prouver que son utilisation ne s'est pas limitée à la construction du sanctuaire.

Ce site nous aura jusqu'au bout forcé à remettre en cause des hypothèses précédentes. Il reste désormais à finaliser la fouille pour rédiger une synthèse finale permettant de mettre fin à la recherche en corrigeant les erreurs du passé.

Jean-Jacques GAFFIOT

VIOMÉNIL, forêt de la Pille
Site dans son contexte (DAO :
Association Escles-Archéologie).





VIOMÉNIL, forêt de la Pille
Plan général du site
(DAO : Association Escles-Archéologie).



VIOMÉNIL, forêt de la Pille
Denier d'Hadrien (117-138) mis au jour lors de la
fouille (cliché : Association Escles-Archéologie).

VITTEL

Nestlé Waters, avenue des Thermes

Suite à la création d'un entrepôt de stockage de produits finis (27 376 m²) par la société Nestlé Waters Supply Est, un diagnostic archéologique a été réalisé sur la commune de Vittel, à proximité immédiate du site

laténien de la *Croix Pierrot*, fouillé en 1995 (cf. *Bilan scientifique régional 1995*, p. 119-121). Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour.

Virgile RACHET

LORRAINE

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 8

Prospections inventaires (PI), projets collectifs de recherche (PCR) et prospections thématiques (PT)

Autorisations de prospections délivrées en 2008 pour le département de la Meurthe-et-Moselle

Prospecteurs	Prospecteurs associés	Secteurs prospectés
Marc GRIETTE		Cantons de Conflans-Jarny et Homécourt
Robert HABAY		Canton de Villerupt
Bernard HAMON	D. GRANDATI, Y. GERARD, G. ZAGARRIO	Arrondissement d'Avril
Fabrice KUNEJ-ESTAVIO		Communes de Crusnes, Errouville, Serrouville, Malavillers, Beuvillers, Bures, Audun-le-Roman, Sancy et Villerupt
Christian PECORARO		Arrondissement d'Avril
Didier PIERROT		Ensemble de la Meurthe-et-Moselle
Sébastien VILLER	Gérard VILLER	Cantons de Chambley-Bussières Nomeny et Jarnisy

Autorisations de prospections délivrées en 2008 pour le département de la Meuse

Prospecteurs	Prospecteurs associés	Secteurs prospectés
Jean-Luc ARMANINI		Canton de Lisle-en-Rigault
Sébastien CHAMPION		Argonne
Denis MELLINGER		Secteur de Varvinay-Valbois
Michel REEB		Vallée de la Meuse de Saint-Mihiel à Verdun

Jean-Claude SZTUKA		Cantons de Charny-sur-Meuse, Clermont-en-Argonne, Damvillers, Dun-sur-Meuse, Étain, Souilly, Spincourt et Stenay
Sabine TYLCZ		Sud meusien et Argonne
Sébastien VILLER	Gérard VILLER	Cantons d'Étain, Vigneulles-lès-Hattonchâtel et Fresnes-en-Woëvre

Autorisations de prospections délivrées en 2008 pour le département de la Moselle

Prospecteurs	Prospecteurs associés	Secteurs prospectés
Marc GRIETTE		Canton de Metz-Campagne
Robert HABAY		Cantons d'Audun-le-Tiche et d'Ottange
Bernard HAMON	D. GRANDATI, Y. GERARD, G. ZAGARRIO	Secteur de Courcelles-Chaussy
Dominique HECKENBENNER		Arrondissement de Sarrebourg
Jean-Louis KIEFFER		Zones de Bouzonville et Filstroff
Fabrice KUNEJ-ESTAVIO		Ensemble de la Moselle
Jean-Denis LAFFITE		Liéhon, <i>Larry</i> et <i>les Moines</i>
Jacques MANGIN		Canton de Cattenom
Nicolas MEYER		Arrondissement de Sarrebourg
Richard MICHLER		Cantons de Bitche, Gœtzenbruck, Lemberg et Rohrbach-lès-Bitche, commune d'Enchenberg
Pierre NICLOT		Arrondissement de Sarrebourg
Christian PECORARO		Arrondissement de Moyeuvre-Grande
Bastien PREVOT		Canton d'Albestroff
Sébastien SCHMIT		Cantons de Volmunster, Bitche et Rohrbach-lès-Bitche
Sébastien VILLER	Gérard VILLER	Cantons d'Ars-sur-Moselle, Vany et Marange-Silvange

Prospecteurs	Prospecteurs associés	Secteurs prospectés
Alain CLAUDE		Arrondissement de Saint-Dié
Vincent DECOMBIS		Commune de Bussang
Gwenola ROBERT		Nécropoles tumulaires du département des Vosges
Gilbert SALVINI		Ouest du département des Vosges
Nathalie TSCHORA		Nécropoles tumulaires du département des Vosges

Inventaire et cartographie des sites préhistoriques, du Paléolithique ancien au Mésolithique (Lorraine) (PCR)

Inventaire informatique des sites préhistoriques

Le dépouillement de la bibliographie actuellement connue par les membres du projet collectif de recherche, sous forme de fiches de synthèse au format Word, est en cours. Trois paramètres ralentissent le projet : d'une part, toutes les données de chaque article ou ouvrage dépouillé sont croisées, de manière à ne laisser passer aucune information, d'avoir un instantané le plus complet possible et de pouvoir à terme clore la fiche, ce qui entraîne des remises en question fréquentes. D'autre part, les notes ont jusqu'à présent été prises sans mise en forme réelle, l'important étant d'avancer dans le croisement des données. Enfin, l'accès à toute la bibliographie n'est pas aisé et nécessite beaucoup de temps. Le format base de données Access est privilégié pour les années à venir.

Le département des Vosges est en phase d'achèvement, grâce à la réalisation, consécutivement, d'un article et d'un chapitre d'ouvrage. Ces fiches ont déjà permis d'obtenir une vision générale synthétique sur des micro-régions.

De par les opérations archéologiques actuelles et prévues en Meuse, ce département sera probablement en voie d'achèvement pour 2009 (toujours en fonction de l'accès aux références bibliographiques).

La base d'informations sur la Meurthe-et-Moselle est, pour l'instant, la plus vierge de données préhistoriques,

par manque de temps pour dépouiller la bibliographie, ainsi par l'absence de prospecteurs connus.

Inventaire des collections lorraines abritant de la grande faune mammalienne

Une liste a été dressée pour préparer le travail de synthèse de Patrick Auguste (archéozoologue à l'UMR 8014, Laboratoire de Paléontologie et Paléogéographie du Paléozoïque, Université des Sciences et Techniques Lille 1), qui doit commencer au début de l'année 2009.

Inventaire du Musée de la Prinerie à Verdun (Meuse)

Le dépouillement des collections a été réalisé. Beaucoup de séries lithiques se rapportent aux minières néolithiques pour la production des haches en chaille oxfordienne. Néanmoins, a été retrouvée la planche du mobilier issu des fouilles du Dr Ballet sous *la Grosse Roche* de Saint-Mihiel en 1877 : fragments de lames (quelques-uns retouchés), éclats laminaires, un burin dièdre sur troncature sur fragment de grande lame, une lamelle tronquée, le tout en chaille oxfordienne locale, et surtout une *Federmesser* supplémentaire, en silex totalement autochtone. Les dessins des pièces caractéristiques se feront dès 2009, après démontage des fils de fer fixant chaque pièce, sur chaque planche. Le passage de Patrick Auguste nous permettra de savoir si les deux fragments osseux sont bien humains.

Inventaire du Musée Lorrain de Nancy (Meurthe-et-Moselle)

Le dépouillement et l'enregistrement des collections du Musée Lorrain de Nancy sont achevés. Il reste maintenant à faire la synthèse de toutes les données, notamment en croisant les données recueillies avec les anciens inventaires du musée, et avec les fiches de sites lorsque l'inventaire des sites meurthe-et-mosellans sera achevé.

Une première vision d'ensemble laisse entrevoir une très forte empreinte néolithique dans les collections anciennes (Goury, Laprévotte, Olry, etc.), pas de Paléolithique supérieur, pas de Mésolithique à provenance bien identifiée, quelques stations à quartzites anciennes déjà repérées géographiquement par le dépouillement de la bibliographie et toutes les collections de quartzites d'André Janot, qui demanderaient plusieurs semaines pour être inventoriées et étudiées convenablement.

Nouvelles occupations préhistoriques

Les prospecteurs visitent souvent les sites connus afin de pouvoir augmenter leurs séries lithiques. Néanmoins, les problématiques de prospection deviennent plus orientées et de nombreux chercheurs amateurs essaient d'en savoir plus sur les modalités d'occupation des sols au cours des diverses périodes de la Préhistoire : facteurs géomorphologiques, approvisionnement en matières premières lithiques, etc. En conséquence, des sites nouveaux et de toutes périodes sortent tous les ans, comme, par exemple :

- dans le nord du département de la Moselle,
- sur les moyennes et hautes terrasses de la Moselle,
- dans le centre du département de la Meuse,
- dans le nord du département de la Meuse où une seconde station mésolithique, bien localisée dans une dépression, sur le replat surplombant les carrières de *La Falouse* a été repérée,
- dans le sud-est des Vosges, dans la haute vallée de la Moselle (Vecoux, Rupt-sur-Moselle, Dommartin-lès-Remiremont, Le Ménil-Thillot),
- dans le centre des Vosges, aux environs d'Épinal et du Val d'Ajol, avec la découverte de deux nouvelles stations à quartzites taillés, notamment dans les travaux de terrassement à Golbey, derrière le complexe sportif.

Géomorphologie et paléo-environnements : les pièges karstiques

Quel est le potentiel archéologique des milieux karstiques en Lorraine ? Existe-t-il des sites susceptibles de receler des gisements préservés ?

Pour répondre ou tenter de répondre à ces questions, il est nécessaire d'examiner dans un premier temps le contexte karstique régional. On pourra ensuite déterminer les éléments du karst qui ont pu constituer des emplacements privilégiés de l'installation humaine préhistorique ou des pièges à sédiments et matériaux archéologiques. Au final, une réflexion sera menée sur la valeur du karst lorrain vis-à-vis des considérations archéologiques.

En Lorraine, on distingue globalement les plateaux calcaires fonctionnant comme des karsts binaires et des dépressions présentant des karsts unaires. Ces notions de karsts binaire et unaire correspondent au mode d'alimentation, par infiltration diffuse et/ou perte d'écoulements concentrés dans le *substratum*, apte à la karstification. Aux deux questions posées en introduction, on peut donc répondre qu'en l'état actuel des connaissances, les potentialités du karst pour les recherches préhistoriques en Lorraine sont assez limitées ou en tous cas plus faibles que dans les autres régions françaises. Cela ne signifie pas que les dépôts y seraient moins bien préservés. Les meilleurs sites devraient se situer sur les flancs des versants des grandes vallées de la région et pourraient être mis en évidence à la faveur d'un déblaiement ponctuel des éboulis de pente ou en pied de quelques corniches. Ces dernières ont parfois plutôt servi à l'installation humaine en sommet de plateaux comme c'est le cas au *Camp d'Afrique* à Messein (Meurthe-et-Moselle).

Paléo-environnement dans le bassin de Saint-Dié-des-Vosges et des régions voisines (Vosges)

Le bassin de Saint-Dié est un territoire riche en histoire situé au cœur d'un environnement très marqué par les occupations humaines depuis au moins l'âge du Fer jusqu'à la période actuelle. Pour comprendre la relation entre l'homme et l'environnement, nous devons garder en mémoire le fait qu'une grande part des activités humaines s'est développée hors de l'habitat et que la formation des paysages résulte d'une longue transformation qui a débuté au Néolithique. D'où la nécessité de repenser l'étude des paysages de façon diachronique, à l'échelle d'une région et l'idée d'un projet de recherche pluridisciplinaire sur l'Évolution *des milieux et peuplements dans le bassin de Saint-Dié-des-Vosges*. Le but de ce programme de recherches paléo-environnementales, centré autour de Saint-Dié-des-Vosges est de mieux appréhender l'évolution des milieux contemporains des activités humaines qui se sont succédées, par le biais de plusieurs disciplines issues des Sciences de la Terre et des Sciences de l'Homme. Ce programme se propose de réunir les chercheurs et universitaires, issus de différentes disciplines, intéressés par un terrain d'étude commun : la Déodatie. Nombre de ces chercheurs sont déjà fortement impliqués dans les recherches sur la région, d'autres sont fortement intéressés ou y ont déjà travaillé par le passé.

Depuis 2004, des prospections pédo-sédimentaires et le suivi de travaux divers (forestiers, communaux, privés, diagnostics archéologiques, etc.), révèlent le bon potentiel archéo-environnemental, toutes périodes confondues, de la région. Les paysages sont un bon exemple des constantes mutations (constructions, aménagements, transformations, etc.), exercées au fil du temps, telles par exemple les anciennes terrasses et murets de pierres délimitant des anciens champs aujourd'hui en pleine forêt, les « courues » ou

chemins de vidange du bois, les mines mystérieuses ou les carrières gauloises localement remblayées pour permettre de cultiver plus d'espace.

Dans ce cadre, se sont tenues les Journées paléo-environnementales en Déodatie, les 19 et 20 septembre 2008 au Musée Pierre-Noël, à Saint-Dié-des-Vosges. Cette rencontre avait pour but de réfléchir au développement d'un programme de recherche sur l'évolution des milieux et peuplements dans le bassin de Saint-Dié-des-Vosges.

Durant la première journée, un point sur le potentiel archéologique de la région a été effectué par les archéologues. Les dernières avancées géomorphologiques sur la région ont ensuite été présentées et ont montré ce que la géophysique pouvait apporter aux recherches paléo-environnementales. Une large place a ensuite été faite aux spécialistes des sciences du sol travaillant sur l'érosion historique des sédiments.

Hervé BEAUDOIN, Anne GEBHARDT,
Benoît LOSSON

La romanisation du bassin de la Moselle (La Tène D, période augusto-tibérienne) (PCR)

Née de la volonté d'organiser la recherche et l'échange d'informations en archéologie dans la grande région, entre Lorraine, Rhénanie-Palatinat et Grand Duché de Luxembourg, la constitution d'un groupe de travail a abouti, au début de l'année 2005 (cf. *Bilan scientifique régional 2005*, p. 278), à la définition d'un programme commun de recherche sur la romanisation de l'axe Moselle au cours de La Tène D et de l'époque augustéenne, programme qui prendrait en compte les fouilles anciennes comme les fouilles récentes, tant préventives que programmées. L'activité autour de ce projet s'est ensuite développée dans le cadre d'une opération triennale entre 2006 et 2008 (cf. *Bilan scientifique régional 2006 et 2007*, p. 110 et p. 255).

Le cadre chronologique de ce projet englobe l'ensemble de La Tène D et la période augusto-tibérienne. C'est à la fin du II^e s. av. n. è. qu'apparaissent les *oppida* dans l'est de la Gaule. Ces sites correspondent aux principaux centres régionaux ou micro-régionaux de la fin de l'âge du Fer et c'est à travers eux que s'expriment les premières manifestations de la romanisation.

Le recensement des données : méthodologie et résultats

Pré-inventaires et cartographie des sites lorrains par département

Déjà présentées, dans un état intermédiaire les années précédentes, ces listes qui nous ont permis d'évaluer le nombre et la nature des sites à prendre en compte, ont été complétées en 2007 pour les quatre départements lorrains.

Pour la Lorraine, la cartographie des sites proposée constitue l'amorce d'une réflexion sur la répartition spatiale des phénomènes de romanisation et sur d'éventuels contrastes régionaux. Au travers de ces cartes, on perçoit nettement que le choix d'une base

départementale pour le recensement préliminaire vient confirmer la pertinence du cadre géographique que nous avons défini au départ et à l'intérieur duquel se concentre l'essentiel des données disponibles.

La base de données : élaboration de la fiche et état de la saisie

Une première étape importante de notre démarche a été l'élaboration, sur FileMaker Pro, des fiches types nécessaires à la création d'une banque de données, permettant de dresser un bilan de l'état des connaissances et l'évaluation du potentiel d'étude des sites sélectionnés. Nous rappelons que l'élaboration de cette fiche s'est accompagnée d'une réflexion sur les critères discriminants du phénomène de romanisation : quels sont les types de mobiliers qui caractérisent ce passage des traditions indigènes à l'influence romaine ? D'autres caractéristiques des sites (par exemple de type structurel ou architectural) sont-elles à prendre en compte ?

À l'issue de la quatrième année d'existence de notre PCR (2005, puis 2006-2008), le bilan reste, comme les années précédentes, contrasté, mais il est néanmoins loin d'être négatif. Malgré une activité intermittente et des difficultés de fonctionnement, liées au manque de disponibilité de la plupart des participants, ainsi qu'au départ vers une autre région, au cours de l'année 2005, du porteur initial du projet (S. Fichtl), nous avons, sauf pour le secteur allemand, effectué la plus grande partie du travail de recherche documentaire.

Pour la partie allemande, il sera sans doute difficile de réaliser, dans un délai raisonnable, un recensement équivalent mais il sera possible d'intégrer à notre réflexion d'ensemble les données résultant de travaux en cours, ce qui nous permettra de préciser ces modalités de collaboration.

Anne-Marie ADAM

La pierre aux périodes historiques en Lorraine : de l'extraction à la mise en œuvre (Lorraine) (PCR)

En début d'année 2007, a été déposé un dossier de demande de création d'un projet collectif de recherche (PCR). Celui-ci réunit treize archéologues et chercheurs de diverses institutions autour du sujet de la pierre aux périodes historiques en Lorraine. Ce PCR se propose d'approfondir l'étude du mobilier lapidaire récemment mis au jour en région Lorraine, à l'occasion d'opérations archéologiques préventives, de recherches en prospection ou de travaux universitaires. Cette thématique est abordée sous l'aspect des différentes étapes du travail de la pierre, depuis l'extraction du matériau jusqu'à sa mise en œuvre.

Cette recherche est menée par l'intermédiaire de quatre principaux thèmes que nous avons jugé propices à l'étude de la pierre à travers toutes les étapes de sa chaîne opératoire :

- la pierre dans l'architecture publique et privée gallo-romaine,
- les monuments funéraires gallo-romains,
- la pierre dans les châteaux médiévaux,
- l'origine et la mise en œuvre de la pierre de construction dans la ville de Nancy.

Les différents sites étudiés se répartissent géographiquement entre les départements de la Meurthe-et-Moselle, de la Moselle et des Vosges. La majorité d'entre eux sont implantés dans la vallée de la Moselle, en liaison avec les affleurements calcaires de la côte de Moselle. Les autres sites sont localisés à proximité de carrières d'extraction du grès du Trias inférieur et moyen, entre Sarrebourg et Saint-Quirin (57), d'une part, et à l'ouest d'Épinal (88), d'autre part.

En février 2008, ce projet a reçu un avis favorable de la CIRA qui recommandait de mettre à profit l'année 2008

pour rassembler la documentation afin de préparer le programme de recherche.

Ce conseil a été suivi par les différents membres de l'équipe qui se sont employés à avancer dans leur travail de recherche bibliographique et de saisie des informations sur la base de données commune.

L'Inrap, employeur de huit des membres de ce PCR, n'ayant pas accordé à ce projet les moyens initialement demandés, nous avons été contraints de réorganiser et de revoir à la baisse le programme de travail. Par ailleurs, l'agent responsable de la thématique *La pierre de construction à Nancy*, n'ayant reçu aucune dotation, nous avons été obligés de mettre ce sujet entre parenthèses cette année.

En concertation, nous avons choisis, dans un premier temps, de privilégier l'axe de recherche concernant *La pierre dans l'architecture privée gallo-romaine*, à travers les exemples des *villae* de Peltre et Liéhon (57). Le rapport ci-joint fait état du travail d'avancement de récolement de la documentation, d'inventaire du mobilier et de bibliographie concernant principalement la pierre de construction de la *villa* de Liéhon. Ce travail est complété par la sélection et la préparation d'échantillons en vue de la réalisation d'analyses pétrographiques par Jean-Michel Mechling (Université Nancy 1). Initialement programmées en 2008, ces analyses ne pourront être réalisées que dans le courant du premier trimestre 2009.

Les moyens de recherche de l'Inrap ont donc été redistribués en fonction de cette priorité et les agents renonçant à leurs jours de recherche, au profit des autres, ont pris sur leur temps personnel pour faire avancer le travail.

Karine BOULANGER

Les enduits peints gallo-romains sur les territoires des Leuques et des Médiomatiques (PCR)

Depuis quelques années, les fouilles préventives ont permis de multiplier les découvertes d'enduits peints et de mettre en pratique les méthodes de fouilles et de prélèvement adaptées à ce type de mobilier archéologique. Face à l'ampleur du travail que représentent le remontage et l'étude de ces enduits peints lors de la phase de post-fouille, de nombreux ensembles n'ont été qu'en partie traités et, le plus souvent, laissés de côté et stockés dans les dépôts archéologiques en attente d'une étude ultérieure.

Au cours de l'année 2007, nous avons dressé un

historique de l'état de la recherche, associé à un dépouillement des sources documentaires. Ces travaux ont permis de compléter l'inventaire général en tenant compte des découvertes les plus récentes et de réaliser un état des lieux des collections, de leur lieu de stockage, de leur état de conservation et de leur quantité.

Le titre choisi précise l'aire géographique et historique des Médiomatiques et des Leuques qui correspond approximativement aux départements lorrains de la Meurthe-et-Moselle, de la Meuse, de la Moselle et des

Vosges. Afin de coller au plus juste aux territoires qui nous concernent, le site limitrophe de Dehlingen (67) est également inclus à notre corpus.

Nous présentons dans les chapitres qui suivent les résultats obtenus à l'issue de notre deuxième année de recherche en faisant un état des lieux des remontages, de l'enregistrement des données, de la documentation graphique et des premiers résultats et publication, ainsi que les objectifs à venir.

En 2008, la réactualisation de l'inventaire général a notamment permis d'apporter de nouvelles données issues du récolement du dépôt de Grand et de réorienter les travaux à entreprendre.

Les remontages des enduits peints représentent une phase importante de notre PCR et accaparent une part considérable du temps consacré à l'ensemble du projet. À l'issue de notre deuxième année, il reste encore (sauf découverte surprise dans les dépôts) 18 sites ayant livré un ou plusieurs ensembles d'enduits peints qui nécessitent un remontage suivi d'une étude, en passant par la phase de relevés graphiques et photographiques, et de l'enregistrement dans la base de données. La masse de travail est inégale selon qu'il s'agit de plusieurs ensembles provenant d'un même site, tels que Saint-Ulrich (57) ou Damblain (88) ou d'un ensemble représenté par quelques caisses, comme pour Sarrebourg, îlot de la Paix.

Nous avons également entrepris de réactualiser

la documentation ancienne principalement issue de la thèse universitaire de D. Heckenbenner et d'homogénéiser les plans des sites permettant de localiser les enduits peints dans leur contexte de découverte par un traitement informatique. Neuf ont été réalisés. Des restitutions ont également vu le jour mais il est nécessaire de les retravailler avec des infographistes confirmés.

Notre base de données est maintenant enrichie de 91 ensembles. La masse d'informations collectées qu'elle comporte étant conséquente, nous avons pu développer des études complètes sur les imitations de marbre réalisées par M. Thorel (pour les sites de Metz, îlot Turmel et *Esplanade*, Bliesbruck, *quartiers est*). Nous avons pu également entreprendre une première analyse d'une partie des enduits peints en rapport avec les espaces architecturaux en milieu urbain et rural chez les Médiomatiques (colloques de Toulouse) et nous avons engagé une première campagne d'analyse sur les mortiers par Arnaud Coutelas.

Enfin, l'état actuel de notre documentation nous permet de programmer plusieurs axes de recherches, l'un sur les pigments en collaboration avec Odile Cristini, un second sur les rapports entre les peintures des Leuques et des Médiomatiques d'une part et celles des Helvétès d'autre part, en collaboration avec l'Université de Lausanne, et un troisième sur les restitutions des élévations.

Dominique HECKENBENNER, Magali MONDY

La céramique de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge (V^e-VI^e et X^e-XI^e s.) entre Meuse et Rhin (PCR)

Le PCR a bénéficié cette année d'un total de 150 jours PAS sur les 264 jours demandés, seulement 15 jours de plus qu'en 2007. Nous avons donc été amenés à revoir à la baisse les travaux engagés en 2008, par rapport aux ambitions que le groupe s'était fixé au terme de l'année précédente. Ainsi, les compléments prévus à l'atlas des sites ont été écartés, à quelques exceptions près, telles que les nécropoles mérovingiennes de Cutry (54), Dieue-sur-Meuse (55) et Lavoye (55). De même, il n'a pas été possible de retravailler sur les ensembles importants issus de fouilles des années précédentes, identifiés dans l'atlas de 2007, ce qui aurait permis à la fois d'étoffer le corpus typologique et d'affiner les fourchettes chronologiques de ces ensembles.

En 2008, les travaux du PCR se sont organisés autour de trois axes :

- la céramique de l'Antiquité tardive a bénéficié d'une étude comparative entre des nécropoles (Scarponne (54), Fensch (57), etc.), donnant lieu à un inventaire du mobilier des ensembles funéraires par type (céramique, verre, monétaire) et une présentation typologique de celui-ci,

- la jonction entre l'Antiquité tardive et la période mérovingienne n'a pas été traitée cette année, en attente de la fin de l'étude de la céramique de l'Amphithéâtre de Metz (fouilles 2006-2007), avec ses ensembles bien datés du milieu et de la deuxième moitié du V^e s.

Pour la période mérovingienne, les ensembles conséquents des sites d'habitat de Prény, *Tautecourt*, Prény *Frichamp* et de Mondelange *la Sente*, fouillés respectivement en 2002 et en 2007, ont servi de base au travail de typo-chronologie entrepris cette année. Le site de Mondelange est, en effet, l'un des rares ensembles d'habitat bien documentés pour la période qui couvre la fin du V^e s. et le VI^e s. La mise en parallèle des aspects quantitatifs et des répertoires des formes de ces sites a permis de proposer une chronologie commune, complétée par une première approche des ensembles funéraires (nécropoles de Cutry, Dieue-sur-Meuse et Lavoye).

Au terme de ce travail, il est possible de proposer une première typo-chronologie détaillée par groupes techniques. Celui-ci concerne la céramique du VIII^e au XII^e s. Il a été abordé à partir des ensembles

de sites d'habitat ayant bénéficié de datations ¹⁴C ou de dendrochronologie. L'établissement de groupes technologiques communs aux différents sites constitue la première approche, suivi par une description des

formes du vaisselier et de leur fonction. En dernier lieu, un tableau typo-chronologique est proposé pour cette période.

Michiel GAZENBEEK

Les formes d'organisation de la production du fer en métallurgie ancienne. Systèmes de production et chaîne opératoire dans les ateliers de l'est du Bassin parisien, de l'âge du Fer au haut Moyen Âge en Lorraine, Bourgogne, Île-de-France et Champagne-Ardenne (PCR)

Le programme de recherche a pour but d'élaborer, à partir des données issues des opérations préventives, une première analyse des systèmes de production du fer dans deux zones géographiques de l'est du Bassin parisien, entre le premier âge du Fer et le haut Moyen Âge. Les deux espaces géographiques retenus dans le cadre de cette étude correspondent à des zones où les découvertes récentes d'ateliers anciens sont suffisamment nombreuses, mais aussi où le contexte de la production primaire (réduction du minerai) a pu être relativement bien établi (identification du ou des minerais utilisés, cartographie et datation des sites d'atelier). Il s'agit des plateaux calcaires bajociens de Lorraine centrale et septentrionale bordés par la vallée de la Moselle et des collines du Pays d'Othe et du Sénonais prolongées vers le nord par les plaines de la confluence Seine-Yonne. L'ambition des recherches est de mettre en évidence l'évolution des pratiques techniques et de l'organisation du travail du fer devant répondre aux besoins des sociétés anciennes successives. Les circuits économiques du fer et l'intensité de la production sont à analyser en rapport avec les capacités techniques et l'organisation politique et socio-économique qui prévaut au cours de ces différentes périodes (voir exposé plus détaillé dans le *Bilan scientifique régional 2006*, p. 115).

La première phase active du programme de recherche couvre la période 2007-2009. Elle concerne l'étude de plusieurs ateliers de production primaire (réduction du minerai de fer) ou de transformation et d'élaboration (post-réduction / forge), couvrant la tranche chronologique retenue, dans les deux aires géographiques étudiées.

Zone d'étude : bassin de la Moselle

Les travaux ont porté sur six sites de l'âge du Fer, un site de la période romaine et trois sites du haut Moyen Âge. Sur les sites de Gondreville / Fontenoy-sur-Moselle, ZAC de la Roseraie (Ha D3-LT A, Meurthe-et-Moselle), de Terville, ZAC Géric (LT A-B et D, Moselle), d'Ennery, *Landrevenne* (LT C, Moselle), et de Woippy,

le Pollieux, (LT D, Moselle), la reprise du tamisage des sédiments prélevés lors de la fouille et le tri des éléments magnétiques inclus dans les refus de tamis avaient pour but de mettre en évidence la présence de microrésidus provenant du travail du fer, afin d'aider à la localisation spatiale des activités de forge, par ailleurs identifiées par la présence de résidus scorifiés, étudiés en 2007.

Sur les sites de Terville, ZAC Géric, et de Tomblaine, *le Pré Chenu* (LT D, Meurthe-et-Moselle), l'étude complémentaire a porté sur l'identification de chutes métalliques du travail de fer. À Tomblaine, plusieurs éléments, des chutes-barres et des chutes-bandes, témoignent très probablement d'opérations de découpe de fines bandes de fer, destinées peut-être à la mise en forme de fils ou de bandelettes pour la fabrication de petits objets.

Pour les sites d'habitat de la fin du haut Moyen Âge de Chavigny, ZAC du Haldat (IX^e-X^e s., Meurthe-et-Moselle), et d'Illange, *Mégazone* site 2 (XI^e-XII^e s., Moselle), les travaux ont porté sur l'étude typologique des déchets du travail du fer, la caractérisation de leur assemblage, ainsi que leur quantification. Le premier a livré plus d'une cinquantaine de kilos de déchets métallurgiques, dont plus de la moitié se rapporte à la réduction du minerai de fer (minerais en cours de transformation et scories de bas fourneaux), l'autre part pouvant être attribuée à des travaux de forgeage. À Illange, la totalité des 20 kg de déchets sont attribués à des résidus de travail du fer métallique : forgeage, mais aussi mise en forme du métal brut.

Par ailleurs, la poursuite de l'inventaire des occurrences d'activités métallurgiques sur les sites de l'âge du Fer et du haut Moyen Âge s'est poursuivie.

Zone d'étude : confluence Seine-Yonne

L'étude en 2008 s'est concentrée sur les sites de production du fer aux premier et deuxième âge du Fer. Il s'agissait d'une part de reprendre la documentation ancienne (rapports et minutes de fouille et de diagnostic) afin de redéfinir le contexte des découvertes et d'autre

part, d'étudier les déchets métallurgiques découverts : typologie des déchets du travail du fer, caractérisation de leur assemblage, quantification.

Deux nouveaux sites fouillés en 2007-2008 ont été ajoutés au corpus. Il s'agit de Varennes-sur-Seine, *la Justice* (Seine-et-Marne), daté de La Tène D2 et de l'époque gallo-romaine et de Larchant, *les Groues* (Seine-et-Marne), daté de La Tène B2. Leurs déchets ont été étudiés cette année, ainsi que ceux des sites de Varennes-sur-Seine, *Beauchamp* (La Tène B/C1), et *marais du Colombier* (La Tène B/C1). L'étude des déchets métallurgiques de l'habitat de *la plaine*

d'Herbier à Villeroy (haut Moyen Âge, Yonne) a aussi débuté.

L'étude a également porté pour ces sites sur l'analyse de la répartition spatiale des vestiges sidérurgiques pour permettre une localisation et une restitution du ou des ateliers. L'ensemble de ces travaux nourrit une interprétation du contexte des découvertes des déchets métallurgiques (structure de combustion, dépotoirs, éléments de construction, etc.), ainsi que la mise en évidence de l'organisation du travail du fer sur chacun des ensembles.

Marc LEROY

De l'oppidum gaulois de Boviolles à l'agglomération antique de *Nasium* (Meuse) (PCR)

Les vestiges de l'agglomération gauloise puis romaine de *Nasium*, qui s'étendent sur près de 200 ha, se développent sur le finage des communes de Saint-Amand-sur-Ornain, Boviolles et Naix-aux-Forges (Meuse). La présence d'une fortification gauloise, occupée principalement à la fin du II^e et au I^{er} s. av. n. è., et d'une ville gallo-romaine qui lui succède, font de l'ensemble un site majeur pour l'étude du phénomène urbain en Gaule. Par sa superficie, l'enceinte de Boviolles est l'une des plus importantes fortifications gauloises de l'est de la Gaule. Les découvertes réalisées sur son emprise depuis le siècle dernier (céramiques d'importations, parures, monnaies, etc.) mettent en lumière l'importance de son occupation et ouvrent un champ d'étude privilégié pour l'étude des fonctions de ce type d'habitat.

L'agglomération antique qui se développe au pied de l'oppidum s'avère être un site privilégié par la conservation même de ses vestiges. En effet, alors que la majorité des villes antiques se situe sous les espaces urbains actuels, l'agglomération mentionnée par le géographe grec Ptolémée est aujourd'hui fossilisée sous le parcellaire rural des trois communes. Les collections rassemblées depuis le XIX^e s. attestent de l'existence d'une bourgeoisie urbaine qui tire probablement ses revenus du négoce de produits d'exportation et des

importations (vin italien, huile d'Espagne, etc.). Les manifestations les plus spectaculaires de cette classe dirigeante sont visibles dans l'architecture publique mais aussi privée.

L'oppidum de Boviolles

La dernière campagne de fouille sur le rempart principal a été consacrée, notamment, à l'achèvement de l'étude de cette structure et du fossé qui le précède (cf. *supra*, p. 311). En parallèle, un sondage a été réalisé dans la zone directement au sud de manière à vérifier l'hypothèse de la présence d'un système d'accès. En effet, aucun parement perpendiculaire à l'axe du talus n'avait été mis en évidence dans le sondage réalisé au nord de la voie actuelle.

L'agglomération antique de *Nasium*

Faisant suite aux prospections menées sur le plateau de *Mazeroie*, l'étude de la plaine alluviale de l'Ornain et de la Barboire a été engagée en 2007. Les prospections géophysiques envisagées durant l'été 2008 dans ce secteur où se concentrent l'essentiel des quartiers résidentiels de la ville ont dû être reportées pour des raisons administratives, à l'instar de celles qui étaient envisagées sur l'oppidum.

Thierry DECHEZLEPRÊTRE, Franck MOUROT

BLIESBRUCK (Moselle) - REINHEIM (Sarre), recherches archéologiques sur un site transfrontalier (PCR)

L'année 2008 avait pour objectif de procéder à la collecte des données dans la perspective de la constitution d'un inventaire raisonné des données archéologiques disponibles couvrant l'ensemble des périodes chronologiques. Il s'agissait dans un premier temps d'effectuer un recensement des différentes

sources (données de terrain, données bibliographiques, documentaires ou iconographiques) afin d'en établir une typologie.

Une analyse sommaire a montré que cette étape représentait, vu la quantité des données, leur hétérogénéité et leur dispersion, une tâche

considérable qu'aucun membre de l'équipe n'était en mesure d'effectuer. Pour cette raison, il a été décidé, en particulier avec l'objectif de commencer la construction de l'outil SIG, de se concentrer sur l'Antiquité. Pour cette période, on dispose de données nombreuses et fiables.

Ce travail a été inscrit dans un programme de construction d'un modèle SIG prédictif de présence de sites archéologiques en prenant pour exemple l'environnement large de l'agglomération gallo-romaine de Bliesbruck-Reinheim. L'objectif est de confronter les données archéologiques avec les données environnementales pour déterminer les modalités des implantations humaines. Il existe une relation entre le choix du lieu et les caractères topographiques, géologiques, pédologiques de celui-ci. Pour l'époque romaine, d'autres critères sont à prendre en compte : la situation par rapport aux voies, l'organisation de l'espace et la répartition des différents types d'implantations au sein de celui-ci.

La confrontation des données archéologiques et des données environnementales a pour objectif d'élaborer un modèle prédictif pour l'occupation de l'espace, permettant, sur la base de critères et de régularités de pronostiquer la présence de tel ou tel autre type d'implantation dans des secteurs non encore étudiés archéologiquement.

L'un des aspects importants de cette étude est la prise en compte des modifications du paysage à l'Holocène : érosion des sols, écoulement des eaux de ruissellement, micro-climats. Ces processus ont affecté partiellement la qualité de l'environnement de façon plus ou moins importante et donc les conditions environnementales qui constituent une des bases du modèle prédictif.

La mise en place de ce programme bénéficie du soutien de la *Deutsche Forschungsgemeinschaft* qui finance un demi poste de collaborateur scientifique pendant deux années.

Le secteur d'étude

Il est centré sur Bliesbruck-Reinheim de manière à s'intégrer dans les objectifs du PCR dont l'un vise à étudier l'environnement de cette agglomération secondaire et ses relations avec les établissements voisins de même nature : Sarrebruck au nord/nord-ouest, le Herapel à l'ouest, Sarre-Union au sud, Schwarzenacker au nord/nord-est. Du côté oriental, aucune agglomération secondaire n'est connue pour l'instant. Le secteur d'étude englobe donc de fait le territoire ou aire d'influence de Bliesbruck-Reinheim et une partie des territoires des agglomérations voisines soit environ 1800 km². L'un des objectifs de l'étude sera

d'ailleurs de déterminer la limite de l'aire d'influence de Bliesbruck-Reinheim par rapport aux agglomérations voisines.

Sur ce territoire, on dispose, outre les cartes archéologiques des services archéologiques régionaux (Lorraine, Bas-Rhin et Sarre), d'un certain nombre d'études sur l'occupation rurale à l'époque gallo-romaine qui permettent de localiser de façon plus ou moins précise, en fonction des données disponibles, environ 500 sites d'époque romaine plus ou moins bien caractérisés.

Par ailleurs, sur ce secteur, on dispose de données géographiques et environnementales importantes, en particulier grâce aux études transfrontalières conduites par l'*Institut de géographie physique et d'étude de l'environnement de Sarrebruck*.

Les travaux de 2008

Les travaux ont commencé en juin 2008. Ils portent sur deux aspects :

- récolement de toutes les informations géographiques de manière à préparer et à inclure les cartes de base nécessaires à l'analyse. Cette mission est confiée à Barbara Neumann au sein de l'Institut de géographie,
- mise en place de la base de données réunissant les données archéologiques pour l'époque romaine.

La première consiste à créer, dans la banque de données, les fiches relatives à l'ensemble des sites gallo-romains connus dans la zone d'étude, sur la base de données de qualités très diverses à notre disposition. Dans cette première phase ne seront renseignées que des indications restreintes (localisation administrative, lieux-dits, géoréférencement, niveau, datation du site, sources et nature du site) lorsque des propositions sont faites dans les documents qui sont à notre disposition. Il convient de signaler que pour la plupart de ces sites, on ne dispose que d'indices de surface. Cette première étape, qui va intégrer les données des cartes archéologiques des services régionaux de l'Archéologie et du *Land* de Sarre, devrait s'achever en avril 2009.

Les critères seront ensuite étendus de manière à préciser l'image de surface de ces sites en s'inspirant de ce qui a été fait dans le programme *Archaeomedes* (Van der Leeuw, Favory, Fiches, 2003) en l'adaptant au contexte régional comme l'a fait C. Gandini pour la cité des Bituriges Cubi (Gandini, 2008).

Les critères retenus ont pour objectif de dépasser la typologie empirique et de réaliser, sur la base de ces données des analyses multivariées et une classification automatique. L'examen des caractères spécifiques à chaque classe permettra de proposer une interprétation de la nature des établissements de chaque classe et donc de disposer d'une typologie mieux fondée.

Jean-Paul PETIT

Les occupations du Paléolithique au Mésolithique de la vallée de l'Orne à la moyenne vallée de la Moselle (PT)

Ce travail de prospection thématique, débuté en 2003, a évolué en 2008 en prenant en compte le Paléolithique inférieur et moyen en plus du Paléolithique supérieur et du Mésolithique. De même, la zone géographique a été étendue à la moyenne vallée de la Moselle entre Metz et Thionville en plus de la vallée de l'Orne. L'enrichissement des données archéologiques, depuis le début de cette prospection thématique, a permis de documenter plusieurs gisements et indices du Paléolithique supérieur et du Mésolithique. Toutefois, le Paléolithique supérieur n'est véritablement représenté que par le site aurignacien d'Auboué, *la Pièce de Coinville*, ainsi que par plusieurs indices du Tardiglaciaire. Le Mésolithique est relativement bien documenté avec l'importante occupation de Montois-la-Montagne, *la Croix Dieuze*, et par plusieurs petites séries lithiques avec armatures. La très faible fréquence de sites du Paléolithique supérieur et, dans une moindre mesure, du Mésolithique contraste avec les nombreuses découvertes de gisements du Paléolithique moyen réalisées en 2008. Le champ d'investigations, principalement axé sur la recherche de sites par périodes chronologiques, est élargi sur les industries lithiques depuis l'acquisition des matières premières jusqu'à un début d'identification des procédés techniques mis en œuvre (chaînes opératoire, etc.). Toutefois, les méthodes archéologiques sont uniquement basées sur des données de surface, hors de tout contexte stratifié, pouvant conduire à des imprécisions sur les diagnostics et surtout sur les attributions culturelles. Malgré tout, lorsque les prospections et les analyses typologiques et technologiques des séries sont réalisées avec méthodologie, la pertinence des informations archéologiques permet de répondre à certaines problématiques posées. Quoi qu'il en soit, cette prospection thématique démontre l'existence d'occupations du Paléolithique et du Mésolithique dans la région de la moyenne vallée de la Moselle (cf. *Bilan scientifiques régionaux 2003, 2004 et 2005*, p. 135, p. 134 et p. 279). Il semble se confirmer que l'indigence des données archéologiques pour ces périodes soit vraisemblablement due à un état de la recherche plutôt qu'à une réalité paléo-éthnologique.

La découverte sur le territoire de la commune d'Amanvillers d'un galet aménagé en quartzite fortement patiné de type *chopper* à plusieurs générations d'enlèvements semble indiquer une fréquentation humaine sur le plateau de Sainte-Marie-aux-Chênes dès le Paléolithique inférieur. Toutefois, cet indice suggérant l'hypothèse d'une occupation très ancienne dans la moyenne vallée de la Moselle devra être confirmé. C'est surtout les séries lithiques du Paléolithique moyen qui caractérisent le mieux le

Paléolithique ancien dans la région définie par cette prospection.

La découverte à Norroy-le-Veneur, *bois Jacquemignon*, d'un gisement de plein air avec une série lithique de 78 artefacts en quartzite et quartz, sur une petite surface colluvionnée sans discontinuité dans la répartition spatiale, est le fait marquant de la campagne de prospection de 2008. Il s'agit d'une industrie lithique, typique du Paléolithique moyen, débitée essentiellement à partir de galets de quartzites, ainsi que, dans une moindre mesure, en quartz filoniens, probablement récoltés directement sur une ancienne terrasse alluviale de la Moselle, à proximité du site. L'absence d'altération et la rareté de traces de chocs aratoires sur le mobilier permettent de supposer que celui-ci est en position primaire. La série est constituée de différents éléments d'une chaîne opératoire de l'éclat d'épannelage au produit fini retouché en outil. Les premières observations technologiques montrent l'existence d'une production d'éclats à partir de *nucleus* unifaciaux selon des procédés évoquant le débitage Discoïde mais aussi le débitage Levallois. La présence de plusieurs pièces avec des plages corticales associées à des *nucleus* est un argument fort dans l'interprétation du site comme un atelier de débitage à proximité d'un affleurement de matière première. L'outillage retouché est essentiellement représenté par des racloirs simples et transversaux ainsi que par un denticulé. Quelques galets aménagés, de type *chopping-tool*, ont aussi été récoltés sur le site. De par les caractéristiques technologiques et typologiques du mobilier, ce nouveau site est caractéristique du Moustérien.

Sur la commune d'Amanvillers, au lieu-dit *les Carrières*, un gisement d'une superficie de plus d'1 ha, sans réelle concentration, a livré, en surface, une trentaine d'objets en quartzite, ainsi qu'en quartz et en chaille locale, caractéristiques du Paléolithique moyen. La série est constituée d'éclats à plage corticale associés à des *nucleus* et à de l'outillage représenté par des racloirs simples, convergents et transversaux ainsi que par quelques denticulés. À Sainte-Marie-aux-Chênes, quelques découvertes isolées ont été réalisées, respectivement au lieu-dit *bois Magieux*, avec un racloir déjeté convergent en quartzite et à *saux Jolés*, avec un racloir transversal convexe à dos aminci et deux éclats corticaux en quartzite. Ces objets sont typiques du Moustérien. À Batilly, *le Paradis*, il faut signaler la découverte isolée d'une pièce bifaciale à réserve corticale en quartzite du Paléolithique moyen. À Auboué, *la Pièce de Coinville*, une station de surface, avec une répartition diffuse d'objets du Paléolithique moyen, a été identifiée à proximité de l'autoroute A4. La

série lithique, en quartzite et en chaille, est représentée par des éclats de plein débitage associés à des produits Levallois et pseudo-Levallois ainsi qu'à des racloirs. Deux pièces bifaciales ont été découvertes sur ce gisement et, à ce jour, il s'agit des deux seuls exemplaires connus dans la vallée de l'Orne. Elles ont été réalisées à partir de chaille provenant probablement des calcaires siliceux du bajocien local. La première d'entre elle est un biface cordiforme avec les deux bords convexes et la base, légèrement arrondie, est partiellement corticale. Les symétries, tant axiales que bifaciales, sont assez nettes. Les enlèvements sur les deux faces sont assez grossiers et ont été réalisés au percuteur dur. Le deuxième exemplaire est un petit biface triangulaire à réserve corticale et à deux bords assez rectilignes. Cette série lithique, ainsi que les deux bifaces, s'intègrent parfaitement dans le Paléolithique moyen. Enfin, dans la vallée de la Moselle, à Gancy,

sur la rive droite de la Moselle, deux gisements ont été identifiés avec une industrie lithique réalisée à partir de galets en quartzite. Il s'agit essentiellement de *nucleus* unifaciaux de modalité Discoïde associés à quelques galets aménagés.

En conclusion, après cinq années de recherche, la prospection thématique a permis la découverte de plusieurs témoignages archéologiques du Paléolithique et du Mésolithique. Les nouvelles découvertes en 2008 concernant le Paléolithique moyen ouvrent aussi des perspectives nouvelles sur le peuplement néandertalien dans la moyenne vallée de la Moselle ainsi que dans la vallée de l'Orne. Toutefois, ces données devront être confirmées et précisées à l'épreuve de données contextuelles plus fiables par une systématisation des prospections, tout en ayant pour objectif la mise au jour d'industries lithiques nouvelles.

Marc GRIETTE



AUBOUÉ, la Pièce de Coinville
Pièce bifaciale en chaille du Paléolithique moyen (cliché : M. GRIETTE).

Habitats et structures agraires fossiles du plateau de la côte bajocienne de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle) à Neufchâteau (Vosges) (PT)

La dernière campagne du programme pluriannuel 2006-2008 sur les habitats et structures agraires fossiles du plateau de la côte bajocienne a été profondément bouleversée par les résultats de la télédétection lidar. Des vestiges de parcelles et de structures agraires totalement inconnus se sont révélés sur de grands secteurs et de nouveaux établissements ruraux ont été repérés. Le programme initial s'en est donc trouvé modifié, avec la nécessité de reprendre les prospections pour vérifier les nouveaux éléments découverts avant d'élaborer la synthèse à l'origine prévue en 2008.

Les données lidar, livrées à partir de juin 2007 (zones tests) et de septembre 2007 à avril 2008, ont vraiment commencé à être analysées en 2008, après une première phase de traitement (importation des données dans un logiciel de SIG et traitements de visualisation des données par ombrage principalement). Un protocole de digitalisation a été mis au point à l'occasion d'un stage de géomatique (Alexia Fontaine, université de Tours). Plusieurs objets archéologiques ont été retenus (structure agraire et parcellaire, bâtiment, chaussée, limite forestière), mais aussi des éléments

non archéologiques, nécessaires à la compréhension des vestiges (zones détruites par des aménagements récents, zones perturbées par des effondrements miniers ou des aménagements militaires). Chaque objet archéologique a été défini morphologiquement et des normes de cartographie ont été précisément déterminées. Ces vestiges ont ainsi pu être digitalisés sur 9 000 ha en 2008.

Parallèlement, les prospections de terrain ont été réorientées sur la vérification de micro-reliefs apparaissant sur les images lidar et posant des problèmes d'interprétation, ainsi que sur les établissements ruraux nouvellement révélés par le lidar. Seule la partie sud du massif, sur environ 5 000 ha, a été explorée durant la campagne 2008. Sept nouveaux établissements ruraux ont été identifiés sur cet espace pour une cinquantaine déjà identifiée, tandis que la perception de l'organisation de certains établissements déjà connus a été totalement renouvelée, en révélant notamment des bâtiments supplémentaires ou des enclos.

Murielle GEORGES-LEROY

Prospection subaquatique vallée de la Moselle : Dieulouard *sur le Vieux Pont et le Spitz* (Meurthe-et-Moselle) et Châtel-sur-Moselle *le Bout du Pont* (Vosges) (PT)

Dieulouard *sur le Vieux Pont et le Spitz* (Meurthe-et-Moselle)

La découverte fortuite en 2005 de 850 blocs de pierre taillée par une pelle de dragage est localisée à la sortie nord-est de l'agglomération secondaire gallo-romaine de Scarponne qui devient le chef-lieu du *pagus Scarponensis*. La ville antique, traversée par la grande voie impériale Langres-Trèves, est installée sur le lieu stratégique d'un franchissement de la Moselle (*cf. Bilan scientifique régional 2005*, p. 172).

Cette année, un travail de recherche plus approfondi a été effectué sur un bloc à trois figurations en collaboration avec Karine Boulanger. Cette stèle, dont l'iconographie est inédite en Gaule, se distingue des autres blocs antiques sculptés. De forme parallélépipédique, le bloc mesure 0,95 m de hauteur par 0,67 m de longueur et 0,55 m de largeur. Sur ses trois faces principales, il se compose d'une base et d'une corniche moulurées encadrant un dé sculpté de bas-reliefs. La face arrière, brute d'équarrissage, est marquée de deux bandes d'anathyrose. Les faces supérieures et

inférieures sont aplanies. La face principale porte la représentation d'Achille touché mortellement par une flèche à son unique point de vulnérabilité. Les faces latérales représentent Dédale occupé à tailler une aile pour s'échapper du labyrinthe, en compagnie de son fils Icare et l'avant train d'un taureau couché au sol. Ce bloc pourrait correspondre à un autel votif ou faire partie d'un pilier historié à registres superposés. En Gaule romaine, les représentations d'épisodes héroïques de la mythologie grecque classique sont relativement marginales. Les iconographies figurant Achille et Dédale sont encore plus rares. En cela, la stèle de *Scarponne* fait figure d'exception. Elle soulève la question de sa véritable fonction et de l'origine de son commanditaire.

Un autre travail a également été mené sur la problématique des ponts antiques avec la collaboration de Jean-Pierre Legendre. Le travail de recherche sur les ponts antiques de Dieulouard a permis de découvrir un lot de pieux appartenant à des fouilles anciennes. Leur étude dendrochronologique a permis de reconsidérer

l'attribution de plusieurs ponts à l'antiquité, celle-ci ayant fourni plusieurs datations au XI^e s. En effet, sur les huit ponts répertoriés, dont sept étaient considérés jusqu'ici comme gallo-romains, un seul l'est effectivement. Parmi les autres, deux sont médiévaux avec certitude, deux autres le sont avec une bonne probabilité et un est vraisemblablement moderne.

Châtel-sur-Moselle le Bout du Pont (Vosges)

Les vestiges de quatre ponts en bois sont conservés dans le lit mineur de la Moselle en amont et sous le pont actuel : le pont du XIII^e-XIV^e s., le pont supposé du XV^e s., celui du XVIII^e s., ainsi que le pont provisoire de 1940. Sur ces quatre ponts, les deux premiers ont fait l'objet d'une campagne de prospection en 2007 (cf. *Bilan scientifique régional 2007*, p. 264).

La campagne 2008 a très majoritairement consisté en la poursuite du relevé précis des pieux des deux premiers ponts, tout comme cela a déjà été le cas en 2007. Il est toutefois important de signaler que, pour le pont du XV^e s., les pieux situés au centre de la rivière n'ont pas été relevés, car situés dans un secteur avec un courant soutenu et en partie encombré par un arbre et des amas de branches au moment de la prospection subaquatique de 2007.

Cette étude devra être replacée dans le cadre d'une étude plus générale sur l'importance du site de franchissement, à mettre en relation avec l'évolution du château, de la ville et de l'enceinte urbaine de Châtel-sur-Moselle.

David GUCKER



DIEULOUARD, sur le *Vieux Pont* et le *Spitz*
Pilier engagé à trois figurations représentant Achille, Dédale et l'avant train d'un taureau
(clichés : D. GUCKER).

Parcelles et habitats fossiles du piedmont vosgien (Moselle) (PT)

La prospection thématique débutée l'an passé s'est poursuivie en 2008. Elle a pour objectifs de relever au tachéomètre un site d'habitat et de parcellaire antique important par an et d'effectuer des plans ponctuels (zones funéraires, sanctuaires) sur d'autres sites en fonctions des urgences liées aux travaux forestiers.

Le relevé du site du *Saveux Est*, commune de Saint-Quirin (57), a été finalisé au printemps 2008.

Un peu moins de 1 km² de forêt ont été parcourus et relevés sur ces croupes couvertes de vestiges. Les terrasses, les murets et les pierriers fossiles sont omniprésents dans ce secteur et connus depuis le milieu du XIX^e s. Topographiquement, *le Saveux Est* se développe d'ouest en est sur 1,3 km de long sur une largeur nord-sud de 300 à 400 m. Le plan fait clairement ressortir des pierriers linéaires et des terrasses orientées nord-sud. Ces aménagements cloisonnent véritablement les parties planes de la montagne en au moins six ensembles associés à des ruines de bâtiment. Les versants sud et nord sont aménagés de nombreuses terrasses utilisant au mieux la topographie naturelle du site.

De deux, le nombre de ruines de bâtiments repérées est passé à vingt dans la zone relevée. Leur base se présente comme des murs en pierres sèches avec probablement une élévation en bois. Les effondrements et amas de pierres en place ne permettent pas de restituer, pour les murets, des hauteurs de plus de 0,8 m. Les bâtiments 12 et 8 semblent être à ossature en bois reposant sur des dés de pierres. Il est à noter la présence de bâtiments construits dans des enclos. En l'absence de fouille, la fonction de ces bâtiments ne peut être appréhendée. Aucune sculpture gallo-romaine n'a été repérée sur *le Saveux Est*. Deux tessons gallo-romains ont été découverts dans l'humus forestier, à proximité immédiate du bâtiment 1. Ce sont les seuls indices de datation recueillis.

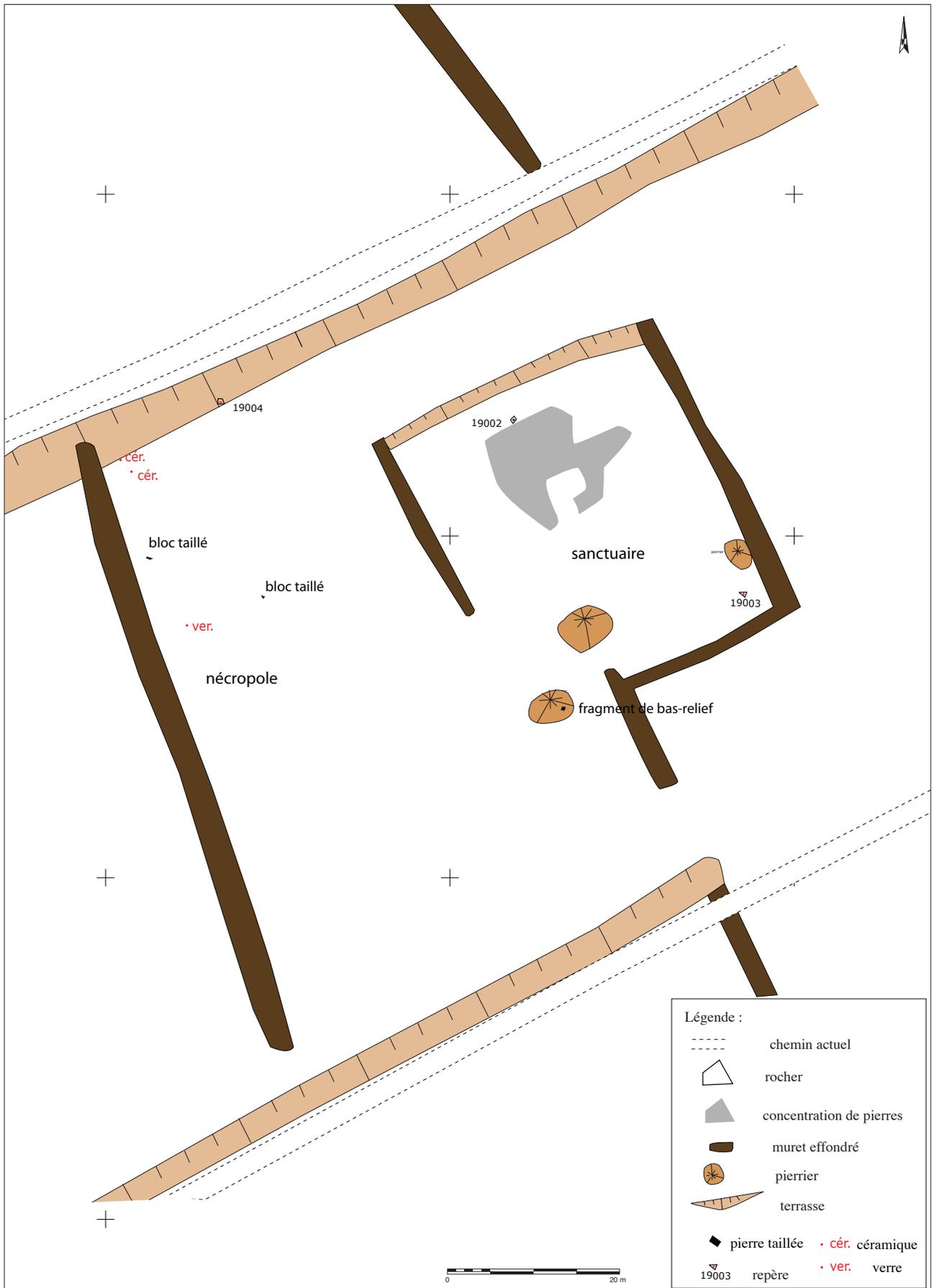
Contrairement aux ensembles relevés jusqu'à présent dans le cadre du programme de recherche, *le Saveux*

Est ne présente que peu de traces de chemins anciens. Aucun chemin bordé de muret n'a été repéré. Sept petits tronçons de chemins creux ont été rencontrés. Un ensemble de trois pistes juxtaposées se trouve à proximité de l'enclos et du bâtiment effondré signalé par Adam Reusch et Bernard Babault dans la parcelle 59. Une place de charbonnier est venue s'installer sur l'un des chemins qui lui est donc antérieur. Un chemin moderne décalé de quelques mètres reprend leur orientation, situation que l'on retrouve dans la parcelle 54, pour un quatrième chemin creux. Le cinquième tronçon permet de traverser un chaos rocheux et débouche à proximité des ruines du bâtiment 1. Enfin, en contrebas de la source du versant sud, les restes d'un chemin creux permettent de traverser la falaise. Ce chemin se poursuit sous la forme d'une petite terrasse sous la falaise et semble se diriger vers le fond de la vallée de la Charmille. Deux places de charbonniers se trouvent le long de cet ancien chemin à proximité de son débouché sur le plateau du *Saveux*. Elles ont fait l'objet d'une datation radiocarbone en 2015. Elles sont postérieures au XVII^e s. et à placer entre cette époque et 1950.

Un relevé précis des vestiges visibles sans fouilles du sanctuaire S1 et de la zone funéraire 2 du *Freiwald* à Troisfontaines (57), identifiés par Adam Reusch en 1911, a également été mené. Le lieu de culte, dont un bas-relief de Mercure est connu depuis sa découverte, se trouve dans un enclos quadrangulaire de 36 m x 38 m délimité par une terrasse et trois murets. Les angles se trouvent sur les points cardinaux. L'angle sud-ouest est ouvert et occupé par trois pierriers sur lesquels a été découvert un fragment d'un second bas-relief de Mercure par Éric Morand en 1997. Ils sont probablement liés au démantèlement des ruines antiques.

La zone funéraire a été vidée en 1911 de ses monuments. Seuls deux fragments taillés indéterminés et quelques tessons ont été repérés en surface du site.

Nicolas MEYER



TROISFONTAINES, Freiwald
 Relevé des vestiges visibles du sanctuaire gallo-romain et de la zone (DAO : N. MEYER).

LIÉHON, Larry, projet LAZARIVS (Moselle) (PT)

Le site de la *pars rustica* de la *villa* de Larry, sur la commune de Liéhon, a fait l'objet d'une opération de prospection géophysique pluriannuelle sur sa superficie reconnue en prospection pédestre (9 ha connus), sur 5 ha en 2006, 2 ha en 2007 et 2 ha en septembre 2008. C'est la société Géocarta (anciennement Terra Nova) qui a été choisie pour réaliser les prospections magnétiques et électriques (système ARP) sur ce site actuellement en champs labourés.

L'opération a permis la reconnaissance presque totale des vestiges enfouis de cette grande exploitation agricole antique, dont on connaît désormais la quasi-totalité du plan et l'histoire, par la fouille de la totalité de la *pars urbana* (cf. *Bilan scientifique régional 2003*, p. 71-74). Les résultats probant de cette prospection ont permis de mieux cerner la spatialisation du bâti de la partie agraire et les réoccupations du haut Moyen Âge et médiévales du hameau disparu de Larry, installé au cœur du site antique.

Presque tous les secteurs potentiels situés au nord-nord-ouest de la *pars urbana* ont été couverts et étudiés par ces méthodes de détectations, et complétés par plusieurs campagnes de prospections pédestres et de détectations métalliques.

Seul environ 0,5 ha n'a pas pu être couvert sur la limite extrême nord-ouest, suite à des problèmes techniques et de disponibilité de terrain.

Ces dernières prospections ont permis, grâce au mobilier récolté, la datation des vestiges de bâtiments variés repérés, dont on connaît désormais les plans. Il fait également l'objet d'une étude comparative avec le mobilier issu de la *pars rustica* avec celui de la *pars urbana*.

L'échantillonnage de mobilier fragmentaire issu du lapidaire (fragments de colonne, de roches décoratives provenant du démantèlement de la *pars urbana*) a fourni également quelques éléments comparables à ceux de la fouille de 2003.

La prospection métallique complémentaire a permis de récolter de nombreux éléments dans la couche labourée (monnaies, fibules, boucles et plaques de ceintures), datables et caractéristiques des différentes périodes d'occupations présentes sur le site.

Les résultats de la campagne de prospection géophysique ont été très positifs. Cette technique a fourni des plans très précis de bâtiments rustiques et annexes de la *pars rustica*, reconnue sur les trois quarts de sa superficie après 2007 et sur 90 % avec la dernière campagne de 2008.

Onze bâtiments alignés de part et d'autre de la cour rustique ont été identifiés avec certitude, le long de deux murs de clôtures latérales. Trois autres du même type sont connus plus au nord par la prospection pédestre ;

ils viennent de faire l'objet d'une dernière prospection géophysique en 2008 sur 2 ha supplémentaires.

Sur la partie occupée par le hameau médiéval, ce sont 29 bâtiments interprétés comme des unités de fermes villageoises, dont la plupart sont accolées, qui ont été identifiés. Ils correspondent à un ensemble de type village-rue lorrain, suivant un plan de deux rues en T. Cette année, des monnaies médiévales ont été récoltées, qui permettent une datation plus précise de l'occupation certaine à la fin du XIV^e s. et au début du XV^e s.

Le site de Larry offre toutes les conditions pour réaliser une recherche globale sur le sujet des grandes *villae* aristocratiques rurales qui ont donné naissance à des foyers de peuplement dès le haut Moyen Âge, souvent à l'origine de la naissance des villages médiévaux.

L'objectif pour 2009 est l'exploitation des données et des conclusions issues de la prospection thématique (prospection pédestre, prospection électrique et magnétique sur l'intégralité du site), ainsi que la réalisation du projet de publication des recherches menées de 2006 à 2008, avec l'exploitation des résultats issus de la fouille préventives de 2003 de la *pars urbana* de Larry.

Un document synthétique (compléments de recherches, synthèses) a été réalisé en 2008 par tous les membres participants à ce projet dans le but de proposer une maquette de publication aux différents organismes d'aide à la publication.

A. Bressoud a repris l'étude des amphores du site et a réexaminé la céramique de l'Antiquité tardive des deux secteurs *pars urbana* et *rustica*.

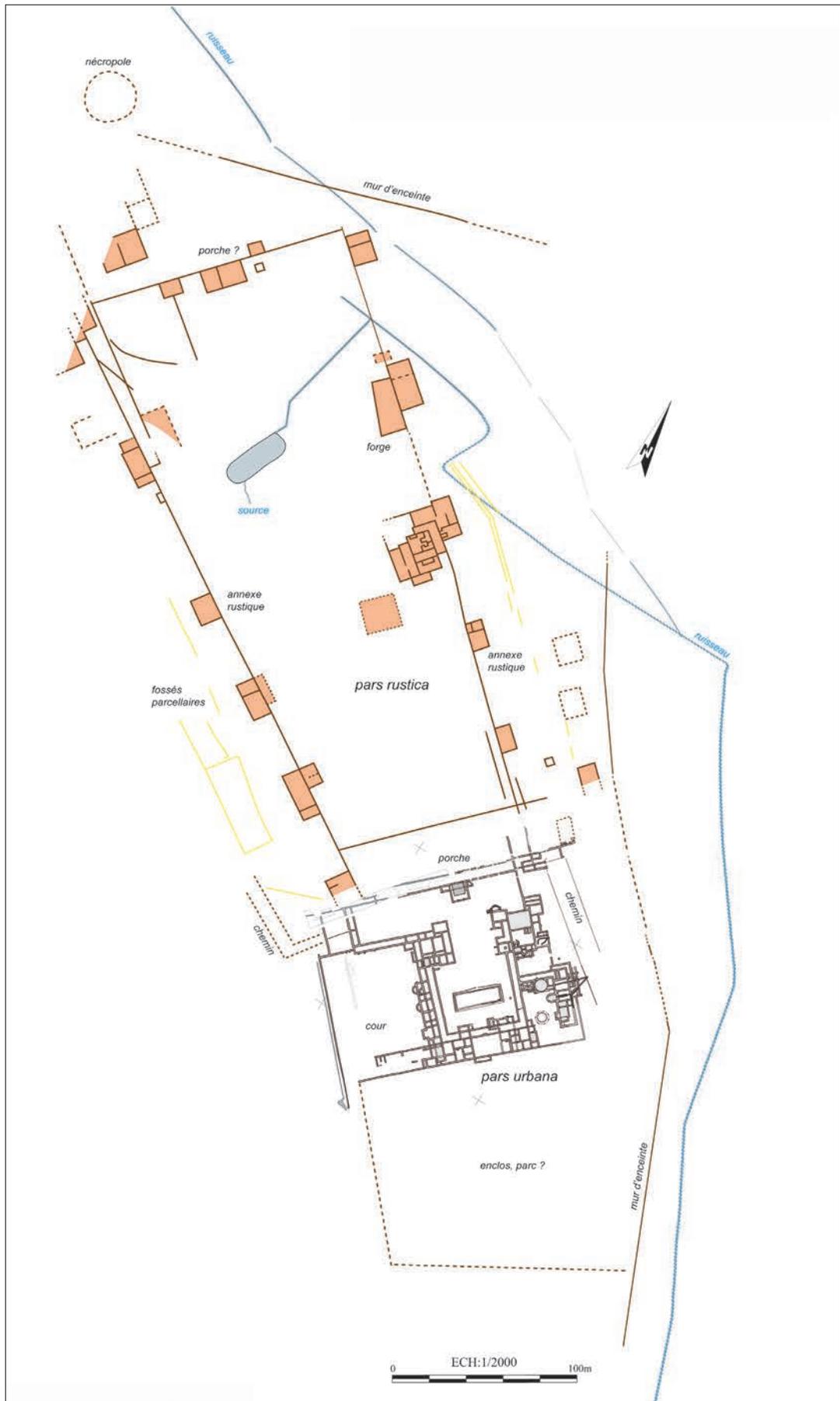
J.-J. Bigot a traité les plans de la *pars rustica* en DAO avec l'intégration des nouvelles données fournies par Géocarta et travaillé avec M. Mondy pour fournir une maquette axonométrique avec la position des murs où les enduits peints ont été prélevés sur la *pars urbana* lors de la fouille 2003.

M. Frauciel a dépouillé les inventaires des séries anciennes conservées aux archives départementales de Moselle, concernant l'abbaye Saint-Symphorien, propriétaire du hameau de Larry au Moyen Âge.

A. Lefebvre collabore avec le laboratoire d'Yves Darton, médecin, chercheur associé du CEPAM CNRS à Valbonne pour l'examen des pathologies sur tous les ossements des tombes exhumées lors de la fouille de 2003 et datables du VII^e au IX^e s.

M. Mondy a étudié la totalité du fonds des enduits peints pour fournir une synthèse en relation avec le PCR *Les enduits peints gallo-romains sur les territoires des Leuques et des Médiomatriques* dont elle est la responsable.

R. Prouteau a terminé l'examen de la céramique de



LIÉHON, Larry, projet *Lazarius*
 Plan général des vestiges de la *pars urbana* fouillée en 2003 et de la *pars rustica* révélée en 2003 par les prospections magnétiques et électriques (document : J.-D. LAFFITE).

haut Moyen Âge de la *pars rustica*.

Rares sont les sites de grandes *villae*, en Lorraine, qui ont été fouillées sur d'aussi importantes surfaces, pour la *pars urbana*, avec un plan aussi complet et une chronologie précisée. Et encore plus rares sont celles dont on a pu reconnaître l'extension quasi intégrale de la *pars rustica* dépendante, présente dans ces grandes propriétés foncières et domaniales antiques. Cette *villa* se distingue également par sa longue durée d'occupation et par le fait qu'elle donnera naissance à un hameau médiéval.

Le projet de restituer la globalité du plan de cette *pars rustica* de *villa*, occupée durant le Moyen Âge, a été presque atteint sur 4 à 5 ha de surface interne. 0,5 ha

supplémentaire sera couvert en 2009 par Géocarta pour compléter l'extrémité nord-ouest de la partie rustique étendue et les 9 ha déjà couverts de 2006 à 2008.

La définition des différentes unités, leurs caractéristiques et leurs datations ont été étudiées grâce à l'étude du mobilier relativement abondant, récoltés chaque année lors des campagnes de prospections au sol.

La continuité de l'occupation de l'Antiquité au haut Moyen Âge et au Moyen Âge est démontrée. C'est également la première fois que l'on a pu cartographier en Lorraine, les vestiges d'un hameau médiéval disparu, dont le plan rappelle ceux des villages lorrains alignés sur une ou deux rues principales et aux maisons accolées.

Jean-Denis LAFFITE

NIEDERSTINZEL, la maison forte de Géroldseck (Moselle) (PT)

Une opération d'étude du bâti a été réalisée sur la maison forte de Niederstinzel, située à 900 m du village éponyme, dans la plaine alluviale de la Sarre. Elle se présente comme un carré de 27 m de côté aux angles arrondis, assis sur une plateforme légèrement rectangulaire entourée d'un fossé double.

Trois bâtiments étaient adossés aux parois internes de la maison forte.

Le bâtiment nord (23 m x 10 m) forme le logis seigneurial, éclairé de six fenêtres et chauffé par une cheminée. Il devait, selon toute vraisemblance, comporter un étage. Le bâtiment ouest (12 m env. x 7 m) s'appuie sur le logis seigneurial. Son implantation est bien marquée par deux séries de trous de poutres alignés. Une latrine est située entre le deuxième et le troisième niveau. Le premier étage accueille une cheminée à conduit intégré dans le mur.

Le bâtiment est (12 m env. x 10 m) a laissé lui aussi des traces évidentes sur le mur d'enceinte. Son niveau supérieur donnait accès à la seconde latrine du site, légèrement plus haute que le niveau de plancher. Par contre, la porte d'accès à la tour est bien située au niveau du plancher.

Le reste de l'espace interne à la maison forte était vraisemblablement occupé par une cour (6 m x 12 m) sur laquelle s'ouvrait la porte d'entrée.

La tour accolée au mur sud semble à vocation exclusivement militaire, de par sa surface habitable (27 m² répartis sur trois niveaux), la petitesse des cinq ouvertures (destinées uniquement au tir) et son implantation (protégeant l'entrée, en barrage du côté de l'attaque).

Les parties sommitales conservées gardent la trace d'un étroit chemin de ronde à parapet dont l'accès se faisait peut-être par les étages supérieurs des différents bâtiments.

L'ensemble de la maison forte a été bâti en moellons calcaires du Muschelkalk. Les pierres de la phase de construction originelle sont liées avec un mortier de chaux rosé. L'observation des maçonneries conduit à proposer la technique de montage suivante : on maçonne les deux parements sur une hauteur de 0,60 ou 0,70 m en posant les pierres à plat, quasiment jamais en boutisse. On réalise ensuite le blocage sur la même hauteur en disposant les pierres sans agencement particulier, mais plutôt à plat. On rétablit alors l'horizontalité en posant une assise de réglage, que le blocage respecte également. À ce stade de la construction, on rehausse l'échafaudage en plaçant des boulines, traversants et maçonnés, en biais au-dessus de l'assise de réglage, qui vont servir à la fois pour les platelages intérieurs et extérieurs. La mise en œuvre générale du bâtiment semble se réaliser horizontalement.

La seconde phase de chantier ne semble structurellement pas très différente. Seul le rehaussement de la tour apparaît dissemblable, avec un parement, sur les premières assises, plus soigné et de plus grande hauteur. Le mortier utilisé est plus clair. L'état actuel de la recherche permet de faire apparaître un phasage en deux temps forts. Le premier correspond à l'édification du bâtiment, au milieu du XIV^e s. Cette étape présente une belle unité architecturale et technique mêlant des aspects militaires frustes à des fonctionnalités domestiques plus évidentes. L'ensemble est conçu pour la vie d'une famille de petite noblesse, tels que se présentent les sires de Geroldseck : une simple enceinte quadrangulaire protégée par un chemin de ronde (défense sommitale), une tour (défense latérale) et un fossé double, le tout englobant un logis seigneurial percé de larges fenêtres, avec des éléments de confort tels latrines et cheminées.

Les aléas des partages successoraux et la gestion en coseigneuries à partir de la fin du XIV^e s. conduisent à repenser l'organisation spatiale et la définition des bâtiments : une seconde cheminée est ajoutée dans le bâtiment ouest, un mur de refend divise la grande pièce du logis seigneurial. De même, divers événements (attaques, incendies) obligent à un réaménagement des éléments défensifs (rehaussement de la tour et du chemin de ronde, ajout d'une barbacane).

Ce type d'édifice, globalement carré, à angles arrondis et muni d'une seule tour protégeant l'accès principal,

se retrouve pour la même période dans le nord de la Suisse (Pratteln) et le sud de l'Allemagne (Aeschach). Il apparaît ainsi vraisemblable que les Geroldseck aient adopté un plan de construction issu de la tradition germanique.

Ces conclusions seront à confirmer en 2009 par l'analyse des mortiers, des charbons de bois et les études géophysiques. À terme, une opération de sauvetage urgent s'impose en raison des dégradations infligées au site par des travaux clandestins.

Gérard GIULIATO, Cédric MOULIS

GRAND, l'agglomération gallo-romaine (Vosges) (PT)

Les recherches menées au printemps 2008 ont permis de tester l'application des méthodes géophysiques, électriques et magnétiques dans différents secteurs de l'agglomération de Grand. Un premier bilan permet de constater l'apport de la résistivité électrique dans la reconnaissance des vestiges archéologiques de cette agglomération, notamment en termes de présence/absence. L'état de conservation des structures, ainsi que la nature hétérogène du substrat calcaire – ici particulièrement diaclasé –, permet une distinction plus ou moins fine des différents types d'anomalies. Tandis que les bâtiments ayant fait l'objet de sondages archéologiques antérieurs dans le *Grand Jardin* ne sont appréhendés qu'au niveau de leur emprise générale – du fait de la présence d'affleurements rocheux –, la puissance des niveaux sédimentaires dans le *Petit Verger* permet une exploitation plus fine des mesures de résistivité. Les bâtiments repérés sont d'un module comparable à celui qui avait été observé de l'autre côté de la voie. Aussi, la reconnaissance de l'organisation spatiale des vestiges qui se développent le long de la voie d'accès à l'agglomération, en vis-à-vis de l'édifice de spectacle, constitue un axe de recherche majeur dans un secteur considéré, jusqu'à présent, comme faiblement urbanisé.

La réalisation d'une prospection magnétique dans la parcelle qui se développe au sud de l'amphithéâtre démontre la complémentarité de ces approches. La série d'anomalies magnétiques ponctuelles s'intercalant entre des anomalies résistantes zonales peut être interprétée comme une rangée de trous de poteaux délimitant un espace qui se développe plus au sud. En conclusion, les différentes méthodes mises en œuvre à l'occasion de cette première campagne

de recherche démontrent leur intérêt dans le cadre de la reconnaissance topographique du centre de l'agglomération antique et de ses abords. Ainsi, parallèlement à l'analyse de la documentation ancienne et à une couverture topographique par la méthode laser, il est envisagé, en 2009, de poursuivre les prospections géophysiques dans les secteurs suivants :

- sud de l'amphithéâtre, de manière à appréhender l'organisation générale des anomalies repérées en 2008,

- verger nord de l'amphithéâtre où plusieurs bâtiments ont été repérés,

- rempart occidental : bien qu'aucun bâtiment n'ait été formellement mis en évidence dans ce secteur, la présence d'anomalies zonales et de quelques anomalies ponctuelles encourage à étendre la prospection dans tout le secteur.

Parallèlement, il est envisagé, dans le cadre d'un Master de recherche de l'Université de Besançon, de réaliser l'étude complète des vestiges archéologiques qui se développent, *extra muros*, dans la périphérie nord de l'agglomération. Cette étude s'appuiera notamment sur une prospection géophysique qui pourra être confrontée aux photographies aériennes collectées depuis les années 1980 et partiellement exploitées jusqu'à présent. L'ensemble des informations recueillies par ces différentes méthodes sera intégré au Système d'Information Géographique géré par le service cartographique du Conseil général des Vosges. Parallèlement, la documentation issue des fouilles anciennes, notamment la *villa Durand* et la *villa des Roises*, fera l'objet d'une nouvelle étude, et les découvertes isolées seront intégrées à cette carte archéologique.

Thierry DECHEZLEPRÊTRE

RUGNEY, l'auberge des Templiers de Xugney (Vosges) (PT)

Située à 285 m d'altitude, à l'écart de l'axe Mirecourt - Charmes, sur le territoire communal de Rugney, la commanderie Templière de Xugney fut fondée dans la seconde moitié du XII^e s. Passée dans le giron Hospitalier, remaniée à de nombreuses reprises en exploitation agricole, elle sert également aujourd'hui de cadre à une activité d'hébergement et de restauration.

Depuis le XIX^e s., l'édifice a fait l'objet de notices descriptives diverses apportant un regard historique et stylistique, en délaissant l'aspect archéologique. Un chantier d'étude du bâti mené durant quatre jours avait pour but de combler cette lacune.

Mis à part le plan cadastral, il n'existait aucun plan de l'ensemble de la commanderie et de son contexte géographique immédiat. Le but du relevé micro-topographique était donc d'en offrir un très précis. L'interprétation des données ainsi recueillies semble démontrer l'absence d'un éventuel fossé autour des bâtiments. Par contre, une zone relativement perturbée située au sud, hors les murs, le long du ruisseau, pourrait correspondre à l'emplacement du moulin mentionné dans les archives modernes. L'observation est toutefois grandement parasitée par les nombreux aménagements réalisés ces dernières années (déplacement de la route, construction de nouveaux bâtiments, remblayage de certaines zones, creusement d'une piscine, etc.).

De l'état primitif de la commanderie, il ne reste que la chapelle, qui présente de graves problèmes de statique. La prise en compte des données archéologiques semble indispensable pour comprendre la structuration du bâtiment, en vue de sa réhabilitation ou de sa consolidation. Des relevés en pierre à pierre ont été réalisés pour les élévations extérieures des cinq pans du chevet plat de la chapelle mais aussi le long du mur latéral nord de l'édifice, situé à l'intérieur de la grange attenante. 20 m² de ce mur latéral ont pu être enregistrés. S'il présente une belle cohérence dans sa structuration, il faut souligner plusieurs remaniements (au moins du parement) à différentes périodes. Le niveau d'étage actuel de la grange accolée à l'édifice a succédé à un autre niveau plus bas, qui semble fonctionner avec la porte latérale. Les contreforts latéraux du vaisseau central ont été arrachés, sans doute pour optimiser l'espace de la grange, interrompant de ce fait l'effort de contre-poussée et accentuant le dévers du mur, déjà observé au XIX^e s. De part et d'autre du contrefort arraché, on remarque une structuration du parement très différente. Si les hauteurs d'assises sont plus importantes en direction du chevet, elles sont plus fines et régulières au centre. Ceci semble devoir être imputé

à une étape de chantier, les trous de boulins des deux secteurs ne correspondant pas entre eux. D'autres réfections en sous-œuvre au mortier de chaux ou au ciment apparaissent encore.

Sur le chevet, quatre des cinq pans ont pu être dessinés sur place jusqu'au niveau de l'assise de modillons, à environ 5,50 m de hauteur. Les derniers 1,50 m ont fait l'objet d'une couverture photographique et leur tracé a été replacé dans le dessin final après un travail de photo-redressement. Un premier phasage, issu de l'observation de l'agencement du parement, met en valeur trois étapes.

La première phase, qui correspond à l'édification de la chapelle, présente une grande cohérence dans l'utilisation de la matière première, à savoir un grès rhétien marbré, dont les teintes varient du gris-bleu au jaune-orange selon la teneur en oxydes de fer. Il est organisé en bel appareil régulier aux joints maigres de couleur beige. Seuls certains éléments de la corniche ont toutefois été taillés dans un grès rose-rouge à voltzia. Les imbrications en besace des pierres de parement dans les petits contreforts d'angle et au niveau des baies sont remarquables et démontrent le grand soin apporté à l'assemblage du bâtiment. Des marques de tâcherons représentant une spirale, ou plus sûrement un serpent enroulé, se retrouvent sur les éléments constitutifs des fenêtres en plein cintre (pieds-droits, vousoirs, etc.). De nombreuses pierres portent les traces d'un layage au marteau taillant droit et une fine ciselure est même quelquefois décelable.

Une seconde phase sur trois des cinq pans au sud-est a pu être reconnue. Elle correspond à une étape de restauration importante du chevet, sans doute à l'époque moderne. Chose particulièrement rare, celle-ci a toutefois conservé l'unité structurelle et stylistique du bâtiment. Les joints entre les pierres sont plus gras, le traitement des faces est de moindre qualité. L'utilisation du grès à voltzia est plus importante. Le mortier est de couleur rosée.

Enfin, le rehaussement du chevet à partir de la corniche soutenue par les modillons, en appareil et assises peu réguliers, a dû contribuer aux problèmes de statique remarqués notamment sur le pan axial, au niveau des allèges des baies et des arcatures aveugles.

La poursuite de l'étude pierre à pierre du bâtiment apparaît d'ores et déjà comme une évidence, notamment au niveau de la liaison chœur-nef et sur l'ensemble du mur latéral sud afin de bien cerner les différentes étapes de construction et les reprises. Le prélèvement et l'analyse des différents mortiers repérés semblent indispensables à la compréhension du phasage du chevet.

Cédric MOULIS

Les places de charbonniers des Vosges du Nord (Moselle) (PI)

Dix-huit places de charbonniers ont été repérées au cours de l'année 2008. Elles se présentent comme de petites plates-formes de plan ovale creusées dans la pente, d'environ dix mètres de diamètres, sur lesquelles sont encore visibles de la terre noire riche en charbons de bois sous l'humus forestier. Comme pour le site de *Belle-Roche*, relevé en 2005/06 (cf. *Bilan scientifique régional 2005*, p. 285), elles se trouvent à distance

régulière sur le haut des falaises, le long des pistes forestières.

Les indices de datations sont presque exclusivement de type céramique. En effet, une assiette en *terra nigra* de la deuxième moitié du I^{er} s. de n. è. ainsi qu'un fragment de pot Niderbieber 89 du III^e s. de n. è. ont été mis au jour lors de cette prospection.

Nicolas MEYER

Les archives minières du bassin de Saint-Dié à Nancy (Vosges et Meurthe-et-Moselle) (PI)

À l'issue de sept années de prospection des archives minières de l'arrondissement de Saint-Dié à Nancy, nous avons poursuivi l'inventaire systématique des références de la série B susceptibles de renfermer des informations sur les mines et la métallurgie du secteur géographique de notre étude, à savoir le bassin de Saint-Dié au sens large.

En 2008, nous nous sommes beaucoup intéressés aux comptes de grueries et nous avons fait une première incursion dans les Layettes de Saint-Dié de B902 à

B904 inclus. Il faudra ensuite étudier celles du Val de Liepvre de B952 à B955 inclus également.

Notre façon de procéder est toujours la même mais nous réfléchissons sur les méthodes à employer pour extraire le maximum de substance des archives comme au niveau des patronymes et des toponymes rencontrés et non plus au simple niveau des mines. Nous envisageons également d'essayer d'apprécier la perte ou, au contraire, la continuité chronologique des archives disponibles.

Alain CLAUDE

L O R R A I N E

Personnel du service régional de l'Archéologie

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 8

Conservateur régional de l'Archéologie

Michel PRESTREAU

Secrétaire administrative

Céline GILLET

Secrétariat

Jacqueline DUBARRY
Martine LOEDEL
Dominique ZAFFUTO

Corps scientifiques et techniques

Vincent BLOUET	Isabelle CLÉMENT-GÉBUS, Cellule carte archéologique
Marielle DORIDAT-MOREL, Bibliothèque, rapports, bilans scientifiques, infographie	Murielle LEROY, Meurthe-et-Moselle
Stéphanie JACQUEMOT, Meuse, cellule carte archéologique	Jean-Pierre LEGENDRE, Meurthe-et-Moselle
Marion LIBOUTET, Vosges, cellule carte archéologique	Stéphane MARION, Moselle, LGV-Est phase 2
Florence MOUSSET, Dépôt archéologique	Gwenola ROBERT, Vosges, cellule carte archéologique
Marie-Paule SEILLY, Moselle	Rolande SIMON-MILLOT, Dépôt archéologique

Pierre THION,
Moselle

ADAM F., 2006, *Alain-Fournier et ses compagnons d'arme, une archéologie de la Grande Guerre*, Metz, Ed. Serpenoise, 220 p.

AUBRY-VOIRIN M., 2008a, « L'artisanat des pots en pierre dans le massif vosgien de l'antiquité au haut Moyen Âge » ROTHOT J.-P., HUSSON J.-P., HEILI P. (dirs.), *Le Thillot : les mines et le textile, 2 000 ans d'histoire en Haute-Moselle. Actes des Journées d'études vosgiennes, 27, 28 et 29 octobre 2007*.

AUBRY-VOIRIN M., 2008b, « Les récipients du Saint-Mont (Saint-Amé, Vosges) en pierre ollaire » GUILLAUME J., PEYTREMANN É. (dirs.), *L'Austrasie. Sociétés, économies, territoires, christianisation. Actes des XXVI^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Nancy, 22-25 septembre 2005*, 19, p. 133-136.

AUBRY-VOIRIN M., KRAEMER C., 2007, « Antiquité tardive et haut Moyen Âge au Saint-Mont (Vosges) : pour une datation des habitats à la lumière des données céramologiques » GONDA C. (dir.), *Premières Journées Archéologiques Frontalières de l'Arc Jurassien : actes Delle (F) - Boncourt (CH), 21 - 22 octobre 2005 ; Mandeuve, sa campagne et ses relations d'Avenches à Luxeuil et d'Augst à Besançon ; actualités archéologiques régionales*, p. 253-258.

BEAUDOUIN H., 2008, « Les derniers chasseurs de la Préhistoire dans la haute vallée de la Moselle » ROTHOT J.-P., HUSSON J.-P., HEILI P. (dirs.), *Le Thillot : les mines et le textile, 2 000 ans d'histoire en Haute-Moselle. Actes des Journées d'études vosgiennes, 27, 28 et 29 octobre 2007*, p. 36-60.

BLAISING J.-M., 2006, « Aspects techniques des bâtiments médiévaux en bois et terre à poteaux plantés et sur solins », *Les cahiers lorrains, 2005-4*, p. 326-341.

BLAISING J.-M., 2007, « Datation d'une maison de laboureur à Narbéfontaine », *Cahiers des Pays de la Nied, 48*, p. 7-15.

BLAISING J.-M., FRAUCIEL M., 2007, « Haute-Yutz, le temps d'un village », *Les cahiers lorrains, 2007-3/4*, p. 52-73.

BLAISING J.-M., FRAUCIEL M., GÉRARD F., 2008, « Techniques de construction et structure du village du VIII^e au XX^e s. en basse vallée de Moselle (Lorraine-France) » TROCHET (dir.), *Actes du colloque « Les maisons paysannes en Europe occidentale, de la fin du Moyen Âge au XX^e s. », Université de Paris Sorbonne, 14-15 et 16 sept. 2006*, p. 165-179.

BLAISING J.-M., GÉRARD F., 2006, « Apports des opérations archéologiques de grandes surfaces aux connaissances du milieu rural médiéval et post-médiéval du Nord lorrain », *Les nouvelles de l'archéologie, 104-105*, p. 22-28.

BLOUET V., 2006, « Du Néolithique au Bronze Ancien entre Pont-à-Mousson et Thionville. Bilan de 25 ans d'archéologie préventive dans un terroir du bassin de la Moselle », *Les nouvelles de l'archéologie, 104-105*, p. 29-34.

BLOUET V., DECKER E., KLAG T., PETITDIDIER M.-P., THOMASHAUSEN L., 2008, « Évolution de la céramique décorée rubanée en Lorraine du Nord » BURNEZ-LANOTTE L., ILETT M., ALLARD P. (dirs.), *Fin des traditions danubiennes dans le Néolithique du Bassin parisien et de la Belgique (5 100 - 4 700 av. J.-C.) : autour des recherches de Claude Constantin, 44*, p. 115-128.

BOCK J., DUPOUEY J.-L., DAMBRINE E., GEORGES-LEROY M., 2008, « Les structures archéologiques et les peuplements de la forêt domaniale de Haye analysés par laser aéroporté », *Rendez-vous techniques, 20*, p. 15-18.

BOULANGER K., 2006, « Contrexéville (88) : le Petit Hachu, un établissement rural gallo-romain », *Les cahiers lorrains, 2005-4*, p. 236-239.

- BOULANGER K., 2007, « La Lorraine gallo-romaine », *La gazette lorraine*, 66, p. 14-28.
- BOULANGER K., GUCKER D., 2008, « Le réemploi de blocs antiques dans le pont carolingien de Dieulouard-Scarpone (Meurthe-et-Moselle) : l'exemple des représentations inédites d'Achille et Dédale sur un bloc à trois figurations », *Antiquités Nationales*, 39, p. 173-180.
- BOULANGER K., HECKENBENNER D., MEYER N., MONDY M., LE GOFF I., 2008, *Le site gallo-romain de la Croix-Guillaume à Saint-Quirin (Moselle)*, ARAPS, 44 p.
- BROU L., GAFFIE S., GRIETTE M., LE BRUN-RICALES F., ZIESAIRE P., 2006, « Quid de l'Aurignacien dans la vallée de la Moselle ? Altwies – LaangenAker (Grand-duché de Luxembourg) et Auboué – La Pièce de Coinville (France) : deux sites clefs à *nucleus* (burins) carénés » DE AURAJO IGREJA M., BRACCO J.-P., LE BRUN-RICALES F. (dirs.), *Burins : formes, fonctionnements, fonctions. Actes de la table ronde d'Aix-en-Provence, 2003*, p. 77-100.
- BURNAND Y., 2006, « À propos du chef-lieu de la cité gallo-romaine des Leuques : nouveautés archéologiques et réexamen de quelques textes », dans MARTIN J.-P., VIGOURT A. (dirs.), *Pouvoir et religion dans le monde romain. En hommage à Jean-Pierre Martin*, p. 437-447.
- BURNOUF J., 2006, « Vivre et travailler dans l'espace rural d'après les sources archéologiques », *Les cahiers lorrains*, 2005-4, p. 214-223.
- CABART H., 2007, « Deux nouveaux sites mérovingiens, Prény (Meurthe-et-moselle) et Norroy-le-Veneur (Moselle) », *Bulletin de l'AFAV*, p. 61-64.
- CABART H., 2008a, « Le verre des inhumations tardives de Laneuvelotte (Meurthe-et-Moselle) », *Bulletin de l'AFAV*, p. 74-77.
- CABART H., 2008b, « Verrerie d'un dépotoir XIII^e-XIV^e s. de Sarrebourg (Moselle) », *Bulletin de l'AFAV*, p. 95-96.
- CABBOI S., DUNIKOWSKI C., LEROY M., MERLUZZO P., 2007, « Réflexions sur les formes d'organisation du travail du fer dans le nord de la France au haut Moyen Âge (l'apport des découvertes archéologiques récentes) », *Medieval Europe Paris 2007. L'Europe en mouvement. 4^e Congrès International d'Archéologie Médiévale et Moderne*.
- CASTORIO J.-N., FETET P., GAFFIOT J.-J., 2007, « Les sculptures du sanctuaire gallo-romain de la forêt dite de la Pille à Vioménil (cité des Leuques, Gaule Belgique) » WALDE E., KAINRATH B. (dirs.), *Die Selbstdarstellung der römischen Gesellschaft in den Provinzen im Spiegel der Steinmaler, IX. Internationales Kolloquium über des provinzialrömischenKunstschaffens*, p. 126-127.
- CASTORIO J.-N., MALIGORNE Y., 2007, *Une tombe monumentale d'époque tibérienne à Nasivm (cité des Leuques)*, Paris, De Boccard (Études Lorraines d'antiquité nationale), 104 p.
- CAUMONT, O. (dir.), 2008, *Trésors des sépultures celtiques et gauloises des environs de Metz. Catalogue de l'exposition, Musées de Metz La Cour d'or, 23 mai au 13 octobre 2008*, Metz, Musées de Metz, 87 p.
- CAUMONT O., MARGARIT X., MILLE B., PICCARDO P., ROLLEY C., 2006, « Un bras d'empereur romain en bronze à Essegney (Vosges) », *Revue archéologique de l'Est*, 55, p. 173-195.
- CHAUVET J.-Y., 2006, « La typologie de l'habitat rural en Moselle », *Les cahiers lorrains*, 2005-4, p. 318-325.
- COLLECTIF, 2007, *Transparences, histoire du verre et du cristal en Lorraine. Catalogue exposition musée lorrain, 06 octobre 2007 - 07 janvier 2008*, Nancy, Musée lorrain ; Serge Domini éditeur.
- DECANTER F., YVINEC J.-H., 2006, « Etude archéozoologique du site du haut et bas Moyen Âge de *Gungling* à Grosbliederstroff », *Archéologie médiévale*, 36, p. 115-122.
- DECHEZLEPRÊTRE T., 2006, « Les tombes à épées en Lorraine : à propos de la restauration récente de deux épées de l'âge du Fer du Musée Lorrain », *Le pays lorrain*, 87, p. 246-249.
- DECHEZLEPRÊTRE T., MÉNIEL P., BONAVENTURE B., 2007, « *L'oppidum* de Nasium à Boviolles (Meuse) : état des recherches actuelles » BARRAL P., DAUBIGNEY A., DUNNING C., KAENEL G., ROULIÈRE-LAMBERT M.-J. (dirs.), *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer. Actes du XXIX^e colloque international de l'AFEAF, Bienne, 5-8 mai 2005*, p. 43-54.
- DECOMBIS V., 2008, « Les indices de passages en Haute-Moselle dans l'Antiquité » ROTHOT J.-P., HUSSON J.-P., HEILI P. (dirs.), *Le Thillot : les mines et le textile, 2 000 ans d'histoire en Haute-Moselle. Actes des Journées d'études vosgiennes, 27, 28 et 29 octobre 2007*.
- DEFFRESSIGNE S., TIKONOFF N., AUXIETTE G., TESNIER-HERMETEY C., 2007, « Rejets particuliers de la fin de l'âge du Bronze à travers quelques exemples de l'Est de la France » BARRAL P., DAUBIGNEY A., DUNNING C., KAENEL G., ROULIÈRE-LAMBERT M.-J. (dirs.), *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer. Actes du XXIX^e colloque international de l'AFEAF, Bienne, 5-8 mai 2005*, p. 15-21.
- DEFFRESSIGNE-TIKONOFF S., TIKONOFF N., BOULANGER K., 2008, *Être agriculteur il y a 3 000 ans : les fouilles*

- archéologiques de la ZAC de Gondreville/Fontenoy-sur-Moselle, Villers-lès-Nancy, Metz, CHATEL, ADRAL, Inrap (Hors série de la gazette lorraine), 59 p.
- DEMAROLLE J.-M., 2007, « Les poinçons “mythologiques” du “maître au petit bonhomme” de Yutz et l’iconographie sigillée du II^e s. », *Les cahiers lorrains*, 2007-3/4, p. 28-43.
- DEMAROLLE, M.-J. (dir.), 2006, *La mosaïque de Grand : actes de la table ronde de Grand, 29-31 octobre 2004*, Metz, Centre régional universitaire lorrain d’histoire, site de Metz (Collection du CRULH), 278 p.
- DUPOUEY J.-L., SCIAMA D., LAFFITE J.-D., GEORGES-LEROY M., DAMBRINE E., 2007, « Impact des usages agricoles antiques sur la végétation en forêt de Saint-Amond : interaction avec le traitement sylvicole actuel », *La mémoire des forêts. Actes du colloque « Forêt, archéologie et environnement » 14-16 décembre 2004*, p. 181-189.
- DUVAL H., FERRARESSO I., KRAEMER C., 2006, « Archéotopographie et analyse de l’espace anthropique architecturé », *MIA Journal*, 0, 2, p. 47-52.
- DUVAL H., FERRARESSO I., KRAEMER C., LANSIVAL R., 2008, « Saint-Mihiel (Meuse) », dans HENIGFELD Y., MASQUILIER A. (dirs.), *Archéologie des enceintes urbaines et de leurs abords en Lorraine et en Alsace (XII^e-XV^e s.)*, Dijon, Société archéologique de l’Est (26^e supplément à la Revue Archéologique de l’Est), p. 239-260.
- ELTER R., GIULIATO G., 2008, « Liverdun (Meurthe-et-Moselle) », dans HENIGFELD Y., MASQUILIER A. (dirs.), *Archéologie des enceintes urbaines et de leurs abords en Lorraine et en Alsace (XII^e-XV^e s.)*, Dijon, Société archéologique de l’Est (26^e supplément à la Revue Archéologique de l’Est), p. 139-154.
- ELTER R., HECKEL, 2007, *Nancy histoire d’une communauté humaine. Archéologie d’une ville. 2^e édition*, CHATEL (Hors série de la gazette lorraine).
- FERRARESSO I., 2006a, « La maison dite de “l’hôpital” à Liverdun, étude architecturale », *Études toulousaines*, 119, p. 31-37.
- FERRARESSO I., 2006b, « Meurthe-et-Moselle. Briey, la maison médiévale en Lorraine : l’exemple du Galatas, 12 rue de la Fontaine », *Bulletin monumental*, 164, 1, p. 121-124.
- FERRARESSO I., 2007, « Architecture civile médiévale et Renaissance du Pays de Châtenois » ROTHOT J.-P., HUSSON J.-P. (dirs.), *Pays de Châtenois, la ruralité dans la plaine des Vosges. Actes des Journées d’études vosgiennes, Châtenois, 27, 28 et 29 octobre 2006*, p. 89-118.
- FERRARESSO I., 2008, « L’architecture rurale lorraine du XIV^e s. à la première moitié du XVI^e s. : de l’identification aux marqueurs chronologiques », *In Situ. Revue des patrimoines*, 9.
- FERRARESSO I., GAMA F., JEANDEMANGE S., KRAEMER C., LANSIVAL R., 2008, « Vaucouleurs (Meuse) », dans HENIGFELD Y., MASQUILIER A. (dirs.), *Archéologie des enceintes urbaines et de leurs abords en Lorraine et en Alsace (XII^e-XV^e s.)*, Dijon, Société archéologique de l’Est (26^e supplément à la Revue Archéologique de l’Est), p. 321-344.
- FERRARESSO I., GIULIATO G., MASQUILIER A., 2008, « Neufchâteau (Vosges) », dans HENIGFELD Y., MASQUILIER A. (dirs.), *Archéologie des enceintes urbaines et de leurs abords en Lorraine et en Alsace (XII^e-XV^e s.)*, Dijon, Société archéologique de l’Est (26^e supplément à la Revue Archéologique de l’Est), p. 189-210.
- FERRY, L. (dir.), 2006, *Vallange, un village retrouvé : les fouilles archéologiques de la ZAC de la Plaine*, Vitry-sur-Orne ; Metz, Commune de Vitry-sur-Orne ; Inrap, 57 p.
- FETET P., 2008a, « Du nouveau dans le peuplement gallo-romain de la Vôge : le cas de Rasey (Xertigny, Vosges) », *Annales de l’est*, 1-2008, p. 157-172.
- FETET P., 2008b, « Une sculpture rupestre de la cité des Leuques (Monthureux-le-Sec, Département des Vosges) », *Mémoire des Vosges*, 17, p. 5-7.
- FETET P., GAFFIOT J.-J., 2006, « Fouille verticale au Chazeté (Taintrux) », *Mémoire des Vosges*, 12, p. 13-14.
- FRANGIN E., 2006, « Les bâtiments du haut Moyen Âge du site des Trois Domaines (Meuse) », *Les cahiers lorrains*, 2005-4, p. 240-249.
- FRAUCIEL M., 2007, « Les habitats de Prény Tautecourt (54), (fin V^e-X^e s.) », *Les cahiers du GRAHMA*, 1, p. 35-57.
- FRAUCIEL M., 2008, « Prény-Tautecourt (Meurthe-et-Moselle), un habitat rural du haut Moyen Âge » GUILLAUME J., PEYTREMANN É. (dirs.), *L’Austrasie. Sociétés, économies, territoires, christianisation. Actes des XXVI^e Journées internationales d’archéologie mérovingienne, Nancy, 22-25 septembre 2005*, 19, p. 25-36.
- GAILLARD M., 2008, « Sites et topographie des monastères en “Lorraine” du VII^e au IX^e s. » GUILLAUME J., PEYTREMANN É. (dirs.), *L’Austrasie. Sociétés, économies, territoires, christianisation. Actes des XXVI^e Journées internationales d’archéologie mérovingienne, Nancy, 22-25 septembre 2005*, 19, p. 197-204.

- GAMA F., GÉBUS L., VERMARD L., 2008, « Verdun (Meuse) », dans HENIGFELD Y., MASQUILLIER A. (dirs.), *Archéologie des enceintes urbaines et de leurs abords en Lorraine et en Alsace (XII^e-XV^e s.)*, Dijon, Société archéologique de l'Est (26^e supplément à la Revue Archéologique de l'Est), p. 345-362.
- GAMBS A., 2007, « Le riche passé des sept collines de Montenach du Paléolithique à l'Époque mérovingienne », *Les cahiers lorrains*, 2007-3/4, p. 18-27.
- GEBHARDT A., 2006, « Les sols d'habitat et les niveaux d'occupation : quelles analyses pédo-sédimentaires ? », *Les cahiers lorrains*, 2005-4, p. 296-311.
- GEBHARDT A., 2007, « Impact anthropique ancien sur les sols forestiers. Quelques études de cas en contexte archéologique et expérimental » DUPOUEY J.-L., DAMBRINE É., DARDIGNAC C., GEORGES-LEROY M. (dirs.), *La mémoire des forêts. Actes du colloque « Forêt, archéologie et environnement » 14-16 décembre 2004*, p. 211-218.
- GÉBUS L., KUCHLER P., 2008, « Saint-Avold (Moselle) », dans HENIGFELD Y., MASQUILLIER A. (dirs.), *Archéologie des enceintes urbaines et de leurs abords en Lorraine et en Alsace (XII^e-XV^e s.)*, Dijon, Société archéologique de l'Est (26^e supplément à la Revue Archéologique de l'Est), p. 225-237.
- GELE A., 2007, « La gobeletterie médiévale et moderne de Pompey et Richardménil (Meurthe-et-Moselle) », *Bulletin de l'AFAV*, p. 72-75.
- GEORGES-LEROY M., BOCK J., DAMBRINE É., DUPOUEY J.-L., 2008, « L'apport du laser scanner aéroporté à l'étude des parcellaires gallo-romains du massif forestier de Haye (Meurthe-et-Moselle) », *AGER. Bulletin de liaison*, 18, p. 8-11.
- GEORGES-LEROY M., HECKENBENNER D., LAFFITE J.-D., MEYER N., 2007, « Les parcellaires anciens fossilisés dans les forêts lorraines », *La mémoire des forêts. Actes du colloque « Forêt, archéologie et environnement » 14-16 décembre 2004*, p. 121-131.
- GEORGES-LEROY M., TOLLE F., NOUVEL P., 2008, « Analysis of the intensity of agrarian exploitation by spatial analysis of ancient field systems preserved by forest cover » POSLUSCHNY A., LAMBERS K., HERZOG I. (dirs.), *Layers of perception. Proceedings of the 35th International Conference on Computer Applications and Quantitative Methods in Archaeology (CAA). Berlin, Germany, April 2-6, 2007*, p. résumé p. 281, 8 sur CD.
- GÉRARD F., 2007, « Sur les pas des arpenteurs médiévaux, l'exemple de Vallange », *Archéologia*, 440.
- GÉRARD F., 2008, « La découverte du village disparu de Vallange, une nouvelle approche du village et de la maison au Moyen Âge », *Histoires et images médiévales*, 22, p. 62-69.
- GÉRARD F., BLAISING J.-M., 2007a, « Les grandes surfaces : apports en matière de compréhension et de formation d'un paysage, les exemples de Yutz et de Vitry-sur-Orne », *Les Nouvelles de l'Archéologie*.
- GÉRARD F., BLAISING J.-M., 2007b, « Techniques de construction et structure du village en basse vallée de Moselle du VIII^e s. au XX^e s. », *Les maisons paysannes en Europe Occidentale de la fin du Moyen Âge au XX^e s. Actes du colloque de Paris Sorbonne*, p. 165-179.
- GIULIATO G., 2006a, « La commanderie Saint-Jean-du-Vieil-Aître de Nancy », *Lotharingia*, 13, p. 43-51.
- GIULIATO G., 2006b, « La maison forte de Niederstinzeln : un regard sur l'habitat aristocratique médiéval aux limites de la Lorraine et de l'Alsace » ROTH F. (dir.), *Lorraine et Alsace, mille ans d'histoire. Actes du colloque de Metz, Comité d'Histoire Régionale, 9-10 décembre 2005, 2006-spécial*, p. 21-41.
- GIULIATO G., 2007a, *Le château des Armoises à Richardménil (XIV^e-XVII^e s.)*. Archéologie d'une maison forte lorraine, Nancy, Presses Universitaires Nancy (Archéologie, Espaces, Patrimoines), 368 p.
- GIULIATO G., 2007b, « Le château et le bourg de Châtenois au Moyen Âge et au début de l'Époque Moderne » ROTHOT J.-P., HUSSON J.-P. (dirs.), *Pays de Châtenois, la ruralité dans la plaine des Vosges. Actes des Journées d'études vosgiennes, Châtenois, 27, 28 et 29 octobre 2006*, p. 119-130.
- GIULIATO G., 2008, *Châteaux et villes fortes du Comté de Vaudémont en Lorraine médiévale*, Nancy, Presses universitaires de Nancy (Archéologie, Espaces, Patrimoines), 276 p.
- GIULIATO G., s. d., « L'oppidum, le palais épiscopal et l'enceinte collective de Blénod-lès-Toul » SESMAT P. (dir.), *Hugues des Hazards et Blénod-lès-Toul. Un évêque de la pré-renaissance et son cadre de vie. Actes du colloque des 21-22 septembre 2001, 2-2005*, p. 209-227.
- GIULIATO G., LAFFITE J.-D., 2008, « Vic-sur-Seille (Moselle) », dans HENIGFELD Y., MASQUILLIER A. (dirs.), *Archéologie des enceintes urbaines et de leurs abords en Lorraine et en Alsace (XII^e-XV^e s.)*, Dijon, Société archéologique de l'Est (26^e supplément à la Revue Archéologique de l'Est), p. 363-392.
- GIULIATO G., LANSIVAL R., 2008, « Sarreguemines (Moselle) », dans HENIGFELD Y., MASQUILLIER A. (dirs.), *Archéologie des enceintes urbaines et de leurs abords en Lorraine et en Alsace (XII^e-XV^e s.)*, Dijon, Société

- archéologique de l'Est (26^e supplément à la Revue Archéologique de l'Est), p. 275-286.
- GIULIATO G., MEYER N., 2008, « Sarrebourg (Moselle) », dans HENIGFELD Y., MASQUILIER A. (dirs.), *Archéologie des enceintes urbaines et de leurs abords en Lorraine et en Alsace (XII^e-XV^e s.)*, Dijon, Société archéologique de l'Est (26^e supplément à la Revue Archéologique de l'Est), p. 261-274.
- GOUBET F., MEYER N., 2006, « Atelier de l'Oxenzoung, Mittelbronn (Moselle). Nouvelles données et actualisation du catalogue des marques sur sigillée lisse et support de cuisson », *Actes du Congrès de Pézenas*, p. 541-550.
- GOUBET F., MEYER N., NICLOT P., 2008, « Le hameau gallo-romain du Bannwald. Nouvelles observations à l'occasion d'un projet de rénovation de la route forestière », *Pays d'Alsace, Cahier de la société d'histoire et d'archéologie de Saverne et environs*, 222, p. 3-10.
- GUCKER D., LEGENDRE J.-P., 2006, Dieulouard (Meurthe-et-Moselle). « Sur le Vieux Pont », *Archéologie Médiévale*, t. 36, CNRS Ed., Paris, 2006, p. 252-253.
- GUCKER D., 2007, Dieulouard (Meurthe-et-Moselle). « Sur le Vieux Pont » - « Le Spitz », *Archéologie Médiévale*, t. 37, CNRS Ed., Paris, 2007, 1 fig., p.185-186.
- GUCKER D., 2008b, Dieulouard (Meurthe-et-Moselle). « Sur le Vieux Pont » – Châtel-sur-Moselle (Vosges). « Le Bout du pont », *Archéologie Médiévale*, t. 38, CNRS Ed., Paris, 2008, 1 fig.
- GUCKER D., BOULANGER K., 2008, « Achille et Dédale : des représentations inédites en Gaule », *Archéopages*, 21, p. 78-79.
- GUILLAUME J., 2007, « Le pays de Châtenois à l'époque mérovingienne » ROTHOT J.-P., HUSSON J.-P. (dirs.), *Pays de Châtenois, la ruralité dans la plaine des Vosges. Actes des Journées d'études vosgiennes, Châtenois, 27, 28 et 29 octobre 2006*, p. 41-58.
- GUILLAUME J., 2008, « Edouard Salin (1889-1970), archéologue de l'époque mérovingienne » GUILLAUME J., PEYTREMANN É. (dirs.), *L'Austrasie. Sociétés, économies, territoires, christianisation. Actes des XXVI^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Nancy, 22-25 septembre 2005*, 19, p. 9-12.
- GUILLAUME J., KRAEMER C., ROHMER P., 2008, « Commercy (Meuse) », dans HENIGFELD Y., MASQUILIER A. (dirs.), *Archéologie des enceintes urbaines et de leurs abords en Lorraine et en Alsace (XII^e-XV^e s.)*, Dijon, Société archéologique de l'Est (26^e supplément à la Revue Archéologique de l'Est), p. 69-81.
- GUILLAUME J., PEYTREMANN, É. (dirs.), 2008, *L'Austrasie. Sociétés, économies, territoires, christianisation. Actes des XXVI^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Nancy, 22-25 septembre 2005*, Nancy, Presses universitaires de Nancy (Mémoires publiés par l'Association française d'Archéologie mérovingienne), 441 p.
- HAMON B., 2006a, « La région des Nied : étude des chailles (Silex) du Muschelkalk : matière première et gisements », *Cahiers des Pays de la Nied*, 45, p. 15-31.
- HAMON B., 2006b, « Un atelier sidérurgique médiéval dans le vallon du Chevillon à Avril », *Moyeuivre. Entre Orne et Conroy*, 11, p. 26-32.
- HAMON B., 2007, « Courcelles-Chaussy (Moselle). La forge antique d'Urville », *Cahiers des Pays de la Nied*, 47, p. 34-39.
- HAMON B., 2008, « Les chailles du Bajocien en Lorraine du Nord : état des connaissances en 2007 », *Moyeuivre. Entre Orne et Conroy*, 13, p. 2-7.
- HENIGFELD Y., 2008, « La céramique à dégraissant calcaire coquillier de Sillégny (Moselle) : contribution à l'étude de la céramique alto-médiévale dans les vallées de la Moselle et de la Seille » GUILLAUME J., PEYTREMANN É. (dirs.), *L'Austrasie. Sociétés, économies, territoires, christianisation. Actes des XXVI^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Nancy, 22-25 septembre 2005*, 19, p. 137-149.
- HENIGFELD, Y., MASQUILIER, A. (dirs.), 2008a, *Archéologie des enceintes urbaines et de leurs abords en Lorraine et en Alsace (XII^e-XV^e s.)*, Dijon, Société archéologique de l'Est (26^e supplément à la Revue Archéologique de l'Est), 544 p.
- HENIGFELD Y., MASQUILIER A., 2008b, « L'impact des enceintes urbaines médiévales sur le territoire et ses limites. L'exemple de la Lorraine et de l'Alsace », *Archéopages*, 21, p. 38-41.
- JACQUEMOT S., 2007, « Archéologie et espaces forestiers, l'accord complémentaire », *La mémoire des forêts. Actes du colloque « Forêt, archéologie et environnement » 14-16 décembre 2004*, p. 269-275.
- JACQUEMOT S., 2008, « Les vestiges de l'archéologie minière » BAILLY-MAÎTRE M.-C., JOURDAIN-ANNEQUIN C., CLERMONT-JOLY M. (dirs.), *Archéologie et paysages des mines anciennes : de la fouille au musée*, p. 23-35.
- JEANDEMANGE S., 2006, « Approche archéologique et cartographique des granges monastiques cisterciennes en Lorraine : l'exemple des granges de l'abbaye de Beaupré (Meurthe-et-Moselle) », *Les cahiers lorrains, 2005-4*, p. 282-295.

- KOCH J., KRAEMER C., KUCHLER P., MASQUILIER A., 2008, « Épinal (Vosges) », dans HENIGFELD Y., MASQUILIER A. (dirs.), *Archéologie des enceintes urbaines et de leurs abords en Lorraine et en Alsace (XII^e-XV^e s.)*, Dijon, Société archéologique de l'Est (26^e supplément à la Revue Archéologique de l'Est), p. 83-103.
- KOENIG M.-P., 2007a, « Crévéchamps (Meurthe-et-Moselle), le bâtiment D38 : exemple d'une méprise » LAURELUT C., TEGEL W., VANMOERKERKE J. (dirs.), *Les bâtiments à supports inclinés dans l'architecture de la fin de l'âge du Fer et du début de l'Époque gallo-romaine en Champagne et en Lorraine. Journées d'étude du 15 novembre 2006, Metz, 2005-2*, p. 44-45.
- KOENIG M.-P., 2007b, « Trois-Domaines (territoire de Mondrecourt) (Meuse) : le bâtiment B10 (2001-2002) » LAURELUT C., TEGEL W., VANMOERKERKE J. (dirs.), *Les bâtiments à supports inclinés dans l'architecture de la fin de l'âge du Fer et du début de l'Époque gallo-romaine en Champagne et en Lorraine. Journées d'étude du 15 novembre 2006, Metz, 2005-2*, p. 47-48.
- KOENIG M.-P., RUFFALDI P., 2007, « Les habitats du Bronze moyen en Lorraine : approche culturelle, chronologique et spatiale » RICHARD H., MAGNY M., MORDANT C. (dirs.), *Environnements et cultures à l'âge du Bronze en Europe occidentale. Actes du 129^e congrès du CTHS, Besançon, 2004, 21*, p. 159-178.
- KRAEMER C., 2007, « L'aître : une forme de peuplement médiéval. Quelques exemples du Barrois », *Journées d'études meusiennes, Neuville-en-Verdunois, 5-6 octobre 2002*, p. 69-88.
- KRAEMER C., 2008a, « Commercy au Moyen Âge : ses châteaux, son église, son enceinte urbaine », dans MARTIN P., CAZIN N. (dirs.), *Commercy du château à la ville*, Ed. Serpenoise, p. 19-41.
- KRAEMER C., 2008b, « Du "castrum Habendum" au "monasterium Habendum" : le Saint-Mont et ses relations avec le peuplement de la Moselotte et la haute vallée de la Moselle » GUILLAUME J., PEYTREMANN É. (dirs.), *L'Austrasie. Sociétés, économies, territoires, christianisation. Actes des XXVI^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Nancy, 22-25 septembre 2005, 19*, p. 205-219.
- KRAEMER C., 2008c, « L'œuvre de Henri Hogard membre de la commission des Antiquités du département des Vosges (1820-1824) ou la production archéogéographique vosgienne du XIX^e s. au service de la recherche actuelle » BUCHSENSCHUTZ O. (dir.), *Images et relevés archéologiques, de la preuve à la démonstration. 132^e Congrès du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques « Images et imagerie », Arles 2007*, p. 7-32.
- KRAEMER C., s. d., « Les loges de Blénod : un exemple de greniers-refuges du XVI^e s. » SESMAT P. (dir.), *Hugues des Hazards et Blénod-lès-Toul. Un évêque de la pré-renaissance et son cadre de vie. Actes du colloque des 21-22 septembre 2001, 2-2005*, p. 229-246.
- KRAEMER C., KUCHLER P., MOULIS C., 2008, « Mirecourt (Vosges) », dans HENIGFELD Y., MASQUILIER A. (dirs.), *Archéologie des enceintes urbaines et de leurs abords en Lorraine et en Alsace (XII^e-XV^e s.)*, Dijon, Société archéologique de l'Est (26^e supplément à la Revue Archéologique de l'Est), p. 155-170.
- KRAEMER C., MOULIS C., 2007, « Pour une archéologie agraire de la plaine des Vosges : l'exemple de Châtenois au Moyen Âge » ROTHOT J.-P., HUSSON J.-P. (dirs.), *Pays de Châtenois, la ruralité dans la plaine des Vosges. Actes des Journées d'études vosgiennes, Châtenois, 27, 28 et 29 octobre 2006*, p. 69-88.
- LAFFITE J.-D., 2008a, « Découvertes archéologiques récentes à Vic-sur-Seille, sur les pas de Gabriel Stiller enfant de Vic. Hommage à Gabriel Stiller (1921-2006) », *Les cahiers lorrains, 1/2-2008*, p. 6-21.
- LAFFITE J.-D., 2008b, « L'apport de la carpologie sur le site de Vic-sur-Seille (Fouille du Musée départemental Georges de la Tour en 2001) » GUILLAUME J., PEYTREMANN É. (dirs.), *L'Austrasie. Sociétés, économies, territoires, christianisation. Actes des XXVI^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Nancy, 22-25 septembre 2005, 19*, p. 89-98.
- LAFFITE J.-D., 2008c, « La villa domaniale de "Larry" à Liéhon », dans MONTEIL M., TRANOY L. (dirs.), *La France gallo-romaine, La Découverte, Inrap*, p. 66-75.
- LAFFITE J.-D., DUVAL H., PROUTEAU R., WIETHOLD J., TEGEL W., CABART H., FLAUS P., 2008, « Un habitat urbain aristocratique des XV^e et XVI^e s., à l'angle des rues Poincaré et de la Mertzelle à Saint-Avold (Moselle) » SCHMITT K., FRECKMANN K., GOER M. (dirs.), *Actes du colloque « Arbeitskreis für Hausforschung », Wissembourg, 10-14/10/2007*, p. 199-218.
- LAFFITE J.-D., 2008, *Le château des évêques de Metz à Vic-sur-Seille : 15 ans de recherches archéologiques. Catalogue d'exposition au Musée départemental Georges de La Tour de Vic-sur-Seille (12 octobre 2008 au 22 février 2009)*, Metz, Éd. Serpenoise, 64 p.
- LAGADEC J.-P., 2007, *Les meules en rhyolite des Fossottes : mille ans de production des meules en rhyolite du site lorrain des Fossottes à La Salle (Vosges)*, Société philomatique vosgienne (Mémoire des Vosges), 55 p.
- LANSIVAL R., 2006, « Les bâtiments ruraux du bas Moyen Âge de Vitry-sur-Orne, V.R. 52 », *Les cahiers lorrains, 2005-4*, p. 260-273.

- LANSIVAL R., 2008a, « La nécropole mérovingienne de Metzervisse (Moselle) », *Revue archéologique de l'Est*, 56, p. 231-310.
- LANSIVAL R., 2008b, « La nécropole mérovingienne de Metzervisse, R.D. 918 (Moselle) » GUILLAUME J., PEYTREMANN É. (dirs.), *L'Austrasie. Sociétés, économies, territoires, christianisation. Actes des XXVI^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Nancy, 22-25 septembre 2005*, 19, p. 241-256.
- LAURELUT, C., TEGEL, W., VANMOERKERKE, J. (dirs.), 2007, « Les bâtiments à supports inclinés dans l'architecture de la fin de l'âge du Fer et du début de l'Époque gallo-romaine en Champagne et en Lorraine », *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, 2-2005, p. 3-51.
- LE CARLIER C., LEROY M., MERLUZZO P., 2007, « Between bloomery smelting furnace and blast furnace : the iron smelting slags of Ludres Chaudeau merovingian workshp (France) », *Archaeometallurgy in Europe. 2nd International Conference Grado-Aquileia, 17-21 June 2007*.
- LEFEBVRE A., 2008, « Les pratiques funéraires gallo-romaine », *La gazette lorraine*, 62, p. 26-27.
- LEGENDRE J.-P., 2006, « L'archéologie, auxiliaire de la propagande nazie en Moselle annexée (1940-1944) », *L'archéologie, instrument du politique ? Actes du colloque international « Archéologie, histoire des mentalités et construction européenne »*, p. 77-90.
- LEGENDRE J.-P., 2007a, « Les fouilles de la nécropole mérovingienne d'Ennery (1941) : Dichtung und Wahrheit » LEGENDRE J.-P., OLIVIER L., SCHNITZLER B. (dirs.), *Blut und Boden, l'archéologie nazie en Europe de l'Ouest. Session du X^e colloque de l'European Association of Archaeologist (EAA), Université de Lyon, septembre 2004*, p. 203-217.
- LEGENDRE J.-P., 2007b, « Un musée nazi en Lorraine annexée : le Festungsmuseum de Metz (1943-1944) », dans GOB A. (dir.), *Des musées au-dessus de tout soupçon*, Paris, Armand Collin, p. 238-274.
- LEGENDRE J.-P., 2008a, « Archäologie und NS-Propaganda im annektierten Lothringen : das Landesdenkmalamt Metz und seine Ateilung Vor- und Frühgeschichte (1940-1944) », *Ethnographisch-Archäologische Zeitschrift*, 49-3, p. 335-352.
- LEGENDRE J.-P., 2008b, « La Westforschung et l'époque mérovingienne en Lorraine mosellane » GUILLAUME J., PEYTREMANN É. (dirs.), *L'Austrasie. Sociétés, économies, territoires, christianisation. Actes des XXVI^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Nancy, 22-25 septembre 2005*, 19, p. 13-22.
- LEGENDRE J.-P., OLIVIER L., SCHNITZLER B., 2007, « Quand l'archéologie était au service du Nazisme », *Archéologia*, 442, p. 42.
- LEGOUX R., 2008, « La nécropole mérovingienne de Cutry (Meurthe-et-Moselle). Ses sépultures aristocratiques et son apport à une meilleure approche régionale des influences extérieures » GUILLAUME J., PEYTREMANN É. (dirs.), *L'Austrasie. Sociétés, économies, territoires, christianisation. Actes des XXVI^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Nancy, 22-25 septembre 2005*, 19, p. 331-336.
- LEROY M., 2008, « Les modes de production du fer au haut Moyen Âge. L'exemple des ateliers sidérurgiques de Lorraine centrale » GUILLAUME J., PEYTREMANN É. (dirs.), *L'Austrasie. Sociétés, économies, territoires, christianisation. Actes des XXVI^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Nancy, 22-25 septembre 2005*, 19, p. 177-188.
- LEROY M., LE CARLIER C., MERLUZZO P., 2007, « Entre bas et haut fourneau. L'utilisation de la minette de Lorraine au Moyen Âge : une parfaite adéquation avec la technique du bas fourneau », *Medieval Europe Paris 2007. L'Europe en mouvement. 4^e Congrès International d'Archéologie Médiévale et Moderne*.
- LORSUNG S., 2006, « Vaisselle en verre et soins du corps à l'époque romaine à l'exemple du complexe thermal de Bliesbruck », *Les cahiers lorrains*, 2006, 3-4, p. 6-15.
- MÉDARD F., MOULHÉRAT C., 2008, « Les textiles mérovingiens. État des recherches et nouvelles découvertes dans l'Est de la France » GUILLAUME J., PEYTREMANN É. (dirs.), *L'Austrasie. Sociétés, économies, territoires, christianisation. Actes des XXVI^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Nancy, 22-25 septembre 2005*, 19, p. 123-132.
- MEYER N., 2006, « Les bâtiments des habitats et des parcellaires fossiles du massif vosgien, secteurs de Sarrebourg (Moselle) et de Saverne (Bas-Rhin) », *Les cahiers lorrains*, 4-2005, p. 224-235.
- MICHLER M., 2007, « Archéologie des passages vosgiens », *Bulletin Archéo Vosges*, 1, p. 35-39.
- MOITRIEUX G., 2008, « Deneuvre (Meurthe-et-Moselle), un site celtique et gallo-romain : nouvelles données archéologiques », *Latomus*, 67-1, p. 3-20.
- MOULIS C., 2007, « La chapelle de la "maison de chevalerie" des Templiers à Xugney (88) », *Le pays lorrain*, 88, p. 199-200.
- OLIVIER L., 2006, « Le "briquetage de la Seille" (Moselle) : bilan d'un programme de cinq années de recherches archéologiques », *Les cahiers lorrains*, 2006-1/2, p. 6-21.

- OLIVIER L., 2007, « Le site de Sion avant Sion : archéologie de la colline inspirée », *Annales de l'est*, 2-2006, p. 19-46.
- PETIT J.-P., 2008, « Bliesbruck-Reinheim (département Moselle / Land de Sarre), pôle princier celtique puis petite ville gallo-romaine », *Actes du XL^e congrès de l'APLAES. Culture antique et frontières en Gaule Mosellane*, p. 61-75.
- PETIT, J.-P., SANTORO, S. (dirs.), 2007, *Vivre en Europe romaine : de Pompéi à Bliesbruck-Reinheim*, Paris, Errance, 246 p.
- PEYTREMANN E., 2006, « Peut-on envisager une chronotypologie des bâtiments ruraux des V^e-XII^e s. ? », *Les cahiers lorrains*, 2005-4, p. 312-317.
- PEYTREMANN É., 2008a, « La nécropole de Métrich à Kœnigsmacker (Moselle) » GUILLAUME J., PEYTREMANN É. (dirs.), *L'Austrasie. Sociétés, économies, territoires, christianisation. Actes des XXVI^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne*, Nancy, 22-25 septembre 2005, 19, p. 257-268.
- PEYTREMANN É., 2008b, « L'établissement rural des VII^e-X^e s. de Sillégny (Moselle) » GUILLAUME J., PEYTREMANN É. (dirs.), *L'Austrasie. Sociétés, économies, territoires, christianisation. Actes des XXVI^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne*, Nancy, 22-25 septembre 2005, 19, p. 37-48.
- PEYTREMANN É., FRAUCIEL M., 2006, « L'habitat déserté de *Gungling* à Grosbliederstroff (Moselle), IX^e-début XVI^e s. », *Archéologie médiévale*, 36, p. 57-113.
- PIERRE F., 2008, « Étude de l'évolution des techniques d'attaque de la roche dans les mines vosgiennes du XVI^e au XVIII^e s. Méthodologie et résultats », *Archéopages*, 22, p. 42-49.
- PIERRE F., WEBER A., OUDENOT, 2008a, « Les pompes et treuil des mines de cuivre du Thillot (Vosges). De la découverte à l'exposition » BAILLY-MAÎTRE M.-C., JOURDAIN-ANNEQUIN C., CLERMONT-JOLY M. (dirs.), *Archéologie et paysages des mines anciennes : de la fouille au musée*, p. 109-119.
- PIERRE F., WEBER A., OUDENOT, 2008b, « Paysage minier passé et actuel du bassin supérieur de la Moselle (Vosges) » BAILLY-MAÎTRE M.-C., JOURDAIN-ANNEQUIN C., CLERMONT-JOLY M. (dirs.), *Archéologie et paysages des mines anciennes : de la fouille au musée*, p. 221-231.
- PIERRE F., WEBER A., OUDENOT C., 2008c, « Les pompes des mines de cuivre (XVIII^e s.) du Thillot (Vosges), comparaison avec le *De Re Metallica* », *Projet Agricola « Quand l'Europe inventait les machines »*. Colloque européen de Annaberg-Buchholz (Allemagne), 21-23 juin 2007, p. 247-265 CD Rom.
- PIERRE F., WEBER A., OUDENOT C., 2008d, « Archéologie et histoire des mines lorraines des Vosges méridionales » ROTHOT J.-P., HUSSON J.-P., HEILI P. (dirs.), *Le Thillot : les mines et le textile, 2 000 ans d'histoire en Haute-Moselle. Actes des Journées d'études vosgiennes, 27, 28 et 29 octobre 2007*, p. 147-166.
- PIERRE F., WEBER A., OUDENOT C., 2008e, « Les mines du Thillot : lieu d'innovations majeures en Europe au XVII^e s. » ROTHOT J.-P., HUSSON J.-P., HEILI P. (dirs.), *Le Thillot : les mines et le textile, 2 000 ans d'histoire en Haute-Moselle. Actes des Journées d'études vosgiennes, 27, 28 et 29 octobre 2007*, p. 185-203.
- PLOUIN, S. (dir.), 2008, *Au temps des Celtes et des Gaulois... Mondelange « Schemerten » (Moselle) : histoire d'une grande nécropole lorraine (de 1 300 av. n. è. à 50 de n. è.)*, Metz, ADRAL, 64 p.
- POIRIER N., GEORGES-LEROY M., TOLLE F., FOVET É., 2008, « The Time-Space dynamics of Agricultural areas from Antiquity to Modern times », *7 millennia of territorial dynamics : settlement pattern, production and trades from Neolithic to Middle Ages : closing colloquium of The ArchaeDyn program (« Spatial dynamics of settlement patterns and natural resources : towards an integrated analysis over a long term, from Prehistory to the Middle Ages »)*.
- PRÉVOT M., 2006, « Les bâtiments au niveau du sol de Ludres (54), rue de l'Église », *Les cahiers lorrains*, 2005-4, p. 274-281.
- PRÉVOT M., LEROY M., 2008, « Messein "Les Noires Terres" (Meurthe-et-Moselle) : production métallurgique en contexte agricole et domestique ? (VI^e-VII^e s.) » GUILLAUME J., PEYTREMANN É. (dirs.), *L'Austrasie. Sociétés, économies, territoires, christianisation. Actes des XXVI^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne*, Nancy, 22-25 septembre 2005, 19, p. 171-176.
- PROUTEAU R., 2008, « Étude typo-chronologique du mobilier céramique du site de Pompey "Les Noires Terres" (VII^e-VIII^e s.) » GUILLAUME J., PEYTREMANN É. (dirs.), *L'Austrasie. Sociétés, économies, territoires, christianisation. Actes des XXVI^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne*, Nancy, 22-25 septembre 2005, p. 151-162.
- ROTHOT, J.-P., HUSSON, J.-P., HEILI, P. (dirs.), 2008, *Le Thillot : les mines et le textile, 2 000 ans d'histoire en Haute-Moselle, actes des Journées d'études vosgiennes, 27, 28 et 29 octobre 2007*, Épinal, Remiremont, Société d'émulation des Vosges, Société d'histoire de Remiremont et de sa région, 527 p.
- RUDRAUF J.-M., 2008, « Les châteaux de la région de Bitche : quelques réflexions sur leur origine et sur leur fin », *La revue du pays de Bitche*, 9.

- RUFFALDI P., RITZ F., RICHARD H., DAMBRINE É., DUPOUEY J.-L., 2007, « Analyse pollinique de la mardelle d'Assenoncourt (Moselle, France) : impact des pratiques agricoles sur la biodiversité végétale en milieu forestier », *La mémoire des forêts. Actes du colloque « Forêt, archéologie et environnement » 14-16 décembre 2004*, p. 69-77.
- SALVINI G., 2007, « La région de Châtenois dans la cité des Leuques » ROTHOT J.-P., HUSSON J.-P. (dirs.), *Pays de Châtenois, la ruralité dans la plaine des Vosges. Actes des Journées d'études vosgiennes, Châtenois, 27, 28 et 29 octobre 2006*.
- SCHMIT S., 2006, « Préhistoire : de la pierre au métal... découverte de gisements mésolithiques et néolithiques dans l'ouest du canton de Volmunster », *La revue du pays de Bitche*, 7.
- SCHMIT S., 2007, « Préhistoire : découverte de 34 haches et instruments perforés néolithiques dans la région de Rimling », *La revue du pays de Bitche*, 8.
- SCHMIT S., 2008, « Aux origines de la fortification du Pays de Bitche : réflexions sur les enceintes du Néolithique à l'Antiquité tardive », *La revue du pays de Bitche*, 9.
- SCHMIT S., VALOTTEAU F., WÖRLE M., 2008, « Lame de hache plate en cuivre de Rimling-“Kohlhecke” (département de la Moselle, France) », *Bulletin de la Société préhistorique luxembourgeoise*, 30, p. 63-72.
- SCHOON R., 2006, *Archäozoologische Untersuchungen zum Vicus von Bliesbruck, Moselle und zur Grossvilla von Reinheim, Saarland, Bliesbruck-Renheim*, Centre Archéologique Départemental (Blesa 6).
- SIMMER A., 2007, « Les monnaies romaines de la nécropole mérovingienne d'Audun-le-Tiche », *Les cahiers lorrains, 2007-3/4*, p. 44-51.
- SIMMER A., 2008, « La Lorraine et la chronologie normalisée du mobilier funéraire mérovingien » GUILLAUME J., PEYTREMANN É. (dirs.), *L'Austrasie. Sociétés, économies, territoires, christianisation. Actes des XXVI^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Nancy, 22-25 septembre 2005*, 19, p. 407-414.
- STEIN F., PITZ, 2008, « La progression de l'habitat entre Meurthe et Moselle à l'époque mérovingienne : éléments pour un argumentaire archéologique et onomastique » GUILLAUME J., PEYTREMANN É. (dirs.), *L'Austrasie. Sociétés, économies, territoires, christianisation. Actes des XXVI^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Nancy, 22-25 septembre 2005*, 19, p. 81-88.
- TRAPP J., 2007, « Les graffites sur céramique de l'agglomération gallo-romaine de Bliesbruck », *Les cahiers lorrains, 2007-1/2*, p. 6-15.
- VALLET A., LOUBÈRE M., JACTEL H., JACQUEMIN G., STREITO J.-C., PLATEAUX L., ROBERT T., KAMINSKI N., CLAUDE A., IORO É., DUPOUEY J.-L., DAMBRINE É., 2007, « Effets à long terme des pratiques agricoles sur les populations d'arthropodes : inventaire du site de Thuilley-aux-Groseilles (54) », *La mémoire des forêts. Actes du colloque « Forêt, archéologie et environnement » 14-16 décembre 2004*, p. 255-260.
- VANMOERKERKE, J., BURNOUF, J. (dirs.), 2006, *Cent mille ans sous les rails : archéologie de la Ligne à Grande Vitesse Est-européenne*, Paris, Inrap - Somogy, 136 p.
- VEBER C., 2008, « Interpretation elements of hoards LBA in Lorraine and Saar through technical studies (forming process and metal composition) », *Hoards from the Neolithic to the Metal Ages in Europe : technical and codified practices, Session du XI^e Congrès de l'EAA, septembre 2005. Cork, Irlande*, p. 45-51.
- VERHAGEN P., GAZENBEEK M., 2006, « Chapter 2. The Use of Predictive Modeling for Guiding the Archaeological Survey of Roman Pottery Kilns In the Argonne Region (Northeastern France). », dans MEHRER M., WESCOTT K. (dirs.), *GIS and Archaeological Site Location Modeling*, Boca Raton, CRC press, p. 447-459.
- VERMARD L., WIETHOLD J., GAZENBEEK M., 2008, « Production agricole et stockage dans une ferme du début du VII^e s. à Aubréville (Meuse) », *Revue archéologique de l'Est*, 57, p. 315-332.
- VIDAL P., 2008, « Paléoécologie des populations mérovingiennes de l'Est de la France » GUILLAUME J., PEYTREMANN É. (dirs.), *L'Austrasie. Sociétés, économies, territoires, christianisation. Actes des XXVI^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Nancy, 22-25 septembre 2005*, 19, p. 393-405.
- WAGNER R., 2007, « Les polissoirs fixes du nord mosellan », *Les cahiers lorrains, 2007-3/4*, p. 12-17.

L O R R A I N E

Liste des abréviations

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 6 2 0 0 7 2 0 0 8

Chronologie

BRO	:	Âge du Bronze
CHAL	:	Chalcolithique
CON	:	Contemporain
FER	:	Âge du Fer
GAL	:	Gallo-romain
HMA	:	Haut Moyen Âge
IND	:	Indéterminé
MA	:	Moyen Âge
MES	:	Mésolithique
MOD	:	Moderne
NEO	:	Néolithique
PAL	:	Paléolithique
PRO	:	Protohistorique

Organisme de rattachement des responsables de fouille

ASS	:	Association
AUT	:	Autre
CNR	:	CNRS
COL	:	Collectivité territoriale
INRAP	:	Inrap
EN	:	Éducation Nationale
SDA	:	Sous direction de l'Archéologie
SUP	:	Enseignement Supérieur
BEN	:	Bénévole
MAS	:	Musée d'association
MCT	:	Musée de collectivité territoriale
MET	:	Musée d'État
MUS	:	Musée

Nature de l'opération

OPD	:	Opération préventive de diagnostic
FPREV	:	Fouille d'archéologie préventive
FP	:	Fouille programmée
SU	:	Sauvetage urgent
SD	:	Sondage
PI	:	Prospection inventaire
PT	:	Prospection thématique
ETU	:	Étude
PMS	:	Prospection avec matériel spécialisé
PCR	:	Projet collectif de recherche

Liste des programmes de recherche nationaux

2 0 0 6 2 0 0 7 2 0 0 8

Du Paléolithique au Mésolithique

- 1 : Gisements paléontologiques avec ou sans indices de présence humaine
- 2 : Les premières occupations paléolithiques
- 3 : Les peuplements néandertaliens
- 4 : Derniers Néandertaliens et premiers Homo sapiens sapiens
- 5 : Développement des cultures aurignaciennes et gravettiennes
- 6 : Solutréen, Badegoulien et prémices du Magdalénien
- 7 : Magdalénien, Epigravettien
- 8 : La fin du Paléolithique
- 9 : L'art paléolithique et épipaléolithique
- 10 : Le Mésolithique

Le Néolithique

- 11 : Apparition du Néolithique et Néolithique ancien
- 12 : Le Néolithique : habitats, sépultures, productions, échanges
- 13 : Processus de l'évolution, du Néolithique à l'âge du Bronze

La Protohistoire (de la fin du III^e millénaire au I^{er} s. av. n. è.)

- 14 : Approches spatiales, interactions hommes/milieu
- 15 : Les formes de l'habitat
- 16 : Le monde des morts, nécropoles et cultes associés
- 17 : Sanctuaires, rites publics et domestiques
- 18 : Approfondissement des chronologies (absolues et relatives)

Périodes historiques

- 19 : Le fait urbain
- 20 : Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaines, médiévales et modernes
- 21 : Architecture monumentale gallo-romaine
- 22 : Lieux de culte et pratiques rituelles gallo-romains
- 23 : Établissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions
- 24 : Naissance, évolution et fonctions du château médiéval

Histoire et techniques

- 25 : Histoire des techniques, de la Protohistoire au XVIII^e s. et archéologie industrielle
- 26 : Culture matérielle, de l'Antiquité aux Temps modernes

Réseau des communications, aménagements portuaires et archéologie navale

- 27 : Le réseau des communications : voies terrestres et voies d'eau
- 28 : Aménagements portuaires et commerce maritime
- 29 : Archéologie navale

Thèmes diachroniques

- 30 : L'art postglaciaire
- 31 : Anthropisation et aménagement des milieux durant l'Holocène
- 32 : L'outre-mer

